

Approche comparative de l'appropriation de la téléphonie mobile et de l'internet dans les lieux d'accès publics des villes de Rennes et de Thiès

Moustapha Ndiaye

► To cite this version:

Moustapha Ndiaye. Approche comparative de l'appropriation de la téléphonie mobile et de l'internet dans les lieux d'accès publics des villes de Rennes et de Thiès. Sciences de l'Homme et Société. Université Rennes 2, 2008. Français. tel-00299076

HAL Id: tel-00299076

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00299076>

Submitted on 17 Jul 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE RENNES II – HAUTE BRETAGNE

ECOLE DOCTORALE DES SCIENCES HUMAINES

THESE

Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE RENNES 2
Discipline : Sociologie

Présentée et soutenue publiquement
Par :

Moustapha NDIAYE

le 03 Mars 2008

**Approche comparative de l'appropriation de la
téléphonie mobile et de l'internet dans les lieux
d'accès publics des villes de Rennes et de Thiès.**

Directeur de thèse : **Mr Pierre MUSSO, Professeur des Universités, Rennes 2.**

Membres du jury :

Mr **Pierre MUSSO**, Professeur des universités, Rennes 2.

Mr **Serge PROULX**, Professeur de sociologie à l'UQAM, Canada, Rapporteur.

Mme **Annie CHENEAU-LOQUAY** : Directrice de recherche CNRS, CEAN (UMR CNRS/IEP) Bordeaux :Rapporteuse.

Mr **Dominique BOULLIER** : Professeur des universités, Rennes 2, Directeur du LAS(laboratoire d'Anthropologie et de sociologie) de Rennes.

DEDICACES :

Ce travail est dédié à toutes les personnes qui me sont chères, particulièrement :

- mon regretté grand père El Hadj Malick DIEYE qui fut aussi un ami, un guide,
- Mon père et ma mère, pour toute l'affection et le soutien inestimable pour la réalisation de ce travail, tout le mérite vous revient,
- Mes frères : Adama, Momar, Tékhé, Ablaye, Madické et ma sœur, Sokhna qui m'ont beaucoup manqué.

REMERCIEMENTS

Je remercie vivement ceux qui ont apporté leur soutien, leur expérience et leur temps précieux pour la réalisation de cette thèse:

- Le Professeur Pierre MUSSO, pour ses conseils avisés, sa rigueur et sa disponibilité tout au long de ce travail.

- A tous les membres du jury d'avoir accepté de soumettre leur regard critique et avisé à ce travail, malgré leur emploi du temps chargé.

- A toute ma famille de Thiès et de Dakar.

- A mon équipe d'accueil, IRUTIC/LAS.

- Mes amis : Pathé GUEYE, Dr Cheikh Moctar BA, Moustapha SENE, Anne Marie LE GOAZIOU, Marie Hélène MOUICHE, pour leur précieux soutien.

A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

INTRODUCTION

La deuxième moitié du 20^{ème} siècle est marquée en grande partie par l'avènement de nouveaux outils de communication tels que la télécopie ou le Minitel à la faveur du développement de la télématique et de l'informatique. A la suite de ces innovations dans le domaine des outils de communication, survinrent les technologies numériques avec notamment le développement de la téléphonie mobile et de l'internet. Le début du 21^{ème} siècle poursuit la consécration des outils de communication en les érigeant au rang de moteur du progrès humain. La percée du secteur de l'information et de la communication découle surtout de ce pouvoir qui lui est attribué. A ce titre, un rapport publié par le PNUD en 2001 (Programme des Nations Unies pour le Développement)¹ traduit très bien cette place accordée aux TIC dans les activités humaines. Cette institution des Nations unies stipulait dans ce rapport que :

« les TIC sont des outils sans précédent pour en finir avec la pauvreté au 21^{ème} siècle, car elles interviennent à presque tous les niveaux de l'activité humaine. Elles peuvent être utilisées partout et par tous. Aussi, ces technologies suppriment les obstacles au savoir par la mise à disposition de sources variées d'informations aussi bien pour les pauvres que pour les riches. Ces différentes couches peuvent désormais accéder librement à l'information grâce à internet. Cet outil est susceptible de supprimer, pour ainsi dire, les obstacles aux opportunités économiques »².

Ce rapport fait ressortir trois caractéristiques reconnues pour les outils et techniques de communication. D'abord, il attribue aux TIC des propriétés exclusives quant à la résolution des problèmes économiques et sociaux auxquels les hommes sont confrontés. Dans ce cadre, elles sont parées des capacités de pouvoir transformer le vécu des êtres humains par leurs diverses fonctionnalités. En vertu de celles-ci, les TIC peuvent servir dans toutes les sphères des activités humaines. Une telle acception des outils de communication leur attribue un pouvoir magique et en font une « recette miracle » contre

¹ PNUD, *Les technologies de l'information au service du développement*, Rapport sur le développement humain, 2001.

² Ibid, p.193.

le sous développement et ses conséquences. Les TIC dépassent dans ce cadre, le stade d'outils de communication pour revêtir une dimension superstructurelle. Dès lors, une idéologie et une croyance technophile se sont développées plaçant les TIC au centre du progrès humain. Cette dimension superstructurelle des technologies de communication constitue une forme de compensation. A ce titre, Lucien SFEZ parlant de l'omniprésence de l'empreinte du communicationnel dans la société actuelle, note qu' *«il occupe le terrain déserté par les anciennes idéologies (...)»* ³.

Ensuite, ce rapport du PNUD fait ressortir une deuxième caractéristique ayant trait à la démocratisation et à l'accessibilité de l'information grâce aux TIC. Ce faisant, ces outils de communication sont susceptibles de minimiser les traditionnelles contraintes aux possibilités économiques tels que le temps, la distance ou l'accès à des opportunités plus élargies notamment dans les pays du Sud. Les technologies de l'information sont opérationnelles pour la réduction des écarts des niveaux de vie entre les nations et entre les individus. Ainsi, Marc Malloch Brown fait de l'accès aux outils de communication un enjeu contemporain dont la non prise en compte signifierait un creusement voire une accentuation des inégalités dans le monde. En effet, note t-il : *« si les acteurs du développement ignorent délibérément l'explosion de l'innovation technologique, ils risquent de se marginaliser, cela reviendrait à refuser aux pauvres des opportunités »* ⁴

Cet enjeu ainsi posé, soulève enfin une troisième caractéristique, à savoir celle de l'universalité des pratiques de communication. En effet, ce rapport laisse apparaître l'idée selon laquelle les technologies de l'information impliqueraient d'elles mêmes des pratiques allant dans le sens de surmonter les entraves au développement des pays du sud. Celles-ci seraient susceptibles d'ouvrir des opportunités à n'importe quel type de société. Elles accroissent leurs possibilités de développement par l'accès à l'information et rendent visibles leurs potentiels économiques. Ce rapport du PNUD consacre la reconnaissance des TIC en tant que levier du développement. L'intérêt suscité par les TIC aboutira à faire de leur accès un indicateur de développement humain. Dans ce cadre, on peut évoquer l'importance accordée à la télédensité sensiblement au même titre que l'espérance de vie, le revenu par habitant et les autres indicateurs dans l'évaluation des performances des pays.

³ Lucien SFEZ, *Critique de la communication*, Seuil, 2^{ème} édition, 1992, p.28.

⁴ Marc Malloch BROWN, Préface in PNUD, *Rapport sur le développement humain*, 2001.

En suscitant un tel enjeu, l'accès aux TIC est à la base de plusieurs plans de développement aussi bien dans les pays du Nord que dans ceux du Sud. Un nouvel enjeu du développement, qui s'articule autour de l'accès des pays et des individus aux TIC, se pose dans le monde, selon François OSSAMA⁵. Ce qui explique l'intérêt affiché depuis quelques années par les pays pour se doter d'infrastructures dans le domaine des TIC.

A ce titre, les Etats-Unis ont développé le plan NII (National Information Infrastructure). Un tel plan visait à relier, par le biais des télécommunications et de l'informatique, les entreprises, les foyers, les hôpitaux, les écoles et les administrations entre autres. La France développera le PAGSI (Programme gouvernemental pour l'entrée dans la société de l'information). En Afrique, le NEPAD (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) fait de l'accès aux TIC un enjeu majeur pour le décollage économique de l'Afrique. Au Sénégal, un département ministériel se rapportant aux TIC est mis sur pied depuis la fin des années 90, affichant ainsi la place accordée aux outils de communication. L'internationalisation du débat sur l'accès aux TIC se confirme avec l'organisation du premier sommet mondial sur la société de l'information à Genève du 10 au 12 décembre 2003. La déclaration finale de ce sommet semble être un prolongement du rapport du PNUD de 2001. En effet, elle stipule que :

« L'information et la communication sont la base du progrès de l'esprit d'entreprise et du bien être de l'être humain. Par ailleurs, les TIC ont une incidence immense sur presque tous les aspects de notre vie. L'évolution rapide de ces technologies crée des occasions complètement nouvelles de parvenir à des niveaux de développement plus élevés. Leur capacité à réduire bon nombre d'obstacles classiques, notamment ceux que constituent le temps et la distance, permet pour la première fois dans l'histoire de faire bénéficier de leur potentiel à des millions d'êtres humains dans toutes les régions du monde »⁶.

⁵ Cf. François OSSAMA, *Les nouvelles technologies de l'information. Enjeux pour l'Afrique subsaharienne*, L'Harmattan, 2001, p.15.

⁶ Sommet mondial sur la société de l'information, Extrait de la déclaration finale, Genève, Décembre 2003.

En tant qu'élément fondamental structurant le fonctionnement des sociétés actuelles, ce secteur ne pourrait échapper au regard de la sociologie. En effet les nouvelles problématiques telles que la fracture numérique, la solidarité numérique, l'appropriation des TIC sont des axes de réflexion très prisés. Ces questions occupent aussi une place importante dans la problématique des rapports Nord-sud et ont été posées, à maintes reprises, dans différents sommets, par divers organismes. Mais très souvent, des aspects importants ont été négligés ou pas pris en compte. La question des TIC pose aussi des réalités qui vont au delà des clivages classiques pays développés/sous développés. Cette façon de poser la question en se référant au niveau économique des pays ne prend pas en compte les aspects individuels, les représentations, les dynamiques singulières et les autres aspects comme la distinction ou le rapport à l'espace entre autres.

Ainsi se pose l'intérêt d'une recherche des sciences humaines et sociales dans le domaine des TIC. Cette recherche s'inscrit dans le champ thématique de l'appropriation des technologies de l'information et de la communication. Elle pose les relations entre les outils de communication et les usagers dans un cadre social. Celles-ci peuvent s'appréhender de trois manières différentes selon Eric GUICHARD⁷. Elles peuvent d'abord, s'appréhender sous le prisme du déterminisme technique qui tend à imbriquer social et technique en présentant le premier comme le reflet du second. Ensuite, elles peuvent être analysées sous l'angle de l'idéalisme ou du spiritualisme qui souscrit à l'idée d'un détachement de l'esprit et de la matière. Cette approche présente la technique comme une entité autonome et malfaisante ou au contraire comme une simple force au service de l'homme. Enfin, il existe une autre façon qui consiste en la reconnaissance d'un degré d'indépendance ou plus précisément d'indifférence du monde humain à l'égard de la technique.

Cette dernière voie de type médian ouvre l'analyse à la sociologie et aux sciences sociales. C'est donc, naturellement, vers cette troisième voie que s'oriente cette recherche. Mais s'intéresser aux usages, c'est mettre l'accent sur une double dimension : les pratiques et le symbolique. Ces dimensions sont difficilement séparables dans le processus de

⁷ GUICHARD Eric (sous la direction), *Comprendre les usages de l'internet*, Paris, Editions Rue d'ULM/Presses de l'Ecole normale supérieure, 2001.

l'appropriation. Celle d'un outil technique comme toute activité humaine renvoie toujours à une certaine représentation de la réalité sociale et de ce qui la compose. S'interroger sur l'appropriation de la téléphonie mobile et de l'internet suppose dès lors un regard plus global. Celui-ci ne saurait se limiter à la simple pratique à savoir la dimension utilitaire de l'outil technique considéré. A ce titre, les imaginaires, les univers symboliques des usagers sont des parties intégrantes du processus de l'usage. En tant que telle, une recherche sur l'usage devrait allier ces deux dimensions à savoir les pratiques concrètes et les représentations.

Par ailleurs, les usages en tant qu'activité humaine tiennent lieu naturellement dans un contexte social avec ses spécificités, ses réalités et ses contingences. Les usages en tant que partie intégrante du tissu social incorporent les réalités spécifiques de celui-ci. En ce sens, il est opportun de s'intéresser au contexte social dans lequel se développe le phénomène de société en question. Les usages s'enracinent dans des habitudes et pratiques en vigueur dans un cadre social, en un moment donné. C'est cette triptyque (symbolique, pratique et contexte) qui constitue le socle épistémologique sur lequel repose les piliers de cette recherche et qui est développé dans l'introduction. Elle se résume en deux points qui sont la problématique et l'approche méthodologique. Dans la problématique, il est question du contexte général dans lequel le phénomène de l'appropriation s'opère. Ce contexte général suscite un ensemble de questionnements qui articulent la façon dont le problème est abordé par cette recherche. Il est aussi question de dégager la démarche générale de vérification empirique ainsi que les outils utilisés dans cette phase.

I. Problématique.

Depuis la fin des années 90, la place des outils de communication n'a cessé d'accroître en importance dans les différentes parties du monde. Même si les niveaux d'équipements dans le domaine des TIC (technologies de l'information et de la communication) sont aussi divers que les situations économiques des pays, il n'en demeure

pas moins que les TIC sont érigées au rang de moteur du développement. Cette nouvelle conception du développement n'a fait que s'accroître au début du 21^{ème} siècle sous l'égide de certaines institutions internationales comme le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) ou l'ONU (Organisation des Nations Unies). Les TIC sont présentées comme des outils porteurs d'une nouvelle forme de médiation dans un monde où le lien social tend à s'effriter face au repli de l'individu sur lui-même. Elles feront progressivement naître une véritable utopie des temps modernes qui leur attribue des prérogatives tant sur le plan social qu'économique. Leur intégration progressive dans le vécu des individus et les effets qui en découlent dans la vie en société ont abouti à en faire des outils omniprésents dans les cadres sociaux modernes.

Une approche institutionnelle tendant à quantifier les usages, à dégager des solutions pour la promotion des TIC dans les pays se pose comme une nouvelle rhétorique dans le défi du développement. Une constante est très perceptible dans les discours des institutions internationales. Elle se reflète sur la place qui est accordée à l'appropriation des TIC pour le développement des pays. A ce titre, cette approche s'accorde à considérer qu'une nouvelle économie mondiale s'est constituée autour des TIC et particulièrement internet. Celle-ci serait porteuse de nouvelles formes d'exclusions pour les sociétés qui ne sont pas assez dotées dans ce domaine. La lutte contre ce que l'on désigne par le terme « fracture numérique » ou l'écart entre les sociétés dans la disposition d'équipements et l'appropriation des TIC, devient dès lors un enjeu pour les institutions internationales. Toutefois, ce terme qui décrit des réalités sociales tout à fait différentes ainsi que des rapports avec la technique qui n'ont parfois rien à voir d'une société à l'autre, est à quelques égards, un peu inopérant. Ce terme, a été à la une du second sommet mondial sur la société de l'information tenu à Tunis en 2004. La fracture numérique est certes l'objet de plusieurs publications mais comme l'atteste Ahmed DAHMANI :

« elle est autant plus partagée que mal définie, elle décrit des situations contrastées qui limitent sa pertinence. Ainsi les critères et indicateurs utilisés pour évaluer ce fossé ou cette fracture numérique doivent être revisités. On sait par exemple que le nombre de connexions n'est pas un indicateur fiable pour les pays en développement car il est

difficile d'évaluer le nombre d'utilisateurs et plus encore le nombre de bénéficiaires indirects de l'information numérique, sachant par ailleurs que l'accès au réseau est souvent collectif»⁸.

En effet, la principale limite de cette approche réside dans le fait qu'elle évalue l'état de développement des usages des TIC dans les pays sans tenir compte de leurs différences culturelles et sociales. A ce titre, il existe une inadéquation entre le nombre de lignes de connexions au réseau internet et celui des usagers, en Afrique subsaharienne par exemple. La connexion dans les cybercafés y caractérise la tendance générale des usages d'internet. C'est une parfaite illustration d'une prédominance des logiques d'usage communautaire des outils de communication dans ces cadres sociaux. Dès lors, une approche centrée sur l'accès par le nombre d'équipements ne peut appréhender de manière adéquate la place des TIC dans de telles sociétés. Cet exemple traduit bien la non pertinence de rendre compte de l'état des usages des TIC en se limitant au nombre d'équipements et à la notion d'accessibilité.

Par l'excès d'intérêt porté au taux d'équipements techniques disponibles, cette approche relègue les usagers et les logiques sociales à l'arrière plan. Or, il existe très souvent un nombre de bénéficiaires indirects des outils de communication dans les pays du Sud. Leur accès est le plus souvent partagé et ne se limite pas dans un cadre individuel. Au Sénégal, à une époque récente, le téléphone fixe installé dans une maison servait aussi bien à ses membres qu'aux autres familles voisines qui n'en disposaient pas. Ainsi, plusieurs familles se faisaient appeler au téléphone dans une maison du quartier avec laquelle, elles entretiennent des relations d'affinités. Cet accès à la téléphonie fixe par le partage d'une ligne de manière communautaire s'est aussi poursuivi avec l'avènement d'autres outils de communication plus récents comme internet surtout et le téléphone portable. Cette logique d'usage communautaire d'une ligne d'accès à internet ou d'un autre outil technique aboutit à une inadéquation entre le nombre de lignes de connexion d'un réseau technique et le nombre réel d'usagers qui s'en servent.

⁸ Cf. Ahmed DAHMANI, *Les TIC : une chance pour l'Afrique ? in Société numérique et développement en Afrique. Usages et politiques publiques*, Karthala, 2004, p. 27.

Cette réalité n'est pas prise en compte le plus souvent dans les études comparatives des usages courants. Aussi, elles ont souvent négligé des aspects importants du phénomène en se limitant aux clivages classiques pays développés/sous développés. Ainsi, une partie du monde en avance sur le plan économique est très souvent opposée à une autre qui présente une situation contraire. Ce qui aboutit par voie de conséquence à la réductibilité de l'état des usages au niveau de développement atteint. Une telle approche se limite sur le plan épistémologique à la notion de l'accès comme le critère pertinent. Elle ne s'intéresse que peu, voire pas du tout aux usages concrets des outils de communication et néglige aussi la place des usagers dans le processus. Elle ne prend pas forcément en compte et à son réel degré d'importance le rapport qui existe entre la place des outils de communication dans une société et les réalités culturelles, symboliques de celle-ci. Elle ne semble pas non plus différencier les logiques des différents usages selon les outils de communication considérés.

La place et l'intérêt revêtus par la téléphonie mobile ne sont pas forcément les mêmes que ceux de l'internet par exemple. Ces logiques peuvent différer selon la spécificité de l'utilisateur considéré et le contexte social dans lequel l'usage s'opère. Par ailleurs, les usages des dispositifs techniques ont souvent été posés comme des activités humaines très simples car allant de soi et non comme des phénomènes complexes. Par conséquent, les techniques « toutes puissantes » imposeraient tout naturellement aux usagers un protocole d'utilisation auquel ces derniers se soumettent passivement. A ce titre, Anne-France De Saint Laurent précise : « *La réalité est souvent rebelle à ce type de démarche volontariste et l'histoire des techniques nous montre qu'il y a un véritable processus de « ré-invention » par les utilisateurs des dispositifs techniques avant qu'ils soient intégrés dans la culture des adoptants* »⁹.

En outre, par bon sens communément partagé chez les humains, ou par suite de domination culturelle de certaines sociétés ou groupes sur d'autres, il existerait une universalité des usages de ces outils de communication. Une telle façon de concevoir les rapports entre techniques de communication et usager admet implicitement une négation des capacités de réinterprétation du dispositif technique par l'utilisateur. Elle procède aussi par

⁹ Anne-France De Saint Laurent, *Informatique en réseau et dynamique des usages. Le cas Ouest-France*, Thèse de doctorat, Rennes 2, 1998, p.158.

une simplification des relations entre l'utilisateur et l'outil technique qui sont de nature plus complexes qu'elles n'apparaissent. Avec le succès du téléphone portable et la diffusion d'internet, la complexité du phénomène de leurs usages ne s'impose pas forcément à première vue. Ainsi, dans la conception courante, les usages s'admettent comme un phénomène qui s'organise autour d'une attitude de conformité de l'utilisateur vis-à-vis d'un dispositif technique sans prendre en compte le statut d'acteur de celui-ci. La relation entre la technique et l'utilisateur ne se réduit pas en une relation de déterminisme plaçant l'objet au centre et l'individu à la périphérie.

Autant la technique est un dispositif avec ses fonctionnalités impliquant une conformité à un certain niveau, autant l'utilisateur est doté de sa logique propre qui lui permet de réinterpréter le dispositif. Aussi, une réflexion voire un travail scientifique sur les usages quotidiens des technologies suppose une prise en compte de différents éléments qui tournent autour du phénomène comme le contexte socioculturel, l'individu ou l'outil par exemple. Il est tout aussi opportun, selon Philippe BRETON et Serge PROULX¹⁰, de la part de l'observateur, d'avoir un minimum de distance vis-à-vis de ses propres habitudes et manières de faire avec les objets techniques. Ce faisant, il est fondamental de mobiliser des cadres théoriques adéquats et des stratégies méthodologiques pertinentes pour décrire, analyser et expliquer les usages effectifs des TIC c'est-à-dire ce que font les gens avec les objets et dispositifs techniques. La recherche sur les TIC est une piste intéressante pour penser les rapports entre technique et société en adoptant une posture épistémologique plus nuancée que le déterminisme¹¹.

On peut même dire que les techniques et particulièrement celles de l'information et de la communication sont révélatrices des réalités sociales. L'histoire des outils de communication montre qu'à la base de leurs innovations, il y a toujours l'empreinte du social. C'est un ensemble de visions du monde impliquant aussi bien celles des concepteurs de ces outils que ceux des utilisateurs qui interviennent dans le processus de conception d'un outil technique. C'est aussi le cas dans le processus de conception des TIC. Ainsi, en France le courant de l'autonomie sociale d'après guerre a eu beaucoup

¹⁰ Cf. Philippe BRETON et Serge PROULX, *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, La découverte, 2006, p. 251.

¹¹ Ibidem.

d'influences sur les représentations par rapport aux outils modernes de communication. Au Sénégal, par exemple, un lien entre les TIC, l'émigration et la connexion des acteurs des réseaux de l'économie informelle avec des partenaires à l'étranger s'établit. Ce qui revient à dire que le phénomène des usages des TIC repose sur une base sociologique et anthropologique en grande partie. Ce phénomène implique les représentations et les contextes sociaux et culturels dans lesquels il est observé.

Ainsi posé, le phénomène des usages des TIC porte l'empreinte du social et renseigne sur les représentations des individus et groupes sociaux à un moment donné. L'analyse de l'appropriation des TIC à savoir ce qu'en font réellement les usagers peut constituer une entrée méthodologique pertinente pour saisir les réalités d'une société en un moment donné. Une description précise ainsi qu'une analyse voire une compréhension du phénomène de l'appropriation des objets techniques permettraient de saisir les façons de penser, d'agir et de se comporter propres aux individus et aux groupes sociaux. En effet, le phénomène de l'usage peut constituer un observatoire des phénomènes sociaux. Il fait ressortir les visions du monde des usagers, la nature des rapports sociaux en vigueur dans une société. Cette démarche visant à éviter le déterminisme technique ne signifie pas pour autant la négation de la composante technique dans la compréhension du phénomène des usages. Il y a des facteurs techniques au même titre que des éléments du social qui interviennent dans l'articulation des usages des technologies de l'information et de la communication.

La conformité à un protocole technique est souvent nécessaire dans une partie du processus d'usage. C'est le cas par exemple pour la mise en marche d'un outil technique ainsi que pour la façon d'en disposer. L'usage s'insère dans un environnement cognitif constitué de ressources organisationnelles structurantes. Cet environnement cognitif peut se définir comme un réseau d'agents cognitifs humains et non humains dans lequel l'usage se structure progressivement. En effet, *«l'objet technique peut être alors décrit comme un objet « communicationnel », c'est-à-dire qu'il induit des possibilités de communication pratique du seul fait de sa présence dans l'environnement cognitif et au sein d'un réseau*

d'acteurs »¹². Il fait aussi ressortir les caractéristiques propres d'un usager c'est-à-dire sa mise en situation vis-à-vis de l'objet technique dans un cadre domestique, professionnalisé ou public. Ainsi, suivant les situations, les usages peuvent nécessiter un recours plus ou moins important à un dispositif technique, un accès à un capital économique, social et symbolique donné.

Il peut s'agir, en outre, de compétences techniques et cognitives dans la manipulation des outils et des machines à communiquer. Compte tenu de tous ces facteurs évoqués, il apparaît que ce phénomène fait ressortir tout un ensemble d'aspects liés au social, au symbolique, au culturel entre autres qui sont en jeu dans la perspective des usages. Les usages révèlent aussi et le plus souvent un décalage entre les usages effectifs et les attentes des vulgarisateurs des TIC notamment les acteurs institutionnels. Ces décalages sont non seulement liés aux pratiques propres aux usagers mais aussi aux représentations qu'ils se font des objets techniques. Il est, alors, pertinent d'évoquer la notion d'appropriation des outils techniques c'est-à-dire la façon propre à tout usager de les rapporter à soi. Ce phénomène relève d'un processus complexe qui se traduit par des médiations entre outil technique et acteur social. Il implique la nature de l'objet technique à savoir ses fonctionnalités et ses propriétés. Mais, ce phénomène fait aussi ressortir la spécificité d'un usager en l'occurrence sa personnalité, son statut social, son univers symbolique, son habitus entre autres.

Ces aspects participent à la représentation qu'il se fait de l'outil technique en question. Il en est de même pour le contexte social dans lequel le phénomène se développe. Ainsi, l'appropriation pose le rapport entre d'une part la technique en tant qu'un ensemble de propriétés voire de fonctionnalités et d'autre part, l'utilisateur en tant qu'acteur spécifique avec sa vision du monde, son vécu, ses intentions. En définitive, ces deux aspects corrélés avec le contexte sociologique dans lequel s'opère l'appropriation, constituent un levier pertinent pour une recherche sur cette question. Un tel état de fait, impliquant représentations, contexte social dans la relation avec la technique, interpelle au premier

¹² Serge PROULX, « Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude ? », in SFSIC, *Emergences et continuité dans les recherches en information et communication*, Actes du XII^{ème} congrès national des sciences de l'information et de la communication, Paris, janvier 2001, pp.57-61.

titre les sciences humaines et sociales notamment la sociologie et l'anthropologie. Comme dans tout travail scientifique, et en l'occurrence dans celui-ci, qui est d'ordre sociologique, il s'avère important voire crucial d'éclairer les concepts autour desquels il se fonde. Ce principe constitue le premier acte de fondation pour toute oeuvre à vocation scientifique. En effet, un éminent fondateur de la sociologie, en l'occurrence Emile DURKHEIM, nous décrit ce principe en disant qu'il constitue :

« la première démarche du sociologue, qui doit donc être de définir les choses dont il traite, afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question. C'est la première et la plus indispensable condition de toute preuve et de toute vérification ; une théorie, en effet, ne peut être contrôlée que si l'on sait reconnaître les faits dont elle doit rendre compte »¹³.

Que signifie le terme appropriation ? En quoi renvoie t-il à une réalité socio-anthropologique ? Ces questionnements sont des préoccupations scientifiques auxquelles se sont penchés certains fondateurs de la discipline sociologique ainsi que les sociologues qui se sont intéressés à la question des usages des TIC. Il y a tout un travail de défrichage théorique et conceptuel qui a été mené dans ce cadre. Ce qui est à l'origine de la polysémie du terme « appropriation », du fait des acceptions différentes suivant les auteurs. Par ailleurs, le terme « appropriation » entretient une certaine similitude avec d'autres termes et il convient d'en déceler les différences avant d'entreprendre d'en faire un objet de recherche. Ce faisant, il convient de l'explicitier et de lui donner un contenu pour le rendre opératoire.

I.1. De l'appropriation.

Le terme « appropriation » ne fait pas l'objet d'un consensus dans le domaine des sciences humaines et sociales. Il entretient des rapports de proximité sémantique avec

¹³ Cf. Emile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, 1956, p34

d'autres termes. En effet, il existe une certaine ressemblance entre « appropriation », « usage » et « utilisation » sans que la nuance ne soit à priori évidente. Pierre CHAMBAT a été reconnu par Philippe BRETON et Serge PROULX¹⁴ comme l'un des premiers à donner une définition systématique à l'usage. Il le définit comme un acte qui n'est pas naturel mais plutôt un « *construit social* »¹⁵. Ainsi, pense t-il, selon le contexte, les cadres théoriques mobilisés, la notion d'usage renvoie à un continuum de définitions allant de la simple adoption (l'achat, la consommation, l'expression d'une demande sociale en regard d'une offre industrielle) à l'appropriation. Le terme « appropriation » revêt sa pertinence en présence de trois conditions essentielles pensent t-ils.

En premier lieu, l'utilisateur doit démontrer un minimum de maîtrise technique et cognitive vis-à-vis de l'objet technique. Ensuite, cette maîtrise technique devrait s'intégrer de manière significative et créatrice aux pratiques quotidiennes de l'utilisateur. Enfin, l'appropriation ouvre vers des possibilités de détournements, de contournements et de réinventions ou même de participation directe des utilisateurs à la conception des innovations. La notion d'utilisation renvoie à la conformité voire le simple emploi d'une technique dans un face à face avec la machine ou le dispositif. Ainsi, chaque terme renvoie à une préoccupation épistémologique propre à un champ disciplinaire. En effet, si « usage » se pose en terme d'adoption, il interpelle la sociologie de la consommation. Par contre, si elle est relative à l'utilisation, c'est l'ergonomie cognitive à travers le design, les interfaces homme et machines qui est en jeu.

En ce sens, l'acception de la notion d'utilisation se rapproche un peu de celle de Laurent THEVENOT, qui considère que ce phénomène constitue une procédure impliquant une certaine conformité avec le mode d'emploi. Une telle conception du terme la place dans la perspective du cadre ergonomique. L'utilisation revêt ainsi, un sens orienté vers l'encadrement dans une action plus ou moins conforme à la norme¹⁶. Par contre, si l'usage s'oriente vers un intérêt suscité aux significations de l'usage et aux représentations,

¹⁴ Ibid, 2002.

¹⁵ Cf. Pierre CHAMBAT, « Usages des TIC : évolution des problématiques », *Technologies de l'information et société*, vol. 6, n° 95, 1994, p. 253.

¹⁶ Cf. Laurent THEVENOT, « Essai sur les objets usuels. Propriétés, fonctions, usages », *Raisons pratiques*, n° 4, 1993, p. 87.

c'est la sociologie des usages qui est interpellée¹⁷. Ce qui est à noter à ce niveau, c'est qu'en définitive l'utilisation n'est qu'une composante de l'usage. L'usage d'un outil technique implique toujours, une mise à disposition, qui, dans la plupart des cas, conserve une certaine conformité avec une manière spécifique de l'utiliser. L'usage d'un téléphone portable ou d'un ordinateur par exemple passe d'abord par une phase de démarrage. Les éléments comme le clavier, les boutons de mise en marche sont sollicités pour des fonctions spécifiques dans le dispositif de l'usage.

Dès lors, il existe des procédés qui renvoient à une certaine rigidité dans le protocole des usages par des éléments spécifiques du dispositif. Les artifices et le style propre de l'utilisateur interviennent après. Ce faisant, l'utilisation ou le type d'usage est une dimension de l'appropriation. Par contre, passer de la notion « d'utilisation » à celle de « l'usage » implique une prise en compte d'autres aspects en plus de celles précédemment évoquées pour l'appréhender scientifiquement. Ces autres dimensions aussi importantes que la première sont relatives au symbolique, au culturel entre autres. Ce qui aboutit à esquisser une première définition, celle proposée par Philippe BRETON et Serge PROULX et qui permet d'élargir le terme d'usage en le faisant déborder du cadre de l'utilisation. Ainsi pensent-ils à juste titre:

« L'appropriation d'une technologie peut donc être comprise comme la maîtrise cognitive et technique d'un minimum de savoir-faire permettant éventuellement une intégration significative et créatrice de celle-ci dans la vie quotidienne de l'individu et de la collectivité »¹⁸.

Selon cette acception, c'est la dimension actantielle de l'usage qui est mise en exergue. Ce sont les capacités d'acteurs, de réinventeurs et de créateurs des usagers par rapport à l'outil technique qui sont évoquées par ces auteurs. La mise en situation des usagers en tant qu'acteurs et non pas en tant que simples consommateurs conformistes est une étape essentielle dans la conquête épistémologique du concept de l'appropriation. Toutefois, l'importance du statut d'acteur des usagers ne doit pas en annihiler d'autres

¹⁷ Cf. Serge PROULX et Philippe Breton, opcit, 2002, p. 256.

¹⁸ Ibid, p. 270.

qui ne se rapportent pas seulement à eux. Ces aspects sont tout aussi centraux qu'ils doivent être intégrés dans la clarification conceptuelle de l'appropriation. En effet, les usagers en tant que des acteurs dotés de leurs potentiels sont en partie à la base de l'appropriation. Ils agissent avec une certaine liberté qui leur accorde une marge de manœuvre pour orienter les usages à leur convenance. Ils sont aussi dotés de stratégies qui peuvent leur permettre de contourner avec plus ou moins de succès des obstacles liés à leur vécu social quant à l'usage des TIC.

Mais ils sont aussi les produits de processus historiques, d'itinéraires et de modèles d'éducation par lesquels ils ont acquis des expériences qui structurent leur personnalité. Ce qui revient à dire qu'ils sont acteurs mais il ne sont pas totalement libres de leurs comportements. Il ressort de leurs actes et pratiques des effets de la structure sociale. Cet état de fait se vérifie aussi dans le phénomène de l'appropriation des outils de communication dont le téléphone mobile et internet. Leurs usages traduisent en effet, les empreintes de trajectoires sociales, de traits identitaires et de marquages socioculturels. De ce point de vue, il convient aussi de concevoir l'appropriation comme un phénomène socialement structuré. C'est tout l'intérêt que revêt l'intégration du contexte social dans la recherche sur ce phénomène social.

La personnalité, le milieu, les intentions mais aussi l'univers symbolique sont autant d'éléments qui interviennent dans la vie des individus. Ils participent à structurer les phénomènes dans lesquels ils sont impliqués. C'est le cas pour l'usage des outils de communication qui fait intervenir le système de représentation de l'usager. L'outil technique est en effet toujours associé à une image symbolique se rapportant à son imaginaire. Le phénomène de l'usage n'est jamais une simple mise en marche d'un outil technique que les usagers apprivoisent en fonction de leurs besoins, en se référant à leur vécu social. L'usage est aussi un processus de mise en cohérence entre une image symbolique à laquelle les usagers rattachent un outil technique et qu'ils essayent de matérialiser par une pratique particulière. C'est la dimension symbolique de l'usage d'un outil technique qui est ici en question et qui s'intègre comme un élément essentiel dans l'architecture de l'appropriation.

Dans ce processus, intervient également la culture en ce sens que le phénomène de l'appropriation renvoie à un minimum de savoir et savoir-faire nécessaire pour rendre opérationnel l'outil de communication. Tout un ensemble de capitaux et de connaissances acquis dans la vie en société est mobilisé dans le cadre de l'appropriation par les usagers. L'appropriation implique dès lors, une certaine culture technique qui certes ne revêt pas la même intensité d'un usager à l'autre mais elle entre en compte dans le processus. Ce faisant, le phénomène implique une dimension culturelle qu'il n'est pas pertinent d'évacuer pour saisir son intelligibilité. A ce titre, l'appropriation d'une technologie revêt trois dimensions: symbolique, culturelle et sociale. D'abord, elle désigne l'image abstraite que les usagers se font de l'objet technique, la façon dont ils se le représentent. Ensuite, elle s'insère dans la trajectoire personnelle des individus par rapport à l'outil technique. Enfin, elle renvoie à l'environnement de vie dans lequel évolue quotidiennement l'individu-usager.

Par appropriation, il faudrait comprendre le processus par lequel un individu parvient à faire d'un outil technique sien, de le rendre conforme à ce qu'il voudrait qu'il fût en lui assignant des fonctions et des finalités propres. Dans le dictionnaire Le Robert, le terme usage est relié à trois sens différents. Le premier lie le terme à la pratique sociale que l'ancienneté ou la fréquence rend normale dans une société¹⁹. Ici, les usages renvoient à des pratiques culturelles qui sont couramment mises en œuvre dans la vie quotidienne et qui sont le plus souvent vécues comme naturelles et non contestées comme l'atteste Pierre ANSART²⁰. Dans le second sens, le terme est lié à des pratiques sociales, des coutumes et des habitudes. En troisième lieu, il décrit les utilisations particulières qu'un individu ou un groupe peut faire d'un bien, d'un instrument ou d'un objet. Le processus de l'appropriation d'une technologie entretient ainsi une relation très étroite avec le système de représentation de l'individu-usager, le type de socialisation de celui-ci. Il en est de même en ce qui concerne son milieu naturel de vie et son degré de connaissance vis à vis de cet outil technique.

Dans ce cadre, beaucoup de travaux sur le concept d'usage ont abordé les variantes symboliques ou culturelles du phénomène. On cite souvent ceux de Marcel MAUSS sur les

¹⁹ Cf. Dictionnaire Le Robert, Editions Le Robert, 2002, p.1735.

²⁰ Cf. Philippe BRETON et Serge PROULX, opcit, 2002, p.270.

techniques du corps²¹ ou celui de Pierre BOURDIEU sur la photographie²². Dès lors, il y a plusieurs éléments appartenant à des ordres différents dont il convient de saisir les interdépendances dans une recherche scientifique sur le phénomène de l'appropriation. Il s'agit du symbolique, du culturel, du social, du technique entre autres. Cette extension du terme de l'appropriation éloigne ainsi de la conformité à un mode d'emploi telle que l'évoque la vision centrée sur l'utilitarisme technique. Ces divers aspects participent à orienter les usagers à s'approprier la téléphonie mobile ou l'Internet d'une façon spécifique plutôt que d'une telle autre. Ainsi se pose tout l'intérêt scientifique d'une recherche portant sur l'appropriation de la téléphonie mobile et de l'internet. Le choix de ces deux outils dans le cadre de cette recherche s'avère intéressant à plus d'un titre. Parmi les outils de communication, la téléphonie mobile et internet font partie de ceux qui se diffusent le plus dans les sociétés actuelles.

La téléphonie mobile est un outil dont la disposition et les usages sont des traits marquants dans la vie de notre époque. Elle devient progressivement un outil dont la disposition a presque fini de se démocratiser. Toutefois, elle est l'objet de constantes innovations impliquant des procédures de marketing qui suscitent souvent un renouvellement d'intérêt de la part des individus. L'internet de son côté, est un outil qui fait l'objet d'une diffusion internationale par le biais de plusieurs organismes internationaux telles que l'ONU, l'UNESCO ou l'OMS. L'internet ou les TIC au service du développement, de l'éducation ou de la santé notamment dans les pays en développement sont des thèmes souvent évoqués par ces institutions. Au cours des sommets internationaux, est souvent relaté le rôle déterminant que les outils de communication pourraient jouer pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontés certaines parties du monde. La diffusion d'internet dans le monde est un enjeu partagé et dans les discours, s'affirme une tendance à confiner les TIC à cet outil. Son appropriation et sa démocratisation ont été à l'origine de beaucoup de sommets internationaux²³. L'internet et la téléphonie mobile constituent aussi deux outils qui font l'objet d'une série d'innovations à un rythme très soutenu.

²¹ Cf. Marcel MAUSS, « Les techniques du corps », in *Sociologie et anthropologie*, PUF, 1960, pp.363-386.

²² Cf. Pierre BOURDIEU et al., *Un art moyen. La photographie*, Editions de Minuit, Paris, 1965.

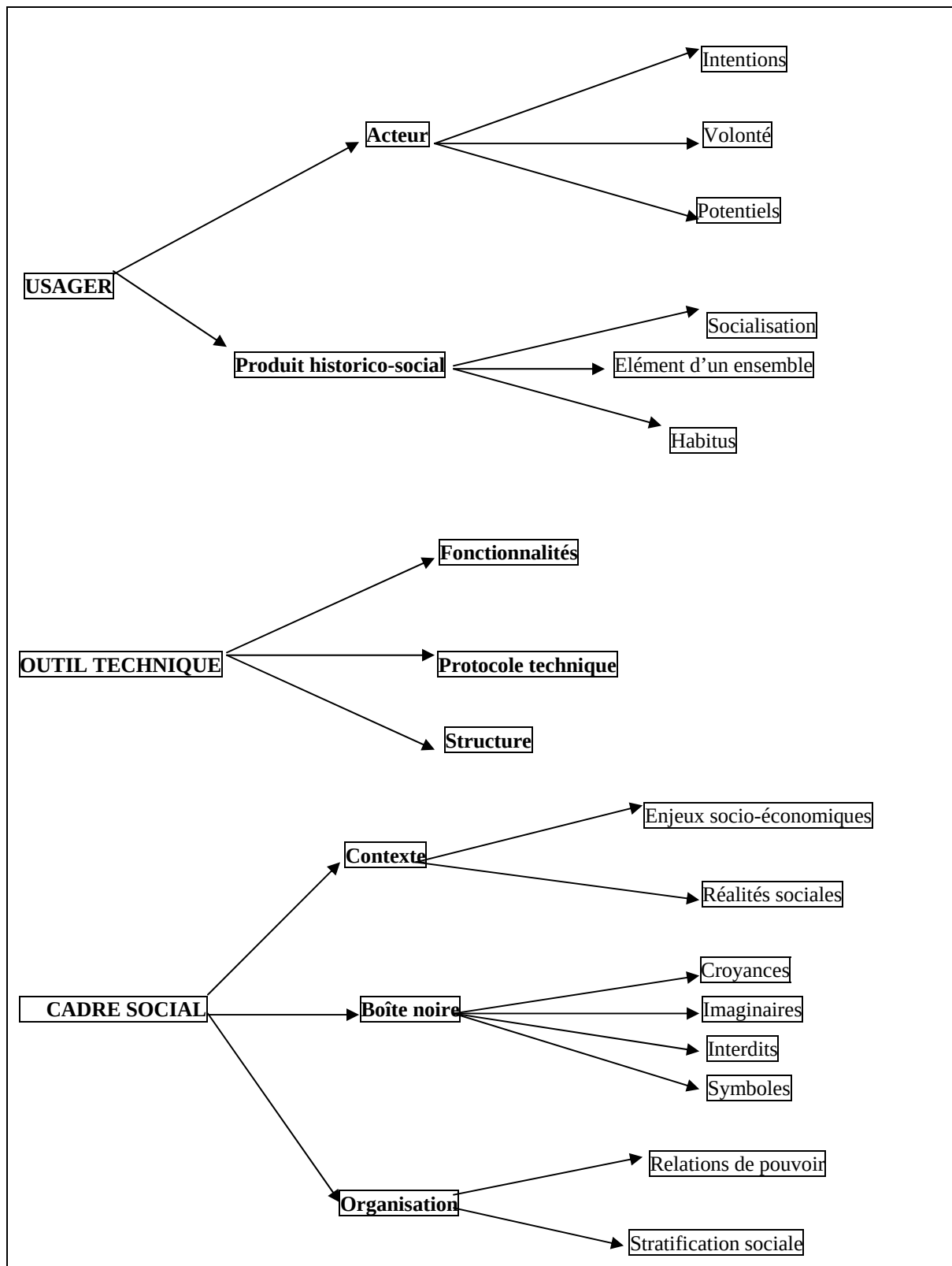
²³ On peut citer dans ce registre, la rencontre préparatoire au sommet mondial de l'information qui s'est tenue à Genève en 2003. Il y'a eu aussi le sommet mondial sur la société de l'information qui s'est tenu à Tunis en 2006.

Celles-ci sont le fait de multiples opérateurs qui se disputent les opportunités du marché des services de ces réseaux de communication. Ces deux outils de communication ont de plus en plus des fonctionnalités qui s'interpénètrent les unes aux autres au point de susciter une reconfiguration de leurs fonctions. Aujourd'hui avec la téléphonie mobile, il est autant possible de téléphoner que d'échanger des messages, télécharger, stocker des informations ou écouter de la musique. De même, avec internet, on peut à la fois téléphoner, échanger des messages ou télécharger des sons musicaux. Ces similarités dans certaines fonctions de ces outils, s'accompagnent de leurs spécificités en tant qu'outil de communication. Mais les convergences de ces outils de communication de par certaines de leurs fonctionnalités ne sont pas sans implications dans les représentations et les usages quotidiens qu'en font les individus. C'est tout l'intérêt que peut revêtir une approche comparative de l'usage et l'appropriation de ces deux outils de communication.

La comparaison de ces deux outils de communication dans une perspective scientifique, peut revêtir une dimension davantage intéressante si la notion d'appropriation est appréhendée comme une totalité. L'appropriation, est un phénomène qui renvoie à une globalité en ce sens qu'elle implique le social dans ses différentes composantes. L'appropriation des outils de communication comme la téléphonie mobile ou internet est vue par rapport à différents aspects comme le politique, le juridique, l'économique, le technique et le social entre autres. Ce phénomène renvoie de ce fait à différents aspects de la vie en société. C'est dans les articulations entre contextes sociologiques, identités des usagers et objets techniques que se joue l'enjeu de l'appropriation. Il est alors tout à fait intéressant de saisir le phénomène dans la perspective de cette globalité à laquelle il renvoie. L'appropriation des TIC est un phénomène qui occupe les différents compartiments de la société comme les générations, les genres, les catégories socioprofessionnelles entre autres. Dans ce cadre, elle interpelle de manière variée ces différentes catégories sociales. Le rapport avec les objets techniques se pose ainsi différemment selon ces catégories sociales. Les usages composent également avec des contextes sociologiques qui, par leurs spécificités font revêtir au phénomène une configuration particulière.

En effet, les usages d'une technique de communication dans une entreprise, dans un cadre familial, dans une société occidentale ou africaine ne se posent pas forcément de la même façon. Chaque contexte implique un système de contingences qui lui est propre et qui permet de définir autrement la procédure de l'appropriation. Elle ne se pose pas forcément de manière évidente entre un adolescent et un adulte, entre un homme et une femme, entre un instruit et un analphabète ou alors entre un cadre, un étudiant et un ouvrier. Dans la phase de construction de la sociologie des usages, la démarche de prise en compte de toute l'épaisseur sociale a d'ailleurs occasionné sa mise en relation avec d'autres courants de la sociologie. Ainsi, des sociologues de la famille, des entreprises ou appartenant à d'autres spécialités entre autres ont eu l'idée fertile de corréler les usages de la technique à d'autres aspects de la vie en société comme la famille, les organisations, le genre entre autres. Cette démarche a enrichi le corpus théorique de la compréhension des usages. Ce procédé intéressant est aussi en perspective dans cette recherche. Le phénomène de l'appropriation est mis en relation avec d'autres variables sociologiques.

Dans le cadre de l'opérationnalité du travail, l'appropriation est mise en corrélation avec un certain nombre de variables sociologiques comme l'âge, le genre, la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance, et le niveau d'instruction. C'est dans ce cadre que cette recherche s'articulera autour de la question centrale suivante: quel sens revêt l'appropriation de la téléphonie mobile et de l'internet dans les lieux d'accès publics des villes de Rennes et de Thiès? Dans la même perspective que Georges BALANDIER, le socle épistémologique sur lequel repose cette recherche associe les usages des techniques à la fois à des pratiques concrètes qu'à des représentations. Ainsi, il s'avère important de savoir la place qu'occupent ces outils dans le système de représentation des individus qui les utilisent. L'importance des représentations individuelles et collectives dans l'appropriation implique la prise en compte du contexte socioculturel dans lequel ce phénomène est en jeu. Là, se trouve une des motivations du choix d'effectuer une approche comparative afin de mettre en exergue les rapports complexes établis entre ces divers aspects.



Schémas 1 : Cadre opératoire de l'appropriation.

I.2. Pourquoi une approche comparative ?

L'ambition de cette recherche est de cerner l'appropriation de la téléphonie mobile et de l'internet dans les lieux d'accès public à partir d'une approche comparative. Une telle démarche vise à mieux questionner la problématique de l'appropriation de ces outils de communication suivant deux espaces géographiques différents. Cette notion n'est pas conçue de manière unanime, elle fait l'objet de plusieurs définitions. En effet, Guy JUCQUOIS distingue trois définitions dans les dictionnaires d'usages. La comparaison fait d'abord l'objet d'une définition ayant un trait général à savoir l'acte d'examiner les rapports de ressemblance et de différence. Ensuite, elle est définie comme l'acte de rapprocher en vue d'assimiler, ce sens implique un rapport intégratif. Enfin, elle peut se définir comme l'action de rapprocher des personnes ou des choses de nature ou d'espèces différentes alors qu'elles ne peuvent pas être totalement assimilées.

Contrairement à la définition précédente, celle-ci se distingue par la mise en relief des traits différenciateurs²⁴. L'approche comparative en sciences humaines et sociales peut s'établir suivant deux formes différentes. La première est de type formel, elle implique une exigence méthodologique rigoureuse faisant d'elle une approche comparative de type « *dur* ». La seconde, de type « *mou* », se caractérise par une relative absence de méthodologie²⁵. Dans l'application de la méthode comparative, on distingue deux moments caractérisés le premier par des procédés de différenciation et le second par des procédés d'intégration. Ces deux moments sont obligatoirement complémentaires au point qu'ils ne prennent sens que l'un par rapport à l'autre. Dans cette perspective, le rapport de différenciation doit être généralement d'une grandeur comparable à celle de l'intégration²⁶.

C'est au regard de cette exigence que cette démarche comparative a été choisie afin de saisir la complexité du phénomène de l'appropriation. Cette préoccupation est d'autant plus justifiée que beaucoup d'analyses entre le Nord et le Sud n'ont pas tenu compte de

²⁴ Cf. Guy JUCQUOIS, « Le comparatisme, éléments pour une théorie » in Guy JUCQUOIS et Christophe VIELLE(Eds), *Le comparatisme dans les sciences de l'homme. Approches pluridisciplinaires*, Editions De Boeck Université, Bruxelles, 2000, p. 25.

²⁵ Cf. Guy JUCQUOIS, 2000, p.27.

²⁶ Ibid, p. 30.

cette nature du phénomène. La problématique de l'appropriation et de la diffusion des TIC entre le Nord et le Sud est souvent posée dans une démarche restrictive. Elle consiste souvent à restreindre l'analyse de l'appropriation en une quantification des usages et une description des équipements techniques. Il s'y ajoute que les idées telles que « *mettre les technologies de l'information au service du développement* » ou « *réduire la fracture numérique* » chères aux institutions internationales et aux politiques sont aussi louables que souvent mal posées.

En effet, elles semblent évoquer implicitement une orientation des usages à des sens particuliers. Cette conception ressort souvent des analyses de certains acteurs institutionnels (organismes internationaux, politiques, société civile). Dans ce cadre, l'idée d'utiliser les outils de communication dans une perspective de création de richesses ou au service du développement est souvent évoquée comme celle à promouvoir dans le monde. Ces types d'usage sont encouragés comme étant ceux qui devraient s'imposer de façon universelle. De telles mises à disposition des TIC dans le sens d'une conformité des usagers par rapport à des styles bien déterminés tombent dans les mêmes travers que les approches du déterminisme technique. Elles dénie aux usagers leur liberté et leurs capacités à réorienter le dispositif technique en fonction de leur façon de se représenter les outils. Or, comme l'ont déjà évoqués les précurseurs et fondateurs de la sociologie des usages comme Michel De CERTEAU:

« *il faut s'intéresser non aux produits culturels offerts sur le marché des biens, mais aux opérations qui en font usage ; il faut s'occuper des manières différentes de marquer socialement l'écart opéré dans un donné par une pratique* »²⁷.

Dans le même registre que lui, d'autres comme Philippe Mallein et Yves Toussaint²⁸, Dominique BOULLIER²⁹ ou Jacques PERRIAULT³⁰ ont montré qu'il existe

²⁷ Michel De CERTEAU, *L'invention au quotidien, Art de faire*, Tome 1, Gallimard, 1990

²⁸ Philippe MALLEIN et Yves TOUSSAINT, « L'intégration sociale des technologies d'information et de communication. Une sociologie des usages », *Technologies et sociétés*, n°4, 1994, p. 315-335.

²⁹ Cf. Dominique BOULLIER, *L'effet micro ou la technique enchantée, rapports de génération et pratiques de la micro-informatique dans la famille*, LARES, Université Rennes 2/CCET, 1984.

toujours des procédures d'usages qui ne sont pas toujours conformes à la norme envisagée par les créateurs et vulgarisateurs. C'est ce que Dominique BOULLIER désigne par le terme de « *détournement* ». Ce terme désigne selon lui « *une transgression de la norme, au dépassement des interdictions et des habilitations d'usage programmées par le propriétaire de l'outil. Détourner devient synonyme de s'autoriser à un usage, mais ne relève que de la capacité de chacun à produire lui-même la norme* »³¹.

Par ailleurs, cette approche ne prend pas en compte la place centrale des contextes sociaux par rapport au processus de l'appropriation des outils techniques. Il en est de même pour les capacités de réinterprétation du dispositif par les usagers. Les usagers réinterprètent le dispositif technique suivant leurs aspirations et leur vision du monde. La démarche restrictive qui consiste à nier le statut d'acteur de l'utilisateur notamment dans la réinterprétation du dispositif de l'usage est surtout l'apanage de certains institutionnels et des organismes de promotion des TIC. C'est une propension à nier leur insertion dans un cadre socioculturel bien déterminé avec des réalités, des représentations, des systèmes de valeurs spécifiques qui interviennent et participent dans la structuration du processus de l'appropriation.

Cette tendance à émettre une possibilité d'universalité des usages comporte un certain relent évolutionniste en ce sens, qu'elle n'intègre pas la dimension individuelle et culturelle de l'appropriation. C'est en cela que réside le principal risque de l'approche comparative dans les sciences humaines et sociales. Celle-ci expose le chercheur au risque de s'auto impliquer dans sa démarche et de placer un élément de comparaison en une instance de centre et de référence au détriment de l'autre dans son analyse³². Ce risque épistémologique n'est pas nouveau dans le domaine des sciences humaines et sociales. Il était déjà présent dans la pensée de la Grèce antique, qui plaçait cette cité au centre de la civilisation humaine en reléguant les autres au stade de la barbarie. Ce risque épistémologique a aussi altéré la portée scientifique du paradigme évolutionniste au dix

³⁰ Cf. Jacques PERRIAULT, *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, Flammarion, 1989.

³¹ Dominique BOULLIER, *Autres outils, autres communications. Trois études ethnosociologiques à propos des usages de la télématique en lieux publics*. Etude réalisée pour la DGT, Octobre 1983.

³² Cf. Guy JUCQUOIS, *La méthode comparative dans les sciences de l'homme*, Editions Reeters, Louvain-La-Neuve, 1989.

neuvième siècle. Dans leur démarche comparative, les tenants de ce paradigme ont eu tendance à ériger le modèle de société occidentale à un rang universel. Ainsi, ils firent de l'évolution le moteur de l'histoire de l'humanité. A ce titre, ils évaluaient les coutumes, les pratiques, les croyances selon le stade atteint dans le processus d'évolution. La marche de l'humanité était à leurs yeux de type unilinéaire vers le progrès et la perfection symbolisés par le modèle culturel occidental³³.

Tout autre qui ne lui ressemblait pas était considéré comme retardé dans la marche de l'évolution vers le progrès. En définitive, la civilisation occidentale se posait à leurs yeux, comme le modèle vers lequel l'humanité toute entière tendait. Toutefois, le risque d'auto implication dans l'entreprise scientifique n'est pas pour autant évacué même après l'avènement de nouveaux paradigmes qui ont critiqué et dépassé cette vision européocentriste. Toute entreprise de recherche expose son auteur à ce risque d'auto implication. Dans la procédure d'interprétation d'un phénomène, l'auteur est toujours interpellé par son vécu, ses convictions et ses croyances. Toutefois, il s'agit de s'armer de procédés méthodologiques pertinents pour éviter ce piège et risque dans l'analyse des phénomènes sociaux. La spécificité de cette recherche réside dans l'ambition de sortir de ce schéma classique de l'approche comparative comme elle se faisait notamment chez les ethnologues du dix neuvième siècle.

Cette recherche ne s'articule pas autour d'une comparaison globale devant aboutir à une hiérarchisation des sociétés les unes par rapport aux autres. Il s'agit plutôt de saisir l'intelligibilité d'un phénomène suivant deux espaces sociaux différents. En effet, la comparaison ne consiste pas à saisir les différences ou ressemblances des cadres sociaux de Thiès et Rennes sur le plan des équipements techniques dans le domaine de la communication. Il ne s'agit pas non plus de voir lesquels entre les usagers de ces deux cadres sociaux possèdent plus de maîtrise technique que les autres. L'ambition est plutôt de voir comment la téléphonie mobile et l'outil internet sont appropriés dans ces cadres sociaux ainsi que de percevoir les logiques qui soutendent ce phénomène. Les risques d'une entreprise de recherche à travers la méthode comparative sont surtout liés à la

³³ Cf. Robert DELIEGE, « Les aléas de la méthode comparative en ethnologie » in Guy JUCQUOIS et Christophe VIELLE, *Le comparatisme dans les sciences de l'homme. Approches pluridisciplinaires*, Editions De Boeck Université, Bruxelles, 2000, p. 228.

propension à établir une hiérarchisation des manières de vivre, de se comporter dans deux cadres sociaux différents sous un regard réducteur. Avec ce procédé, le chercheur est vite exposé à la tentation de hiérarchiser en comparant des logiques qui n'ont de sens que prises dans leur contexte.

La démarche choisie consiste plutôt à percevoir comment s'opère l'appropriation de deux outils techniques suivant deux cadres sociaux différents. La méthode comparative suppose dès lors, un effort de distanciation vis-à-vis de soi, de ses croyances et pratiques d'une part. D'autre part, elle nécessite d'intégrer un grand nombre d'exigences. Pour que la comparaison soit pertinente, il est important de porter un intérêt à une triple exigence. En effet, *« il est d'abord judicieux de porter un intérêt au choix des objets ou des traits à comparer puisqu'il y a une nécessité de les envisager sous l'angle d'une identité comparable sous peine d'ôter toute consistance à la comparaison »*³⁴. Ce critère s'opère selon une dialectique de la différence assurant la relation décentration et différenciation puis celle du couple recentration à l'intégration. Ensuite, l'approche comparative implique une interprétation c'est-à-dire une « topicalisation » du processus de comparaison, une distanciation à l'objet et une finalisation des objectifs de comparaison. Enfin, cette approche implique de théoriser ces diverses opérations et dans la mesure du possible de les formaliser afin de disposer d'instruments objectifs d'appréciation³⁵.

Cette triple exigence a présidé au choix de mener cette recherche comparative de l'appropriation des outils de communication en l'occurrence la téléphonie mobile et internet. A travers la comparaison de la configuration sociale de ce phénomène, il est possible d'arriver à comprendre certains traits distinctifs des réalités sociales propres à ces deux villes. Une telle démarche est d'autant plus intéressante et moins périlleuse que celle qui consiste à vouloir établir un regard comparatif entre le fonctionnement de deux cadres sociaux différents. Dans un autre registre, les lieux d'accès publics sont choisis comme cadre de comparaison dans cette recherche par souci d'harmonie. Le domicile comme unité d'analyse ne s'impose pas face au faible nombre de lignes d'accès personnelles dans la ville de Thiès. Par contre, la connexion dans les lieux d'accès publics y constitue la logique de l'appropriation. Ainsi, le choix d'un même cadre de comparaison, à savoir les lieux

³⁴ Cf. Guy JUCQUOIS, opcit, 2000, p. 32.

³⁵ Ibid, p. 32.

d'accès publics, a été adopté dans les deux villes. Cela nous paraît plus logique et plus équitable dans la comparaison que de prendre deux situations différentes à savoir l'accès à domicile dans l'une et les lieux publics dans l'autre. La démarche choisie, s'appuie sur l'idée selon laquelle, le processus d'appropriation n'est pas seulement et forcément structuré par le niveau technique et les réalités économiques dans lesquelles évoluent les usagers.

C'est aussi et surtout au contexte socioculturel et aux individus qu'il faut se tourner pour saisir la complexité du phénomène de l'appropriation. En effet, on ne peut parler d'appropriation de n'importe quel objet technique que ce soit dans une société sans parler de l'individu. A la base de la conception de l'outil technique et de son utilisation, usage ou appropriation, qu'importe le terme usité, se trouvent les usagers. Ces derniers évoluent dans un cadre social bien déterminé avec ses réalités, ses systèmes de valeurs, ses croyances qui exercent leurs influences sur les phénomènes qui y ont cours. Les usagers font apparaître quant à eux leur vision du monde, leurs goûts dans leurs comportements de tous les jours. Ceux-ci trouvent leurs racines dans les différents déterminants propres à leur environnement social, et aux référents culturels auxquels ils s'identifient.

Aussi, il est à noter que beaucoup de recherches ont été effectuées sur les usages des TIC mais peu dans un contexte d'accès publics. En tant que phénomène social, l'appropriation se trouve à la croisée des chemins des usagers et des contextes socioculturels. Cette idée est à l'origine d'une part du choix des villes de Rennes et de Thiès. Elles appartiennent à des pays différents socialement, culturellement et économiquement. D'autre part, c'est aussi pour des raisons de faisabilité que le choix de ces deux villes s'est opéré. Thiès constitue notre lieu d'origine et Rennes notre lieu de résidence en France. Naturellement, cet état de fait traduit une des motivations subjectives dans le choix de ces villes. Ce choix s'est aussi imposé objectivement en terme de faisabilité. En effet, s'investir de manière empirique dans ces deux villes paraissait mieux répondre au budget de cette recherche .

Par ailleurs, les villes de Thiès et de Rennes offrent des perspectives intéressantes comme cadres sociaux de comparaison dans une recherche sur l'appropriation des TIC.

Dans ces deux villes, les TIC font l'objet d'une très grande attention de la part des acteurs politiques, des opérateurs, des acteurs de la société civile et des chercheurs aussi. La ville de Thiès constitue la deuxième communauté urbaine du Sénégal. Elle s'est pendant longtemps posée derrière la ville de Dakar comme celle dans laquelle on retrouve une grande diffusion des TIC. A ce titre, elle fait partie des villes pilotes choisies au Sénégal dans le cadre de l'implantation du projet Trade Point décidé par le huitième CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) à Carthagène en Colombie. Elle faisait partie des zones de passage de la caravane multimédia, chargée d'initier les populations à l'usage de l'internet en 2000.

Les opérateurs de télécommunications y ont agréé beaucoup de structures pour diffuser leurs produits notamment dans le quartier Escale, qui est le centre des affaires. Les télécommunications constituent un secteur intégré dans la politique urbaine de la ville de Thiès. En 2004, le Premier ministre et Maire de la ville a construit un grand espace multimédia abritant un cybercafé dans l'optique de doter Thiès d'infrastructures dans le domaine des TIC. Autour du quartier Escale, s'est développée toute une économie reposant sur les TIC. Des boutiques de vente de produits de télécommunication, des cybercafés, des cabines téléphoniques, des spécialistes pour réparation de téléphones mobiles sont bien implantés dans le marché central et offrent leurs services. La ville de Rennes est aussi parmi celles qui se distinguent le plus en France dans la diffusion des TIC. Elle abrite des sièges stratégiques de certaines structures dans le domaine des télécommunications.

Tous les opérateurs y disposent des filiales et des espaces de ventes de leurs produits. Il faut aussi noter l'existence d'un élu à la mairie chargé de la question des nouvelles technologies et qui a en charge la politique urbaine de la ville sur cette question. Ce qui est révélateur de l'importance et la place qui sont accordées au secteur des télécommunications. La ville de Rennes abrite un pôle de compétitivité dans lequel les grandes structures des télécommunications occupent une place importante. Ainsi, dans la zone industrielle à Cesson Sévigné, ces différentes structures impulsent des programmes de recherche et développement. Elles associent des chercheurs appartenant à plusieurs domaines dont les sciences humaines et sociales pour favoriser des innovations dans le domaine des TIC.

En 1972, fut créé à Rennes, le CCETT (Centre Commun d'Etudes de Télédiffusions et de Télécommunications). Ce centre a joué un rôle important dans le développement du minitel et de la norme télévisuelle D2 Mac Paquet. Dans cette ville, existe un programme dénommé l'opération Rennes Atalante « technopole » qui associe des laboratoires scientifiques locaux et de multiples implantations ou création d'entreprises. Parmi les domaines ciblés, figurent celui de l'information et des TIC en général. En 2005, la totalité du site de cette opération était occupée avec un nombre de 170 entreprises technologiques. Elles sont créatrices de plusieurs emplois, dont quinze milles recensés officiellement³⁶. Par ailleurs, ces deux villes sont intéressantes par rapport à l'orientation donnée à cette recherche. En effet, une analyse des usages des TIC notamment de la téléphonie mobile et de l'internet revêt un intérêt certain.

Elle l'est davantage si le projet est de saisir les réalités sociales qui se laissent voir au-delà du phénomène de l'appropriation. Ce sont les rapports sociaux et les tendances d'un cadre social à un moment donné qui se réincarnent à travers celui-ci. A ce titre, la place de ces deux villes dans les mouvements sociaux de leur pays en font des champs empiriques intéressants pour cette recherche. Par exemple, la ville de Thiès a été toujours au devant des mouvements sociaux depuis l'époque coloniale. Elle a été créée en 1864 par la France en même temps que l'avènement de sa base militaire. Le mouvement de grève des cheminots contre l'administration coloniale a eu un écho considérable dans le reste du continent au point d'inspirer un des romans les plus célèbres de la littérature africaine³⁷. Cette ville est une porte quasi incontournable pour se rendre à Dakar, la capitale, si on provient de l'intérieur du pays. Elle se situe à l'Est de la capitale qui, elle-même, se trouve à la pointe Ouest du Sénégal et du continent africain.

Cette position stratégique de la ville de Thiès, du point de vue géographique, explique, en partie, l'enjeu de son contrôle pour les syndicats, partis politiques et groupes de pression. La réputation subversive de la ville de Thiès a fait d'elle l'objet d'une convoitise particulière de la classe politique toute entière. Il a toujours existé dans cette

³⁶ Cf. Aubert GAUTHIER, Alain CROIX et Michel Déris, *Rennes*, Editions Apogée et Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 274.

³⁷ L'allusion est ici faite au livre de l'ancien écrivain et cinéaste sénégalais Ousmane SEMBENE, *Les bouts de bois de Dieu*.

ville une forte connexion entre les formations politiques et les structures d'élèves à l'intérieur de ses établissements scolaires et supérieurs. Le contrôle du bureau du foyer du lycée Malick SY, par exemple, oppose chaque année et souvent de manière violente des élèves affiliés à des partis politiques. En 1988, la grève des établissements publics moyens, secondaires et universitaires du Sénégal avait débuté dans ce lycée. Cette même année, le cortège du Président Abdou DIOUF, candidat à sa propre succession a fait l'objet d'un accueil hostile de la part des jeunes de cette ville acquis à la cause de l'opposition. Surpris et dépit par cet accueil impopulaire, le candidat DIOUF a énoncé une phrase qui scellera définitivement son pacte de désamour avec la jeunesse de cette ville en la traitant de « *malsaine et manipulée* ».

Ce fut le point de départ de la défiance politique à l'égard du régime du Président Abdou DIOUF selon beaucoup d'analystes. D'ailleurs, un ancien jeune meneur, devenu député par la suite dira que c'est cette jeunesse traitée de la sorte à l'époque qui a pu disposer du droit de vote en 2000. Ce faisant, elle a traduit son sentiment de désaveu à son auteur en votant massivement contre lui et en faveur du candidat pour l'alternance : Abdoulaye WADE. Durant les élections présidentielles de 2007, la seule défaite du candidat du parti au pouvoir le Président Abdoulaye WADE dans les localités du pays a été enregistrée à Thiès. Malgré, le budget considérable consenti par son parti pour le contrôle de la « ville rebelle » ainsi que le déploiement de nombreux mouvements de soutien dirigés par des leaders d'opinion (ministres, marabouts, hommes d'affaires...), son ex dauphin Premier ministre et Maire de la ville a très largement gagné à Thiès.

Cette situation due à l'histoire de la ville dans l'évolution politique et sociale du Sénégal ainsi que sa situation géographique stratégique font de Thiès un cadre intéressant et un laboratoire privilégié pour saisir la dynamique sociale au Sénégal. La ville de Rennes, semble revêtir un même intérêt pour saisir l'intelligibilité de la dynamique sociale. En effet, tout comme Thiès, la ville de Rennes est très souvent au devant dans toutes les manifestations de défiances à l'autorité publique ou à des décisions jugées « injustes ». La ville de Rennes s'est déjà distinguée à la deuxième moitié du dix huitième siècle en abritant une campagne contre les représentants de la monarchie absolue et seigneurs ainsi

que la hiérarchie ecclésiastique³⁸. L'une de ses universités à savoir Rennes 2 a symbolisé le lieu de refus des réformes portant sur l'autonomie des universités en 2004. Le projet LMD qui a été proposé pour la réforme des universités était aussi l'objet d'un mouvement de rejet des principaux syndicats d'étudiants. Ce mouvement a paralysé le fonctionnement de la structure académique pendant plusieurs semaines.

C'est de la ville de Rennes que prit départ le front du refus contre le CPE (Contrat premier embauche) avec à la tête certains syndicats d'étudiants puis d'autres mouvements de travailleurs et des associatifs. Il y existe un vivier associatif très dynamique composé de syndicats et de structures appartenant au mouvement altermondialiste qui critiquent le fonctionnement des grandes entreprises et les logiques qui sous-tendent les rapports de production. C'est aussi une ville appartenant à un département (Ille Vilaine) dit de test pour plusieurs décisions importantes. Dans tous les cas, les fiches d'impôts pré remplies ont été expérimentées en France pour la première fois dans cette ville. Il en est de même pour les nouvelles cartes de sécurité sociale. Il en serait de même pour certaines décisions concernant les étudiants qui ont fait l'objet de premières applications à Rennes. On peut citer à ce titre la restriction des heures de travail pour certaines catégories notamment les étudiants étrangers.

D'autres traits de ressemblances entre la ville de Rennes et celle de Thiès sont également remarquables. Ce sont deux villes à forte composante estudiantine avec des infrastructures scolaires et universitaires. La ville de Rennes avec ses deux universités, ses instituts, ses facultés et lycées est un pôle de l'enseignement en France. La commune de Thiès aussi, avec ses écoles, ses lycées et son centre polytechnique, devenu une université, en plus de l'école nationale d'agronomie ainsi que celle de la formation des instituteurs, se distingue en tant que ville estudiantine. Mis à part cet aspect lié à l'enseignement et les études universitaires, ces deux villes ont aussi un autre trait distinctif en commun. En effet, Rennes renferme le plus ancien site de l'entreprise Peugeot-Citroën qui se trouve à La Janais. Ce site a été ouvert en 1961 et accueillait au départ dix mille ouvriers.

³⁸ Cf. CRHISCO, Université Rennes 2, *Le Pays de Rennes, Histoire et identité*, Presses Universitaires de Rennes, 2001, p. 51.

Certains de ses fournisseurs se sont implantés autour de ce site créant des milliers d'emplois et formant un pôle industriel important. Le secteur de l'automobile avec Citroën et ses fournisseurs, distingue la ville de Rennes et en fait un fleuron industriel. Dans le même registre que Citroën et la ville de Rennes, on ne peut évoquer l'histoire de Thiès sans parler de la SNCS (Société Nationale Des Chemins de fer du Sénégal). L'identité de cette ville est liée, ne serait que de par son histoire, à cette entreprise. Elle lui doit son nom de la « capitale du rail ». Elle a été pendant très longtemps une grande pourvoyeuse d'emplois pour la ville de Thiès au même titre que Peugeot-Citroën à Rennes. La liaison par les chemins de fer de Thiès avec certaines grandes villes des pays de la sous région comme Niger à un moment donné ou Bamako(capitale du Mali) a fait de cette ville un carrefour commercial et un lieu de convergence des populations.

Un flux migratoire provenant d'une partie de l'Afrique de l'Ouest s'y retrouvait pour les besoins du commerce de l'arachide. L'essor de la ville et son accroissement rapide sont liés d'ailleurs au commerce de l'arachide et à la construction des chemins de fers Dakar-Saint-Louis et Dakar-Bamako. Ces deux lignes en firent un important centre ferroviaire, puis un carrefour routier. Ces deux éléments que sont l'arachide et la voie ferrée ont attiré le commerce. La première guerre mondiale donna une importance militaire à la ville en plus de sa vocation commerciale et de carrefour de communication. Avec l'installation des ateliers du chemin de fer en 1923, la ville de Thiès commença à avoir une envergure industrielle attirant une main d'œuvre provenant de la sous région³⁹. Cela a influé sur la configuration démographique de la ville de Thiès. Dans la composition démographique, de la ville de Thiès, figure un groupe appartenant à l'ethnie mandingue provenant du Mali : les bambaras. Il s'y est installé durablement au fil des années à force d'y séjourner pour des raisons d'échanges commerciaux.

Ces différents éléments historiques et caractéristiques évoqués traduisent d'une part beaucoup de similitudes entre ces deux villes. Ce qui augure des perspectives de comparaisons intéressantes. De l'autre, il en ressort que ces deux villes sont des baromètres intéressants pouvant servir de cadres pour saisir les dynamiques sociales en cours. Ce sont les éléments objectifs qui expliquent le choix de ces deux villes pour appréhender le

³⁹ Cf. Muriel Devey, *Le Sénégal*, Karthala 2000, p.41.

phénomène de l'appropriation. Un tel objet de recherche pour ce faire, s'appuie sur une base épistémologique soucieuse de pouvoir en rendre compte. Ainsi, le premier élément de la base théorique de cette recherche repose sur l'idée selon laquelle les outils de communication se déploient dans un cadre social déterminé. Ce processus se traduit aussi par le statut d'acteur des usagers.

Dès lors, pour cerner l'intelligibilité du phénomène de l'appropriation, il s'avère opportun d'abord, de ne pas isoler les usages. Ensuite, il est pertinent de les mettre en rapport avec le contexte socioculturel dans lequel ils se développent. Cette posture écarte d'emblée la perspective d'une approche inspirée de l'individualisme méthodologique. Ensuite, l'intérêt se trouve dans l'optique de comprendre dans quelle mesure ce phénomène pourrait rendre compte des réalités et pratiques sociales. En effet, en tant que composante et partie intégrante de ces cadres sociaux, le phénomène de l'appropriation de ces outils de communication incorpore les traits distinctifs de ceux-ci. Ce qui pousse à émettre comme première hypothèse : *l'appropriation de la téléphonie mobile et de l'internet reflète les réalités des cadres sociaux dans lesquels ce phénomène s'observe*. Ce faisant, par le truchement de ce phénomène se laissent voir les rapports sociaux de génération, de genre, de groupes.

Comme deuxième acte de la construction de cette mise en scène sociologique, l'idée de lien entre contexte socioculturel et usages est mis en exergue avec l'évocation de la notion de réincarnation des réalités sociales par l'appropriation. Dans ce cadre, l'appropriation est un phénomène qui implique, le social, le technique, le culturel, l'économique entre autres. Toute saisie scientifiquement pertinente d'un tel phénomène suppose une démarche prenant en compte son caractère multidimensionnel. Cette posture se justifie par le fait que l'intérêt affiché dans cette recherche va au delà de l'univers des TIC. Le projet est de saisir la nature des réalités sociales à travers les usages qui sont faits de la téléphonie mobile et de l'internet. Ce qui nous pousse à émettre la deuxième hypothèse suivante : *l'appropriation des TIC est un phénomène qui s'articule autour d'un univers de totalité*.

En mettant au centre de cette recherche l'utilisateur en tant qu'acteur doté d'intentions, de logiques et des capacités d'interprétations, se pose un enracinement de fait dans la tradition des fondateurs de la sociologie des usages. C'est le cas en particulier dans l'acception de l'appropriation chez Philippe BRETON et Serge PROULX⁴⁰ qui ont beaucoup inspiré la base épistémologique sur laquelle repose cette recherche. Toutefois, une distance est prise par rapport aux dérives de l'individualisme méthodologique et des tendances au sociologisme qui ont surtout caractérisé le début de la sociologie des usages. Les usages et l'appropriation ne sont pas seulement réductibles à la volonté de l'utilisateur. Ce qui signifierait une négation des effets de la socialisation, du vécu socioéconomique et des facteurs externes qui participent à construire le processus de l'utilisateur.

Dès lors, cette recherche pose également le rapport entre les usagers et l'objet technique. En centrant cette recherche sur l'appropriation de l'outil Internet, il ressort de manière inévitable les rapports complexes entre ces deux entités. Ainsi, les outils techniques en tant que protocole et ensemble de propriétés sont aussi des parties intégrantes du processus de l'appropriation. A ce titre, il faut inclure la dimension superstructurelle des outils techniques qui renferment aussi un ensemble d'imaginaires et de visions du monde. Ces imaginaires ne sont pas d'une seule nature comme le précise Patrice FLICHY:

« les travaux contemporains d'histoire et de sociologie des techniques ont pour la plupart abandonné la perspective traditionnelle qui envisageait le travail de l'inventeur comme la concrétisation d'une intuition initiale. Dans cette approche, on considèrerait que parmi les différentes solutions pour concevoir un dispositif technique, une l'emportait sur les autres à cause de sa supériorité intrinsèque. Dans une telle perspective, l'idée initiale est donc centrale et la suite du processus ne pose pas de problème particulier »⁴¹

⁴⁰ Philippe BRETON et Serge PROULX, opcit, 2002.

⁴¹ Patrice FLICHY, « La place de l'imaginaire dans l'action technique. le cas de l'internet », *Réseaux*, n°109, 2001 p.53.

Cette rupture épistémologique dans la pensée s'impose dans le domaine de la téléphonie mobile ou de l'internet par exemple. Ces cadres d'analyse dépassent une intention commune pour aboutir à une vision ou un imaginaire collectif. Cet imaginaire est à la fois l'œuvre des concepteurs et celles des usagers. Cette façon de concevoir la réflexion sur la technique s'apparente quelque peu aussi à celle de Dominique BOULLIER. Il considère que la question de l'appropriation fait ressortir un processus non unidirectionnelle. Elle traduit « *une combinaison de styles qui fait apparaître de multiples marquages sociaux* »⁴². De ce point de vue, il y'a d'une part, dans le processus de conception de l'outil technique, le concepteur qui élabore en même temps que son produit un « *usager-type* ». Dans cet ordre d'idées, l'objet technique est conçu avec une ou des fonctionnalités déterminées dans l'esprit du concepteur, nécessitant dès lors un minimum d'initiation pour l'utiliser.

De l'autre, l'utilisateur réinterprète la procédure technique pour produire « *un style* ». Pour ainsi dire, l'appropriation est aussi bien un rapport social qu'un apprentissage technique⁴³. L'idée de réinterprétation du dispositif technique par l'utilisateur implique la prise en compte des singularités. Ce faisant les usages des TIC ne correspondent pas forcément toujours avec l'idée initiale des concepteurs ou des vulgarisateurs. Dès lors se posent de nombreuses questions à savoir : quels types d'usages sont effectivement développés par les usagers des TIC ? Quels types de rapports entretiennent-ils avec ces objets techniques ? En effet, les usagers sont dotés d'habitus, d'un ensemble de capitaux (culturel, économique et symbolique notamment) qui structure leur vie sociale en partie. C'est à partir d'un ensemble de codes acquis par le processus de socialisation, par leur itinéraire personnel que les usagers structurent aussi leurs rapports avec les outils techniques particulièrement la téléphonie mobile et l'internet.

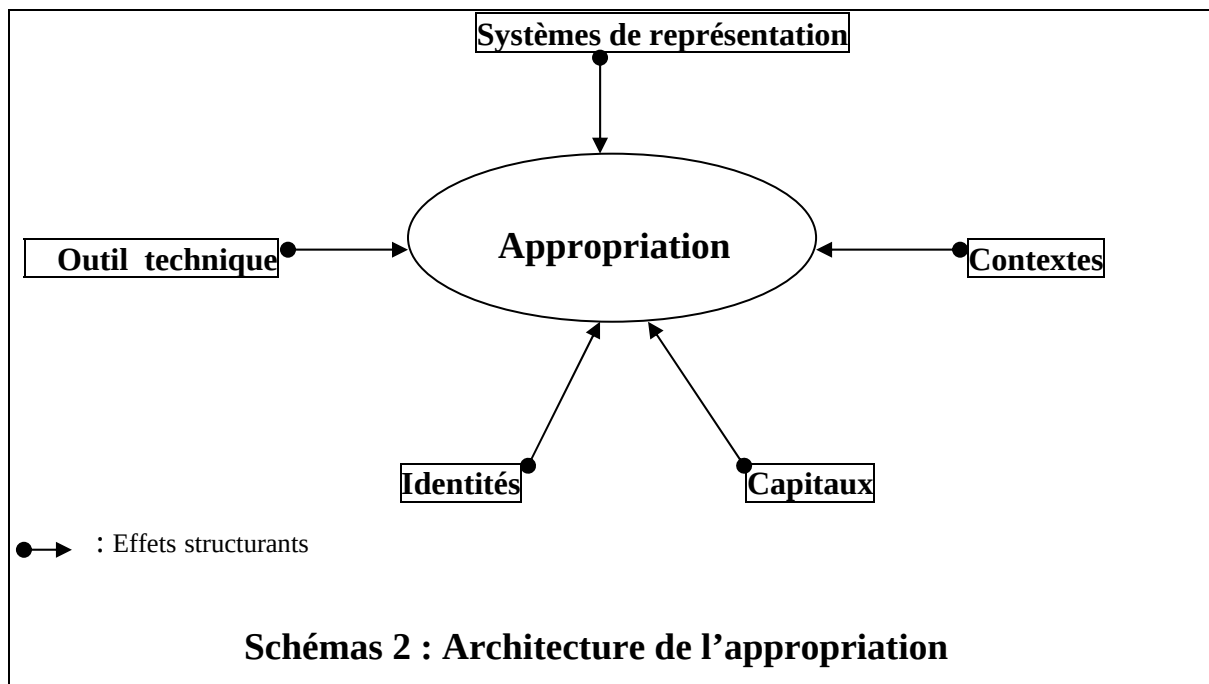
Ce qui conduit à émettre une troisième hypothèse : *l'appropriation du téléphone portable et d'internet reflète les traits identitaires des usagers*. Une telle acception implique naturellement une référence à l'approche du social par Pierre BOURDIEU. Deux notions principales de son œuvre occupent une place centrale dans ce travail. Il s'agit des

⁴² Cf. Dominique BOULLIER, *L'effet micro ou la technique enchantée, rapports de génération et pratiques de la micro-informatique dans la famille*, LARES, Université Rennes 2/CCET, 1984.

⁴³ Ibid,

notions : « capital » et « habitus ». Par ailleurs comme l'atteste Guy JUCQUOIS, la méthode comparative implique un regard global et totalisant ⁴⁴. Ce n'est pas par hasard si le point central de cette recherche porte sur le caractère totalisant du phénomène de l'appropriation. Ce qui aboutit à une autre conséquence dans les choix d'articulation théorique de cette recherche.

En soulignant le caractère totalisant de l'appropriation, un parallélisme s'établit avec l'acception du phénomène social chez Marcel MAUSS. A partir de son travail sur le don, il a montré comment le phénomène social pouvait mettre en branle toute la société à travers ses différentes composantes et sphères. Il a ainsi poursuivi dans la même perspective qu'Emile DURKHEIM, l'entreprise de définition des contours de la discipline en contribuant à dégager les caractéristiques de son objet dont son aspect totalisant. Ce qui aboutit à l'idée de « *phénomène social total* », en s'appuyant sur l'expérience du don. Le caractère totalisant du fait social défini par Marcel MAUSS sert de base à cette recherche pour légitimer la configuration donnée à l'appropriation dans cette recherche.



⁴⁴ Cf. Guy JUCQUOIS, opcit, 2000, p.10.

Ce travail s'inscrit dans la logique de l'esprit scientifique défendue par Gaston BACHELARD. Selon celle-ci : « *il faut affirmer que tout n'est pas possible, dans la culture scientifique, et qu'on ne peut retenir du possible dans la culture scientifique que ce dont on a démontré la possibilité* »⁴⁵. A ce titre, pour prétendre au critère de scientificité, toute saisie d'un phénomène devrait répondre à une triple exigence. Elle doit d'abord, faire l'objet d'une conquête épistémologique. Ensuite, elle doit impliquer une construction pour faire ressortir les contours et questions essentielles et approches servant d'entrée. Ces deux premiers critères sont les principales préoccupations qui ont présidé aux développements dans les points précédents. Enfin, elle exige de la part du chercheur une confrontation avec la réalité c'est-à-dire une constatation. Dès lors, il s'avère crucial de mener une investigation empirique après ces premières étapes faites de conquête et de construction de l'objet. La dernière étape à savoir la constatation, passe par une démarche et des outils d'investigation empirique c'est-à-dire une méthodologie susceptible de permettre d'appréhender le phénomène auquel cette recherche s'intéresse.

I.3. Méthodologie.

Le travail scientifique se distingue des activités ordinaires par la façon d'appréhender son objet. C'est tout l'intérêt que revêt la démarche dans le cadre d'un travail scientifique. Mais le travail scientifique n'a de sens aussi que par rapport à l'usage d'outils et de techniques adaptés afin de bien cerner son objet. C'est l'investigation empirique ou l'expérimentation qui sont ainsi évoquées. Cette exigence scientifique a été de mise dans cette recherche. Celle-ci a été menée suivant trois étapes traditionnellement liées dans un travail scientifique notamment en sciences humaines et sociales. Ces trois étapes sont : l'exploration, l'investigation empirique et le traitement des résultats.

⁴⁵ Cf. Gaston BACHELARD, *La conquête de l'esprit scientifique*, Librairie philosophique J. VRIN, 1993, p.221.

1.3.1. Démarche.

Conformément à l'acception retenue du phénomène de l'appropriation c'est-à-dire l'intégration des différents éléments ayant des traits symboliques, techniques, culturels et sociaux, la démarche choisie s'inscrit dans une triangulation des méthodes. Les outils de recherche utilisés s'inspirent de la tradition sociologique à savoir les enquêtes quantitatives mais aussi qualitatives. Certains procédés ethnographiques (observation en situation, immersion) empruntés à l'école américaine de sociologie ont également servi dans la phase de l'expérimentation. C'est le cas aussi d'entretiens informels à Rennes suite à des difficultés d'avoir des autorisations d'enquêter dans certains lieux de connexions.

La recherche documentaire a aussi joué un rôle important en permettant d'accéder à des travaux déjà réalisés. Certains ouvrages généraux consultés ont permis d'avoir un état des lieux dans le domaine de la sociologie des usages. Cette recherche s'est articulée autour d'un va et vient incessant entre travail documentaire et investigation empirique. Ce fut un éternel déconnexion et reconnexion aussi bien empirique que documentaire qui ont vu se féconder mutuellement ces deux étapes du travail. L'abonnement à certaines revues électroniques et l'accès à certains sites consacrés à la question ont été d'un grand apport pour ce travail. C'est notamment le cas de certains sites et revues sur les TIC au Sénégal comme « Batik » de l'organisme OSIRIS (Observatoire sur les système d'information des réseaux d'informations du Sénégal), le bulletin du CODESRIA (Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Economiques et Sociales) ou le réseau « Africanti » ont permis de pallier l'impossibilité d'être sur place.

Ces revues et sites donnent non seulement les évolutions et les usages des TIC mais aussi les comptes rendus de recherches et études dans ce domaine. Certains sites français comme celui de « SOFRES », de MARSOUIN ou de l'INSEE ont aussi été consultés. D'autres articles et reportages émanant des médias traditionnels ont également apporté des éléments intéressants. En fin de compte, les données empiriques ont apporté consistance, base et forme à la théorie d'une part. De l'autre, les systématisations effectuées ont aussi

été non seulement des sources d'affinement des données empiriques mais aussi une base de questionnement par rapport au caractère brut de celles-ci.

I.3.2. L'investigation empirique.

L'investigation empirique s'est effectuée suivant trois phases importantes car ayant permis d'évoluer avec les questionnements de départ. Il s'agit d'abord de l'exploration qui correspond à la découverte des idées et acteurs qui tournent autour de notre problématique. Ensuite, il y a eu une phase d'investigation empirique correspondant au recueil de données et une confrontation des hypothèses avec la réalité des faits. Enfin, la dernière phase consistait à l'analyse et au traitement des données recueillies.

I.3.2.1. L'exploration.

Cette étape correspondait avec un premier contact vis-à-vis des écrits sur la thématique de recherche afin de trouver les différentes approches qui en parlent. Elle correspond à ce que Raymond QUIVY et Van CAMPENHOUDT désignent par l'expression « *faire le point* » ou l'état des lieux sur la question. Ces deux auteurs décrivent cette phase en ces termes :

« Ce premier temps consiste à mettre à plat et à comparer les différentes approches du problème telles qu'elles se sont manifestées à partir de la phase exploratoire. Lorsqu'on aborde une question dans le cadre d'un travail de fin d'étude ou d'une recherche, le minimum est de s'informer des grandes lignes des champs scientifiques dans lesquels ce travail ou cette recherche s'inscrit »⁴⁶.

⁴⁶ Raymond QUIVY et Van CAMPENHOUDT, *Manuel de recherche en science sociale*, DUNOD, 3^{ème} édition, 2006, p.96.

Mais cette étape a été également l'occasion d'un premier contact direct avec le terrain et les acteurs qui sont au cœur de l'objet de recherche. Dans ce cadre, des entretiens ont été menés avec des personnes ressources sur la question. La phase d'exploration pour la ville de Thiès a posé un problème du fait de l'impossibilité de pouvoir s'y rendre avec une certaine régularité. Ce faisant, le déplacement à Thiès pour la première année de recherche n'a pu se faire. Mais ce facteur handicapant a été compensé par une expérience antérieure. En effet, nous avons fait un stage dans l'organisme Trade Point Sénégal de Thiès. Ce stage avait pour objectif d'identifier les enjeux suscités par l'avènement des TIC dans le développement local à Thiès. Les expériences tirées avec ce stage étaient intéressantes. Elles ont permis de pouvoir forger des bases de réflexion par rapport à ce thème.

Ce stage avait permis d'établir un contact direct avec le Responsable de la structure locale de cet organisme à Thiès. Celui-ci en tant que spécialiste formé dans le domaine de la communication et exerçant dans le cadre de l'appropriation des TIC dispose d'un profil intéressant. En effet, en tant que théoricien et praticien, il constituait une personne ressource et interlocuteur avec qui des échanges d'un grand apport ont pu se faire. Les acquis d'une recherche sur l'appropriation de l'internet à Thiès en 2002 ont aussi servi dans la phase de construction du thème de la thèse. Cette recherche a permis la rencontre avec certains spécialistes et acteurs dans ce domaine. Ainsi, des entretiens ont été menés avec ces derniers. C'est le cas du Responsable de DYNA entreprise à Thiès, une structure d'accompagnement des acteurs de développement locaux, qui incluait un volet sur l'accès aux TIC. Des investigations empiriques ont été effectuées également pour interroger à travers des entretiens exploratoires des acteurs autour des thèmes assez ouverts.

Dans ce cadre, des entretiens avec des responsables de cybercafés ont été effectués. Ceux-ci en tant qu'informateurs clés, connaissant bien leurs espaces de connexion et les réalités du terrain sont des interlocuteurs parfois incontournables. Cette phase a correspondu avec un premier contact avec les lieux de recherche. L'accès à des publications d'information sur les TIC au Sénégal à travers le réseau OSIRIS a été aussi d'un apport intéressant à cette phase de la recherche. Des données de recherche sur Internet ont conduit à découvrir certains auteurs sur la question telle que Annie

CHENEAU-LOQUAY. Des échanges et contacts établis par emails ont permis de tirer profit de ses expériences sur le terrain en Afrique et particulièrement au Sénégal. Ce fut le cas aussi avec des chercheurs confirmés ou doctorants qui travaillent dans cette thématique et appartenant à des réseaux de recherche sur le thème de l'appropriation des TIC.

Par ailleurs, des entretiens et contacts ont été établis avec d'autres doctorants sur ce champ de recherche. Ce fut le cas avec un doctorant en droit menant des recherches dans le domaine du droit des affaires sur la question de l'internet. Ce contact a permis d'avoir un accès à certaines données bibliographiques. Il en est de même pour un sociologue qui officie dans le domaine des usages des TIC dans un programme d'une ONG. Il s'agit d'un responsable du volet de l'appropriation de l'internet dans des milieux populaires à Dakar avec le programme Ecopole de l'ONG « ENDA Tiers monde ». Des échanges d'expériences avec deux autres chercheurs qui ont eu à travailler dans ce domaine ont apporté des éléments théoriques et empiriques. Leurs apports ont été intéressants notamment dans la constitution de la bibliographie et dans l'accès à leurs travaux sur la thématique de l'appropriation des TIC. Les échanges avec eux sur le thème de recherche ont permis une confrontation avec certaines idées de départ.

A Rennes, la phase exploratoire s'est déroulée durant toute la période 2003 et dans le premier semestre de 2004. Ce faisant, il fallait d'abord repérer les emplacements des lieux d'accès publics, ce qui n'était pas forcément une chose aisée. La démarche adoptée consistait d'abord à observer l'environnement de connexion : le lieu, les prix, le profil des usagers ainsi que les flux de fréquentation. Ensuite, les lieux de connexion de l'université ont été mises à contribution pour aborder des usagers de manière informelle. Enfin, des entretiens ont pu être faits avec des usagers choisis librement, la nature des échanges étaient de type informel. Les personnes ressources rencontrées sont d'abord, David CARRUTHERS, un responsable de l'association BUG. Cette association basée au cours des Alliés de Rennes travaille dans l'objectif de participer à la démocratisation de l'internet à Rennes. Leur démarche consiste à initier à l'informatique et à la navigation sur internet certaines couches défavorisées.

A travers un projet porté en commun avec un collaborateur, une rencontre a été effectuée avec un élu chargé des TIC à la commune de Rennes. Ce fut l'occasion, pour avoir un point de vue d'un institutionnel sur la question des TIC à Rennes. Une autre rencontre a été organisée avec un acteur officiant à Rennes et ayant effectué des recherches dans le domaine des usages d'internet. La phase exploratoire a permis de peaufiner la problématique et de choisir les orientations pour cette recherche. Ainsi, s'est effectué le choix des variables susceptibles de permettre la saisie de l'intelligibilité de l'objet de recherche. Mais, malgré toutes les informations recueillies, les angles d'attaques précises et tranchées sur la question de l'appropriation n'étaient pas toujours au rendez-vous. Ainsi, le choix opéré était de privilégier une orientation générale impliquant différentes variables dont l'âge, le genre, la situation socioprofessionnelle, le niveau d'instruction. Ce choix correspond aussi à une approche inspirée du modèle hypothético déductif. Il consiste à une construction en partant de l'observation d'indicateurs de nature empirique. A partir de ce moment, la construction de nouveaux concepts, de nouvelles hypothèses ainsi que celle du modèle d'analyse a pu s'opérer. Les termes de la recherche devenaient dès lors modulables par le contact avec la réalité empirique.

I.3.2.2. L'enquête de terrain.

L'intérêt porté à la fois aux représentations et aux pratiques, en ce qui concerne le phénomène de l'appropriation des TIC, a conduit à utiliser différents outils de collecte de données. Il s'agit d'abord du questionnaire bâti autour des grandes variables sociologiques choisies et précédemment citées. En plus du questionnaire, le guide d'entretiens a été utilisé dans la phase de collecte des données empiriques. Le questionnaire est conçu autour des images symboliques auxquelles les usagers associent les deux outils de communication. Il comporte en outre une rubrique dans laquelle, l'utilisateur interviewé est appelé à décrire les types d'usage qu'il fait de l'outil technique considéré. Le premier volet implique des questions ouvertes avec une grande liberté de l'enquête. Le second volet quant à lui concerne surtout des questions fermées avec des réponses semi-guidées. Cette

option est justifiée par un souci de faciliter le dépouillement des données d'autant plus que le nombre des personnes à enquêter était élevé. Ce qui nous ramène à l'échantillon.

La phase de la définition de l'échantillon de l'enquête était délicate pour plusieurs raisons. D'abord, cette recherche porte sur une comparaison entre deux villes différentes selon plusieurs points de vue (économique, social et culturel). Cette différence s'explique aussi par les modes et lieux d'appropriation des outils de communication notamment internet. Le choix du cadre de recherche était du coup problématique en ce sens qu'il fallait respecter la règle l'équité dans la comparaison. Ensuite, s'agissant des lieux d'accès publics aussi bien à Rennes qu'à Thiès, il est difficile d'estimer une base de sondage fiable. La fréquentation des lieux d'accès public varie suivant les périodes de la journée, de la semaine voire de l'année. Pour éviter ces difficultés majeures dans la définition d'une base de sondage, l'option retenue était de choisir un échantillon illustratif dans chaque ville : 200 personnes à Thiès et 150 à Rennes.

A ces échantillons, il a été appliqué un système de quotas tenant compte des spécificités démographiques de ces deux villes notamment l'âge et le genre. Des questionnaires ont été conçus suivant chaque ville en tenant compte de leur spécificité. Le questionnaire est plus long à Thiès, car les enquêtes se sont effectuées dans un contexte bien déterminé à savoir les grandes vacances. Ce qui pouvait permettre de disposer d'un temps plus long pour s'entretenir avec les enquêtés. La plus grande connaissance du milieu thiessois a été aussi déterminant dans la confection du questionnaire. En plus, le besoin de passer par des démarches officielles pour interroger les individus ne s'y impose pas. L'informel pouvait être très opérant dans certains des cas. A Thiès, l'administration du questionnaire a été effectuée avec l'apport d'enquêteurs (proches, connaissances, parents) étudiants en vacances pour la plupart. Ils ont été rémunérés pour leurs services avec une somme symbolique. Ce qui pouvait être précieux en période de vacances surtout si l'on considère la parité entre l'Euro et le franc CFA.

Ils étaient au nombre de cinq et ont effectué l'enquête quantitative avec le questionnaire. Chaque enquêteur a été orienté vers un cybercafé parmi les cinq que compte le Centre ville situé dans le quartier Escalé. Ainsi, pour un échantillon de 200 personnes,

chaque enquêteur s'est retrouvé avec un nombre de quarante enquêtés. A Rennes, le lieu de résidence durant l'essentiel du déroulement de la recherche, le recours à des enquêteurs n'a pas été effectué. Toutefois après avoir testé le questionnaire initial, il paraissait opportun de l'adapter au contexte rennais à cause du temps que son administration devait impliquer. Ce faisant, il fallait évacuer certaines questions tout en s'évertuant à conserver la précision du questionnaire. L'enquête s'est effectuée dans six lieux de connexion correspondant à trois types d'accès différents. L'espace connexion de France Télécom de la place « République » jusqu'en 2004, les téléboutiques de Villejean, du Triangle, de la rue d'Antrain, les espaces multimédias du centre ville et de Villejean. Au total, 150 questionnaires répartis dans ces six lieux de connexion ont été administrés. Etant donné que le travail portait aussi bien sur l'outil internet que sur la téléphonie mobile, un critère a été choisi par souci d'efficacité. Ainsi, pour se prêter à l'entretien, il fallait être à la fois détenteur de téléphone mobile et usager d'internet.

Le questionnaire comportait deux volets à savoir un, relatif à la téléphonie mobile et un autre sur internet. Il comportait aussi trois rubriques à savoir l'identification sociologique, les images associées à chaque outil et les types d'usages. Après enquêtes, les réponses ont été dépouillées et traitées à l'aide de l'outil informatique. A ce titre, des tableaux et graphiques ont été confectionnés pour servir d'illustration. Pour pouvoir appréhender les autres éléments du phénomène de l'appropriation des guides ont été utilisés pour des entretiens avec des personnes susceptibles d'apporter des éléments intéressants pour la compréhension du phénomène. D'autres ont été effectués avec le chef du réseau internet à la SONATEL de Thiès. Il en est de même pour chaque responsable des structures qui gèrent les cybercafés à Thiès. Un entretien avec le directeur de la station Trade Point de Thiès, une des premières structures de vulgarisation d'internet à Thiès, a été également effectué. C'est le cas aussi pour le directeur de Dyna Entreprise de Thiès. Par ailleurs, un entretien a été effectué avec le responsable du réseau Alizé GSM, le principal opérateur de la téléphonie mobile à Thiès.

A Rennes, quinze entretiens qualitatifs ont été menés à l'aide d'un guide avec des usagers choisis suivant un certain nombre de critères comme l'âge, le genre la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance. Des entretiens avec des responsables associatifs

comme ceux de BUG à Rennes. Une immersion dans certains groupes comme la communauté mouride qui dispose d'une structure assez dynamique à Rennes s'est aussi effectuée notamment en 2004. D'autres immersions ont été effectuées durant les rencontres « Dazibao » à Anatole France et à la salle de Liberté à Charles De Gaulles. Des entretiens groupés ont été menés à Thiès avec certaines catégories sociologiques comme des lycéens, des adultes, cadres et oisifs, des femmes, des chômeurs à des moments opportuns. Des moments de détente comme à l'heure des « trois normaux »⁴⁷ ont été mis à profit pour faire des entretiens semi structurés sur des thèmes concernant les représentations d'internet, la téléphonie mobile et les usages.

Les entretiens au nombre de cinq dans des lieux différents réunissaient entre six et neuf personnes qui discutaient librement des points définis. Ces entretiens ont pu s'effectuer avec des jeunes hommes et femmes ainsi qu'avec des personnes plus âgées. Un panel représentant ces différentes catégories sociales a pu être réunis en même temps. Ils ont été transcrits par la suite de manière classique avec le procédé d'écoute et de retranscriptions écrites des documents sonores. S'agissant de l'observation, la démarche consistait à se présenter dans un lieu d'accès en tant qu'utilisateur. Une fois à l'intérieur, une observation directe de l'environnement général de l'usage était effectuée. L'intérêt de l'observation portait sur l'état de l'équipement, le profil des usagers mais aussi le décor. Cette observation se faisait aussi dans le cadre d'une immersion qui consistait à se servir du statut de client comme prétexte pour établir un contact désengagé avec les autres usagers.

Cette technique a été d'un grand apport à Rennes compte tenu des contraintes et difficultés rencontrées sur les lieux d'enquête. Certains responsables de lieux d'accès n'étaient pas favorables au fait d'aborder leurs clients. Selon eux, cela pouvait être une source d'entraves à leurs affaires puisque gênant la quiétude de leurs clients. Par ailleurs, il s'est aussi agi de converser avec des internautes dans des sites de chat et de rencontres. Ce fut le cas pour les principaux sites de rencontres sénégalais qui ont été l'occasion de

⁴⁷ Cette appellation désigne la dégustation du thé au Sénégal, c'est souvent après le repas de la mi-journée. Le thé provenant de la Chine est bouilli et servi sucré à trois reprises généralement. La première tasse a un goût amer et fort, tandis que la seconde et la troisième sont plus sucrée légère. Elles se prennent avec de la menthe ou de la vanille. La dégustation du thé est aussi un moment de détente qui est devenu pour certains jeunes un passe temps pour noyer leur oisiveté.

susciter des débats sur des centres d'intérêts concernant la thématique de recherche. Ce procédé a été parfois fructueux d'autant plus que l'investigation était désengagée, accordant ainsi une liberté aux intervenants. Celui-ci consistait à user de pseudonymes occidentaux pour engager un échange avec des internautes choisis au hasard pour comprendre les motivations de l'usage.

C'est aussi un « lieu » intéressant pour saisir les points de vue sur certains thèmes comme l'émigration, la situation politique ou les référents culturels. Il a été expérimenté également dans certains sites de rencontres français choisis. C'est cet ensemble d'outils et de techniques variées qui a été choisi pour la collecte de données sur l'appropriation. Il ressort de ce travail d'investigation empirique cette systématisation qui s'articule autour de trois parties. Les deux premières concernent l'appropriation de la téléphonie mobile et de l'internet entre les villes de Thiès et de Rennes. Elles font ressortir les représentations que les usagers se font de ces deux outils. Les logiques d'usages sont ainsi traitées suivant les variables sociologiques choisies dans cette recherche. La troisième partie quant à elle, est centrée sur les apports de cette recherche par rapport au débat sur l'appropriation.

Première partie :

**L'APPROPRIATION DE
LA TELEPHONIE MOBILE
DANS LES VILLES DE
RENNES ET DE THIES.**

La saisie de l'appropriation d'une technique de communication, implique une prise en compte de deux dimensions. Il s'agit de la dimension symbolique et une autre en rapport avec les pratiques. Tout usage s'accompagne en amont et au cours de l'action d'une image abstraite qui structure voire oriente le rapport avec l'outil considéré. Ainsi tout usager de la téléphonie mobile en se dotant de cet outil et en l'utilisant à des fins déterminées lui colle une ou des images abstraites en rapport avec son univers mental. L'individu se sert de cette imagerie abstraite comme socle et base pour élaborer les usages en fonction de ses attentes et à des fins qui lui conviennent. Le rapport qu'un usager entretient avec un outil technique est toujours sous-tendu par ces deux dimensions fondamentales au moins. La première correspond à une attitude mentale c'est-à-dire un processus de symbolisation de l'outil. Tout usager se fait une ou des représentations particulières du téléphone portable. Celle-ci associe à l'outil des images qui orientent et structurent l'usage de l'outil.

La seconde dimension correspond à l'usage qui est une variante de la première d'ordre symbolique. Les types d'usage sont les faits observables de l'appropriation de la téléphonie mobile. Des formes d'usages obéissent à des logiques qui entretiennent des rapports de continuité et/ou de rupture avec les représentations. C'est alors une perspective constructiviste qui s'élabore autour des usages et des représentations de la téléphonie mobile. L'appropriation est alors une chaîne dont les maillons constituent l'image symbolique à laquelle l'outil est associé d'une part et de l'autre les types d'usage qui en sont faits par les usagers. Nous souscrivons ainsi, à la conception de Serge PROULX et Philippe BRETON⁴⁸ qui conçoivent l'appropriation comme un processus dont le trait distinctif est d'une part, une maîtrise cognitive et technique et d'autre part, une intégration significative et créatrice de celle-ci dans la vie quotidienne de l'usager.

⁴⁸ Serge PROULX et Philippe BRETON, *L'explosion de la communication à l'aube du vingt et unième siècle*, Edition Boréal 2002

Chapitre 1. LES REPRESENTATIONS DU TELEPHONE PORTABLE DANS LES VILLES DE RENNES ET THIES.

A travers les usages qu'ils font de la téléphonie mobile, les usagers lui associent toujours des représentations particulières. Celles-ci sont à mettre en rapport avec des composantes d'ordres individuels mais aussi culturels. Les représentations auxquelles les usagers associent la téléphonie mobile varient suivant les univers culturels auxquels ceux-ci se réfèrent. Ce rapport comparatif des représentations de l'outil suivant les univers culturels peut traduire des constantes et similarités à bien des égards entre la ville de Rennes et de Thiès. Il peut toutefois faire apparaître, comme c'est la plupart des cas, des spécificités dans chaque entité culturelle et chez chaque individu. Dans ce cadre, se pose une tendance à la démocratisation de la téléphonie mobile entre ces deux espaces culturels. Aujourd'hui aussi bien à Thiès qu'à Rennes, le téléphone portable a cessé d'être cet outil réservé à une élite ou à une catégorie d'individu déterminé. Il est accessible aux différentes couches de la société et transcende les classes sociales, les genres ou les générations.

Cette démocratisation voire popularisation traduit deux situations contradictoires. A Rennes, cette popularisation de l'outil traduit une symbolique orientée surtout vers l'utilitaire. Par contre, à Thiès, cette tendance vers la popularisation de l'outil s'atténue du fait d'une fascination des produits provenant de l'occident. Dans la société sénégalaise et particulièrement à Thiès, c'est moins le fait de posséder un portable qui est un phénomène marquant. C'est plutôt, le fait de posséder un téléphone portable d'un genre particulier en l'occurrence, celui qui porte les traits des dernières innovations qui transparaît avec la popularisation de cet outil de communication. Un tel genre de téléphone portable, dont le prix est en déphasage avec les réalités socio-économiques du pays, qui vient de l'occident par le truchement d'un proche émigré, procure à son propriétaire un sentiment de distinction.

Ainsi, c'est le sentiment de fascination et de survalorisation de l'occident qui se réincarne en s'incorporant dans l'acte de posséder certains types de téléphone portable. Ce

faisant, la téléphonie mobile devient un outil d'expression et d'extériorisation pour l'utilisateur qui fait ressortir sa personnalité de base. Le rapport symbolique avec le téléphone portable fait ressortir quatre types de réalités observées. Les rapports entre cet outil et les usagers reflètent d'abord une démocratisation voire une popularisation. Ensuite, il traduit une affirmation des traits identitaires significatifs des usagers. Cet outil, tout en traduisant les spécificités individuelles par les identités qu'il reflète, fait apparaître aussi une souscription d'un individu à des groupes ou réseaux de sociabilités. Ce faisant, le téléphone portable est un outil de communication individuel dont les usages s'orientent d'une part vers des fins collectives. Enfin, cet outil traduit une quête d'un îlot d'intimité que l'utilisateur s'attache à conquérir dans un océan d'espaces de sociabilité auxquels il a pourtant souscrit. Ainsi, s'opère une dialectique entre l'individuel et le collectif que les usages de l'outil font ressortir.

1.1.1. Les modalités d'appropriation comme reflets des modèles de société.

Posséder un téléphone portable est aujourd'hui un phénomène banal aussi bien à Thiès qu'à Rennes au-delà des différences socio-économiques d'existence entre ces deux villes. Au départ, marque d'aisance sociale ou d'appartenance à un rang social élevé, l'accès au téléphone portable s'est démocratisé et est en phase de se populariser voire de se banaliser. « *Le portable a quitté le rayon des gadgets élitistes à la mode pour devenir celui des biens personnels quasi indispensables au même titre que la montre ou la voiture* »⁴⁹. Le statut du téléphone portable connaît quasiment ce même sort de « démocratisation » dans ces deux espaces sociaux. Toutefois, les raisons pour expliquer cet état de fait ne sont pas forcément les mêmes. En effet, si la popularisation du téléphone portable est liée en grande partie à la multiplication des opérateurs à Rennes, elle est due à Thiès à d'autres causes.

⁴⁹ Cf. Karyn POUPEE, *La téléphonie mobile*, PUF, 2003, p.p.7-8.

En faisant un rapport entre le niveau de vie et le prix des appareils, on se rend compte, qu'ils sont supposés être plus accessibles en France qu'au Sénégal, à Rennes qu'à Thiès. Rennes appartient à un pays reconnu parmi les pays les plus riches du monde. Malgré les difficultés économiques marquées par un déficit budgétaire, une délocalisation d'entreprises entre autres, la France est positionnée à la 16^{ème} place sur 177 dans le classement des pays selon l'Indicateur du développement humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)⁵⁰. Thiès par contre est une ville du Sénégal qui appartient depuis la fin du 20^{ème} siècle au groupe peu enviable des PMA (Pays les moins avancés). Il se positionne 157^{ème} place de ce classement du PNUD⁵¹. Le SMIC mensuel Brut pour 169 heures de travail équivaut à 1357,07 euros correspondant à 8,03 euros par heure en France. Au Sénégal, il est de 45 000 FCFA par mois (69,23 euros). L'espérance de vie moyenne en France est de quatre vingts ans⁵² alors qu'au Sénégal, il n'est que de cinquante trois ans⁵³.

En plus de cette différence du point de vue économique, il s'y ajoute le fait que les grandes entreprises qui fabriquent les téléphones sont représentées en France ou dans des pays limitrophes et forment parfois avec les opérateurs des alliances stratégiques. A ce jour, il n'existe pas d'entreprises ayant pour vocation de fabriquer de téléphone au Sénégal, même si les opérateurs sur place collaborent avec certaines d'entre elles. L'éloignement des pays dans lesquels sont fabriqués les appareils téléphoniques tant du point de vue géographique qu'économique se répercute sur les coûts d'accès à ces outils dans les pays du Sud. Outre les coûts de fabrication de ces outils, il faut inclure les frais de transport ainsi que les taxes douanières. Au final, le prix de l'appareil devient élevé, si l'on prend en compte le niveau de vie dans le pays et particulièrement dans la ville de Thiès⁵⁴.

⁵⁰ Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) est un organisme des Nations Unies dont le siège se trouve à New York. Créé en 1965 par l'Assemblée Générale. Sa vocation est de travailler en collaboration avec plus de cent cinquante gouvernements et des agences intergouvernementales pour améliorer le niveau de vie, de réduire l'analphabétisme et d'augmenter le taux de croissance dans les pays du Sud. Fonctionnant à partir de fonds provenant de contributions volontaires des gouvernements, il présente un compte rendu une fois par an à l'Assemblée Générale et tous les six mois au Conseil Économique et Social. Chaque année le PNUD sort un classement des pays en fonction de leur niveau de développement. Trois critères sont pris en compte pour ce classement : l'espérance de vie moyenne à la naissance pour un pays, le taux d'alphabétisation des adultes et le niveau de vie mesuré par le PIB par habitant.

⁵¹ Cf. PNUD, *Rapport IDH*, 2005.

⁵² Cf. INSEE, *Données 2005* dans le site www.insee.fr

⁵³ Cf. Direction des statistiques et prévisions, *Projection 2005*.

⁵⁴ Ici, bien évidemment, nous faisons état des coûts d'importation des produits, vu l'absence d'unités de fabrication et de conception au Sénégal. Par ailleurs, il faut remarquer que dans le processus de conception de ces outils c'est

Par contre à Rennes, tout comme dans le reste de la France, l'offre en matière de téléphonie mobile est diversifiée. Plusieurs opérateurs se disputent le marché de la téléphonie mobile constitué d'une clientèle très différenciée. Toutes les catégories sociales utilisent aujourd'hui le téléphone portable quoi que les usages qu'ils en font soient divers. Le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile s'élève à 52 millions en France au 31 mars 2007⁵⁵. La diversité des usagers fait que ces différents opérateurs tels que Orange, SFR ou Bouygues multiplient les offres de promotion pour élargir leur clientèle et pour s'ouvrir à toutes les catégories sociales. Dans cette situation concurrentielle, les opérateurs sont dans un marché très incertain quant à la consolidation de la clientèle. Ce climat concurrentiel est un effet de la dérégulation opérée dans le domaine des télécommunications en France.

En effet, les 13 et 18 juin, l'Assemblée nationale française puis le Sénat ont voté la loi de réglementation des télécommunications. Promulguée le 26 juillet, elle ouvrait le marché des télécommunications aux opérateurs et aux fournisseurs de services⁵⁶. La situation de monopole dont jouissait France Télécom depuis sa création au cours des années 80, est rompue avec l'arrivée de nouveaux opérateurs concurrents notamment dans la téléphonie mobile. C'est une nouvelle donne qui bouleversa profondément le secteur des télécommunications en France. A ce titre note Pierre MUSSO : « *la mise en concurrence, la multiplication des services offerts, la différenciation des services et des tarifications entraînent une offre de plus en plus différenciée sur le territoire(...)* »⁵⁷. Ainsi, cela se traduit par une attitude des usagers proportionnelle aux possibilités offertes par le marché des télécommunications⁵⁸.

la société occidentale qui est la cible de base. Les pays du sud, ne constituent pas les premiers destinataires de ces innovations coûteuses, en décalage avec leur niveau de vie.

⁵⁵ Cf. www.art-telecom.fr

⁵⁶ Cf. Jacques REBILLARD Présentation, in Gabriel MONTCHARMONT, *L'application de la loi de déréglementation des télécommunications*, Assemblée nationale, Rapport n° 1735, 23 juin 1999, p.11.

⁵⁷ Pierre MUSSO, in *Le territoire aménagé par les réseaux*, Datar, 2002, p.7.

⁵⁸ Ygal FIJALKOW, affirme à cet effet : « *les usagers se présentent comme des clients ou des consommateurs dans la mesure où ils identifient le service public de téléphonie à une entreprise commerciale qui vend des produits ou des services, qu'ils décident d'acheter ou non et de choisir parmi l'ensemble de ceux qui sont proposés sur le marché(...)* Comme des consommateurs, ils ne négligent pas les avantages financiers dont ils peuvent bénéficier et sont loin de se montrer indifférents aux orientations commerciales de l'entreprise pour optimiser leur situation individuelle. L'obtention d'avantages, la recherche de gain, le souci de tirer le meilleur parti des prestations sont bien des composantes du rapport des usagers à France Télécom(...) L'ouverture à la concurrence a eu des conséquences sur les attentes des usagers et leur façon plus commerciale de concevoir l'offre de téléphonie ». Cf. *Usagers ou consommateurs ? France Télécom ou la dérégulation du service public*, Presses Universitaires du Mirail, 2006. pp.289-290.

Dans le choix de leurs opérateurs, les usagers portent un intérêt de premier ordre aux offres disponibles sur le marché et ils choisissent toujours celles qui présentent le plus d'intérêt du point de vue économique et de la qualité des services. Ils n'hésitent pas à changer d'opérateurs s'ils trouvent une offre plus intéressante chez un autre. A ce titre, 139 000 clients auraient changé d'opérateur tout en conservant leur numéro de téléphone selon l'ART (Agence de Régulation des Télécommunication) en France⁵⁹. Dès lors, chaque opérateur est dans l'obligation de se conformer à la réalité du marché et de toujours proposer des offres susceptibles de consolider et d'élargir sa clientèle. A cela, il faut ajouter l'innovation constante dans le marché de la téléphonie mobile qui aboutit à une baisse progressive des produits au bout d'un certain temps.

Il faut intégrer constamment des services, des fonctions aux téléphones pour susciter la demande des clients. Après l'appareil photo et la vidéo, la télévision est maintenant intégrée dans les offres de services sur téléphone portable. Cette constante innovation des produits dans le domaine de la téléphonie mobile aboutit à une baisse considérable des frais d'acquisition dans la mesure où certains modèles de téléphone n'intégrant pas ces innovations récentes deviennent démodés. Ce qui aboutit in fine, à la dépréciation du prix de ces appareils dans le marché et dans l'univers symbolique de l'utilisateur. Ce type d'appareils ayant subi les effets des mutations rapides du marché et de la versatilité de l'univers symbolique d'une partie de la clientèle verront leur prix réduit dans les locaux des opérateurs. Certains clients ayant acquis les nouveaux produits sur le marché ou voulant brader leur téléphone portable choisissent de recourir aux services d'autres lieux consacrés à la vente.

Ainsi, dans les espaces de vente des opérateurs ou dans d'autres lieux (brocantes, braderies...), les usagers peuvent se procurer des téléphones portables à des prix abordables à Rennes. Cette relative facilité à disposer d'un téléphone portable à Rennes et en France comparée à la ville de Thiès et au Sénégal de manière générale, est un facteur explicatif de la place qu'occupe cet outil dans l'univers symbolique des usagers. Cette volonté d'élargir la clientèle passe parfois par une baisse du prix des appareils, à des moments particuliers pour s'ouvrir à certaines catégories de la population. C'est le cas en

⁵⁹ Cf. www.art-telecom.fr, 2006.

début d'année scolaire et universitaire, période pendant laquelle, des offres promotionnelles adaptées aux élèves et étudiants sont souvent proposées par les opérateurs. On peut citer par exemple, l'offre avantage jeune de « Bouygues Télécom » pour les étudiants⁶⁰. Il en est de même durant les périodes de fin de l'année ou encore de fêtes et vacances souvent considérées comme étant de grande consommation.

Même s'il y a eu un processus appelé de dérégulation, au Sénégal, son application parcellaire a conduit à un environnement concurrentiel assez limité. Les politiques ainsi que les stratégies de développement des TIC ont été marquées par deux grandes réformes. Il s'agit d'abord de celle de 1983 pour renforcer et moderniser le réseau national des télécommunications. Ensuite il y a eu celle de 1996 avec la loi 96-03 portant Code des télécommunications et la déclaration de politique de développement des télécommunications (1996-2000). La réforme de 1983 entraine dans le cadre de faire du secteur des télécommunications un des secteurs prioritaires de l'économie du Sénégal. Cette réforme regroupait deux secteurs prioritaires de l'économie. Le premier visait à séparer l'Office des postes et télécommunications (OPT) en deux entités distinctes : l'Office des postes et de la Caisse d'épargne (OPCE) et la SONATEL. Le second volet de la réforme quant à lui était surtout destiné à impulser le secteur des télécommunications⁶¹.

En effet, un plan d'urgence et de rattrapage du retard et de l'infrastructure fut élaboré. Celui-ci allait déboucher en 1997 sur l'adoption du quatrième plan de développement économique et social consacrant l'ambition du pays pour les technologies de l'information et de la communication. Il est clairement affirmé dans le plan que l'appropriation des TIC est une nécessité absolue pour le développement et non un luxe au service d'une élite. Ce plan comporte trois dimensions : économique, sociale et culturelle. Les grands axes du plan sont au nombre de trois. D'abord, le plan vise à permettre à toutes les couches d'avoir accès aux ressources en technologie de l'information et de la communication (écolier, village, service public, entreprise...). Ensuite, il a pour ambition

⁶⁰ C'est une offre qui permet aux étudiants bénéficiant d'un forfait de deux heures par mois de bénéficier d'un bonus d'appels gratuits de six heures par mois sur tous les téléphones Bouygues et fixe de 21 heures trente à minuit ainsi que soixante sms.

⁶¹ Gaye DAFÉ et Mamadou DANSOKHO, « Les nouvelles technologies de l'information et de la communication : défis et opportunités pour l'économie sénégalaise » in Momar Coumba DIOP(dir.), *Le Sénégal à l'heure de l'information, Technologies et société*, Karthala-UNRISD, 2002

de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération de sénégalais capables d'utiliser les TIC pour accélérer le développement grâce à l'amélioration des systèmes d'éducation et à la mise en valeur de ressources humaines requises pour l'appropriation des techniques de pointes.

Enfin, il vise à relier le Sénégal au reste du monde en permettant l'entrée des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et l'exportation de produits de services intellectuels. Par rapport à cette ambition, la situation de monopole absolu dont jouissait la SONATEL ainsi que son statut d'entreprise étatique constituait une entrave. En effet, le besoin de se doter d'infrastructures pour répondre à l'ambition du pays en matière de télécommunication et les défis pour l'accessibilité voire la multiplication de l'offre dans ce secteur nécessitaient des réformes juridiques. Une nouvelle loi fut adoptée impliquant les notions de libéralisation, de déréglementation, de privatisation et d'ouverture du capital de la SONATEL aux privés et aux nationaux⁶². Cette étape marque la fin du monopole de cette entreprise, l'unique opérateur en matière de télécommunication, qui disposait jusqu'en février de l'exclusivité de la mise en place et de l'exploitation des réseaux et services de base. Ce secteur fut ouvert aux privés et nationaux voulant investir dans ce secteur.

La loi comportait deux objectifs fondamentaux. Dans un premier temps, elle avait pour objectif de promouvoir l'accès universel comme base de la politique gouvernementale par la nécessité de promouvoir la diversité de l'offre de services de télécommunication. dans un second, elle visait à accroître la fiabilité et la qualité des services. En 1998, la libéralisation du secteur de la téléphonie mobile allait permettre l'arrivée d'un deuxième opérateur privé en l'occurrence SENTEL. Le régime politique issu de l'alternance survenue en 2000 allait continuer sur la même lancée, en faisant du secteur des télécommunications une des grandes priorités. Dans ce cadre, à la Présidence fut mis sur pied un département des Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication. Son rôle consiste à coordonner, accompagner les politiques d'accès aux outils de technologies de l'information et de la communication. Ces avancées à savoir l'ouverture du capital de la SONATEL ainsi que la libéralisation du secteur de la téléphonie mobile

⁶² Cf. Loi N°9603 du 22 02 96 adoptée par le parlement le 31 01 96.

ont permis d'enregistrer des résultats majeurs. Comme il apparaît dans l'ébauche de la lettre de politique sectorielle présentée à la presse, près de 1050 villages sur les 13500 que compte le Sénégal ont été raccordés au téléphone⁶³.

Il est aussi à noter, la création de près de trente mille entreprises comme les télécentres communautaires, les cybercafés et autres distributeurs de cartes téléphoniques. Dans cette optique de favoriser le développement des technologies nouvelles, la société civile a joué un rôle très important aussi. L'enjeu décelé par les mouvements de la société civile est celui de la démocratie. En effet, le développement des TIC pouvait être une alternative de taille dans un contexte africain marqué par des réflexes de censure de certains régimes politiques. Dans beaucoup de pays, le secteur audiovisuel, strictement monopolisé par l'appareil étatique, n'offre pas aux populations des sources variées d'informations. Pour appuyer l'initiative de développement des Technologies de l'Information et de la Communication, des caravanes multimédias pour initier les populations à l'internet et à l'informatique étaient organisées. Mais malgré l'ambition affichée pour le développement du secteur des télécommunications au Sénégal, un problème majeur subsistait toujours.

En effet, la SONATEL disposait toujours d'un monopole dans certaines branches. La mise sur pied de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) constitue certes une avancée mais ne jouissant des moyens à la hauteur de ses ambitions, elle a un pouvoir limité. Elle a été restructurée en incluant la Poste. Ainsi, c'est l'ARTP (Agence de Régulation des Télécommunications et de la Poste) qui est la structure habilitée à arbitrer et réguler le secteur des télécommunications au Sénégal. Une lettre de politique sectorielle est définie pour corriger certains manquements et les faiblesses notées dans le secteur. L'Etat compte installer une concurrence durable et également déployer rapidement des actions et mesures pour favoriser l'accès des populations urbaines et rurales aux technologies. Des priorités majeures ont été définies pour l'horizon 2010 avec des objectifs dont l'ambition finale est de faire en sorte que le Sénégal se positionne parmi les destinations privilégiées pour les investissements dans ce secteur.

⁶³ Cette lettre de politique sectorielle du secteur des télécommunications au Sénégal a été présentée à la presse en janvier 2005. Elle présente les objectifs prioritaires du pays dans ce secteur à l'horizon 2010 et les stratégies qui s'y rapportent

L'objectif est de tripler le parc téléphonique, en le faisant passer d'un million cent cinquante neuf mille neuf cent quatorze à trois millions. La part du secteur des télécommunications de 6% avoisine le tertiaire, elle devrait être portée à 9% avec la création prévue d'au moins quatre vingt mille emplois. Quant à ce qui concerne la couverture du territoire, un fonds pour le service universel sera mis sur pied pour appuyer les investissements en milieu rural. Avec ces moyens, l'ambition de raccorder treize mille villages en 2010 permettrait la couverture de 97% des villages dans le territoire national. Le développement des télécommunications au-delà d'être une option politique au Sénégal répond surtout à une demande sociale dans un contexte marqué par la question du lien face à l'ampleur prise par la mobilité internationale. A Thiès, du reste comme dans une bonne partie du Sénégal, les influences de la mobilité transparaissent clairement. La mobilité notamment celle dite internationale, affecte les différentes composantes de la société à savoir les ménages, les individus entre autres.

Dans la plupart des familles, on compte des migrants qui constituent à la fois des soutiens et des relais pour une autre partie qui envisage de quitter le territoire. Dans ce processus, les objets de communication dont le téléphone portable, constituent des outils d'investissement qui permettent d'établir le lien avec les lieux d'aspiration à savoir l'occident. Contrairement à Rennes où l'utilisateur disposant d'un mini forfait ou d'un forfait intégral, acquiert son téléphone à un prix symbolique pour le premier abonnement, au Sénégal et à Thiès particulièrement la réalité est toute autre. Le client paie à la fois la puce d'abonnement et le téléphone portable, les opérateurs ont affaire pour l'écrasante majorité des cas à des clients qui utilisent le système de la carte prépayée. En effet, sur les 3. 378. 272 personnes disposant de la téléphonie mobile au Sénégal, les 99,05% utilisent le système de la carte prépayée⁶⁴. Dans ce système, les clients payent leur puce et leur téléphone séparément. Le prix des téléphones proposés dans les locaux des opérateurs à Thiès, particulièrement à la SONATEL⁶⁵ équivaut parfois au salaire moyen ou le dépasse même dans certains cas.

⁶⁴ Source ARTP (Agence de Régulation des télécommunications et de la Poste), Sénégal, Mai 2007.

⁶⁵ Opérateur historique, la Société Nationale des Télécommunications du Sénégal (SONATEL) a été créée en 1985 à la suite de la fusion de deux entités auparavant chargées de la gestion des télécommunications intérieures et extérieures : l'Office des Postes et Télécommunications et Télé Sénégal. La SONATEL est devenue une société anonyme en 1997, elle a été privatisée et s'est alliée à un partenaire stratégique, France Telecom. La SONATEL est titulaire d'une licence de télécommunications globale qui lui permet d'exploiter tous les réseaux et services de

Par contre, à Rennes, l'existence d'un tissu industriel dans le domaine des TIC notamment favorise l'innovation permanente des produits. Le rythme de l'innovation est si rapide que la durée de vie des produits est parfois éphémère ou tout au moins favorise la chute rapide de leur prix. L'impérative innovation pousse l'opérateur à anticiper, provoquer ou accompagner la demande de la clientèle. L'objectif est de devancer son concurrent ou ne serait-ce que se mettre à niveau en terme d'innovations et de prix pour rester dans la course. Les règles de la libre concurrence sont soumises à des logiques si rudes que les firmes qui n'arrivent pas à suivre la cadence sont obligées soit de disparaître soit de fusionner. Dans ce contexte de compétitivité, « *les biens commercialisables verront une partie essentielle de leur valeur ajoutée reposer sur l'innovation, les contrôles-qualité, la connaissance des attentes des clients, le moi logistique etc.* »⁶⁶.

A Rennes, il est facile de disposer d'un téléphone portable, vue la diversité des offres. Avec le système de forfait qui existe, les clients peuvent acquérir un téléphone portable neuf et de bonne marque à un prix symbolique. A l'occasion du premier abonnement, le client bénéficie d'un prix symbolique comparativement au prix réel pour acquérir son téléphone⁶⁷. Pour un client déjà abonné, l'usage des points de fidélité au bout d'un an est une solution pour renouveler son téléphone portable et acquérir un nouveau à sa convenance. Avec ce procédé mis en place aussi bien l'opérateur que le client semblent y trouver leur compte. L'opérateur a la possibilité de combler le déficit entre le prix promotionnel et le prix réel avec le montant des factures mensuelles. Ce qui lui permet au bout d'un certain temps de rentrer dans ses fonds. Avec un client déjà abonné, les avantages accordés par le biais des points de fidélité constituent une incitation implicite à la consommation. Le client quant à lui, acquiert, avec une relative facilité, un téléphone portable et peut le renouveler au bout d'un an en utilisant ces points de fidélité.

télécommunications. Le capital de la SONATEL est réparti entre quatre types d'actionnaires. Il s'agit de : France Télécom : 42,33%, Etat du Sénégal : 27,67%, Institutions et grand public : 20% et les travailleurs 10%. La SONATEL Mobiles, filiale de la SONATEL à 100%, est le premier opérateur de téléphonie mobile au Sénégal. Ainsi lança t-elle son produit Alizé en 1996. Le parc des abonnés mobiles a atteint en décembre 2004 près de 1.125.000 clients. Sonatel Mobiles est leader de la téléphonie mobile avec 70% des parts de marché au Sénégal.

⁶⁶ Dominique BOULLIER, *L'urbanité numérique. Essai sur la troisième ville en 2100*, L'Harmattan, 1999, p.71.

⁶⁷ Le téléphone est parfois cédé au client abonné, qui prend l'option d'un forfait au prix symbolique d'un euro.

A l'opposé de Rennes, le système de la carte prépayée est utilisé par l'écrasante majorité des usagers à Thiès. Les options Orange Scool ou « Diamono » qui consistent à l'usage d'un téléphone avec des cartes prépayées sont de loin les plus utilisées. Elles n'impliquent aucun engagement ou frais à payer de la part de l'utilisateur à part la carte SIM qui est vendue à 2500 Francs CFA (environ 4 Euros). Par sa flexibilité, elle constitue l'offre la plus adaptée aux conditions sociales d'existence de la plupart des usagers. Les offres de forfait qui existent chez l'opérateur « Alizé » devenu « Orange » de la SONATEL à savoir l'abonnement « Teranga »⁶⁸ ou Orange Pro ne sont utilisées que par une petite minorité d'hommes d'affaires, d'industriels ou de cadres supérieurs. A la SONATEL, sept types de forfaits sont proposés avec l'abonnement « Teranga ». Il s'agit du forfait de deux heures qui s'élève à 15 000 F CFA par mois (23,07 Euros).

Ensuite, il existe les forfaits de quatre, six, huit, dix, quinze et de vingt heures dont le montant s'élève à 90 000 FCFA. Le prix de l'abonnement à cet opérateur, la filiale de la SONATEL est de 2500 FCFA tandis que celui de « Tigo » de SENTEL⁶⁹ est proposé à 2 000 FCFA. La tarification entre les deux opérateurs à savoir « Orange » et « Tigo » s'avère élevée. Face à cela, se développe de plus en plus une tendance à s'abonner aux deux opérateurs. Par ce procédé, les usagers du téléphone mobile s'adaptent selon l'opérateur de la personne qu'ils veulent appeler. Ainsi, ils procèdent par déconnexion et reconnexion d'un réseau à l'autre et suivant les heures s'ils ne possèdent plusieurs téléphones chacun correspondant à un opérateur. Contrairement à Rennes, le système de forfait téléphonique n'est pas courant à Thiès à cause de problèmes d'ordres administratifs et financiers surtout.

Les pièces justificatives à fournir pour en bénéficier sont nombreuses, les procédures à respecter lourdes et les coûts élevés. Ce faisant, seule une petite catégorie de la population bénéficie de ce forfait. La SONATEL tout comme la filiale SENTEL qui sont les deux principaux opérateurs ne trouvent pas trop d'intérêt, pour le moment, à favoriser davantage le système du forfait téléphonique. Le niveau et le système de vie de la

⁶⁸ Pour bénéficier de ce forfait, le client doit s'acquitter d'une redevance mensuel de 7867 FCFA, des frais de mise en service qui s'élèvent à 21 000 FCFA, des frais de timbres de 4000 FCFA et d'une caution remboursable de 200 000 FCFA. En plus de ces frais, le client est aussi tenu de fournir d'autres pièces justificatives.

⁶⁹ SENTEL est le second opérateur à avoir obtenu une licence, et ce en 1998, avec le lancement de son offre en 1999. SENTEL est détenu à 75% par le groupe Millicom International Cellular et 25% par un privé sénégalais. Le nombre de ses abonnés de 500 000 en juin 2005 est passé à 600 000 fin août pour atteindre 700 000 le 7 novembre et plus de 1 000 000 en juin 2006 selon leur source.

population ne sont pas adaptés au système de forfait et la solvabilité de la plupart des clients fait défaut. Les villes de Rennes et Thiès appartiennent à des sociétés dont les modes de vie, les us et coutumes n'ont pas les mêmes caractéristiques.

Si dans la première localité, la caractéristique essentielle est le primat de l'individu sur le collectif, dans la seconde, la vie en communauté est le trait distinctif. A Rennes, la répartition de la population par ménage est de 1,9 personne selon les statistiques de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)⁷⁰. La réduction du nombre de personnes dans les ménages est un phénomène symptomatique dans les espaces urbains dans les pays développés. Ainsi précise Dominique BOULLIER : « *Lorsqu'on programme les logements d'une grande ville, lorsqu'on observe ce marché, il est aisé de constater une évolution considérable depuis quinze ans : la demande de petits logements a cru de façon très nette et, dans le même temps, les surfaces moyennes occupées par habitants ont augmenté* »⁷¹.

A Thiès tout comme dans la plupart des localités au Sénégal, la vie en famille ne se limite pas seulement au père, à la mère et aux enfants. Elle intègre les grands parents, les cousins et même parfois d'autres individus qui ne sont pas forcément unis aux autres membres par des liens de consanguinité. L'élargissement de la famille se répercute aussi dans l'effectif des maisons. Ce n'est pas le modèle de famille nucléaire qui y prévaut mais des types de famille élargie. Des individus, des connaissances ou proches sont parfois intégrés comme des membres à part entière. Les familles sont de ce fait très élargies et l'effectif des ménages assez large comparé à ceux de Rennes et de la France en général. Ainsi, enregistre t-on dans la ville de Thiès un effectif moyen de six personnes par ménage⁷².

A Rennes, le modèle de vie en société rend indispensable la disposition d'un compte bancaire et d'une adresse postale. A ce titre, fournir des références bancaires et postales fait partie des critères pour disposer d'un forfait. La définition même du statut social urbain, précise Dominique BOULLIER, se fait à partir d'une adresse postale qui est

⁷⁰ Cf. INSEE, *Enquête annuelle*, RP 99, exploitation principale, 2004.

⁷¹ Dominique BOULLIER, *opcit*, 1999, p.31

⁷² Cf. Direction des statistiques et prévisions du Sénégal, *ibidem*.

d'abord une localisation physique dans un espace. Progressivement, elle devra concerner aussi l'équipement en réseaux faisant naître une certaine « plasticité » des formes. Ainsi, une localisation par un point de réseau technique devra se joindre à celle dite physique et spatiale. Une telle réalité pose un enjeu anthropologique. « *L'habitant se définit déjà d'emblée comme inscrit dans un réseau* »⁷³. Par conséquent conclut-il : « *notre inscription dans le réseau, notre statut de consommateur de flux technique vaut preuve juridique de notre statut de consommateur de flux techniques, vaut preuve juridique de notre appartenance sociale. Nous sommes humainement définis comme membre de multiples réseaux* »⁷⁴.

Le fonctionnement des sociétés occidentales accorde une importance particulière à la trace et à la preuve. Celles-ci sont attestées par l'écriture dans les firmes de la bureaucratie qui est le trait dominant du système occidental. La ville de Thiès par contre, est une localité qui s'insère dans une société portant encore les survivances de la tradition orale. A l'instar d'une grande partie de la société sénégalaise, elle porte les stigmates de l'influence de la domination du système social occidental. Cette réalité s'explique d'abord par une certaine « *occidentalisation* ». Ensuite, le Sénégal est lié historiquement avec la France en tant qu'ancienne colonie⁷⁵. Toutefois, cette localité subit encore la survivance de certaines pratiques qui portent les traces de la tradition. Rares sont ceux qui y disposent d'un compte bancaire car le milieu économique est dominé par le secteur informel qui bénéficie des faveurs des potentialités de l'artisanat, de l'agriculture : maillons essentiels du tissu économique de la localité.

Des unités industrielles adaptées telles que des Petites et moyennes entreprises (PME), des Groupements d'intérêt économique (GIE) ainsi que des groupements féminins sont solidement implantés dans l'économie locale. Thiès à l'instar de sa région constitue un fief artisanal avec ses quatre chambres artisanales et ses 4525 artisans recensés⁷⁶. Selon la chambre des métiers, on compte 1407 artisans d'art, 1111 dans le domaine des services et 2007 dans la production. Ceux-ci par leur dynamisme ont à plusieurs reprises remportés le

⁷³ Dominique BOULLIER, *opcit*, 1999, p.43.

⁷⁴ Ibidem.

⁷⁵ Nous faisons ici allusion à la colonisation française qui a substitué au système social traditionnel basé sur la tradition orale, son modèle de société avec comme corollaire son administration, son école et sa langue.

⁷⁶ Chambre des métiers de Thiès, Données 2000

grand prix du Président de la République pour l'artisanat⁷⁷. Toutefois, il faut noter que la situation évolue avec l'implantation progressive des structures bancaires dans la ville depuis 2002. A long terme, les banques seront peut être amenées à assouplir les conditions d'ouverture des comptes, levant ainsi un des freins à l'abonnement par forfait. Certes, disposer d'un téléphone n'est plus un luxe à Thiès et le phénomène a presque fini de se populariser mais l'abonnement par forfait est très négligeable car élitiste. Le marché de la téléphonie mobile à Thiès est en constante progression avec le développement florissant d'activités économiques dans ce domaine. Des boutiques de ventes, de réparation ou de décodage⁷⁸ des téléphones mobiles voient le jour dans le quartier « Escale » qui abrite le marché central de Thiès. On assiste à l'avènement de nouveaux métiers comme celui de spécialiste en décodage ou autres réparateurs d'appareils téléphoniques.

Ce ne sont pas toujours des gens ayant fait des études dans le domaine de l'ingénierie en télécommunications mais souvent des vendeurs reconvertis qui s'appuient sur leur expérience acquise dans le domaine de la vente et la manipulation de téléphone. A la connaissance académique dans le domaine de l'ingénierie en télécommunication, ils substituent l'expérience empirique. Ainsi, avec cinq mille francs CFA (7,69 euros), il est possible de se faire décoder son téléphone. Les télécommunications constituent un des secteurs les plus dynamiques de l'économie sénégalaise actuellement. C'est le maillon le plus dynamique de la chaîne du secteur tertiaire au Sénégal. Avec un chiffre d'affaires de 6% dans l'économie sénégalaise, le secteur des télécommunications a connu une croissance de 18% ces cinq dernières années. La part des télécommunications dans le secteur des services est estimée à 10%⁷⁹. La ville de Thiès n'est pas épargnée par la vague déferlante du secteur des télécommunications.

La croissance de ce secteur est due à la multiplication des entreprises spécialisées dans les TIC qui ont suscité et accompagné une demande sociale. C'est le cas de l'avènement des centres d'appels dont l'un des plus importants est le PCCI (Premium Call

⁷⁷ A ce titre on peut citer le cas des GIE Niaux Dierignou et Yalla Yana entre autres, qui ont successivement remportés le prix en 1997 et en 2000.

⁷⁸ Les portables qui ne proviennent des boutiques agréées ne peuvent marcher directement au Sénégal, ce faisant les propriétaires sollicitent des gens qui par des moyens de techniques numériques sont capables avec un ordinateur ayant un logiciel de décodage de contourner le code original du téléphone portable pour le faire marcher.

⁷⁹ Source ART (Agence de régulation des télécommunication), 2004.

Center International)⁸⁰. Implantés au Sénégal, ces centres d'appels font des activités en ligne pour le compte d'entreprises européennes. En plus de ces types d'entreprises, il faut aussi y ajouter les sociétés de télécommunication notamment la SONATEL qui fait partie des entreprises les plus performantes du Sénégal. L'entreprise SENTEL, également avec moins de dix ans d'existence se montre très dynamique avec une hausse constante de ses abonnés. Le dynamisme du secteur des télécommunications dans le pays est lié en grande partie à la croissance du marché de la téléphonie mobile. Etant une des villes les plus importantes du pays après celle de Dakar, la localité urbaine de Thiès reflète bien cette physionomie de la réalité socio-économique nationale au Sénégal.

La ville de Thiès, tout comme une grande partie de celles du Sud, est aussi un déversoir de produits de qualité inférieure ou non utilisés provenant des pays du Nord ou parfois de l'Asie. Les commerçants sénégalais qui s'approvisionnent dans le marché asiatique ainsi que ceux originaires de la Chine présents sur le territoire sénégalais ont fortement investi le secteur de la vente de téléphones portables. Un autre secteur ou circuit parallèle aux boutiques de distribution de téléphones agréés par la SONATEL ou SENTEL dénommé « marché noir » s'y est aussi développé. C'est un réseau informel de vente de téléphones portables gérés par des particuliers disposant parfois de boutiques. Ce type d'activités est aussi mené par des vendeurs occasionnels qui ont illégalement acquis un téléphone ou qui bradent leur portable, pour un besoin urgent d'argent. L'argent ainsi gagné leur permet de subvenir à un besoin ponctuel et de se procurer un autre téléphone portable pas très cher souvent de moindre qualité.

C'est aussi le domaine de prédilection des commerçants qui revendent des téléphones de tout genre : récents ou d'anciens modèles. Le plus souvent, il s'agit de téléphones déjà utilisés ou de moindre qualité que ces commerçants parviennent à acquérir par le biais des vendeurs occasionnels ou de l'extérieur. Il résulte de cette situation, un fait qui est le trait marquant aussi bien à Rennes qu'à Thiès. Il s'agit en effet, du processus de popularisation du téléphone portable même si celui-ci ne prend pas forcément la même forme notamment à travers les modes d'acquisition. Cette différence dans l'acquisition des

⁸⁰ Premium Contact Center International est un groupe spécialisé dans la gestion à distance de la relation client (téléservices, télémarketing, télétravail). Créé en 2002 par un promoteur sénégalais et un associé français, ce groupe est leader du marché des call centers en Afrique francophone avec ses 700 positions de travail.

téléphones est un des facteurs explicatifs des rapports entre les usagers et leur téléphone portable dans ces deux villes. Ainsi note t-on une tendance à l'utilitarisme à Rennes et une autre orientée vers une « fascination » de l'occident réincarnée à travers le téléphone portable à Thiès.

1.1.2. De la prédominance de l'utilitaire à Rennes à la fascination d'un produit occidental à Thiès.

Les usages des TIC comme beaucoup d'activités humaines sont toujours sous tendus par des univers symboliques qui leur servent de point d'ancrage. Ils s'insèrent dans un vaste champ de représentations ponctué d'images et de symboles diversifiés. Derrière une apparence qui peut s'avérer banale ou répétitive, cette activité humaine porte une dimension symbolique. Cette réalité rend le phénomène plus complexe à comprendre qu'il n'apparaît, si on s'efforce d'y projeter un regard scientifique. Le phénomène des usages s'articule autour de valeurs fondatrices, des symboles et parfois d'un rituel pour le structurer voire le légitimer. Les symboles associés aux TIC varient toutefois en fonction de l'outil considéré mais aussi des moyens d'acquisition de celui-ci.

A Rennes, il y a une plus grande facilité d'acquisition du téléphone portable du fait des offres promotionnelles des opérateurs et de la concurrence. La chute continue du prix des appareils dans le marché du fait de l'innovation constante rend parfois aberrant le désir de changer de téléphone tout le temps. Cette situation a non seulement abouti à la popularisation voire la banalisation du téléphone portable mais aussi elle fait décroître la valeur symbolique de celui-ci. L'intérêt est accordé moins au modèle qu'à la fonction utilitaire de l'outil. L'intérêt suscité par les produits portant la marque des dernières innovations se fait davantage ressentir chez certaines catégories sociales. C'est notamment le cas des plus jeunes, enfants et adolescents détenteurs d'une culture numérique dont la

progression est proportionnelle au rythme d'innovations dans ce domaine selon Pascal LARDELLIER⁸¹.

Celle-ci se construit dans un processus quotidien et n'est pas réductible à la dimension strictement technique. Elle implique un ensemble d'aspects allant des manières d'être, des visions du monde et qui sont spécifiques à cette catégorie sociale. L'adolescence correspond d'abord à un âge où la vie de l'individu est marquée par deux penchants complémentaires. A cet âge, l'individu éprouve le besoin de se trouver des points d'accroches symboliques qui peuvent lui servir de repères pour donner une direction à sa vie. De ce point de vue, elle correspond à un âge de « turbulence identitaire », de mal être, de quête confuse et diffuse des premières expérimentations et expressions de ce que l'on est ou de ce que l'on voudrait être. Il éprouve à la fois le besoin de se forger une singularité et d'appartenir à un groupe. Cela passe par des attitudes de mimétisme, de conformisme et de distinction qui apparaissent déjà à travers les façons de se vêtir ou de communiquer. Il se ressent aussi avec insistance dans le domaine des TIC.

Etre jeune, en phase avec son temps c'est : se vêtir d'habits (casquettes, jeans, baskets) portant les griffes des grandes marques. Mais, c'est aussi disposer des produits high-tech (téléphone, lecteur MP3, clé USB, PC) en s'efforçant de les renouveler constamment pour être « au top ». Cette façon de se coller à une image donnant une impression à soi et aux autres que l'on est en phase avec son temps, constitue une condition d'acceptation et de reconnaissance pour le groupe dont on se réclame. Parfois entre pairs de générations, il suffit que quelqu'un dans le groupe dispose d'un gadget à la mode pour que les autres manifestent la volonté de l'avoir au point de pousser leurs parents à d'énormes sacrifices. Chez les plus jeunes, la tendance à l'imitation à l'intérieur du groupe est très poussée d'autant plus qu'il existe souvent entre pairs de génération des sortes de leaders qui se constituent naturellement. Au sein des groupes de jeunes qu'il s'agisse de compagnons dans les quartiers, dans les classes et établissements scolaires, ces leaders naturellement constitués suscitent une sorte d'admiration ou de fascination chez leurs pairs jusqu'à les pousser à copier certaines de leurs attitudes, comportements et manières d'être.

⁸¹ Cf. Pascal LARDELLIER, *Le pouce et la souris. Enquête sur la culture numérique des ados*, Fayard, 2006, p. 21.

C'est aussi une période de l'existence durant laquelle la mode et les innovations exercent en général des influences certaines. Cette réalité est saisie par les grandes marques et multinationales qui investissent ces codes et images symboliques des plus jeunes. Les innovations sont faites à un rythme effréné pour coller aux désirs de cette catégorie sociale mais aussi pour créer une demande sans cesse renouvelée. Les femmes, sont aussi des cibles non moins importantes des firmes et multinationales. Aussi bien dans le domaine de la mode vestimentaire, des technologies domestiques que des TIC, les femmes se positionnent comme étant très ciblées pour la diffusion des produits nouveaux. Même si beaucoup d'études montrent la fracture genre concernant l'usage de certaines technologies, les femmes n'en demeurent pas moins au centre du phénomène de l'appropriation de certaines TIC. Le téléphone portable constitue particulièrement un champ dans lequel elles se distinguent par l'appropriation qu'elles en font.

Elles sont non seulement de très grandes utilisatrices du téléphone portable mais aussi elles sont très sensibles à l'aspect esthétique et aux innovations qui y sont apportées. C'est à juste titre, d'ailleurs, si elles sont des cibles de choix des promotions de produits innovants dans ces différents secteurs de la vie. La tendance observée dans la plupart des usagers de Rennes, dénote moins d'attachement à l'aspect distinctif par rapport au téléphone portable comparé à ceux de la ville de Thiès. Le téléphone portable est devenu un outil banal même si utilitaire voire indispensable parfois. A ce titre, Philippe Heurtin⁸² note que si l'une des explications les plus volontiers avancées au début du marché, tenait à l'idée d'une forme de consommation ostentatoire et à la recherche d'un effet de distinction. Quoi qu'il en soit de la réalité de ce phénomène, cet effet ne peut que décroître avec le développement du marché et la popularisation des téléphones mobiles. Pour l'étudiante, Marie Laure, qui allie ses études avec une activité professionnelle, par exemple :

« le portable est surtout utile quand on est à la recherche de petits boulots. Les structures qui recrutent demandent souvent un numéro à travers lequel, on peut être joint, au cas où elles décideraient de vous engager. Et quand on fait

⁸² Cf. Philippe HEURTIN, « La téléphonie mobile, une communication itinérante ou individuelle ? Premiers éléments d'une analyse des usages en France, *Réseaux* N°90, Juillet-Août 1998, p.39.

plusieurs demandes d'emploi à la fois, il est important d'avoir un téléphone portable pour relancer certaines pistes. Il y a d'autres fonctions bien sûr mais celle qui m'intéresse c'est de répondre à mes coups de fil et de pouvoir émettre des appels.»

Le téléphone portable est à ce titre ramené à sa stricte dimension d'objet et d'outil de communication dans ce cas et son image distinctive se trouve amoindrie voire annihilée. La popularisation de l'outil et le contexte de vie dans lequel évolue l'individu peut rendre accessoire le besoin de suivre la mode dans le domaine de la téléphonie mobile. Dans le cas de cette étudiante qui poursuit des études universitaires en même temps qu'elle exerce de petits boulots, car ne bénéficiant pas de soutien financier. Pour elle, la priorité ne se trouve pas dans la disposition de téléphone portable sophistiqué portant l'empreinte de la dernière marque d'innovation. Ce faible intérêt accordé au distinctif dans la symbolique de ce type d'utilisateurs à Rennes s'explique en grande partie par le contexte social qui le pousse à accorder une plus grande importance à d'autres aspects de la vie (logement, nourriture, travail). C'est une relation plutôt « utilitaire » qui lie ici l'utilisateur au téléphone mobile et qui structure leurs rapports.

Cette façon de réduire le téléphone portable à une dimension d'utilité est décrite par Francis Jauréguiberry comme une logique de forte articulation entre le désir de l'utilisateur et la contrainte sociale. Il s'agit d'une exigence extérieure qui intime un ordre en dictant une logique contraignante à laquelle on ne peut pas se soustraire. Dans ce cas, l'usage du téléphone portable semble être à la limite de l'incontournable dans la vie de l'individu. Cela peut être lié à des exigences professionnelles (devoir d'être toujours en contact avec ses collègues, collaborateurs) dans son travail. Il pourrait aussi s'agir de quelqu'un dont la vie est extrêmement liée à ses pairs et dont le téléphone portable constitue l'outil de liaison. Ce faisant, l'usage du téléphone s'avère une contrainte du marché économique, de la vie sociale⁸³.

⁸³ Cf. Francis JAUREGUIBERRY, « l'usage du téléphone portatif comme expérience sociale », *Réseaux* N°90, 1998, p.154.

Le coût élevé de la vie participe à reléguer au second plan voire dans le domaine de la « futilité » la course à l'acquisition de téléphones portables appartenant aux dernières innovations. D'autant plus que dans les sociétés occidentales et particulièrement en France, l'individu est souvent confronté très tôt à l'autonomie. Parfois dès la majorité ou après l'obtention du baccalauréat, il est amené à donner une orientation à sa vie et à se prendre en charge pour l'essentiel de son quotidien. Même si le lien avec la famille n'est pas forcément coupé, à un certain âge l'individu s'émancipe de ses attaches et devient relativement autonome par rapport à sa vie. Cette attitude est liée non seulement à la situation socio-économique d'existence de l'individu mais elle est aussi symptomatique du contexte socioculturel d'existence.

La situation est quelque peu différente au Sénégal où la famille est omniprésente aussi bien à la période de l'enfance qu'à la majorité de l'individu et à l'âge adulte. Parfois, l'individu continue de vivre dans l'espace familial de ses parents même à l'âge adulte. La famille et les parents restent présents pour la plupart des cas même s'ils sont éloignés géographiquement de leurs enfants. Le poids gérontocratique de la structure sociale traditionnelle laisse encore traîner des tâches de survivances malgré l'assaut de la modernité. A l'instar de la télévision, à quelques proportions gardée dans la comparaison, la téléphonie mobile suscite moins une tendance à la distinction que son image utilitaire dans l'univers symbolique rennais. Il est vrai, que l'achat d'écran plasma ou de télévision grand format obsède parfois certains, mais il ne s'agit point d'une tendance générale et l'acte en tant que tel ne s'inscrit pas dans la durée.

On retrouve à peu près le même cas de figure dans le domaine de la téléphonie mobile. D'ailleurs dans certain cas, des clients préfèrent laisser passer la période de l'âge d'or et d'euphorie d'un nouveau modèle pour se le procurer quand le prix commence à chuter dans le marché. Cette attitude n'est donc pas forcément déterminée par la situation socio-économique d'existence de l'individu mais plutôt par un comportement de rationalité du client d'une part qui le pousse à vouloir acquérir un bien en choisissant le moment favorable pour se le procurer et à un prix moins excessif. L'attitude « opportuniste » est consolidée par le fait que le téléphone portable est un outil qui a une certaine ancienneté. Il

ne constitue pas en soi un objet de fascination pour une grande couche de la population rennaise.

Non seulement on l'acquiert de plus en plus très jeune, mais à force de l'utiliser les rapports avec l'outil se rationalisent, réduisant l'euphorie et la fascination qu'il pouvait exercer au début de son acquisition. C'est ainsi que sa teneur symbolique est davantage accentuée chez les plus jeunes pour qui la disposition du téléphone portable revêt un cachet particulier. Il est parfois le symbole de transition entre deux étapes de la vie : l'enfance et l'adolescence. Il peut tout autant être une récompense ou de reconnaissance à travers un cadeau par lequel les parents signifient leur fierté envers leur enfant. C'est alors tout à fait logique que le téléphone portable puisse revêtir une valeur symbolique dans ces cas. L'euphorie de départ qui structurait les rapports avec la téléphone mobile laissera petit à petit sa place à des relations de types réalistes devenant plus utilitaires qu'autre chose. Gabriel, père de famille vivant à Rennes, affirme, que : *« on a autre chose à faire que de s'intéresser aux nouveaux modèles de portables quand la responsabilité de diriger une famille vous incombe. »*

A Thiès, l'aspect distinctif est encore très poussé et le recours à des modèles récents, très chers est souvent de rigueur. Ce qui constitue un paradoxe quand on considère le niveau de vie de la population. Qu'est ce qui peut expliquer le surdimensionnement du téléphone portable du point de vue symbolique ? Qu'est ce qui explique l'importance accordée aux modèles de téléphones qui ont un prix en total déphasage avec le niveau de revenu des individus qui l'utilisent ? Certes, le recours à des appareils sophistiqués, de modèles récents est une tendance que l'on peut retrouver chez certains usagers rennais. Toutefois ce caractère distinctif est plus accentué dans l'univers symbolique des usagers thiessois. On est très vite surpris de voir le nombre de personnes qui dispose d'un téléphone portable à Thiès.

Un an après le lancement de la téléphonie mobile, la SONATEL faisait face à l'impossibilité de satisfaire la demande de ses clients. Le nombre d'abonnés dépasse très largement les prévisions de départ. Ainsi, à certaines heures le réseau de la SONATEL ne peut satisfaire la demande téléphonique. C'est le cas la nuit à partir de vingt et une heures, affirme le chef du département de la téléphonie mobile de la SONATEL à Thiès. L'usage du

téléphone portable a fini par se populariser, son usage n'est plus réservé à une couche de privilégiés de la population. Cela aurait pu pousser à penser que l'aspect distinctif de son usage serait annihilé. Mais la réalité est toute autre car une importance particulière est portée au modèle et au style par les usagers. M. DIOP, cadre dans une banque de Thiès décrit bien la situation :

« disposer d'un téléphone portable est devenu banal, tout le monde presque en a, la question pertinente est de savoir de quel modèle de téléphone on dispose. C'est la marque et le modèle du portable dont l'individu dispose qui le distingue des autres. »

Ainsi à travers le portable dont dispose l'individu, se reflète dans une certaine mesure la couche sociale à laquelle il appartient. En effet, un regard est porté sur la marque, le modèle, la génération du téléphone portable. Ici, se pose la question même des fonctions du téléphone. Une distinction des objectifs recherchés à travers la disposition du téléphone s'impose. Pour cela, la différenciation entre les effets voulus et recherchés et ceux qui sont cachés dans une action individuelle ou collective, est à faire. Cette nuance apportée par le sociologue américain Robert King MERTON à l'analyse fonctionnelle, peut constituer un support d'analyse intéressant⁸⁴. Ainsi, dans ce cas précis, s'il existe une fonction manifeste et principale à savoir le besoin de communiquer, d'autres sont latentes et n'ont pas forcément de rapports avec la communication. C'est le cas de la propension de certains usagers à se distinguer par le modèle de téléphone dont ils disposent.

Cet outil de communication passe pour être l'un des cadeaux préférés chez les thieessois et les sénégalais de manière général d'où son importance. D'ailleurs près de 80 % des personnes interrogées affirment que leur téléphone est un cadeau qui leur a été offert. Cette dimension distinctive pousse les usagers à changer souvent de téléphone pour être en phase avec la mode, avec son temps. Il s'est développé alors une tendance à « l'exhibitionnisme téléphonique », pour se distinguer socialement. Posséder un téléphone de modèle récent signifie dans l'imaginaire collectif à Thiès comme du reste dans le pays,

⁸⁴ Cf. Guy ROCHER, *Introduction à la sociologie. L'organisation sociale* : Tome 2, Editions HMH, Ltée, 1968, p. 173.

appartenir à un ordre social privilégié. En effet, le coût élevé pour acquérir un appareil de cette nature traduit le niveau de revenu de l'individu ou de ses proches. Dans la plupart des cas, les téléphones sont acquis par le biais d'un proche qui réside à l'étranger notamment en occident.

Le Sénégal est un pays fortement caractérisé par une tendance à l'émigration notamment chez les jeunes. Selon certaines sources, deux millions de sénégalais vivraient à l'extérieur⁸⁵. Ce chiffre est important si on considère l'effectif total de la population sénégalaise qui est de dix millions d'habitants d'une part. De l'autre, il s'agit des données officielles qui ne prennent pas toujours compte le flux des départs et notamment ceux des émigrés clandestins. L'émigration en occident constitue une alternative dans une situation économique difficile avec un accroissement du taux de chômage et de la pauvreté surtout chez les jeunes. Parmi les demandeurs d'emplois, 60,4% ont moins de 35 ans à Thiès⁸⁶. Mieux, l'émigration en occident constitue un moyen pour accéder à la mobilité sociale dans l'imaginaire collectif et surtout chez les jeunes. Parmi les jeunes élèves et étudiants, le rêve de continuer les études à l'étranger est une obsession constante. Elle permet d'accéder à un type d'enseignement de qualité mieux adapté aux besoins actuels avec une possibilité d'insertion en occident où le revenu proposé semble à leurs yeux largement supérieur à celui qui est en vigueur au pays. Même pour les jeunes non étudiants, le rêve d'aller en occident pour rejoindre la main d'œuvre étrangère est omniprésent.

La fonction publique et certaines professions libérales ne sont pas non plus épargnées par la vague de l'émigration. Dans un contexte où l'émigré est le plus souvent considéré comme l'incarnation de la réussite économique et sociale, le désir de rejoindre l'occident se pose comme un idéal partagé. Chaque famille nourrit le besoin d'en compter parmi ses membres et chaque individu se glorifie d'en avoir parmi ses proches. Ainsi exhibe-t-on son téléphone portable en public dans l'attente de se voir demander l'origine de celui-ci. La teneur symbolique du téléphone portable qui devient plus un objet de distinction sociale qu'un outil utilitaire tient lieu ainsi au fait qu'il marque l'attachement à l'ailleurs occidental, lieu de rêve pour une écrasante partie de la population. C'est un

⁸⁵ Source du Ministère des affaires étrangères et des sénégalais de l'étranger évoqué par le quotidien national Le Soleil.

⁸⁶ Direction des statistiques et de la prévisions, 2004

rapport à l'objet qui dépasse même le cadre du distinctif pour devenir un « romantisme » et un « idéalisme » exacerbé. Les vacanciers, étudiants à l'étranger ou travailleurs émigrés de passage au pays, se distinguent surtout par l'exhibition du téléphone portable. Leur succès est très visible auprès de certaines jeunes filles pour qui, avoir un mari ou un copain émigré est un signe de prestige du point de vue social.

Ce prestige social est authentifié par la disposition de matériels et de technologies fortement recherchés. C'est le cas aussi chez certains jeunes de genre masculin, pour qui le moyen le plus facile pour accéder à la réussite sociale passe par la quête de compagne étrangère (touristes, vacancières). Dans ce cadre, c'est par la disposition d'outils vestimentaires, de gadgets et surtout dans le domaine des TIC que se distinguent les familles ou les personnes qui ont le « privilège » de compter un ou des émigrés parmi les membres. Cette attitude est renforcée par le fait que c'est dans la deuxième moitié des années 90 que la téléphonie mobile a été lancée au Sénégal, à Dakar d'abord, ensuite le réseau a commencé à s'étendre dans les grandes villes comme Thiès. Certes, le téléphone portable en tant que tel est devenu un objet de plus en plus familier dans les grandes villes comme Dakar et Thiès.

Toutefois, la charge distinctive de l'outil s'est consolidée en s'intégrant et en se confondant à la survalorisation de l'occident, de l'émigration. Elle se réincarne par les outils et technologies que cette partie du monde y déverse parmi ceux-ci le téléphone portable. Cette idée de distinction sociale, de prestige par le téléphone portable et de survalorisation de l'occident se réincarne dans le discours de S. DIENG commerçante au marché central de Thiès, de manière synthétique, traduit cet état de fait en affirmant :

«Le téléphone portable est un indicateur de la situation sociale de l'individu. Dis moi de quel type de téléphone portable tu disposes, je te dirais qui tu es. Si tu disposes d'un téléphone chic, on peut deviner aisément ton niveau de vie. Si les moyens ne permettent pas, la façon la plus facile de se procurer un téléphone chic c'est par la voie d'un émigré. »

D'ailleurs, une grande partie de notre échantillon (80%) affirme que leur téléphone était un cadeau acquis par le biais d'un proche (ami, parents, conjoint...) La variable « moyen d'acquisition » revêt une connotation particulière dans l'appropriation de la téléphonie mobile. La différence dans la représentation que l'on se fait du téléphone portable entre la ville de Rennes et de Thiès réside essentiellement dans les possibilités d'acquisition. Le milieu social, le contexte économique d'existence, le statut social exercent ainsi des incidences sur la représentation que l'utilisateur se fait du téléphone portable. Il résulte de ce qui précède que le surdimensionnement symbolique du téléphone portable à Thiès comparativement à Rennes est en grande partie expliqué par trois raisons.

D'abord, ce sont des produits importés au Sénégal et les opérateurs sur place contrairement à ceux de Rennes ne développent pas une politique qui en facilite l'accès. La distance géographique avec les unités de fabrication de ces outils participe à accroître leur surdimensionnement symbolique. L'idéalisme auquel l'occident est peint dans l'imaginaire de la grande partie des usagers thiessois se réincarne dans le rapport entretenu avec les outils qui en proviennent. Le cas des téléphones portables par exemple en est l'illustration. A travers le téléphone portable dont dispose un usager, celui-ci fait transparaître son groupe social d'appartenance. S'il s'agit d'un téléphone acquis par le biais d'une connaissance en situation d'émigration alors, c'est le signe que l'utilisateur en question est parent, ami (e) ou conjoint (e) d'un sénégalais de l'extérieur. Dans le cas d'un téléphone portable acquis par ses propres moyens, l'utilisateur exprime sa situation et son rang social en exhibant son outil de communication.

Ensuite, Thiès à l'instar de la société sénégalaise est une localité où la vie en communauté est encore marquée par la proximité des individus qui partagent les mêmes lieux de vie. Ceux-ci, du fait du système de vie s'extraient difficilement de l'entité à laquelle ils appartiennent (famille, quartier, collègues de travail...). Dès lors la visibilité de tout ce dont dispose un individu est facilement visible. Ce poids du social sur l'individuel est aussi instrumentalisé par les individus pour se distinguer et à travers le téléphone portable, on trouve un moyen moderne et subtil de le faire. D'une symbolique de distinction jadis basée sur ses têtes de troupeaux ou la longueur de son champ dans la société traditionnelle, la société sénégalaise est passée à celle des types d'équipements dont

l'individu dispose chez soi. La forte sociabilité qui caractérise le modèle de société sénégalais et la proximité de ses composantes favorisent la prégnance du regard de l'autrui et l'ostentatoire. Ainsi, le soin des apparences et la valorisation de soi au regard des autres apparaissent comme une obsession. A ce titre, note Muriel DEVEY :

« l'épreuve la plus difficile dans la société sénégalaise c'est la vie en marge. La grande sociabilité qui y fonde la vie en société conforte cette peur d'être marginalisé ou ignoré. D'autant plus que cette marginalisation peut survenir aussi bien dans la pauvreté que dans l'opulence »⁸⁷.

En effet, la réussite sociale et économique n'y revêt un sens que quand elle est reconnue dans le milieu de vie. L'individu est d'abord un membre d'une entité comme la famille, le quartier, le lieu originel, le clan, l'ethnie ou la confrérie religieuse. En tant que membre de celle-ci, il a toujours la propension soit à montrer un certain bien être aux yeux des autres pour ne pas se dévaloriser soit à faire preuve d'une attitude d'euphémisme même s'il vit une situation difficile. Dans l'expression courante c'est ce que l'on désigne par la notion de « sutura » qui, dans la langue wolof, se rapproche de la dignité ou de la pudeur.

Enfin, le surdimensionnement de la valeur symbolique du téléphone portable s'explique par le fait que cet outil est déjà ancré dans les sociétés occidentales et rennaise particulièrement où d'autres innovations se sont révélées. A Thiès par contre, le téléphone portable poursuit son état de grâce en raison de son avènement assez récent. De plus en plus, les objets individuels accessoires dont les outils de communication sont érigés en signe de distinction sociale. Parmi les dernières trouvailles, se révèlent les appareils téléphoniques qui portent les traits des dernières innovations, signes de leur provenance occidentale car difficilement accessible dans le marché. Le rapport entre le prix d'acquisition et le niveau de vie de la société place le téléphone portable à un niveau symbolique encore significatif d'autant plus que l'aspiration est de disposer d'un modèle incorporant les dernières innovations (appareil photo, vidéo).

⁸⁷ Cf. Marcel DEVEY , *Le Sénégal*, Karthala, 2000, p.183.

1.1.3. Le téléphone mobile : un outil d'affirmation identitaire.

Avant de traiter des rapports entre l'identité et l'usage du téléphone portable, il s'avère nécessaire de clarifier la notion « d'affirmation identitaire ». Par ce terme, il faudrait comprendre le procédé par lequel, l'individu extériorise de manière consciente ou inconsciente son identité. Edmond Marc LIPIANSKY considère, parlant de l'identité, que :

« elle apparaît plus complexe voire même contradictoire; le champ sémantique du terme reflète déjà cette complexité en présentant deux significations pratiquement opposées. D'une part, il s'agit du caractère de ce qui est identique c'est à dire d'être ou d'objets parfaitement semblables tout en restant distincts ; dans ce cas l'identité est donc le fait d'être semblables à d'autres »⁸⁸.

A ce titre, poursuit il, le terme d'identité renvoie tantôt à un sentiment conscient de spécificité individuelle tantôt à un effort inconscient tendant à établir la continuité de l'expérience vécue et pour finir la solidarité de l'individu avec les idéaux d'un groupe⁸⁹. Il revêt dès lors une dimension personnelle et une autre collective ou sociale. En effet, l'identité peut traduire appartenance à des « catégories biopsychologiques » tels que le genre ou l'âge. Il peut aussi être relative à une appartenance à des groupes socioculturels se rapportant à l'ethnie, la région, la nationalité ou la profession. Il peut traduire « l'assomption » de rôles et de statuts sociaux ayant trait au familial, au professionnel ou institutionnel. Par ailleurs le terme « identité » peut aussi être lié au confessionnel, au politique ou philosophique entre autres⁹⁰.

⁸⁸ Edmond Marc, LIPIANSKY, *Identité, Communication*, PUF, 1992, p.7.

⁸⁹ Ibid, p.11.

⁹⁰ Ibid, p.114.

L'affirmation de l'identité chez un individu peut apparaître sous plusieurs formes. Elle peut apparaître sous des traits vestimentaires, corporels (coiffures, tatouages...). Elle peut aussi transparaître à travers d'autres aspects de la vie quotidienne de celui-ci et parfois de manière non soupçonnée. Les rapports avec la technologie et particulièrement son appropriation sont parfois assez révélateurs de certains traits identitaires de l'individu. L'appropriation des TIC notamment est une excellente entrée pour déceler des traits distinctifs des identités individuelles. Les TIC en tant que des outils de communication constituent des liens, des vecteurs de diffusion d'idéaux et de partage. Il existe des formes « d'incorporation » qui se révèlent dans la relation entre l'individu et son téléphone portable. Elle apparaît à travers l'existence du monde florissant de gadgets, d'étuis, coques, sonneries et logos qui sont des signes de différenciation et d'identification chez l'individu⁹¹. Dans le choix du téléphone portable déjà apparaissent beaucoup d'éléments qui, à priori peuvent être anodins mais qui sont très révélateurs de la personnalité et de l'identité de l'individu.

En effet, de la marque, au modèle du téléphone portable, en passant par celui de la couleur, de l'habillage, de l'écran et de la sonnerie rien ne relève du hasard. Les personnes désireuses d'être en phase avec la mode ont le plus souvent tendance à suivre l'évolution des appareils. Ils accordent beaucoup d'importance à la nouveauté, aux dernières innovations intégrées dans les appareils téléphoniques. C'est le cas par exemple pour les plus jeunes, dans la plupart des cas, dont les rapports avec la mode sont symptomatiques de leur tranche d'âge d'appartenance. L'effet de la mode exerce une forme d'influence dans la façon de se vêtir, de parler de se coiffer et d'une manière générale dans la façon d'apparaître au regard des autres surtout par rapport à ses pairs. C'est aussi d'eux que partent parfois certaines tendances de la mode, ou dans la moindre mesure, ils en sont des instances de diffusion, en se la transmettant entre pairs.

Les instances de légitimation de cette mode sont aussi parfois puisées dans l'univers symbolique des jeunes dans certains domaines. Au-delà de la mode, le téléphone portable revêt un cachet doublement symbolique chez l'adolescent. Posséder un portable, chez l'adolescent revêt de plus en plus un aspect rituel car symbolisant le passage d'un

⁹¹ Cf. Karyn POUPEE, opcit, 2003, p.11.

stade de la vie à un autre. Parfois, c'est la récompense des parents après la réussite à l'examen d'entrée au lycée ou après l'obtention du baccalauréat. C'est la reconnaissance d'un droit, celui d'avoir des conversations intimes. Le passage des stades de la vie chez les adolescents passe par une distanciation progressive vis-à-vis du groupe familial d'appartenance. Dans cette perspective, le téléphone est parfois un support essentiel pour se construire une identité en ne réduisant plus son existence à la vie familiale⁹².

A travers les conversations téléphoniques, les adolescents se construisent progressivement leur monde en échappant au contrôle parental et se lance dans un processus de conquête d'une identité qui les distingue en tant qu'individu. Dans cette quête et construction de soi participent les pairs de génération avec lesquels, ils partagent le lycée, les loisirs ou le quartier. En somme, les conversations téléphoniques se posent comme un prolongement des entretiens déjà entamés ailleurs. Pascal, un lycéen confirme cet état de fait, ainsi révèle t-il :

« J'ai eu mon portable à l'âge de 17 ans via mes parents. Après, le contact avec mes potes est devenu plus régulier en dehors de l'école. En plus, je peux échanger avec eux librement. Avec le fixe ça le fait pas trop. Je me sens plus libéré quand je converse avec les potes sur le portable. Je peux davantage durer avec le portable qu'avec le fixe. En plus les textos c'est plus facile et ça peut se faire à tout moment presque ».

Par contre, les usagers qui se limitent tout juste à l'aspect de l'utilité fonctionnelle strictement ont tendance à conserver leur portable selon d'autres critères que celui de la nouveauté. Dans ce cas, l'intérêt est surtout porté sur la capacité du capteur de réseau, sur la qualité de l'appareil, en l'occurrence sa capacité à résister au temps. Dans ce registre, les personnes adultes se montrent moins portées sur la nouveauté ou la mode. Dans le choix de leur portable, l'importance est surtout axée sur les aspects strictement utilitaires de manière générale. Ce qui revient à considérer que la notion « d'identité générationnelle » est un aspect important dans le rapport individuel avec le téléphone portable. Sans toutefois nier

⁹² Cette perspective est développée notamment par Olivier MARTIN et François De SINGLY dans : « L'évasion amicale. L'usage du téléphone familial par les adolescents » in *Réseaux*, volume 18 n°103, 2003, p.91-118.

l'existence de la prise en compte de certains aspects qui ne relèvent pas forcément du strict utilitarisme, il convient de reconnaître le primat de cet aspect sur les autres dimensions tels que le distinctif, l'effet de mode entre autres chez les adultes.

Les signes de l'identité de l'individu transparaissent à travers le choix de la couleur du téléphone mais aussi de la marque, de l'écran de veille, ou de la sonnerie. Le choix de ces éléments revêt une subjectivité et se révèle porteur de sens. Le rôle de l'imaginaire et de l'univers symbolique d'un individu dans tous les choix relatifs à sa vie quotidienne est indéniable. Les usagers, à travers toutes leurs activités, puisent dans ce réservoir pour donner une orientation à ses choix et leur accorder une légitimité symbolique. Ce qui revient à considérer que derrière des motivations directes pour expliquer certaines conduites de l'individu, gravitent d'autres qui à priori semblent relever de l'irrationnel mais qui sont liées à l'identité de celui-ci. L'étape de la personnalisation de son téléphone est le moment privilégié par l'individu-usager qui se charge de faire porter à celui-ci l'empreinte des traits de son identité. A ce niveau, l'identité revêt parfois une dimension d'idéal, d'aspiration.

Les nouvelles fonctions intégrées à savoir la photo, la vidéo sont autant de supports qui font apparaître des signes d'affirmation identitaire. Ainsi, l'écran de veille du téléphone portable fait apparaître parfois l'image de sa star préférée, de son terroir ou le symbole de son groupe d'appartenance ou de ses croyances qui sont des éléments révélateurs de l'identité de l'individu. Chez Aurélie par exemple, l'écran du téléphone portable fait apparaître son idole, sa chanteuse préférée Lorie. Non contente de la copier par la coiffure, la façon de s'habiller, elle achète tous ses disques, connaît la plupart de ses chansons et pour couronner le tout affiche sa photo à l'écran de son téléphone. Mettre sa photo sur son écran, permet à cette jeune fille « *de l'avoir tout le temps à mes yeux comme porte bonheur* », étant entendu que son téléphone est constamment avec elle.

Ici le téléphone a les mêmes traits que les mûrs qui ornent sa chambre. Il est un espace d'expression de soi, d'affirmation identitaire. Cette affirmation identitaire à travers le téléphone portable apparaît aussi chez K. FALL, un jeune enseignant thiessois qui a mis sur son écran de veille la photo de son marabout. Il se réclame de la confrérie religieuse

musulmane « mouride »⁹³. Cette confrérie a été fondée par Cheikh Ahmadou Bamba Mbacké, qui s'est initié à l'Islam par le biais de l'ascension spirituelle appelée « wird » de Cheikh Sidiyya. Cette confrérie a été mise sur pied en 1886, près du village d'origine du guide Cheikh Ahmadou Bamba, qui se nomme Mbacké. Il se situe à 60 kilomètres à l'Est de la région de Diourbel. Cette doctrine musulmane est fortement imprégnée de la culture Wolof, de l'ethnie sénégalaise la plus représentative.

En effet, le fondateur a considéré que pour mieux s'implanter dans le pays, l'Islam devait composer avec le système politique traditionnel (le royaume) et les valeurs culturelles qui le fondent. Dans ce cadre, les relations entre le marabout et le disciple vont s'inspirer de celles du chef traditionnel (le roi) et sa cour. Ainsi, l'obéissance, la soumission est la vertu fondatrice des relations entre le marabout et ses disciples. C'est une confrérie qui s'articule autour d'une relation verticale entre marabout et disciple. L'imaginaire mouride se structure autour d'une trilogie : Dieu, qui incarne l'instance suprême, le marabout qui en est le représentant sur terre et le disciple. Conformément à son appartenance à la religion musulmane, l'existence et l'unicité de Dieu est le pilier essentiel de la confrérie. Ce principe ineffable dénommé la « shahada » consiste à considérer qu'il n'existe qu'un seul Dieu qui mérite d'être adoré et que Mahomet est son prophète.

En deuxième instance, le mouridisme prône le recours à un intermédiaire en l'occurrence le marabout à qui, il attribue la qualité de dépositaire du savoir islamique. Dans l'imaginaire mouride, le marabout est celui vers qui il faut se tourner pour s'orienter vers le chemin du salut. Ce faisant, le disciple croyant, pour gagner son salut doit faire acte d'allégeance au marabout à qui, il doit loyauté, fidélité et obéissance pour que ce dernier le guide vers le chemin de Dieu. C'est ce fondement autour de la trilogie Dieu, marabout et disciple qui est la base de la vie spirituelle du mouride. L'élément essentiel qui fonde l'existential de la confrérie du mouridisme, c'est le travail. Le mouridisme élève le travail quasiment au même titre que la prière rituelle et quotidienne du croyant. Le précepte de base de cette confrérie musulmane est le suivant « *Travaille comme si tu ne devais jamais mourir et prie comme si tu devais mourir demain* ». Dans ce cadre, le travail est considéré

⁹³ Beaucoup de travaux en sciences humaines et sociales notamment en anthropologie et en sciences politiques ont été menés sur la confrérie mouride. Parmi les plus célèbres on peut citer, entre autres, ceux de Jean COPANS, de Christian COULON, de P. PELISSIER ou Donald CRUISE O'BRIEN.

comme pouvant permettre au disciple d'accéder au salut sur terre et dans la vie de l'au-delà. Il s'incarne à travers une action qu'il est en mesure d'accomplir⁹⁴.

Le mouridisme s'est implanté et développé dans le centre du Sénégal, où la culture de l'arachide était favorable, du fait de l'aridité des sols. Cette communauté s'est appropriée la culture de l'arachide en la cultivant et la commercialisant. Ce qui lui a permis de se trouver une assise financière pour mettre sur pied son système de société. En valorisant le travail de la terre par la culture de l'arachide, puis en empêchant l'exode rural avec un processus d'adaptation de sa communauté aux évolutions économiques, la confrérie mouride a perpétué l'influence de ses idéaux au Sénégal. Ainsi, après leurs assises agricoles, ils se sont rendus dans les grandes villes où ils ont développé leurs activités commerciales avant de se lancer à la conquête de l'étranger en utilisant les outils de communication moderne (Téléphone portable, Internet...).

K. FALL à l'instar de la plupart des mourides considère que son appartenance à cette confrérie religieuse doit se réincarner dans tous les aspect de sa vie. Plus qu'une pratique rituelle, la religion est, selon la philosophie de sa confrérie religieuse, « un art de vivre ». L'appropriation du téléphone portable par K. FALL, un mouride se comprend aisément si l'on considère la particularité de cette communauté, ses rapports avec la communication et ses outils. Ce secteur est au centre du fonctionnement de cette communauté religieuse et les TIC particulièrement la téléphonie mobile sont l'objet de conquête et d'appropriation particulière de leur part. Ainsi note Cheikh GUEYE : *« l'explosion du téléphone est ainsi une composante de la fièvre de la construction et de la constitution d'une nouvelle identité confrérique »*⁹⁵.

C'est un moyen de liaison des membres avec leur base religieuse, mais comme tous les biens dont dispose un disciple « mouride », le portable est un outil qui doit porter la charge symbolique de la confrérie. K. FALL n'est pas un exemple isolé mais à travers lui se traduit au contraire l'empreinte d'une identité socio-religieuse dont le téléphone portable est non seulement un support d'affirmation mais aussi un vecteur de diffusion de ses

⁹⁴ Lire Jean COPANS, *Les marabouts de l'arachide*, Le Sycomore, 1980.

⁹⁵ Cheikh GUEYE, « Enjeux et rôles des NTIC dans ls mutations urbaines : le cas de Touba » in M C DIOP(sous la direction de), *Le Sénégal à l'heure de l'information*, Karthala-UNRISD, 2002, P.180

valeurs. Ainsi à l'instar des murs de sa maison ornés des photos des figures historiques de sa confrérie, les habits qu'il porte parfois, les cassettes ou compact disque qu'il écoute par moment, son portable est aussi un cadre d'expression de son identité. Il porte ainsi les empreintes de sa confrérie religieuse.

Tout comme lui, d'autres usagers préfèrent mettre le footballeur El Hadji Diouf⁹⁶, adulé par une grande partie de la population sénégalaise surtout les jeunes. Pour d'autres encore, c'est Youssou NDOUR⁹⁷, le chanteur sénégalais le plus célèbre qui est aussi depuis plusieurs années la personnalité préférée du pays. On fait aussi référence au champion de lutte Mohamed NDAO⁹⁸ alias « Tyson ». La particularité de ces trois vedettes sénégalaises, c'est d'être issues de quartiers populaires et défavorisés mais d'avoir réussi à s'imposer dans leur domaine respectif. Ils sont des modèles de réussite pour les jeunes sénégalais et ont contribué à impulser leur domaine de prédilection dans l'imaginaire sénégalais. On retrouve ce même effet d'affirmation identitaire à travers le téléphone portable avec l'intégration de sportifs ou personnage aimé comme Znédine ZIDANE, Tony PARKER⁹⁹ ou FREI¹⁰⁰ chez certains jeunes rennais et français en général qui s'identifient à ces sportifs.

⁹⁶ Footballeur sénégalais, évoluant actuellement sous les couleurs du club anglais de Bolton, il a joué entre autres à Rennes puis à Lens. Il s'est illustré à la coupe du monde 2002 où il a été décisif durant la victoire contre la France. Naît dans une famille modeste, il a connu une enfance difficile et grâce au sport, il est devenu un symbole de réussite pour une partie de la jeunesse sénégalaise.

⁹⁷ Auteur compositeur sénégalais, il constitue l'un des plus illustres chanteur du continent de par sa carrière internationale légendaire. Il s'est révélé en 1988 lors de la tournée organisée par l'organisme « Amnesty International » au côté de grands artistes comme Peter Gabriel, Sting, Bruce Springsteen et Tracy Chapman. En 1994, son album « The Guide » et son single « Seven Seconds » ont eu un disque d'or en France et ont été numéro dans les hits de plusieurs pays occidentaux et en Amérique. Il dispose d'une industrie musicale performante au Sénégal composée d'un studio d'enregistrement, d'un label et d'une maison de production musicale, d'une structure de duplication de cassettes et de disques. On compte aussi à son actif un groupe de communication entre autres.

⁹⁸ Ce sportif sénégalais exerce dans le domaine de la lutte traditionnelle où il a réalisé la prouesse de ne pas être passé par le circuit classique (initiation dans les séances de lutte des quartiers) et de s'imposer en maître absolu de l'arène de lutte durant les années 90. Il est apôtre du slogan « Boul falé », le nom de son écurie et qui prône l'anticonformisme. Dans un milieu où le succès était garantie surtout par la force mystique, il s'est imposé avec son physique impressionnant acquis à travers des séances d'entraînement. Son surnom « Tyson » est une référence à l'ancien champion du monde de boxe américain qui est son idole et marque une extraversion symbolique partagée avec beaucoup de jeunes sénégalais. A chacun de ses combats il se drape du drapeau américain pour montrer l'amour qu'il éprouve vis-à-vis de « l'américan way of life ».

⁹⁹ Basketteur révélé au français à travers ses prouesses dans le prestigieux championnat américain de basket nommé la NBA, il a été l'un des premiers à s'y imposer. Il a gagné avec son club le titre de champion et a été désigné le sportif préféré des français en 2004. Il est aussi aimé de la gente féminine du fait de son charme.

¹⁰⁰ Ancien joueur du Stade Rennais et international suisse, il a été une star apprécié par les supporters du club grâce à son efficacité en tant qu'attaquant.

A la place des stars, il peut s'agir de la photo de sa compagne ou de certains membres de sa famille (père, mère, enfants...), de ses amis pour témoigner de l'amour qu'on leur porte et pour signifier la place occupée par le sentimental chez le propriétaire du téléphone. La nouvelle configuration des téléphones portables avec l'intégration de la photo ou de la vidéo révèle un nouveau type de rapports avec l'outil. En effet, la possibilité de stocker des images accorde à l'outil les mêmes fonctions que l'album photo chez certains usagers. Cette vocation est révélatrice des traits d'identité des usagers en ce sens qu'elle fait apparaître les lieux autour desquels se structure leur sociabilité. Ainsi, dans la façon de se vêtir, de parler de se coiffer et d'une manière générale d'apparaître au regard des autres, surtout par rapport à ses pairs, apparaissent les traits distinctifs de soi. La photo remplace la présence physique de l'être ou des personnes aimées à défaut de ne pouvoir les voir. Cette attitude peut être considérée comme une forme de transfert sentimental. Le cas de Coumba D., mariée à un sénégalais qui vit en Europe est révélateur de cette situation.

« Le portable que j'ai m'a été offert par mon mari quand il est venu en vacances. Il revêt un cachet particulier pour moi d'autant plus qu'à l'écran c'est sa photo qui s'affiche. Voir sa photo me procure un plaisir qui ne peut certes combler son absence mais ça me procure un bien, un sentiment que l'on ressent du fond de son cœur et qui est indescriptible ».

Il faut souligner qu'avant l'intégration de la photo ou de la vidéo, ce rapport avec le portable était aussi entretenu par le stockage de messages (vocaux ou écrits). Cette fonction peut être révélatrice de l'importance accordée à certains individus, aspects, lieux ou événements dans la vie d'une personne. En stockant un message qui se rapporte à des personnes, des événements ou des lieux, les usagers incorporent dans leur téléphone portable des symboles qui renseignent sur eux. Ainsi, l'image renforce la symbolique de support identitaire qui se révélait dans l'usage du téléphone portable par les messages vocaux ou écrits stockés dans la mémoire de l'outil. On transpose souvent sa sensibilité personnelle, son identité dans certains aspects de sa vie quotidienne. Cette réalité des choses peut ne pas ressortir à priori mais apparaît plus clairement quand on se donne le temps d'y projeter un regard proportionnel à sa complexité.

Dans ce cas, il ne faut pas simplement se borner à observer l'outil strictement, mais il faut surtout se focaliser sur l'individu en tant que sujet pensant d'une part puis mettre en rapport l'usage avec son contexte social d'usage pour en saisir la cohérence de l'autre. Ainsi, le fait d'avoir tout le temps la photo de sa star préférée permet d'affirmer une partie de soi, de son identité. Qu'il s'agisse du chanteur, du sportif, de l'acteur de cinéma, du marabout ou d'un personnage appartenant à une autre sphère, celui-ci est toujours porteur de valeurs de symboles auxquels le fan ou le disciple s'identifie. C'est alors une fierté de l'exprimer et de le faire ressortir à travers son écran de téléphone portable. La photo du personnage porté dans son écran revêt ainsi la même symbolique que la photo papier ou les images vidéo qui servent à immortaliser des personnes dans l'imaginaire des hommes.

Il s'opère ainsi une forme de fétichisme en ce sens que dans ces cas la photo de ce personnage dépasse largement le statut d'une simple image. Elle devient une icône, un fétiche auquel on associe un pouvoir symbolique. Il peut s'agir aussi d'un sentiment de protection ressenti par l'usager du téléphone portable quand celui-ci éprouve un rapport d'allégeance vis-à-vis du personnage ou du signe que représente la photo. C'est le cas de K. FALL par exemple, ou d'une personne qui a inséré dans son écran de veille le symbole d'une croyance. Cette pratique est une forme de superstition moderne et ici la photo a les mêmes valeurs par exemple qu'un talisman porté par un individu et qui symboliquement le protège ou lui donne des facultés qu'il n'aurait pas eu en l'absence de celui-ci. L'image peut accorder un sentiment de bonheur au propriétaire du téléphone à chaque fois qu'il y projette son regard comme c'est le cas d'Aurélie.

Elle peut accorder un sentiment de réconfort pour le cas de la personne amoureuse et séparée géographiquement de son conjoint. Ici, en plus des appels qui permettent d'entendre la voix de la douce moitié, on a besoin de l'image pour combler son absence. La voix ne suffit plus, il faut aussi l'image pour faire face à un vide affectif. Coumba D. constitue un exemple illustratif de ce cas de figure. C'est le cas aussi chez un usager qui a intégré la photo de ses parents, ses amis... L'expression identitaire par le biais du téléphone peut être manifeste dans certains cas mais elle ne l'est pas toujours forcément et peut relever d'une attitude naturelle voire inconsciente. Par exemple, dans le choix de la couleur du téléphone, de l'étui ou de la marque, l'expression identitaire n'est pas

forcément un acte affiché de manière explicite. Elle relève dans ce cas d'une situation naturelle voire spontanée.

C'est ainsi que Pierre BOURDIEU, en évoquant la photographie, montrait qu'elle faisait apparaître de multiples déterminations qui n'ont pas de rapports directs avec le protocole technique mais qui sont relatives à des normes, des règles, projets mais aussi à l'identité. Ainsi poursuivra-t-il un même appareil fera ressortir des usages qui varieront suivant les milieux considérés¹⁰¹. Le fétichisme apparaît aussi quand la photo revêt un caractère protecteur chez le propriétaire. C'est le cas de K. FALL, pour qui le fait d'avoir la photo de son marabout tout le temps par le biais de l'écran de son téléphone portable est aussi gage de protection puisqu'il peut entrer « *en contact* » avec lui en cas d'angoisse. Son marabout « *veille sur lui et constitue une muraille de protection contre un danger provenant de toute part* ». Il est d'usage chez certains mourides quand ils sollicitent la bénédiction de leur marabout de frotter son image sur leur visage comme pour faire exaucer leur vœux.

L'avènement des fonctionnalités de stockage d'images dans la mémoire du téléphone portable consacre ainsi la participation des TIC dans le rapport avec le sacré. Elles procurent le sentiment d'être rassuré et d'être protégé par le simple fait de la présence, à travers l'image, de la personne à qui l'individu voue un sentiment particulier : amour, foi, adoration, admiration... Au-delà de l'identification à travers les personnalités ou stars préférées, à qui celui-ci s'identifie ou à qui il voudrait ressembler, d'autres signes d'identification ou de signes identitaires transparaissent avec la téléphonie mobile. C'est par exemple le choix de faire apparaître sur son écran de téléphone portable des images de monuments, des figures qui symbolisent son lieu d'origine ou de rêve, son groupe d'appartenance... Ici, à travers l'image d'un endroit, d'un signe ou d'une icône, l'utilisateur du téléphone portable marque son attachement à un territoire auquel il tient et qui exprime une de ses caractéristiques identitaires.

C'est le cas de Christine qui a inséré la photo de la Tour Eiffel dans son écran pour témoigner de son attachement à son lieu préféré. Ce monument symbolise une grande fierté

¹⁰¹ Cf. Jacques PERRIAULT, *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, Flammarion, 1989, p.128.

de la ville de Paris et de la France en général. A travers cette image, elle manifeste sa fierté d'afficher la localité dans laquelle elle a passé une partie de son enfance et qui lui rappelle des moments de fortes intensités émotionnelles. Ce monument qui attire chaque année des milliers d'individus revêt un double cachet symbolique pour Christine. En plus d'être un symbole du lieu dans lequel elle a passé une étape importante de sa vie, ce monument symbolise la grandeur de son pays : la France. A travers la tour Eiffel apparaît selon elle « *la France telle qu'on l'aime, telle qu'on voudrait qu'elle soit. C'est le symbole de la beauté et de l'esthétique, de la grandeur d'un pays* ».

Un autre exemple est symptomatique de la nature identitaire qui peut se manifester par le biais du téléphone portable. En effet, Abdallah, fait apparaître à travers son écran la photo de la Mecque. Pour lui, c'est une façon d'affirmer son appartenance à la religion musulmane, la mosquée de la Mecque étant un lieu symbolique pour les adeptes de l'islam. Se rendre à la Mecque au moins une fois de sa vie est un des cinq piliers de la religion musulmane. C'est vers cette direction que les musulmans se tournent à chaque fois qu'ils prient. Ainsi, à travers l'image de la Mecque, l'icône de l'Islam insérée dans son portable cet individu révèle un élément de son identité de musulman. S'il n'est pas opportun d'affirmer le degré de religiosité de cet individu rien qu'à partir de cette donnée, il est par contre possible et opportun d'admettre que la religion occupe une certaine place dans sa vie. L'appartenance à la religion musulmane est un aspect révélateur de son empreinte identitaire.

L'affirmation identitaire ne se traduit pas seulement à travers l'image mais elle transparaît aussi par le son. En effet, à travers la sonnerie du téléphone ou la réception d'un message, l'utilisateur affirme dans certains cas une partie de son identité. Il peut s'agir du tube en vogue ou de la chanson préférée du propriétaire du téléphone. Dans un cadre collectif, la téléphonie mobile apparaît comme un signe d'une affirmation identitaire. Chez Aurélie, c'est naturellement une chanson de Lorie qui signale l'arrivée d'un appel. C'est une chanson religieuse de sa confrérie dénommée « khassaïdes »¹⁰² qui fait office de sonnerie chez K. FALL. La boîte vocale de Abdallah est annoncée par une récitation d'une

¹⁰² Les « khassaïdes » sont des louanges au prophète de l'Islam écrits sous forme de poèmes par le Guide religieux des mourides Cheikh Ahmadou BAMBA et dont le récital fait partie des rituels pour les membres de cette confrérie. Ils se regroupent sous forme de groupes par quartiers, par affinités ou de manière individuelle pour réciter les « Khassaïdes ».

sourate du coran. Les grandes maisons de disques ainsi que les artistes qui réalisent des performances dans l'industrie de la musique ont bien saisi les opportunités de ces nouvelles innovations du téléphone portable en vendant aux opérateurs téléphoniques leurs succès musicaux. C'est dans ce cadre que des numéros d'appels ou sites accessibles à partir du téléphone sont mis à disposition des clients afin de télécharger leurs musiques préférées pour en faire des sonneries. Il existe des téléphones qui en plus de leur capacité de stockage d'images, ont aussi des espaces pour enregistrer des sons de musique.

Cette nouvelle physionomie des téléphones portable qui se distinguent par l'incorporation d'images et de sons favorise davantage la tendance à l'affirmation identitaire à travers la personnalisation du téléphone. Toutefois, s'il existe une affirmation identitaire du téléphone portable dont la personnalisation en est le moyen, il n'en demeure pas moins qu'en tant qu'outil de communication, il a aussi une dimension collective. Il permet l'échange entre des individus qui partagent un certain nombre de choses. Son caractère intrinsèque est certes d'être un outil de communication personnelle, pour autant, le téléphone portable est aussi un outil vecteur de lien social en ce sens qu'il permet d'établir le contact entre des individus. Dès lors se trouve au cœur de la médiation de cet outil de communication une dialectique entre l'individuel et le collectif, tout comme la relation entre l'identité personnelle et celle dite sociale.

1.1.4. La dialectique entre l'individuel et le collectif.

Les sociétés urbaines actuelles se caractérisent par la forte mobilité qu'elles favorisent du fait des différentes activités qui s'y déroulent. Celles-ci doivent leur intensité, dans une certaine mesure, à la diversification des moyens de transport et de communication qui rendent plus favorables le flux des échanges, des déplacements et des interactions. Les TIC jouent un rôle essentiel dans l'intensification des activités urbaines tout comme le transport à grande vitesse. Parmi les TIC, on peut évoquer la téléphonie mobile qui donne la possibilité à chacun de profiter de l'immense ouverture synonyme de choix identitaires

et d'opportunités de rencontre que l'actuelle société de communication met à sa portée. Chacun s'oriente vers ce qui lui paraît le plus profitable en fonction de ce qu'il perçoit de ses besoins, nécessités ou goûts du moment. Dans les sociétés modernes, la mobilité est une donnée constante et celle-ci affecte aussi bien les familles que les groupes d'amis ou de collègues.

Sur le plan professionnel, les opportunités d'emploi ne sont pas forcément localisées dans les lieux de proximité émotionnelle c'est-à-dire le lieu de naissance, d'origine... Ainsi l'individu, dans un contexte urbain actuel intègre la mobilité comme une donnée liée à son existentiel. Cette permanence et constance de la mobilité est à l'origine de l'éclatement des groupes et noyaux constitutifs de la société. Les familles, les groupes d'amis, de conjoints ou de collègues se trouvent parfois séparés géographiquement les uns des autres. Face à l'éclatement de ces groupes dont le lien social est resté intact, le téléphone est un moyen privilégié pour le maintenir. L'usage du téléphone est aussi accentué par la diversité des liens sociaux auxquels l'individu souscrit. Les lieux et groupes de sociabilités auxquels l'individu adhère sont à la fois de type consanguin, générationnel ou professionnel.

Les liens familiaux restent encore importants contrairement à l'idée qui voudrait qu'ils soient réduits voire annihilés face à l'assaut de la modernité synonyme d'un individualisme exacerbé. Même si la nature des liens familiaux ainsi que les personnes qui les mettent en œuvre sont variables, il convient toutefois de noter qu'ils sont encore omniprésents dans l'univers symbolique de l'individu. A côté de la famille, les liens sociaux se définissent aussi à partir du lieu de travail, des lieux de rencontres amicales entre autres. Cette diversification des lieux d'interactions et de construction du lien social pose l'écartèlement de l'individu qui développe une panoplie de stratégies pour répondre à cette situation. L'une parmi les plus privilégiées se trouve être l'usage des moyens de communication comme la téléphonie mobile entre autres. S'il y a une convergence dans les représentations associées à la téléphonie mobile chez les usagers thiessois et rennais, c'est bien dans la dimension utilitaire.

Aussi bien dans l'imagerie de l'usager rennais que dans celle du thiessois, le portable est considéré comme un outil de communication utile et très en phase avec la vie urbaine. C'est un outil que l'on peut avoir avec soi partout et qui permet de pouvoir maintenir le contact avec les différents lieux de sociabilité dans lesquels l'individu est inscrit. Ce caractère est particulièrement évoqué et ce, de manière spontanée pour justifier son usage. D'une part, l'extension des villes et des activités qu'elles génèrent, poussent l'individu qui y vit à être très souvent écartelé. Il se trouve aussi que la modernité avec le développement des moyens de transports et la quête perpétuelle du mieux être poussent les individus à se déplacer constamment. Il existe souvent une diversification des milieux et des lieux de sociabilité: les milieux professionnel, familial, ludique, les services entre autres. Dans ce cadre, le téléphone portable, par l'usage individuel qu'il permet, constitue un outil de liaison entre ces différents lieux.

En effet, individualisé, le téléphone portable peut jouer le rôle de « *prothèse* » individuelle, communicante pour l'usager appartenant à deux espaces à savoir celui de son environnement immédiat et celui de ses réseaux de sociabilités propres¹⁰³. Les villes de Rennes et de Thiès n'échappent pas à cette caractéristique actuelle du milieu urbain, d'autant plus que ce sont deux « villes étudiantes ». En tant que des villes étudiantes, Thiès et Rennes sont soumises à de forts mouvements migratoires. Les étudiants ne sont pas tous forcément ressortissants de la ville, ils peuvent venir d'autres localités. Par ailleurs, ils sont appelés, parfois, pour des raisons d'études ou pour des besoins professionnels à quitter leur terroir pour se rendre ailleurs quand une opportunité qui correspond à leurs aspirations se présente. Ces deux villes ont la particularité d'être des capitales régionales, donc des pôles attractifs absorbant une partie des populations de leur région.

La ville de Rennes avec son pôle industriel constitué autour de certaines grandes entreprises comme Peugeot Citroën SA ou celles dans la zone industrielle attirent une grande partie de population de milieux environnants. A titre d'exemple illustratif selon les sources de l'audiar, 90% des actifs d'une commune comme Saint Supplice La Forêt exercent leurs activités professionnelles à l'extérieur de cette commune, particulièrement

¹⁰³ Cf. Olivier MARTIN et F. de SINGLY, « Le portable dans la vie conjugale . Retrouver un territoire personnel ou maintenir le lien conjugal », in *Réseaux* n°112-113, vol 20, p. 217.

dans des villes comme Rennes. Cet état de fait favorise la grande mobilité à l'intérieur de ces deux communes et participe, dans une certaine mesure, à l'intensité des usages des TIC. D'autant plus que la forte attractivité de la ville de Rennes ne se traduit pas forcément par une accessibilité des logements. Les capacités de logements n'absorbent pas complètement la demande et les prix de ceux-ci sont parfois décriés comme étant élevés. A l'instar des lieux urbains, la ville de Rennes fait face à l'émergence de phénomènes nouveaux décrit par Dominique BOULLIER, comme les ruptures familiales, les divorces entre autres. Une des conséquence de ce phénomène est une demande de logements de type nouveau.

Leurs caractéristiques sont d'être davantage plus nombreux et plus petits. « *Cette situation met en cause les capacités d'accueil des villes en matière de logements que l'on peut appeler « décohabitation »*¹⁰⁴. Ainsi, certains préfèrent le plus souvent habiter dans les lieux environnants parce qu'ils n'ont pas réussi à trouver un logement à Rennes ou pour échapper à la cherté de ceux-ci dans la ville. Par ailleurs, il existe aussi un choix délibéré dans certains cas d'habiter hors des centres urbains pour échapper aux contraintes de la vie urbaine tels que le bruit ou la pollution. Ce choix est surtout rendu possible par les facilités de déplacements avec l'accessibilité des moyens de transport (voiture personnelle, bus...) qui favorisent la diversification des lieux d'interactions sociales. Toutefois, avec la multiplication et la diversité des moyens de communication, la jonction de ces différents lieux d'interactions devient possible.

En effet, avec le développement des réseaux de transport, la réduction du temps de travail tout comme la superposition des activités de travail, de loisirs ou de repos, les territoires des individus deviennent flous et instables. Mais ces changements sont aussi liés aux réseaux de communication en partie. En rendant plus favorable les possibilités de communication notamment avec la téléphonie mobile, les réseaux de communication participent avec ceux du transport et de l'énergie à un réaménagement des territoires¹⁰⁵. A Thiès, il n'existe pas une aussi grande fluidité des réseaux de transport ainsi que les effets accompagnateurs du processus (réseau interurbain de transport, facilité de disposer d'un

¹⁰⁴ Dominique BOULLIER, *opcit*, 1999, p.31.

¹⁰⁵ Cf. Pierre MUSSO, « Introduction » in *Les territoires aménagés par les réseaux*, sous la direction de Pierre MUSSO et alii, Editions de l'Aube, Datar, 2002, p.5.

véhicule personnel...). Seulement la ville de Thiès reste un pôle attractif des populations rurales et urbaines environnantes même si elle n'égale pas Dakar ou les localités touristiques de la petite côte notamment Mbour.

Par contre, elle constitue un lieu de convergence car étant la capitale régionale, elle est mieux pourvue en terme d'infrastructures dans le domaine de l'éducation, de la santé. Ce faisant, les populations appartenant à des localités qui se trouvent aux alentours de la ville de Thiès ou qui appartiennent au département voire la région s'y rendent le plus souvent pour accéder à certains services de base. L'envergure de la ville a connu une hausse considérable après les élections de 2000¹⁰⁶ qui ont abouti à l'alternance politique. Le numéro deux du parti au pouvoir le PDS (parti démocratique sénégalais) qui fut premier ministre entre 2002 et 2004 est en même temps le maire de la ville. Dès l'accession de son parti au pouvoir, il a très tôt affiché son ambition de rendre la ville de Thiès plus attractive et de marquer son passage en tant que Maire.

Les habitants de la ville de Thiès, nostalgiques d'une vieille époque, ont très souvent reconnu que M. Ousmane NGOM est le seul maire à avoir marqué l'existence de la ville par ses réalisations. C'est à lui que l'on se réfère pour se rappeler de « l'âge d'or » de cette ville. D'où l'enjeu que revêtait la reconstruction de cette ville qui a symbolisé pendant longtemps le fief de l'opposition notamment du PDS. Le maire élu en 2001, après l'avènement de l'alternance, en l'occurrence Idrissa SECK, sans doute soucieux de laisser son empreinte dans l'histoire de cette ville en s'inspirant de celui-ci a développé de grands projets pour Thiès. Parmi ceux-ci figure la mise en place de nouvelles infrastructures routières, la construction d'un grand espace numérique, de nouveaux établissements

¹⁰⁶ En 2000, se sont tenu des élections présidentielles au Sénégal, à l'issue du premier tour, le candidat Abdou DIOUF du Parti socialiste (PS) qui sollicite son troisième mandat et Abdoulaye Wade du Parti démocratique sénégalais (PDS) ont été proclamés vainqueurs du premier tour. Le second tour verra la victoire de l'opposant Abdoulaye WADE soutenu par les principales formations de l'opposition. Dans le long combat pour l'alternance, la ville de Thiès, acquise à la cause de l'opposition et surtout au PDS a joué un rôle important. Cette ville est la capitale du rail, célèbre grâce aux « remuants cheminots » qui ont organisé une des plus grandes grèves de l'Afrique occidentale durant la colonisation. Thiès est aussi la ville du célèbre Lycée Malick SY, très souvent cité comme foyer de perturbations scolaires. D'ailleurs beaucoup de leaders politiques notamment ceux de l'opposition du temps du régime socialiste y ont fait leurs études secondaires. La base politique du PDS à Thiès s'explique en partie aussi par le fait que c'est la base de deux très grands leaders du PDS : feu Boubacar SALL (ancien numéro deux du parti) et Idrissa SECK Premier ministre entre 2003 et 2004, actuel maire de Thiès. Au-delà du fait que Thiès soit une ville très importante au Sénégal, la deuxième a-t-on coutume de dire, son rôle dans l'avènement de l'alternance et le fait qu'elle soit celle du numéro deux et Premier ministre Idrissa SECK explique en partie les investissements dont elle a bénéficié pour se moderniser.

scolaires en profitant des fonds prévus pour le projet de décentralisation de la fête nationale. La première édition devait se tenir dans la ville du Premier ministre et Maire à savoir celle de Thiès¹⁰⁷.

Cette ville dispose de plusieurs écoles, collèges et de deux centres universitaires à savoir l'institut supérieur polytechnique. Rattaché d'abord à l'ENSUT (Ecole Nationale des sciences universitaires et techniques) de l'université de Dakar, il est devenu un Centre Universitaire Régional (CUR). En plus de cette institution universitaire, cette ville dispose également de deux grands centres de formation. Il s'agit de l'école nationale des sciences de l'agronomie du Sénégal et celle de formation des instituteurs. La ville de Thiès dispose aussi de trois lycées publiques et de cinq autres privés faisant d'elle un pôle d'enseignement pour la région. Dans le domaine de la santé, Thiès dispose de l'hôpital Régional qui est une infrastructure vers laquelle les populations de toute la région se tournent pour des soins de santé. Cette offre de soins est aussi renforcée par l'existence de structures sanitaires privées relativement bien équipées comme l'hôpital « Saint Jean de Dieu », des cliniques comme « La Sagesse » par exemple. Il s'y ajoute l'existence de plusieurs cabinets de médecine spécialisée dans plusieurs domaines comme la chirurgie dentaire. C'est une ville qui est aussi pourvue d'infrastructures pharmaceutiques.

Dans presque chaque quartier, on trouve une pharmacie même si le prix de certains médicaments est parfois hors de portée pour certaines couches de la population. Même si le pôle industriel de la ville n'est plus aussi rayonnant qu'il n'était au début des années 80 du fait des crises de la Société nationale des chemins de fer du Sénégal (SNCF) et de la Société nationale du textile (SNTS), Thiès attire les habitants des zones environnantes qui exercent des activités dans le secteur informel ou dans d'autres domaines dans l'espoir de

¹⁰⁷ La fête nationale du Sénégal est chaque année commémorée le 4 Avril, marquant la date de son accession à la souveraineté internationale en 1960. En 2004, pour fêter la quarante quatrième fête de l'indépendance, le pouvoir de l'alternance a voulu innover en décentralisant celle-ci dans les autres villes, profitant de cette occasion pour allouer des fonds pouvant permettre de leur doter de meilleurs infrastructures. Le projet 2004 dénommé 4 – 4 – 44 vit ainsi le jour désignant le quatre du quatrième mois de l'année coïncidant à la quarante quatrième fêtes d'indépendance du Sénégal. Malgré les fonds alloués et la mise en exécution des travaux dans cette ville cette fête n'a pas pu avoir lieu à Thiès comme prévu. Officiellement, c'est le non respect du délai des travaux qui a été évoqué mais des raisons poussent à croire que cela était dû aux relations difficiles entre M. WADE, le Président de la République et son Premier Ministre et Maire de la ville de Thiès. Ainsi quelques semaines après, le Premier Ministre est démis de ses fonctions et emprisonné deux ans plus tard pour délit de mauvaise gestion. L'affaire des « chantiers de Thiès » va ainsi être à la une de l'actualité de la vie politique opposant les partisans du Premier Ministre et ceux du Président créant une scission dans le PDS. L'aboutissement logique de cette situation fut l'exclusion du Premier Ministre et de ses partisans affichés dans les instances du PDS.

trouver un jour une activité professionnelle plus stable. Toutes ces raisons font de la ville de Thiès un pôle attractif, lieu d'une grande mobilité. Face à cette mobilité croissante des populations, en plus de l'usage croissant des moyens de transports pour se déplacer, il faut aussi noter celui des divers outils de communication tels que le téléphone fixe, le téléphone portable et l'internet. S'agissant du téléphone portable particulièrement, la disposition de cet outil correspond au désir de pouvoir bien gérer la mobilité qu'exige le niveau de vie urbain.

Soumis à une mobilité due à plusieurs ordres (professionnel, familial, ludique ...), l'utilisateur trouve par le biais de la téléphonie mobile un moyen privilégié pour répondre à cet écartèlement vis-à-vis de plusieurs univers sociaux distincts. En plus des questions liées à la gestion de la mobilité, se pose également celle du lien social. En effet, dans des sociétés modernes où émergent simultanément l'autonomisation de l'individu et l'idée d'appartenance à un groupe, le téléphone mobile semble apparaître à la fois comme un outil individuel de reconnaissance et comme un objet de prolongement relationnel. Le téléphone portable constitue pour chaque membre du groupe (famille, entreprise, groupe d'amis...) un instrument individuel dont le numéro constitue une sorte d'identité numérique pour son propriétaire d'une part. D'autre part, il constitue l'élément de liaison de ce membre ou partie élémentaire avec le reste de son groupe d'appartenance¹⁰⁸. Sandrine par exemple est à Rennes, depuis trois ans pour ses études universitaires, son mari est hors du territoire français et sa famille se trouve à Toulouse. Son téléphone portable est l'outil qui lui sert le plus souvent de moyen pour maintenir le lien avec les personnes qui lui sont chères, son mari et les membres de sa famille.

« Je suis à Rennes pour mes études, je suis séparée de mes parents qui sont à Toulouse et que je ne vois que durant les périodes de fêtes ou exceptionnellement quand je prend mon week-end tôt dans la semaine. Quant à mon mari il se trouve hors du territoire français pour son travail. Il vient me voir quand il est en congé et moi durant les vacances d'été. Pour garder le contact avec mes parents, c'est par le biais du téléphone que ça se fait. Mon mari et moi, on

¹⁰⁸ Cf. Karyn POUPEE, *opcit*, 2003, p. 9.

s'appelle presque tous les soirs. Il arrive aussi qu'il m'appelle dans la journée, quand je suis en déplacement, le portable est à ce point très utile.»

Le fait d'être de la même corporation et de partager le même lieu de travail favorisent aussi un sentiment d'appartenance au même groupe social ou de partager un même rapport à l'outil de travail. Ainsi, des rapprochements liés au travail sont à l'origine de la structuration de liens sociaux dont le socle repose sur l'identité professionnelle. L'appartenance générationnelle est aussi à l'origine de liens sociaux dont le sentiment de partager la même époque, le même conditionnement historique favorisent des rapprochements d'une tranche d'âge dans bien des domaines. Mais l'inscription à ces différents groupes de sociabilité, à l'origine d'une diversification des liens sociaux ne constitue pas une négation de l'identité individuelle. Bien au contraire, la souscription à des groupes de sociabilités différenciées se fait, s'élabore en se structurant autour de son identité individuelle qui en est le socle.

L'identité individuelle est ce qui fonde la spécificité d'un individu et qui la différencie des autres. C'est le caractère intrinsèque de sa personnalité qui le distingue en tant qu'acteur et sujet pensant. Cette identité transparaît donc dans sa façon d'appréhender ses relations avec son environnement, dans la définition de ses rapports avec autrui et dans ses comportements de manière générale. L'identité individuelle est donc plus une construction qu'un héritage légué par la nature, la famille ou le groupe ethnique. Elle se construit à travers les interactions individuelles avec les pairs de générations, les groupes d'amis, la famille, les collègues... Ces divers cadres d'interactions ne sont pas toujours complémentaires, ils sont parfois conflictuels. En effet, l'individu acquiert des valeurs, des normes qui lui sont transmises par son milieu familial et son environnement immédiat. Celles-ci se confrontent aussi à une série d'influences émanant d'instances externes relevant d'autres cadres sociaux.

En tant que sujet pensant, il se constitue comme instance de réinterprétation de ses acquis familiaux et influences émanant de cadres externes. Ces influences externes émanent de ses pairs de générations, de ses amis ou d'autres individus ayant acquis d'autres types de valeurs et normes et avec qui, il est en contact dans la rue, à l'école, au

lieu de travail ou dans d'autres endroits. De nos jours, avec le développement des moyens de communication tels que la télévision, les journaux, les magazines ou l'internet, l'individu est soumis à une constante confrontation avec d'autres types de valeurs et manières de faire ou d'être émanant d'autres cadres sociaux. L'identité sociale peut se concevoir comme étant la conscience d'appartenance ou l'acte de participer ou d'interagir avec certains groupes sociaux.

Elle trouve sa racine dans l'interaction avec l'identité individuelle en se définissant comme un ensemble regroupant représentations, sentiments, connaissances, souvenirs et projets rapportés à ce qui est considéré comme un soi. Dans ce cadre, les identités sont dès lors soumises à un processus de négociation permanente entre les individus qui se posent comme des acteurs sociaux. Ainsi, le socle unificateur qui préside au lien social est plus une construction qu'une donnée naturelle acquise de fait¹⁰⁹. La relation entre identité individuelle et identité sociale se pose en des termes plutôt constructivistes que déterministes. Une dualité entre l'identité personnelle et l'identité sociale se manifeste chez tout individu. Celui-ci étant par essence social développe une identité individuelle servant de support à une identité collective dont le lien social en est le réceptacle. De nouveaux lieux de rencontres qui se distinguent des cadres sociaux traditionnels tels que l'espace familial, le quartier ou l'enceinte de l'établissement voient le jour. Les boîtes de nuit, les cafés, la toile sont des espaces modernes de rencontres qui sont porteurs de valeurs partagées et à l'origine de groupes sociaux constitués.

L'individu appartenant à ces différents lieux de sociabilité et les groupes qui s'y forment ne partagent pas forcément les mêmes lieux de vie, les mêmes quartiers et les rencontres avec les autres composantes ne sont pas forcément permanentes et chargées de l'intensité désirée. C'est à ce titre que le téléphone de manière générale et surtout le portable est utilisé pour servir de trait d'union avec les autres membres du groupe. Le téléphone fixe a pendant longtemps servi de moyen pour les membres d'une famille qui sont géographiquement séparés ou les membres d'une même communauté, des amis ou collègues dont la périodicité des rencontres n'est pas à leur convenance. Toutefois, le téléphone fixe garantit des possibilités de joignabilité comparativement au portable. En

¹⁰⁹ Cf. Marin DACOS, « Identités et construction du lien social », Colloque internationale de Carthage, Tunisie, in www.calenda.revues.org, publié le Mardi 20 Janvier 2004

même temps, il ne permet pas toujours une conversation privée des interlocuteurs parce que placé souvent dans des espaces partagés dans les maisons(salon ou pièces communes). Dans ce cadre, le téléphone mobile se pose comme la panacée quand il s'agit de conversations personnelles et intimes. Il faut aussi noter la possibilité de mener ces conversations à n'importe quelle heure et à n'importe quel endroit.

Ainsi la téléphonie mobile est à la fois un outil par essence personnelle car appartenant à un individu mais elle a une finalité collective en ce sens qu'elle est un moyen de jonction entre des personnes partageant une certaine identité. Cette dialectique entre l'identité individuelle et celle dite collective ou sociale survient dès lors que l'appartenance à un groupe ne relève plus du destin mais elle semble être due à un choix personnel. Cette propension d'un individu à se référer à un groupe constitué autour d'un noyau commun aux membres est traduit par Michel MAFFESOLI par la notion de « *tribu* ». Il faut comprendre par ce terme, un regroupement d'individus qui s'agrègent autour d'un totem, une passion commune, un même intérêt ou une activité partagée. Il précise à cet effet :

« la constitution des micro-groupes, des tribus qui ponctuent la spatialité se fait à partir du sentiment d'appartenance, en fonction d'une éthique spécifique et dans le cadre d'un réseau de connaissance. Le câble, les messageries informatiques(ludiques,érotiques, fonctionnelles...) créent une matrice communicationnelle où apparaissent, se fortifient et meurent des groupes qui ne sont pas sans rappeler les archaïques structures des tribus ou des dons villageois. La seule différence notable caractéristique de la galaxie électronique est certainement la temporalité propre à ces tribus. En effet, à l'opposé de ce qui induit généralement la notion, le tribalisme dont il est question ici peut être parfaitement éphémère, il s'organise suivant les occasions qui se présentent »¹¹⁰.

¹¹⁰ Michel MAFFESOLI, Le temps des tribus, Paris Méridiens Klincksieck, 1988, p.172.

Cette passion commune peut avoir trait au loisir, les individus en question partageant les mêmes lieux de rencontres et les mêmes activités qui s’y rapportent. C’est le cas des jeunes qui affectionnent le même amour par rapport à la musique rock métal ou de manière générale au style « hard » et qui se rencontrent dans les soirées « techno »¹¹¹ ou d’autres types organisés dans des lieux consacrés à de tels genres musicaux. Les adeptes de ces styles musicaux planifient ensemble l’organisation de telles manifestations, s’échangent des informations concernant le même centre d’intérêt et sur les lieux de rencontres devant abriter les activités de ce genre. On retrouve les mêmes convergences chez les adeptes d’un autre mouvement de contre-culture. Il s’agit du mouvement hip-hop¹¹². Ce mouvement semble plus hétérogène que celui des adeptes de « la musique techno ». Il regroupe beaucoup de courants musicaux et d’idéaux qui se disputent parfois la légitimité de son monopole même s’ils fréquentent très souvent les mêmes boîtes, soirées et concerts¹¹³.

Dans le cadre de la planification des rencontres et des soirées, la téléphonie mobile joue le plus souvent un rôle important. Ce sont des groupes sociaux qui du fait de la forte tendance à la marginalité surtout dans le cas des adeptes des soirées punks et de leur

¹¹¹ Ce sont des soirées durant lesquelles sont distillées la musique techno ou de « rock métal » assez particulier avec des sons de guitares saturés à l’extrême et des voix rauques. Ce genre musical a débuté durant les années soixante dix. Les précurseurs furent le groupe anglais les Sex Pistols. Ce courant musical qui a pris comme point de départ la remise en question de l’ordre social établi et la critique de la société occidentale s’est développé à travers les courants de contre-culture revendiquant un changement radical. C’est un mouvement qui a des liens très étroits avec la culture hippies et le courant punk.

¹¹² Il désigne un mouvement culturel afro-américain né dans le quartier du Bronx à New York à la fin des années soixante dix. Il regroupe les activités de danse (break dance), l’art de la peinture aux allures symbolistes et surréalistes (graffitis), l’animation musicale (DJing ou l’art du disc jockey), et le rap qui est l’art de scander sur un ton rapide et sur une musique, des paroles le plus souvent subversif. A travers ces différentes activités à savoir la musique, la peinture, la danse, les jeunes originaires du quartier mal famé du Bronx ont développé une forme d’expression de leurs conditions d’existence et une contestation du fonctionnement de la société américaine défavorable à certaines couches dont les noirs et les latino-américains. Ce mouvement s’est par la suite répandu à travers le monde avec le succès musical qui s’en est suivi et dont les artistes ont propagé les valeurs. C’est sans surprise que les jeunes des banlieues françaises ou anglaises se l’ont appropriés notamment ceux du « 93 » à Paris. C’est aujourd’hui un mouvement qui trouve ses adeptes dans toutes les parties du monde et le rap qui en est le vecteur constitue un maillon essentiel de l’industrie musicale mondiale.

¹¹³ En effet, aux Etats-Unis, il s’est posé une opposition violente entre rappeurs du côté est et ceux du côté-ouest dans les années quatre vingt dix. En France, l’arrivée dans le champ des rappeurs de la banlieue “93” comme NTM et ceux de Marseille ont remis en cause la légitimité des pionniers tels que MC Solaar ou le groupe I AM. Au Sénégal, à la fin des années quatre vingt dix, le courant « Underground Hardcore » symbolisé par le groupe Rap’adio de la banlieue de Dakar a ouvertement contesté la légitimité des premiers groupes tels que le Positive Black Soul et le Daara J. Ces groupes pionniers du mouvement Hip-hop au Sénégal et en Afrique sont non seulement les précurseurs de ce genre musical en Afrique et au Sénégal. Mais ils ont réussi à signer des contrats avec de grandes maisons de disques internationales et à se produire dans la scène internationale. Malgré tout la nouvelle vague de groupes commença à les dénigrer en leur collant l’étiquette d’amuseurs publics au lieu d’être les porte paroles du peuple.

éparpillement dans plusieurs localités ne peuvent se constituer et se maintenir dans l'espace urbain qu'à travers la communication permanente. Ainsi la téléphonie mobile se trouve être un excellent moyen pour permettre cette jonction entre membres. La téléphonie mobile apparaît aussi comme un outil de liaison au service du lien social dans le cadre de la famille à l'instar du fixe. Toutefois, sa caractéristique intrinsèque d'outil personnel fait du téléphone portable un outil privilégié pour les conversations intimes et privées.

1.1.5. La conquête de l'espace privé et de l'intimité à travers le téléphone portable.

A première vue, le téléphone mobile se distingue du fixe par son caractère de « portable » mais aussi par sa dimension individuelle et personnalisée. Le téléphone portable renvoie à un numéro correspondant à un individu et qui en est le propriétaire même si dans des cas on peut assister à un usage collectif. Dans le cadre familial, le téléphone fixe est référencé à un ménage, une famille renvoyant ainsi à un collectif constitué. Il en est de même pour le lieu de travail où même si des postes fixes destinés à des individus occupant des positions dans la hiérarchie professionnelle peuvent exister, il n'en demeure pas moins qu'il faut passer par un standard. Il arrive que l'usage du téléphone soit à l'origine d'un conflit, tout le monde voulant utiliser le téléphone en même temps. C'est dans ce cadre que le téléphone mobile se distingue du fixe car permettant à chaque individu de pouvoir organiser ses communications téléphoniques sans altérer celles des autres.

Dans le monde de la modernité, les relations familiales, professionnelles ou amicales se posent le plus souvent avec un lien de type organique. En effet, l'appartenance à un groupe se construit en tenant compte des individualités et des spécificités. Ainsi, dans le monde contemporain, pense Patrice FLICHY, le téléphone mobile qui a atteint toutes les couches fait ressortir, la question de l'intimité, de la protection de l'espace privé d'autant

plus que le téléphone constitue un outil pour « *brouiller les frontières entre la vie privée et l'espace public* »¹¹⁴. En effet, il permet de se construire un îlot d'intimité à l'intérieur d'un espace public ou de rendre public un aspect qui relève du privé à travers une conversation. Le téléphone portable permet ainsi à juste titre non seulement de gérer les affaires professionnelles à domicile ainsi que de s'occuper des problèmes relevant du domaine de l'intime et du privé au bureau. Dans les deux cas, l'utilisateur cherche à protéger sa vie intime, à éviter que ses proches sachent ce dont il s'agit dans ses conversations téléphoniques¹¹⁵. Coumba D. affirme à ce propos :

« Je tiens avec mon mari sur le téléphone portable des conversations que j'aurais du mal à tenir sur le fixe de la maison. C'est plus intime avec le portable car je m'isole pour lui parler. Je me sentirais mal à l'aise si c'était le fixe car je suis pas assurée que mes propos ne soient entendus par les autres. On ne sait jamais. »

Avant le boom de la téléphonie mobile à Thiès, l'usage de cet outil avait parfois un caractère collectif. Certains individus se faisaient appeler sur des numéros de portables appartenant à des proches avec l'accord de ces derniers pour des conversations qu'ils ne voulaient tenir sur des téléphones fixes. Aujourd'hui, avec l'accessibilité du téléphone portable et de l'abonnement, ainsi que la multiplication des télécentres, cette pratique est moins courante à Thiès comme dans la plupart des grandes villes du Sénégal. Dans les sociétés modernes, la civilisation des mœurs a accentué le clivage entre le public et le privé. Ces clivages participent et contribuent grandement à l'extension du domaine intime des individus. Nombre de comportements, attitudes et manifestations de la vie pulsionnelle ont ainsi été bannis de la vie publique.

Ainsi, Norbert ELIAS¹¹⁶ considère qu'il existerait un clivage de la vie humaine entre ce qui peut s'étaler au grand jour c'est-à-dire dans les rapports sociaux et ce qui relève du domaine de l'intime voire du secret. N'ayant plus droit de cité dans l'espace

¹¹⁴ Cf. Patrice FLICHY, "Perspectives pour une sociologie du téléphone", *Réseaux* N°82-83, Mars-Juin, 1997, p.14.

¹¹⁵ Ibidem.

¹¹⁶ Cf. Norbert ELIAS, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann/Lévy/ Presses Pocket, coll. Agora, 1973, p.5.

public, certaines activités, fonctions de la vie humaine courantes se déroulent alors à l'écart, à l'abri des regards dans des « enclaves » d'intimité que chacun s'attache au nom de la liberté individuelle à protéger¹¹⁷. Un modèle sociétal fondé sur le respect de la vie privée est désormais à la base de l'échange intersubjectif. Dans les groupes sociaux contrairement au modèle d'adhésion traditionnelle fondée sur l'allégeance du soi au profit du collectif. On est en face d'un nouveau type dont le socle repose sur une logique individualiste.

A ce titre, les individus éprouvent le sentiment de se choisir librement leurs groupes d'appartenance et de n'être contraints que par leurs propres préférences. Tous les groupes et sphères fédératrices des individus obéissent à cette logique. Même la sphère familiale n'échappe guère au processus de hausse constante de l'espace privé¹¹⁸. Ainsi, les liens à l'intérieur des familles tendent à être moins statutairement définis que librement consentis¹¹⁹. La forme de vie privée se structure autour de la reconnaissance mutuelle des membres d'un même groupe, des personnes vivant ensemble sur le respect qu'ils se portent. La structuration de ces deux sphères au cours du processus de civilisation dans la vie humaine fait apparaître deux espaces : l'un secret, à la base d'un comportement clandestin et l'autre public.

¹¹⁷ Didier LE GALL, Introduction in *Approches sociologiques de l'intimité*, MANA – LASAR, Université de Caen, 1997, p.10.

¹¹⁸ Ibidem.

¹¹⁹ Ibidem.

Chapitre 2. LES LOGIQUES D'USAGE DU TELEPHONE

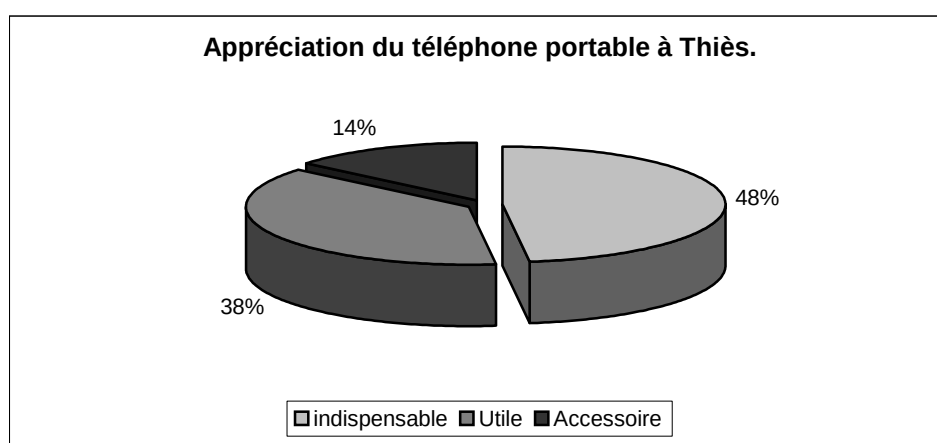
PORTABLE A RENNES ET A THIES.

Les usages ne sont pas uniformes chez les usagers, ils sont parfois de nature hétérogène. Ils s'élaborent en amont et au cours de la mise à disposition de l'outil technique. Il y a tout un ensemble d'éléments qui intervient dans le processus d'usage. Ils impriment aux usages un cachet observable et déterminent les modalités de ceux-ci. Les usages traduisent à la fois plusieurs logiques qui peuvent être d'ordre professionnel ou social. Dans un cadre professionnel, l'usage du téléphone portable obéit à des logiques d'efficacité. C'est un souci de gestion du temps, des espaces dans une optique de rentabilité. Il correspond alors à une préoccupation de se conformer aux logiques économiques qui prévalent dans les milieux professionnels. Dans un registre social, les usages du téléphone sont à mettre en rapport avec le souci du maintien de la pérennisation du lien social.

Dans un contexte marqué par la mobilité des individus aussi bien à un niveau local que global, cet outil devient un moyen de consolidation des liens familiaux, amicaux... Les usages entretiennent des liens très étroits avec certaines variables sociologiques. En effet, le rapport avec le téléphone portable se structure autour de l'âge, du genre de la situation matrimoniale ou socio-économique de l'individu. En d'autres termes, le fait d'être jeune ou adulte exerce des effets sur les relations que chaque usager entretient avec son téléphone portable. La variable genre aussi entretient des rapports étroits avec les usages du téléphone portable. Aussi bien dans les formes de la communication que dans les fonctionnalités d'usage, l'appartenance de genre se fait ressentir sur les types d'usage. Il en est de même pour les catégories socioprofessionnelles. Ainsi, le fait d'appartenir à la catégorie des cadres, des sans emploi, des professions intermédiaires ou des étudiants se influe sur les types d'usage du téléphone portable.

1.2.1. Téléphoner : un souci d'efficacité.

L'une des premières raisons évoquées pour justifier les usages du téléphone portable est relative au souci d'efficacité aussi bien à Rennes qu'à Thiès. Le téléphone portable est à ce titre considéré comme un outil utile permettant d'appeler et de pouvoir l'être à tout moment. L'idée de joignabilité du téléphone portable est renforcée par la possibilité de communiquer par texte à travers le sms. Intégré dans la vie quotidienne des usagers thiessois, le téléphone portable est considéré comme un outil indispensable par 48% de personnes interrogées et tout juste utile par 38%.



M. NDIAYE, enquête Thiès, 2004.

Echantillon : 200 enquêtés.

La « survalorisation » du téléphone portable à Thiès trouve sa justification à travers plusieurs raisons. Le téléphone portable est très adapté au contexte de la société thiessoise et sénégalaise notamment. C'est une ville marquée par une forte mobilité de sa population. Son statut de ville étudiante renseigne sur la jeunesse de sa population qui est en quête de se construire dans une situation de morosité économique. Le manque d'opportunités d'emploi, la faiblesse du niveau de vie est à l'origine d'un désir ardent des jeunes de Thiès, à l'instar de ceux des autres localités du Sénégal, se lancer dans une dynamique de mobilité à la recherche du mieux être et de l'autopromotion. Il s'y ajoute le fait que Thiès est une ville dont le tissu industriel est assez instable.

En effet, la Société des textiles du Sénégal (STS) qui était fermée à la fin des années 80, a été réouverte au milieu des années 90. Sa réouverture a suscité un grand mouvement des populations vers la ville de Thiès notamment celles des zones environnantes. Cette entreprise a même fait une extension de son entreprise en ouvrant une usine de filature. Cependant, elle sera refermée à la fin des années 90 ayant fait les frais du non succès des produits textiles dans le marché sénégalais. La SNCF dont le siège se trouve à Thiès d'où son surnom de « capitale du Rail », quant à elle après avoir été jusqu'au début des années 90, une entreprise phare au Sénégal, a connu une crise sans précédent par la suite.

Ainsi des lignes de transport ferroviaire telles que l'axe Dakar - Saint Louis ont été supprimées faute de rentabilité. La crise de cette entreprise a conduit à une compression du personnel qui a été poussé au « départ volontaire » sur le plan de la restructuration de l'entreprise. Cette entreprise connaît depuis l'année 2001 une nouvelle dynamique avec la privatisation d'un secteur de l'entreprise. Dans ce cadre, fut créée « Transrail » ainsi que l'usine de montage « Senbus » en collaboration avec la marque indienne « Tata ». Cette nouvelle dynamique industrielle, a suscité une forte migration vers la ville de Thiès, notamment avec le recrutement d'ouvriers contractuels pour la rénovation de certaines voies ferrées ainsi que certaines locomotives. L'usine de montage « Senbus » dès son ouverture s'est lancée au recrutement de son personnel, suscitant ainsi une source d'espoir d'emplois pour beaucoup de jeunes qui n'ont pas hésité à venir à Thiès.

Cette forte migration dans le bassin thiessois s'accompagne d'un développement des outils de communication notamment la téléphonie mobile. Cet outil de communication est une technologie dont la manipulation ne requiert pas une quelconque expertise. Il suffit de savoir appuyer sur le bouton correspondant pour appeler ou décrocher. On n'a pas aussi besoin d'une quelconque initiation pour se l'approprier. On se sert tout juste de l'expérience acquise dans l'usage du téléphone fixe qui est un outil familier à la population thiessoise. Comme le fait remarquer Serigne Mansour TALL¹²⁰, le téléphone cellulaire s'est rapidement développé au Sénégal pour deux raisons au moins. A ses deux principales raisons peut aussi s'adjoindre une autre.

¹²⁰ Serigne Mansour TALL, « Les émigrés sénégalais et les Nouvelles technologies de l'information et de la communication » in M. C. DIOP(sous la direction de), *Le Sénégal à l'heure de l'information*, Karthala-UNRISD, 2002, p.227.

D'abord, il constitue une réponse adaptée à la forte demande de mobilité des sénégalais. Le Sénégal constitue, en effet, un pays de forte migration nationale et internationale surtout. Une partie importante de sa population vit à l'étranger et particulièrement dans les pays occidentaux. A l'intérieur du pays, on note une forte concentration dans la partie Ouest notamment à Dakar, la capitale. Ensuite, il s'est facilement intégré dans un contexte social caractérisé par l'oralité et l'analphabétisme. L'usage du téléphone portable, ne nécessite pas une grande expertise et ne requiert pas à l'instar de la machine informatique un quelconque capital culturel. S'agissant des raisons intrinsèques à la ville de Thiès, il faut d'abord évoquer les difficultés liées à la mobilité urbaine. Le souci d'efficacité dans la coordination des activités professionnelles est ensuite un des facteurs explicatifs de l'usage du téléphone portable. Enfin, on peut ajouter à ces deux raisons évoquées par Serigne Mansour TALL une autre liée à la mobilité urbaine. Ainsi, se posent les questions liées à la conservation et au maintien de la sociabilité dans les familles et cercles d'affinités.

Dans le domaine de la mobilité urbaine, certes Thiès est moins affectée par les troubles de la circulation que la ville de Dakar par exemple. Cependant, à l'instar de beaucoup de villes appartenant à des pays en développement, Thiès traîne sur le plan urbain des problèmes liés à la mobilité. Parmi ceux-ci on peut évoquer notamment l'état vétuste de certaines routes et une circulation parfois anarchique des véhicules. Le secteur du transport routier au Sénégal se caractérise par « une phase de dégradation » progressive. A cet effet note Jérôme LOMBARD et Olivier NINOT : « *Le transport routier peine à se régénérer et à offrir un service de qualité, tant pour les personnes que pour les marchandises. Les infrastructures de communication sont aujourd'hui en piteux état. Dans l'ensemble des villes du pays, les voies urbaines sont de qualité médiocre voire désastreuse* »¹²¹.

A Thiès, la grande majorité des individus utilisent le transport en commun en général pour se déplacer. Moins chers d'accès que les taxis, le recours au transport en commun est un exutoire pour une grande majorité de la population. Celui-ci est assuré par

¹²¹ Jérôme LOMBARD et Olivier NINOT, « Impasses et défis dans le transport routier », in DIOP Momar Coumba (dir.), *La société sénégalaise entre le global et le local*, Karthala, 2002, p. 110.

les voitures appelées communément « Ndiaga Ndiaye »¹²². Ces cars sont réputés être à l'origine de plusieurs accidents mortels. En plus de ne pas offrir des conditions de sécurité, ce mode de transport routier se caractérise aussi par la vétusté des voitures. A ce titre, « *le parc est ancien et abîmé et ne contribue pas à la fluidité des trafics. Circuler au Sénégal s'avère donc encore difficile* »¹²³.

Ils sont aussi reconnus comme étant des moyens de transport sources de lenteurs car obéissant à une logique de déplacement qui leur est propre. Prenant leurs clients au fur et à mesure qu'ils se déplacent vers leurs lieux terminaux, ces cars s'arrêtent à plusieurs moments du trajet. Ils font ainsi perdre beaucoup de temps à leurs passagers, le plus souvent. Ce sectionnement des trajets est le fait de la volonté d'un élément du dispositif de ce secteur. Le milieu de ce mode de transport révèle une complexité des relations de pouvoir qui se sont progressivement instaurées entre les différents maillons de la chaîne qui le font fonctionner. Chacun agit de sorte à faire basculer le plus de pouvoir de son côté et imposer sa loi. Xavier GODARD, dans son analyse sur système de transport à Dakar¹²⁴ offre des éléments intéressants qui s'applique d'ailleurs aux autres villes comme Thiès.

Selon lui, il existe dans ce milieu, une hiérarchie à quatre niveaux : le propriétaire, le chauffeur, le receveur et le « coxeur »¹²⁵. A priori note-t-il « *La hiérarchie ainsi définie résulte des relations financières instaurées dans l'exploitation des véhicules, chaque élément d'un échelon étant supposé dépendant de l'échelon supérieur qui le choisit et qui le paye* »¹²⁶. Mais la réalité révèle une situation beaucoup plus complexe par rapport à l'exercice du pouvoir dans ce milieu. En effet, entre les propriétaires, les chauffeurs, les receveurs et les « coxeurs », se révèlent des « *inversions tendancielle de pouvoir* ».

¹²² Ce vocable désigne les cars qui servent pour le transport en commun, ils sont très souvent de marque Mercedes. Le succès de ces moyens de transport est dû à leur conformité avec le niveau de vie de la population. Pour les zones qu'ils desservent, le client paie 50 à 75 FCFA (0,07 à 0, 11 Euros). Son fonctionnement est assuré par un chauffeur et un apprenti qui se met à l'arrière du car et qui est chargé de prendre les clients. Le plus souvent, ces cars prennent un nombre de clients supérieurs à la capacité du véhicule et en l'absence de point d'arrêts définis, ils s'arrogent le droit de prendre les clients n'importe où. Ils sont reconnus comme étant à l'origine de la plupart des accidents sur la circulation.

¹²³ Jérôme LOMBARD et Olivier NINOT, Ibidem.

¹²⁴ Xavier GODARD, « Les transport de Dakar : vers une intégration lente », in DIOP Momar Coumba (dir.), *La société sénégalaise entre le global et le local*, Karthala, 2002, pp. 657-687.

¹²⁵ Il sévit dans les stations de l'itinéraire des cars et oriente les clients vers les voitures en partance pour leur destination. Son activité est rémunérée par le chauffeur à travers une somme décidée de manière consensuelle parfois mais il arrive qu'elle soit le fait de la volonté d'un de ses acteurs et en fonction de la tendance des relations de pouvoir.

¹²⁶ Xavier GODARD, Ibid, p. 667.

Celles-ci modifient la tendance de ce schéma originelle de distribution linéaire. Ainsi les relations de pouvoir entre ces différents acteurs se présentent parfois suivant une « *inversion symétrique* » ou en « *combinaison mouvante* ».

Le propriétaire tout en étant à la base de la chaîne en mettant un outil de travail (le véhicule) à la disposition du chauffeur qu'il emploie, est à priori détenteur d'un grand pouvoir sur ce dernier relégué au rang d'exécutant. Pour autant, la réalité révèle que le propriétaire n'a pas de moyen de contrôle sur les itinéraires que le chauffeur emprunte et sur l'organisation de l'exploitation de l'outil de travail. Ce qui aboutit au basculement du pouvoir dans le camp du chauffeur. Le receveur aussi est dépositaire d'un pouvoir qui le place en situation de force dans le dispositif des relations avec le chauffeur qui est son employeur. Le receveur est à l'origine des départs des arrêts et encaisse les recettes des trajets versées par les clients dont le chauffeur ne peut contrôler le nombre exact. Avec cette maîtrise des trajets de déplacements et des recettes tarifaires, le receveur se pose en quelque sorte comme « *l'exploitant de terrain* ». Ainsi exerce t-il dans des situations un pouvoir sur les deux premiers acteurs.

Cette inversion du schéma tendancielle du pouvoir dans le secteur de ce mode de transport se révèle aussi chez le « dernier échelon » que constitue le « coxeur ». Celui-ci est chargé d'orienter la clientèle vers les véhicules en partance pour les destinations qu'ils souhaitent. Cette activité est rémunérée par le receveur au départ du véhicule. Chaque voiture de transport en l'occurrence les cars sont soumis à l'exigence de verser une somme au « coxeur ». Dans son profil il est souvent dépeint comme un désœuvré, marginal ou déviant qui verse parfois dans des actes illicites. Il est craint par les receveurs et chauffeurs du fait des moyens de pressions qu'il se donne. Ils peuvent aller jusqu'à la violence ou le sabotage pour faire respecter sa loi aux receveurs et chauffeurs. Ces moyens de pressions lui attribuent un pouvoir aussi important dans le dispositif du schéma.

Mais en plus des voitures « Ndiaga Ndiaye », légitimement considérées comme responsables des problèmes liés à la mobilité urbaine, les taxis et les voitures personnelles sont aussi en cause. Pour ainsi dire, le constat général qui s'impose est l'existence d'une manière de se conduire dans la circulation qui se soucie peu des règles et normes

recommandées. Le code de la route n'est pas toujours respecté, rendant la circulation routière peu fluide. Ce comportement anormal est rendu possible et est facilité par la corruption dans les corps de ceux qui sont censés faire respecter les règles. Les infractions dans la circulation routière restent parfois impunies par les forces de l'ordre chargées de veiller au respect des normes. Celles-ci sont incriminées dans plusieurs rapports comme étant le corps le plus touché par le fléau de la corruption. En effet, les conducteurs achètent le silence des forces de l'ordre chargées de veiller à la bonne conduite sur les routes. La corruption se fait parfois ouvertement, les passagers voyant le conducteur ou son apprenti marchander le silence de l'agent. Parfois, la somme est subtilement glissée sous les papiers du véhicule tendus à celui-ci ou alors ce sont des cadeaux « préventifs » contre les infractions que l'on donne aux représentants de l'autorité publique.

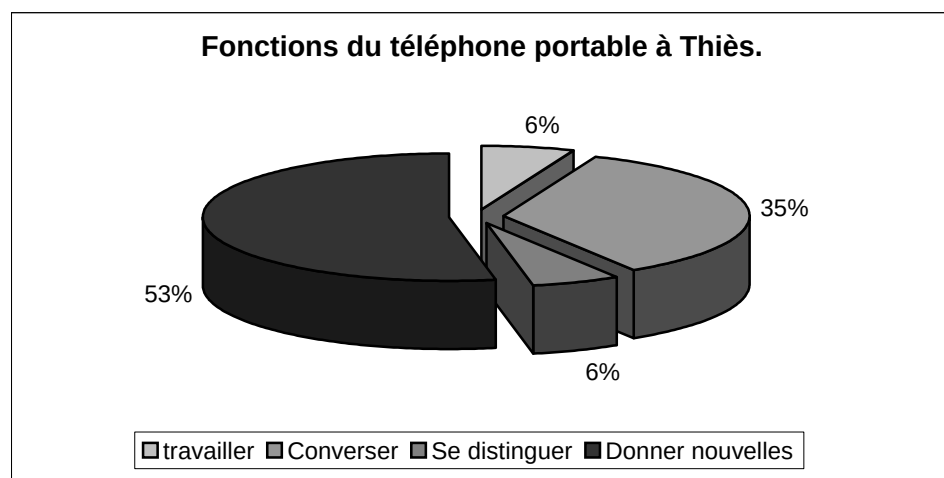
Toutefois, la responsabilité de la dégradation du secteur du transport ne saurait incomber uniquement à ce corps. Le problème obéit à un ordre de causalité structurelle. A ce titre, se signale l'attitude de l'autorité publique qui ne sévit pas pour réguler ce secteur dans le sens attendu. Elle fait souvent preuve de passivité et de manque de rigueur dans l'obtention des permis de conduire qui se présentent parfois en « *simples formalités administratives* »¹²⁷. Dans d'autre cas, elle développe un système de clientélisme pour s'attirer le soutien politique des membres influents parmi les acteurs du secteur du transport. En effet, ceux-ci sont bien introduits dans le cercle des confréries maraboutiques et clans du pouvoir. Ils constituent des acteurs avec lesquels des relations d'alliances sont scellées avec les politiques en quête de suffrages. Cela passe par la sauvegarde de leurs intérêts au prix de porter atteinte à la réglementation¹²⁸.

Ces façons particulières de se comporter dans le milieu du transport cumulées au non respect du code de la route chez beaucoup de conducteurs rend aléatoire voire difficile les déplacements. Par voie de conséquence, la mobilité urbaine se trouve très souvent affectée faute de comportements réglementaires sur les routes. Ce facteur s'ajoute à une forte intensité des logiques de sociabilité ainsi que la négligence courante qui l'emportent souvent sur les normes. Il est très courant de constater la banalisation du non respect des rendez-vous et de la ponctualité dans beaucoup de milieux. Le secteur du transport

¹²⁷ Jérôme LOMBARD et Olivier NINOT, Ibid, p.143.

¹²⁸ Ibid, p. 137.

constitue sans nul doute une des causes les plus directes des difficultés de la mobilité urbaine à Thiès. Dans ce cadre, le téléphone portable est très souvent le recours pour prévenir d'un éventuel retard ou annulation de rendez-vous. Très utilisé dans le cadre des interactions familiales ou amicales, le téléphone portable est parfois destiné à des usages professionnels à Thiès. Même si le registre professionnel reste faible (6% des personnes interrogées), il convient toutefois de noter que l'outil a eu des incidences dans l'exercice de certains métiers. C'est le cas surtout dans le milieu des affaires particulièrement chez les commerçants et les acteurs du secteur informel en général.



M. NDIAYE, enquêtes Thiès, 2004.

Echantillon : 200 enquêtés.

Le téléphone portable constitue pour les acteurs du secteur informel un outil efficace pour gérer leurs activités. C'est un outil dont l'usage dans ce milieu est de permettre une coordination de leurs activités commerciales. Les « hommes d'affaires » dont les commerçants ont été d'ailleurs parmi les premiers à s'approprier le téléphone portable. Cet outil de communication est pour eux un moyen pour être en contact direct avec leurs fournisseurs qui sont le plus souvent dans d'autres régions ou pays. L'usage du téléphone portable leur permet aussi de disposer des informations concernant le cours des produits. L'usage de la téléphonie mobile devient encore plus déterminant dans certains cas comme quand « l'homme d'affaire » gère plus d'un magasin ou quand il mène d'autres activités économiques parallèlement au commerce.

Le téléphone portable est dans ces cas un moyen fortement utilisé pour communiquer à distance avec les employés. Cet outil constitue, dès lors un instrument managérial dans le milieu des affaires ainsi qu'un outil de contrôle pour suivre le cours des activités de leurs employés ou pour s'informer sur l'arrivée des produits dont ils ont besoin. L'appropriation du téléphone portable par les acteurs du secteur informel dont notamment les commerçants même si elle est liée à un souci d'efficacité, il n'en demeure pas moins qu'elle est aussi relative à une logique d'identité socio-religieuse. En effet, le milieu du commerce est fortement investi par la communauté de la confrérie religieuse musulmane mouride. L'investissement de ce secteur par cette communauté est fortement lié à son évolution historique.

A l'origine ancrée dans une zone rurale au centre du Sénégal pour s'approprier la culture de l'arachide, cette communauté s'est lancée à la conquête du territoire urbain sénégalais après la mort de son guide spirituel et à la suite de l'action de ses successeurs. Cette communauté, comme le note Cheikh GUEYE¹²⁹, s'est lancée d'abord à une « *logique de conquête territoriale* » dont le premier champ d'expérimentation a été le milieu rural. Ensuite, elle s'est lancée à la conquête du milieu urbain dans sa seconde phase de conquête territoriale. Ainsi, précise-t-il, la première vague d'émigration des mourides vers les villes dont Thiès particulièrement, a commencé après la deuxième guerre mondiale. A l'instar de Dakar, Kaolack, Thiès constitue une « ville-escale arachidière » et l'émigration de la communauté mouride dans ces lieux lui a permis de se substituer au fil du temps aux libano-syriens dans le contrôle de la filière arachide.

Cette appropriation de l'espace urbain va prendre une autre forme vers les années soixante dix à la suite de la sécheresse dans les campagnes avec le mouvement de l'exode rural. Dans les zones urbaines, les migrants mourides vont investir des filières délaissées par les populations citadines tel que le secteur informel. Ce terme d'abord utilisé par le BIT (Bureau international du travail) au milieu des années soixante dix désigne le plus souvent les activités économiques qui se constituent en marge de la législation et des normes. Ainsi, selon le sociologue Abdoulaye NIAN :

¹²⁹ Cf. Cheikh GUEYE, « Enjeux et rôle des NTIC dans les mutations urbaines de Touba » in M C DIOP(sous la direction de), *Le Sénégal à l'heure de l'information*, Karthala-UNRISD, 2002, pp. 169-222.

« le secteur informel est l'ensemble des activités de commerce, de production de biens et de services à valeur marchande, de pratiques associatives d'épargne et de crédit, de transfert ou de redistribution des ressources, toutes se menant à une échelle plus ou moins réduite, qui échappent partiellement ou totalement à la législation et/ou aux normes dominantes qui régissent le champs des activités et des pratiques de même catégorie »¹³⁰.

Dans le commerce, le passage par ce secteur est le plus souvent une étape avant de mettre sur pied un dispositif de commerce à grande échelle avec l'investissement dans la vente en détail puis en gros et enfin parfois dans l'import-export. Désignés au départ par le sobriquet « moodu-moodu », ces ressortissants du Sénégal de l'intérieur ont fini par laisser une empreinte à l'activité de commerce dans les grandes villes. Ce terme désignait au départ les jeunes paysans, de faible niveau scolaire, originaires de la région du Baol et reconvertis dans le secteur du commerce. Cette reconversion avec succès dans un secteur et des aires géographiques qui, au départ n'était pas le sien a fini par ériger cet individu en icône de réussite. Le modèle « modou-modou » est devenu une exemplarité à laquelle se réfèrent les différentes composantes de la société sénégalaise. Il a fini par déstructurer le modèle classique de réussite sociale des périodes d'après indépendance qui accordait une place centrale aux institutions scolaires et universitaires.

A l'heure actuelle note le sociologue Malick NDIAYE¹³¹, la société sénégalaise dans son ensemble est touchée par le phénomène « moodu-moodu » qui s'est en effet répandu au sein des étudiants, des femmes, des classes moyennes salariées et même des intellectuels. Ce phénomène est, pense t-il, symptomatique d'une mutation sociale et d'un bouleversement profond du mythe du « col blanc » dans une économie largement dominée par le secteur informel. Jadis appelé « Wacc rakhassou »¹³², cette catégorie socioprofessionnelle est devenue un modèle pour ces « cols blancs » africains qui

¹³⁰ Abdoulaye NIANG, « Le secteur informel, une réalité à réexplorer : ses rapports avec les institutions et ses capacités développantes » in *Africa Développement*, Vol XXI, N°1, 1996, p.57.

¹³¹ Cf. Malick NDIAYE, *L'éthique « Ceddo » et la société d'accaparement, ou les conduites culturelles des sénégalais d'aujourd'hui. Tome 2 : Les moodu moodu, ou l'éthos du développement au Sénégal, Tome 1 : Le « Goorgui »* Presse universitaire de Dakar, 1998.

¹³² Ce terme signifie littéralement l'acte de toilettage que ces travailleurs sont obligés de faire à leur retour du travail. Il traduit aussi les conditions de travail précaires et laborieuses des « moodu ».

n'entrevoient la réussite qu'à travers le circuit scolaire. Leur originalité est d'avoir réussi à s'autopromouvoir en passant par d'autres voies et en faisant preuve d'abnégation, de patience et de persévérance. Leur modèle est calqué sur les réalités socioculturelles avec l'usage du marchandage, du système de solidarité en mettant l'humain au centre de leurs activités économiques.

Cette originalité dans l'art de commercer avec les autres a fini par transformer le « moodu » en habile opérateur économique, capable de relier des axes géographiques aussi dispersés que les marchés de Tilène, Sandaga ou de Dakar à ceux de Banjul en Gambie, Treichville en Côte d'Ivoire ou Château Rouge de Paris, Milan ou New York¹³³. Désignant au départ des jeunes paysans, analphabètes et fanatiques reconvertis dans le commerce en raison de la crise de l'agriculture, le « moodu-moodu » est devenu un phénomène moral, social et économique qui touche l'ensemble de la société sénégalaise. Sa figure contemporaine, pense Malick NDIAYE¹³⁴, est bien plus qu'un type de comportement socio-économique, un esprit d'initiative et d'entreprise, un ensemble d'attitudes, une façon de raisonner dont les frontières dépassent largement les groupements professionnels et corporatifs, commerçants ou autres. Elle embrasse aussi des corporations aussi diverses que des industriels, des artisans et éminents lettrés ou des diplômés d'études supérieures.

Face à une crise économique aigue qui affecte la société dans sa quasi globalité, un sentiment de « *sauve-qui-peut* » généralisé sous tendue par une croyance à l'eldorado occidental a fait émerger une nouvelle catégorie de commerçants relativement bien formée, parfois même qualifiée voire « pluri-diplômée ». Les commerçants dont une forte composante mouride utilisent le téléphone portable surtout, mais progressivement les autres TIC pour une quête d'amélioration de leurs activités et de diversification de leur source de revenu. En plus d'un besoin intrinsèque lié au commerce en tant qu'activité économique, le téléphone portable et les TIC de manière générale constituent un domaine de marquage idéologique de l'identité territoriale de la communauté mouride¹³⁵. En effet, l'investissement des mourides dans le commerce à grande échelle et dans le réseau international se fait principalement à travers leur prosélytisme et les réseaux commerciaux

¹³³ Cf. Moda GUEYE, *Dynamiques des réseaux et des systèmes de communication des commerçants sénégalais en France*, Mémoire de DEA, Université Michel Montaigne Bordeaux 3, 2000-2001, p.27.

¹³⁴ Cf. Malick NDIAYE, *L'éthique « Ceddo » et la société d'accaparement, ou les conduites culturelles des sénégalais d'aujourd'hui. Tome 1 : Le Goorgui*, Presses universitaires de Dakar, 1996.

¹³⁵ Cf. Cheikh GUEYE, *opcit*, 2002.

de la communauté. Les TIC constituent des outils efficacement utilisés pour mener à bien ces deux missions d'ordres professionnels et confessionnels.

L'importance de ce marquage idéologique des TIC par les membres de cette communauté est à mettre en rapport avec la place centrale qu'occupe « Touba »¹³⁶, la « capitale » de la confrérie mouride fondée en 1888 par le guide Cheikh Ahmadou Bamba MBACKE. Cette localité assimilée à une sorte de « terre promise » est à la fois un espace d'investissement symbolique et économique. Elle peut être considérée comme le centre d'hyperdiffusion, le pôle névralgique du dispositif du système mouride. Les membres de la communauté mouride quelle que soit la distance qui les sépare de cette localité maintiennent constamment le contact avec la capitale de la confrérie. Ils honorent leur appartenance à celle-ci en se rendant à Touba chaque année si les possibilités le leur permettent pour les besoins de la commémoration annuelle du retour d'exil de leur marabout. La ville de Touba, en tant que capitale de la confrérie, est le lieu de convergence où se prennent les décisions, occupant ainsi une fonction centrale de commandement pour la communauté mouride¹³⁷.

En tant que lieu de résidence du khalife général de la confrérie, le détour des disciples vers cette ville pour suivre ses recommandations, solliciter ses prières et sa bénédiction est incontournable. L'adhésion à la confrérie est basée sur la soumission à l'ordre du khalifat. Ils sont aussi en contact permanent avec leur guide qu'ils consultent pour bénéficier de sa bénédiction dans chaque entreprise à laquelle ils se lancent d'une part. D'autre part, la logique d'adhésion à cette confrérie passe par un pacte d'allégeance vis-à-vis du guide religieux ou d'un de ses membres « agréés ». Le disciple a le devoir de mettre à jour constamment cette allégeance en participant physiquement ou financièrement aux actions de son guide. Celles-ci peuvent être de plusieurs ordres : champêtres, infrastructurels ou immobilières. Lieu de résidence du guide religieux, Touba est une ville dont la splendeur et le développement est une fierté voire une obsession permanente pour chaque membre de la communauté mouride où qu'il soit.

¹³⁶ Ville qui se situe au centre ouest du Sénégal dans la région de Diourbel.

¹³⁷ Cf. Moda GUEYE, opcit, 2001, p.49.

Les membres de la communauté entretiennent un rapport constant avec Touba malgré leur éparpillement dans le monde. Les TIC et notamment la téléphonie mobile sont adaptées à la mobilité des mourides qui, depuis la fin des années 90, sont de plus en plus orientés vers la migration internationale notamment à travers les activités commerciales. A ce titre, ils mettent sur pied des organisations de types transnationaux¹³⁸ dans les villes et pays où ils sont établis pour se structurer et maintenir les relations avec le lieu de culte de la communauté et les membres de leur famille¹³⁹.

L'appropriation des TIC constitue aussi une inversion de la « suprématie occidentale » chez certains membres de cette communauté, ces outils symbolisant le développement de la science et de l'expertise occidentale. Cet état de fait traduit une double signification du point de vue symbolique. C'est d'une part, un désir de s'adapter à son époque marquée par l'avènement et le développement des TIC. D'autre part, c'est une réutilisation d'un outil synonyme du développement technologique occidental pour diffuser des idéaux qui sont alternatifs au modèle culturel de cette partie du monde. Leur guide religieux l'a fait avec la culture de l'arachide promue par l'administration coloniale puis dominé par les négociants de la communauté sénégalaise d'origine lybano-syrienne, et qu'il a fini par en faire son domaine de prédilection.

Au fil des années, sa communauté était devenue incontournable dans la traite de l'arachide continuant l'impulsion de son guide. Aujourd'hui, le même procédé est en œuvre avec les TIC notamment la téléphonie mobile qui est un domaine marqué par l'empreinte de la communauté mouride au Sénégal. C'est en quelque sorte une autre version de la dialectique du maître et de l'esclave. La confrérie mouride fait de l'adaptation à tous les contextes temporels une donnée permanente de la survie de cette communauté¹⁴⁰. Ce faisant, s'approprier les outils de son époque est un défi pour le mouride. S'installer avec réussite en occident, y développer ses activités économiques, socioculturelles et religieuses ainsi que détourner ces outils inventés par la métropole à des fins propres à leur communauté constituent aussi un triomphe.

¹³⁸ On peut citer le cas de "Kara international Exchange" qui est un réseau de transfert d'argent géré par un mouride sénégalais basé aux Etats-Unis.

¹³⁹ Cheikh GUEYE, *opcit*, 2002, p.171.

¹⁴⁰ A ce titre le journal américain « The Economist » a consacré un article sur la capacité d'adaptation et le dynamisme de la communauté mouride dans son numéro du mois de Décembre 2006.

A Rennes, par exemple la communauté mouride s'est, au fil des années, agrandie et organisée. Elle est devenue mieux structurée que l'amicale des ressortissants sénégalais, l'instance légitime qui fédère cette communauté. Chaque année, elle organise une cérémonie autofinancée de grande envergure pour célébrer le « magal » et qui réunit des centaines de milliers de personnes¹⁴¹. Elle se réunit de manière hebdomadaire le dimanche et dispose de fonds générés par les cotisations de ses membres qui malgré leur situation de précarité pour la plupart s'y dévouent régulièrement. Ces fonds sont destinés à des fins de solidarité pour les membres et les frais d'entretien des activités courantes du « dahira ».

Ce sentiment de la nécessaire adaptation à toutes les situations se fonde sur le fait que leur guide religieux, fondateur de la confrérie a été un des grands apôtres de la résistance culturelle contre la politique d'assimilation développée par les colons français. Cette politique d'assimilation a été la suite logique de l'occupation territoriale de la France en Afrique. Après de multiples résistances armées de la part de figures historiques autochtones, l'armée française a réussi à se défaire de toutes ces velléités. Pour mieux faire prévaloir sa domination, elle lui fallait dans un second temps, inculquer ses valeurs, son modèle d'être aux populations conquises. Dans ce cadre, l'école française s'est implantée pour former une nouvelle élite imprégnée des valeurs occidentales. Celle-ci sera chargée de relayer l'administration coloniale auprès des populations « indigènes ». C'est à cette politique d'assimilation et de diffusion des valeurs occidentales que Cheikh Ahmadou Bamba va s'opposer en utilisant des éléments de la culture sénégalaise et de la religion musulmane.

Pour cela, il a subi les persécutions de l'administration coloniale au Sénégal dont l'exil forcé au Gabon entre 1895 et 1902 puis en Mauritanie entre 1903 et 1907. A son retour d'exil, il fut contraint de quitter les grandes villes pour se cantonner dans le Sénégal de l'intérieur où il devait participer au développement de la culture arachidière. Cet enclavement au lieu d'être un handicap, conformément à la volonté de la puissance coloniale, lui permettra d'expérimenter son modèle de société. A l'image de cette inversion d'un mécanisme d'aliénation occidentale, l'appropriation réussie des outils de l'occident

¹⁴¹ Dans cette manifestation, la communauté assure les trois repas à tous les participants, paie la sonorisation et la location de la salle sans demander de contrepartie à ses invités.

notamment les TIC est un des signes de triomphe à l'égard de ses anciens persécuteurs. Par conséquent, elle consacre une fois de plus la réussite et le développement de sa communauté religieuse qui utilise ces outils de communication pour mieux diffuser ses idéaux.

Dans ce cadre, Cheikh GUEYE considère que : « les représentations montrent la place des effets de mode, de la fascination, des opportunités, du besoin d'information, du besoin d'affirmation individuelle ou d'autonomisation dans l'adoption des TIC »¹⁴². Certes, tous les commerçants ne sont pas mourides mais les membres de cette communauté religieuse ont fait de ce secteur un de leur domaine de prédilection au point d'y porter leur empreinte indélébile. En plus du milieu des affaires et particulièrement des activités commerciales, d'autres secteurs sont aussi marqués par l'avènement de la téléphonie mobile à Thiès. C'est le cas du milieu de la presse et des journalistes.

La presse est devenue un champs privilégié de l'appropriation du téléphone portable. M. NIANG, un journaliste à Thiès se sert d'un téléphone portable que lui a donné son groupe de communication pour effectuer des reportages. Cet outil lui permet de rendre compte des événements qui se déroulent hors des zones couvertes par l'antenne de son groupe dans la région de Thiès. A l'instar de sa rédaction, la totalité des groupes de communication se servent de cet outil dans la quête et la diffusion de l'information. L'usage du portable dans le milieu de la presse a débuté en 1996 pour retransmettre en direct les élections locales de cette année. Le groupe de communication qui a initié le procédé d'usage du téléphone portable est « Sud communication », le premier organe de presse privé du Sénégal. Cette pratique fut une grande révolution dans le monde médiatique sénégalais comme le note M. C. DIOP :

« Ainsi à travers les ondes de sa radio « Sud FM », les citoyens pouvaient suivre en direct le cours des élections marqué par des irrégularités et des perturbations du scrutin. Celles-ci ont par la suite gravement perturbé l'image que la nouvelle direction du PS (Parti socialiste) tentait de construire d'elle-même, celle d'une élite capable

¹⁴² Cheikh GUEYE, opcit, 2002.

de moderniser l'appareil de direction de son parti et d'entretenir avec l'administration des relations en rupture avec la culture de parti unique »¹⁴³.

Avant les échéances de 1996, les reporters, rendaient compte à leur direction par le biais des cabines téléphoniques ou télécentres proches des bureaux de vote. L'apport décisif de la téléphonie mobile dans l'exercice de la profession journalistique s'est surtout révélé durant les élections présidentielles de 2000. En effet, durant ces élections la presse a pu couvrir la totalité des centres de vote sur le territoire sénégalais grâce aux téléphones portables dont disposaient les journalistes. Ainsi, la presse privée a pu donner les premières tendances du scrutin dès le soir des élections à partir des décomptes effectués dans les bureaux de vote. Ce procédé a constitué une grande révolution dans la vie démocratique du Sénégal.

En effet, au Sénégal, d'habitude les résultats provisoires des élections n'étaient disponibles que des jours voire des semaines après le scrutin. La couverture de tous les bureaux de vote et la synchronisation des rédactions d'organes de presse avec leurs reporters grâce à la téléphonie mobile ont permis de garantir une certaine transparence du scrutin. Elles ont ainsi permis d'éviter les fraudes électorales traditionnellement décriées dans les scrutins ou tout au moins de les amoindrir. Du coup, l'alternance politique survenue durant les échéances électorales de 2000 est en partie due à la couverture de l'ensemble des bureaux de vote par la presse privée. Dans cette perspective, le téléphone portable a été l'outil déterminant pour réaliser efficacement ce travail. En effet, comme le remarque l'historien Momar Coumba DIOP : *« lors des élections présidentielles de février-mars 2000, les téléphones portables ont joué un rôle important dans le travail des journalistes. Cette révolution contribua, dans une certaine mesure, à l'avènement de l'alternance politique »¹⁴⁴.*

Cet outil a été adopté par la presse privée notamment depuis son succès avéré pour la couverture d'événements importants de la vie politique. Pour cette corporation, le

¹⁴³ M. C. DIOP, Introduction in M.C. DIOP(sous la direction de), *Le Sénégal à l'heure de l'information. Technologies et société*, Karthala-UNRISD, 2002, p. 35.

¹⁴⁴ Momar Coumba DIOP, Ibidem.

téléphone portable devint du coup plus qu'un moyen de communication interpersonnelle pour s'imposer comme un outil de travail adapté aux contraintes du métier. Le portable est, depuis lors, un moyen de synchronisation des reporters avec leur groupe de communication notamment pour les besoins du direct. En effet, ce nouveau procédé sera repris par les autres groupes privés surtout avec l'avènement du deuxième opérateur de téléphone mobile (Sentel GSM). Les journalistes reporters des radios ainsi que leur groupe de communication verront dans le téléphone portable un moyen pour contourner la lourdeur des dispositifs des prises de son directs. Là où il fallait envoyer une équipe technique ainsi qu'un matériel onéreux, les reporters se servirent désormais du téléphone portable pour couvrir des événements. Cet outil devint dès lors, porteur d'une révolution dans l'espace médiatique sénégalais¹⁴⁵.

Son impact direct s'est surtout fait ressentir durant les élections présidentielles de 2000. Durant ce scrutin, les reporters envoyés dans les différents bureaux de vote, dotés d'un téléphone portable et en liaison directe avec leurs rédactions ont été les sentinelles du processus électoral en transmettant directement dès le soir les premiers résultats sortis du dépouillement des bureaux de vote. Mais le téléphone portable n'a pas été le seul élément médiatique qui a révolutionné le travail du journaliste et par rétroaction crédibilisé le processus électoral. Moussa PAYE note, à ce point, que l'apport des TIC a été décisif puisqu'en dehors du téléphone portable, les différentes rédactions des groupes de presse se sont respectivement servies des réseaux informatiques qu'elles ont installés pour la collection et l'évaluation des résultats¹⁴⁶. Les reporters chargés de collecter les résultats ont utilisé des bulletins et fiches pour en faciliter le traitement statistique. La téléphonie mobile a eu un apport considérable dans certains corps professionnels, particulièrement dans le milieu des affaires et des journalistes. Elle a eu également des répercussions dans d'autres secteurs de la vie. Tout comme le milieu professionnel, cet outil s'intègre dans le milieu familial et sert de plus en plus de lien entre membres dans certains cas.

Certes, il ne crée pas de nouveaux types de liens à l'intérieur des familles. Toutefois, son intégration dans l'espace des relations familiales modifie ceux-ci

¹⁴⁵ Cf. Moussa PAYE, « Les nouvelles technologies et le processus démocratique » in Momar C. DIOP, I opcit, 2002, p. 269.

¹⁴⁶ Ibid, p. 285.

particulièrement dans leur intensité. Dans le cadre familial, le téléphone portable a renforcé la permanence des contacts entre membres. Les responsables de familles (père et mère) considèrent le téléphone portable comme une aubaine en ce sens qu'il leur permet de mener leurs activités extra familiales comme celles liées à leur profession tout en manageant le fonctionnement de la famille. Ainsi, F. BALDE, mère de famille et cadre dans une entreprise à Thiès, confirme qu'avec son téléphone portable elle allie ces deux activités « à merveille », laissant à la bonne¹⁴⁷ le soin de s'occuper des activités quotidiennes de la maison (nettoyage, nourriture...). Cette mère de famille qui mène d'autres activités, exerce un contrôle de son domicile à distance par le biais du téléphone portable.

Comme elle, sa fille aînée a un téléphone portable par le biais duquel F. BALDE parvient à avoir des informations sur les activités en cours à la maison. Elle est aussi appelée par sa fille ou la bonne en cas de nécessité pour solliciter son avis sur certaines questions qui concernent la gestion quotidienne de la famille. Le téléphone portable même s'il ne remplace pas forcément la présence physique, est un outil dont se servent de plus en plus les responsables de famille afin de pouvoir disposer d'informations sur les activités des autres membres ainsi que le cours de fonctionnement de leur domicile à leur absence. Cette vocation de contrôle à distance n'est pas une spécificité de F. BALDE et des parents à Thiès. Pascal, le jeune lycéen interrogé à Rennes reconnaît que son portable revêt une double dimension symbolique de cadeau parental et d'outil de contrôle.

A travers cet outil ses parents le joignent pour savoir ce qu'il fait et avec qui il est. Le téléphone portable est ainsi, comme le montre Corinne MARTIN¹⁴⁸, un outil de suivi éducatif et de contrôle social dont les parents se servent dans des cas. Selon elle, à travers cet outil, les parents traduisent un besoin de « *réassurance* » un lien affectif qui consiste à joindre ceux-ci afin de se rassurer sur leurs activités hors du domicile. Par exemple, pour la

¹⁴⁷ Dans la plupart des familles sénégalaises, on retrouve une employée de maison appelée « bonne ». Jeune ou âgée, elle est employée dans les familles pour s'occuper des activités de nettoyage, la cuisine entre autres dans la maison. La particularité de cette profession c'est de ne pas être pris en charge par le code du travail (rémunération non alignée sur le SMIG, absence de contrat signé...). Les règles qui président à ce travail sont souvent fixées de manière consensuelle entre l'employeur et l'employée.

¹⁴⁸ Corinne MARTIN, Représentations des usages du téléphone portable chez les jeunes adolescents, Dixième Colloque Bilatéral franco-roumain, Première Conférence Internationale Francophone en Sciences de l'Information et de la Communication, Bucarest, 28 juin – 2 juillet 2003.

mère, « *cette disponibilité permanente qu'actualise le portable révèle l'intériorisation du rôle de mère fait de toutes ces charges mentales d'anticipation et d'organisation* »¹⁴⁹. Toutefois, les jeunes se servent de cette logique de « *réassurance* » raison en leur faveur à travers la légitimation de la nécessité de disposer d'un portable. S'en servant pour prévenir du retard accusé pour rejoindre le domicile, il est également un moyen pour la quête d'un espace de liberté.

En effet, les jeunes s'en servent comme outil de médiation sociale pour négocier une rallonge ou un moyen d'autorisation de sorties. La forte sociabilité qui prévaut dans le système social thiessois à l'instar du Sénégal, implique la permanence des contacts entre membres des familles ou des cercles d'amis. Pour la prise de décision qui concerne la famille élargie (mariage, naissance, décès, sanctions...), les contacts sont établis par le biais du téléphone portable. La place de cet outil dans le cadre familial est d'autant plus importante dans les relations sociales que la ligne fixe ne couvre pas toutes les parties du territoire. La progression annuelle du parc téléphone fixe est considérable avec près de 20% entre 1985, année de la création de la SONATEL et 2001. De 23 000 lignes fixes en 1985, le parc téléphonique a progressé pour atteindre 206 000 en 2001. Aujourd'hui le parc téléphonique fixe est de 285 774 lignes¹⁵⁰.

Toutefois, une partie non moins importante du territoire reste à couvrir notamment le milieu rural où seuls 646 villages sur les 16 000 sont équipés de télécentres. Cette carence est comblée par une desserte de zones rurales en téléphone cellulaire suite à l'avènement du GSM avec la SONATEL et SENTEL¹⁵¹. Ainsi, dès le lancement de la téléphonie mobile, les opérateurs ont voulu corriger ce déséquilibre en essayant de couvrir certaines parties qui ne le sont pas par le fixe. Comme le montre Serigne Mansour TALL, dans certains cas, le téléphone portable d'un habitant sert parfois de lien entre sa localité et le monde extérieur. Il en donne l'exemple dans les villages de « Gade Kébé » et

¹⁴⁹ Corinne MARTIN, « Le téléphone portable chez les jeunes adolescents et leur parents : quelles légitimation de leurs usages ? », Communication au deuxième workshop de MARSOUIN, ENST Bretagne, Brest, 4 et 5 décembre 2003.

¹⁵⁰ Sources ARTP, www.artp-senegal.org

¹⁵¹ Cf. Serigne Mansour TALL, *Les émigrés sénégalais et les NTIC*, UNRISD, Mai 2002.

« Dawakh »¹⁵². Dans ces exemples, le téléphone portable qui est à priori un outil individuel, est détourné à des fins de relais communautaire. Dans les deux cas, les propriétaires prêtent leur téléphone aux autres membres de leur localité afin qu'ils reçoivent leurs appels sans demander de contrepartie. Il s'agit de services gratuits sous tendus par le « système de solidarité » qui en est la base de l'appropriation. Serigne Mansour TALL signale à cet effet, la place occupée par cet outil de communication dans des localités comme « Gade Kébé » et « Dawakh » par ces termes :

« Le cellulaire est devenu un outil de désenclavement des agglomérations rurales non encore desservies par les réseaux filaires. Les TIC se développent dans des zones caractérisées par une forte demande d'accès à l'information et un contexte de concurrence entre les environnements sociaux et familiaux et les influences extérieures modernes »¹⁵³.

En quelques années d'existence, le téléphone portable se développe au point de dépasser largement le parc du fixe¹⁵⁴. Le nombre élevé des lignes de téléphone portable s'explique aussi par une tendance à disposer de deux numéros chez certains usagers. En effet, face aux difficultés de pouvoir être joint ou de joindre son interlocuteur dues aux limites des capacités des réseaux, certains usagers préfèrent disposer de deux numéros. Ainsi, à travers ces deux numéros ils accroissent leur « joignabilité » et leur capacité de pouvoir joindre. A Rennes aussi, le souci d'efficacité est une des raisons les plus évoquées pour expliquer l'usage du téléphone portable.

¹⁵² Serigne Mansour TALL fait remarquer que dans le village de « Gade Kébé » non desservi par le téléphone filaire, situé à 2 Km de la ville de Kébémér, c'est le téléphone portable d'une dame nommée Khady Diagne, offert par son mari émigré qui sert de lien avec l'extérieur. Les habitants du village reçoivent leurs coups de fil à partir de son appareil d'où son nom de « alizé Khady Diagne » en référence au label de la SONATEL. Son téléphone est à la fois le lieu de réception d'appels du village et le point de contact des jeunes filles cherchant du travail dans les zones environnantes ainsi que le relais pour les commerçants. Il sert en même temps de diffusion d'informations du village. Un autre exemple est donné dans le village de Dawakh situé à l'Est de la ville de Kébémér. Un habitant du nom de Sarakh Sene détient un téléphone portable offert par son frère émigré qui sert à toute sa localité qui n'est pas desservi par le téléphone filaire et par le réseau électrique. Pour satisfaire la demande de son village, il s'est doté de deux batteries qu'il recharge dans la ville de Kébémér.

¹⁵³ Ibid, p.5.

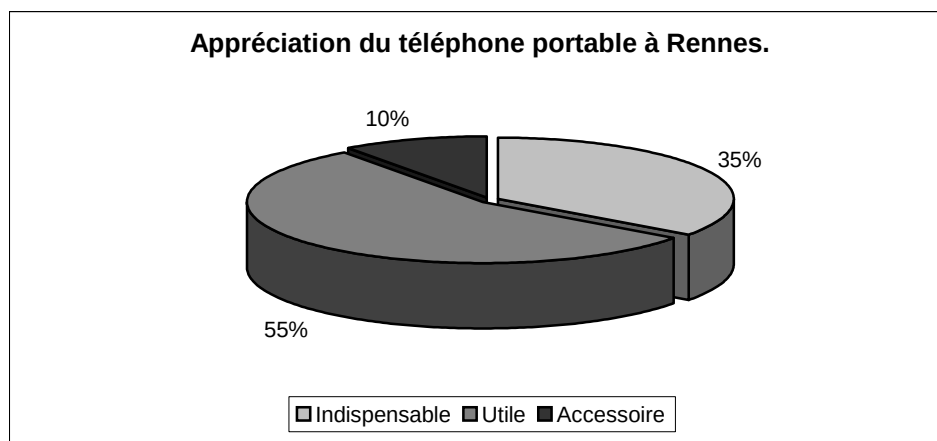
¹⁵⁴ En 2006, le nombre de ligne de téléphones portables s'élevait à 2 086 914 abonnés contre 282 573 pour le fixe. Il est passé à 3 378 774 en Mai 2007 (Source ARTP, 2007).

Ce souci d'efficacité est aussi bien lié à des fins d'intégration vis-à-vis des groupes d'appartenance que des logiques utilitaristes. La famille, les amis, les collègues sont des groupes auxquels l'individu qui s'y reconnaît comme membre maintient le contact avec les autres par cet outil. Dans ces groupes, certaines décisions se prennent de manière collective. Dans ce cadre, la téléphonie mobile est utilisée pour envoyer soit des messages, ou appeler le membre pour recueillir son point de vue ou l'informer. L'éclatement du pouvoir décisionnel, dans certains cas, à l'intérieur de la famille, du couple, des cercles d'amitiés et de collègues, trouvent leur sens dans les usages du téléphone portable. Ainsi, le téléphone portable est un outil utilisé par les usagers pour rester toujours branchés afin d'être dans une dynamique participative. Cet outil est dans ce cas de figure un moyen d'intégration effective dans le groupe en ce sens qu'il épargne le membre de l'éloignement par rapport aux autres dont il est séparé. Par rapport aux raisons utilitaires, les usagers évoquent très surtout les activités professionnelles ou liées aux services. Le portable permet de planifier des rendez-vous, de gérer la mobilité.

A Rennes, pour régler des problèmes courants ou prendre des rendez-vous dans certains services essentiels (CAF, banques, assurance...), les usagers laissent parfois leur numéro de téléphone portable en guise de contact. Il existe également un besoin de pouvoir joindre et être joint à tout moment par certains services vitaux, ou certains individus. Par le biais du téléphone portable, certaines banques communiquent aussi à leurs clients qui en ont fait l'option, le solde de leur compte. Les usages du portable correspondent à un désir de maîtriser l'espace, du fait de la diversité des activités et des lieux dans lesquelles celles-ci se déroulent. Les usagers se reconnaissent à la fois membre d'une famille, employé, citoyen, combinant ainsi plusieurs statuts sociaux à la fois. Le téléphone portable permet aux usagers de garder un « œil » ou plutôt une « oreille » sur les différents lieux de sociabilité auxquels ils appartiennent.

Le téléphone portable est aussi un outil pour gérer le temps avec la superposition de plusieurs activités. Le travail, le loisir, les activités domestiques peuvent, à des occasions, se faire en même temps. Cet écartèlement des individus entre plusieurs activités et espaces différenciés constitue une base de légitimation de l'usage du téléphone portable. Le téléphone portable renforce ainsi l'existence d'un mythe des temps modernes à savoir le

désir d'ubiquité. La téléphonie mobile s'intègre ainsi au quotidien d'une grande majorité des personnes interrogées. Elle est jugée comme étant indispensable pour 35% tandis que 55% d'entre eux le jugent utile tout en reconnaissant qu'ils pourraient s'en passer.



M. NDIAYE, enquêtes Rennes 2004-2005.

Echantillon : 150 enquêtés.

A Rennes, le portable joue un rôle essentiel dans les activités professionnelles notamment pour ceux qui exercent des emplois qui ne sont pas fixes. C'est le cas de Kamal par exemple, qui travaille en intérim dans une entreprise. Il est appelé en fonction des besoins de son responsable d'unité le plus souvent en remplacement d'un employé. Parfois des cas de remplacement se présentent dans l'urgence et son responsable d'unité fait appel à lui pour qu'il vienne travailler le jour même. Etant en situation de travail instable et précaire, le portable est l'outil qui lui permet d'être constamment branché pour répondre à l'appel de son employeur. La base de son contrat étant de combler l'absence des membres du personnel empêché, le portable constitue l'outil de liaison avec son employeur.

« Je travaille en intérim comme agent de fabrication dans une entreprise liée à l'automobile comme fournisseur. Avec les instabilités du marché, les absences de certains membres du personnel ouvrier, mon chef me joint au téléphone pour des remplacements. Mon chef peut m'avertir la veille mais parfois il y a des imprévues qui font qu'il m'appelle urgemment pour que je vienne. Mon travail est vous voyez, très lié au téléphone portable à

cause des urgences. C'est le moyen de contact avec mon employeur ».

La fonction utilitaire du téléphone portable, particulièrement son usage pour des besoins professionnels, est très importante. La proportion de l'usage dans le cadre professionnel atteint 80%. Ce qui constitue une différence notoire par rapport à sa proportion dans la ville de Thiès. Le développement d'un nouveau type d'emploi comme ceux de l'intérim mais aussi de certains emplois qui demandent la mobilité des employés, ont intégré le téléphone portable qui se trouvent être très adapté à leur travail. *« Le travail salarié, productif, de service, ne devient dès lors qu'une composante de l'activité humaine, on peut même dire progressivement une composante mineure »*¹⁵⁵. Le mode de salariat traditionnel fondé sur « des liens de subordination » à l'entreprise cède de plus en plus la place à « une forme de rémunération d'indépendant sur contrat ».

Face à l'externalisation, à la sous-traitance de leurs activités, c'est la fonction d'employeur durable de l'entreprise qui est remise en question. *« Cette tendance peut prendre forme de recours à des agences de travail intérimaire plutôt que celui de l'emploi, peut on espérer(...). Cette mobilité professionnelle ne peut qu'engendrer une nouvelle mobilité spatiale, dans un premier temps »*¹⁵⁶. Le téléphone portable est aussi un outil important pour certains jeunes rennais qui fréquentent certains lieux de sociabilité comme les boîtes, bars ou manifestations festives. C'est l'occasion de rencontres entre des personnes qui partagent certaines valeurs ou goûts et qui, grâce au téléphone peuvent établir le contact. Kamal, affirme que lors des rencontres « Dazibao »¹⁵⁷, organisées les jeudis soirs, beaucoup de jeunes qui éprouvent l'envie de sortir le soir partagent des moments autour de concerts, des discussions et des sensibilisations par rapport à certaines questions.

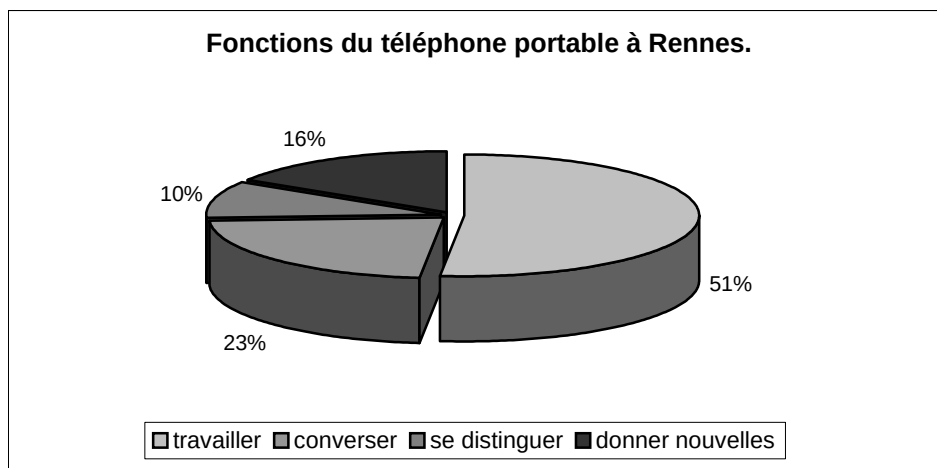
Dans le mouvement associatif aussi, le téléphone portable est un outil de plus en plus utilisé pour faire passer des informations. La plupart des membres d'associations

¹⁵⁵ Cf. Dominique BOULLIER, opcit, 1999, p.69.

¹⁵⁶ Ibid, p.70.

¹⁵⁷ Ce type de rencontres organisées les jeudis soirs soit à la salle « Liberté » ou à Anatole France, est l'initiative du Maire de Rennes de concert avec les organisateurs de spectacles. Elle a été prise à la suite de l'interdiction, par la Préfète de la commune d'Ille Vilaine, des soirées étudiantes qui se tenaient tous les jeudis soirs à la place Sainte Anne.

rencontrés reconnaissent utiliser le téléphone portable dans leurs activités. A l'intérieur du bureau des associations, c'est pour vérifier l'exécution des tâches ou la coordination des activités. Il est utilisé aussi pour solliciter l'avis des membres par rapport à certaines questions. Toutefois, ce n'est pas le seul moyen utilisé mais il fait partie du dispositif des moyens de diffusion des informations en plus des outils traditionnels (affiches ou dépliant). Ainsi dans les budgets de fonctionnement, est greffé, dans la partie attribuée à la communication, l'achat de cartes téléphoniques ou le remboursement des frais qui s'y rapportent. Les lieux d'investissement social et le vécu affectif s'éloignent, les trajets s'allongent, les rencontres s'espacent. Parallèlement, le temps s'accélère, devient discontinu doit répondre aux impératifs de l'urgence, de la simultanéité et de l'immédiateté. Pour gérer cette situation de paradoxe, le téléphone portable arrive à point nommé.



M. NDIAYE, enquêtes Rennes 2004-2005.

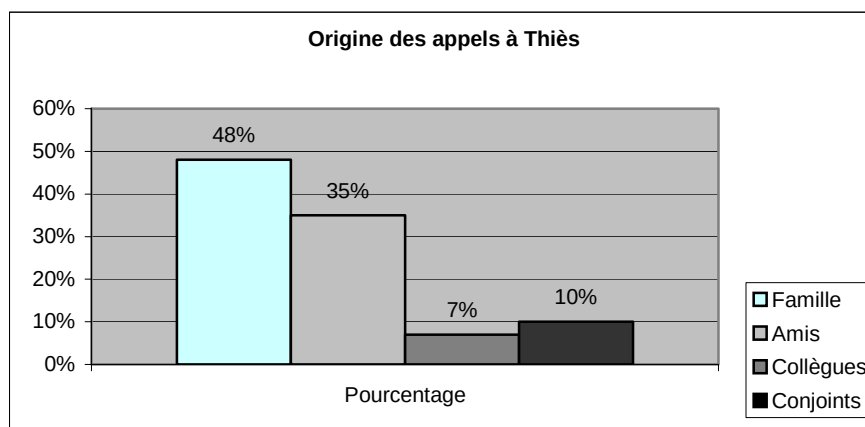
Echantillon : 150 enquêtés.

Il permet d'être plus efficace, de passer immédiatement d'une « *tribu* » à une autre, de densifier le temps, d'intensifier les déplacements, de multiplier les opportunités, de coordonner les occupations. Le téléphone portable est largement préféré au fixe par les usagers interrogés qui le trouvent plus adapté en terme d'efficacité. Le caractère d'efficacité du téléphone portable comparé au fixe est lié à l'intégration de la fonction écrite dans les fonctionnalités de cet outil. Il est aussi lié à la possibilité de rester toujours branché vis-à-vis des différents lieux et groupes auxquels adhère l'utilisateur. Dans le même ordre d'idée, l'efficacité liée au téléphone portable n'est pas seulement d'ordre professionnel mais elle est aussi liée à l'accès aux services de base, à la famille entre autres. Ainsi, le téléphone portable est surtout utilisé pour des raisons de sociabilité.

2.1.2. Le téléphone portable : un outil de renforcement des liens sociabilité.

Contrairement aux premières images d'outil à vocation professionnelle, diffusées pour sa promotion, le téléphone portable est d'abord utilisé pour des raisons de sociabilité. Comme l'attestent les données recueillies dans nos enquêtes à Thiès, les appels sur le portable des usagers proviennent davantage des personnes appartenant aux groupes de sociabilité non professionnels. En effet la majeure partie des appels selon les personnes interrogées proviennent d'abord des membres de la famille. Ils sont aussi d'origine amicale dans d'autres cas. En outre, les appels concernent la vie en couple c'est-à-dire entre conjoints. Seuls une faible partie de l'échantillon reconnaissent recevoir davantage des appels pour des raisons professionnelles.

Les données recueillies pour les appels sortants confirment aussi la primauté des raisons de sociabilité sur les autres logiques dans l'usage du téléphone portable. Ainsi l'écrasante majorité des personnes interrogées reconnaissent appeler pour la plupart du temps des personnes de sociabilité proche (parents, conjoints et amis) (96%). Les appels destinés aux collègues occupent une proportion très faible de l'échantillon (7%). La téléphonie mobile en tant qu'outil de communication s'est greffée dans une logique sociale déjà établie et qui place la communication au centre des interactions. La ville de Thiès à l'instar de la société sénégalaise est caractérisée par une forte sociabilité entre individus appartenant au même groupe (famille, amis...).



M. NDIAYE, Enquêtes 2004

Echantillon 200 enquêtés.

A Thiès, la famille occupe une place importante dans la vie des individus. Elle est consultée dans toutes les grandes décisions que les individus prennent généralement. Qu'elle soit à distance ou dans un lieu proche, la famille est omniprésente dans la vie des gens. Dans une telle société à forte sociabilité, l'individu se sent d'abord membre d'une famille avant d'être autre chose. Dans beaucoup d'aspects de la vie des individus, c'est la famille qui est mise au devant. Par exemple, quand un membre veut demander la main d'une fille en mariage, le rituel voudrait que c'est la famille qui se charge de le faire. En effet, c'est une assemblée de parents dirigée par un oncle en particulier qui est déléguée auprès des parents de celle-ci. Dans la configuration actuelle de la société thiessoise marquée par une forte mobilité dans la plupart des familles, le contact est le plus souvent établi par le biais du téléphone mobile.

Cette réalité est davantage accentuée par le fait que la catégorie de la population la plus touchée par la mobilité est celle des jeunes. Cette couche de la population est, le plus souvent, appelée à se déplacer à la recherche de sources de revenus ou pour des raisons d'études. Elle constitue aussi pour la plupart de ses composantes des soutiens de famille dont la survie dépend parfois de la rente migratoire qu'elle lui envoie. Muriel DEVEY traduit l'omniprésence de la famille dans la vie sénégalaise par ces termes :

« Quelles que soient l'ethnie et la religion, la famille constitue toujours l'unité sociale de base et il est difficile d'échapper à son emprise. Si elle régleme la vie des individus, présidant notamment au choix des conjoints, elle

est aussi symbole de solidarité et de sécurité. Elle sait protéger et secourir les siens. Les cérémonies familiales, mariages, baptêmes, circoncisions, fêtes religieuses et cérémonies sociales sont très observées et suivies »¹⁵⁸.

Le contact entre la famille et le membre en situation de mobilité a toujours existé. Auparavant c'est la lettre qui servait de trait d'union mais avec l'avènement des télécommunications le téléphone fixe a pris le relais. Toutefois, depuis la fin des années 90, c'est la téléphonie mobile qui permet de maintenir le lien familial. Jugée plus efficace en temps réel, elle permet aux membres des familles de garder le contact. La primauté de la destination familiale dans les usages de la téléphonie mobile n'est pas seulement une spécificité thiessoise. Cette caractéristique de l'usage de cet outil se confirme également à Rennes. En tête des appels reçus, arrivent ceux qui émanent des membres de la famille restreinte ou élargie. Ensuite, arrivent en deuxième position les appels qui proviennent du conjoint. Ils sont plus représentatifs que ceux venant des amis et des collègues.

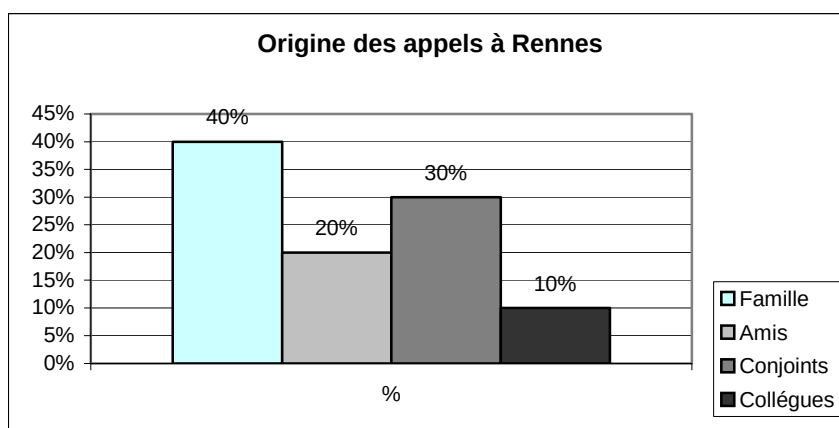
A Rennes, le téléphone portable est à la fois un trait d'union entre un individu et sa famille mais aussi un moyen de « cohésion familiale ». Sa première vocation est en effet de relier les parties séparées d'un même corps familial. La téléphonie mobile permet de préserver le lien familial ou amical que la distance a rompu. C'est un outil de continuité relationnelle. Il permet à un individu d'être présent du point de vue médiatique et relationnel avec son groupe (famille, amis, collègues...) tout en étant physiquement absent¹⁵⁹. Cette distance peut ne pas être forcément très longue mais le besoin de communiquer semble être une obsession des temps modernes.

Comme le montrent les données déjà évoquées, des usagers en couple vivant dans le même toit ou dans un groupe (familial, amical par exemple) qui, bien que se voyant fréquemment ne peuvent s'empêcher d'échanger au téléphone profitant d'un petit moment de déconnexion professionnelle ou amicale. Certains couples s'appellent pendant la pause de la mi-journée au lieu de travail. Des parents appellent leurs fils même après avoir accordé une autorisation de sortir ou pendant la pause dans leur établissement. C'est

¹⁵⁸ Muriel DEVEY, opcit, 2000, p.175.

¹⁵⁹ Karyn POUPEE, opcit, 2003, p. 9.

comme s'il y avait un besoin de savourer le moment à temps réel, d'être ensemble. Cet outil devient un outil pour rassurer, pour rompre la solitude d'un moment. Ce procédé est décrite par Corinne MARTIN comme un sentiment de sécurité avec l'incorporation d'une fonction de « réassurance ». « *C'est une attitude préventive contre toute forme de problèmes pouvant être encourue par le ou les membres en question* »¹⁶⁰.



M. NDIAYE, enquêtes Rennes 2004-2005.

Echantillon : 150 enquêtés

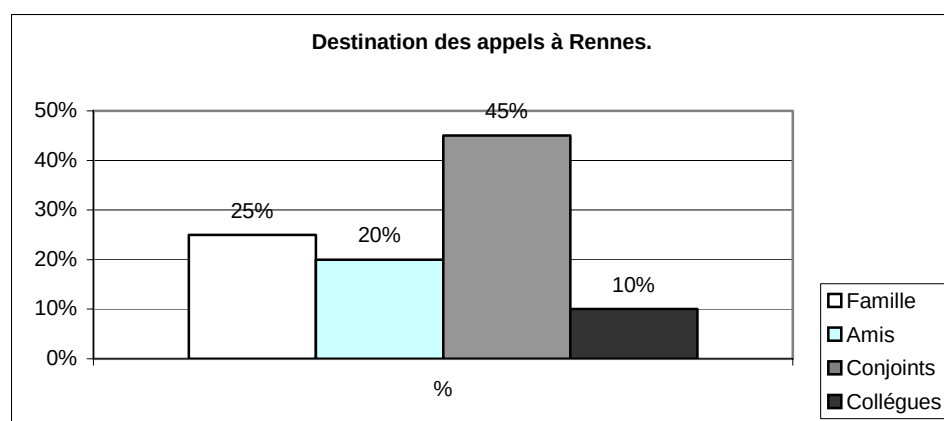
Avec l'incorporation des fonctions tels que les sons musicaux, la vidéo permettant des possibilités de téléchargement, s'est instaurée une forme de partages et d'échanges plurielles entre membres d'un groupe. Il peut s'agir d'échanges de photos, de musiques, de sonneries ou logos qui font le tour du groupe de sociabilité. Cette forme d'échanges et de partages est une continuité et un signe de solidarité à l'intérieur d'un groupe et qui s'incarne sous un aspect virtuel. Le virtuel est, pour ainsi dire, un terreau de continuité d'une sociabilité partagée dans la vie de tous les jours. S'agissant des appels émis aussi chez les usagers de Rennes, ils traduisent une plus grande représentativité des usagers qui joignent davantage leur conjoint que les autres personnes de sociabilité proche.

C'est le cas pour 45% contre 25% pour ceux qui appellent le plus souvent la famille chez les usagers rennais. Enfin, arrivent ceux qui appellent leurs amis et leurs collègues. Ils représentent de manière respective 20% et 10% des proportions de l'échantillon. C'est une réalité un peu différente de celle que l'on retrouve à Thiès. En effet, même les appels émis sont davantage destinés aux membres de la famille. Ces

¹⁶⁰ Cf. Corinne MARTIN, Le téléphone portable chez les jeunes adolescents et leurs parents : quelle légitimation des usages ? Deuxième Workshop de Marsouin, ENST Bretagne- Brest, 04 et 05 Décembre 2003.

données révèlent deux logiques de société différentes entre ces deux villes. Si à Rennes, les conditions de vie sont surtout marquées par une vision assez individuelle du mariage et de la vie familiale, à Thiès la réalité est un peu différente. Dans cette ville, chaque individu s'intègre dans la famille de son conjoint en tant que membre. Le mariage y est d'abord une affaire de famille, de groupe même s'il est un choix entre individus désirant entretenir une alliance. Le rituel présidant à le sceller, les logiques qui sous-tendent son entretien et sa pérennisation sont une parfaite illustration de cet état de fait. Au cours du mariage, le conjoint est amené à faire des présents à sa belle famille. Durant certaines occasions des manières préétablies considérées comme des règles de bienséances auxquelles doit se soumettre l'individu vis-à-vis de sa belle famille.

Par exemple, chez les femmes d'obédience musulmane, une tradition veut qu'il s'acquitte du rituel de cadeau du mois de ramadan envers sa belle famille. Chez les hommes, offrir à ses beaux parents des habits traditionnels durant les grandes fêtes comme la Tabaski est aussi un acte hautement considéré. Ces cas témoignent de tout le poids que porte la famille sur l'individu même après le mariage. Après la famille, on remarque l'importance que revêtent d'autres groupes de sociabilité comme les amis et les collègues. Ces groupes se présentent comme les substituts de la famille pour les personnes en situation de mobilité. Mieux, ils se présentent comme le prolongement, l'extension ou la deuxième famille en l'absence des vraies dont la distance sépare physiquement les membres.



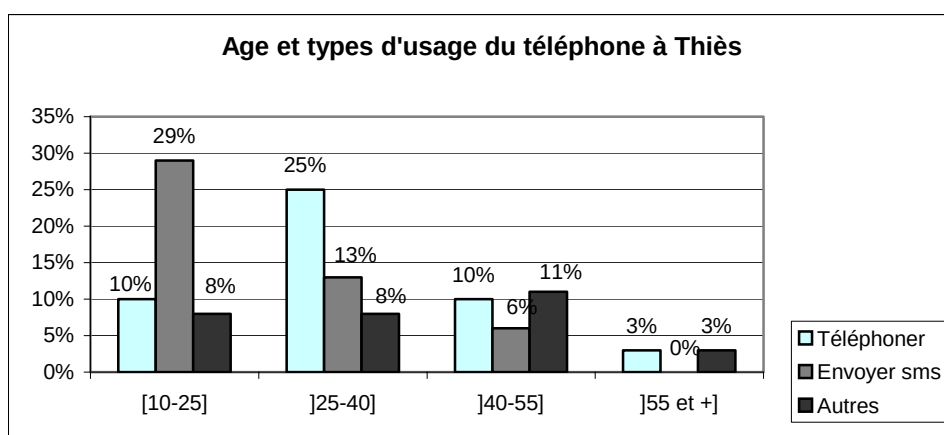
M. NDIAYE, enquêtes Rennes 2004-2005.

2.1.3. Les effets structurant de l'âge sur les types d'usages du téléphone portable.

La variable « âge » joue un rôle important dans la saisie de la complexité du phénomène de l'appropriation des TIC notamment celle de la téléphonie mobile. Comme nous l'avons montré précédemment, la téléphonie mobile peut faire transparaître la relation de pouvoir entre parents et enfants. Outil de contrôle pour les personnes adultes en charge de la responsabilité de surveiller les activités de leurs progénitures, le téléphone portable est aussi utilisé par les jeunes pour s'autonomiser et s'affranchir de la tutelle des parents. Le téléphone portable a une double implication dans la relation adolescent-parent. Il permet d'une part, une meilleure coordination de leurs activités au sein de la famille. D'autre part, il fait émerger des questions relatives à l'émancipation de l'adolescent. En facilitant la prise de contact, le téléphone portable permet une meilleure coordination ou micro coordination de leurs activités avec la famille.

Ce qui permet d'appeler les parents quand ils en ont besoin et de recevoir les messages et informations nécessaires à l'organisation familiale. Par exemple, ils peuvent appeler les parents à la fin de leurs activités avant de rejoindre le domicile pour éviter d'arriver trop en avance ou en retard¹⁶¹. De l'abonnement au type d'usage, l'appropriation de la téléphonie mobile entretient des rapports étroits avec la variable « âge ». La fréquence des appels par le biais du téléphone portable est liée en partie avec l'âge. Ainsi, note t-on chez les adultes, une plus grande propension à appeler que chez les plus jeunes. L'usage du portable pour téléphoner croît au fur et à mesure que l'on progresse dans les tranches d'âge. Dans le même registre, l'usage du téléphone portable pour envoyer des messages décroît en même temps que l'on progresse avec l'âge. Ce qui revient à dire qu'à Thiès, l'usage du portable pour téléphoner est davantage l'affaire d'adultes et la messagerie est plus utilisée par les jeunes.

¹⁶¹ Cf. Richard LING, « L'impact du portable sur quatre institutions », *Réseaux* n°112-113, p. 283.



M. NDIAYE, enquêtes, Thiès 2004.

Cette répartition fonctionnelle de l'usage du téléphone portable suivant les tranches d'âge s'explique d'abord par des raisons économiques. La messagerie constitue la fonctionnalité la plus utilisée chez les usagers de vingt cinq ans et les plus jeunes. Quant aux usagers de plus de vingt cinq ans, ils privilégient l'appel téléphonique aux autres fonctions. Ainsi chez les adolescents, 90% ne rechargent leur crédit de leur téléphone que rarement. Dans la tranche d'âge 25-40 ans, la recharge du crédit se fait de manière plus régulière pour 55% des personnes interrogées. La régularité de la recharge du crédit du téléphone atteint 70% pour la tranche d'âge 40-55 ans. Le pouvoir économique des adultes étant plus élevé comparativement à celui des adolescents, la régularité de recharge du crédit s'en suit.

Ainsi, le choix d'appeler moins et d'envoyer des messages chez les plus jeunes n'est pas seulement une option délibérée mais il est aussi lié au pouvoir économique. Un message envoyé est facturé à 10 FCFA par la SONATEL. Pour les jeunes qui constituent la couche la plus touchée par la crise économique, la possibilité d'envoyer des messages est une attitude de réalisme. D'ailleurs la filiale « Orange » de la SONATEL, appelée « Alizé » à ses débuts, avait lancé le produit « Diamono jeune »¹⁶² destiné surtout aux élèves et étudiants. Des promotions spéciales ont été organisées dans les établissements pour permettre aux étudiants d'acquérir cet outil de communication à moindre coût. Le geste promotionnel de « Diamono jeune », au début, c'était la gratuité de l'envoi des

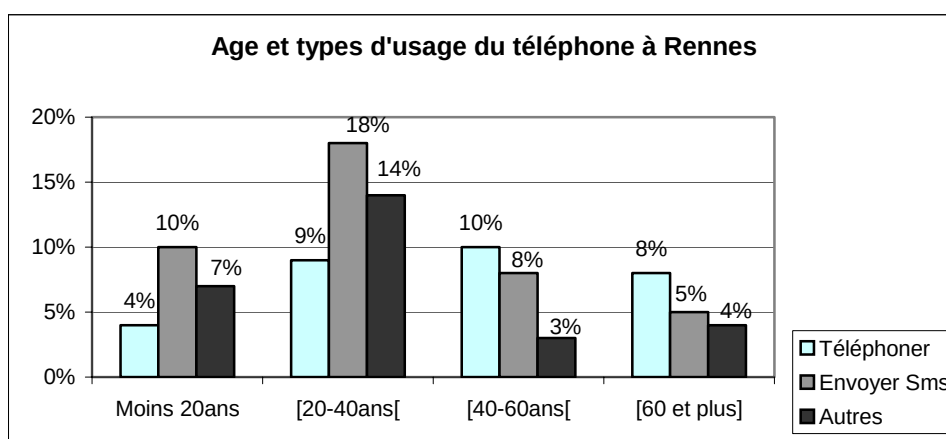
¹⁶² C'est une promotion de portables avec un abonnement à la carte rechargeable destiné aux élèves et étudiants.

messages. C'est en 2002 que ce geste commercial a été éliminé créant un conflit entre les clients du produit « Diamono jeune » et la SONATEL¹⁶³.

On retrouve à peu près la même situation à Rennes notamment en ce qui concerne les raisons économiques. Ainsi, on enregistre chez les moins de 20 ans à Rennes, 48% qui utilisent davantage le téléphone portable pour la messagerie contre 19% qui privilégient les appels et 33% pour d'autres raisons. Pour la tranche d'âge comprise entre 20 et 39 ans, la messagerie est la fonction la plus utilisée avec 44% de personnes interrogées contre 22% qui privilégient les appels et 34% pour d'autres raisons. En ce qui concerne la tranche d'âge 40-59ans, on remarque qu'il y'a une prédominance des appels qui regroupent 48% des options contre 38% pour la messagerie et 14% pour d'autres raisons. Pour les personnes de soixante ans et plus, 47% des sujets privilégient les appels contre 29% pour les appels et 24% pour d'autres raisons. On note ainsi une nuance dans les usages de la messagerie selon les âges entre Rennes et Thiès.

A Rennes, la préférence de la messagerie se stabilise pour les deux premières tranches d'âge à savoir chez les moins de vingt ans ainsi que chez les vingt et trente neuf ans. La prédominance des appels se stabilise aussi dans les deux dernières tranches d'âge. Chez les sujets ayant entre quarante et cinquante neuf ans et chez ceux qui ont soixante et plus, les appels sont privilégiés sur les autres fonctions dont la messagerie par exemple. L'usage de la messagerie est beaucoup plus accentué chez les adultes de Rennes que chez ceux de Thiès. On peut évoquer les différences culturelles entre la tradition écrite en France et l'ancrage de l'oralité à Thiès dont les adultes restent les garants. Dans la société thiessoise à l'instar de celles des pays du Sahel, un pouvoir sacré est accordé à la parole.

¹⁶³ Les clients de « Diamono Jeune » ont considéré qu'il s'agissait d'un non respect des termes du contrat d'abonnement qui stipulait clairement une gratuité de la messagerie. Finalement, la SONATEL a pu entériner sa décision malgré les protestations des associations de consommateurs.



Enquêtes, Rennes 2004-2005.

Cette sacralisation de la parole se consolide selon Aminata BA¹⁶⁴, dans le vécu quotidien des populations où « le dire » précède « le faire », la parole avant l'acte. La parole domine ainsi l'action car pouvant la glorifier tout comme la réduire à néant. Elle est le principal support de l'interaction sociale. L'oralité continue d'avoir une place prépondérante dans la société moderne sénégalaise. Elle est porteuse de coutumes, vecteur d'histoire et de tradition. Le support de cette oralité est le langage qui est le moyen le plus naturel de l'interactivité entre individus. Son accessibilité à tous en tant que partie intégrante de la nature biologique de l'homme en fait un outil social pour véhiculer l'enseignement de l'histoire et la transmission des valeurs sociales ou communautaires par le truchement de la parole¹⁶⁵.

L'importance symbolique de la parole dans les échanges entre individus dans la société thiessoise est une survivance de la société traditionnelle sénégalaise. Malgré l'avènement de l'écriture et la souscription à une langue officielle d'emprunt : le français, la tradition de l'oralité reste prépondérante. La téléphonie mobile en tant qu'outil de communication s'est bien adaptée à la sacralité de la parole et l'ancrage de la culture orale à Thiès. Son avènement et sa popularisation traduit un glissement ou tout au moins une forme de mutation de la société thiessoise et sénégalaise vers la « *vocalité* » c'est-à-dire « *la communication orale qui fait appel à la machine, un support extérieur à l'homme, même si celle-ci suppose l'utilisation de la parole en tant que vecteur essentiel de*

¹⁶⁴ Cf. Aminata BA, *Introduction des médias modernes au sein de sociétés de l'oralité*, Thèse de doctorat, Université Rennes 2, 1996

¹⁶⁵ Ibid, p.179.

l'information »¹⁶⁶. La propension de l'usage de la messagerie chez les plus jeunes et les appels plus fréquents chez les adultes s'expliquent aussi par des raisons « d'adaptabilité générationnelle ».

En effet, la messagerie du téléphone portable est un outil très adapté au langage des jeunes. Avec sa capacité limitée de signes, le téléphone portable favorise l'usage des abréviations et le langage simplifié. Ce style d'expression qui ne se préoccupe pas forcément des règles de grammaire ou d'orthographe est très proche du langage courant employé par les jeunes. Ces derniers ont très souvent tendance à utiliser un style de langage propre à leur tranche d'âge avec ses codes et sens. Le langage des jeunes est aussi très dynamique du fait qu'il incorpore certains mots détournés de leur sens originel à qui, ils donnent un sens différent. Il peut s'agir de mots empruntés aux succès musicaux en vogue ou d'un emprunt à une autre langue, surtout l'anglais. La construction de ce style d'expression par la messagerie se fait d'abord avec les mots qui sont spécifiques et propres à leur système de langage quotidien.

Ce langage adolescent se moque des frontières géographiques et sociales en établissant une connivence entre les membres de cette catégorie sociale. Il cimente l'ensemble d'une classe d'âge, permet l'affermissement de l'entre soi. Ce faisant, la téléphonie mobile est un outil qui participe à la construction individuelle des jeunes usagers. Le téléphone portable permet d'établir la connexion avec les pairs, les personnes extérieures à l'environnement familial. Cette ouverture vis-à-vis du milieu familial est porteuse de nouvelles valeurs constitutives d'une « identité générationnelle ». Les jeunes impriment à la communication par la téléphonie mobile un cachet particulier. Michel FIZE considère à cet effet :

« le téléphone constitue pour les adolescents un formidable instrument de sociabilité. Il assure, en permanence le lien avec les pairs. il fait partie de leur univers culturel. Un univers qui se construit d'abord avec

¹⁶⁶ Ibid, p.195.

*des mots parlés des banlieues comme marqueurs
identitaires(...) »*¹⁶⁷.

L'empreinte et le marquage symbolique des jeunes par rapport au téléphone portable apparaissent à travers l'usage d'un langage codé fait d'abréviations et des signes constitutifs de leur style de langage. Les adeptes du langage à l'envers appelé communément « verlan » utilisent le même procédé pour exprimer leurs idées avec leurs pairs initiés partageant le même groupe. Le groupe participe au processus de socialisation de l'adolescent au même titre que la famille ou l'école. L'adolescence est à ce titre une période durant laquelle les amis sont pleinement au centre des liens de sociabilité, transcendant tous les autres aspects de la vie. L'amitié est un aspect significatif de la vie pendant l'adolescence. L'univers de la téléphonie mobile devient ainsi un espace de conquête pour les jeunes. Ce moyen de communication est intégré dans les mœurs des adolescents et dans leur univers culturel construit autour de « *l'immédiateté, de spontanéité, de sensations rapides* »¹⁶⁸.

On observe ainsi, à travers l'usage d'un type de langage particulier par le biais de la messagerie, une forme « *d'inclusion et d'exclusion* ». En effet, l'usage d'un système de langage codé, que seuls les initiés du groupe sont capables de comprendre, permet une identification de ceux-ci et exclut ceux qui n'en font pas partie. A ce titre, le langage employé est un indicateur pour appréhender une autre dimension d'expression du portable c'est-à-dire la façon dont l'appareil est utilisée en vue de développer et de contrôler les liens au sein du groupe. Le téléphone portable à travers la messagerie permet aux jeunes de maintenir en permanence leur contact. Il constitue un formidable instrument de socialisation pour les jeunes, il assure en permanence le lien avec les pairs¹⁶⁹. Le téléphone portable constitue pour les adolescents un outil pour se nouer un lien autre que celui de la famille seulement. Ce lien constitué par les membres du groupe de pairs, avec lesquels ils partagent quelque chose, est maintenu en permanence par le biais des conversations téléphoniques.

¹⁶⁷ Michel FIZE « Les adolescents et l'usage du téléphone. » *Réseaux* N° 82-83, Mars, Juin 1997, p.222

¹⁶⁸ Ibid, p. 228.

¹⁶⁹ Cf. Richard LING, « L'impact du portable sur quatre institutions », *Réseaux* n°112-113, vol 20, p.282.

Celles-ci, comme l'ont montrées O. MARTIN et F. DE SINGLY¹⁷⁰, sont la plupart des cas un prolongement des conversations déjà entamées avec les pairs. Ces conversations entamées une partie de la journée se prolongent, le soir ou les journées non scolaires. La permanence de ces contacts entre pairs générationnels constitue une des modalités des « rites confirmatifs » chez les jeunes. L'accès au téléphone portable par les jeunes, qui leur accorde une relative liberté de conversations, rend possible la permanence des contacts avec les pairs. Cet outil permet de renforcer les liens générationnels déjà établis entre les adolescents. L'investissement de l'espace du mobile par les jeunes est aussi fortement expliqué par l'existence de la messagerie par texte qui est adapté à leur situation non seulement du point de vue économique mais aussi stylistique.

A Thiès par exemple, l'usage du message écrit est du point de vue économique moins onéreux. C'est l'instrument privilégié de liaison avec les pairs à travers des procédés adaptés à leur situation socio-économique. Le message s'adapte davantage au style de langage des jeunes avec la possibilité d'exprimer de manière spontanée les sentiments contrairement à la communication par appels. Le langage textuel des jeunes se joue des conventions et normes conventionnelles, ce qui le rend plus populaire et universel. En effet, le SMS s'affranchit des contraintes de l'oralité, des normes d'expression courante. Il traduit une spontanéité non seulement dans l'expression des sentiments mais aussi dans la forme de les extérioriser. En effet, le maintien du contact permanent avec les pairs consiste en une expression spontanée d'un sentiment. C'est aussi le désir d'extériorisation de sensations auxquelles on veut faire participer l'autre ou une volonté de partage que l'on veut exprimer par le message¹⁷¹.

C'est dans ce sens que LARDELLIER¹⁷² parlait de l'avènement d'un nouveau romantisme dont le sms constitue le moyen de mise en œuvre. Ainsi s'établit une communauté générationnelle ayant ses codes, ses rites et spécificités dont le socle repose sur l'appartenance à un groupe générationnel. Même au niveau des appels chez les jeunes,

¹⁷⁰ Cf. O. MARTIN, F. DE SINGLY, "L'évasion amicale : l'usage du téléphone familial par les adolescents », *Réseaux* Vol 18, N°103, 2003, p.100

¹⁷¹ Cf. C.-A. RIVIÈRE, 2002, « La pratique du mini-message. Une double stratégie d'extériorisation et de retrait de l'intimité dans les interactions quotidiennes », *Réseaux*, vol. 20, 112-113, pp. 139-168.

¹⁷² Cf. Pascal LARDELLIER, « Les SMS oeuvrent à l'avènement d'un nouveau romantisme. Textos : la *novlang* du cœur », *Libération*, 1^{er} mars 2002.

ceux-ci sont d'abord destinés aux membres du groupe d'appartenance. Les jeunes profitent beaucoup des innovations des nouvelles technologies en utilisant les fonctionnalités incorporées comme la vidéo, la photo entre autres. Avec ces fonctionnalités, ils font des échanges de toutes sortes (photos, sons, vidéo...). Il est assez judicieux de parler de communauté d'échanges libres d'images, de musiques ou d'informations les concernant. C'est une tendance qui ressemble à bien des égards à l'idée de base partagée par certains internautes au début du réseau à savoir l'échange gratuit de logiciels et programmes par les premières communautés virtuelles.

Du point de vue symbolique, les jeunes à Thiès ayant bénéficié des progrès de l'accès à l'instruction scolaire et à l'avènement des moyens d'informations, sont plus proches de la culture écrite que de la tradition orale comparée aux adultes. Ils ont bénéficié d'un contexte plus favorable quant à l'accès à l'éducation. En effet, l'accès universel à l'éducation scolaire date de l'après indépendance, c'est-à-dire après 1960. Et malgré cette déclaration formelle de l'accès universel et gratuit à l'école, celle-ci est restée élitiste pendant très longtemps. Faute d'infrastructures scolaires en nombre suffisant tout juste après les indépendances, certaines populations vivant dans les campagnes ou dans des localités non favorisées ne pouvaient bénéficier de cet accès à l'éducation. Il s'y ajoute le fait que l'école française soit un héritage colonial, porteuse de valeurs et symboles non conformes aux réalités socioculturelles sénégalaises.

Beaucoup de familles ne jugeaient pas, au départ, l'opportunité d'y envoyer leurs enfants, considérant que cette institution était source d'assimilation et de déracinement. C'est par la suite avec l'avènement des nouvelles élites issues de celle-ci et l'action de l'Etat que les mentalités ont commencé à évoluer. Toutefois, le caractère élitiste de l'école et l'inégalité des chances de réussite seront décriés par plusieurs acteurs notamment certains syndicalistes. Ils considèrent que l'école sénégalaise, qui est un héritage de la colonisation a maintenu et accentué le caractère essentiel de cette institution à savoir son élitisme et sa propension inégalitaire. Les différents acteurs dont les syndicats d'enseignants pousseront ainsi le Président Abdou DIOUF à aller dans le sens de leurs

attentes. Ce qui aura pour conséquence l'organisation des EGEF(Etats généraux de l'éducation et de la formation) en 1981 ¹⁷³.

Les jeunes ont donc bénéficié de tous ces acquis consécutifs au processus de démocratisation de l'école. Les infrastructures scolaires se sont multipliées et sont devenues accessibles même dans les villages les plus reculés. Contrairement à leurs aînés, ils ont été plus scolarisés et se trouvent donc plus proches de la culture écrite qu'orale. La différenciation des usages du téléphone selon la variable âge est aussi à mettre en rapport avec les rôles et statuts sociaux. La distribution des rôles dans la société est fortement régulée par l'âge dans la société sénégalaise et thiessoise particulièrement. Cet état de fait déteint sur le rapport à l'outil entre les générations. Ainsi, les personnes adultes développent un rapport plus utilitaire avec le téléphone portable que les jeunes.

En effet, chez les personnes adultes, les usages du téléphone portable répondent davantage à un souci d'entretenir les liens de sociabilité entre membres d'une même famille. Ce rôle et ce souci ne peuvent se faire par le SMS du fait de l'importance symbolique de la parole dans une société à tradition orale d'une part. D'autre part, l'envoi du message écrit est un procédé réservé à des communications relevant de l'extrême familiarité. Les adolescents peuvent se permettre d'utiliser davantage la messagerie pour échanger entre eux. Les adultes qui ont l'habitude de conversations sérieuses surtout quand il s'agit d'une communication à distance ne peuvent se permettre cette « légèreté ». Par

¹⁷³ Les EGEF ont été convoquées en 1981 à la suite des grèves initiées par le principal syndicat d'enseignant de l'époque à savoir le SUDES (Syndicat unique et démocratique des enseignants du Sénégal. Ces grèves qui ont secoué le pays entre 1979 et 1980 ont abouti à la convocation des états généraux dans un contexte de mutation politique marquée par la passation du pouvoir entre Léopold Sedar SENGHOR et Abdou DIOUF en 1981. Ils furent convoqués dès le premier discours du Président A. DIOUF le 31 Décembre pour apaiser le climat scolaire et trouver une solution à la crise scolaire. Les EGEF ont débuté le 28 janvier 1981 et au bout de quatre journées consécutives, fut définie une nouvelle école nationale, démocratique et populaire. Celle-ci devait se substituer à l'ancienne élitiste et sélective héritée de la colonisation. Au sortir des EGEF, trois grandes conclusions furent retenues par les participants(Etat, syndicats d'enseignants notamment). D'abord, les acteurs ont retenu la démocratisation de l'enseignement par sa généralisation à tous les enfants de trois à seize ans. Ensuite, l'idée de l'adaptation de l'enseignement aux réalités nationales fut aussi adoptée. Enfin, la décentralisation des moyens et la concertation à tous les niveaux entre les partenaires impliqués dans le secteur éducatif fut recommandée. Au-delà de ces conclusions, les participants, d'une part, ont insisté sur la mise en place d'un ensemble de structures qui devaient permettre aux partenaires sociaux de participer à l'application des propositions issues des EGEF et à l'évaluation des décisions arrêtées à leur suite. D'autre part, ils ont préconisé la rationalisation des moyens mis à la disposition de l'éducation tant en ce qui concerne la gestion des moyens financiers qu'en ce qui concerne les coûts de construction ou l'élaboration des moyens didactiques, la création d'un fonds national de l'éducation devant dégager des ressources supplémentaires.

ailleurs, le dialogue par SMS dure souvent longtemps à cause de la capacité limitée de signes disponibles sur les portables.

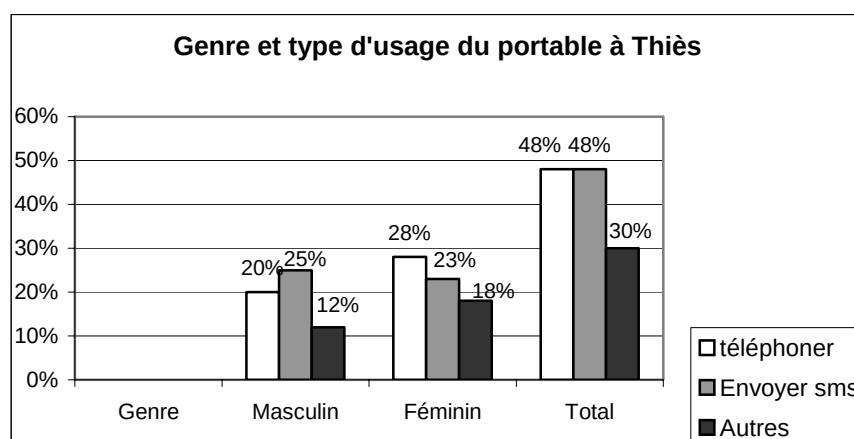
Ce faisant, les adultes qui ont un rôle social plus considérable sont moins disposés à pouvoir entretenir des conversations par SMS. Se limitant à un usage instrumental du téléphone, les adultes préfèrent une communication plus directe par appels car ils sont le plus souvent motivés par des raisons pratiques voire utilitaires et moins ludiques. Dominique PASQUIER¹⁷⁴ traduit bien la spécificité de la communication des jeunes par le biais de la téléphonie mobile en évoquant la fonction de « *sociabilité intra-générationnelle* » que remplit cet outil chez cette catégorie sociale. A l'instar de la variable âge, l'usage du téléphone portable est aussi régulé par le genre de celui qui l'utilise.

2.1.4. A chaque genre, des types d'usage du téléphone portable correspondant.

On remarque que l'usage du téléphone portable est régulé par la variable genre aussi bien à Rennes qu'à Thiès. Ce marquage de la construction sociale de l'identité sexuée dans l'usage du téléphone portable apparaît clairement à travers les données. L'identité sexuelle de l'individu exerce des effets sur les modalités d'usage du téléphone portable. Ces formes différentielles de l'appropriation du téléphone portable selon le genre se jouent, selon Rémy RIEFFEL¹⁷⁵, dès l'enfance. Les usages des individus de genre féminin se structurent autour du lien tandis que ceux du genre masculin s'organisent autour de l'autonomie.

¹⁷⁴ Cf. D. PASQUIER, " La famille, c'est un manque ". Enquête sur les nouveaux usages de la téléphonie dans les familles immigrées », *Réseaux*, vol. 19, 107, 2001 , pp. 181-206

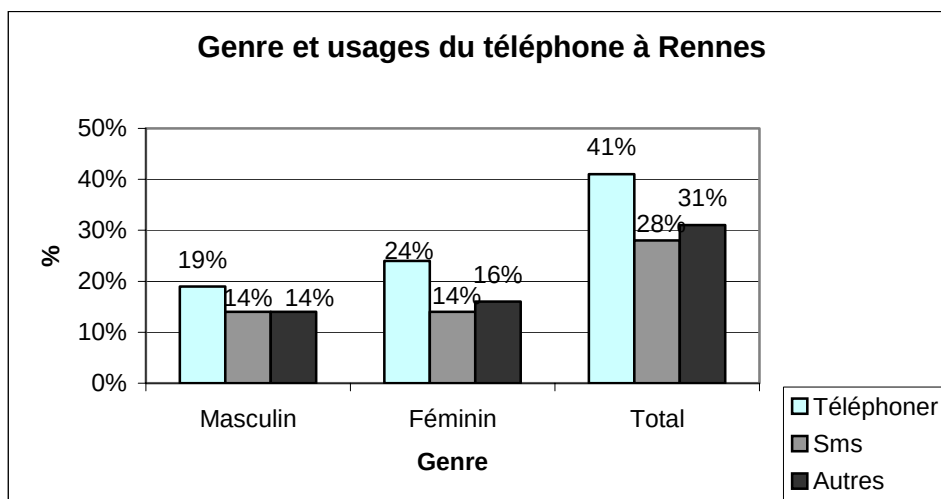
¹⁷⁵ Cf. Rémy RIEFFEL, *La sociologie des médias*, Ellipses Edition Marketing, 2005.



M. NDIAYE, enquêtes, Thiès 2004.

A Thiès, chez les hommes, la messagerie par écrit est la fonction la plus utilisée par les hommes. Elle est de l'ordre de 44% des options contre 35% pour les appels et 21% pour les autres fonctions. Chez les femmes, ce sont les appels qui constituent la fonction la plus utilisée avec 41% des options contre 33% pour la messagerie et 26% pour les autres fonctions. Cette réalité est aussi le cas à Rennes, où on remarque une prédominance des appels sur les envois de SMS chez les femmes. L'usage de la fonction d'appel est de l'ordre de 44% des options chez les femmes contre 26% pour l'envoi de SMS et 30% pour les autres fonctions. Chez les hommes, 40% des options sont relatives aux appels contre 30% pour l'envoi de SMS et 30% pour les autres fonctions.

La structuration génétique et sexuée des usages du téléphone portable est à mettre en rapport avec les rôles et statuts sociaux de ces deux genres. Certes, depuis la révolte des courants féministe dans les années 60, la place de la femme a beaucoup évolué en France. Il en est de même pour celle des femmes au Sénégal depuis le début des années 90 avec l'avènement des mouvements féministes ainsi que la prise en compte de l'approche genre par les politiques. En effet, les femmes à la faveur de ces mouvements sociaux ont commencé à investir des espaces jadis marqués par la main mise des hommes. Elles ont commencé à mener des études longues, à briguer des postes de responsabilité dans les entreprises, à revendiquer une meilleure place dans la société et même dans le ménage avec plus ou moins de succès.



Enquêtes, Rennes 2004-2005

Les rôles sociaux ont beaucoup évolué en faveur des femmes depuis lors, malgré la survivance de certaines discriminations liées au genre. Toutefois, l'évolution de la place des femmes dans les différentes sphères sociales a plus affecté les rôles que les statuts. Si les rôles ont évolué, les statuts au sein des ménages et dans la société en général n'ont pratiquement pas changé par contre. Au sein des ménages, la distribution statutaire selon le genre est encore en vigueur. Ainsi la femme, souvent noyau essentiel et à la base des traits d'unions entre la famille et ses groupes d'alliance, exerce plus le pouvoir d'entretien des liens sociaux. « *La reconstitution de la solidarité et de la cellule familiale lui incombe bien souvent* »¹⁷⁶. L'homme quant à lui exerce encore le statut de l'autorité suprême parentale même si c'est à des degrés divers.

Naturellement, les organisations sociales accordent à la femme la position de garante de la pérennité des liens sociaux. Dans l'imaginaire de la société sénégalaise et thiessoise, on considère que la femme est assimilable à l'aiguille. Sur elle, repose l'enjeu du lien et de la mise en relation des différentes parties des groupes. A l'instar de cet outil, elle a le pouvoir de servir de jonction entre les éléments séparés de l'entité sociale considérée. Dans la société occidentale française et plus précisément à Rennes, après la deuxième guerre mondiale la condition de la femme a beaucoup évolué avec la conquête de nouveaux droits. Ce qui eut pour effet de rompre avec la distribution prédéterminée des rôles sociaux suivant le sexe.

¹⁷⁶ Muriel DEVEY, opcit, 2000, p.178.

Toutefois, malgré certains acquis, il existe des invariants liés au statut dans la structuration de la relation de genre. Particulièrement dans le ménage, le rôle maternel de la femme est resté quoi que sa vie ne s'en réduit plus. Quelle que soit la manière dont les statuts et rôles sociaux sont incarnés et exercés, l'identité sexuée déteint dans tous les cas sur certains aspects de la vie sociale. C'est le cas pour les rapports entretenus par les individus avec le téléphone portable. Cet état de fait est confirmé par Josiane JOUËT¹⁷⁷ pour qui, la construction sociale des usages des TIC est modelée par les rapports sociaux de sexe. En s'appuyant sur les travaux de Gérard CLAISSE¹⁷⁸, menés dans plusieurs pays européens, on peut constater que les femmes sont davantage enclines à téléphoner que les hommes.

Elles ont aussi tendance à durer davantage dans leurs communications téléphoniques que les hommes quel que soit le niveau de revenu du ménage, l'âge ou le niveau d'étude des individus, la taille de la famille. La communication constitue, selon lui, un processus par lequel nous apprenons à nous comporter de manière « *sexuellement correcte* ». Non seulement les identités (masculine et féminine) sont une construction par le biais de la communication mais aussi, elles façonnent des modèles de communication et d'appropriation spécifiques à chaque genre. Ainsi, les femmes téléphonent plus et durent davantage dans leur communication que les hommes. Les femmes font usage du téléphone autrement que les hommes et en font autre chose. La particularité du téléphone féminin s'explique selon Rémy RIEFFEL par deux raisons fondamentales à savoir « *l'inclination* » et « *l'injonction* ».

Autrement dit, « *les femmes ont un modèle de communication plus relationnel, plus réticulaire et plus participatif* ». A l'opposé, « *les types d'usages du téléphone portable sont plus fonctionnels, linéaires et plus compétitifs chez les hommes* ». Il est davantage orienté vers l'agir, le faire et la sphère publique¹⁷⁹. La construction sexuée de l'usage du téléphone est un fait réel confirmé comme le montrent Louis QUERE et Zbigniew SMOREDA¹⁸⁰. Les types d'usage du téléphone chez les femmes sont caractérisés d'abord par l'orientation vers le plaisir du partage, l'échange et l'altérité. Ensuite, les femmes

¹⁷⁷ Cf. Josiane JOUËT, « Technologies de communication et genre », *Réseaux* n° 120, 2003, pp. 53-86.

¹⁷⁸ Cf. Gérard CLAISSE, « Identités masculines et féminines au téléphone », *Réseaux*, n° 103, 2000, p. 57

¹⁷⁹ Rémy RIEFFEL, *Ibid*, p.201.

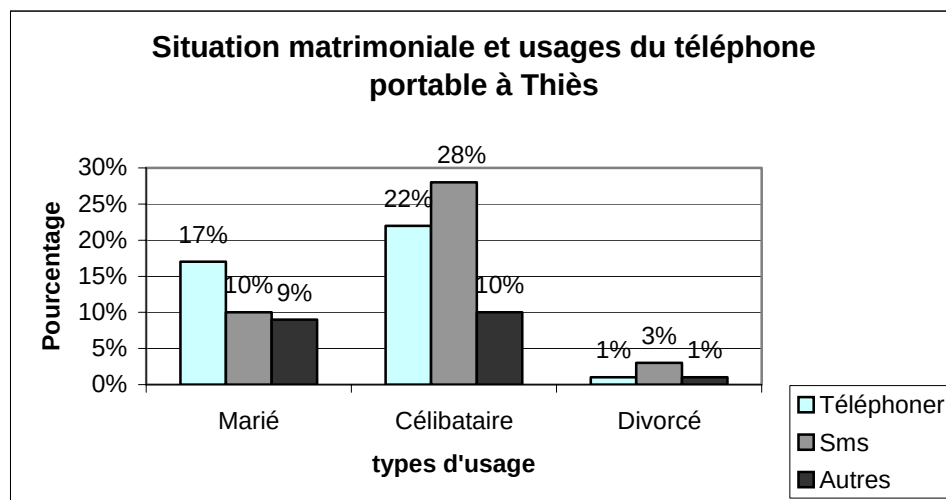
¹⁸⁰ Cf. Louis QUERE et Zbigniew SMOREDA, « Présentation », *Réseaux* n° 103, vol 18, p.90, 2000

développent un tel comportement téléphonique car historiquement et socialement, les sociétés ont produit un cadre d'évidence qui inscrit hommes et femmes dans des rôles prédéterminés. Par contre, les hommes sont caractérisés par leur orientation vers la gestion des activités. Ce faisant, leurs usages se structurent autour de l'instrumentalité de l'outil ainsi que de son efficacité. La répartition de l'usage du téléphone au sein d'un foyer est en partie le reflet de l'établissement des rôles au sein des ménages et de la société¹⁸¹.

2.1.5. La situation matrimoniale et les usages du téléphone

Portable.

A Thiès, les données montrent qu'un rapport peut être établi entre la situation matrimoniale et les usages de la téléphonie mobile. En effet, chez les individus mariés, les appels constituent la fonction préférée avec 47%. S'agissant de l'envoi de SMS, il constitue 28% des proportions contre 25 % pour les autres fonctions. Chez les célibataires, on remarque plutôt la préférence à l'envoi de SMS qui est de l'ordre de 47% contre 37% pour les appels et seulement 17% en ce qui concernent les autres fonctions. Pour les personnes divorcées, l'envoi de SMS occupe la proportion de 50% des préférences contre 25% pour les appels ainsi que les autres fonctions.



M. NDIAYE, enquêtes, Thiès 2004.

¹⁸¹ Rémy RIEFFEL, Ibidem.

A Rennes, les individus vivant en couple utilisent plus couramment la fonctionnalité de l'appel contre 23% qui font davantage recours à l'envoi de SMS et 30 % pour d'autres fonctions. Chez les usagers célibataires, 42% des fonctions courantes sur la téléphonie mobile concernent l'envoi du SMS. Tandis que les autres fonctions constituent 31% des usages. Les usagers en situation de séparation matrimoniale utilisent aussi davantage le SMS qui occupent 60% des proportions contre 20% pour les appels et les autres fonctions. Ainsi, il apparaît que les usagers vivant en couple ont plus propension à utiliser la fonctionnalité de l'appel que ceux qui sont célibataires ou vivant en situation de séparation matrimoniale. Cette situation s'explique d'abord par le fait que de nos jours à l'intérieur des couples il y a de plus en plus une certaine interchangeabilité qui survient avec une évolution des habitudes. Les exigences des temps modernes font que dès fois, un membre du couple est plus disponible que l'autre.

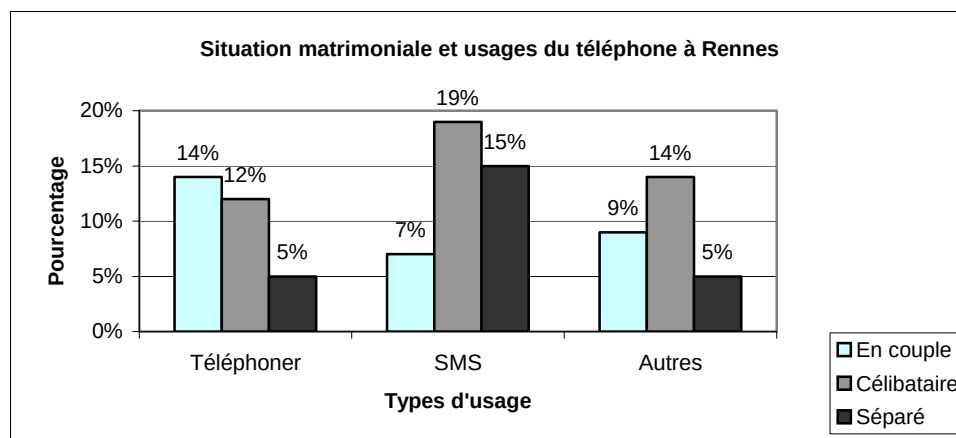
Ce faisant, il est plus apte à exercer une activité qui était à l'origine dévolue à l'autre. Par exemple, il peut arriver que l'homme soit au domicile durant les horaires de travail de la femme. Dans ce cas, il peut s'occuper des enfants, faire la cuisine comme dans l'autre cas, la femme peut aller faire les courses ou régler certaines charges qui étaient peut être de la responsabilité de l'homme. Cette interchangeabilité survient très souvent dans les couples étant donné que parfois des choses imprévues arrivent. Ainsi, les composantes d'un couple éloigné spatialement sont obligés de modifier momentanément la répartition des tâches. Cette interchangeabilité des rôles à l'intérieur des couples est une des conséquences de l'évolution des rapports de genre dans les ménages et dans la société en général. Elle rend le dialogue permanent entre éléments constitutifs du couple. Dans cette perspective, le téléphone est très souvent un outil adapté à la nouvelle configuration des réalités du couple. Face aux imprévus dans les activités des membres, le téléphone portable est utilisé pour modifier les tâches des uns et des autres. Christine confirme ainsi que dans son ménage, l'interchangeabilité s'est établie naturellement.

« Mon mari et moi n'avons pas les mêmes horaires de travail, car nous avons choisi cet arrangement pour que quelqu'un puisse être à la maison quand l'autre travaille. Ainsi c'est à celui qui est à la maison de s'occuper des tâches domestiques. Il arrive ainsi très souvent que mon mari change les couches de notre enfant ou qu'il prépare à manger avant

que je n'arrive du travail. Moi aussi, il m'arrive de m'occuper d'autres tâches qui sont plus adaptées à l'homme quand mon mari est au boulot. »

A ce titre, Olivier MARTIN et François de SINGLY¹⁸² considèrent que l'arrivée du portable constitue, dans certains cas, un outil de renforcement des liens entre conjoints dans un couple. Il permet ainsi, de convenir des heures de rendez-vous, d'organiser des choses ou de rendre service. Par exemple, les appels sont plus souvent des communications permettant d'actualiser la relation de couple, la proximité et l'échange avec l'autre, de type conflictuel ou d'une autre nature. Cet échange avec l'autre ne réside pas seulement dans le cadre de l'organisation de la vie matérielle. Il consiste aussi en une activation d'une dimension de la relation spécifique au couple et qui le distingue de celle d'une paire d'individu.

La mobilité qui est une donnée permanente de la société actuelle, constitue aussi un facteur à prendre en compte. Elle affecte différentes couches de la société et parmi lesquelles le couple. Cette mobilité peut être de type local ou concerner une distance plus longue. Le besoin de mobilité dans le cadre professionnel est une donnée essentielle de la réalité actuelle aussi bien dans les pays en développement que dans ceux du Nord. Cette mobilité se manifeste par une forte tendance au niveau local en France et à Rennes de manière générale. Dans certains cas, les membres d'un couple sont parfois séparés géographiquement et ne peuvent se voir que le week-end et les jours fériés.



Enquêtes, Rennes 2004-2005.

¹⁸² O. MARTIN et F. de SINGLY, Ibid., p.233.

A Thiès par exemple, la mobilité est locale dans bien des cas certes, mais elle est aussi très internationale. Le Sénégal a une forte communauté vivant à l'étranger notamment en France, en Italie et aux Etats-Unis. Ces sénégalais de l'étranger sont dans bien des cas mariés à des individus restés au pays. Le téléphone mobile reste pour ces sénégalais de l'étranger l'outil de maintien de la permanence du lien. Cet outil est utilisé quand il s'agit de faire des transferts d'argent destinés à l'entretien de la famille. Il est aussi l'outil dont se servent les couples dont l'une des composantes est émigrée pour des conversations intimes. Avant l'arrivée des portables, ces conversations se faisaient par le biais du téléphone fixe familial. Celui-ci, considéré comme offrant moins d'intimité et de discrétion pour certaines conversations, a été de plus en plus délaissé par les couples au profit du téléphone portable. C'est le cas de Coumba D., dont le mari est travailleur émigré sénégalais en Italie. Elle illustre bien la forte tendance à utiliser le téléphone portable dans la perspective de pouvoir mener ses conversations intimes en toute quiétude sans redouter les désagréments constatés avec le téléphone fixe. Elle affirme dans ce cadre :

« Mon mari travaille en Italie, moi j'enseigne au Sénégal, ce qui fait qu'on ne vit pas ensemble actuellement. L'année dernière, je suis allé en vacance le rejoindre. Lui, à chaque fois qu'il prend son congé, il le passe auprès de moi au Sénégal. Mais on est toujours en contact grâce au téléphone portable. Il nous permet de moins sentir la distance qui nous sépare. Quand, il m'envoie ma rente mensuelle, c'est par cet outil qu'il me donne les références pour le retrait. Le téléphone portable est pour nous un outil pour joindre l'utile à l'agréable. »

Le besoin et la nécessité de rester constamment en contact, pour les individus vivant en couple, expliquent cette forte tendance à utiliser le téléphone portable d'une part. Cela explique, d'autre part, l'usage de la fonctionnalité de l'appel jugé plus directe et plus vivant pour des conversations concernant leur vie de couple. Les individus vivant seuls (célibataires ou séparés) ont moins d'exigence dans ce domaine. Ce qui explique en partie la préférence à l'usage des SMS pour communiquer dans bien des cas, car moins cher et moins contraignant que les appels. Ils bénéficient de plus de souplesse dans leur type d'usage de portable et dans leur communication. Ils sont moins soumis à des contraintes et

exigences dans leur communication que les personnes vivant en couple. Il convient toutefois de nuancer un peu la relation de causalité entre la situation matrimoniale et les usages du téléphone portable.

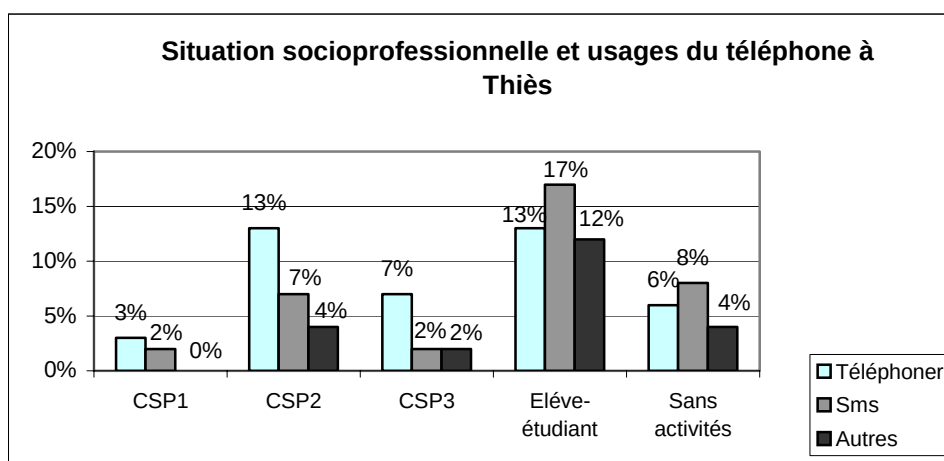
En effet, les usages individuels de cet outil ne sont qu'une dimension particulière de la nature des interactions d'un couple. Ils ne sont, en quelque sorte, que les reflets quasiment directs des formes de vie dans ce couple. Dans ce cadre, les couples les plus fusionnels sont ceux dans lesquels le portable est souvent partagé sinon partageable¹⁸³. Dans un autre cas, le téléphone sert à gérer individuellement aussi bien les liens de sociabilité propres et partagés pour les membres d'un couple. Les usages du portable dans un couple permettent d'établir un lien pour un double renforcement. D'abord, cet outil sert de renforcement pour le monde commun partagé par les deux membres du couple. Ensuite, il permet de renforcer les liens avec les milieux de sociabilité personnels avec des amis ou relations professionnelles. A ce titre, le succès du portable réside dans le fait qu'il donne la possibilité à chacun de décider des liens qui méritent ou non d'être renforcés.

2.1.6. Les types d'usages du téléphone portable comme reflet des situations socioprofessionnelles.

Il apparaît, à travers ces données, le constat de l'étroite relation existant entre la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance et l'appropriation de la téléphonie mobile. La fonctionnalité couramment utilisée par l'individu varie suivant que l'on est cadre, étudiant, ou sans activité professionnelle. S'il n'existe pas forcément une relation de causalité directe voire absolue, il apparaît toutefois que le rapport entretenu par l'individu et son téléphone portable est structuré en partie par sa condition socio-économique d'existence. Ainsi, à Thiès, au niveau des catégories socioprofessionnelles une prédominance de la fonctionnalité de l'appel apparaît dans les usages du téléphone portable.

¹⁸³ Olivier MARTIN et F. de SINGLY, Ibid., p.239.

S'agissant des CSP1, la proportion des individus préférant la fonctionnalité de la conversation téléphonique atteint 60%. Dans ce groupe, on retrouve surtout des cadres supérieurs d'entreprises, des grands exploitants qui officient dans la ville. Elle est de l'ordre de 54% en ce qui concerne les CSP2. Ce groupe est composé surtout des employés de certains services, des enseignants du secondaire et des grands distributeurs. Pour les CSP3, la conversation téléphonique atteint 64%. C'est le groupe des ouvriers et personnes exerçant des « petits métiers » (ménage, revendeurs entre autres). Chez les cadres supérieurs et exploitants, l'envoi de sms constitue une fonctionnalité de second choix. Il est de 40% chez les CSP1 contre 29% chez les CSP2 et 18% chez les CSP3. Les usages d'autres fonctionnalités du portable sont faiblement représentés dans les choix. Ils sont de l'ordre de 18% chez les CSP3, de 17% chez les CSP2 et se révèlent nuls chez les CSP1.



M. NDIAYE, enquêtes, Thiès 2004.

Les types usages du téléphone portable chez les cadres et exploitants ont fortement tendance à être liés à des besoins pragmatiques. Le rapport avec le téléphone portable est fortement utilitaire et instrumental chez cette catégorie professionnelle. Est utilitaire tout usage du téléphone qui obéit à une logique d'efficacité. Celle-ci correspond à une exigence coercitif dont on ne peut que difficilement voire vainement se soustraire selon Francis JAUREGUIBERRY¹⁸⁴. Cette exigence est liée à un souci de rentabilité, de gain ou d'un désir d'ubiquité. Ce profil de l'utilisateur correspond bien à celui de l'homme d'affaires, en

¹⁸⁴Cf. Francis JAUREGUIBERRY, « L'usage du téléphone portatif comme expérience sociale », *Réseaux* n°82-83, pp.149

déplacement constant, soucieux de gérer efficacement ses diverses activités. C'est ce qui explique qu'au tout début de la vulgarisation de cet outil, « Alizé », le premier opérateur de téléphonie mobile, avait pour principal cible le milieu professionnel particulièrement les hommes d'affaires et cadres. Ainsi I. DIALLO, propriétaire d'une grande entreprise commerciale dans le marché centrale traduit cette logique d'usage utilitaire du téléphone en ces termes :

« Je suis très souvent en déplacements pour gérer mes affaires, cordonner tout ça implique un contact avec les employés, les fournisseurs etc. D'ailleurs, certains de mes fournisseurs se trouvent hors du pays, il me faut les appeler pour passer des commandes. Parfois, j'ai besoin d'informations sur les nouveautés ou sur le cours du business. C'est pourquoi mon téléphone est toujours à la main car il n'arrête pas de sonner. Chaque responsable de mes unités a son téléphone et sa dotation de cartes téléphoniques pour que le contact soit gardé ».

L'usage dans un cadre professionnel a été à l'origine de l'avènement de cet outil au Sénégal. Ce qui explique l'orientation utilitaire de l'usage de cet outil chez les cadres et grands exploitants et hommes d'affaires. En plus de l'usage professionnel de cet outil chez les cadres, se greffe aussi une dimension liée au rôle social. L'appartenance à cette catégorie professionnelle accorde un rôle social plus important dans la société thiessoise et sénégalaise en général. C'est celui d'être un soutien de famille et d'assumer une certaine responsabilisation dans la société du fait de sa situation socioprofessionnelle. Dans une société où le niveau de vie est bas, le positionnement social se structure de plus en plus autour de la situation socioprofessionnelle de l'individu. Appartenir au groupe de cadres révèle le niveau de revenu de l'individu qui est une dimension importante dans le processus de « matérialisation » progressive d'une société.

Le fait d'appartenir au groupe des cadres accorde à l'individu un pouvoir à la fois financier et symbolique. Cette catégorie socioprofessionnelle, de par son revenu salarial est le plus apte à faire face aux charges de la vie quotidienne grâce à son niveau de revenu. Ce qui induit, une plus grande considération par la société qui l'associe au symbole de

réussite. Même si le rapport entre le revenu et le niveau de vie ou les charges sociales ne fait pas du cadre un privilégié, les proches et la société associent toujours ce statut à la réussite matérielle. Ce qui accorde, in fine, un pouvoir symbolique, une reconnaissance sociale aux individus appartenant à cette catégorie socioprofessionnelle de facto.

Un cadre est toujours supposé être une personne sur laquelle repose les espoirs de ses proches, de sa famille en général. Dès lors, son avis est mieux considéré dans toutes les décisions qui se prennent dans ses groupes d'appartenance qu'il s'agisse de la famille, du cercle des amis ou dans le lieu de travail. En tant que tel, le cadre est un dépositaire privilégié de la légitimité de l'entretien de la sociabilité familiale et du lien social de manière général. Ce faisant, il est appelé à jouer un rôle important dans le maintien des liens entre les différentes entités de la famille élargie et éclatée. Pour autant, il est aussi appelé à avoir une vue globale sur tout ce qui se passe à l'intérieur de la famille restreinte et dans la société en général. Ainsi, les usages du téléphone ont un but précis qui est d'utilité sociale ou professionnelle et non ludique. Ce qui justifie le caractère faible de l'usage des autres fonctionnalités de l'outil considéré comme étant accessoires.

A part téléphoner ou dans une moindre mesure envoyer des messages, le téléphone portable n'est pas beaucoup utilisé à d'autres fins par les cadres. Pour la catégorie des élèves et étudiants, la messagerie est préférée aux autres fonctionnalités comme les conversations téléphoniques par exemple. Dans les usages du téléphone portable, la messagerie constitue 40% des options tandis que les conversations téléphoniques sont de l'ordre de 31%. Enfin, les autres fonctionnalités occupent pour chacune 29% des choix d'usages. La préférence de la messagerie sur les conversations téléphoniques est moins instrumentale que réaliste chez les élèves et étudiants. Ne disposant pas de revenus réguliers et/ou suffisants pour recharger le crédit régulièrement, ils se contentent de la messagerie pour communiquer. Il y a une adaptation de l'usage à la condition socio-économique d'existence.

Chez les individus sans activités professionnelles, l'usage de la messagerie est également la fonction préférée. La messagerie constitue 44% des préférences, arrivent ensuite respectivement les conversations téléphoniques qui sont de l'ordre de 33% contre

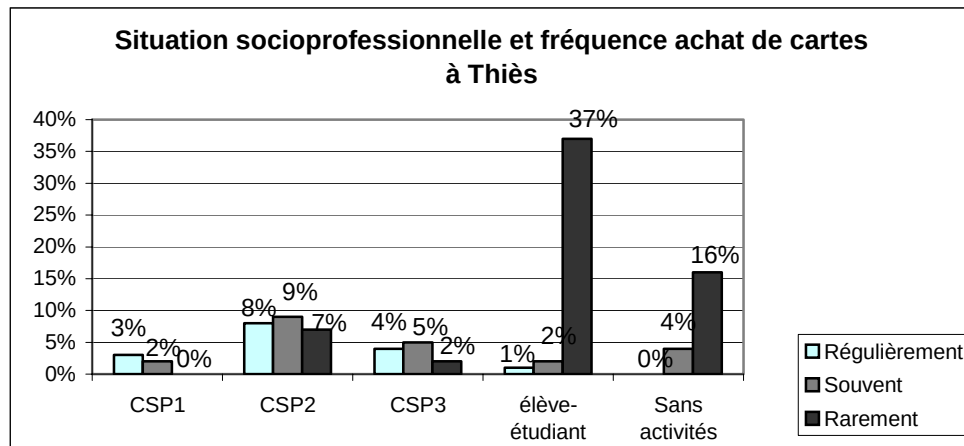
22% pour les autres fonctionnalités. Il existe beaucoup de convergences dans le rapport entretenu avec le téléphone portable entre cette catégorie socioprofessionnelle et les élèves étudiants. La non instrumentalité des rapports avec le portable ouvre à des usages beaucoup plus poussés pour d'autres fonctionnalités. Le temps non utilisé aux conversations téléphoniques est dévolu à la découverte d'autres fonctionnalités offertes par le téléphone portable.

De l'envoi de sons musicaux au stockage de photos, en passant par le visionnage de vidéo pour ceux qui disposent de cette fonctionnalité, la découverte et l'usage créatif du téléphone est fortement poussé chez ces deux catégories socioprofessionnelles. Pour les étudiants, l'usage créatif et non utilitaire est lié à la tranche d'âge d'appartenance. Celle-ci est une période caractérisée par l'accentuation des activités de loisirs, le désir d'être « branché » avec son époque à travers la musique et la mode en général. C'est une période de la vie faite de découvertes où l'individu est plus orienté vers l'expérimentation de modèles.

Dans une époque où les TIC ne cessent d'envahir les différentes sphères de la société, le processus d'apprentissage et d'expérimentation des jeunes n'échappe pas à la règle. D'autant plus que les outils de communication incorporent des fonctionnalités ludiques d'une part. D'autre part, les activités ludiques de nos jours sont fortement empreintes de technologies. Les jeunes s'adonnent de plus en plus à des activités ludiques qui portent sur un support d'écran. C'est le cas des Playstations et des jeux en réseau. L'apprentissage des fonctionnalités du téléphone se fait avec les pairs de génération. Dans leur groupe, le premier qui découvre une fonctionnalité, la fait partager aux autres. Chez les personnes sans activités professionnelles, la disponibilité du temps constitue un facteur favorable à la découverte du téléphone portable.

Il permet un renforcement du contact avec l'outil dans un cadre d'exploration des différentes facettes qu'il renferme. La fréquence d'achat de cartes de recharge prouve à quel point la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance est un indicateur de l'étroitesse des relations entretenues par un usager et son téléphone portable. A Thiès où la carte pré payée est utilisée par l'essentiel des usagers, la relation entre ces deux variables apparaît

clairement. En effet, on constate chez les catégories socioprofessionnelles une fréquence de recharge plus régulière contrairement aux autres. Pour les CSP1, la recharge du crédit se fait régulièrement pour 60% d'utilisateurs appartenant à cette catégorie et 40% le font souvent. Ainsi note-t-on une régularité de la recharge du crédit du téléphone, ce qui confirme l'usage plus fréquent de la fonctionnalité de l'appel sur les autres. Leur niveau de revenu leur permet une telle option de communication.



M. NDIAYE, enquêtes, Thiès 2004.

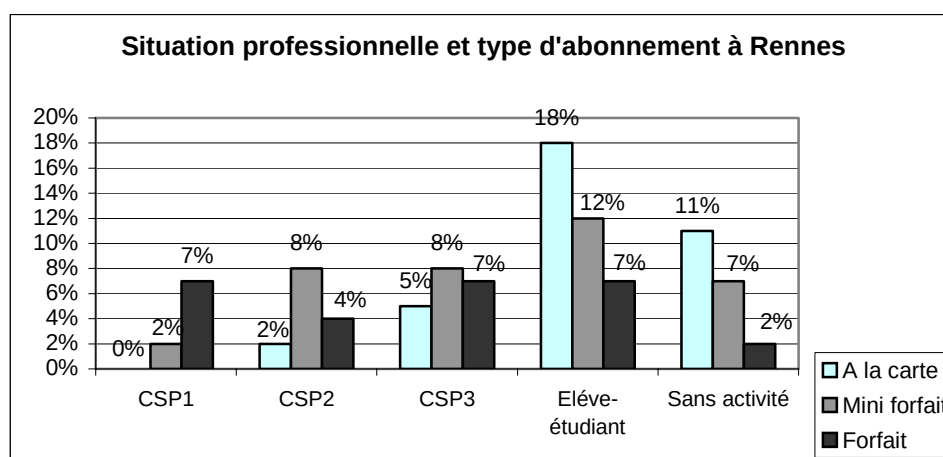
Dans la catégorie des CSP2, la recharge du crédit se fait de manière régulière pour 33% d'utilisateurs. Elle est de l'ordre de 38%, pour ce qui le font souvent mais pas de manière très régulière. Par contre, 29% affirment ne recharger leur crédit que rarement chez les CSP2. On constate également dans la catégorie professionnelle des cadres supérieurs et exploitants, une fréquence de la recharge du crédit téléphonique. Ainsi, le niveau de revenu ainsi que le téléphone portable sont adaptés au modèle de vie des utilisateurs. Le rôle social et les activités socio-économiques impliquent un usage du téléphone pour converser avec les pairs, les membres de la famille.

Pour les CSP3, la régularité de la recharge du crédit téléphonique est de 36%. Elle se fait souvent pour 46% du sous-groupe de cette catégorie socioprofessionnelle. Par contre 18% reconnaissent ne recharger leur crédit téléphonique que rarement. Tout comme chez les CSP1, la recharge du crédit téléphonique est fréquente. Le fort usage de la fonctionnalité de l'appel, du fait des activités professionnelles, implique une telle

fréquence. En effet, contrairement à la facturation du message, celle de l'appel téléphonique est encore élevée malgré les baisses consenties par la SONATEL.

La catégorie des élèves et étudiants développe un comportement opposé à celui des cadres naturellement. Ainsi, la recharge du crédit téléphonique se fait rarement pour la majeure partie des cas avec une proportion de 93%. Seuls 5% le font souvent et 3% de manière régulière. Une réalité à peu près similaire apparaît chez les individus sans activités professionnelles. En effet, chez cette catégorie socioprofessionnelle, la non fréquence de la recharge du crédit téléphonique est de l'ordre de 80%. Elle se fait souvent pour 20% de cette catégorie socioprofessionnelle. Tandis que la proportion de recharge régulière de la carte de crédit du téléphone est nulle. Ainsi, la relation de causalité des deux variables (situation socioprofessionnelle d'appartenance et fréquence achat de cartes téléphoniques) est assez évidente.

La non fréquence de la recharge du crédit téléphonique chez ces deux catégories socioprofessionnelles s'explique par le fait qu'elles n'exercent pas d'activités génératrices de revenus. La carte téléphonique la moins chère est de 2500 FCFA (8 euros), elle s'avère accessible pour un cadre mais ne l'est pas forcément pour un individu sans activité professionnelle, un étudiant ou un élève. Ce qui explique la forte propension à envoyer des messages plutôt qu'à téléphoner. L'envoi d'un message est facturé actuellement à 10 FCFA (1 Euro = 650 FCFA). D'ailleurs, au début de l'avènement du téléphone mobile au Sénégal, l'usage de la messagerie était gratuit pour les bénéficiaires de l'abonnement « Diamono Jeune » (destiné aux étudiants et élèves). La gratuité de l'envoi des messages poussait les bénéficiaires de ce produit à se complaire dans l'usage restreint de la messagerie. Le rechargement du crédit ne se faisait presque jamais pour la plupart des usagers bénéficiaires de « Diamono Jeune ». C'est en 2002, que l'opérateur « Alizé » a mis fin à la gratuité de la messagerie et a inclus l'obligation de recharge du crédit au moins une fois tous les trois mois sous peine de résiliation de la ligne téléphonique.



Enquêtes, Rennes 2004-2005

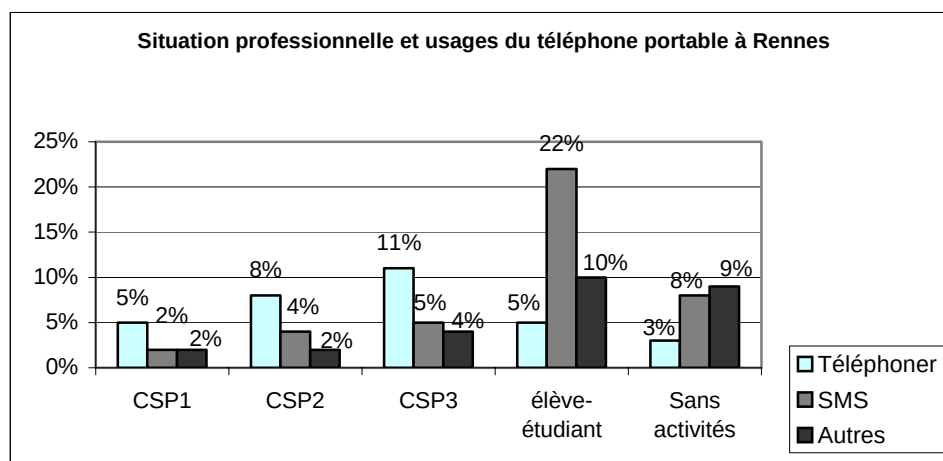
A Rennes, la réalité constatée établit une relation d'effets entre la situation socioprofessionnelle et le rapport au téléphone mobile. Il apparaît que le type d'abonnement choisi est relativement tributaire de la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance. Même s'il ne peut s'agir de relations d'effets de manière absolue entre les deux variables, un lien existe entre elles. Ainsi, note-t-on chez les CSP1, la prédominance de l'abonnement au forfait qui est de l'ordre de 78%. Le mini forfait constitue l'option en deuxième position avec 22% des choix. Le forfait à la carte a une proportion nulle dans les options chez les CSP1. Ce groupe est composé de chefs d'entreprises et de cadres.

Chez les CSP2 par contre, l'option de l'abonnement à la carte existe même si elle est en dernière position avec 14% seulement pour cette catégorie socioprofessionnelle. Le mini forfait constitue le choix d'abonnement le plus représentatif avec 57% des proportions. Tandis que le forfait intégral est la seconde option la plus représentative pour les abonnements. Ce choix constitue 29% dans les proportions de choix pour ce sous groupe. Il concerne notamment des enseignants de collèges et employés salariés moyens dans des services.

Dans le sous groupe des CSP3, c'est le mini forfait qui constitue l'option d'abonnement la plus choisie avec 40% des proportions. Ce sous groupe est composé d'ouvriers et petits employés comme des agents de nettoyage, de sécurité, plongeurs et serveurs dans des restaurants. Le forfait intégral est la deuxième option la plus choisie avec 35% des proportions. L'abonnement à la carte occupe certes une proportion assez

représentative avec 25%, mais il n'arrive qu'en troisième position des choix. Dans la catégorie des élèves et étudiants, l'abonnement à la carte est l'option privilégiée suivi du mini forfait au lieu du forfait intégral. Ainsi, l'abonnement à la carte occupe pour cette catégorie 49% des options. Le mini forfait constitue pour 32% l'option d'abonnement la plus choisie. L'abonnement à un forfait intégral n'est que de 19% des choix.

Les individus sans activité professionnelle font apparaître une réalité apparente à celle des élèves et étudiants. Chez cette catégorie socioprofessionnelle, le forfait à la carte est plus représentative dans les options avec 55% des choix. Ensuite, l'abonnement à un mini forfait est de 35% des options. La souscription à un forfait intégral ne constitue que 10% des choix d'abonnement. Le lien étroit entre le groupe socioprofessionnelle d'appartenance et le type de rapport qu'entretient l'utilisateur avec son téléphone portable ne se reflète pas seulement sur l'abonnement auquel il souscrit. Il apparaît aussi dans les usages du téléphone portable. En effet, les usages des fonctionnalités du téléphone portable ont tendance à se structurer en fonction de la situation socioprofessionnelle de l'individu qui l'utilise. Ce qui revient à admettre que l'usage de la fonctionnalité de l'appel, de la messagerie ou d'autres types varie selon le statut professionnel de l'utilisateur.



Enquêtes, Rennes 2004-2005.

La fonctionnalité vers laquelle s'orientent davantage les usages chez le sous groupe des CSP1 est celle des appels téléphoniques. Cette fonctionnalité occupe 56% dans les proportions de choix d'usages. Les envois de messages et les autres fonctions sont à égale représentativité avec 22% des options. Cette réalité constatée dans les usages est d'autant

plus logique en prenant en considération le fait que c'est le sous groupe qui a davantage pris l'option d'abonnement de forfait intégral.

Chez les CSP2, l'option des appels téléphoniques est également plus utilisée avec 57% des options. Ensuite c'est la messagerie qui est l'option la plus utilisée avec 29% des proportions. Enfin, arrivent les autres fonctions avec 14% des fonctionnalités utilisées. La prédominance de l'usage de la fonctionnalité de l'appel se confirme aussi chez les CSP3. La fonctionnalité des appels téléphoniques est de l'ordre de 55% des proportions chez les CSP3. L'envoi des SMS occupe la seconde position dans le choix des fonctionnalités du téléphone mobile avec 25% des proportions. Enfin, les autres fonctionnalités couvrent 20% des options.

L'usage de la fonctionnalité des appels téléphoniques sur les autres correspond à une orientation davantage instrumentale et utilitaire. L'utilitaire est à la fois d'ordre professionnel et social. C'est un souci d'efficacité dans le travail avec l'incorporation de cet outil pour une meilleure gestion des différents lieux de sociabilités de l'individu. Dans un autre registre, l'usage de la téléphonie mobile peut être lié à des préoccupations d'ordre familial, amical que l'utilisateur préfère gérer par le contact direct. Dans ce cadre, c'est la fonctionnalité de l'appel qui correspond le mieux à ce souci. A ce titre Nathalie qui gère son entreprise de sécurité révèle le rôle et le type d'usage du téléphone portable dans ses activités :

« J'ai plusieurs agents qui exercent dans des localités qui se trouvent même parfois en dehors de Rennes. Certains agents travaillent sur des sites fixes ou tournent d'un site à l'autre. Je coordonne tout ça en maintenant le contact avec mes employés et mes partenaires. Parfois, je suis dans la merde car un employé peut être empêché sans m'avertir à temps et là c'est des séries d'appels pour lui trouver un remplaçant parmi mes employés qui ne travaillent pas le même jour. Mes instrument de travail c'est surtout le téléphone portable et la voiture. Il faut parfois déposer un agent dans l'urgence, l'appeler pour le prendre là où il se trouve ».

Dans la catégorie des élèves et étudiants par contre, c'est la prédominance de la fonctionnalité de l'envoi de messages qui l'emporte sur les autres. Cette fonctionnalité occupe 59% des proportions des usages. Elle est suivie des autres fonctionnalités dans les usages qui sont de l'ordre de 27%. Enfin, la fonctionnalité des appels arrive en dernière position dans le choix des usages avec 14% des proportions. Une petite différence est notée chez les individus sans activités professionnelles. Dans ce sous groupe, ce sont les autres fonctionnalités qui occupent la part la plus représentative des options avec 45% des options. Ensuite, arrive la fonctionnalité des envois de messages avec 40% des options. Les appels téléphoniques n'occupent que 15% des proportions d'usages.

A Rennes aussi, la situation socioprofessionnelle d'appartenance structure les rapports entre l'utilisateur et son téléphone portable. Cette structuration apparaît non seulement dans le choix de l'abonnement auquel souscrit celui-ci mais aussi dans les types d'usages. Du fait des implications juridiques et financières des contrats d'abonnement, les usagers ont souvent tendance à conformer leurs usages à leur situation à Rennes. Le souci d'éviter d'en arriver au contentieux avec l'opérateur par le non respect de certaines obligations financières est très pris au sérieux par les usagers. C'est ce qui explique, en partie, le fait que la répartition des types d'usages du téléphone portable selon la situation socioprofessionnelle soit plus nette à Rennes qu'à Thiès.

Deuxième partie :

**L'APPROPRIATION DE
L'INTERNET DANS LES
VILLES DE RENNES ET
THIES.**

Conformément à la logique de base qui oriente ce travail à savoir que l'appropriation est à la fois une procédure de représentation et une pratique concrète d'une technologie, cette partie s'intéresse à ces deux dimensions concernant internet. Il y a un ensemble de visions du monde qui émane des usagers et structure leur relation avec internet. Aussi bien à Thiès qu'à Rennes, se dégagent chez les usagers des éléments symboliques tirés de l'imaginaire et l'ensemble des croyances dont ils se réfèrent et qui agissent dans la façon de s'approprier internet. Cette symbolique s'accompagne de types d'usage qui s'inscrivent dans une relation d'effets réciproques. Ainsi, cette partie est divisée en deux chapitres qui sont le symbolique d'une part et de l'autre les logiques d'usage d'internet.

Dans le premier chapitre de cette partie, est écrit les différences des modèles d'appropriation entre les villes de Rennes et Thiès. Celles-ci traduisent en quelque sorte les modèles d'organisation sociales et particulièrement les logiques propres à chacune de ces villes. A ce titre, si dans l'une des villes c'est une tendance à une appropriation individualisée qui apparaît, dans l'autre, c'est la logique communautaire et collective qui se laisse voir. Dans un autre registre, le rapport à l'internet fait apparaître des formes de représentations qui dépassent le cadre intrinsèque de l'outil de communication. Ce faisant, internet est dans certains des cas érigé en outil fétiche ou fait transparaître une dimension de religiosité dans l'imaginaire de certains usagers.

A ce titre d'ailleurs notait Georges BALANDIER qui cite John SAUL en évoquant la nouvelle envergure prise par les réseaux de communication sous l'impulsion de la technique, « *la technologie est l'archange du nouveau dieu de marché* »¹⁸⁵. Le réseau internet est tout aussi l'objet d'une instrumentalisation destiné à la quête d'un mieux être chez certains usagers ou des fins de prosélytisme religieux. D'ailleurs, les lieux d'usage en eux même sont porteurs de sens et ne sont pas tout à fait neutre. Ils peuvent être des lieux de reconstitution symbolique ou traduire la nature de la structure qui le gère.

Dans le second chapitre, sont traitées les logiques d'usage suivant les variables sociologiques choisies à savoir l'âge, le genre, la situation matrimoniale, le niveau

¹⁸⁵ Georges BALANDIER, *Le grand système*, Fayard, 2001, p.29.

d'instruction et la situation professionnelle. Ce chapitre traduit le baromètre que constitue les usages par rapport aux réalités sociales dans les cadres sociaux considérés. A ce titre, les jeunes qui sont les plus « acculturés » du point de vue numérique et qui ont une proximité symbolique plus élevée vis-à-vis de la culture informatique sont plus aptes à s'approprier l'outil et à l'adapter à leur situation. A travers le sexe apparaît une forme de reproduction sexuée reléguant les usages des femmes aux fonctionnalités les plus simples. Le rapport entre le niveau d'instruction de l'utilisateur et le type d'usage d'internet transparait également dans cette partie. Il en est de même concernant les formes revêtues par les usages et la situation professionnelle ou matrimoniale des usagers.

Chapitre3. LES REPRESENTATIONS D'INTERNET DANS LES LIEUX D'ACCES PUBLICS DE RENNES ET THIES.

En demandant aux usagers de l'internet à quoi ils associaient cet outil on se rend compte que l'appropriation déborde du cadre strictement utilitaire. A ce niveau, des discours articulés autour de mots qui renvoient à des idées et des sentiments bien déterminés se laissent analyser. L'appropriation de l'internet fait ressortir d'abord des images symboliques auxquels, les usagers associent l'outil internet. Ces images sont parfois issues des discours courants qui se diffusent dans les espaces sociaux concernant ces outils. Il peut s'agir aussi d'une symbolisation spécifique qui renvoie à l'identité sociale de l'utilisateur. Toujours est-il que les deux cadres sociaux en question, à savoir la ville de Rennes et celle de Thiès renvoient à deux modèles d'appropriation qui reflètent leurs spécificités.

Dans l'une, apparaît un modèle de type individualisé tandis que dans l'autre, il s'agit d'une appropriation de type collectif. Ces deux logiques sont conformes à la configuration de ces deux espaces sociaux. Derrière ces modèles d'appropriation, apparaît une association de l'outil à une symbolique ayant trait au fétichisme. L'outil est ainsi élevé en quelque sorte au rang d'un objet qui revêt une importance démesurée. Dans un autre registre, l'outil internet dépasse aussi le cadre d'un outil de communication en faisant l'objet d'une instrumentalisation. C'est le cas à Thiès notamment, où on s'en sert pour accomplir un besoin de mobilité sociale qui passe désormais par l'émigration. Au-delà de cet aspect, la connexion à Internet traduit aussi d'autres logiques qui s'opèrent à travers les lieux d'accès publics.

Ces cadres laissent apparaître des formes d'interactions sociales et de médiations qui sont décelables dans le lieu d'accès considéré. Tout participe à la symbolisation des usages comme c'est le cas dans les téléboutiques à Rennes. Aussi bien le décor, la peinture, les objets exposés à l'intérieur que les services proposés sont porteurs de sens. A Thiès, chaque lieu d'accès révèle une forme particulière d'administration qui entretient aussi un

rapport avec la structure qui gère le cybercafé. On entrevoit aussi dans la représentation de l'internet un rapport avec l'autre dans les deux cadres sociaux considérés. Ainsi, c'est la question de l'altérité qui se laissent voir dans les représentations de l'internet.

2.3.1. Appropriation d'Internet à Rennes et Thiès, comme reflet de deux modèles de société.

L'appropriation de l'internet dans un lieu d'accès public revêt une symbolique différente entre Rennes et Thiès. Ces villes présentent des modèles différents d'appropriation de l'outil internet. Le modèle dominant de l'appropriation de l'internet à Thiès, comme dans le reste du Sénégal, revêt un caractère communautaire et collectif. Au Sénégal, on ne compte que 20 000 personnes abonnées à Internet¹⁸⁶. Ces lignes de connexion sont exploitées le plus souvent de manière collective et communautaire. Il y a pour ainsi dire une inadéquation flagrante entre le nombre d'abonnés et le nombre d'utilisateurs effectifs. Selon le responsable du réseau internet de la SONATEL à Thiès, *« beaucoup de lignes louées par des clients sont officiellement déclarées pour un usage personnel mais la plupart sont destinées à des fins d'exploitation collective »*.

A l'opposé de Thiès, l'usage de l'internet dans un lieu d'accès publics à Rennes n'est pas le modèle dominant. Avec la multiplication des opérateurs et des offres, l'accès individualisé à domicile du réseau est plus avantageux, du point de vue économique, pour un usager régulier de l'internet. L'accès à des débits de connexion de plus en plus élevés s'établit pour coller à la diversité des clients. On assiste à des formes constantes d'innovations dans le secteur ainsi qu'une multiplication des offres et des opérateurs. Cette situation a abouti à un climat concurrentiel rude qui dépasse le simple cadre de l'offre de services d'accès à internet. Une véritable guerre de tarifs concurrentiels s'est établie avec l'intégration de la gratuité de l'appel vers les téléphones fixes à l'intérieur de la France et

¹⁸⁶ Cf. *Batik* n°80, mai 2006 (disponible aussi en version numérique, voir www.batik.sn).

de plus en plus vers d'autres pays pour attirer une plus grande clientèle. Ainsi, le phénomène marquant dans le secteur d'activités des TIC est d'une part un rythme d'innovations très rapide et de l'autre une multiplication des offres concurrentielles. Les utilisateurs-consommateurs éprouvent de plus en plus de difficultés à « *naviguer dans ce maquis des offres et des tarifs* »¹⁸⁷.

A l'opposé de Rennes, dans la ville de Thiès, tout comme dans le reste du Sénégal, l'accès à domicile de l'internet coûte encore cher¹⁸⁸. Les coûts d'accès à internet à domicile appliqués par la Société Nationale des Télécommunications (SONATEL), détentrice du monopole dans la fourniture des lignes de connexion, sont si élevés qu'ils placent le Sénégal parmi les pays exerçant les prix les plus élevés¹⁸⁹ en Afrique de l'Ouest. L'accès à internet dans les lieux publics et précisément dans les cybercafés constitue la solution la plus adaptée aux conditions sociales des usagers à Thiès. L'accès à domicile de l'internet implique des coûts très onéreux du fait des tarifs appliqués par la SONATEL, qui centralise encore les lignes de connexion à internet. En effet, pour un usage à des fins personnelles ou collectives, tout demandeur de ligne de connexion est appelé à s'adresser à la SONATEL.

L'accès collectif et communautaire à internet est davantage accentué par l'implication de la société civile qui fait de cet outil un moyen de lutte contre la pauvreté. C'est le cas de plusieurs organismes comme ENDA Ecopole, la fondation Joko entre autres qui ont développé des projets d'accès à internet dans les zones périphériques des centres urbains pour les désenclaver d'une part. Ces organismes ont aussi l'ambition de permettre à des populations de s'initier à l'informatique et aux nouveaux outils de communication d'autre part. A travers ces outils de communications, ces populations ont aussi la possibilité d'exercer des activités génératrices de revenus par la gestion des cybercafés.

¹⁸⁷ Cf. Pierre MUSSO et alii (sous la direction de), *Le territoire aménagé par les réseaux*, éditions de L'Aube Datar, 2002, p.12

¹⁸⁸ La SONATEL propose quatre types d'accès à Internet : les forfaits de 10 heures, 30 heures ou 50 heures de connexion par mois et enfin l'ADSL illimité.

Pour le forfait de 10 heures, le prix est de 9833 FCA par mois, tandis que pour celui de 30 heures les frais s'élèvent à 14160 FCFA par mois. Le forfait de 50 heures par mois est facturé à 15930 FCFA par mois. Pour l'accès à l'ADSL, les frais d'accès s'élèvent à 11500FCFA auxquels s'ajoutent 13500 FCFA de redevance mensuelle (650FCFA=1euro).

¹⁸⁹ Cf. Thomas GUIGNARD, « Les accès publics à Internet au Sénégal : une émergence paradoxale » in *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, sous la direction de Annie Cheneau-Loquay, Karthala, 2004, p.220.

Face au caractère excessif de l'accès à internet, à domicile, le recours aux lieux d'accès publics comme les cybercafés constitue la panacée pour les usagers de Thiès et du reste ceux du Sénégal. Les prix appliqués dans ces lieux par des prestataires de services avec notamment l'implication de certains acteurs appartenant à la société civile obéissent parfois à l'idée de rendre l'internet accessible à toutes les couches sociales. L'enjeu suscité par l'avènement des TIC et son potentiel rôle pour l'amélioration des conditions de vie des populations du Sud constitue un des piliers essentiels des activités de la société civile sénégalaise.

Conformément à sa vocation première, à savoir l'engagement dans la résolution des urgences non ou insuffisamment prises en compte dans la vie de la cité, les organisations internationales et locales appartenant à la société s'investissent beaucoup pour l'accès démocratique des populations à l'outil internet. Ainsi, le don d'ordinateurs, les initiations gratuites, l'ouverture de centres d'accès à faibles coûts sont autant d'initiatives développées par des organismes dans cette perspective. Le recours à l'internet constitue un palliatif voire un « *exutoire légitime* »¹⁹⁰ contre le coût élevé de l'usage du téléphone pour les usagers. En effet, l'internet constitue un outil de communication à moindre coût pour l'utilisateur de Thiès. L'internet en terme de coût d'accès est moins onéreux que le téléphone fixe ou portable. Dès lors, se pose une première différenciation dans la représentation de l'internet avec le coût d'accès.

L'accès à internet dans les lieux d'accès public est moins onéreux à Thiès qu'à Rennes. Contrairement à l'idée reçue selon laquelle l'accessibilité de l'internet est à mettre en rapport avec l'état de développement de la société, les efforts conjugués de l'Etat et de la société civile au Sénégal ont rendu le réseau plus accessible aux populations. Des séances d'initiation dans les quartiers ainsi que des tarifs de plus en plus abordables sont proposés avec le concours des organisations de solidarité internationale et des partenaires occidentaux. L'accessibilité d'internet ainsi que son succès, au Sénégal et à Thiès en particulier, contraste dans une certaine mesure avec le contexte local. Le taux d'analphabétisme en Français ainsi que les effets de la pauvreté contraste avec la tendance poussée à l'appropriation de cet outil. En effet, un point de vue socio-économique amène à

¹⁹⁰ Le coût d'une heure de connexion à Thiès varie entre 250 FCFA et 500 FCFA (moins d'un euro l'heure).

réfléchir, selon Annie CHENEAU-LOQUAY¹⁹¹, sur le contraste entre la réalité, marquée par des déficiences notoires pour assurer les besoins sociaux de base et l'investissement pour s'approprier l'outil internet.

Dans un contexte marqué par une crise économique accrue, le développement du secteur des télécommunications particulièrement celui des lieux d'accès à internet se pose comme une situation paradoxale. Le nombre de lieux de connexion à internet a progressé d'une façon très rapide à Thiès et au Sénégal. Cette progression des lieux de connexion se fait, toutefois, de manière très différente à l'intérieur de ce pays. Certaines localités comme Dakar, Thiès, Saint Louis et Touba se distinguent de plus en plus comme des lieux d'hyper connexion au détriment des autres parties du pays. A titre d'exemple, en 2001 il y a eu en moins d'un an une progression de 84% des points d'accès à internet sur le territoire nationale. La ville de Thiès occupait à l'époque la deuxième place dans la répartition des points d'accès à internet¹⁹².

Dès les premiers moments de la vulgarisation de l'internet, Thiès a fait partie des localités qui se sont distinguées par leur dynamisme dans le développement de l'outil internet. En 2001, les lieux d'accès publics étaient au nombre de cinq¹⁹³, actuellement, on en compte plus d'une dizaine dans la ville. Ils ne sont plus simplement localisés en centre ville, on en trouve désormais dans les quartiers périphériques. Ainsi, dès le passage de la caravane multimédia pour initier les populations à l'usage de l'internet, des cybercentres avaient instantanément vu le jour. Cette caravane initiée par des membres de la société civile avait pour but de sillonner le territoire national pour initier les populations à l'usage de l'outil internet. A l'instar de cette initiative volontariste, d'autres actions ont été menées avec des acteurs du mouvement associatif et en collaboration avec des structures occidentales pour faciliter l'accès à internet.

¹⁹¹ Cf. Annie CHENEAU-LOQUAY(sous la direction de), *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, Karthala, 2004, p.19

¹⁹² Cf. Thomas GUIGNARD, « Les accès publics à internet au Sénégal : une émergence paradoxale » in Annie CHENEAU-LOQUAY(sous la direction de), *opcit*, 2004, p.213

¹⁹³ Cf. Annie CHENEAU-LOQUAY, « Formes et dynamiques des accès à internet en Afrique de l'Ouest : vers une mondialisation paradoxale », *opcit*, 2004, p.184.

Il faut aussi signaler l'engagement de l'Etat du Sénégal en faveur de la vulgarisation de l'internet à toutes les couches sociales¹⁹⁴. Le réseau internet est davantage associé à des besoins utilitaires dans les lieux d'accès publics à Rennes qu'à Thiès. Dans un contexte où d'une part le secteur tertiaire à savoir les services occupent une place importante dans le dispositif de vie et de l'autre les services clés sont accessibles en ligne. Le réseau internet s'est facilement intégré dans ce dispositif en permettant à diverses activités appartenant au secteur tertiaire d'être accessibles en ligne. D'ailleurs l'internet a impliqué une dimension tertiaire dans beaucoup de secteurs d'activités qui ne l'étaient pas forcément ou qui ne l'avaient pas intégré dans leur dispositif. Depuis 2005, par exemple, le citoyen peut remplir sa fiche de déclaration d'impôts sur internet. On estime aussi qu'environ, 35% des français préparent leur voyage sur le web.

A Rennes comme dans toutes les grandes villes françaises, on peut se servir de l'internet pour suivre les mouvements de son compte en banque, ses prestations d'allocations familiales, ses résultats d'examen à la FAC ou acheter des produits. L'internet est utilisé pour les besoins pratiques à travers l'accès à des services vitaux (banques, téléphone, CAF...), la recherche d'information, le courrier électronique. Le réseau internet qui offre la possibilité de pouvoir gérer en même temps des activités aussi diversifiées, en ouvrant plusieurs « fenêtres » à la fois, constitue une aubaine chez l'utilisateur qui se trouve parfois partagé entre plusieurs lieux d'activités. La multiplication des lieux d'interactions et la superposition des activités soumettent l'individu à une situation telle qu'il doit faire face à plusieurs centres d'intérêt en même temps. Ainsi, l'internet, tout comme les autres outils de communication, constitue un moyen de gestion de la mobilité.

Il accorde aux usagers l'impression de disposer d'un possible pouvoir d'ubiquité. Il traduit ainsi l'avènement d'un mythe dans la communication moderne qui s'incarne par deux nouvelles normes : « *se communiquer en se déplaçant et se déplacer en communiquant* »¹⁹⁵. Avec le développement de la nétoéconomie, les services en ligne sont disponibles et certains usagers n'hésitent pas à acheter directement à partir d'internet

¹⁹⁴ Le Sénégal a activement participé au sommet préparatoire de la société mondiale de communication à Genève en 2004 puis à Tunis en 2005. Le Président du Sénégal est l'origine de l'initiative du projet de « la solidarité numérique » comme alternative à la fracture numérique. Elle a été au cœur des débats durant ces deux sommets.

¹⁹⁵ Pierre MUSSO, « Hybridation des services et logiques de l'ubiquité » in Pierre MUSSO et alii (sous la direction de), *Les territoires aménagés par les réseaux*, Editions de l'Aube, Datar, 2002, p.109.

certaines produits. On peut citer les exemples ayant trait aux domaines du divertissement, de la mobilité entre autres. L'achat en ligne est motivé par la possibilité d'accéder à une multitude d'offres dans divers domaines, sans se déplacer et en bénéficiant parfois de tarifs promotionnels. Dans le domaine de la mobilité, certains sites comme ceux de la SNCF ou des compagnies de voyages donnent des indications sur les possibilités de déplacements disponibles ainsi que les tarifs qui s'y rapportent.

Le phénomène de la mobilité, plus qu'une nécessité est devenu un élément constitutif du mode de vie occidental. A ce titre, Jean VIARD¹⁹⁶ précise que : « *les changements techniques font en réalité écho à des changements sociaux profonds quant aux rythmes de vie et à la localisation des activités* ». La demande de mobilité croît et la valeur attachée à cette mobilité pour elle-même fait partie de l'éthos occidental contemporain. « *La circulation n'est plus le complément de la sédentarité : elle a pris place comme fondement de notre être-au-monde* »¹⁹⁷. Ce faisant, certains individus s'informent très tôt sur les possibilités de voyages et peuvent réserver leur billet des jours, semaines ou mois à l'avance. L'usage de l'internet dans les lieux d'accès public à Rennes s'explique par un besoin parfois manifesté de s'échapper à l'allure contraignante de l'usage d'internet à domicile. En famille, l'usage d'internet est souvent assujéti à des compromis entre membres.

Ainsi, une réglementation et des concessions s'opèrent parfois pour y régir l'usage d'internet. Il arrive parfois que les membres désirent se connecter au même moment. Dans de pareils cas, les uns sont obligés de surseoir, de reporter ou d'aller se connecter dans un autre lieu. Dans d'autres cas, le lieu d'accès public peut être aussi un recours pour satisfaire un besoin de compensation. En effet, il peut servir d'espace destiné à une quête de sociabilité pour certaines personnes. Endroit de connexion au réseau, le lieu d'accès public revêt parfois une vocation de compensation d'un manque particulièrement celui de sociabilité par le biais des machines à communiquer. Par exemple le rapport que Sandrine entretient avec internet traduit plus qu'un besoin de communication.

¹⁹⁶ *La société d'archipel*, Editions de l'Aube, 1995.

¹⁹⁷ Dominique BOULLIER, *opcit*, 1999, pp.-69-70.

« Comme le téléphone, à des degrés différents toutefois, internet me permet de compenser l'absence de mon mari et de mes parents. On communique sur msn, ou par mails. En plus si j'ai le temps il m'arrive d'utiliser le webcam, ça donne une autre forme à notre communication ».

C'est dans ce cadre que Jacques PERRIAULT¹⁹⁸ considérait que la machine à communiquer existe pour compenser un manque lié à l'éloignement, le handicap ou même la mort. C'est pour rétablir le membre ou la fonction perdue ainsi que réduire la distance qui sépare des êtres chers, conserver pour l'éternité les « *voix tues à jamais* » qu'existent les machines à communiquer. En plus des activités liées au service et à l'utilitaire, le loisir aussi se conjugue de plus en plus au temps de l'internet. Le téléchargement de musiques à partir d'internet constitue une activité largement répandue au point de susciter une réaction coercitive du législateur français. Cette activité constitue une possibilité pour certains internautes qui n'ont pas les moyens financiers d'acheter un disque, de se le procurer ou de pouvoir faire des sélections de musique selon leur goût. L'usage d'internet est ainsi très adapté au modèle de vie en vigueur à Rennes où les différents services de base ont intégré le réseau internet à leurs activités.

A Thiès, le système de paiement ou d'accès à des services par le biais de l'internet est à l'état embryonnaire. A part la société d'électricité (SENELEC) qui permet désormais le paiement électronique, la douane qui avec son réseau « diambar » autorise le paiement des droits douaniers à l'aide des TIC, le service en ligne progresse est encore à l'état embryonnaire. Ainsi, selon Annie CHENEAU-LOQUAY¹⁹⁹, les situations géopolitiques et les contextes socioculturels posent différemment les accès et les usages des TIC particulièrement ceux d'internet. Dans le contexte occidental et des pays développés, l'accès et l'usage individualisé est le modèle dominant de l'appropriation d'internet. Par contre dans les pays du Sud et particulièrement à Thiès, l'appropriation de l'internet se fait à l'inverse du modèle dominant occidental. Ce paradoxe dans l'accès aux TIC est à mettre en rapport avec trois facteurs selon elle: la faiblesse du niveau de vie, la distance au centre

¹⁹⁸ Cf. Jacques PERRIAULT, *La logique de l'usage, :essai sur les machines à communiquer*, Paris, Flammarion, 1981.

¹⁹⁹ Cf. Annie CHENEAU-LOQUAY, « Formes et dynamiques des accès à internet en Afrique de l'Ouest : vers une mondialisation paradoxale », in Annie CHENEAU-LOQUAY(sous la direction de) opcit, *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, Karthala, 2004, p. 172.

et le type d'acteurs ou associatifs qui gère les lieux de connexions. La rareté des services qui offre une possibilité de paiement électronique s'explique aussi par le fait que la disposition d'un compte bancaire est encore une affaire élitiste.

Seuls certains fonctionnaires appartenant à une hiérarchie élevée (A spécial ou A), des cadres dans le privé ou de riches hommes d'affaires disposent le plus souvent d'un compte bancaire. Contrairement à la France et à Rennes plus particulièrement où l'ouverture d'un compte est gratuit, au Sénégal et à Thiès, la réalité est toute autre. L'ouverture d'un compte dans une banque est assujettie à des critères qui ne sont pas accessibles à la plupart des citoyens. Il faut une somme allant de 25. 000 à 100. 000 Francs CFA (1 Franc CFA = 650 Euros) pour ouvrir un compte bancaire. Ce qui signifie que le coût d'ouverture d'un compte avoisine ou dépasse le salaire minimum. Mis à part les coûts onéreux pour l'ouverture d'un compte, l'usage de la carte induit des taxes qui sont encore élevés. Cette réalité contraignante dissuade une grande partie des clients à utiliser de manière fréquente la carte. Dans ce cadre, pour beaucoup de services, le paiement en ligne est inadapté aux besoins des clients.

A Thiès, l'internet est d'abord et surtout un outil pour communiquer à moindre coût avec des proches. La connexion d'une heure par internet coûte au plus 300f CFA (moins de cinquante centimes). Avec l'arrivée de l'ADSL au mois de mai 2004, l'ampleur des usages de l'internet s'est accru. La bande passante est ainsi passée de cinq cent douze mégabits par seconde en novembre 2004 à un giga bit vingt quatre par seconde en Octobre 2006. La possibilité de communiquer à vive voix avec les correspondants constitue un attrait supplémentaire de cet outil pour les internautes. La téléphonie gratuite sur internet est une aubaine pour les internautes thiessois qui y trouvent là un moyen de réduire leurs dépenses téléphoniques notamment vers l'extérieur.

2.3.2. Représentations d'Internet : entre fétichisme, instrumentalisation et religiosité.

Outre la dimension utilitaire, l'internet est aussi associé par ses usagers tantôt à des images ayant trait à un outil voire un instrument tantôt à un objet fétichisé. Il faut comprendre par ce terme, l'attitude qui consiste à attribuer à cet outil une dimension magique pouvant transformer l'ordre des choses ou le vécu des individus. L'internet est ainsi instrumentalisé et érigé en un objet fétiche surtout chez les jeunes de Thiès qui voient en cet outil un moyen pour accéder à la mobilité sociale. Il revêt même, dans des cas, une dose de religiosité. L'instrumentalisation de cet outil a d'abord eu une origine politique. Celle-ci a été fortement alimentée par les leaders d'opinion²⁰⁰ particulièrement les politiques.

Face aux échecs répétitifs des politiques de développement initiées depuis les indépendances, l'outil internet arrive comme un instrument fertile à la rescousse d'un vide idéologique dans le monde politique. Après la désillusion des paradigmes nationalistes de SENGHOR et des autres courants politiques sénégalais, puis celle de la culture technocratique du Président Abdou DIOUF et enfin celle de Abdoulaye WADE apôtre du changement, le monde politique sénégalais est aujourd'hui décrédibilisé aux yeux de l'opinion publique. Le désenchantement de la politique et de ses acteurs est une suite logique aux déceptions successives des populations. Aux yeux de l'opinion, les politiques se trouvent non seulement incapables de déclencher un quelconque décollage économique ou de résoudre les maux qui gangrènent la société (corruption, chômage, pauvreté...) mais ils ne sont pas en mesure de les « faire rêver ».

²⁰⁰ On peut évoquer ici le cas du Président Abdoulaye WADE du Sénégal, qui dans la nouvelle constitution qu'il a soumis au référendum en 2001 inscrivait dans le texte que l'accès aux TIC est un droit pour tous les citoyens sénégalais. Dans les organismes internationaux, il a souvent insisté sur la réduction de la fracture numérique comme alternative face à la question du sous développement des pays du Sud. Il est à l'origine de l'idée de « solidarité numérique » qui consiste à taxer un euro supplémentaire à chaque appareil électronique vendu pour alimenter des fonds réservés à la lutte contre la fracture numérique.

En effet, au lendemain des indépendances, le Président SENGHOR a mis sur pied l'administration des populations s'appuyant sur le Sénégal des profondeurs avec comme relais le monde paysan qui constituait la base de son électorat. Le système qu'il a mis en place, était basé idéologiquement sur l'enracinement et l'ouverture. Ces idéaux, inspirés par le courant de la négritude dont il est l'un des apôtre, solidement ancré dans les réalités endogènes, ont pendant longtemps montré leur efficacité notamment d'un point de vue électoral. Au fil du temps malgré son caractère « sophistiqué » ce système a fini par s'éroder²⁰¹. Il finit par devenir inopérant face à l'épreuve du temps et des mutations intervenues dans la société sénégalaise. Les contradictions internes de la société sénégalaise vont porter les germes de contestations de ce système par certaines couches de la population en particulier les jeunes.

L'avènement de nouvelles générations et l'effritement de l'euphorie des indépendances rendaient de plus en plus désuètes les bases et symboles qui fondaient ce système. Ce qui eut, en partie, pour conséquence, son départ anticipé de la tête de l'Etat du Sénégal. Son successeur Abdou DIOUF, a suscité lui aussi un espoir en voulant réaménager le système hérité de SENGHOR. Toutefois, en inaugurant les politiques d'austérité avec les PAS (Politiques d'ajustement structurel)²⁰² au début des années 80, les restrictions budgétaires et en subissant la loi des institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et FMI) avec la dévaluation du Franc CFA, il s'est progressivement mis à dos l'opinion publique. Ce qui aboutira à sa défaite aux élections présidentielles de Mars 2000 face à son adversaire politique Abdoulaye WADE et sa coalition.

Un des partisans de DIOUF, en l'occurrence le député feu Babacar MBAYE, dira face à ce désaveu de l'électorat, qu'ils ont perdu la présidentielle à cause du PDS non pas

²⁰¹ Lire Donald Cruise O'Brien, Momar-Coumba Diop, Mamadou Diouf, *La construction de l'Etat au Sénégal*, Editions Karthala, 2002.

²⁰² Dans les années 70, le Sénégal faisait face à la sécheresse au niveau local et aux chocs pétroliers ayant abouti à une dégradation de l'économie. Dans ce contexte, la crise de l'arachide et des phosphates qui sont les principales sources d'avantages comparatifs pour le Sénégal a constitué la principale cause d'une véritable conjoncture économique. Pour y répondre, l'Etat sénégalais sous l'égide des bailleurs de fonds particulièrement la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire Internationale lance les Programmes d'ajustements structurels(PAS) dont l'objectif était de rétablir les équilibres macro-économiques afin de favoriser la croissance économique. Ainsi, le programme prévoyait des restrictions budgétaires avec une réduction du train de vie de l'Etat, une compression des personnels dans les entreprises publiques et un processus de privatisations de ces dernières notamment dans les années 90. A cet effet, lire Momar Coumba DIOP et Mamadou DIOUF, *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, Paris Karthala, 1990 ou François BOYE, « Les mécanismes économiques en perspectives » in Momar Coumba DIOP(sous la direction de), *Trajectoires d'un Etat*, Dakar, CODESRIA, 1992.

le Parti démocratique sénégalais mais le parti de la demande sociale. Abdoulaye WADE, le vainqueur de ces élections après des mois d'euphorie fait face à son tour à un mécontentement de la population. Celui-ci a pour origine le chômage des jeunes, la dégradation des conditions de vie, la corruption, l'impression de mauvaise gouvernance et de non transparence dans la gestion. Son élection s'est réalisée sur la base de l'exigence de l'éradication de ces maux de la société sénégalaise contemporaine ou tout au moins de la mise en place d'actes et jalons permettant de l'accomplir.

Le désaveu du monde politique dans sa totalité (coalition au pouvoir ainsi que l'opposition) est aussi bien lié à leur échec dans l'administration des populations et de leurs actions que dans leur incapacité à émettre des idéaux capables de susciter un élan populaire. La technoculture avec l'émergence de la célébration des machines à communiquer sous l'égide de la résorption de la fracture numérique va constituer un levier pour tenter de cristalliser un élan populaire. La vulgarisation de l'internet s'inscrit, d'une certaine mesure, dans ce processus. Il va servir à conceptualiser un renouvellement d'une utopie du développement qui se fonde sur le rattrapage technologique. Les propos suivant du Président Abdoulaye WADE sont assez illustratifs :

« Nous sommes pressés et nous allons copier le Canada et les Etats-Unis pour entrer directement dans la société de l'information. Au lieu de passer par le développement de l'agriculture, la transformation, l'industrialisation du XIXème siècle, nous sortons à pieds joints dans le numérique. A partir de là, par un effet de feed back, nous allons agir sur le reste. Nous allons utiliser le numérique dans la lutte contre la pauvreté »²⁰³.

En ce sens internet occupe la place jadis réservée à l'industrie dans le discours du développement durant les années 70 et 80. Les autorités politiques ont bien repris la rhétorique onusienne concernant les « vertus » de l'internet. L'ONU et certaines institutions internationales ou organismes intéressés par la vulgarisation de l'internet ont

²⁰³ Discours, Digital freedom initiative, USAID.

beaucoup répandu l'idée selon laquelle, cet outil pourrait constituer une solution efficace face au sous développement des pays du sud. Dans son rapport de 2001, le Programme des nations unies pour le développement considérait les TIC comme étant :

« des outils sans précédent pour en finir avec la pauvreté au vingt et unième siècle, car elles interviennent à presque tous les niveaux de l'activité humaine. Elles peuvent être utilisées partout et par tous. Aussi, ces technologies suppriment les obstacles au développement humain. Elle permettent de supprimer les obstacles au savoir par la mise à disposition de sources variées d'informations aussi bien pour les pauvres que pour les riches. Ces différentes couches peuvent désormais accéder librement à l'information grâce à Internet. Cet outil est susceptible de supprimer, pour ainsi dire, les obstacles aux opportunités économiques »²⁰⁴.

Dans leur vision du monde, l'internet est un outil qui peut accélérer le processus du développement en permettant aux producteurs des pays du sud d'accéder plus facilement au marché international. Dans la préface du rapport, Marc Malloch BROWN rajoute que : *« si les acteurs du développement ignorent délibérément l'explosion de l'innovation technologique, ils risquent de se marginaliser; cela reviendrait à refuser aux pauvres des opportunités »²⁰⁵*. Cet outil en permettant la communication à distance, la fourniture ou l'accès à des informations variées permet de faire abolir les contraintes géographiques qui sont des obstacles à l'insertion des entreprises du sud dans le marché économique mondialisé. Cette idée a constitué le socle de la vulgarisation de l'internet dès le début notamment avec des organismes comme Trade Point Sénégal (TPS)²⁰⁶. L'internet est ainsi devenu en un temps record un objet fétiche dont la maîtrise et l'usage sont considérés comme étant vitaux dans la société en devenir.

²⁰⁴ Cf. Rapport PNUD 2001, p 193

²⁰⁵ PNUD, Préface, Rapport 2001.

²⁰⁶ Trade Point est né sous l'égide de la CNUCED en 1995 durant le symposium d'Ohio dans le cadre d'une mise sur pied d'un pôle de commerce. Quinze pays pilote furent choisis dont le Sénégal. C'est en 1996 que Trade Point Sénégal vit le jour avec le statut juridique de fondation d'utilité publique et l'objectif de permettre aux opérateurs économiques sénégalais de bénéficier des atouts des nouvelles technologies dans le cadre des affaires et de doter le Sénégal d'outils modernes de communication afin d'améliorer et de maintenir sa compétitivité à l'orée du troisième millénaire. Cet organisme s'est lancé dans une décentralisation de ses activités dans certaines localités dont la ville de Thiès.

Le contexte de l'avènement de l'internet au Sénégal est aussi important à prendre en compte pour comprendre la teneur symbolique que l'outil revêt. La vulgarisation de l'internet au sein des populations a commencé à la fin des années 90 marquant le franchissement du seuil d'un millénaire et l'avènement d'un autre. La fin d'un millénaire est souvent chargée de symboles et entourée de mythes pour expliquer le passage d'une société vers une nouvelle ère. Le passage aux années 2000 n'a pas été en reste, il a été l'objet de tous les fantasmes particulièrement dans le domaine de la technologie. A ce titre, Georges BALANDIER fait apparaître qu'à travers la technologie s'est réincarnée la symbolique du passage d'un millénaire à l'autre. Il s'agit précisément de l'enjeu voire l'anxiété suscité par l'urgence de restaurer les réseaux informatiques pour le passage à un nouveau millénaire.

« A environ un an de distance, en septembre 1998, le même périodique spécialisé brouille les pistes en proposant un nouveau dossier que prédit un désordre imminent. Il traite notamment du défi devant lequel le passage de l'an 2000 place tous les dispositifs informatiques, une erreur dans l'encodage initial des données chronologiques peut entraîner, faute d'une correction urgente, le dérèglement des systèmes vitaux d'une planète informatisée. C'est le bogue(bug) sorte d'entité néfaste omniprésente que les experts doivent vite et partout réduire »²⁰⁷.

Des chansons, des discours politiques pour dégager les prophéties qui concernent les années 2000 ont alimenté le mythe du passage au nouveau millénaire. Ces mythes authentifiés par les discours de leaders d'opinion, des chansons d'artistes populaires ont été un terreau fertile pour charger symboliquement l'avènement de l'internet²⁰⁸. Hasard ou coïncidence, un événement politique exceptionnel en Afrique, se produisit au Sénégal. Il

²⁰⁷ Georges BALANDIER, opcit, p.21.

²⁰⁸ Un chanteur dénommé Pacheco, auteur d'une chanson « l'an 2000 », a eu un grand succès au début des années 80. Dans sa chanson, il présente l'an 2000 comme un rendez vous historique des sénégalais avec le bonheur. Le premier Président du Sénégal Senghor s'est aussi illustré dans ce mouvement de l'apologie de l'an 2000 dans un discours resté ancré dans les consciences il affirmait : « En l'an 2000, Dakar sera comme Paris ». La chanson de Pacheco ou le discours de Senghor ont semé dans l'inconscient collectif sénégalais une forme de cristallisation et d'illusions autour du repère de l'année 2000.

s'agit d'une alternance politique par la voie démocratique avec la victoire de l'opposition au second tour des élections présidentielles en Mars de l'année 2000. Le Sénégal entrait ainsi dans l'histoire de la marche démocratique du continent en devenant après le Cap Vert et le Bénin le troisième pays à réussir l'exigence démocratique d'une élection transparente et « la prouesse » d'une alternance politique en Afrique.

Cette victoire de l'opposition consacre quarante ans de combat marqués par des troubles, des emprisonnements qui avaient fini par ancrer une forme de fatalité quant aux possibilités de changement de régimes politiques aux yeux d'une grande partie de la population. La réalisation de cette alternance en 2000, constitua aux yeux de certains un signe de la particularité de l'avènement du nouveau millénaire. Cet évènement a accentué davantage la charge symbolique du passage d'un millénaire à l'autre. Abasse NDIONE²⁰⁹, un écrivain sénégalais, décrivait ce fantasme suscité par l'an 2000 en ces termes :

« Le moutonnement des flots de l'océan, provoqué par la détérioration des termes de l'échange et le nouvel ordre économique mondial, malgré l'idéologie de la négritude, devenait de plus en plus persistant. Notre pirogue²¹⁰, ballottée par la houle gigantesque, tanguait dangereusement. Les passagers à bord, hommes, femmes, jeunes et vieux, alarmés par le déchaînement des éléments, n'étaient plus rassurés par la demande de patiences, encore et plus d'efforts, de sacrifices et de privations, car la houle, loin de s'apaiser, devenait plus énorme. Tous fatigués de ramer avaient pour de bon perdu l'espoir de voir la fin des difficultés, qu'on faisait miroiter à l'arrivée, pas éloignée maintenant, rien que vingt petits hivernages, au port de l'an 2000, année de la prospérité et de l'abondance, où étaient promis à chacun maison, boulot, voiture, vêtements et nourriture de qualité, pour qu'enfin, les besoins primaires entièrement satisfaits avec Dakar, devenue ville plus belle que Paris, capitale de la Grèce

²⁰⁹ Abasse NDIONE, *Ramata*, Editions Gallimard, 2000, p.156.

²¹⁰ En référence au Sénégal, selon certaines versions officieuses le nom du Sénégal proviendrait d'une déformation de « sunu gaal » qui veut dire « notre pirogue » en wolof, la première langue du pays.

*noire que sera le Sénégal, tout le monde puisse s'occuper
des œuvres de beauté. »*

Ces fantasmes autour du passage d'un millénaire à l'autre a eu aussi une résonance dans le domaine des télécommunications. En effet, les fameux risques de bug informatique évoqués par Georges Balandier ont dépassé les frontières occidentales pour s'imposer au Sénégal et dans les pays du Sud. Ils ont alimenté les débats et les craintes au point de pousser les autorités politiques et certaines entreprises sénégalaises à mobiliser beaucoup d'informaticiens le 31 Décembre 1999 en guise de prévention pour d'éventuels désagréments. En ce qui concerne strictement l'outil internet, son avènement à la fin des années 90 lui permettra de capitaliser toute cette charge symbolique que recouvre le passage d'un millénaire à l'autre. Il va symboliser dorénavant, l'outil de communication le plus adapté et le plus adéquat pour le nouveau millénaire.

Il va revêtir un cachet de fétiche notamment chez certaines couches qui vont lui accorder un pouvoir qui dépasse le simple cadre d'un outil de communication. Le sentiment de fétichisme est renforcé notamment chez les jeunes par la possibilité d'accéder aux autres territoires. Il existe un sentiment fortement partagé chez les jeunes associant à l'internet l'image d'un moyen pour réaliser une mobilité sociale. Le réseau joue dans beaucoup de cas un lien avec le monde occidental. Moyen d'avoir les premiers contacts ou informations des écoles et universitaires occidentales, il est aussi le lien avec des réseaux d'émigrés sénégalais déjà établis dans l'hexagone. C'est aussi un lieu de conquête pour des jeunes se cherchant des partenaires ou conjoints établis en occident. Ce sentiment est renforcé par les réalités socio-économiques d'une ville qui, à l'instar des autres localités du pays, n'offre plus beaucoup de perspectives d'emplois. Dans ce contexte, le symbole de réussite est incarné par le sénégalais de l'extérieur depuis la dévaluation du franc CFA²¹¹.

L'avènement de l'Euro a également accentué le décalage entre le pouvoir d'achat des sénégalais de l'extérieur et ceux qui sont restés dans le territoire. Chez les jeunes

²¹¹ En Décembre 1993, le franc CFA a été dévalué de 50% et la parité avec le franc français devient 1FF pour 100FCFA. L'écart du niveau de revenu entre la France et le Sénégal a été davantage creusé par l'avènement de l'Euro, 1 Euro équivalant à 650 FCFA. La crise économique, cumulée avec la dévaluation et le chômage surtout chez les jeunes ont accru le prestige des sénégalais de l'extérieur dont le pouvoir d'achat, au pays, est en hausse avec l'avènement de l'Euro.

lycéens ou étudiants le passage à l'étranger constitue un moyen privilégié pour accéder à une position sociale élevée. Les élites du pays (ministres, cadres supérieurs, grands hommes d'affaires...) ont pour la plupart séjourné à l'étranger avant d'arriver à ce niveau de réussite. L'extérieur constitue aussi dans l'imaginaire des jeunes un lieu où avec une bonne formation et des diplômes, il est possible d'accéder plus facilement à un emploi ainsi qu'un revenu salarial largement supérieur à ceux qui sont proposés au pays. Ce sentiment de la nécessité de « l'exode » ou de « l'exil » est également partagé par une grande partie des jeunes non élèves ou étudiants.

Ils considèrent l'internet comme le moyen privilégié pour avoir des informations sur l'extérieur soit par le biais de connaissances qui y sont déjà soit par les possibilités de rencontres virtuelles. Celles-ci alimentent un espoir constant chez certains pour trouver l'âme sœur qui peut faciliter la réalisation de cette ambition. Dans l'imagerie populaire, la réussite passe, désormais, par le départ vers l'hexagone. Ce postulat de la réussite sociale s'appuie sur une croyance répandue qui se fonde sur un adage wolof, la langue la plus parlée. Selon cet adage largement partagé dans le milieu des jeunes sénégalais « Touki mooy tekki » qui signifie : la réussite passe par le séjour à l'hexagone. Le slogan qui est le mieux partagé notamment chez les jeunes est le suivant : « Am mbaa dé »²¹².

Il apparaît quelque peu comme une traduction d'une phrase d'un chanteur américain mondialement connu dans le milieu des jeunes adeptes de la culture hip hop. Son slogan qu'il préconise est le devoir de se battre à mort pour devenir riche²¹³. Récemment avec le phénomène d'embarquement dans les pirogues pour atteindre les côtes espagnoles, porte d'entrée en occident, les jeunes sénégalais utilisent un nouveau slogan « Barça mba barsax »²¹⁴. Cela témoigne de la ténacité, de l'abnégation voire l'obsession pour émigrer. Cet état de fait révèle aussi la valeur symbolique que revêt le départ pour l'occident chez ces jeunes. Le désir d'émigration est assimilé comme étant plus qu'une volonté de s'enrichir financièrement. C'est davantage un désir de « *vouloir changer la*

²¹² Cette phrase de la langue Wolof, la plus parlée au Sénégal, lie la promotion sociale à l'impérative émigration dans les pays du Nord.

²¹³ Il s'agit de « 50 Cent » qui a déclaré en guise de philosophie : « Get rich or die by trying » qui signifie « devenir riche ou mourir ». Cette phrase est aujourd'hui érigée comme une devise par beaucoup de jeunes qui se retrouvent dans son parcours et qui le considèrent comme leur idole.

²¹⁴ Cette phrase qui signifie littéralement « atteindre Barcelone ou crever » est devenue le slogan des jeunes désireux d'émigrer en occident et de quitter le pays qui ne les fait plus rêver.

face du destin, refuser la certitude du ressassement sur place et lui préférer les hasards et les chances de la traversée, au prix naturellement de bien des risques »²¹⁵. Il s'agit en définitive d'une quête d'un capital symbolique dans un contexte où la réussite sociale est davantage incarnée par les sénégalais de l'extérieur. Avec la crise des instances de socialisation traditionnelle comme la famille ou l'école, beaucoup de jeunes puisent leurs symboles d'identification dans la musique ou dans les mouvements de contre culture comme le hip-hop. Celui-ci est surtout d'inspiration américaine et accentue ainsi l'extraversion symbolique et culturelle de ces jeunes.

A travers ce courant culturel et musical, certains jeunes sénégalais traduisent leur attachement à un modèle de vie d'inspiration extérieure et anglo-saxonne tout en se détournant progressivement des réalités locales. Cette extraversion symbolique traduit une des manifestations de ce que l'on pourrait appeler « *la crise du contrat social sénégalais* ». Ce terme ressort des analyses de l'historien Mamadou DIOUF et du spécialiste des questions politiques en Afrique de l'Ouest notamment au Sénégal, Donald Cruise O' BRIEN²¹⁶. Ces deux auteurs ainsi que l'historien sénégalais Momar Coumba DIOP font ressortir, dans leurs différentes analyses de la société sénégalaise, que l'Etat s'est constitué à travers la combinaison de l'islam confrérique et de la culture du groupe ethnique « wolof »²¹⁷. Ce modèle « islamo-wolof » a été forgé dès les premières décennies de l'avènement de l'administration coloniale française. C'est l'administrateur Paul MARTY qui est reconnu comme étant l'apôtre d'une telle façon d'administrer les colonies. Dans sa

²¹⁵ « Barça ou Barsax » (aller à Barcelone ou mourir) : le désenchantement des familles et les candidats sénégalais à la migration in *Diaspora* N°9, Chercher fortune, www.univ-tlse2.fr/frames/afrevue/articles.

²¹⁶ Cf. Donald Cruise O' BRIEN a employé le terme dans « Le contrat social sénégalais à l'épreuve », *Politique africaine*, 45, Avril 1992. Ensuite, ce terme a beaucoup été en question dans les différentes publications de Momar-Coumba DIOP et Mamadou DIOUF. On peut citer entre autres : *Le Sénégal sous Abdou DIOUF*, Paris, Karthala, 1990, *Trajectoires d'un Etat*, Dakar, CODESRIA, 1992.

²¹⁷ Ces trois auteurs sont des spécialistes de la société sénégalaise pour avoir publié beaucoup d'ouvrages et d'articles dans ce domaine. Donald Cruise O' BRIEN est Professeur d'études politiques au School of Oriental African Studies de Londres. Il a publié beaucoup des ouvrages et articles sur la confréries mourides mais aussi sur la société sénégalaise en général dont celui déjà cité. Momar Coumba DIOP quant lui est historien, chercheur à l'IFAN (Institut Fondamental d'Afrique Noire) de l'Université Cheikh Anta DIOP. Il a coordonné, dirigé et publié beaucoup de travaux sur l'Etat, la politique sociale du Sénégal parmi ceux-ci les nombreuses références citées tout au long de ce travail. Mamadou DIOUF est aussi historien sénégalais, il a enseigné cette discipline à l'Université de Michigan aux Etats-Unis. Présentement, il est Directeur des études africaines à l'université de Columbus aux Etats-Unis. Il est aussi l'auteur de nombreux ouvrages et articles sur la société sénégalaise et la confrérie mouride et actuellement il se consacre surtout ses travaux aux cultures urbaines au Sénégal.

perception, la France pouvait trouver un intérêt à s'appuyer sur les confréries et de conserver l'unité interne de celles-ci plutôt que de jouer sur leurs rivalités²¹⁸.

Un tel modèle reposait sur le recours aux confréries religieuses musulmanes et à la chefferie traditionnelle wolof pour assurer certaines missions telles que la collecte des impôts, la soumission des fidèles au commandement administratif et leur engagement à respecter les mesures prises dans le cadre de l'entreprise économique coloniale. Pour faire passer certaines mesure ou pour comprendre les réactions des populations, l'administration coloniale détenait à travers les chefs traditionnels et marabouts des personnes ressources de taille. Ainsi les confréries islamiques sénégalaises et les chefs traditionnels servaient de relais pour faire passer les décisions de l'administration coloniale aux populations autochtones. Ils étaient aussi des régulateurs sociaux pouvant jouer un rôle important pour maintenir l'ordre auprès des disciples administrés. En échange, ils bénéficiaient de la part de l'administration coloniale d'une reconnaissance symbolique de leurs institutions.

Ils bénéficiaient aussi, vis-à-vis de celle-ci, d'une assistance matérielle dont une partie était redistribuée aux fidèles²¹⁹. Une telle forme d'administration avait comme effet l'établissement de colonies pacifiées dont un large secteur était dirigé directement par les marabouts et les chefs traditionnels associés de manière subordonnée à la gouvernance coloniale. Ce modèle serait à l'origine de la solidité et de la cohésion sur lesquelles repose l'émergence d'une intégration nationale²²⁰. Le recours à la culture wolof dans ces déclinaisons aux compromissions et concessions ainsi qu'à celui de la religion islamique

²¹⁸ Donald CRUISE O' BRIEN, « Les négociations du contrat social sénégalais » in Donald Cruise O' BRIEN, Momar-Coumba DIOP, Mamadou DIOUF, *La construction de l'Etat au Sénégal*, p.84.

²¹⁹ Ce rôle de relais et de régulateur joué par les marabouts et chefs traditionnels est apprécié suivant deux façons selon ces deux auteurs. La première de nature wébérienne les considère comme des alliés du paysannat et de la population par l'aide et la protection qu'ils leur apportent dans les difficiles relations qu'ils entretiennent avec l'Etat. Ils les protègent ainsi contre l'arbitraire, les exactions et les aident à accéder à certaines ressources étatiques, même si c'est de manière marginale. La seconde est d'inspiration marxiste, elle considère les marabouts comme des acteurs à côté de l'Etat aussi bien colonial que post-colonial pour exploiter le paysannat et les populations en général. Une troisième façon d'entrevoir la place des marabouts et chefs traditionnels serait possible. En effet, les deux statuts de ces régulateurs pourrait ne pas être antagonistes. Ainsi à force de jouer ce rôle de relais les marabouts et chefs traditionnels sont devenus des acteurs à part entière qui ne sont plus des subordonnés mais qui sont conscients de leur importance dans le dispositif dans ce modèle du « contrat social sénégalais ». Ainsi ils négocient en n'hésitant pas à faire de la surenchère face aux autorités politiques puis à manipuler les disciples et administrés pour qu'ils suivent leur volonté, et souscrivent à leurs intérêts.

²²⁰ Cf. Donald Cruise O' BRIEN et Mamadou DIOUF, « La réussite politique du contrat social sénégalais » in Donald Cruise O' BRIEN, Momar-Coumba DIOP, Mamadou DIOUF, *La construction de l'Etat du Sénégal*, Paris, Karthala, 2002, p.10.

dans ses allusions à la fatalité et à la soumission face à la volonté divine sera décisif dans l'édification du « contrat social sénégalais ».

La compréhension de la construction de l'Etat et l'édification de la société, au Sénégal passe forcément par la nécessaire importance à accorder au groupe ethno-linguistique des wolofs et à ses procédures d'organisations sociales et politiques. Il en est de même pour leurs modes d'appropriation ou d'accommodements aux formes de domination et d'inégalités introduites par le système colonial. A ce titre, le concept qui permet d'en rendre compte est celui proposé par Momar Coumba DIOP et Mamadou DIOUF, à savoir le modèle « islamo-wolof ». Ce concept est une modalité centrale pour décrypter les configurations et les éléments parfois contradictoires qui sont à l'origine de la société sénégalaise et du modèle islamo-wolof dont il est question²²¹. En effet, soulignent ils : *« les figures du commandement et de la subordination s'élaborèrent dans une déclinaison islamique et des idiomes wolof, le long d'une syntaxe forcément coloniale et française, en prenant progressivement la forme définitive du modèle islamo-wolof »*²²².

A la suite du démantèlement de l'administration coloniale et au lendemain des indépendances, des éléments constitutifs de ce modèle ont été certes altérés, d'autres réadaptés, de nouveaux introduits et des mécanismes abolis mais les structures fondamentales ont été maintenues notamment dans le domaine de la production économique, de l'allégeance politique et de la soumission sociale. Ce modèle a permis au pouvoir politique sénégalais, selon beaucoup d'observateurs, de sortir de certaines crises politiques majeures dans son histoire et d'échapper au sort qui a sévi en Afrique pendant des décennies (guerres civiles, coups d'Etat notamment). Toutefois ce modèle est en crise et celle-ci a abouti à l'avènement de l'alternance politique par les urnes en mars 2000, malgré l'appel de certains chefs religieux et traditionnels au régime du parti socialiste.

La crise de ce modèle du contrat social sénégalais se traduit aussi par l'extraversion culturelle et symbolique d'une frange importante de la population qui ne s'y réfère point ou en partie. La soumission absolue, la fatalité et la compromission face à une réalité sociale même contraignante et défavorable, sont en conflit permanent avec l'émergence d'un libre

²²¹ Ibid, p.9.

²²² Ibid, p.10.

arbitre chez le disciple et l'administré. Celui-ci ne veut plus que le pouvoir spirituel du religieux et le respect symbolique envers le chef traditionnel s'immisce à ce qui relève du domaine temporel, politique voire intime. Il aspire de plus en plus à faire face aux contraintes quotidiennes auxquelles il est confronté dans son vécu socio-économique, en s'inspirant aussi d'autres référents propres à ces domaines. Cette extraversion est fortement liée à l'instruction scolaire et universitaire, aux influences de l'accès à d'autres sources de diffusions culturelles comme les médias. Cette nouvelle génération post indépendance n'est pas forcément liée à cette culture inspirée du modèle « islamo-wolof ».

Elle passe aussi par les outils de communication modernes dont l'internet particulièrement. Cet outil de communication, à l'instar d'autres comme la télévision, rend plus accessible une face de l'occident. A travers ces outils de communication, l'occident est souvent présenté sous une image idéalisée. Aux yeux d'une bonne frange de la population, il se présente comme un lieu où on peut facilement trouver un emploi et disposer d'une bonne rémunération. L'outil internet se pose dans l'univers mental des jeunes internautes de Thiès comme « *une vitrine de l'occident accessible en quelques clics* »²²³. Avec cet outil, ce qui était jusqu'alors lointain et vague devient à portée de vue malgré sa virtualité. L'avènement d'internet a renforcé l'omniprésence de l'occident dans l'imaginaire de l'internaute thiessois.

En effet, déjà la télévision locale diffuse un programme dans lequel l'occident occupe une place importante à travers les films, documentaires et informations. L'arrivée de Canal Horizon dans les années 80 et des antennes MMDS dans les années 90 a conforté l'omniprésence et la proximité symbolique de l'occident. Beaucoup de maisons se sont dotées d'antennes ou de décodeurs pour accéder aux programmes des télévisions occidentales. Ce désir est aussi parfois motivé par le dictat d'une unique chaîne de télévision locale la RTS (la Radio et télévision du Sénégal) qui fonctionne davantage comme un appareil idéologique d'Etat qu'un média. Son programme est largement consacré aux activités du gouvernement et du parti au pouvoir.

²²³ Cf. Thomas GUIGNARD, « Les accès publics à Internet au Sénégal : une émergence paradoxale. » in Annie Chéneau –Loquay sous la direction de, *Mondialisation et technologie de la communication en Afrique*, Karthala et MSHA, 2004.

Longtemps critiquée par les actuels hommes politiques quand ils étaient dans l'opposition, la RTS (Radio Télévision du Sénégal) est l'organe central de manipulation de l'opinion et de légitimation de leurs actions. Les informations sont parfois manipulées pour la propagande du parti au pouvoir et les activités du chef de l'Etat occupent une grande partie dans les bulletins d'informations. Malgré la disposition de beaucoup de groupes de communication à se lancer dans l'expérience d'une télévision privée, le projet de libéralisation du secteur télévisuel bute face à un manque de volonté et des blocages du parti au pouvoir. Les membres du PDS ayant bénéficié de l'effet de l'avènement des radios privées et de la presse indépendante dans l'opposition, ne veulent pas subir l'effet amplificateur d'une télé privée indépendante. Ce faisant, les autorités politiques ont bloqué pendant longtemps la possibilité de création de chaînes de télévisions privées locales²²⁴.

Aussi bien le pouvoir politique du parti socialiste que celui du parti démocratique sénégalais qui a accédé aux commandes après l'alternance en l'an 2000 n'ont pas permis l'ouverture d'une chaîne de télévision privée indépendante. Quant aux jeunes, ils voient en l'internet un outil essentiel pour contourner une réalité temporelle défavorable (crise économique, chômage entre autres). Etant la frange la plus représentative de la population, elle est la plus touchée par la crise de l'emploi et la pauvreté. Internet est érigé en quelque sorte comme le remède contre les maux de la société. Les jeunes usagers font de cet outil un instrument de fuite vers un « *monde meilleur* » à savoir l'occident qui est devenu accessible en quelques clics²²⁵. Dans une société traditionnellement gérontocratique avec le droit d'ânesse érigé comme la base du système social, les médias en général et internet ont offert aux jeunes une tribune pour pouvoir s'exprimer. Plus familiarisé avec l'outil qui est en phase avec leur temps, les jeunes se sont appropriés l'internet plus que les autres catégories de la population.

²²⁴ C'est avec l'avènement des radios privées comme Sud FM, Walf entre autres en 1994 et 1995, que les populations ont commencé à accéder à des informations plus fiables. C'est à travers celles-ci qu'elles ont commencé à exprimer leurs opinions à travers des émissions interactives avec la possibilité de participer en intervenant directement par le biais du téléphone. Ces radios privées ont aussi apportées d'autres formes de traitements d'informations parfois contradictoires par rapport à celles fournies par les médias d'Etat. Certaines informations occultées ou exploitées de manière partielles sont dès lors évoquées et développées par les radios privées. L'avènement de cette presse privée a d'ailleurs joué un rôle décisif quant à l'avènement de l'alternance. Une fois au pouvoir, le parti démocratique, conscient du caractère subversif d'une presse libre a voulu en limiter les effets en bloquant le projet de télévisions privées. D'ailleurs, depuis l'avènement de l'alternance, les interpellations judiciaires des journalistes sont devenues fréquentes. La plus marquante a été celle du rédacteur en chef du journal « Le Quotidien » en 2004, Madiambal DIAGNE qui avait mobilisé tous les acteurs politiques et la société civile. Cette mobilisation a été décisive et a abouti à la libération du journaliste.

²²⁵ Cf. Thomas GUIGNARD, opcit, 2004.

La familiarité par rapport à l'outil étant fortement déterminée par la pratique régulière, les jeunes ont bénéficié de la faveur d'avoir été les premières cibles des initiations en informatique dans leur établissement et avec la caravane multimédia. Moyennant des sommes symboliques, la plupart des collèges, lycées ont accordé aux jeunes la possibilité de suivre des cours d'initiation en informatique. Dans les institutions supérieures, l'accès à l'informatique a été rendu favorable avec des salles équipées d'ordinateurs. L'empreinte des jeunes dans l'appropriation de l'internet est si forte que certains auteurs se sont demandés si l'avènement de cet outil ne marquait pas le début d'un possible « affranchissement » de ceux-ci par rapport au pouvoir gérontocratique de la société sénégalaise incarnée traditionnellement par les anciens. C'est l'hypothèse de certains spécialistes sur la question tels que Olivier SAGNA²²⁶, Directeur du groupe OSIRIS (Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et inforoutes du Sénégal) ainsi qu'Annie CHENEAU-LOQUAY²²⁷, chercheur au CNRS qui a dirigé beaucoup de travaux sur les usages et le développement des TIC en Afrique de l'Ouest dont celui de Thomas GUIGNARD²²⁸.

Cette piste montrant le pouvoir symbolique que peut procurer la maîtrise d'une technique dans une société est fondée. Elle est aussi renforcée par une démarche de singularisation d'une frange de la population. Toutefois, le pouvoir symbolique des anciens est resté fort même si à la faveur d'un processus marqué par beaucoup de facteurs, les jeunes ont renégocié leur place dans la société²²⁹. Cette volonté d'émancipation des jeunes face à une société gérontocratique n'est pas nouveau et ne date pas de la fin des années 90. Ce processus a commencé bien avant l'avènement de l'internet. Il a pris forme par la mode à travers la coiffure, les accoutrements depuis les années 80. Les jeunes se sont toujours servis des moyens les plus accessibles et disponibles à leur portée pour afficher leur singularité et pour s'exprimer. Les coiffures, les accoutrements aux traits surréalistes

²²⁶ Cf. Olivier SAGNA, *Les technologies de l'information et de la communication au Sénégal. Un état des lieux*, UNRSID, janvier 2001.

²²⁷ Cf. Annie CHENEAU-LOQUAY, *opcit*, 2004.

²²⁸ Cf. Thomas GUIGNARD, *opcit*, 2004.

²²⁹ Le processus de scolarisation massive des enfants, les campagnes des droits de l'enfant par le biais des organismes internationaux, les avancées démocratiques favorables aux jeunes avec l'âge du droit de vote qui est passé de 30 à 18 ans ou l'avènement des tribunes d'expressions pour les jeunes (émissions radiotélévisées, musiques...) sont des facteurs décisifs quant à la quête de liberté des jeunes dans la société sénégalaise traditionnellement gérontocratique.

ont été autant de formes d'expressions par lesquelles les jeunes ont affiché leurs singularités et leurs démarcations identitaires par rapport à la société.



« Nixe » un rappeur sénégalais.



Deux photos de « Daara J » un des groupes phares du rap africain.

Ces photos illustrent bien une autre facette de la démarche de singularisation des jeunes sénégalais. Celle-ci a trait à l'apparence avec des coiffures en formes de « Dreadlocks », le port de casquettes à l'envers. Inspirés par les vedettes de la musique rap et de la culture Hip-hop, les jeunes adoptent un port vestimentaire ayant une forme extravagante. Cette attitude a pour but d'attirer l'attention du regard d'autrui, de la société pour exiger l'acceptation de leur singularité. C'est aussi une façon d'affirmer un des piliers essentiels de cette attitude à savoir l'anticonformisme par rapports aux normes sociales.

Face aux désillusions qui ont suivi l'euphorie suscitée par les indépendances, les jeunes ont été le premier groupe social à avoir exprimé manifestement, et de manière violente parfois, le désaveu des modèles sociétaux émergents et des groupes sociaux qui les incarnaient pour en proposer d'autres. Cette attitude de défiance des jeunes vis-à-vis des institutions politiques, économiques, sociales et culturelles sous tendue par une mémoire nationale était l'émanation de procédures identitaires visant à recréer de nouvelles catégories de sociabilité distinctes de celles produites par la nation et le groupe

ethnique²³⁰. La mémoire nationaliste qui s'est constituée pour présider aux destinées du pays après l'indépendance s'articulait autour de trois piliers²³¹.

Le premier d'ordre intellectuel était incarné par deux courants antagonistes. Il s'agit d'une part de la version de SENGHOR, dont la base repose sur une écriture ethnolinguistique, s'appuyant sur la tradition gréco-latine. D'autre part, il y a celle « plus proprement nationaliste » avec l'approche historiciste de Cheikh Anta DIOP qui s'inscrit dans une lignée panafricaniste faisant de l'Égypte pharaonique la base d'hyperdiffusion d'où remonte l'unité de la civilisation noire. Le deuxième pilier repose sur les narrations historiques et les chansons épiques qui sont l'œuvre des traditionalistes dont les griots notamment. Il est orienté vers un désir d'édification d'une identité nationale et populaire portée par une conscience servant de légitimation à un ordre social d'inspiration traditionnelle ou religieuse. Ce pilier et ses apôtres supportent et diffusent un continuum historique qui ne révèle point d'anachronismes. Le troisième pilier « *est une narration confrérique de l'éclosion des familles et lieux saints musulmans indigènes* » qui s'enracine dans la croyance de l'existence d'un « Sénégal béni de Dieu ».

Ces trois piliers entretiennent des relations complexes alliant la connivence et l'interférence, allant du dialogue au rejet et parfois la complicité. A l'instar du récit colonial, ils ont produit une instance de légitimation d'un ordre préétabli au service d'un groupe d'évolués ou de favorisés et en défaveur d'une partie de la population. C'est contre cet ordre et ceux qui l'incarnent, principaux responsables du malaise économique et social d'un pays, que les jeunes vont se démarquer. Ainsi, le début des années 90 a vu l'avènement du mouvement « Set Setal »²³² et un engagement associatif des jeunes qui se manifestent par un recentrage territorial sur le quartier. A travers celui-ci, les jeunes tentèrent de s'orienter vers une inscription territoriale défiant l'aménagement spatial et institutionnel axé sur les symboles de la colonie (bâtisseurs de l'empire colonial) dans un

²³⁰ Cf. Mamadou DIOUF, « Des cultures urbaines entre traditions et mondialisation » in *Le Sénégal contemporain*, Karthala, 2002, p. 263.

²³¹ Ibid, p. 271.

²³² Ce terme qui désigne en wolof l'assainissement a vu le jour en 1991, il désigne un mouvement d'investissement humain à l'échelle nationale initié par les jeunes pour rendre propre leur quartier afin de débarrasser les ordures et saletés face à la non prise en charge de l'État et des collectivités. Plus qu'un assainissement sur le plan physique, il comporte aussi une dimension morale au sens de lutte contre les différents maux de la société sénégalaise (corruption, déviances...). Ce mouvement s'inspire d'une chanson de la star de la musique sénégalaise Youssou NDOUR intitulé « Set » et sorti dans la cassette du même nom en Décembre 1989.

cas et de la nation (pères fondateurs) dans l'autre²³³. Ainsi, les murs et artères des villes sont pavoisés de dessins qui font ressortir des expressions artistiques aux traits surréalistes qui ne font que traduire ce désaveu des jeunes.



Auteur : Docta(Doxandem squad), African Hip-Hop, Dakar, 2003 (www.africanhiphop.com)

Dans cette photo, on remarque l'inscription d'un graffiti dans une rue publique et juste à côté d'une mosquée. Le choix du lieu n'est pas que pure hasard, il dénote d'une volonté d'être visible car se situant dans une voie de passage. Cet emplacement le rend accessible et visible de tous. La proximité avec le lieu de prière montre la référence à un autre univers symbolique chez ces jeunes plutôt que le modèle de compromission et de fatalité emprunté au système « *islamo-wolof* ». Cette expression artistique revêt un caractère surréaliste et subversif, elle marque ainsi une démarcation d'une frange de la jeunesse sénégalaise. Par ces figures, ils font ressentir leur présence dans la cité et leur volonté de se faire accepter en tant qu'acteurs sociaux avec leur spécificité et non comme des sujets soumis à l'ordre des anciens.

L'engagement associatif, le mouvement « Set Setal », les accoutrements et les différentes expressions artistiques sont autant de signes subversifs contre ces trois piliers. C'est un signe de défiance contre l'Etat, les groupes sociaux émergents mais aussi contre les procédures de manipulation des traditions. Celles-ci reposent sur la soumission absolue à l'ordre social des aînés qui circonscrit de manière symbolique un espace des décisions à l'exclusion de la jeunesse. Dans cette perspective, les nouveaux outils de communication

²³³ Mamadou DIOUF, Ibidem.

ont permis aux jeunes d'investir ce champ et d'y conquérir un espace de liberté et des parcelles de pouvoir. Toutefois le rôle des moyens de communication ne constitue qu'un prolongement par rapport à ce processus. L'avènement de la bande FM a joué un rôle important aussi avec des émissions qui, par le biais de ses animateurs leur offraient des temps d'antennes qui leur étaient entièrement consacrés. A travers les chaînes FM, des émissions distillant des genres musicaux à la mode avaient comme principale cible, l'audimat jeune²³⁴.

L'avènement des radios privées à partir de décembre 1994 va renforcer le processus avec la diffusion des premières productions de la musique rap dont les contenus sont le plus souvent subversifs²³⁵. A travers les moyens de communication comme la radio et les formes d'expressions artistiques telles que la peinture ou la musique rap surtout, ils ont pu exprimer leurs points de vue par rapport au fonctionnement de la société pour déconstruire les fondements de celle-ci. Ce genre musical fait par les jeunes a été la première forme visible de leur extraversion. A la place de la musique locale, ces derniers pour la plupart préfèrent écouter, copier les succès des artistes occidentaux. A l'époque, les chansons de Mc Solaar, de Mc Hammer ou des groupes américains comme Public Enemy, Kriss Kross étaient connues par cœur par les jeunes. D'ailleurs, les premières vedettes de cette musique au Sénégal reprenaient à la fois les instrumentaux et les textes de leurs idoles de l'occident. Au départ accessible à la radio ou par moment à travers certains clips à la télévision, cette musique va se développer par le biais des nouveaux outils de communication comme les lecteurs CD et plus tard l'outil informatique.

A travers le système de copie électronique, ils vont s'échanger les succès musicaux en vogue. Avec les logiciels de compression des volumes, ils vont stocker des volumes impressionnants de musiques dans des CD et disques durs d'ordinateurs. L'avènement de l'outil internet va faciliter davantage cette forme d'échange et rendre la musique de leurs vedettes plus accessibles à travers des sites de téléchargements gratuits de sons. Ce faisant, beaucoup d'entre eux à Thiès vont fréquenter les lieux d'accès publics en partie pour télécharger gratuitement des sons musicaux sur internet. La vulgarisation de l'internet n'a

²³⁴ Ici, on peut évoquer les fréquences d'émissions des animateurs Michael SOUMAH, Aziz COULIBALY sur Dakar FM ou Khalil GUEYE à la télévision nationale.

²³⁵ On peut citer l'émission « Black Label » de Jules Junior sur Walf FM qui a permis la promotion de plusieurs groupes de rap comme « Rap'Adio » dont la virulence des textes ne passeraient pas dans les médias d'Etat.

pas eu la même résonance symbolique entre la France et le Sénégal, entre la ville de Rennes et de Thiès. Certes la question de mettre l'internet au service de la société et celle de l'amélioration des conditions de vie se sont posées dès les débuts des années quatre vingt dix notamment avec le Plan gouvernemental pour la société de l'information (PAGSI). En effet, Lionel Jospin, Premier ministre de l'époque déclarait à ce titre à Hourtin :

« Les bouleversements introduits par les technologies de l'information dépassent largement le seul enjeu économique : l'essor des nouveaux réseaux d'information et communication offre des promesses sociales, culturelles et, en définitive politiques. La technologie n'est qu'un moyen elle doit être mise au service de la société »²³⁶.

L'internet revêt, ainsi, une très grande importance dans le dispositif et le projet de société de la France à cette époque. Il n'est pas assujéti aux mêmes « fantasmes » et mythes mais il est érigé en un outil clé surtout pour les couches défavorisées. Dans la circulaire du Premier ministre de 1996, il est notifié la nécessité de rendre accessible internet à ces couches afin d'éviter qu'elles ne soient défavorisées par rapport à l'accès privé et professionnel. Ce qui aurait pour conséquence d'accroître leur marginalisation avec l'avènement de la société de l'information. L'accès à internet devint gratuit pour les demandeurs d'emplois dans les ANPE, les missions locales pour la consultation d'offres d'emplois, bibliothèques et centres d'information de jeunesse aussi. Les collectivités locales aussi se sont vues proposées l'objectif de l'accès gratuit à internet dans les bibliothèques municipales et départementales.

Ainsi se distinguèrent les lieux d'accès labellisés, les Espaces publics numériques (EPN) ayant signé la charte pour offrir une première formation gratuite ouverte pour tous. Le 04 décembre 2000, la Mission interministérielle à l'accès public à internet, à l'informatique et au multimédia avait pour but de coordonner les différents dispositifs gouvernementaux en matière de lieux d'accès publics à internet, à l'informatique et au multimédia. L'objectif de la MAPI était de favoriser l'implantation sur l'ensemble du

²³⁶ Lionel JOSPIN, discours à Hourtin, Août, 1997.

territoire de points d'accès ouverts au public. Toujours est-il que l'intégration de l'outil internet dans la vie quotidienne des individus va impliquer en outre de sa vocation pratique, une dimension quasi religieuse dans certains cas. Cette forme de religiosité dans une société qui se numérise de plus en plus sera traduit en ces termes par Philippe BRETON : « *La vie dans les années cinquante, " on faisait la route" pour donner un autre sens à sa vie, dans une perspective spirituelle, on surfe aujourd'hui sur les réseaux de communication* »²³⁷.

Le réseau a fait émerger ce qu'il appelle le techno-paganisme qui se trouve être d'une part, la rencontre entre toute une série de croyances contemporaines ayant des traits polythéistes et le « new age » et de l'autre la technologie numérique et la culture parallèle de l'informatique. Cette nouvelle forme de religiosité s'articule autour de la notion de transparence qui est érigée en point central. L'idéal de transparence traduit la vision cosmologique du nouveau culte, ce vers quoi aspirent et tendent les adeptes et qui pourrait être assimilée à la « *nouvelle Jérusalem* »²³⁸. Cette notion de transparence, pense-t-il, est consubstantielle au culte de l'informatique. Elle a des implications à la fois pratiques et spirituelles. En effet, elle conditionne l'activité concrète de ceux qui mettent en œuvre les techniques en même temps qu'elle constitue l'idéal d'un monde lumineux, dépourvu d'entropie.

La religiosité qui apparaît à travers la dynamique de l'appropriation de l'outil internet ne traduit pas une homogénéité. Elle n'émane pas, selon Philippe BRETON, d'une instance centrale d'hyperdiffusion qui, sociologiquement, est clairement identifiable. En ce sens, c'est une nébuleuse, éclatée et non centrée qui se constitue par emprunts de courants religieux anciens, comme le gnosticisme ou le puritanisme ainsi que d'inspirations récentes en provenance notamment d'extrême orient tel que le Bouddhisme ou en marge du religieux particulièrement le libéralisme²³⁹. Dans ce cadre, on déléguera à l'internet, dans bien des cas, certaines prérogatives individuelles. En tant qu'outil magique, le recours à l'internet est sollicité par bien des usagers dans la recherche de l'âme sœur à travers les

²³⁷ Philippe BRETON, « Réseau et religiosité » in Pierre MUSSO (sous la direction de), *Réseaux et société*, PUF, 2003, p.72.

²³⁸ Ibid, p.73.

²³⁹ Ibid, p.76.

sites de rencontre. Christine admet avoir fait confiance au réseau internet pour trouver son compagnon. Sa procédure est devenue classique chez beaucoup de ses semblables :

« Je fréquentais régulièrement un site de rencontre, c'est par son biais que j'ai rencontré mon compagnon. J'ai donné mes signes distinctifs et j'ai spécifié le profil que je recherchais. Il s'y est retrouvé et a répondu à ma requête en me contactant. Au début, on a échangé à travers chats puis de manière régulière par msn. Au bout de quelque temps on s'est échangé nos numéros de téléphone. Quand la confiance s'est établie, on s'est rencontré quelque part. Et depuis, on est ensemble et on envisage de le rester pour toujours ».

A l'instar de Christine beaucoup d'utilisateurs de l'internet investissent le réseau qui fait office de lieu de rencontre. Il complète ainsi, la panoplie des stratégies de recherche de l'âme sœur. Ainsi, il va être investi d'abord par les utilisateurs comme un cadre de rencontre en tant que telle pour construire les fondements d'une relation amicale ou amoureuse. Certaines structures vont désormais s'y investir en agissant comme des agences matrimoniales pour guider les démarches d'utilisateurs qui s'orientent dans ce domaine. A ce titre beaucoup de sites existent aussi bien en France qu'au Sénégal pour satisfaire ce besoin des internautes.

2.3.3. Socio-anthropologie des lieux d'accès publics de Thiès et de Rennes.

Entre la ville de Rennes et de Thiès, les lieux d'accès publics apparaissent sous des traits parfois différents. Ainsi, autant dans les formes d'équipements, dans les logiques qui sont en jeu dans l'appropriation de l'internet que dans les lieux où les utilisateurs se connectent, des spécificités propres à chaque cadre social se dénotent. Ces différences se

retrouvent aussi à l'intérieur de ces deux villes. En effet, aussi bien à Rennes qu'à Thiès, les lieux d'accès publics sont orientés vers des logiques symboliques et économiques très différents. Par le biais d'une observation minutieuse des différents lieux d'accès visités, le cadre, le profil des équipements ainsi que le décors, nous sommes arrivés à faire une typologie qui est loin d'être exhaustif. Toutefois en mettant ces différents éléments en rapport avec un autre regard sur le profil des usagers qui fréquentent ces lieux, ainsi que les différents services qui y sont identifiés, un intérêt socio-anthropologique devenait émergent.

2.3.3.1. Typologie des lieux d'accès publics à Thiès.

Les cybercafés sont souvent décrits comme des petites structures qui emploient un nombre assez restreint d'agents (autour de cinq personnes). Aussi bien dans le style de gestion que dans le marketing qui y est appliqué on retrouve une forte empreinte des logiques informelles et intuitives. Les prestations qu'ils offrent sont généralement classiques : email, navigation, téléphone sur IP et la création d'adresse électronique entre autres. En plus des offres directement liées à internet, ils proposent des prestations bureautiques : traitement de textes, photocopies, téléphone fixe, vente de cartes téléphoniques, création de cartes de visites, logotypes, fax et des cours d'initiation à certains logiciels et tableurs²⁴⁰.

Dans le dispositif du cybercafé, note Aghi BAH²⁴¹, le gérant, occupe une place importante voire centrale. Il est le médiateur qui encadre le client dans des sessions de formation au cours desquels il transmet davantage de manières de faire que de savoir-faire. Cet acteur influe beaucoup sur la perception du cadre de fonctionnement qui à son tour définit un ensemble de savoir-faire qui sont mobilisés ou mobilisables dans l'activité technique. Pour les internautes débutants, le gérant constitue l'accompagnateur du

²⁴⁰ Cf. Aghi BAH, « Usages d'internet et logiques d'adaptation sociale des jeunes . Une étude dans les cybercafés abidjanais. » in Bulletin du CODESRIA, N° 1,2, 2004, p.71.

²⁴¹ Ibid, p.72.

processus d'apprentissage de l'initiation à l'usage. Il instaure ainsi une forme d'articulation subtile mais inconsciente faite d'autonomie et de dépendance des clients néophytes. Cette relation ainsi établie entre ces deux acteurs donne l'impression des rapports enseignants/enseignés.

Derrière des traits uniformisants, les lieux d'accès publics renvoient à des types de structures différentes. En effet, derrière l'appellation réductrices « cybercafés » ou lieux d'accès publics, on retrouve une diversité des espaces de connexion à internet. Les différences sont à la fois relative au statut du gérant, au mode de gestion et à la morphologie du lieu d'accès. A Thiès, les lieux d'accès publics peuvent être regroupés en trois types. On retrouve d'abord des lieux d'accès gérés par des structures formelles fonctionnant selon des logiques managériales modernes. Ensuite, on trouve des cybercafés qui appartiennent à des particuliers (hommes d'affaires, simples gérants), à des structures associatives ou GIE.

Leur particularité est de fonctionner comme des entreprises informelles avec une grande prééminence des relations sociales sur des règles et normes de fonctionnement modernes. Enfin, on retrouve un autre type de lieu de connexion, à cheval entre les deux premiers modèles. La gestion de ces lieux de connexion ainsi que leur modèle de fonctionnement n'obéit ni à des logiques strictement formelles, ni à des normes totalement informelles. Ces lieux d'accès à internet fonctionnent selon des logiques faites de mixture entre le moderne et le traditionnel. Les lieux d'accès publics appartenant à des structures formelles sont le plus souvent dotés d'équipements performants portant la marque des dernières innovations.

C'est le cas des lieux d'accès publics comme « Presco-net » ou « Intercontinentale de négoce » qui sont les deux plus importants lieux de connexion du centre ville de Thiès. Ces structures fonctionnent selon des logiques de management et de marketing modernes. On y trouve un système de comptabilité clairement défini et des stratégies de la fidélisation de leur clientèle en misant sur le confort (climatisation des salles de connexions, espace d'attente au cas où toutes les machines seraient occupées). Elles disposent d'une connexion

haut débit avec l'installation d'une ligne ADSL. Ces deux lieux d'accès publics sont équipés en moyenne de vingt machines et de deux salles de connexions à internet.

Ces deux lieux d'accès public, pour coller à la diversité de leur clientèle, disposent de deux types de salles de connexions. On y retrouve un premier type de salle pour « VIP » réservée à une élite et dont le coût de connexion est plus élevé. Celle-ci est destinée à une catégorie de clients fidélisés et qui veulent se connecter dans un lieu calme qui garantit la discrétion. Dans ces salles, chaque machine est disposée dans une cabine. A l'intérieur de celle-ci, il n'est possible de savoir ni l'identité de l'utilisateur qui est connecté, ni ce qu'il fait. Ce sont souvent des cadres, des hommes d'affaires ou des chercheurs qui évitent la surfréquentation des lieux d'accès publics les plus courants et qui veulent se connecter tranquillement sans être dérangés. Toutefois, l'observation montre que l'accès à ce type de salle de connexion n'est pas forcément aussi élitiste que l'on pourrait être amené à le croire.

En effet, certains jeunes qui veulent se connecter en toute discrétion, fréquentent ces salles aussi. L'administrateur de « Presco-net » nous a aussi révélé que beaucoup d'utilisateurs qui répondent au profil de « VIP » préfèrent se connecter dans les salles « ordinaires ». Le deuxième type de salles est destiné aux usagers « ordinaires », utilisant souvent la messagerie, les sites de chat, de téléchargement de musiques ou films. Ce qui distingue ce type de salles de connexion c'est particulièrement son caractère exigu dû à sa forte fréquentation. Contrairement au premier type de salle de connexion, celle-ci garantit moins de discrétion à l'utilisateur. Le modèle communautaire de l'appropriation influe sur le taux de fréquentation des cybercafés. Ce qui crée un effet de « conurbation humaine » à certaines heures. Les groupes qui gèrent ces lieux d'accès publics mènent des activités diversifiées car étant des structures agréées par les sociétés de télécommunication comme la SONATEL ou SENTEL pour vendre des abonnements téléphoniques, des téléphones portables et accessoires. Elles disposent aussi de cabines équipées de téléphones fixes en libre service. Les appels sont souvent facturés à des prix très compétitifs par rapport aux cabines téléphoniques installés hors du centre ville. L'unité y est souvent facturée au plus à 60 FCFA (650 FCFA = 1 Euro).

A l'instar des cybercafés, ces cabines téléphoniques constituent aussi une aubaine contre la cherté des coûts du téléphone familial ou des portables pour les clients qui veulent émettre des appels ponctuels à certaines heures. « Intercontinentale de négoce » est avant tout un grand centre commercial qui vend beaucoup de produits (fournitures scolaires, vêtements, matériels bureautiques...). Quant à la structure qui gère « Presconet », elle offre aussi des prestations de saisie et tirages ou de photocopies de documents, à l'instar de la boîte « Intercontinentale de négoce ». Ces deux groupes proposent également des cours payants d'initiations à l'outil informatique à des non initiés composés surtout de jeunes et personnes âgées. On y retrouve des moniteurs et monitrices recrutés pour l'accueil des clients ainsi qu'un personnel pour la maintenance informatique.

Ensuite, on retrouve des cybercafés qui fonctionnent à travers des logiques qui accordent plus d'importance aux relations sociales. La gestion est assurée par les membres d'une même famille ou de groupes de sociabilité. Les machines sont souvent de qualité inférieure et proviennent souvent de donateurs ou partenaires étrangers. Aussi bien la logistique que le lieu de connexion en tant que tel donnent l'impression de bricolage. Le décor est constitué avec les moyens du bord, des graffitis, des murs ornés de dessins et de peintures signées par des artistes amateurs. On y retrouve souvent les photos des marabouts de la confrérie à laquelle les gérants se revendiquent en tant que disciples. Les murs sont aussi très souvent ornés de photos de sportifs particulièrement celles des joueurs de l'équipe nationale de football du Sénégal de 2002. On peut y apercevoir également les photos de champions de lutte traditionnelle ou des vedettes de la musique.

Dans ces types de cybercafés, le confort n'est pas forcément assuré. La salle de connexion n'est pas climatisée le plus souvent et le client se tient debout parfois, quand toutes les machines sont occupées faute d'espace d'attente. Ces cybercafés appartiennent le plus souvent à des particuliers, des structures associatives ou des GIE. C'est le cas du cybercafé « Rond Point » qui appartient à un particulier qui avec certains membres de sa famille en assure le personnel de gestion. Son appellation renvoie à sa proximité avec le rond point du quartier de « Nguinth » qui débouche sur la route nationale menant vers la direction de Saint Louis. Ce cybercafé est géré par un particulier qui a investi dans ce

secteur qu'il considère comme « *porteur* » car suscitant un réel engouement des populations.

En plus de la connexion à internet, ce cybercafé offre un service de traitement de texte et de tirages de documents. Dans ce registre, on retrouve le cybercafé « Bamba Ji », qui est le premier lieu d'accès public connu à Thiès. Outre la connexion à internet et les services bureautiques, le cybercafé « Bamba Ji » avait un restaurant servant des plats sur commande ainsi que des boissons chaudes et fraîches. Géré au départ par un couple sénégallo-allemand, il fut repris par un GIE (Groupement d'intérêt économique) puis par un particulier. Son nom n'est pas gratuit car c'est celui du guide spirituel de la confrérie mouride dont se revendique une grande partie de la population sénégalaise. Le choix d'un tel nom répond ainsi à un effet de marketing. En effet, c'est le prénom du fondateur du « mouridisme », une grande confrérie religieuse musulmane sénégalaise.

Il s'y ajoute qu'à l'époque de l'ouverture de ce cybercafé, un groupe musical appelé « Bamba ji Fall » trônait au sommet du hit parade de la musique rap au Sénégal. Cela pouvait avoir des effets sur l'attrait des clients. C'est aussi le nom du premier propriétaire et gérant de ce cybercafé. Son nom étant déjà solidement ancré dans le milieu, les différents repreneurs qui se sont succédés, ont trouvé plus judicieux de le conserver. Ce cybercafé a connu trois repreneurs successifs entre 2000 et 2005. Au moment des enquêtes en Août 2004, ce lieu de connexion à internet était à la recherche d'un nouveau repreneur.

Enfin, le dernier type de prestataires de service internet que l'on retrouve est à cheval entre une entreprise moderne et une structure calquée sur les modèles d'organisation locale. On y trouve une association de services allant de la connexion à internet à la vente de cartes téléphoniques prépayées en passant par des cabines de téléphone fixe. L'exemple typique de ce genre de lieu de connexion est celui de la structure dénommée « Elite ». Dirigée par un informaticien, cette structure propose des cours d'initiation en informatique. On y propose aussi des services de bureautique comme le traitement de texte ou l'impression de document. La caractéristique principale des lieux d'accès publics à internet dans la ville de Thiès est l'association de plusieurs services.

On y offre une diversité de services allant de la connexion à internet, au fax et des cabines de téléphones fixes, parfois des cartes de téléphones prépayées, des accessoires de téléphones (coques, kit...). Cette logique d'associations de services est, pour les lieux d'accès publics, une stratégie pour minimiser les risques liés à une seule activité. Il existe aussi une logique de territorialité dans le développement de ces premiers cybercafés de Thiès. En effet, ces derniers se sont développés autour du centre de la ville conformément à la logique constatée à Dakar et dans la plupart des grandes villes africaines²⁴². Le choix de s'implanter dans le centre des affaires, au quartier « Escale » abritant le marché central n'est pas gratuit. Le centre ville constitue un lieu carrefour où l'on retrouve les différents services. Le quartier « Escale » renferme aussi beaucoup d'établissements scolaires moyens et primaires. C'est aussi l'endroit abritant le siège des grands commerçants. C'est le lieu où s'approvisionnent une bonne partie des populations en denrées et produits de toutes sortes.

Ce qui en fait un espace de surfréquentation où se retrouvent toutes les couches de la population thiessoise. Ce faisant, le centre ville situé au quartier « Escale » est un lieu favorable au développement de tels types d'activités particulièrement ceux des télécommunications. Comme le démontre Annie CHENEAU-LOQUAY²⁴³, à Thiès, le passage de la caravane de démonstration de l'internet en 2001, a suscité un grand engouement par rapport à cet outil. Cinq cybercentres ont vu le jour après ce passage de la caravane et assure l'accès des populations à internet face à la difficulté d'installation des lignes de connexion à domicile. Toutefois, ces structures souffrent de leur fragilité due à une concurrence rude, des modes de gestion parfois « approximatifs » ainsi que des conditions difficiles de l'environnement dans lequel ils évoluent. Par voie de conséquence, leur durée de vie s'avère souvent limitée et leur avenir hypothétique.

Malgré le cadre favorable au développement des lieux de connexions à internet, les cybercafés se développent dans un contexte marqué par une certaine fragilité des structures qui les gèrent. Les lieux d'accès publics évoluent dans un secteur comportant beaucoup d'aléas et de risques dont les délestages de la SENELEC notamment qui occasionnent un

²⁴² Voir Thomas GUIGNARD, *opcit*, 2004 et Eric BERNARD, *Le déploiement des infrastructures Internet en Afrique de l'Ouest* sous la direction d'Henri BAKIS et d'Annie CHENEAU-LOQUAY, thèse de doctorat, Université de Montpellier III, 2003

²⁴³ Annie CHENEAU-LOQUAY, *opcit*, 2004, p. 184.

grand manque à gagner. Depuis, l'année 2000, les coupures d'électricité sont devenues très fréquentes face à l'impossibilité de la société d'électricité du Sénégal, la SENELEC, à satisfaire la demande. La privatisation ratée de cette structure n'a fait qu'aggraver la situation²⁴⁴. Le secteur de l'électricité est aujourd'hui un problème majeur au Sénégal avec la récurrence des délestages. Face à ces désagréments causés par les délestages et coupures intempestives d'électricité de la SENELEC note Mr TABANE, manager de « Presco-net », aucune compensation financière ou dédommagement ne leur est fourni de la part de celle-ci.

A cette incertitude liée à l'électricité, il faut ajouter la concurrence rude entre les cybercafés. Dans le secteur de la prestation de services internet, il n'y a pas de coordination entre les différents lieux d'accès publics. Les prix de connexion sont très souvent fixés au gré des propriétaires. Ils ne se concertent pas pour décider d'une tarification commune. Dans ce jeu, seuls les cybercafés qui disposent de plus de moyens parviennent à mieux trouver leur équilibre pour survivre. « Intercontinentale » et « Presco-net » sont les seuls lieux d'accès publics à faire preuve d'une certaine stabilité depuis leur ouverture. Par contre, tous les autres ont eu à changer de propriétaires. Certaines structures créées pour vulgariser l'usage de l'internet comme Trade Point éprouvent beaucoup de difficultés pour développer leurs activités. Si au départ les activités de cette structure ont suscité beaucoup d'enthousiasme de la part des entrepreneurs, elles ont progressivement donné lieu à un désintérêt.

En effet, l'offre qui y est fournie ne correspond guère à leur demande d'informations commerciales. Or, la recherche de ces informations est payante d'où ce désintérêt à payer pour une offre d'informations inadaptée à leurs besoins. D'autres structures comme DYNA Entreprises ont tout bonnement cessé leurs activités dans la ville

²⁴⁴ La société d'électricité SENELEC a été privatisée en 1998 par le régime socialiste, la filiale Hydro Québec Eliot a été choisie comme actionnaire privée. Dans les clauses du contrat de privatisation, ce groupe devait investir dans la production et accroître la fourniture de la demande d'électricité. Constatant la défaillance du partenaire par rapport à cette demande, le régime de l'alternance a rompu le contrat de privatisation avec Hydro Québec Hélio. Les coupures d'électricité et les délestages continuent de plus belle et deviennent récurrentes au point que les populations s'y sont habituées. Actuellement, le principal fournisseur de la SENELEC la SARL n'arrive plus à l'alimenter en combustible. Cette situation s'expliquerait selon certaines versions à une dette très élevée à laquelle la SENELEC ne s'est pas acquittée. Selon d'autres versions, la SARL serait dans une situation financière déplorable due entre autres à l'instabilité du prix du pétrole qui ne cesse de grimper dans le marché international.

de Thiès²⁴⁵. Il se pose une certaine inadéquation entre les logiques qui président aux activités de ces structures et celles des entrepreneurs. L'environnement dans lequel évoluent ces structures, ressemble à bien des égards à une « jungle » où la logique de la sélection naturelle semble y prévaloir. Seuls les cybercafés et lieux d'accès publics pouvant s'adapter aux différentes contraintes telles que les délestages, disposant d'assez de ressources pour diversifier leurs activités et fonctionnant selon des règles modernes sont en mesure de survivre dans ce contexte.

Dans les entretiens menés avec les responsables des lieux d'accès publics, une remarque est récurrente. Ils sont unanimes quant à la critique à l'encontre de la SONATEL. A la base de cette critique, se trouvent les coûts excessifs facturés sur les lignes ainsi que les défaillances techniques souvent constatées. Les critiques formulées par les propriétaires de lieux d'accès publics à l'encontre de la SONATEL ne sont pas nouvelles. En effet, elles sont d'autant plus récurrentes que le premier cybercafé de l'Afrique de l'Ouest, le Metissacana²⁴⁶ ouvert en 1996 à Dakar, a amputé sa faillite en grande partie à la SONATEL, qui offrait une mauvaise bande passante d'une part. De l'autre sa filiale « Télécom Plus », fournisseur de service internet faisait de la concurrence déloyale en bénéficiant du monopole de la SONATEL pour casser les prix de connexion dans ses salles d'accès.

A Thiès, les cybercafés à l'unanimité critiquent le manque d'assistance technique face à des défaillances récurrentes des lignes. Dans tous les cybercafés, la connexion se fait avec un code d'accès programmé en fonction du temps choisi. Le temps de connexion le plus faible est de trente minutes. La machine s'arrête aussitôt que le temps de connexion choisi par le client arrive à terme. Dans les grandes structures comme Presco-net ou Intercontinentale, le client a la possibilité de conserver son code pour revenir ultérieurement, s'il n'épuise pas son temps de connexion. Des forfaits offrant des services

²⁴⁵ Cf. Annie CHENEAU-LOQUAY, *opcit*, 2004, p.196

²⁴⁶ Metissacana est le premier cybercafé ouvert en Afrique de l'Ouest par une célèbre styliste du nom d'Oumou SY. Elle est la première artiste sénégalaise et l'une des premières africaines à présenter ses modèles sur internet. Ouvert en 1996, son cybercafé, le Metissacana comptait 200 clients en début 1997 avec 1300 connexions payantes par mois. Le nombre de ses clients était estimé à 700 en 1998 pour atteindre 150 en 1999. le cybercafé Metissacana était partie d'un complexe polyvalent intégrant un bar, un restaurant et une salle d'exposition et de spectacle qui en faisait un lieu de rencontre artistique. Après les démêlés judiciaires de sa patronne, le cybercafé va fermer en 2002, faute de renouvellement du parc informatique et de la rude concurrence des nouveaux cybercafés dont celle de Télécom plus, filiale de la SONATEL, jugée déloyale.

de connexion mensuelle ou hebdomadaire sont aussi proposés par ces « grandes structures ». D'autres cybercafés ont suivi ce procédé initié par « Intercontinentale » et « Presco-net », c'est le cas de Bamba Ji.

Il convient aussi de noter les lieux de connexion qui à l'origine étaient des télécentres équipés de cabines téléphoniques fixes uniquement. Avec l'avènement de l'internet, ils se dotèrent d'ordinateurs et de connexions, servant aussi pour des traitements de textes. C'est un moyen pour ces structures d'amoindrir les risques liés à une seule activité et de s'ouvrir à d'autres types de services. L'exploitation de l'ADSL est aussi intéressante à analyser dans la mesure où certains cybercafés louent une ligne haut débit destiné à un particulier qu'ils exploitent de manière collective en y connectant plusieurs machines. Ainsi, la connexion devient très lente malgré la disposition formelle d'un haut débit. Cette diversité des lieux d'accès publics constatée n'est pas seulement spécifique à Thiès et au Sénégal, on la retrouve aussi dans certaines villes de France. A Rennes, les lieux d'accès public à Internet présente une diversité qui trouve son sens, dans une certaine mesure, par rapport aux réalités sociales.

2.3.3.2. Typologie des lieux d'accès publics à Rennes.

A Rennes, les lieux d'accès publics présentent également une très grande diversité. Cette recherche n'a certainement pas épuisé tous les types de lieux d'accès publics mais elle en a recensé quelques uns. Dans ce cadre, se distinguent les espaces de connexion comme celui de France Télécom à la place de la République²⁴⁷. Ensuite, on retrouve les « télé cyberboutiques » qui sont à la fois des lieux qui disposent de cabines téléphoniques fixes en libre service. Ils offrent aussi des services bureautiques, des connexions à internet. Ils vendent aussi des cartes prépayées et accessoires de téléphones. Enfin, on retrouve les

²⁴⁷ Ce lieu n'offre plus le service d'accès à internet, il est entièrement consacré à la vente de produits de France Télécom depuis l'année 2005.

espaces multimédias qui sont des lieux de connexion à internet tout en offrant aussi d'autres types de prestations dans le domaine multimédia.

L'espace de connexion à internet de France Télécom, à la place de la République de Rennes existe depuis juillet 2000. Equipé de trente machines, il recevait cent cinquante à deux cents clients par jour selon les moniteurs. La particularité de ce lieu de connexion est de ne pas permettre les usages se rapportant aux jeux en réseau, le téléchargement ou la lecture de musique en ligne. Le forum et le chat étaient en accès limité. Cet espace était plus destiné à la recherche, à la messagerie et aux fonctions bureautiques. La fréquentation de cet espace était plutôt jeune entre dix huit et trente ans selon les moniteurs et le tarif de vingt minutes de connexion était d'un euro. L'espace de connexion à internet est présentement fermé. Désormais, ce siège de France Télécom est entièrement consacré à la vente de produit du groupe.

Les tarifs élevés de ce lieu d'accès à internet qui subit la concurrence des « télé cyberboutiques » et des espaces multimédias aux prix d'accès plus compétitifs ont poussé à arrêter ce service. En outre, les lieux de connexion se sont aussi multipliés dans la ville. Les « télé cyberboutiques » ont une particularité de combiner un ensemble de dispositifs techniques dont le téléphone fixe en libre service, l'accès à internet, la vente de cartes téléphoniques prépayées, de produits « exotiques » du Sud (denrées alimentaires, objets de décorations ...). Elles sont davantage localisées dans les quartiers à forte composante ethniques du Sud. C'est le cas de celles des quartiers de Villejean ou du Blosne. Ces quartiers se caractérisent par la forte présence de personnes issues de l'immigration notamment des pays du Maghreb ou de l'Afrique noire. La présence de lieux de cultes ou l'organisation de manifestations ayant un cachet ethnique sont des indications quant à la présence de ces minorités dans ces quartiers.

Les espaces de connexion à internet dans de tels quartiers constituent des lieux de reconstitution symbolique du territoire pour ces minorités comme le présente Claire

SCOPSI ²⁴⁸. Il se pose pour les habitants de ces quartiers originaires des pays de l'Afrique noire, du Maghreb ou de l'Asie la cohabitation d'une double identité. Celle du territoire de vie que l'on se représente de façon réelle comme le lieu actuel de vie et une autre comme originelle c'est-à-dire de provenance. Le contact avec ce territoire lointain dont ils affirment leur appartenance se matérialise par la consommation de produits qui en proviennent et le contact par la communication avec celui-ci. Le caractère fortement ethnique et migrant de ces lieux influe sur les usages et les formes qu'ils prennent dans ces lieux. Le discours de l'offre des TIC en milieu migrant s'élabore autour de trois formes de territorialités.

On distingue d'abord le « territoire ethnique » qui permet aux migrants de se retrouver autour d'un marché bordé parfois de téléboutiques par lesquelles ils communiquent avec des proches-lointains. Ensuite, se pose le territoire d'origine du migrant avec lequel une série d'échanges s'instaure autour et par l'intermédiaire des TIC. Enfin, on retrouve le territoire de la diaspora qui relève surtout de la communauté imaginée. Par conséquent, ce troisième territoire est par excellence de nature immatérielle et virtuelle²⁴⁹. Ce caractère de « multiterritorialité » exerce des effets particuliers sur la communication dans ces lieux de vie. Pour illustrer la singularité des incidences du cadre socioculturel de vie sur le lieu de communication, Claire SCOPSI souligne que :

« la communication à l'intérieur de ces quartiers renvoie à la mise en scène de soi en public. Qu'elle soit intra ou inter-ethnique, cette communication se construit autour de l'image que se font les communautés de leur identité, et des objets et symboles qu'ils considèrent représentatifs de cette identité. La rencontre physique avec les membres de la communauté ethnique dans ce lieu qui tente de reconstituer l'environnement du pays d'origine, y compte autant que l'évènement qui motive le rassemblement (spectacle ou

²⁴⁸ Cf. Claire SCOPSI, « Représentation des TIC et multiterritorialité : le cas des télé et cyberboutiques de Château Rouge à Paris in Annie CHENEAU-LOQUAY (sous la direction de), *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, Karthala-MSHA, 2004, p. 277.

²⁴⁹ Ibid, p. 276.

concert ethnique, achats des denrées exotiques, émissions de télévisions, appels téléphoniques " au pays ") »²⁵⁰.

Les « télé cyberboutiques » jouent un rôle important dans cette reconstitution symbolique du territoire d'origine et de l'affirmation identitaire des individus qui s'en réclament. C'est ainsi qu'au « télé cyberboutique » de Villejean, on peut s'approvisionner en tapis de prières, en chapelets, cure-dents ou livres ayant trait à la religion écrits en arabe et en français ou même certaines denrées rares en provenance du Maghreb ou des cartes de téléphone pour l'Afrique noire et du Nord . La présence de la mosquée située à quelques mètres de la télé cyberboutique établit un lien facile avec l'identité ethnique et religieuse notamment de la population qui y habite. Equipés de six machines connectées à internet et dotées de casques pour communiquer à vive voix par le biais de « skype », la télé cyberboutique de Villejean constitue un élément essentiel dans le processus de reconstitution symbolique des minorités ethniques du quartier.

Toutefois, ces « télé cyberboutiques » s'implantent parfois dans les centres urbains qui sont aussi des carrefours et circuits de passage des habitants de la ville dont certaines minorités ethniques. Par exemple, on en retrouve à la Rue d'Antrain, au centre ville de Rennes. Cette télé cyberboutique est gérée par des djiboutiens qui à l'image de celle de Villejean propose des services d'accès à internet avec cinq machines connectées offrant la possibilité d'accéder à des jeux installés. Il dispose aussi de cabines téléphoniques en libre service, des produits exotiques (boissons, foulards, cure-dent...) ainsi que des cartes pour appeler en Afrique, en Asie, en Amérique et certaines parties de l'Europe. On retrouve également une autre « télé cyberboutique » à la rue d'Alma près de la place du Colombier. Cette « télé cyberboutique » est aussi spécialisée dans la vente de produits téléphoniques, des accessoires. Elle propose aussi un service de déblocage d'appareils ainsi que la vente de cartes téléphoniques prépayées.

Dans ce lieu d'accès public, il est même proposé un service de transfert d'argent vers l'étranger à des coûts plus compétitifs que ceux des circuits habituels (mandat postal, Western Union...). Les « télé cyberboutiques » s'inspirent en quelque sorte des lieux

²⁵⁰ Ibid, p.278.

d'accès public des pays du sud comme les cybercafés et les télécentres. Ce parallélisme et désir d'allusion subtile au modèle du Sud transparaît avec le décor, les peintures ou le mobilier. L'adoption d'un tel modèle n'est pas le fait d'un hasard, elle est voulue et affichée car symbole de valeurs partagées avec la population migrante, et susceptible de favoriser l'appropriation²⁵¹. Mais la fréquentation de ces « télé cyberboutiques » n'est pas uniquement le fait de personnes d'origine étrangère, elle est aussi le fait de français « de souche ». On y retrouve aussi des français n'étant pas forcément originaire d'Afrique ou du Maghreb qui y vont pour des raisons pratiques à savoir recourir à un service bien déterminé (téléphone, connexion à internet...).

La fréquentation de ces lieux d'accès publics par ces derniers est motivée par la proximité avec leur domicile ou les tarifs qui y sont proposés. Par contre, c'est aussi un lieu fréquenté par des français désireux d'un contact avec l'autre à travers un territoire symboliquement reconstitué. C'est le cas surtout, d'individus engagés dans des actions de solidarité internationale et/ou ayant séjourné dans un des pays d'Afrique ou d'Asie. Le fait de se rendre dans ces lieux où l'on sent la présence physique et symbolique de ces cultures actualise le lien forgé et entretenu avec elles. La fréquentation de ces lieux d'accès publics à l'internet ou d'autres services de télécommunication comporte toutefois un certain nombre de différences par rapport à ceux de Thiès. En effet, ici la fréquentation n'est pas forcément dictée par un intérêt strictement économique même s'il en est une des raisons fondamentales.

Elle est aussi dictée par un désir de reconstitution symbolique d'un territoire dont les usagers se sentent liés par ses origines, par les sentiments ou par les souvenirs. Le recours au service de ces structures n'est pas aussi une réponse face à la rareté du matériel et la faiblesse des infrastructures. Il intègre un système complexe d'usage dans lequel sont associés plusieurs services qui n'ont pas forcément un rapport. La téléphonie fixe et mobile, la vente de cartes prépayées, de denrées alimentaires ou le service internet sont proposés. Aussi, la référence à un double territoire (Rennes et ailleurs) agirait comme une sorte de dynamique dans les usages des outils de communication et dans la fréquentation

²⁵¹ Cf. Claire SCOPSI, opcit, 2004, p.281.

de ces lieux d'accès publics ²⁵². Le désir de fréquenter ces lieux d'accès publics, pour établir un contact avec ces territoires proches symboliquement tout en étant physiquement éloignés dépasse le simple cadre d'un besoin de communication.

Outre la communication établie avec les proches qui s'y sont établis, apparaît aussi un besoin de garder un lien avec un territoire auquel l'individu se sent lié. Dans ce cadre, les usagers et les propriétaires aussi développent une combinaison des styles empruntés à ces territoires lointains avec l'exigence de qualité de la ligne et des outils de communication. Sur ce point de la qualité du service, note Claire SCOPSI ²⁵³, aucune concession n'est faite par les usagers. Le recours à cette « impression du Sud » ou sa reconstitution symbolique se conjuguent aussi avec l'exigence de qualité de communication moderne.

Le troisième type de lieux d'accès publics rencontré dans cette enquête sont les espaces multimédias. Leur implantation à Rennes est très liée à la caractéristique estudiantine de la ville. On en rencontre deux dans le quartier de Villejean à proximité de l'Université Rennes 2. Ces espaces multimédias offrent des services dans le domaine du bureautique (traitement de textes, impressions, reliures entre autres), la connexion à internet, la photocopie, le fax. La proximité avec l'université est un atout pour ces entreprises qui comptent en grande partie des étudiants parmi leur clientèle. L'une, plus grande compte huit machines et l'autre moins avec trois seulement. Au centre ville, dans la rue d'Antrain également, se trouvent d'autres qui offrent les mêmes services. Le prix de la connexion à internet est en général facturé à un euro la demi heure et la page d'impression ou de copie à vingt centimes.

La présence de ces espaces multimédias cadre bien avec le statut de Rennes comme ville étudiante. Pour les besoins de leurs travaux, de leurs recherches, les étudiants font très souvent recours à ces espaces multimédias face aux limites des infrastructures universitaires de la ville. En effet, les universités sont dotées de salles informatiques et des photocopieuses en libre service mais en nombre insuffisant pour satisfaire la demande des milliers d'étudiants. Ce faisant, le recours à ces espaces multimédias constitue une solution

²⁵² Ibidem.

²⁵³ Ibidem.

pour bon nombre d'étudiants. Toutefois, il est à constater que le type d'appropriation de l'internet varie suivant les contextes considérés. En effet, les usagers adoptent d'un lieu d'accès public à l'autre des types d'usage adaptés au contexte. Ainsi, dans les «télé cyberboutique », les usagers font apparaître le désir de reconstitution symbolique de territoire. Dans un autre contexte d'usage comme les espaces multimédia, ils adoptent un type d'usage revêtant d'autres formes comme la recherche.

De ce constat, il apparaît l'importance du contexte dans l'appropriation de l'Internet. Par ailleurs, il est tout aussi opportun de comprendre et saisir la symbolisation qu'opèrent les usagers dans leur appropriation de l'internet. En d'autres termes, ce constat pousse à confirmer l'idée selon laquelle le rapport avec les outils de communication composent avec le contexte de l'appropriation ainsi que les penchants des usagers. Au-delà des différences constatées de par les modèles d'appropriation d'internet dans les lieux d'accès publics, la communication par cet outil dénote aussi une autre réalité par rapport à ces deux villes. L'appropriation de l'outil internet entre Thiès et Rennes y fait aussi transparaître la question de l'altérité. En effet, en favorisant l'accès à d'autres espaces sociaux ou en permettant d'établir le contact avec d'autres individus n'appartenant pas forcément au même environnement social et culturel, l'internet pose le rapport avec l'autrui.

2.3.4. L'usage d'internet comme manifestation des rapports avec l'autre.

L'usage de l'internet dans les lieux d'accès publics permet d'appréhender la question de l'altérité à travers la communication. En effet, à travers les usages de l'outil internet transparaît le rapport que l'utilisateur entretient avec d'une part son environnement immédiat mais aussi avec l'autre et l'ailleurs. Ainsi, remarque t-on une communication par internet extravertie chez les internautes thiessois et plus centrée sur sa proximité chez les

usagers de Rennes. Thiès à l'instar du reste du Sénégal ont un rapport particulier avec l'étranger et particulièrement avec l'occident. En effet, deux millions de sénégalais vivaient à l'étranger selon des sources du ministère des affaires étrangères et des sénégalais de l'extérieur. La proportion des émigrés sénégalais est si importante que ce ministère a été réaménagé et séparé en deux.

Le Sénégal perd selon certaines sources 0,3 % de sa population par an au profit des pays étrangers²⁵⁴. Même à l'assemblée nationale, la forte présence de sénégalais à l'extérieur a été prise en compte avec la nomination d'un député en charge de cette question dans l'organigramme des élus. Dans le remaniement ministériel du mois de novembre 2006, le département des sénégalais de l'extérieur est érigé en ministère autonome par rapport aux affaires étrangères. La plupart de ces sénégalais de l'extérieur vit surtout en occident, principalement en France, en Italie et aux Etats Unis. Les émigrés ont une forte incidence sur le développement et les usages des TIC particulièrement de l'internet au Sénégal et à Thiès.

En effet, comme l'attestent les travaux de Serigne Mansour TALL²⁵⁵, la migration des sénégalais vers l'extérieur du pays a connu un développement rapide et des implications sociales et économiques significatives durant les années 80 et 90. A partir de ces années, l'émigration s'est diversifiée aussi bien par les destinations que par l'origine des départs. Cette distanciation géographique avec le pays et les siens va naturellement faire naître un impératif de maintien des relations à distance. Pour leur départ du pays, les émigrés dans la plupart des cas ont bénéficié des apports et des contributions financières de toute une famille et des connaissances. Ainsi, les relations qui se forment autour du départ vont se définir par des liens affectifs, économiques et financières.

L'émigré est devenu un acteur dont l'espace d'évolution se distribue entre plusieurs territoires. Le système migratoire est organisé suivant trois différents pôles à savoir le lieu d'origine, le lieu d'accueil et le lieu d'investissement. C'est là qu'intervient la dimension communicationnelle en ce sens que pour l'articulation et l'animation de cet espace

²⁵⁴ Cf. Agnès ADJAMAGBO et Philippe Antoine, Le Sénégal face au défi démographique in Momar Coumba DIOP (sous la direction de), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Karthala, 2002, p. 522.

²⁵⁵ Cf. Mansour TALL, « Les émigrés sénégalais et les TIC », in www.oui.net/modules/ufsection/article.php?

réticulaire, l'émigré doit assurer la circulation de l'information entre ces différents pôles qui fonctionnent en interaction permanente. Les TIC sont les supports modernes qui facilitent le dispositif dans la circulation des idées et la mise en relation des données et des hommes. La dépendance financière et économique vis-à-vis de l'émigré est à l'origine d'une redistribution des pouvoirs au sein des structures sociales (famille, lieu d'origine...). Celle-ci est surtout accentuée par le rôle déterminant des TIC surtout du téléphone portable et de l'internet.

A travers ces deux outils, l'émigré est associé à toutes les grandes décisions qui se prennent dans la famille, le quartier, le groupe des amis et pairs de génération. Son apport financier est aussi sollicité pour la réalisation de tous les projets qui se rapportent à ces différents groupes d'appartenance. Les TIC sont porteuses de mutations qui remettent en cause les croyances et connaissances séculaires, les positions acquises depuis longtemps dans les organisations locales déjà consolidées. Ces mutations rapides résultent des relations entre l'émigré et ses groupes d'appartenance. Les relations entre ces deux acteurs se structurent en partie autour des envois financiers de l'émigré et qui placent les TIC à un niveau central du dispositif. Le pouvoir de décision de l'émigré s'accroît de ce fait et les outils de communication deviennent un élément du dispositif de convois de fonds d'une part. De l'autre, il constitue un moyen d'exercer son pouvoir de décision dans la gestion des affaires domestiques.

Il existe des entreprises qui se sont spécialisées dans la vente en ligne des denrées alimentaires pour permettre aux émigrés de gérer à distance les dépenses d'entretien de leur famille en s'appuyant sur les TIC et les réseaux de commerçants qu'ils connaissent. Les émigrés assurent très souvent les frais de raccordements au téléphone fixe ou cellulaires assurant le paiement des factures. Il y a pour ainsi dire un rapport étroit entre l'innovation technologique et les changements sociaux sous l'influence d'un acteur clé : l'émigré²⁵⁶. Les sénégalais de l'extérieur contribuent beaucoup à la constitution du revenu des ménages. Beaucoup de ménages doivent leurs ressources financières en partie ou parfois entièrement aux sénégalais de l'extérieur. La rente migratoire constitue une des plus grande entrée de devise du Sénégal.

²⁵⁶ Cf. Mansour TALL, Ibid.

On enregistre près de 400 milliards de francs qui passent par les circuits informels ou les banques "ambulantes" organisées par certains émigrés, selon les chiffres de la Coordination patronale du Sénégal. Les transferts d'argent des « modou-modou »²⁵⁷ vers le Sénégal, par le truchement de structures comme Western Union, représentent quelque 80 milliards de francs par an. Entre ces sénégalais de l'extérieur et ceux restés au pays, le contact est établi par le biais des outils de communication. Avant l'avènement des outils de communications modernes, le contact se faisait à travers la traditionnelle lettre de la poste. Le contact a été rendu plus interactif et plus fréquent avec l'avènement du téléphone fixe installé à domicile ou chez des voisins. L'arrivée du téléphone portable va rendre plus permanent ce lien entre les sénégalais restés au pays et leurs compatriotes émigrés. Aujourd'hui on se sert beaucoup de l'internet pour établir une communication entre sénégalais de l'extérieur et ceux du pays.

La forte présence des sénégalais à l'extérieur notamment en occident a comme effet une extraversion de la communication par internet dans les lieux d'accès publics. En effet, un simple regard jeté sur les sites visités permet de percevoir le degré d'extraversion des internautes dans les lieux d'accès publics de Thiès. La plupart des sites de connexion que visitent les internautes de Thiès sont étrangers. La production locale est peu exploitée voire méconnue par les internautes de Thiès malgré son abondance, sa variété et sa qualité. On dénombrait en janvier 2004, 1516 domaines référencés « .sn »²⁵⁸, sans compter ceux qui ont une autre forme d'extension. Certaines études notent d'ailleurs que la production locale sert plus aux sénégalais de l'étranger qui se connectent très souvent sur les sites sénégalais pour suivre les actualités du pays.

Cette extraversion de la communication par internet dans les lieux d'accès publics de Thiès s'explique aussi par le fait que les usagers sont en général constitués par les jeunes. Cette catégorie de la population est la plus concernée par la tendance à l'émigration vers l'occident. En effet, on remarque chez les jeunes élèves et étudiants un penchant à vouloir se rendre dans les pays occidentaux pour continuer leurs études. Ces universités

²⁵⁷ Ce terme est utilisé dans le langage courant sénégalais pour désigner les émigrés sénégalais non étudiants qui travaillent en occident. Ce mot faisait surtout référence à l'appartenance de ces individus au Sénégal de l'intérieur comme Diourbel. C'est ainsi qu'à la place on utilisait aussi le mot « Baol-Baol » qui est le nom originel de cette ville.

²⁵⁸ Sources OSIRIS (www.osiris.sn)

étrangères en occident permettent d'accéder à des offres de formations plus variées à leurs yeux, à des sources de documentation plus riches avec un fonctionnement des institutions universitaires semblent moins instables comparées à ceux du Sénégal. En effet, les troubles du fonctionnement des institutions de formations universitaires sénégalaises sont très fréquents. La fréquence des grèves des étudiants, du personnel administratif ou du corps enseignant a fini par devenir un rituel banal dans le fonctionnement de celles-ci.

La fréquentation des cybercafés par les lycéens et les étudiants est beaucoup plus motivée par la recherche de formations dans les établissements et institutions académiques occidentales. Ils se connectent directement dans les sites des universités pour enclencher des démarches afin d'obtenir des pré inscriptions. Profitant des privilèges accordés pendant longtemps aux étudiants dans les visas délivrés par le consulat de France au Sénégal, les élèves et étudiants font de l'internet l'outil clé pour réaliser cette ambition. L'accès à Internet apparaît dès lors comme une forme de stratégie d'infiltration dans des logiques d'adaptation sociale des individus au cours de leur itinéraire. Il entre dans une tactique individuelle d'autopromotion ou de survie ainsi qu'une stratégie de débrouillardise parmi tant d'autre pour la mobilité sociale²⁵⁹. Dans le discours des jeunes internautes, les mobiles des usages sont très liés à la promotion sociale. Cette réalité apparaît dans les propos de O. DIALLO :

« Je me connecte très souvent à internet pour garder le contact avec les promotionnaires et amis actuellement à l'étranger dans le cadre de leurs études. J'obtiens par leur biais des informations sur des filières de formations universitaires. Ils m'envoient des fiches d'admissions d'universités pour me permettre d'obtenir une préinscription. Mais, je me connecte aussi directement aux sites de certaines universités où je télécharge les formulaires de pré inscriptions. J'ai actuellement l'accord de trois universités. Je choisirai l'université et la formation qui conviennent le plus à mes aspirations pour déposer une demande de visa au consulat ».

²⁵⁹ Aghi BAH, Ibid, p.74.

Chez les autres jeunes non élèves et non étudiants aussi le désir de se rendre à l'étranger pour intégrer la main d'œuvre étrangère en Italie et de plus en plus en Espagne ou en France constitue aussi une ambition répandue. Désireux de suivre les traces des individus qui incarnent le modèle de réussite à savoir les « sénégalais de l'extérieur », ces jeunes font du séjour à l'étranger une obsession. Le prestige de ce nouveau modèle de réussite est surtout accentué par le fait que celui-ci l'actualise dans un créneau visible: l'immobilier, les voitures de luxe entre autres. Les émigrés consacrent pour la plupart des cas, leurs premières réalisations dans la construction de grands édifices dans leur lieu d'origine. Ce qui suscite aux yeux des autres restés dans ces lieux une image symbolique de réussite et de convoitise à copier.

A travers le rapport entretenu par l'émigré et sa famille ou lieu d'origine, on comprend mieux le phénomène de l'émigration clandestine par le biais des pirogues d'embarcation. Par la connexion à l'internet, les sénégalais restés au pays et désireux de tenter leur chance en occident se construisent des réseaux. Ceux-ci constituent des attaches sur lesquelles ils pourront s'appuyer une fois que les démarches du voyage sont entièrement réglées. L'internet constitue aussi bien pour les familles que les individus un moyen moins onéreux pour communiquer avec les connaissances vivant à l'étranger. Cet outil ne se substitue pas au téléphone mais il en constitue plutôt un prolongement en permettant de renforcer le contact. C'est un outil de plus dans le dispositif de communication entre les émigrés et leurs proches restés au pays. Ne pouvant pas toujours communiquer avec le téléphone dont la tarification à l'unité est encore jugée chère, la plupart des individus et des familles utilisent aussi et de plus en plus internet.

Les usages de l'internet se sont accentués avec l'arrivée de l'ADSL en 2004 à Thiès. Tous les cybercafés ont changé leur connexion en LS (ligne spécialisée) au profit de l'ADSL. Les fonctionnalités comme le « Skype » sont aujourd'hui utilisées par les internautes dans les cybercafés pour communiquer à vives voix avec les connaissances. L'extraversion de la communication par l'outil internet transparaît à travers les fonctionnalités utilisées à savoir la messagerie, le chat surtout. Malgré l'existence des sites de messagerie, de chat ou de forum sénégalais, les internautes à Thiès préfèrent utiliser « Yahoo », « Hotmail » ou « caramail » par exemple. La connexion à internet constitue un

investissement pour ces internautes désireux de se rendre à l'étranger. Il constitue l'océan sur lequel ils préfèrent surfer au lieu d'embarquer dans les pirogues pour se rendre en occident.

Toutefois l'extraversion de la communication par internet des usagers de Thiès n'est pas seulement réductible à la tendance à l'émigration vers l'occident. Cette extraversion est aussi à mettre en rapport avec le désir de maintenir les liens relatifs à la consanguinité, à l'affectif, aux alliances qui lient l'émigré aux membres de ses groupes d'appartenance (famille, amis ou pairs de générations entre autres). Contrairement à la tendance des rapports entretenus avec l'outil internet dans les lieux d'accès publics à Thiès, nous constatons des usages beaucoup plus diversifiés et moins extravertis à Rennes. Les usages de l'internet dans les lieux d'accès publics concernent aussi bien la messagerie, le chat, la recherche d'information, l'accès à des services en lignes ou les jeux en réseaux.

La communication par internet est plus internalisée et centrée sur des préoccupations liées à la proximité. L'usage de l'internet touche surtout à des questions liées à son lieu de résidence, d'origine ou de projection. La communication vers l'extérieur est surtout destinée à l'espace européen ou l'Amérique. Elle est surtout destinée à des lieux avec lesquels on ressent le plus une proximité. Celle-ci n'est pas seulement d'ordre géographique, elle est aussi d'ordre culturel et/ou politique. La communication avec les pays du Sud s'établit surtout par le biais du tissu associatif. La communication vers les pays du Sud avec l'outil internet est surtout l'apanage des ressortissants des pays du Sud. Ils constituent en effet une bonne partie des usagers qui fréquentent les lieux d'accès publics. Le réseau internet tout comme le téléphone portable et fixe sont les outils qui leur permettent de maintenir le contact avec leurs lieux d'origines et les connaissances restées sur place (famille, amis...).

Bien qu'étant établis à Rennes, ces ressortissants des pays de l'Afrique noire, du Maghreb restent très attachés à leurs origines. La permanence des rapports avec leurs lieux d'origine s'établit à travers le recours aux outils de communication. Tout comme d'autres aspects constitutifs de activités quotidiennes, les usages qu'ils font des TIC apparaissent fortement marqués par l'attachement à leurs lieux d'origine. En effet, à l'instar de la

participation à des festivités, la pratique religieuse ou les activités culinaires, les outils de communications, dont internet particulièrement, permettent de maintenir le lien avec les origines. Dans cette perspective la connexion à des sites donnant des informations sur celles-ci ou la communication par la messagerie électronique sont des recours habituellement utilisés. Mais la tendance générale traduit aussi une importance accordée à la notion de proximité. Ce qui occasionne des usages moins extravertis dans les lieux d'accès publics de Rennes comparés à ceux de Thiès. La connexion à des sites d'informations portant sur des centres d'intérêt non liés à la proximité concerne surtout la recherche et l'associatif.

Les recherches dans le cadre d'un dossier ou d'un mémoire constituent dans des cas la base d'un lien vers les territoires éloignés géographiquement et culturellement. L'internet apparaît dès lors comme un complément ou un palliatif au document écrit pour explorer l'autre, l'autrui ou l'ailleurs. Le recours à des services en ligne apparaît aussi comme une forme d'usage assez répandue dans les lieux d'accès publics de Rennes. A travers les tendances de la communication par internet, se laisse entrevoir des rapports différentiels à l'altérité entre les usagers des lieux d'accès publics à Thiès et à Rennes. Ces deux villes présentent deux rapports différents à l'outil internet qui se caractérisent par une tendance très poussée vers l'extraversion chez les usagers thiessois et une autre moins accentuée à Rennes. Dans cette ville, le lien avec les autres lieux est surtout déterminé par une proximité géographique ou culturelle et parfois par des préoccupations associatives ou de recherche.

A Thiès par contre, le désir d'émigration et la forte présence des sénégalais à l'étranger constituent les principales causes de l'extraversion de la communication par internet. Ces différentes relations avec l'outil internet sont à mettre en rapport avec des questions géopolitiques. Le regard constamment tourné vers l'occident omniprésent dans l'univers mental de certaines couches de la population thiessoise notamment chez les jeunes traduit une projection vers l'ailleurs occidental. Face à une situation économique peu reluisante offrant peu de perspectives de réussite, ce territoire de projection constitue l'alternative de choix. On assiste à un autre regard de l'occident par rapport à l'ailleurs.

L'avènement de l'Europe et ce qui s'en suit en l'occurrence l'élargissement, la liberté de circulation, l'unité monétaire avec la plupart des pays, un certain désir de mobilité à l'intérieur du continent se fait ressentir surtout à Rennes. La ville de Rennes accueille chaque année beaucoup d'étudiants ressortissants des autres pays européens dans le cadre de programme d'échange comme ERASMUS. Elle constitue de ce fait un lieu de brassage révélateur de ce sentiment d'appartenance à une même nation européenne. Cet état de fait confirme une des hypothèses que nous avons émises dans cette recherche à savoir l'appropriation des outils de communication fait transparaître les caractéristiques générales des sociétés à un moment donné de leur existence.

Chapitre 4. **LES TYPES D'USAGE D'INTERNET DANS LES LIEUX D'ACCES PUBLICS DE RENNES ET THIES.**

Les modalités d'usages de l'internet dans les lieux d'accès publics à Thiès sont davantage marqués par une prédominance des activités de sociabilité. Ce faisant, les usagers se connectent davantage pour donner et avoir des nouvelles des membres de la famille, des amis dont ils sont séparés par la distance. La messagerie électronique est davantage utilisé, ainsi que le chat pour entrer en contact avec des internautes qui partagent des choses en commun. Dans cette perspective, la messagerie électronique se substitue de plus en plus aux boîtes postales. A l'instar de celles-ci, la messagerie électronique sert parfois à un collectif surtout au début de l'avènement d'internet. Cette vocation collective de la messagerie qui, à priori devrait être personnelle est accentuée par la tendance à la mobilité internationale dans les familles. Les usages professionnels de l'internet dans les lieux d'accès publics sont assez rares.

En effet, les lieux d'accès publics se prêtent très souvent à des usages davantage orientés vers la messagerie, la distraction et la recherche d'informations. Les usages professionnels de l'internet sont davantage l'apanage des services de la fonction publique, des grandes entreprises qui disposent de leur propre connexion. Il s'y ajoute que le service en ligne n'est pas encore très développé au Sénégal. Les quelques rares qui existent sont davantage destinés aux sénégalais de l'extérieur. Il s'agit des boutiques en ligne comme « www.senboutique.com » ou « www.senjaabot.com » qui sont des services de vente de denrées de première nécessité en ligne. A partir de leurs sites en ligne, on peut acheter directement des denrées pour sa famille au Sénégal. Ils facilitent ainsi certaines transactions financières qui se faisaient et qui ne garantissaient pas toujours un bon usage de la rente migratoire. Elles permettent ainsi aux sénégalais de l'extérieur d'approvisionner directement leurs familles en denrées de première nécessité.

En tant que soutien de famille, participant en partie ou entièrement à la prise en charge des besoins financiers des familles, les sénégalais de l'extérieur utilisent ces

services en ligne pour gérer plus efficacement les besoins familiaux. Les usages de jeux en réseau ne sont pas très développés dans les lieux d'accès publics de Thiès. Les cybercafés sont faiblement équipés dans ce domaine et les usages sont davantage orientés vers d'autres créneaux comme la messagerie électronique. Par contre, les usages à des fins ludiques sont aussi présents à travers le téléchargement de musique en ligne ou le visionnage de clips vidéo des stars de musique notamment chez les jeunes. Les usages sont davantage hebdomadaires et ce malgré les coûts de plus en plus bas. Les jeunes constituent les usagers les plus réguliers des cybercafés et leur situation financière ne leur permet pas une fréquentation quotidienne.

A Rennes, les usages de l'internet dans les lieux d'accès publics sont pour la plupart dominés par des fonctions de sociabilité et de recherche d'informations. N'étant pas le modèle d'appropriation dominant, l'accès à internet dans les lieux d'accès publics fait ressortir des types d'usages strictement utilitaires et d'autre part orientés vers les fonctions de sociabilité. En effet, l'internet est aujourd'hui un outil qui intègre le dispositif de vie rennaise. Située dans la région de Bretagne qui dispose d'un grand pôle de compétitivité, la ville de Rennes accorde aux TIC une place importante. L'outil internet particulièrement est intégré comme un élément essentiel dont l'appropriation est une préoccupation majeure. Les usages à vocation professionnelle et ludiques sont moins présents dans les logiques d'appropriation de l'outil internet dans les lieux d'accès publics à Rennes. Certes, il existe des lieux d'accès publics qui développent les usages de jeux en réseaux en se dotant des éléments numériques adaptés.

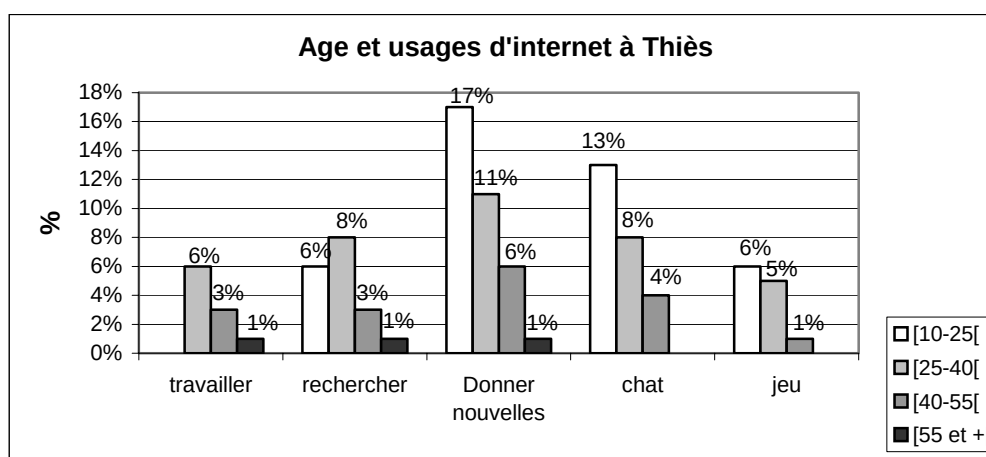
Les télé cyber boutiques et les cybercafés sont davantage orientés vers les usages classiques tels que la messagerie électronique, le chat, la recherche d'informations particulièrement. Il s'avère ainsi que les usages de l'internet dans les lieux d'accès publics sont fondamentalement liés à des besoins de sociabilité. L'internet apparaît dès lors comme un outil porteur de lien social. Il permet d'établir le contact avec les individus ayant des relations de proximité d'ordre parental, générationnel ou professionnel. En tant qu'outil de communication, son appropriation dans les sociétés apparaît différemment selon les individus. Dans cet ordre d'idée, les usages se présentent de manière tout à fait hétérogène suivant les âges, les genres, la situation matrimoniale ou socio-économique. Ce

qui revient à dire que pour saisir le sens et la logique qui président aux usages, il convient de mettre en rapport le phénomène de l'appropriation aux spécificités de l'utilisateur.

2.4.1. *L'âge comme élément structurant des types d'usage d'internet.*

L'avènement de tout outil technique ainsi que les phénomènes qu'il engendre sont traversés par des systèmes de contingences. Ainsi, le rapport à internet et son appropriation particulièrement font apparaître des spécificités suivant les générations et les âges de manière générale. A Rennes tout comme à Thiès, l'appropriation de l'outil internet apparaît fortement marquée par la variable de l'âge. En effet, les usagers appartenant aux tranches d'âge des plus jeunes sont plus enclins à utiliser l'internet que les autres. Les jeunes particulièrement constituent la frange la plus importante des usagers de l'internet dans les lieux d'accès publics. Il apparaît aussi une relation étroite entre les typologies d'usages et la tranche d'âge d'appartenance de l'utilisateur.

A Thiès, chez les moins de vingt cinq ans, la messagerie constitue la fonction essentielle des usages de l'internet. Cette fonction constitue 40% des usages des personnes ayant moins de vingt cinq ans. Le chat constitue aussi une activité de communication fortement utilisée. Il est de l'ordre de 31% des usages de l'internet dans cette tranche d'âge. La recherche et les usages de l'internet à des fins ludiques sont aussi présentes avec 16% des proportions. Chez les moins de vingt cinq ans, l'usage de l'internet est d'abord orienté vers des fins de sociabilité. C'est un moyen pour cette catégorie d'individus de maintenir les liens avec leurs pairs en échangeant des nouvelles, des informations entre autres.



M. NDIAYE, enquêtes Thiès, 2004.

C'est aussi pour eux, un moyen de découvrir et d'expérimenter de nouvelles choses d'où l'intérêt que revêt le chat. C'est un moyen efficace pour converser à moindre coût avec leurs pairs et avec d'autres personnes qui n'appartiennent pas forcément à leur univers culturel. L'internet constitue pour ainsi dire un moyen de découverte de l'autre. L'hétérogénéité des groupes de personnes qu'ils y rencontrent en fait un lieu de découverte. Etant pour la plupart des étudiants, l'outil internet est aussi un moyen qu'ils utilisent pour accéder à des sources d'informations qui concernent le secteur académique. L'accès à des compléments d'informations sur des sujets ayant trait à leur programme académique ou à des sites d'institutions universitaires pour décrocher une préinscription, constitue une partie importante des usages chez les jeunes.

A ce titre, Thomas GUIGNARD faisait remarquer qu'un bon nombre d'étudiants préférerait passer une grande partie de leur temps à se connecter aux sites du Ministère français de l'éducation nationale, dans les cybercafés, afin de trouver une préinscription dans un établissement universitaire plutôt que d'aller en cours. Mieux encore, des dossiers de préinscription téléchargés sur internet et reproduit en plusieurs exemplaires sont vendus à 2000 et 3000 FCFA (3 à 5 euros)²⁶⁰. Avec la crise persistante du système éducatif sénégalais et la valeur symbolique accordée aux diplômes des universités occidentales, beaucoup de jeunes étudiants font de l'obtention d'une préinscription dans ces lieux une obsession. L'outil internet est dans cette perspective le moyen le plus utilisé pour avoir des

²⁶⁰ Cf. Thomas GUIGNARD, opcit, p.231.

informations sur des filières de formations ainsi que les démarches à suivre pour réaliser cet objectif.

Chez les jeunes non étudiants, le réseau internet est un moyen privilégié pour entrer en contact avec le monde occidental. A travers, le chat ou msn, ils se créent des réseaux de connaissances dans l'espoir de pouvoir accéder aux pays occidentaux. Cette pratique existait sous d'autres formes avant l'arrivée de l'internet, elle avait aussi moins d'ampleur qu'aujourd'hui. Il était d'usage chez certains, de lire les pages d'annonces de recherche de correspondants dans des journaux et magazines pour nouer des échanges avec des personnes étrangères. Il faut aussi souligner que cet échange se limitait le plus souvent à la correspondance et aux échanges par lettres postales sans forcément intégrer l'objectif de lier une aventure amoureuse ou d'émigrer.

Ensuite, vers les années quatre vingt dix le désir de nouer des contacts avec des personnes provenant des pays occidentaux s'est développé notamment dans les sites touristiques comme Mbour ou Saly Portudal²⁶¹. Ces localités qui sont des sites touristiques offrent des possibilités de rencontres avec des touristes étrangers. Elles sont progressivement devenues des lieux de prédilection pour certains candidats à l'émigration qui ont choisi de recourir à l'alliance pour la réaliser. On enregistre dans ces sites touristiques une partie importante de jeunes provenant d'autres parties du Sénégal et de la ville de Thiès particulièrement. Les uns sont motivés par la recherche du travail dans les infrastructures touristiques (hôtels, campements, auberges, boîtes de nuit...) tandis que d'autres s'y rendent dans l'espoir de trouver les moyens pour émigrer.

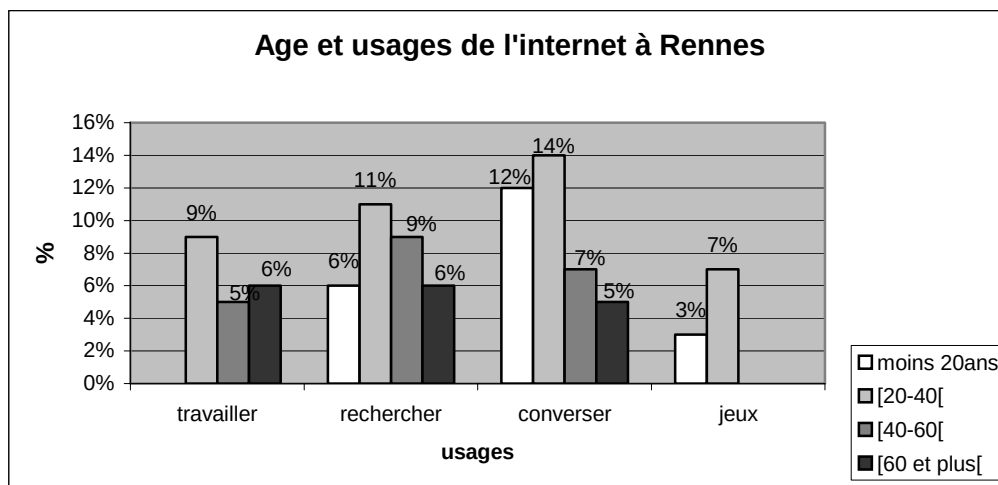
Dans ces lieux, certains jeunes y séjournent avec l'objectif de lier une « aventure amoureuse » avec une personne étrangère venue de l'occident en l'occurrence certains touristes afin de pouvoir émigrer. L'avènement de l'internet a modifié cette pratique de conquête de l'âme sœur d'origine étrangère en la technicisant et en la rendant moins soumise à l'indiscrétion. Aidés par la barrière de l'écran, ces internautes nouent plus

²⁶¹ Ces deux localités se trouvent dans la région de Thiès dont Mbour est un des trois départements. La localité de Saly appartient à ce département qui est un des lieux touristiques les plus visités du pays. Elles se trouvent à une heure de la ville de Thiès. Sa dotation factorielle dans ce domaine a fait naître des activités économiques et des infrastructures qui attirent beaucoup de jeunes en provenance des autres localités du pays, notamment de la ville de Thiès, à la recherche d'emploi.

facilement le contact en ayant la possibilité d'aborder sans gêne leurs cibles. Certains sites font office, de lieux de rencontres et d'annonces pour de telles pratiques. L'outil internet devient du coup plus qu'un moyen de communication. Il se pose désormais comme un outil de mobilité sociale dans l'imaginaire d'une bonne partie des jeunes thiessois. Etant entendu dans ce cadre, que la mobilité sociale passe par le séjour incontournable à l'étranger. Dans la tranche d'âge comprise entre vingt cinq et quarante ans, on remarque la prédominance des usages de l'internet à des fins de sociabilité et de recherche.

En effet, les usages concernent davantage le contact à distance avec les membres de la famille, les amis, les collègues. C'est ainsi que 29% des usages de cette tranche d'âge sont consacrés à la quête de nouvelles concernant des connaissances que la distance sépare. Tandis que le chat et la recherche constituent les fonctions les plus utilisées après les échanges de nouvelles. L'usage de l'internet à des fins ludiques constitue la fonction la plus faiblement utilisée par cette tranche d'âge avec 13% des proportions. Il est précédé des usages professionnels qui sont de l'ordre de 16%. L'usage professionnel se limite le plus souvent dans les lieux de travail et très rarement dans les lieux d'accès publics. Les usages de l'internet à des fins professionnelles dans les lieux d'accès publics de Thiès sont le plus souvent ponctuels ou émanant de personnes qui n'ont pas encore des activités florissantes pour motiver l'installation d'une ligne privée.

Il y a aussi une forte tendance à l'usage de l'internet à des fins de sociabilité en ce qui concerne la tranche d'âge de quarante à cinquante cinq ans. La messagerie ainsi que l'usage du skype occupent 35% des proportions d'usage. Le chat est la deuxième fonctionnalité de l'outil la plus utilisée, avec une proportion de 24%. Les usages professionnels de l'internet ainsi que la recherche constitue la troisième fonction la plus représentative avec 18% des proportions. Tandis que les usages de l'internet à des fins ludiques sont de l'ordre de 13%. Dans la tranche d'âge des personnes ayant plus de cinquante cinq ans, les usages concernent davantage les fonctions de sociabilité, de recherche ainsi que des usages professionnels. Les usages de l'outil internet sont à ce titre essentiellement utilitaires pour cette tranche d'âge.



M. NDIAYE, enquêtes Rennes 2004-2005.

A Rennes, les usages de l'internet dans les lieux d'accès publics concernent davantage la fonction de sociabilité particulièrement la messagerie et le skype chez les moins de vingt ans. Elle est de l'ordre de 57% des usages tandis que la recherche est le second type d'usage le plus utilisé avec 29% des proportions. Le jeu en réseau constitue 14% des usages chez les moins de vingt ans. Pour les personnes ayant entre vingt et quarante ans, les usages de l'outil à des fins de sociabilité prédominent avec 34% des proportions. La recherche et l'usage professionnel sont les fonctions les plus utilisées ensuite avec respectivement les proportions de 27% et 22%. Enfin les usages à des fins ludiques arrivent en dernière position avec 17% des options.

Dans la tranche d'âge comprise entre 40 et 60 ans, la fonction de recherche constitue l'usage le plus utilisé avec 43% des proportions. Ensuite, les fonctions de sociabilité sont les types d'usages les plus fortement utilisés après la recherche. Enfin, les usages professionnels sont de l'ordre de 24%. Pour les plus de soixante ans les usages concernent davantage le professionnel et la recherche qui s'équivalent. Ils sont de l'ordre de 35% des proportions des usages de l'internet pour cette tranche d'âge. La fonction de sociabilité est de l'ordre de 29% dans les types d'usage de l'internet. Il apparaît, dans tous les cas, que les types d'usage de l'outil internet sont très liés à l'âge auquel appartient l'individu aussi bien à Thiès qu'à Rennes. Les usages de l'internet dans les lieux d'accès publics confirment ce que beaucoup d'études ont déjà démontrées à savoir le caractère déterminant de la variable âge par rapport au phénomène de l'appropriation.

En effet, les rapports à l'outil internet se posent différemment selon les groupes d'âge. Dans cet ordre d'idées, on constate que les jeunes constituent le groupe le plus représentatif des usagers. Cette situation s'explique par le fait que d'une part les nouvelles générations se sont davantage familiarisées avec l'outil informatique. Il est en phase avec leur époque comparée à celle des adultes et personnes âgées. Les jeunes ont bénéficié des programmes d'initiation de base en informatique consécutifs à la vulgarisation de cet outil notamment à la fin des années quatre vingts. L'acquisition d'un savoir-faire nécessaire à travers l'initiation au support essentiel quant à l'usage de l'internet constitue un facteur décisif à la prédominance des jeunes. Cet avantage lié au capital culturel des jeunes est facilité par le fait que par essence la jeunesse est une étape d'apprentissage et d'expérimentation. A cet âge, l'univers cognitif est plus ouvert au processus d'apprentissage.

A l'opposé, l'âge adulte se caractérise par une capitalisation d'un ensemble d'expériences et une tendance à la stabilisation de l'univers cognitif. Ce faisant, les adultes sont le plus souvent moins flexibles à l'expérimentation de nouveaux habits et comportements. Les jeunes ont aussi profité de la promotion de l'outil informatique dans les sociétés actuelles. En effet, la plupart des lycées ont depuis les années quatre vingt dix bénéficié des sessions de formations initiales à l'informatique dans leur établissement scolaires. En France, la vulgarisation des TIC dans les établissements scolaires a constitué un des piliers du PAGSI. Ainsi la quasi totalité des établissements scolaires et universitaires sont dotées d'espaces de connexion à internet pour les élèves et étudiants.

A Thiès aussi, les jeunes ont tiré profit des initiations à l'outil informatique dès le début des années quatre vingt dix dans les établissements scolaires et dans d'autres lieux habilités. Les autorités politiques sénégalaises ont beaucoup misé sur la vulgarisation des TIC chez les plus jeunes étant donné qu'ils constituent la frange la plus importante du pays. Ce qui laisse sous entendre que l'insertion du Sénégal dans la société mondiale de l'information passe forcément par la nécessaire familiarisation des jeunes à l'univers multimédia. Les jeunes se sont progressivement familiarisés avec l'outil informatique dont le capital acquis à travers son usage a servi de support pour s'approprier internet.

D'autre part, en l'intégrant à leurs activités de loisirs, d'études, les jeunes ont plus de temps pour se familiariser avec cet outil. Ils ont davantage d'aptitudes à développer des usages créatifs et à s'approprier l'outil l'internet. Leur position dans la structure sociale qui les décharge de certaines responsabilités, leur accorde aussi une possibilité de consacrer davantage de temps à cette technique de communication. Il s'y ajoute le fait que la configuration ergonomique de la machine informatique est aussi davantage favorable aux plus jeunes. Ils ont plus d'aptitudes à faire durer leurs usages ainsi qu'à se poser plus longtemps devant un écran d'ordinateur, à l'opposé, les personnes âgées qui voient leurs yeux et leurs réflexes soumis à l'usure du temps. Ainsi, ils bénéficient de moins de prédispositions pour un usage prolongé de l'outil informatique et de l'internet. Cet obstacle à l'appropriation des personnes âgées, comparée aux plus jeunes est de taille dans la mesure où la maîtrise de l'internet est très liée au niveau de socialisation dans l'univers du multimédia²⁶².

En effet, les usages créatifs et le degré d'appropriation de l'internet se construisent dans le processus de familiarisation avec l'outil. Ce qui implique un usage assez régulier permettant une acquisition de savoir-faire par la fréquence des pratiques. Dans la perspective de familiarisation avec l'outil internet, les réseaux de sociabilité traditionnelle tels que la famille, les amis, les voisins ou collègues jouent un rôle important auquel s'ajoute celle dite électronique. Dans ce cadre, les jeunes s'appuient beaucoup sur les amis constitués à partir de jeux sur ordinateur, de chat entre autres. Ces réseaux relationnels jouent un rôle clef dans la stabilisation, l'acquisition, l'appropriation et le formatage des usages de l'internet²⁶³. Les personnes âgées développent le plus souvent un usage utilitaire orienté vers l'entretien des liens sociaux et la recherche. Ils sont moins enclins à des usages ludiques et créatifs tels que les jeux en réseaux ou le chat par exemple.

Ainsi, on note que les fonctions de l'usage de l'internet sont éminemment liées à l'âge d'appartenance de l'individu. C'est le cas par exemple pour les usages ludiques de l'internet. Internet apparaît plus comme un outil de loisir que destinées à des fins utilitaires

²⁶² Cf. D. BOULLIER et C. CARLIER, « A chacun son internet, Enquêtes sur des usages ordinaires », in *Réseaux* n°86, 1997, p.159.

²⁶³ Cf. Benoît LELONG et Frank THOMAS, " Usages domestiques de l'internet, familles et sociabilités : une lecture de la bibliographie.», in Eric GUICHARD(sous la direction de), *Comprendre les usages de l'internet*, Paris, Editions d'ULM/Presses de l'école normale supérieure, 2001, p.204.

chez les jeunes. Au-delà du fait d'avoir bénéficié d'un contexte favorable à l'appropriation notamment de par leur statut de cibles privilégiés des politiques, ils s'appuient très souvent sur une solidarité générationnelle qui participe au façonnement de l'aptitude à l'usage de l'internet. Dans leur groupe de pairs, ceux qui bénéficient de moins de socialisation dans le multimédia sont initiés par leurs amis. Le premier passage au cybercafé revêt parfois une allure ayant trait à un rite d'initiation à l'aide des pairs familiarisés à l'outil. Dans les groupes de jeunes, il existe une certaine codification des habitudes dont le membre qui s'en réclame est tenu de s'y conformer au risque de passer pour quelqu'un qui n'est pas en phase avec son époque.

Chez les nouvelles générations, savoir utiliser internet constitue un signe de distinction et constitue une valorisation de soi dans son groupe et devant ses pairs. Il revêt dès lors un enjeu contemporain dans l'architecture organisationnelle des groupes de jeunes. Ce faisant, la valorisation de soi devant ses pairs est proportionnelle à sa capacité à incarner certains codes et habitus propres à son groupe et son époque. Parmi ces valeurs se distingue, de plus en plus chez les jeunes, le degré de maîtrise des fonctionnalités d'usage de l'internet comme le msn ou le chat entre autres qui ont la même dimension symbolique que l'usage des SMS. Savoir « surfer » est du coup synonyme de maintien de cette opinion positive que l'on impose à ses pairs face à une construction sociale de stéréotypes faisant de la non assimilation de l'internet un signe d'analphabétisme moderne.

Il participe à la valorisation de soi en se posant comme un individu en phase avec la modernité. L'internet est ainsi perçu, chez les jeunes notamment, comme un outil de prestige social, un moyen de réussite qui est renforcé par l'omniprésence d'un discours technophile qui ne cesse de le célébrer²⁶⁴. L'usage de l'internet chez les seniors se caractérise selon Marc COUTY²⁶⁵ par le souci de conserver une intimité à distance avec les « proches lointains ». Cette vocation vise à maintenir les liens de type amical et familial distendu par l'éloignement géographique ou les obligations et contraintes de la vie. Ce type d'usage apparaît le plus souvent comme la forme spécifique d'appropriation de l'internet chez les seniors. Un usage aussi restrictif de cet outil pense-t-il est à mettre en rapport avec

²⁶⁴ Aghi BAH, Ibid, p.73.

²⁶⁵ <http://abonnes.lemonde.fr/webarticle/0,1-0@2-3@2-3238,36-347790,0.html>, 2004-01-5

une causalité structurelle. En effet, cette situation s'explique d'abord par la phobie de la nouveauté et de la complexité chez les seniors.

Ensuite, l'ergonomie difficilement adaptable à leur situation de senior notamment avec la difficulté de maîtrise de la souris et du clavier qui correspondent à l'entrée dans « un nouvel univers psycho-cognitif et culturel » est un obstacle supplémentaire à l'usage de l'internet. L'internet se pose aussi comme un outil qui cristallise les différentes tendances marquantes des réalités d'une société à une époque déterminée. Cet outil parachève l'avènement de la « civilisation de l'écran » dont les jeunes se trouvent être les dépositaires. Il apparaît de plus en plus comme un outil alternatif ou complémentaire de socialisation chez les jeunes²⁶⁶.

L'internet est un moyen utilisé par une partie des jeunes pour accéder à des sphères de la vie que l'organisation de la structure sociale ne leur permet pas. L'amour ou la sexualité par exemple, sont toujours assujettis à une forme de régulation qui est fortement liée à la variable âge dans les sociétés. L'accès à ces activités de la vie est socialement admis à partir d'un certain âge selon les normes en vigueur. Toutefois, avec l'outil internet l'accès à ces sphères de réalités se passe de la variable âge puisqu'à partir d'un ordinateur on peut y accéder librement contrairement à l'usage à domicile. En effet, dans l'enceinte familiale, le recours à des logiciels de filtrage dans l'accès à certains sites est utilisé par certains parents avertis aux risques que peut revêtir l'usage sans contrôle de l'outil chez les plus jeunes²⁶⁷.

Ainsi, l'usage de l'internet à domicile est structuré dans sa dimension intergénérationnelle par la notion de contrôle. Généralement, les parents instituent des règles qui contraignent les usages des enfants à certains sites et instaurent un nécessaire équilibre entre leurs activités scolaires, familiales et leurs pratiques strictement ludiques²⁶⁸.

²⁶⁶ Cf. Guillaume LATZKO-TOTH, « Internet comme lieu de socialisation » in Serge PROULX et Francis JAUREGUIBERRY, opcit, p.165

²⁶⁷ Nous faisons ici allusion au rapport de propositions « Protection de l'enfant et usages de l'internet. » remis au Ministre délégué de la solidarité et de la famille en 2005. C'était à la suite d'une conférence de la famille et dont le Président du groupe de travail était Joël THORAVAL et le rapporteur Olivier PERALDI.

²⁶⁸ Cf. Benoît LELONG et F. THOMAS, « Usages domestiques de l'internet, familles et sociabilités : une lecture de la bibliographie. » in Eric Guichard (sous la direction), *Comprendre les usages de l'internet*, Paris, Editions Rue d'ULM/Presses de l'Ecole normale supérieure, 2001.

Au domicile, et dans les établissements scolaires, il est plus ou moins facile d'exercer le contrôle et la régulation des usages mais ce n'est pas le cas en ce qui concerne les lieux d'accès publics. Ce filtrage et ce contrôle ne sont pas toujours utilisés dans les lieux d'accès publics même dans ceux de Rennes. Toutefois, la protection des enfants contre certains sites non conformes à leur âge est une préoccupation constante dans la politique de vulgarisation des usages de l'internet chez les plus jeunes en France.

A Thiès, par contre, il n'existe pas du tout un système de filtrage utilisé dans les cybercafés car les gérants reconnaissent que leur travail se limite uniquement à offrir une prestation de connexion. Ils ne se donnent pas la prérogative de réguler l'accès de certaines catégories notamment à des sites incompatibles avec leur âge. Ce faisant les usagers quel que soit leur âge peuvent accéder librement et sans restriction à n'importe quel site dans les lieux d'accès publics. Dans notre phase d'observation, nous avons pu constater l'accès fréquent de jeunes à certains sites réservés aux adultes. Le lieu d'accès publics devient du coup un endroit pour pouvoir atteindre des sphères de réalités auxquelles l'internet en famille ne permet pas. L'accès libre à de nouvelles choses ne se limite pas seulement au cadre restrictif des réalités qui font l'objet d'une certaine régulation voire censure dans la société. Il peut concerner des informations et connaissances qui participent à la socialisation de l'individu qui sont peu abordées dans l'univers d'évolution du jeune.

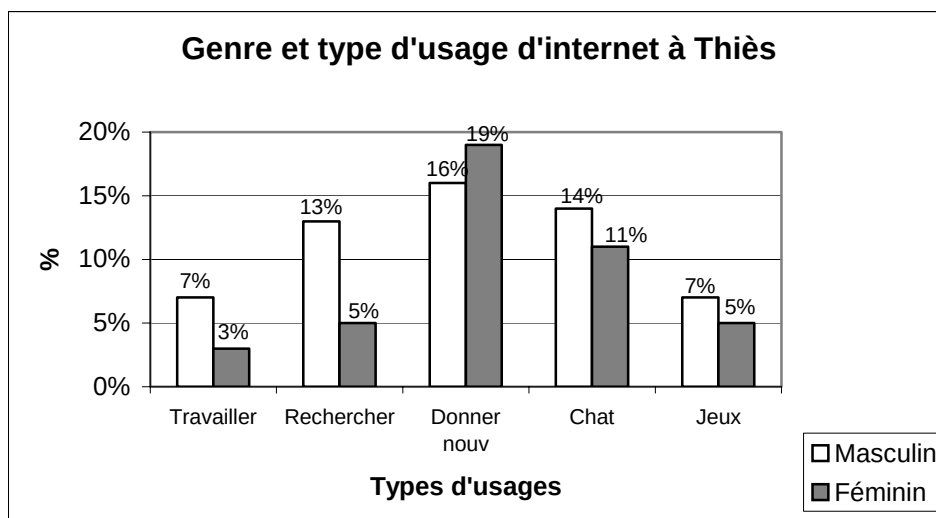
2.4.2. Les usages de l'internet comme manifestation de la construction sociale du genre.

A Thiès, les usages de l'internet sont modulés en partie par la variable genre. Selon que l'on appartienne à la catégorie sociale masculine ou féminine, les usages sont orientés sans qu'il ne s'agisse d'une détermination unidimensionnelle et absolue. Il y a pour ainsi dire, des effets réciproques entre l'outil internet et le genre de l'utilisateur. On remarque toutefois, une tendance à des types d'usage de l'internet à des fins de sociabilité suivant les

deux genres. L'usage de la messagerie électronique, du chat demeure la modalité dominante aussi bien dans la catégorie sociale masculine que féminine.

La messagerie électronique, le chat ou la téléphonie par internet comme le skype constituent les principales fonctions utilisées à Thiès. Ainsi, chez la catégorie sociale masculine, 28% des usages concernent les conversations (messagerie, téléphone sur internet). L'usage du chat constitue 25% des proportions. Ce qui accorde à la fonction de sociabilité une très large représentativité des proportions de l'usage de l'internet avec 53% en cumulant le chat et les conversations. La recherche est la seconde modalité d'usage la plus représentative chez la catégorie sociale masculine. Elle est de l'ordre de 23% des proportions de l'usage d'internet. Enfin, les usages de l'internet à des fins professionnelles arrivent en troisième position du point de vue de la représentativité avec 12%. Il en est de même pour les usages à des fins ludiques qui ont les mêmes proportions chez la catégorie sociale masculine.

Les fonctions de sociabilité sont également les types d'usages les plus représentatives chez la catégorie sociale féminine. L'usage de la messagerie électronique, ou de la téléphonie sur internet concerne 44% des proportions de l'usage. Le chat couvre 26% des proportions et constitue le deuxième type d'usage de l'internet chez la catégorie sociale féminine. Les usages de l'internet à des fins ludiques et de recherche constituent la troisième modalité de l'usage de l'internet à Thiès avec 12% des proportions. Enfin, les usages professionnels arrivent en dernière position suivant la représentativité avec 7% des proportions d'usage. Les usages de l'internet selon le genre font ressortir ainsi les réalités de la complexité de la configuration de la société sénégalaise notamment en ce qui concerne la distribution sexuée des rôles et statuts. Comme dans le cadre de l'usage de la téléphonie mobile, le genre influe sur les modalités d'usage et les rapports que l'individu entretient avec l'outil internet.



M. NDIAYE, enquêtes Thiès, 2004.

A ce titre, le domaine de l'usage d'internet devient un champ d'expression et de reflet de la physionomie du cadre dans lequel s'observe le phénomène social. L'analyse des rapports de genre dans l'usage de l'internet fait ressortir une réalité distinctive de la société sénégalaise. Comme l'ont déjà démontré plusieurs études, il existe un inégal accès à l'internet selon le genre. A ce titre, non seulement, les hommes s'approprient davantage l'internet que les femmes mais ils en font un usage beaucoup plus diversifié. Cette fracture numérique selon le genre est liée à une causalité qui est à rechercher dans les bases qui fondent la structure sociale thiessoise et sénégalaise en général. En effet, la domination masculine par rapport aux usages de l'internet, relève de la nature des rapports de genre dans la société sénégalaise. Les femmes subissent encore les effets des logiques d'infériorisation de leurs conditions dont les indicateurs sont l'analphabétisme, les difficultés d'accès à l'éducation, à l'emploi ainsi qu'aux sphères de décision²⁶⁹.

La société sénégalaise telle qu'elle est organisée traditionnellement a souvent relégué le genre féminin vers les activités ayant trait au domestique et au ménage sous le joug de la subordination au genre masculin. Cette logique d'infériorisation du genre féminin va s'appuyer sur des instances de légitimation basées sur des mécanismes complexes. Les femmes vont ainsi dès le bas âge être enfermées dans un statut social dont la modalité centrale de l'exercice tourne autour de l'entretien du ménage et du domicile. A

²⁶⁹ Cf. Mamadou MBODJI, « Le Sénégal entre rupture et mutations », in Momar Coumba DIOP (sous la direction de), *Le Sénégal contemporain*, Karthala, 2002, p.583.

travers la socialisation, elles vont participer comme instrument de leur propre asservissement en intériorisant les idéaux de soumission et de compromission qui servent de légitimation à la domination masculine. Il y a pour ainsi dire une légitimation savamment pensée, organisée et orchestrée s'appuyant sur des instances empruntées à des interprétations religieuses et/ou culturelles. Intériorisé et légitimé, ce modèle va générer un processus de reproduction dans tous les aspects de la vie sociale.

Ce qui aboutit in fine, à un emprisonnement statutaire et symbolique de la femme par la société et par elle-même. Sa préoccupation essentielle voire constante se résume dès lors à la nécessité d'accorder le primat et la centralité aux activités familiales. Cette tâche statutaire consiste, dans les activités quotidiennes, à pallier l'absence ainsi que les défaillances du conjoint, élever convenablement ses enfants, leur assurer une réussite scolaire quel que soit son niveau d'instruction tout en contribuant financièrement au fonctionnement de la maison. Cette tendance se révèle aussi dans d'autres domaines de la vie sociale comme la politique. Dans ce secteur, se pose un paradoxe qui résume la particularité du genre féminin dans la société. Dans la vie politique, on note une présence massive et un activisme décisif des femmes. Et pourtant, elles sont sous représentées dans les instances de décisions des organisations politiques²⁷⁰.

Ce même constat est fait par le PNUD qui reconnaît que le champ politique est une instance de reproduction des « *schèmes classiques* » de répartition des rôles entre les genres et qui conduit à une faible représentativité des femmes dans leur parti politique. La société sénégalaise dans ses mécanismes de fonctionnement offre « *une grille d'intelligibilité* » à ce paradoxe. Ce faisant, elle fournit des éléments de compréhension du caractère masculin de l'imaginaire politique sénégalais. Cet état de fait se pose comme une contrainte de taille pour la promotion politique des femmes²⁷¹. Cette réalité défavorable à la condition d'existence du genre féminin constatée dans ces sphères de la vie, se fait aussi ressentir dans l'appropriation de l'internet. En légitimant à la base, le primat des activités domestiques et familiaux pour le genre féminin, la société élabore les structures fondatrices du faible accès de cette catégorie sociale à l'éducation scolaire.

²⁷⁰ Cf. D.F. SOW, Communication au séminaire sur « Nouveau paysage politique : stratégies des femmes pour les prochains scrutins », organisé par le COSEF et l'IAD, Dakar, 28 et 29 novembre 2000.

²⁷¹ Cf. PNUD, *Rapport National sur le développement humain*, 2000, P. 151.

Du coup, il en résulte le premier facteur explicatif de l'infériorité de l'appropriation féminine de l'internet comparativement à celle des hommes. L'appropriation de l'internet nécessite au préalable, une intériorisation de savoirs et compétences minimales d'abord dans la manipulation de l'outil informatique. Ensuite, elle implique une disposition à user d'un support linguistique adapté à l'outil, particulièrement le Français qui est la langue officielle du Sénégal. Dès lors que les femmes disposent moins de compétences dans la manipulation écrite de cette langue, elles génèrent un premier facteur de disqualification quant à l'usage de l'outil internet.

Beaucoup d'avancement sont certes notés depuis la fin des années 80 avec les efforts cumulés de l'Etat, de la société civile et des ONG notamment dans la scolarisation des filles et la prise en compte de leurs intérêts dans la législation. Toutefois, le statut social du genre féminin continue d'être articulé autour des activités domestiques malgré l'évolution des rôles. Ce qui constitue une source de blocages pour l'accès à l'éducation et aux instances de décisions. Il les soumet aussi à des réalités défavorables tels que les mariages précoces, l'étouffement de leur personnalité. Dans ce cadre souligne Mamadou MBODJI :

« (...) Bien des femmes en quête d'émancipation sont écartelées entre des assignations sociales et difficilement compatibles voire contradictoires, qui les mettent dans des positions inconfortables de grand écart dans l'essentiel des espaces de déploiement de leur existence, en milieu familial, conjugal ou professionnel »²⁷².

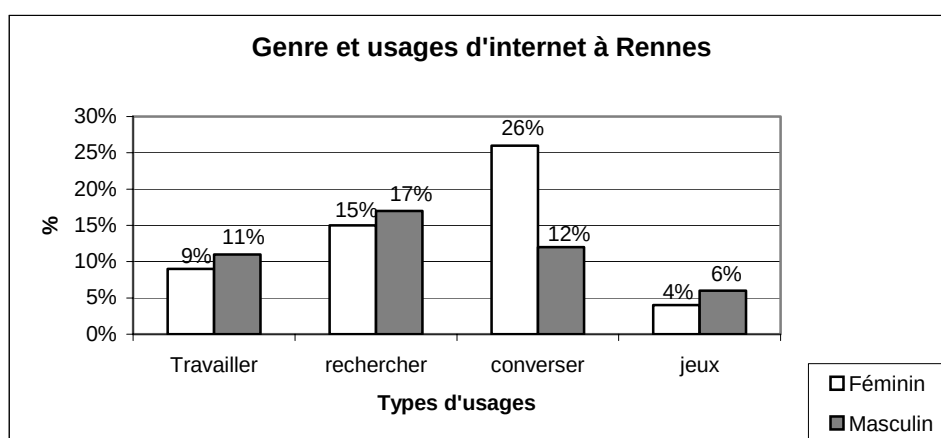
L'entretien du ménage et des réseaux de sociabilité familiale continue d'être la modalité centrale des conditions existentielles du genre féminin. On retrouve cette réalité dans l'usage de l'outil du genre féminin qui s'oriente vers les fonctions de sociabilité. C'est essentiellement l'envoi et la réception de messages qui constituent les fonctions les plus utilisées par le genre féminin. Le genre masculin est plus disposé à expérimenter d'autres possibilités de l'internet. Les hommes ont ainsi plus de possibilités à explorer des usages qui ne se limitent pas à des fonctions de sociabilité. Non seulement, ils développent

²⁷² Mamadou MBODJI, opcit, 2002, p.583.

des usages professionnels et de recherche mais ils sont plus disposés à réinventer le dispositif de l'usage de l'outil technique.

A Rennes, tout comme à Thiès les usages à des fins de sociabilité priment sur les autres modalités suivant les deux genres. En effet, chez les usagers de genre féminin, on remarque que 48% utilisent davantage l'outil internet pour échanger des nouvelles avec des proches, pour faire des rencontres virtuelles ou encore pour converser par le biais de la téléphonie sur internet. Les fonctions de sociabilités prédominent ainsi dans les usages de l'internet. La fonction de recherche arrive en seconde position des proportions dans l'usage de l'internet chez la catégorie sociale féminine. Cette modalité est de l'ordre de 28% des usages de l'internet chez cette catégorie sociale. Les usages professionnels concernent 17% des proportions et occupe la troisième place des usages de l'internet. Les usages de l'internet à des fins ludiques sont faiblement représentés avec 7% des proportions.

Chez les usagers de genre masculin, l'internet est davantage utilisé dans les lieux d'accès publics à Rennes pour des besoins de recherche. Cette modalité des usages est de l'ordre de 37% de la catégorie sociale masculine. Les fonctions de sociabilité arrivent en seconde position avec 26% des proportions chez les usagers de genre masculin. Contrairement à l'exemple des femmes, les usages professionnels de l'internet sont fortement représentés dans les choix avec 24% des proportions en ce qui concerne les hommes. C'est donc légèrement en dessous des fonctions d'interactions liées à la sociabilité. Quant aux usages à des fins ludiques, ils sont de l'ordre de 13% et constituent du coup la plus faible proportion des usages.



M. NDIAYE, enquêtes Rennes 2004-2005.

La réalité des usages révèle une nature différenciée de ceux-ci en fonction du genre de l'individu. On constate des usages davantage orientés vers des raisons de sociabilité chez les individus de genre féminin. Par contre, chez les usagers de genre masculin, la connexion à internet est davantage motivée par des besoins de recherche. Même si les usages à des fins de sociabilité occupent une place importante pour les deux genres, ils sont plus accentués chez les femmes. Les usages professionnels aussi comportent une forte empreinte masculine. C'est à ce titre que les identités de genre sont une piste assez féconde comme l'ont déjà démontrées des approches. Il s'agit notamment celles qui émanent des études corrélatives entre les techniques et les genres. Il est ainsi établi que les usages de l'internet sont sexuellement régulés. Les relations entre le genre et les usages de l'internet se révèlent pertinentes notamment en ce qui concernent la fréquence de l'usage et la fréquentation de certains sites.

A ce titre, il semblerait que les femmes dureraient moins dans leurs usages de l'internet et s'orienteraient vers les interactions sociales (mail, chat...), les jeux ou les achats en ligne. La maîtrise technique et les usages plus complexes seraient alors l'apanage du genre masculin. Cette empreinte du genre sur les usages de l'internet et des objets techniques en général serait expliquée par les représentations sexuées qui y sont inscrites par leur concepteurs qui sont généralement des hommes. Ceci contribue en partie à la configuration des identités de genre dans l'univers domestique²⁷³. La domination masculine qui transparaît dans les usages de l'internet serait aussi liée à la socialisation. Il y a en effet, une répartition inégalitaire des tâches ménagères et du suivi des enfants dans les familles. Ainsi, on note que dans le processus d'apprentissage s'opère dès le jeune âge une orientation de celui-ci selon le genre d'appartenance.

Dans ce cadre, certaines activités et objets sont marqués sexuellement et gravés dans l'imaginaire des individus à socialiser. Dans la production quotidienne des sociétés, la transmission des valeurs, savoirs et savoir-être constitue un élément de base. Ce levier essentiel de la production des sociétés s'actualise dans le domaine des usages des TIC selon des normes intériorisées et plus ou moins assimilées en fonction des genres²⁷⁴. Elles

²⁷³ Benoît LELONG et Frank THOMAS, *opcit.*, p. 200.

²⁷⁴ Cf. Josiane JOUËT et Dominique PASQUIER, « Les jeunes et la culture de l'écran . Enquête nationale auprès des 6-17 ans », *Réseaux*, 92-93, 1999, p. 25.

structurent et orientent ainsi les usages des TIC et particulièrement ceux de l'internet. Dans cette orientation sexuée de la nature des objets et de leurs usages, il se révèle que la micro-informatique comme hobby est masculine dans ses pratiques comme dans ses sociabilités. Ce faisant, l'internet s'insère aussi bien dans la socialisation verticale des jeunes que dans la construction de l'identité de leur sexe, tout comme dans la production d'une inégalité entre filles et garçons par rapport à la micro-informatique. A ce titre, les travaux de Josiane JOUËT et Dominique PASQUIER²⁷⁵ attestent que la variable sexe se révèle comme un décisif facteur de discrimination des pratiques de communication.

Cette réalité s'avère pertinente dès lors que cette variable genre ne renvoie pas à un état de fait mais davantage à une construction sociale du genre. Celle-ci recouvre beaucoup d'aspects de la vie en société dont la sphère des télécommunications se trouve être un reflet. L'un des domaines des télécommunications dans lequel la construction sociale de genre se fait bien sentir est l'usage de la machine informatique. Cette percée de la construction sociale du genre n'est pas seulement réductible à l'informatique mais elle recouvre les médias en général. Les médias participent au processus d'intériorisation des rôles et statuts sociaux en fonction des genres avec certes la famille comme support et champ d'expression, de reproduction de cette réalité. Concrètement, le genre fait apparaître une orientation des usages de l'internet qui se caractérise par une articulation autour du lien chez les individus de sexe féminin et une tendance vers l'autonomie chez les hommes. Il existe une différenciation des valeurs et des prescriptions de comportements dans l'éducation suivant les deux sexes. Celle-ci se matérialise par une primauté du lien pour l'individu de genre féminin et celle de l'autonomie pour le sexe opposé.

En effet, c'est aux individus de genre féminin que revient particulièrement le rôle d'assurer la gestion du fonctionnement quotidien de la famille ainsi que l'entretien des relations familiales ou amicales du ménage. Plus que l'homme, la femme incarne cette tâche à l'intérieur de la famille. Celle-ci constitue un des éléments essentiels entre autres du rôle de la femme dans le ménage. Le modèle d'appropriation de l'internet articulé autour du lien trouve ici un de ses éléments explicatifs. L'apprentissage de ce rôle commence dès le stade de l'apprentissage avec l'adolescence. Dès le bas âge,

²⁷⁵ Ibid, p.42.

l'apprentissage des rôles et la construction sociale du sexe se définit et se structure à travers le jeu. A ce stade déjà les premiers signes de l'orientation sexuelle des usages se font ressentir. Les garçons reçoivent à ce titre des jouets impliquant une manipulation technique contrairement à ceux des filles qui le plus souvent font état de la reproduction des attributs traditionnels de la féminité. En fin de compte, l'ordinateur qui se trouve être un outil dont l'usage implique une manipulation technique devient du coup un objet qui fait ressortir la construction sociale du genre²⁷⁶. La prédominance du genre masculin par rapport à l'informatique, le support logistique de l'internet, n'est pas seulement due à la socialisation qui génère des mécanismes favorables à la connaissance et au savoir-faire masculin dans ce domaine.

D'autres études font aussi ressortir l'idée d'investissement affectif et libidinal dans le dialogue avec la machine comme une source de projection identitaire et de confrontation de l'ego. Dans ce cadre, on retrouve chez les hommes, une plus grande habileté dans la manipulation des appareils et une tendance plus prononcée à l'autonomie. Cette réalité dans les attitudes masculines quant à l'usage de l'internet et des outils techniques trouve son fondement dans l'univers de socialisation des garçons. Ces derniers, acquièrent davantage des prérogatives que les filles quant à la prise d'initiatives et à l'autonomie dans leur apprentissage des rôles sociaux²⁷⁷. Mais comme l'attestent les données, les besoins de sociabilité à travers l'outil internet ne sont pas négligeables dans les usages masculins, bien au contraire. D'ailleurs Josiane JOUËT²⁷⁸ faisait remarquer que la communication interpersonnelle dans sa dimension intime est certes moins centrale chez les hommes. Mais précise-t-elle, force est de reconnaître que l'intense sociabilité autour des médias et des écrans digitaux en particulier même si elle traduit des usages qui ont des traits d'apparence plus fonctionnels qu'affectifs, font aussi ressortir l'importance accordée au lien par le genre masculin.

Toujours est-il que la variable genre est un élément essentiel pour saisir l'intelligibilité du phénomène de l'appropriation des médias notamment celle de l'internet. Dans ce cadre, la construction sociale du sexe, l'intériorisation des rôles et statuts sociaux

²⁷⁶ Ibid, p.49.

²⁷⁷ Ibidem.

²⁷⁸ Cf. Josiane JOUËT, *L'écran apprivoisé. Télématique et informatique à domicile*, CNET, Collection Réseaux, Issy les Moulineaux, 1987.

se réincarnent à travers les modalités des usages et les images symboliques qui entourent l'outil technique. Les médias sont à ce titre, des champs et des lieux où se grave le partage des rôles sociaux selon le genre. À travers l'intensité, la temporalité différenciée ainsi que les préférences des contenus, l'identité sexuelle de l'utilisateur se révèle. Ces formes d'appropriation s'enracinent dans le stade d'apprentissage durant lequel l'identification au parent de même sexe est de mise. Ainsi le milieu familial plus que d'autres sphères de la société constitue une instance fortement marquée par les rapports sociaux de genre. Ceux-ci à l'intérieur du domicile et à travers les outils de communication se font ressentir et participent à la structuration des usages²⁷⁹.

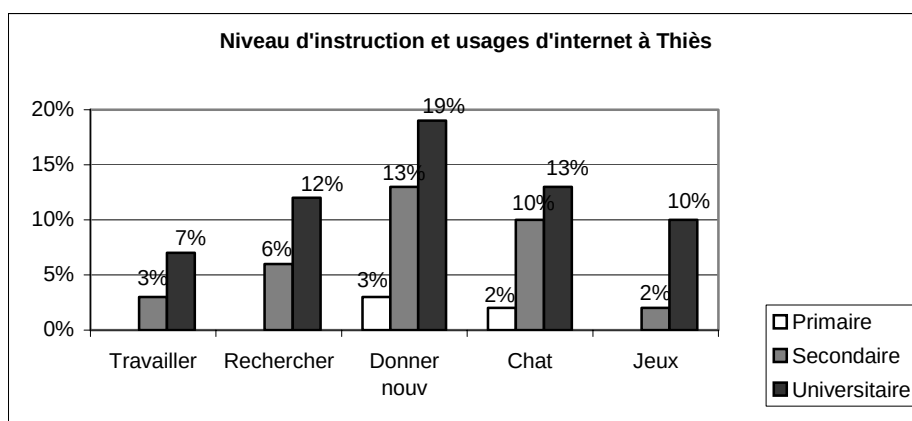
Mieux, les pratiques collectives des médias montrent le caractère privilégié des interactions entre les membres de la même famille et du même genre. À ce titre, les individus de même sexe se révèlent souvent être des partenaires privilégiés dans le divertissement avec les médias. Ainsi les filles ressentent plus de proximité avec leur mère. Leurs points de convergence s'articulent autour des thèmes qui s'inscrivent dans une culture féminine dominée par l'importance du relationnel et de l'affectif. L'identité féminine se construisant autour d'une relation et d'un continuum avec la mère suivant un modèle de subjectivité réciproque, les médias apparaissent ainsi comme des espaces parmi tant d'autres où se nouent les relations mère/fille et où se structure l'acculturation du genre féminin. Les outils de communication s'insèrent pour ainsi dire dans la culture familiale en favorisant la transmission voire la reproduction des rôles sexués. Ceux-ci à leur tour s'infiltrant dans les pratiques de communication participant à la socialisation des enfants. Les usages de l'internet à l'instar de ceux des autres outils de communication constituent un indicateur d'information sur le genre en tant qu'élément socialement construit.

Dans ce processus, les pratiques sociales et culturelles parmi lesquelles celles de la communication participent en occupant une place centrale notamment dans la sphère des loisirs. Supposées neutres, les techniques font ressortir des pratiques qui sont socialement structurées et qui font transparaître les identités dont celles liées au sexe. Ce faisant, il existe une convergence entre les technologies de communication en tant que construit social et la construction sociale du genre. La différenciation des modes d'appropriation de

²⁷⁹ Cf. Josiane JOUËT et Dominique PASQUIER, *opcit*, p.51.

l'internet est à mettre en rapport avec le processus de construction de l'identité sexuée²⁸⁰. Tout comme la construction sociale du sexe, l'usage de l'internet relève aussi de la capacité de l'individu à développer des potentialités intellectuelles requises pour la manipulation de l'outil technique. Celles-ci ont certes traits à l'expertise techniques mais aussi linguistique dans le processus d'usage. Dans ce cadre une des variables déterminantes se trouvent être le niveau d'instruction.

2.4.3. Des formes d'appropriation d'internet dans les lieux d'accès publics structurées par le niveau d'instruction.



M. NDIAYE, enquêtes, Thiès, 2004.

L'usage de l'internet implique un savoir faire minimal, nécessaire pour la manipulation de l'outil technique. Ce savoir faire relève d'abord de ce que Serge PROULX²⁸¹ nomme la « *culture numérique* ». Il le définit comme « *la maîtrise cognitive et technique d'un minimum de savoirs et de savoir-faire permettant éventuellement une intégration significative et créatrice de cette technologie dans la vie quotidienne de l'individu ou de la collectivité* »²⁸². C'est aussi la capacité à user d'une langue codifiée et

²⁸⁰ Ibid, p.53.

²⁸¹ Serge PROULX, « Usages de l'Internet : la pensée réseaux et l'appropriation d'une culture numérique » in Eric GUICHARD, opcit, p.142.

²⁸² Ibidem.

conventionnée pour surfer sur internet. Au Sénégal, cela passe par la capacité à pouvoir lire et écrire le Français, la langue officielle du pays. Les langues nationales dont le wolof qui est la plus parlée, ne sont pas encore complètement intégrées dans le système d'enseignement. A la place, c'est le Français qui fait office de langue de base dans le système d'enseignement scolaire. Il est par conséquent le support linguistique adéquat pour l'usage de l'outil informatique au Sénégal.

La capacité à manipuler les rudiments de base de cette langue est acquise à l'école. Celle de l'outil informatique aussi s'effectue le plus souvent à partir des établissements secondaires et universitaires généralement. On voit dès lors, la relation étroite qui peut exister entre le niveau d'instruction et l'usage de l'internet à Thiès et du reste au Sénégal. Déjà, le premier constat qui s'impose à l'observation dans les cybercafés, c'est la forte représentativité des personnes ayant un niveau d'instruction ne serait que secondaire mais surtout universitaire. Cette réalité de l'enquête est une confirmation des études déjà réalisées dans ce domaine²⁸³. Collégiens, lycéens et étudiants en plus des personnes ayant un certain niveau d'instruction constituent les plus fidèles clients des cybercafés.

Les efforts de l'Etat et de la société civile au départ pour permettre à la population de s'initier à l'usage de l'internet ont eu certes des effets dans certaines couches. A travers la caravane de démonstration 2001, ou les initiatives pour une appropriation communautaire, l'Etat et la société civile ont essayé de rendre l'outil internet moins élitiste. Toutefois, l'usage de l'internet continue d'être fortement lié au niveau d'instruction de l'individu. Le rapport étroit entre le niveau d'instruction et l'usage de l'internet est encore plus visible à travers les modalités de celui-ci. En effet, plus le niveau d'instruction de l'individu s'élève, plus les usages se diversifient. Ils cessent de se limiter à l'usage courant à savoir la messagerie électronique. Toutefois, les usages ayant trait au lien social et à la sociabilité sont omniprésents quel que soit le niveau d'instruction de l'individu.

²⁸³ On peut citer entre autres celle de Thomas GUIGNARD, « Les accès publics à internet au Sénégal, une émergence paradoxale », in Annie CHENEAU-LOQUAY (sous la direction de), *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, Karthala, 2004, pp. 209-236.

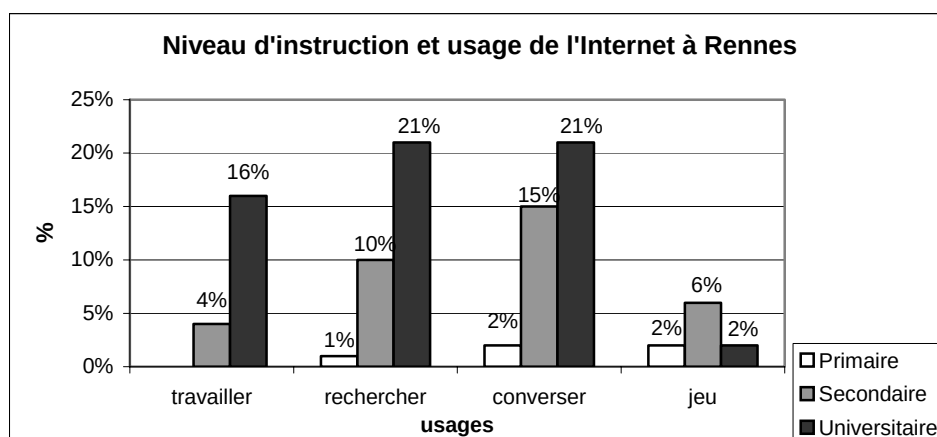
Chez les usagers de niveau d'instruction primaire, faiblement représentés dans cette enquête, c'est le lien social qui prime dans les raisons d'usage. Parmi eux 60% utilisent l'internet essentiellement pour correspondre avec d'autres individus par le biais de la messagerie électronique. Chez les individus de niveau d'instruction secondaire aussi, la messagerie occupe une place importante des usages. Envoyer et recevoir des emails constituent une modalité essentielle de l'usage de l'internet pour cette catégorie d'utilisateur avec 38% des proportions. En plus de l'usage de la messagerie électronique, ce sont les conversations instantanées qui constituent la seconde forme d'usage la plus représentative. Cette modalité couvre 29% des usages de l'internet chez cette catégorie d'individus.

Outre les fonctions d'interactions sociales, la recherche arrive en troisième position avec 18% des proportions. Enfin, les usages professionnels et ludiques sont les plus faiblement représentés chez les individus d'instruction primaire avec respectivement 9% et 6% des proportions. On retrouve la prédominance des usages de l'internet à des fins de sociabilité chez les individus d'instruction universitaire. L'usage de la messagerie électronique est de l'ordre de 31% des proportions. Celle de la messagerie instantanée, le chat couvre 21% des usages de l'internet. La recherche occupe une place importante des usages avec 20% des proportions. Les usages de l'internet à des fins ludiques occupent 16% des proportions et constituent la quatrième modalité des usages. Enfin, les usages de l'internet à des fins professionnelles couvrent 11% des proportions.

A Rennes aussi, la relation entre le niveau d'instruction et l'usage de l'internet est établie mais elle se manifeste autrement. C'est en fonction de cette variable que les modalités de l'usage se structurent. Il existe toutefois une invariance qui est celle de la primauté du lien sur les autres modalités de l'usage. En effet, l'usage de l'internet à des fins de sociabilité constitue la première raison de l'usage quel que soit le niveau d'instruction de l'individu. Chez les individus de niveau d'instruction primaire, les usages pour des raisons de sociabilité constituent 40% des proportions. On utilise ainsi la messagerie sur internet pour converser avec des proches ou échanger de manière instantanée sur le réseau à travers le chat ou la téléphonie sur internet. Les usages de l'internet occupent une proportion égale à celle de la sociabilité chez cette catégorie d'utilisateur. La recherche est l'autre modalité de l'usage. Elle couvre 20% des proportions de

l'usage d'internet chez les individus de niveau d'instruction primaire. Ils sont également sous représentés dans cette enquête et cela atteste également des relations entre le niveau d'instruction et l'usage de l'internet.

Chez les individus de niveau d'instruction secondaire, les raisons de sociabilité constituent également la modalité centrale de l'usage. La messagerie électronique, le chat, ou la téléphonie sur internet sont de l'ordre de 43% des proportions. La recherche est la deuxième modalité d'appropriation avec 29% de représentativité. Les usages de l'internet à des fins ludiques couvrent 17% des proportions. La dimension ludique est la modalité le plus faiblement représenté avec 11% des usages. Pour les usagers de niveau d'instruction universitaire, les raisons de sociabilité et de recherche s'équivalent. Ils couvrent respectivement 35% des usages chez cette catégorie. Les besoins d'ordre professionnel occupent une proportion non moins importante avec 27%. Les usages à des fins ludiques quant à eux sont assez faiblement représentées avec seulement 3% des proportions.



M. NDIAYE, enquêtes Rennes 2004-2005.

Il en ressort ainsi l'idée selon laquelle les usages de l'internet se structurent en fonction de la dotation en « capital culturel ». Cette notion empruntée à Pierre Bourdieu désigne l'ensemble des savoirs et savoir-faire acquis. Leur disposition est décisive par rapport à un champ culturel spécifique donné. La fréquentation d'un cybercafé et l'appropriation de l'internet requièrent à ce titre une disposition en capital culturel adapté. Ce qui suppose une disposition d'un ensemble de savoirs et savoir-faire pour faire un usage sur internet. A ce titre, le niveau d'instruction se trouve être une des instances structurantes

pour s'en doter. Le degré d'expertise dans la manipulation de la machine informatique et dans la connexion au réseau internet dépend aussi de cette variable. En tant qu'outil technique, la machine informatique qui est un support essentiel du réseau est symboliquement liée à l'univers scolaire et universitaire. C'est un outil qui occupe une place centrale dans le milieu éducatif. Lycées et universités sont tous dotés de salles informatiques équipées en machines qui servent non seulement dans la gestion administrative mais aussi au service des étudiants pour leurs travaux. Le recours à cet outil technique est, aujourd'hui, au cœur des activités dans le milieu de l'éducation aussi bien chez les étudiants, les administratifs que les enseignants. L'expérience d'O. FALL par rapport à l'internet en atteste sur l'intensité et la familiarisation des individus appartenant aux institutions éducatives par rapport à l'outil internet.

« Les études impliquent aujourd'hui, l'usage de certains outils comme internet pour la recherche d'informations. Ça permet de compléter les cours d'autant plus que les profs ont du mal à boucler leur programme. Il y a les grèves d'une part et la longueur des programmes de l'autre. A part, la recherche pour des besoins pédagogiques, c'est très efficace pour les messages afin de correspondre avec des amis et parents à l'étranger ou pour trouver des préinscriptions dans les universités étrangères aussi ».

L'usage fréquent de l'outil informatique a favorisé sa familiarisation chez les individus qui appartiennent à ce milieu. Ce n'est pas le cas pour les autres membres de la société qui n'ont pas un niveau d'instruction élevé. La capacité à utiliser la machine informatique est une ressource, un potentiel qui agit différemment selon le cadre dans lequel on évolue et selon l'habitus²⁸⁴ qui y est développé. La démocratisation de cet outil

²⁸⁴ Ce terme est décrit par Pierre BOURDIEU comme étant l'ensemble des goûts et des aptitudes que l'individu acquiert par un individu au cours du processus de socialisation. Au cours de celui-ci, l'individu intériorise un certain nombre de valeurs, de normes en fonction de son milieu et de ses conditions socio-économiques d'existence. A ce titre l'habitus est éminemment lié à la classe sociale d'appartenance. L'habitus est dans ce cadre une systémique sur laquelle repose les symboles et les pratiques sociales. L'habitus est lié aux différentes expériences de l'individu dans la vie en société. C'est autour de l'habitus que s'élabore la cohérence de ses comportements. Dans *Lexique des sciences sociales* (7^{ème} édition, Dalloz, 1999, p.202), il est défini comme une « illusion de spontanéité et de liberté de penser et d'agir en fait conforme à des régularités objectives engendrée dans et par des conditions objectivement définies par ces régularités ».

dans les années quatre vingt dix a favorisé la dotation de qualités requises pour sa manipulation chez les plus jeunes. Différentes actions menées ont permis dans le milieu de l'éducation à initier les élèves et étudiants et à équiper les établissements. Les adultes qui, dans leurs activités professionnelles occupent un certain rang notamment les cadres, ont aussi bénéficié de conditions favorisant l'usage et la familiarisation à l'outil informatique.

Ce support technique du fonctionnement du réseau est un premier élément dont la maîtrise est un atout pour l'appropriation de l'internet. Celui-ci a aussi été davantage vulgarisé dans le milieu éducatif que dans d'autres. Ce faisant, les membres de ce milieu se sont progressivement dotés de capacités et d'habitudes favorables à l'usage du réseau. L'internet est donc un outil dont l'usage requiert une dotation en connaissances et savoir-faire nécessaire dans ce domaine. L'outil internet et son support technique : la machine informatique sont deux éléments qui ont une proximité symbolique avec certains univers de l'éducation comme l'école ou l'université. Ces institutions offrent un cadre favorable à son appropriation.

A Thiès, la relation avec la variable « niveau scolaire » se distingue plus nettement en ce sens que la capacité à manipuler le support linguistique pour l'usage de l'internet s'acquiert surtout à l'école. L'initiation à la langue officielle, le Français se fait dans les établissements scolaires. Seule une minorité est initiée à l'écriture dans les dix langues traditionnelles comme le wolof, le Poular, le Sérère entre autres. Enseigné comme langue de base dans la sphère éducative et utilisé comme support écrit, le Français s'est imposé comme la langue incontournable dans la vie sociale à Thiès et au Sénégal. Sa maîtrise est également essentielle dans l'usage de l'outil informatique et de l'internet. Du coup, le niveau d'instruction qui renseigne sur la maîtrise de l'outil informatique et des langues occidentales dont le Français particulièrement devient un facteur de disqualification quant à l'usage de l'internet. L'école, l'université qui en sont les temples pour l'acquisition du « capital culturel » nécessaire offre à ceux qui y ont séjourné un avantage certain pour l'appropriation de l'internet.

A Rennes, certes la dimension linguistique ne se pose pas avec le même degré d'importance dans la mesure où il y a une convergence entre la langue de naissance et le

support écrit de l'internet. Le taux de scolarisation y est très élevé conformément à la réalité de la physionomie d'un pays développé. Toutefois, la maîtrise de l'outil informatique et de l'internet n'est pas un acquis de fait. Ce potentiel se construit et se structure davantage dans certains milieux que dans d'autres. Il est fortement lié à la trajectoire de socialisation secondaire. Par ce terme, il faut comprendre le processus d'acquisition et d'intériorisation de « sous-mondes » institutionnels ou basés sur des institutions. Son étendue est relative à la complexité de la division du travail et de la distribution sociale de la connaissance qui lui est rattachée²⁸⁵. L'internet en tant qu'outil technique suppose dans son appropriation, des compétences, et savoirs dont la disposition fait appel à l'intériorisation de savoirs et savoir-faire impliquant le niveau d'instruction de l'individu.

Dans ce cadre, il implique d'une part, la capacité de l'individu à pouvoir lire et écrire dans une des langues codifiées pour la manipulation de l'outil ainsi que de son support technique : la machine informatique. D'autre part, son usage suppose la capacité de l'utilisateur à suivre le protocole technique adéquat pour se connecter et surfer dans le réseau. Ces deux facultés que fait ressortir l'outil internet sont davantage liés au niveau d'instruction de l'utilisateur considéré car elles sont acquises dans l'univers des institutions académiques (écoles, universités). Celles-ci constituent des foyers d'hyperdiffusion où s'acquière et se développe une socioculture qui intègre les outils techniques tels que Internet et l'informatique au cœur de leur fonctionnement. Les modalités de l'appropriation de l'outil internet renvoient en grande partie à l'habitus de l'utilisateur. La messagerie électronique, ou les jeux et les fonctions de sociabilité en général, constituent des lieux communs partagés par l'ensemble des utilisateurs.

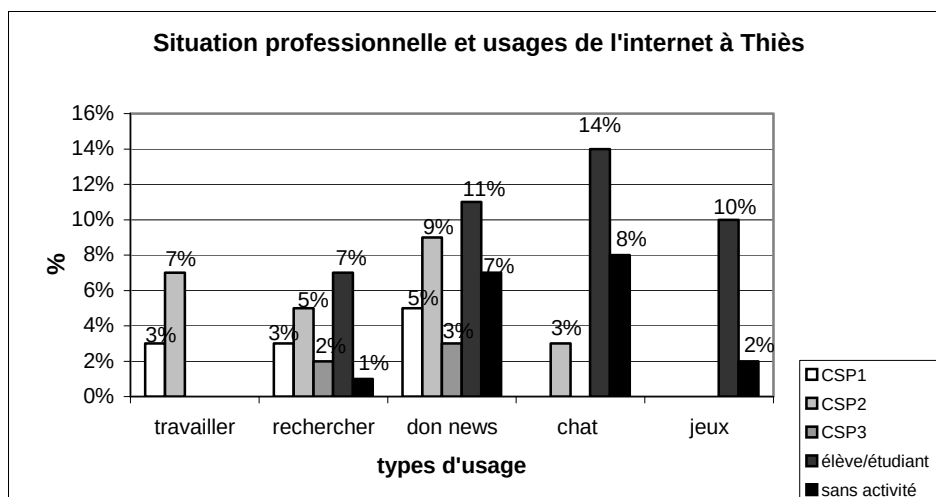
Les usages se complexifient consubstantiellement avec le niveau d'instruction de ceux-ci. Les usages professionnels ou de recherche avancée sont des pratiques plus proches de l'habitus des individus appartenant à un niveau d'instruction élevé. Ainsi, l'usage de l'internet est en grande partie structuré par le niveau d'instruction de l'individu mais aussi par les conditions d'existence de celui-ci. Dans ce cadre, les activités socioprofessionnelles au même titre que le niveau d'instruction de l'individu participe à la structuration de

²⁸⁵ Peter BERGER et Thomas LUCKMANN, *La construction sociale de la réalité*, Méridiens Klincksieck, 1986, p.189.

l'appropriation de l'internet. Mais l'usage de l'internet suppose aussi un coût pour se connecter et celui-ci est évalué par l'individu-usager en fonction de son importance dans son vécu quotidien. Ce faisant, les modalités de son usage et l'importance qui lui est accordé sont aussi à mettre en rapport avec les conditions d'existence de l'individu notamment la situation socioprofessionnelle de celui-ci.

2.4.4. Des types d'appropriation d'internet modelées par la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance.

A l'instar du niveau d'instruction, de l'âge et du genre, il existe un lien assez étroit entre la situation socioprofessionnelle et les usages de l'internet. Les représentations et les modalités de l'usage portent les empreintes de la situation socioprofessionnelle des usagers. Selon que l'on soit cadre, étudiant ou sans activité professionnelle, l'usage de l'internet que l'on développe est en partie structuré par son vécu socio-économique. Toutefois, la relation entre ces deux variables, loin d'être strictement causale, est de nature plus complexe. La complexité de cette relation se traduit aussi selon les cadres sociaux considérés. En effet, selon que l'on soit au Sénégal ou en France, à Thiès ou à Rennes, les usages s'insèrent dans des univers symboliques et repères culturels différents.



M. NDIAYE, enquêtes, Thiès, 2004.

A Thiès, on constate la prédominance des usages à des fins de sociabilité chez la plupart des individus quelle que soit leur situation professionnelle. Chez les CSP1, cette modalité des usages constitue la plus représentative dans les proportions. La messagerie électronique atteint 45% des proportions pour cette catégorie socioprofessionnelle. Ensuite arrivent avec les mêmes proportions les usages à des fins professionnelles ou de recherche. Ils sont de l'ordre de 27% des proportions chez les CSP1. L'usage de l'internet à des fins ludiques ou pour chatter ne constitue pas une modalité d'usage pour cette catégorie socioprofessionnelle.

Pour les CSP2, les usages de sociabilité prédominent en termes de représentativité. La messagerie électronique occupe 38% des usages de l'internet. Les raisons professionnelles arrivent en seconde position avec 29% des proportions. La recherche occupe 21% des proportions chez les CSP2. Le chat est la dernière modalité d'usage chez cette catégorie socioprofessionnelle avec 13% de représentativité.

Pour les CSP3, deux modalités d'usage de l'internet se distinguent, il s'agit de ceux destinés à des fins professionnelles et de recherche. La messagerie représente 60% des proportions chez les CSP3. Cette modalité est suivie des usages à des fins de recherche avec 40%. Il est à noter qu'en dehors des besoins d'ordre professionnel et de recherche, l'internet n'est pas destiné à d'autres fins dans les lieux d'accès publics chez les CSP3.

La catégorie sociale la plus représentative, à savoir les élèves et étudiants, privilégie d'abord les échanges de messages instantanés plus précisément le chat. Cette modalité d'usage est de l'ordre de 33% chez les élèves et étudiants. La messagerie électronique arrive en seconde position des usages avec 26%. Le ludique est de l'ordre de 24% pour cette catégorie socioprofessionnelle. La recherche quant à elle occupe 17% des proportions des usages de l'internet chez les élèves et étudiants.

Au Sénégal, l'outil internet revêt une importance capitale chez les élèves et étudiants. Il sert à combler le déficit en matière de documentation constaté dans le milieu de la recherche. Son enjeu est doublement ressenti dans le milieu éducatif sénégalais notamment dans le monde universitaire et de la recherche comme le note Mamadou Lamine Seck²⁸⁶. D'une part, il permet un contact permanent des membres de la communauté scientifique locale et globale en générale. Ce qui caractérise les universités et écoles c'est particulièrement un déficit en documents et publications récentes pour permettre aux différents acteurs en particulier les enseignants et les étudiants de disposer des conditions optimales pour faire rayonner ce domaine. Dans ce cadre, l'introduction de l'outil internet dans ce secteur est considérée comme une source vitale pour y pallier les carences évoquées.

Cet enjeu dans la bataille pour l'accessibilité des sources d'informations afin de combler le manque de documents dans les bibliothèques et centres de documentation a poussé les autorités politiques à favoriser la vulgarisation de l'internet dans le milieu éducatif sous la pression des acteurs (enseignants, syndicats de travailleurs et étudiants). L'outil internet est ainsi considéré par certains spécialistes de la question comme une panacée pour les pays du sud notamment dans le milieu éducatif. RENAUD P. et TORRES A. traduisent bien ce sentiment en signifiant que :

*« Dans les pays où il n'y a ni bibliothèque universitaire
digne de ce nom - en dehors des agences culturelles et
scientifiques étrangères – internet transformerait
radicalement les conditions de travail des chercheurs.*

²⁸⁶ Cf. Mamadou Lamine SECK, *Politiques publiques et Internet dans les établissements d'enseignement supérieur au Sénégal*, Mémoire de DEA, Université Charles De Gaulle - Lille 3, 2004.

Pour la première fois dans les pays pauvres, les moins avancés technologiquement, il serait possible d'accéder à toute la richesse informationnelle des centres de recherche et des universités les plus avancées du Nord »²⁸⁷.

D'autre part, cet outil permet de mieux vulgariser les ressources culturelles et scientifiques du Sénégal en favorisant la publication en ligne des contenus locaux. Les pays du Sud, dont le Sénégal en particulier, sont peu dotés d'infrastructures de publications. Ce qui rend difficile la visibilité et la diffusion des réalisations des chercheurs. Il s'instaure ainsi une forme de « ghettoïsation » du monde de la recherche des pays du Sud qui s'enlise dans un processus d'enfermement et de non vulgarisation de ses ressources. Pour cette faille du système de la recherche et de la formation, l'internet se trouve être considéré aussi comme une panacée. C'est l'avis de Mouhamed Tidiane SECK pour qui cet outil contribuerait à une :

« participation offensive et positive au dialogue mondial, en tirant partie des possibilités offertes par ces technologies pour à la fois créer les courants d'échanges indispensable pour nos pays, pour valoriser nos complémentarités et marquer notre présence dans le monde par la production de contenus de qualité aptes à faire apprécier nos ressources et nos potentialités à l'extérieur »²⁸⁸.

Chez les jeunes, le réseau internet est un moyen d'ouverture vers le monde extérieur notamment occidental. Il est devenu un de leurs principaux moyens pour se distraire. On voit de moins en moins des jeunes jouer au ballon ou s'adonner à d'autres activités ludiques dans les rues comme c'était le cas à une certaine époque. A la place, ils investissent les cybercafés avec la bénédiction des parents qui voient dans cette activité plus d'intérêt que les autres formes de distraction. Cet outil est perçu par beaucoup de

²⁸⁷ P. RENAUD et A. TORRES, « Internet, une chance pour le Sud », in *Manières de voir*, Hors série, *Internet : l'extase et l'effroi*, 1996, p. 47.

²⁸⁸ Mouhamed Tidiane SECK, « Insertion d'internet dans les milieux de la recherche scientifique », in Annie Cheneau-Loquay (sous la direction de), *Enjeux des technologies de la communication en Afrique, du téléphone à internet*, Editions Karthala-Regards, p.389.

parents comme étant un bon moyen pour accroître la culture intellectuelle de leurs enfants. Il permet ainsi de les occuper quand ils ne sont pas dans leur lieux d'étude ainsi que de leur permettre d'éviter l'oisiveté qui les expose à certaines fréquentations ou activités suspectes.

Il s'y ajoute que l'internet est à leurs yeux un outil important de nos jours dont il faut susciter l'intérêt chez les élèves et étudiants. Ils sont convaincus de son caractère incontournable dans les études de leurs enfants pour se doter d'un savoir nécessaire cadrant avec celles-ci. Les lieux de formation comme l'école, l'université entre autres sont des centres d'hyperdiffusion de la culture numérique notamment celle d'internet. En intégrant cet outil dans son univers à travers des sessions d'initiation et des lieux d'accès, ils permettent aux élèves et étudiants d'acquérir les bases essentielles pour l'usage. Ils sont aussi des lieux de fortes sociabilités où des liens se tissent et se conservent entre des jeunes.

Ces liens amicaux parviennent à résister au temps dans certains cas grâce aux outils de communication notamment la téléphonie mobile mais aussi internet. L'internet est un outil privilégié de consolidation et d'actualisation des liens sociaux chez les jeunes élèves et étudiants. Le maintien du lien social tissé est l'une des raisons fondamentales sur lesquelles repose l'usage de l'internet chez les jeunes élèves et étudiants. Pour les individus n'exerçant pas d'activités professionnelles, le chat occupe la place la plus importante des usages de l'internet avec 44% de représentativité. L'usage de la messagerie est de l'ordre de 39% des proportions.

Arrivent en troisième position la modalité ludique qui est la moins représentative des proportions avec 11%. Les usages à des fins de recherche occupent 6% des proportions. Les besoins relatifs au lien constituent l'activité dominante des usagers. Toutes les catégories socioprofessionnelles privilégient la messagerie électronique de la téléphonie sur internet entre autres pour converser et échanger avec des proches dont ils sont séparés par la distance. Le contexte thiessois à l'image du pays marqué par une forte tendance à la migration internationale y est pour quelque chose. La nature des familles est

également un des éléments explicatifs de la prédominance de l'usage ayant trait au lien social.

La famille de type élargi est le modèle dominant et instaure ainsi entre les individus un réseau de sociabilité très dense. La famille va même au-delà des liens de consanguinité et implique parfois les affinités amicales de longue durée, la parenté à plaisanterie. Les relations sociales sont constamment actualisées et entretenues par des contacts réguliers effectués à l'aide des TIC. L'internet fait partie de la panoplie d'outils utilisés dans la perspective de l'entretien des groupes de sociabilité des individus. Il est un outil en vogue dans les contacts avec les membres du même réseau de sociabilité qu'une grande distance sépare. C'est le cas de ceux qui sont dans une situation de mobilité internationale. L'accessibilité de l'internet en terme de coûts par rapport au téléphone explique la tendance de son usage même si le recours aux différents outils TIC ne s'excluent pas.

Les usages professionnels de l'internet n'occupent pas une place aussi importante que les fonctions de sociabilité pour plusieurs raisons. C'est une forme d'usage qui est de nature encore élitiste à Thiès et au Sénégal. Les usages professionnels sont surtout l'apanage des cadres et de quelques rares travailleurs d'entreprises privées dont les activités ont une envergure qui implique le recours à l'outil internet. Dans ces cas, l'usage de l'internet a surtout pour cadre le lieu de travail. En effet, les services ainsi que les grandes entreprises disposent d'une connexion à internet depuis l'arrivée de l'ADSL. La SONATEL a constamment augmenté le débit de la bande passante afin d'accompagner les entreprises dans leur quête d'une plus grande compétitivité.

L'usage de l'internet dans les cybercafés restent en grande partie dominé par les besoins de sociabilité. Ces lieux de connexion se prêtent difficilement aux usages professionnels du fait de leur surfréquentation et de leur caractère exigü. Chez les hommes d'affaires, les usages professionnels de l'internet restent encore faiblement représentatifs. Cette situation est en grande partie due à la nature des activités économiques locales qui prédominent dans la ville de Thiès. Dans cette ville, les activités économiques se distinguent par le dynamisme du secteur artisanal ainsi que le commerce avec à sa tête des hommes d'affaires et opérateurs économiques. Ces acteurs évoluent le plus souvent selon

des logiques et des formes managériales portant l’empreinte de la société traditionnelle sénégalaise.

Il y a une primauté des logiques sociales sur la rationalité économique. Dans leurs activités économique, le relationnel est placé au cœur du processus. Les activités de ces acteurs économiques sont fortement entachées de logiques sociales qui ont même des répercussions dans les types de structures qu’ils dirigent. Celles-ci sont le plus souvent inspirées des cadres d’expressions et d’échanges des entités sociales traditionnelles. Dans ce cadre, leurs activités économiques sont marquées par la primauté du lien social. La nature de celles-ci a été décryptée dans les travaux de certains socio-anthropologues africanistes. La physionomie des activités économiques y a été traduite et lue à travers la notion de « don ».

Ce terme est emprunté à Marcel MAUSS²⁸⁹ qui lui a donné une connotation socio-anthropologique. Il le décrivait en faisant allusion au terme « *potlatch* » dans certaines sociétés nord américaines. Cette activité y occupe une place centrale et revêt une forme de don. Le principe du « don » évoqué par cet auteur, loin d’être une activité totalement désintéressée traduit une réalité beaucoup plus complexe qu’il n’apparaît. Il le conçoit comme un processus de transmission qui va au-delà d’un échange de type unilatéral et désintéressé. En effet, cette forme d’échange est basée sur une trilogie à savoir donner, recevoir et rendre. Il émet l’idée principale selon laquelle, le don serait la forme essentielle de l’échange dans les sociétés antiques et que l’avènement des sociétés modernes coïnciderait avec sa dégradation progressive.

Dans les sociétés « archaïques », ce principe s’insère dans un système impliquant aussi bien le religieux, l’économique, le politique, le familial voire le juridique et y fonctionne dans le même sillage que les rapports marchands. S’inspirant de cette conception du don comme un principe fondé sur la réciprocité et la contrepartie, Serge LATOUCHE²⁹⁰ l’utilisera à son compte pour décrypter la nature des activités économiques dans les pays du sud notamment ceux de l’Afrique subsaharienne. C’est ainsi qu’il dénote

²⁸⁹ Cf. Marcel MAUSS, « Essai sur le don. Forme et raison de l’échange dans les sociétés archaïques », in *Sociologie et anthropologie*, PUF, 1966

²⁹⁰ Serge LATOUCHE, *L’autre Afrique. Entre don et marché*, Albin Michel, 1998.

le privilège accordé à « *la logique du don à la place de la logique marchande* »²⁹¹ dans les activités économiques de l'Afrique subsaharienne. Dans la même perspective que la description des sociétés « archaïques » faite par Marcel MAUSS, Serge LATOUCHE considère que le « don » s'insère dans les activités économiques de l'Afrique subsaharienne et coexiste avec les rapports marchands. Le système qu'il y fait ressortir est structuré, avec des maillons constituant ainsi une chaîne de dons et contre dons, qui se forme autour d'une vie à la fois marchande et moderne. Celle-ci en fin de compte « enchâsse » l'économie dans le social. A ce titre il note que :

*« le marché se présente toujours comme une rencontre entre personnes et non comme un mécanisme abstrait. Si les coûts, l'abondance ou la rareté, les nécessités d'argent, les opportunités ont une place déterminante dans le cours de la transaction, celle-ci se situe néanmoins dans un rapport personnel »*²⁹².

Les acteurs économiques qui se distinguent dans ce milieu sont pour la plupart issus du secteur informel ou s'y identifient. Ils se caractérisent par leur faible niveau d'instruction pour la plupart. Ce sont des individus qui pour la plupart ont préféré se lancer dans des activités génératrices de revenus plutôt que dans les études prolongées. Ce faisant, les valeurs symboliques auxquelles ils se réfèrent dans leurs activités quotidiennes en particulier celles relatives à l'économie se trouvent en grande partie hors du champ de la modernité occidentale. A ce titre, fait remarquer Hassan ZAOUAL²⁹³, contrairement à la gestion des entreprises dans les sociétés occidentales qui évoquent les notions de compétitivité, de marché, de profit, de calcul rationnel et d'organisation efficace, allusion faite aux sciences économiques, en Afrique cette conception ne fait pas forcément école.

Dans ce cadre, la sphère économique n'est pas séparée des autres secteurs de la vie notamment les liens sociaux. Par conséquent, l'entreprise et les activités économiques s'imprègnent constamment de la culture ambiante des sociétés. Dans ce système, les

²⁹¹ Serge LATOUCHE, « Entrepreneurat informel ou stratégie collective de survie conviviale », in *Revue Université Recherche et développement (URED)*, numéro 5-6-7, Saint Louis, Xamal, 1999, p.131.

²⁹² Serge LATOUCHE, *opcit*, 1998, p.49.

²⁹³ Cf. Hassan ZAOUAL, *La socio-économie des territoires. Expériences et théories*, L'Harmattan, 1998, p.287.

éléments qui structurent l'économie occidentale tels que l'argent, le profit, le marché ou le management ne sont pas abordés d'une façon mécanique. En effet, ces éléments ne sont pas évoqués à travers un système de calcul objectif ou de rationalité à prétention universelle comme la logique occidentale. On y assiste plutôt, selon lui, à un enchevêtrement de l'économique et du social en ce sens que l'envie de s'enrichir et le réflexe communautaire coexistent de manière simultanée voire harmonieuse²⁹⁴. A l'instar de la réalité des autres localités de cette partie du monde, le « don » transparait aussi dans les activités économiques de la ville de Thiès. Les logiques de sociabilités et le lien social y sont omniprésents et président dans l'économie locale.

Ainsi, les exemples de gestion des cybercafés de Thiès sont des exemples éloquentes pour étayer cette idée. La structure « Intercontinental de négoce » dont le propriétaire est un homme d'affaires qui s'approvisionne dans les marchés asiatiques et du Moyen Orient, fonctionne avec un personnel composé en grande partie par les membres de sa famille. La boutique « import, export » est gérée par sa femme et ses sœurs. Le Cybercafé est administré par d'autres membres de la famille ainsi que des employés recrutés le plus souvent dans son entourage. Chez ses concurrents de la structure « Elite », le cybercafé est administré par un ingénieur informaticien de formation qui en est le propriétaire et c'est sa femme qui s'occupe de la gestion des fonds. Quant au « patron » de la structure « Presco-Net », il nous avoue dans l'entretien qu'il nous a accordé qu'après ses études en droit, son ami intime qui se trouve être à l'origine des « centres « Presco-Net » lui a proposé de diriger celui de Thiès.

Ce choix résulte surtout des relations d'affinité qui les lient. Dans une activité de ce genre, la confiance est fondamentale dans les critères de choix de son personnel. Ainsi, il est préférable selon lui de choisir des personnes avec lesquelles on entretient des relations d'affinités. On retrouve ce schéma marqué par l'omniprésence du lien dans la plupart des secteurs d'activités de l'économie locale à Thiès. Le modèle de l'économie des entreprises à Thiès tout comme dans les autres parties du Sénégal s'inscrit dans le même sillage que dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne décrit par Hassan ZAOUAL. Ainsi, en Afrique, les entreprises sont partagées entre d'un côté le socio-culturel hérité de la

²⁹⁴ Ibidem.

tradition et qui s'adapte constamment avec les évolutions de la société et de l'autre le technico-économique qui est un moyen d'insertion dans le marché, à une époque où la mondialisation des échanges est plus une réalité qu'une idéologie.

Ce faisant, en Afrique, on a affaire à des économies de nature hybride associant à la fois logiques capitalistes et communautaires, logiques traditionnelles et modernes. Chez ces acteurs économiques, les TIC, en particulier la téléphonie mobile, sont beaucoup utilisées dans leurs activités économiques. Toutefois, l'internet n'y est pas forcément intégré comme un élément central et connaît une percée assez timide. Un problème d'adaptabilité de l'internet par rapport aux activités économiques locales s'est posé dès le départ. Il y a d'abord le déficit d'expertise chez les acteurs clés de l'économie locale à Thiès qui sont pour la plupart dotés d'un niveau d'instruction peu élevé. L'outil informatique étant lié au niveau d'instruction, à Thiès comme dans le reste du Sénégal, cette catégorie sociale a été disqualifiée dès le départ par rapport à l'outil informatique qui est le support technique de l'internet.

Ensuite, l'avènement de l'internet est à l'origine d'un conflit de logiques dans les activités économiques locales mettant aux prises les acteurs institutionnels, chargés de vulgariser internet et les acteurs économiques locaux. Ce conflit de nature symbolique survient dès lors que les activités économiques locales sont caractérisées par leur centralisation autour d'un individu. En effet, ces acteurs économiques agissant soit dans un cadre organisé comme les GIE, les PME, ou opérant en privé structurent leurs activités autour de leur personne. De l'approvisionnement jusqu'à la gestion et la comptabilité, on sent l'omniprésence d'un chef. Ces opérateurs économiques se présentent le plus souvent comme des « self made man » qui ont été au départ les « laisser pour compte » d'une société.

Celle-ci, au lendemain des indépendances a promu les diplômés et rejeté les exclus du milieu scolaire et universitaire dans des activités de débrouillardise. Ces activités centrées autour du petit commerce, de l'apprentissage des métiers comme la couture, la teinture ou la menuiserie, jugées à l'époque peu valorisantes, ont vu émerger, au fil du temps, des exemples de promotion sociale au moment où le diplôme devenait de plus en

plus inopérant pour l'ascension sociale. C'est dans ces activités que se sont recrutés les grands candidats à l'émigration qui ont fini par étendre leurs activités hors du territoire sénégalais. Ils recrutent leurs employés dans leur milieu de sociabilité proche à savoir la famille, le groupe d'amis ou la localité de vie. Conformément au système socioculturel local, ils s'érigent en chef autour duquel toute l'activité économique tourne. C'est ainsi que la maîtrise de toute la chaîne de production du début jusqu'à la fin se pose comme une nécessité pour eux. Ce procédé leur permet de se parer à toutes les incertitudes. Ainsi note le représentant d'une structure de vulgarisation de l'outil internet :

« Il existe une tendance naturelle de l'individu à appréhender la nouveauté, le changement avec une réserve, une anxiété voire une phobie. C'est le cas en ce qui concerne les nouvelles technologies chez les opérateurs économiques de Thiès. Ils ont l'habitude de centraliser toute la chaîne de leurs activités. Ils se complaisent aussi dans le caractère informel presque traditionnel. Ce qui explique leur frilosité quant à l'intégration des NTIC et la collaboration avec des structures comme la nôtre ».

L'avènement de l'internet dont la vulgarisation est surtout l'oeuvre des acteurs institutionnels, a été perçu par les acteurs économiques locaux comme étant susceptible de favoriser un remodelage des rapports sociaux de production. Cet outil, en favorisant l'émergence des acteurs institutionnels chargés d'utiliser le réseau pour permettre aux opérateurs économiques d'accéder aux marchés internationaux, risque de favoriser une certaine dépossession de leurs activités. Les acteurs institutionnels se positionnent en relais entre le marché international et les opérateurs économiques et sont susceptibles d'occuper, de ce point de vue, une place stratégique réduisant le pouvoir centralisateur des responsables légitimes qu'ils sont dans le processus de production. Les acteurs institutionnels en se posant comme les nouveaux éléments émergents vont susciter un sentiment d'une crainte d'expropriation chez les opérateurs économiques locaux.

En adhérant aux activités des acteurs institutionnels, ils délèguent d'une certaine façon à ces derniers une partie de leur pouvoir dans la chaîne de production. Du coup, ils

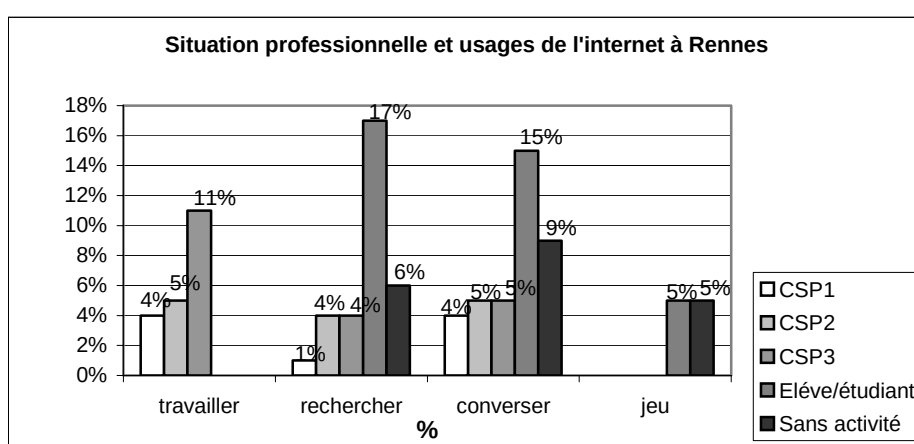
cessent alors de centraliser tout le circuit de fonctionnement consécutif à la parcelle de pouvoir léguée aux acteurs institutionnels qui détiennent le savoir et savoir-faire qui implique l'usage de l'internet. En tant qu'outil technique, l'internet renvoie à un ensemble de savoir et savoir-faire nécessaire pour son appropriation. La connaissance et le savoir-faire pour l'usage de cet outil confère un pouvoir à ceux qui possèdent ce potentiel. Ils détiennent ainsi ce pouvoir sur les autres non initiés ou possédant moins de connaissances dans ce domaine. A ce titre, l'intégration de l'internet dans les activités économiques est perçue par les acteurs économiques locaux comme un outil pouvant générer un tel schéma.

D'où l'attitude d'inquiétude voire de méfiance qu'il suscite chez les opérateurs économiques. Cette attitude est perçue par le responsable de l'organisme Trade Point Sénégal à Thiès comme une peur et une « *frilosité* » envers le changement. Dans son entendement, le changement et les outils qui l'incarnent impliquent toujours une incertitude qui en fait une donnée que l'on ne maîtrise pas à priori. Ce faisant il existe deux attitudes par rapport au changement. La première qui est la posture à adopter, celle qui consiste à prendre le mouvement en cours pour en être en définitive un acteur. La seconde qui revient à le subir et qui relègue l'individu en situation de victime, de spectateur ou de marginal dans le processus : c'est la posture à ne pas adopter. Selon lui :

« le rôle des acteurs institutionnels, en particulier l'organisme qu'il dirige, c'est de permettre aux opérateurs économiques de devenir des acteurs de ce changement consécutif à l'avènement de cet outil dans leur secteur d'activité dans un contexte marqué par l'internationalisation des échanges ».

Enfin, le conflit se ressent aussi dans le fait que les opérateurs économiques se réfèrent à une « socioculture » qui renvoie à des habitus communautaires ayant une forte incidence sur la nature de leurs activités. Or, les acteurs institutionnels s'inscrivent dans une logique libérale avec la volonté de s'insérer dans le marché mondialisé. Le rôle qu'ils se sont assignés est de permettre aux opérateurs économiques d'étendre leurs activités et de sortir du cadre restreint de leur localité. Avec l'outil internet, ils peuvent se lancer à la conquête d'autres marchés en profitant des possibilités d'ouverture que permet celui-ci.

Cette logique est en déphasage avec celle des activités économiques locales et les univers symboliques qui inspirent les acteurs de celles-ci. A ce titre, notait d'ailleurs Hassan ZAOUAL²⁹⁵, l'ordre et la logique qui soutendent les systèmes d'échange en Afrique impliquent un mélange de données symboliques et mythiques qui revêtent un caractère implicite ou explicite. Cette forte empreinte des réalités socioculturelles de Thiès permet de comprendre en grande partie le faible usage professionnel de l'internet chez les acteurs économiques locaux. Le réseau internet reste faiblement intégré dans les activités économiques locales contrairement à la téléphonie mobile par exemple.



M. NDIAYE, enquêtes Rennes 2004-2005.

A Rennes également, une étroite relation existe entre la situation socioprofessionnelle et les usages de l'internet. Une importance accordée aux besoins de sociabilité transparaît chez toutes les catégories socioprofessionnelles. Les conversations sur internet à travers le courrier électronique, la messagerie instantanée ou la téléphonie sur internet occupent une place importante. Pour les CSP1, les raisons d'ordres professionnels et de sociabilités occupent la plus grande part des proportions avec 44%. Ensuite arrive la recherche avec 11% des proportions des usages. Pour cette catégorie socioprofessionnelle. Les usages à des fins ludiques sont inexistants.

Pour les CSP2 aussi, apparaît la prédominance des usages à des fins professionnelles et de sociabilité. Ils sont de l'ordre de 36% des proportions chez cette

²⁹⁵ Cf. Hassan ZAOUAL, "La Banque mondiale à la recherche des valeurs africaines", in Culture et développement, numéro 23, Bruxelles, 1986, p.38.

catégorie socioprofessionnelle. La recherche arrive en seconde position avec 29% des options d'usage. S'agissant des CSP3, les usages à des fins professionnelles prédominent avec 55% des usages. Ils sont ensuite suivis des raisons de sociabilité qui sont de l'ordre de 25%. La recherche couvre 20% des proportions chez cette catégorie socioprofessionnelle. Par contre les usages à des fins ludiques sont inexistants chez les CSP3.

Les usages de l'internet chez ces catégories en activités professionnelles dans les lieux d'accès publics émanent davantage des individus appartenant à des TPE (Très petites entreprises) ou dans certains autres cas à des PME (Petites et moyennes entreprises). Les travailleurs d'une grande entreprise disposent d'une connexion dans leur lieu de travail et n'éprouvent pas par conséquent le besoin de faire un usage professionnel dans les lieux d'accès publics. Ainsi, l'usage professionnel de l'internet dans les lieux d'accès publics de Rennes peut être doublement interprété. L'usage de cet outil par certaines petites ou moyennes entreprises est d'abord une façon de se rendre repérable et identifiable.

C'est un procédé qui correspond à un besoin d'extension de ses activités pour rendre visible, localisable voire accessible son entreprise partout dans le monde. Ainsi à travers la conception des sites, on assiste à un enjeu de visibilité des entreprises, même les plus petites, qui se servent de l'outil pour pallier leur impossibilité à ouvrir des représentations dans certains lieux géographiques. L'internet est aussi un outil de prospection pour les entreprises (TPE ou PME) soucieuses de se renseigner sur le marché pour mieux identifier, connaître et cerner leurs clients mais aussi à se documenter sur les règles du jeu qui encadrent un marché étranger²⁹⁶.

L'internet se présente aussi comme un outil de captation d'une nouvelle clientèle à travers la promotion des activités par la visibilité offerte par les sites. Ce média est ainsi utilisé pour contourner les intermédiaires juridiques pour explorer non seulement les attributs de l'échange (tarifs, caractéristiques des produits, conditions de livraison, services...) mais aussi le cadre juridico-administratif qui lui donne sens : règles douanières, conditions légales, environnement institutionnel et administratif. A ce titre,

²⁹⁶ Cf. Frank COCHOY, « La toile comme force des points faibles ? » in *Réseaux* n° 121 : *Les NTIC en petites entreprises*, FT RED/ Hermès Publications, 2003, p.130.

Alain d'IRIBARNE et Robert TCHOBANIAN²⁹⁷ considèrent que la relation plus ou moins interactive que le PME peut avoir avec sa cible est de trois ordres : informationnel, relationnel et transactionnel.

La première se réfère au caractère d'émissions d'informations par le biais des sites en ligne. La seconde quant à elle, a trait à la diffusion d'informations permettant des échanges bidirectionnelles. Les fonctionnalités offertes à ce titre par les sites permettent de donner une place réelle à la réception de messages venant d'internautes sous forme de mails ou formulaires entre autres. La troisième concerne la possibilité de coordination entre l'entreprise et l'utilisateur. Cela passe par les commandes en ligne, la réservation, le suivi de production en temps direct, l'intervention sur des dossiers individuels de technique ou de gestion.

Chez les élèves et étudiants, les usages à des fins de recherche et de sociabilités constituent l'essentiel des pratiques de l'internet. les usages à des fins de recherche sont de l'ordre de 46%. Chercher des informations sur le réseau, dans le cadre des études notamment, constitue l'activité fondamentale des élèves et étudiants sur internet. A Rennes, les études universitaires érigent l'usage de l'internet à une place centrale. En effet, à travers des catalogues destinés à la recherche documentaire, des salles de connexion par le biais de codes étudiants, les universités conjuguent la recherche avec les outils modernes dont le réseau Internet particulièrement. Du fait de l'avènement des publications en ligne et la valeur scientifique accordée de plus en plus au document numérique, les articles en ligne et sites de documentation constituent des sources sur lesquelles les étudiants trouvent des éléments pour leur formation.

Avec des codes d'accès accordés dès l'inscription, chaque étudiant accède à un domaine personnel qui le relie au réseau. A travers ce réseau qui relie les étudiants d'une même promotion, certains enseignants leur communiquent des informations importantes. Ce réseau a joué un rôle assez décisif pour sauver l'année académique 2005-2006 à l'université Rennes 2 face aux semaines de cours perdues à cause de la crise du CPE (Contrat premier embauche). Ensuite arrivent en seconde position les usages de l'internet

²⁹⁷ Cf. Alain d'IRIBARNE et Robert TCHOBANIAN, PME et TIC : « quels sites Web pour quelles PME ? » in *Réseaux* n°121 : Les NTIC en petites entreprises, FT RED/ Hermès Publications, 2003, p.156.

pour des besoins de sociabilité pour les élèves et étudiants. Cette modalité de l'usage est de l'ordre de 41%. Dans cette perspective, correspondre de manière virtuelle avec des proches (parents, amis, condisciples...) constitue une activité très prisée par cette catégorie sociale. Les usages à des fins ludiques sont de l'ordre de 14% et arrivent ainsi en troisième position dans les proportions.

Aussi faiblement représentés soient-ils les usages ludiques de l'internet n'en demeurent pas moins en vogue chez les élèves et étudiants notamment les plus jeunes. On trouve d'ailleurs des accros de cette activité ludique qui n'hésitent pas à dépenser beaucoup d'argent à cet effet. Les individus sans activités professionnelles, s'adonnent davantage à des usages de sociabilité. Ils sont suivis des besoins ayant trait à la recherche et enfin le ludique. Certaines identités professionnelles sont plus disposées à l'appropriation de l'internet que d'autres. Au même titre que le capital culturel, les activités professionnelles influent sur les usages de l'internet. Le micro-ordinateur s'est intégré dans les milieux professionnels notamment dans le secteur tertiaire. La machine informatique est devenue un outil de travail quasi indispensable chez les cadres.

En tant que telle, elle intervient comme moyen de coordination, de management, de comptabilité... L'avènement de l'internet coïncide avec le travail en réseau dans la mesure où les entreprises commencent à prendre une envergure internationale. La dimension de plus en plus large prise par les activités poussent celles-ci à rechercher des informations, intégrant ainsi l'internet au cœur du dispositif de travail. Les élèves et étudiants constituent une des catégories sociales les plus en vue dans l'appropriation de l'internet. Etant jeunes, ils se trouvent être les cibles de choix des politiques de vulgarisation de l'internet. C'est un outil adapté à leur époque en ce sens qu'il s'insère de par ses fonctionnalités dans les habitus des jeunes. La messagerie instantanée, le téléchargement de musiques, de films constituent leurs activités prisées.

Ils se servent de ce moyen de communication ainsi que de ses fonctionnalités pour échanger avec leurs pairs. Evoluant dans le milieu de la formation et de la recherche, cette catégorie sociale a intégré l'outil internet dans ses activités de tous les jours. La recherche se fait désormais à travers les catalogues en ligne, les moteurs de recherche des

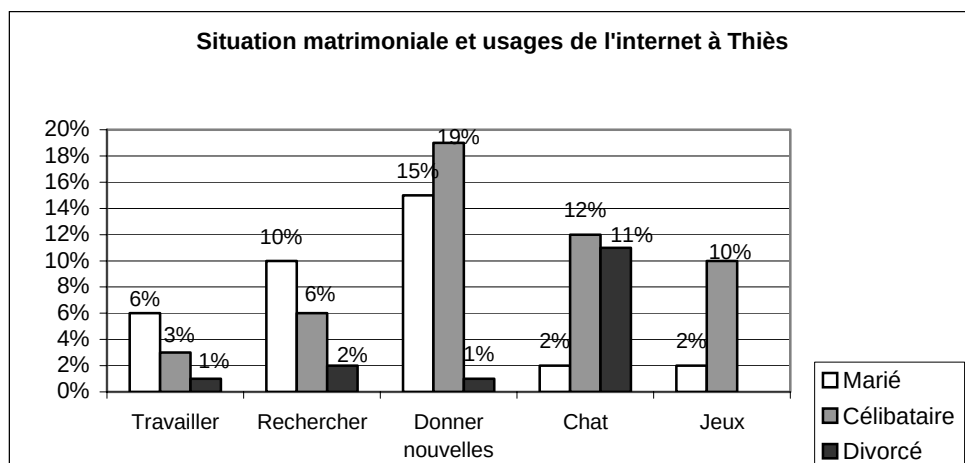
bibliothèques, les articles, les sites de documentation. Chez les personnes sans activité professionnelle, l'usage d'internet est doublement motivé. D'une part, ils ont plus de disponibilité et de temps pour pouvoir investir cet outil. D'autre part, il sert aussi de moyen destiné à des usages de sociabilité et de distraction. C'est un moyen pour rechercher des opportunités d'activités génératrices de revenus et des possibilités d'emploi. Le temps disponible est aussi un atout pour expérimenter de nouveaux usages. Cette catégorie socioprofessionnelle prise très souvent les conversations sur internet à travers la messagerie instantanée, le chat...

A Thiès, l'internet est un outil à la rescousse pour la mobilité sociale car servant parfois à lier des relations avec des connaissances virtuelles en vue d'accéder à des lieux sociaux mieux pourvus en possibilités d'emploi. La contrainte du capital économique se fait cependant sentir chez cette catégorie socioprofessionnelle en ce sens que l'accès à l'internet a un coût. N'exerçant pas d'activités professionnelles et n'ayant pas de sources de revenus, les usages de l'internet ne peuvent être très fréquents. Ils sont espacés et régulés selon le budget de l'individu considéré et son niveau de revenus. L'activité professionnelle participe à double titre dans la médiation des usages de l'internet. Certaines activités professionnelles disposent davantage les individus qui les exercent à s'approprier l'internet. Elles leur permettent d'être plus disposés à se doter d'une culture numérique et de la « pensée réseau ». Dans cette perspective, les cadres, les élèves et étudiants se trouvent mieux disposés.

Culturellement et symboliquement, ces deux catégories sociales et professionnelles ont davantage d'aptitudes et évoluent dans des secteurs plus favorables à s'approprier l'internet. Ce faisant celui-ci est mieux intégré à leur vécu et à leur environnement d'évolution. Son usage constitue à ce titre un élément révélateur de leur habitus. Les usages de l'internet sont aussi régulés par les possibilités financières de l'utilisateur et la part d'importance qu'il lui accorde dans ses activités. L'internet est également un outil d'investissement pour une certaine catégorie d'individus qui en fait un moyen de mobilité. A ce titre, il peut servir pour l'accès à l'emploi ou pour la conquête de l'âme sœur. Ce faisant, les usages de l'internet peuvent parfois avoir des rapports étroits avec la situation matrimoniale de l'individu.

2.4.5. L'appropriation d'Internet dans les lieux d'accès publics comme révélatrice de la situation matrimoniale des usagers de Thiès.

L'appropriation de l'Internet reflète bien la situation matrimoniale de l'individu. Les besoins matrimoniaux constituent une variable importante à l'origine des usages de l'internet. Par le biais de l'internet un nombre important d'internautes se servent du réseau pour établir un lien avec de potentiels partenaires et conjoints. Dans un autre registre, la nature et l'intensité des usages de l'internet varient suivant cette variable. En fonction de celle-ci, les usages de l'internet se régulent différemment. La relation entre ces deux variables certes de nature pas forcément évidente s'établit pourtant à bien des égards. Ainsi, à Thiès, au-delà de la prédominance des usages à des fins ayant traits au lien, il existe un rapport différencié à internet selon l'identité matrimoniale. Pour les mariés, les usages de sociabilité, particulièrement la messagerie électronique ou la téléphonie par internet recouvre la plus grande part des proportions. La recherche sur le réseau occupe ensuite une place importante dans les proportions d'usage. Les usages professionnels moins en vogue que les deux premières fonctionnalités sont moins représentatifs. Les usages pour les échanges instantanés à travers le chat couvrent une moindre proportions pour les mariés. Il en est de même pour les usages ludiques à Thiès.



M. NDIAYE, Enquêtes, Thiès, 2004.

Dans la ville de Thiès, le phénomène des couples séparés géographiquement constitue aussi une réalité marquante. Même si Thiès est moins touché que les foyers traditionnels de migration comme la ville de Louga ou le bassin du Fleuve Sénégal, terroir des « Francenabé », il n'en demeure pas moins affecté par le phénomène de l'émigration. Dans un contexte marqué par une grande tendance vers la migration, les TIC dont Internet particulièrement constitue les outils de maintien du lien social. Chez les célibataires aussi les échanges par le biais de la messagerie électronique ou la téléphonie sur internet sont les plus usités. Cette modalité concerne une proportion importante chez les célibataires à Thiès. En second lieu arrivent les échanges instantanés, le chat, qui ont une importance certes mais moindres par rapport à la première modalité évoquée. Le ludique est la troisième modalité des usages de l'internet chez les célibataires dans les lieux d'accès publics à Thiès.

La recherche constitue la quatrième modalité d'usage de cette catégorie sociale. Les usages professionnels de l'internet sont les plus faiblement représentés dans les proportions chez les célibataires. Cette catégorie sociale constituée en grande partie par les jeunes est celle qui utilise beaucoup internet pour des besoins de relations ayant trait à la «matrimonialité ». Certains sites servent de cadre pour des cyber rencontres par lesquels des individus cherchent à nouer des liens avec d'autres pour former des couples. C'est le cas des sites comme www.xalima.com, www.senegalaisement.com ou www.seneweb.com qui en plus de diffuser des informations de toutes sortes concernant le Sénégal ont des forums et chat room fréquentés par beaucoup de sénégalais de la diaspora ou d'autres internautes.

C'est ainsi que de nouveaux sites strictement réservés aux cyber rencontres comme www.setsima.com ou www.jiggenyi.com sont aussi mis en ligne. Ces sites sont les nouvelles attractions des cyber séducteurs sénégalais et thiessois particulièrement. On y retrouve aussi d'autres internautes appartenant à d'autres univers culturels à la recherche de relations via le réseau. À part ces sites sénégalais, les internautes des lieux d'accès publics entrent aussi dans les sites de rencontres des pays occidentaux qu'ils ont d'abord connu avant ceux du Sénégal. Dans d'autres sites comme www.senegalaisement.com, des internautes envoient des messages formulant de manière explicite une invitation à l'union

matrimoniale, sexuelle ou à l'aventure aux personnes qui incarnent le profil qu'ils recherchent. Ces messages sont parfois accompagnés de photos intimes qui en disent long sur les intentions et attentes des personnes émettrices. Ils émanent non seulement de personnes résidant dans le territoire sénégalais mais aussi d'autres vivant à l'étranger ou prévoyant de séjourner au Sénégal pour quelque temps. Internet sert dans ce cas à baliser le terrain avant le séjour. Ces quelques exemples suivants sont assez illustratifs de la réalité qui est présentement décrite.

Description : *Si tu es au Sénégal ou si tu comptes y séjourner.*

Ici un beau, mec mignon, sympas et ouvert qui cherche rencontre, relation amoureuse ou encore plus avec de préférence une belle jeune femme de 18 à 36 ans, de toutes nationalités... Je suis au Sénégal, alors si tu y es aussi ou si tu comptes venir, fais moi signe. Je fais 1m 76, 70kg, teint marron et beau gosse, laisse pas traîner cette chance.

Contact : XXXX

Email : XXXX

Ville : Dakar

Description : *Français, musulman, cherche pour femme une sénégalaise 18-23ans Qui saura, me redonner l'envie d'aimer et l'opportunité de partager tout ce qui fait le sel de la Vie . S'il suffit d'aimer, alors je prends a nouveau le risque . J'aime la sincérité, la franchise, et le respect de l'autre...Je suis curieux de tout et m'intéresse à tous les domaines.*

Contact : baudrier Ibrahim

Email : XXXX

Téléphone : XXXX

Ville : Nantes

Pays : France

Description : *Sexy, free et sans tabou. Sénégalaise de 21ans, 1m70, belle poitrine, cherche rencontres sur Dakar avec hommes blancs, mes photos et contacts via MSN. Envoyer moi une photo, un contact MSN et un numéro de téléphone valable. Bisous a tous. P.S. C'est pour du sérieux, sinon s'abstenir.*

Contact : *Ball Melle*

Ville : *Dakar*

Pays : *Sénégal*

Email : *XXXX*

Description :	<i>Belge</i>	<i>cherche</i>	<i>âme</i>	<i>sœur</i>	<i>au</i>	<i>Sénégal.</i>
<i>Belge 41 ans assez "ronde" cherche homme +/- même âge pour union durable et vie au Sénégal. Intelligence, gentillesse et aisance financière sont un atout. Enfants bienvenus.</i>						
Informations sur le contact :						
Contact : <i>Borremans, Véronique.</i>						
Email : <i>XXXX</i>						

Le réseau internet apparaît de plus en plus aux yeux d'une bonne frange des jeunes thiessois et sénégalais comme un lieu d'investissement pour réaliser la mobilité sociale. Ce faisant, la voie de la liaison matrimoniale avec une personne vivant à l'étranger est un moyen qui peut pallier les difficultés d'obtention du visa dans les ambassades. La demande du visa est non seulement assujettie à des frais de dossiers qui sont élevés car dépassant le salaire minimum, mais elle est aléatoire car il est clairement mentionné dans les formulaires qu'un dossier complet ne garantit pas l'obtention du « précieux sésame ». C'est ainsi que la liaison matrimoniale constitue pour certains un moyen pour obtenir le visa.

Dans ce contexte, les « mariages d'intérêt » constitue un phénomène émergent décrié par des maires, en occident comme en Afrique. Ces élus sont parfois obligés de célébrer des unions de façade. Cette réalité est à l'origine des modifications sur les implications du mariage en France. Le législateur français a modifié l'accès à la nationalité par le mariage en vue de combattre les unions de « complaisance ». On retrouve aussi chez les personnes divorcées cette grande propension à utiliser l'internet pour des besoins ayant trait au lien de « matrimonialité ». Ainsi, les usages professionnels ne sont que de l'ordre de 7%. Les usages à des fins de recherche ne sont que de l'ordre de 13%. Les usages de l'internet pour des conversations instantanées sont de l'ordre de 73%. Le mail est toutefois, moins utilisé et le déficit dans son usage est compensé par ce type de conversations virtuelles.

A Thiès, l'usage de l'internet et la situation matrimoniale entretiennent des rapports étroits. Ville fortement constituée par sa composante jeune, dont des élèves et étudiants surtout, catégorie dans laquelle se recrute une partie importante de la cohorte d'émigrés chaque année, Thiès est aussi dans une certaine mesure exposé au phénomène. Ceci est

d'autant plus vrai que depuis la fin des années quatre vingt dix, la migration a varié aussi bien dans ses formes que dans ses lieux. Les flux de la migration étudiante vers les pays du Nord a pris des proportions très importantes au même titre que ceux des commerçants et de la main d'œuvre. Toutes les catégories socioprofessionnelles sont affectées par le phénomène de l'émigration.

Même le corps des cadres et le personnel de la fonction publique sont aussi de plus en plus affecté par la migration internationale. A titre d'exemple, en 2002 l'Organisation mondiale de la santé (OMS) constatant le déficit croissant du personnel qualifié dans les infrastructures publiques de santé a commandité une étude pour comprendre les raisons de ce phénomène²⁹⁸. Toujours est-il que le cadre d'exercice de l'emploi à savoir aussi bien la fonction publique que les autres secteurs sont désertés par certains fonctionnaires de hiérarchie A et des cadres supérieurs pour migrer dans les pays occidentaux. La migration de cette catégorie de travailleurs ou ce que l'on appelle communément « la fuite des cerveaux » s'explique en partie par la recherche d'un revenu salarial plus important que celui offert au Sénégal. La proportion de ce phénomène a atteint 24% selon la Banque mondiale depuis le début du vingt et unième siècle.

Le niveau de vie n'a cessé de croître depuis la dévaluation du franc CFA en 1992 alors que les salaires ont peu ou presque pas suivi le rythme. Ce faisant, ils ne voient d'autres issues que d'émigrer vers les pays occidentaux pour pouvoir accéder à des revenus proportionnels à leur rang. L'avènement de ces nouveaux types de migrants qui s'ajoutent aux profils classiques (commerçants, ouvriers, étudiants...) a intensifié le mouvement et densifié la cohorte migratoire. La réussite sociale et économique des émigrés se mesure à l'aune de leur propension à investir dans l'immobilier avec de luxueuses villas, à entretenir leur famille, à acheter de belles voitures. Dans l'imaginaire d'une société de plus en plus affectée par la pauvreté et le chômage des jeunes, les émigrés sont devenus les nouveaux symboles de réussite. Dans l'imagerie populaire, l'émigré est toujours associé à la réussite

²⁹⁸ Cette étude était motivée par d'une part le constat de la détérioration constante des soins dans les infrastructures de santé publique et d'autre part celui de l'ampleur de la migration du personnel qualifié. Ainsi l'hypothèse sur laquelle elle reposait était de lier la détérioration des soins de santé dans les infrastructures de santé publiques avec le départ du personnel qualifié. Elle a été réalisée dans plusieurs pays de l'Afrique dont le Sénégal. Elle a été menée au Sénégal par le département de santé du CESAG en collaboration avec le Ministère de la santé et de la prévention (MSP). Parmi les localités pilotes choisies on enregistraient : Dakar, Thiès, Mbour, St Louis, Ziguinchor entre autres.

et le pouvoir d'achat élevé. Les propos de N. GUEYE traduisent bien ce regard qui est porté sur les expatriés, le monde occidental et le rôle que joue internet dans son enracinement :

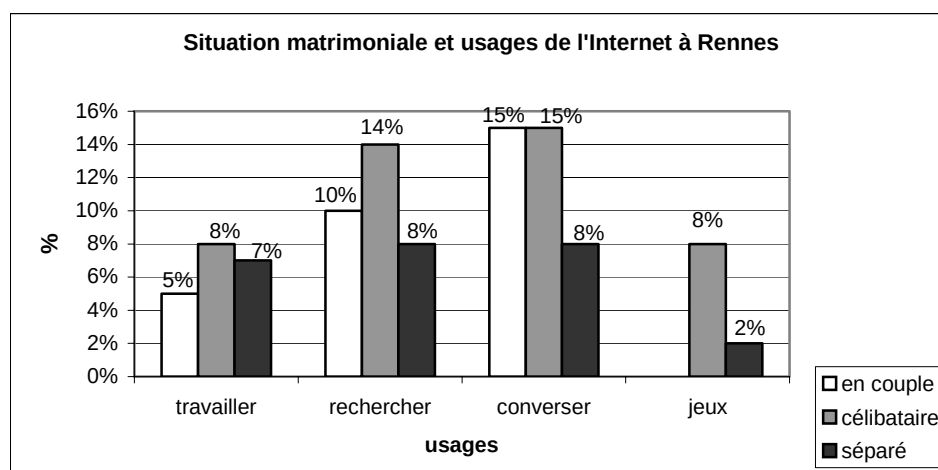
« Le réseau internet est un cadre plus discret pour se trouver un compagnon en occident. Tu n'as pas besoin de te promener dans les plages ou boîte au vu et su de tout le monde. Et puis, l'accès est plus facile car si on te repousse, tu n'es pas ridicule car personne d'autre ne peut te voir, c'est très discret. Celles qui ont la chance d'être avec des expatriés ou des « toubabs » sont plus gâtées. C'est eux qui donnent plus de cadeaux, qui construisent les plus belles maisons. Ils ont aussi des idées plus évoluées que les hommes qui sont restés ici ».

Les émigrés sont devenus les individus les plus prisés par la gente féminine pour la vie en couple. A défaut d'émigré, beaucoup de jeunes filles n'hésitent pas à investir le réseau internet où elles se lancent à la recherche d'un amant occidental en vue de pouvoir se lier avec lui. Ce phénomène n'est pas seulement l'apanage des jeunes filles, il est aussi le fait de certains jeunes hommes. Peu importe, les écarts d'âges et le profil du partenaire, l'enjeu pour eux c'est d'en trouver une qui vit en occident. Dans ce contexte, les cas de couples séparés, l'un à l'étranger et l'autre resté au Sénégal, se multiplient de plus en plus. Le contact et le lien sont maintenus, dans ces cas, par les réseaux de communication dont internet.

Face aux coûts élevés de communication par le téléphone fixe et portable, le réseau internet constitue un palliatif d'autant plus que cet outil donne la possibilité de communiquer à vive voix et en se voyant avec l'usage du caméoscope. Beaucoup de cybercafés de Thiès ont bien investi ce créneau en consacrant des espaces spécifiques pour les personnes voulant communiquer en aparté dans des cabines fermées avec un rideau qui offrent plus de discrétion. C'est le cas de « Intercontinentale de négoce » qui a aménagé une salle entière équipée de cabines avec des rideaux. Cette salle se situe à l'étage, à l'abri de toute indiscretion tandis que celle du rez de chaussée accessible à tous est réservée aux usagers « ordinaires ». Elle est le lieu de connexion privilégié de Coumba D pour qui :

« Quand je communique avec mon mari par internet, je préfère avoir un cadre qui offre une intimité. Les salles de connexions communes sont souvent bondées de monde. Ce n'est pas convenable car les personnes peuvent voir ce que l'on écrit et il est impensable dans ces conditions de parler avec le caméoscope. Les cabines sont mieux indiquées à défaut d'une ligne à domicile ».

A Rennes également, les usages ayant trait à la sociabilité et au lien occupent la place la plus importante des usages dans toutes les catégories de sociabilité matrimoniale. Chez les personnes vivant en couple les conversations par internet occupent 50% des proportions des usages. Ensuite, arrive la recherche qui est de l'ordre de 33%. Les usages professionnels sont de l'ordre de 17% des proportions chez les internautes vivant en couple. Le contexte de vie actuelle poussant souvent à des situations de mobilité constitue un facteur qui favorise l'usage de l'internet. Les conditions de mobilité offertes par le progrès constaté dans les transports ont aussi fortement modifié la vie sociale. Les déplacements des individus sont devenus plus faciles et plus fréquents. La mobilité devient un phénomène tout à fait normal et à la mode dans le contexte actuel de vie. Cette mobilité est non seulement à un échelon local mais aussi global.



M. NDIAYE, Enquêtes, Rennes, 2005.

Dans les villes occidentales comme Rennes en particulier, le réseau de transport ne cesse de se densifier avec l'augmentation du parc automobile. Dans ce cadre, la voiture

personnelle cesse d'être un luxe pour devenir un outil utilitaire. Dans le même ordre d'idées, le transport public dans la ville se développe (bus, métro). La liaison avec les autres localités est aussi assez bien pourvue avec le transport à grande vitesse et les autres moyens de transport. Il existe toute une série de phénomènes majeurs qui ont intensifié la mobilité des citoyens. On peut évoquer entre autre l'élargissement des frontières de l'Europe qui a facilité les déplacements au sein des territoires de l'union.

L'amélioration des moyens de transport qui, en plus de leur extension se fait à une vitesse plus rapide. Cette réalité a occasionné une plus grande mobilité des individus dans l'espace européen. Comme effets concomitants, beaucoup de couples séparés pour des besoins professionnels se rejoignent les week-end profitant des possibilités offertes par les infrastructures de transport. Le contact s'établit et se maintient entre les personnes en couples par le biais des moyens de communication. La téléphonie fixe de plus en plus gratuite vers beaucoup de pays, le téléphone portable mais aussi Internet servent d'outil de maintien du lien.

Chez les personnes vivant seules, les usages ayant traits à la sociabilité prédominent aussi. Ils occupent 33% des proportions des usages de l'internet dans les lieux d'accès publics à Rennes. Les usages pour des besoins de recherche arrivent tout juste après, avec 31% de représentativité. Les usages professionnels et ludiques occupent les mêmes proportions à savoir 18% de représentativité chacun. Chez cette catégorie d'internautes, le réseau sert parfois de lieu de recherche de l'âme sœur. La vie de tous les jours n'offre pas toujours l'occasion de trouver une personne avec qui la partager. Le quotidien des individus est de plus en plus marqué par des activités professionnelles ou administratives. Il n'offre pas forcément les possibilités de rencontres ou tout au moins les rend aléatoire d'où le recours à l'internet.

Le réseau devient dès lors à la fois un lieu de rencontres pour pallier les incertitudes de la vie sociale faite de plus en plus de contacts aléatoires, éphémères ou dominés par le professionnel ou la relation administrateur/administré. L'originalité des rencontres par internet se trouve dans le rituel qui se profile dans les relations virtuelles. La rencontre dans certains lieux traditionnellement consacrés comme les boîtes, les bars et cafés arrivent

de plus en plus en deuxième étape de la procédure qui préside au contact. Dans ce cadre, les internautes fréquentent d'abord les sites de rencontres où ils cherchent à établir un lien avec le profil recherché. Très souvent, c'est après bien des conversations qui auront permis aux deux personnes de se connaître davantage qu'elles conviennent d'un rendez-vous dans un lieu neutre. Par la suite, si la confiance et le désir de partager quelque chose se font sentir les personnes concernées poursuivent la relation.

Ainsi, certaines relations ne passent jamais du virtuel au réel et elles se contentent de rester dans le réseau. Elles peuvent avoir une connotation platonique et se limitent dès lors aux conversations par le réseau. Les échanges virtuels traduisant le besoin d'être ensemble se limitent dans le cadre virtuel. C'est le cas de « Rubis » qui est une internautes rencontrée dans un site sénégalais « xalima ». Elle dit se connecter dans ce site de rencontre pour « *se défouler, se lâcher* ». Dans cet espace virtuel pense t-elle « *on adopte une liberté qu'on ne pourrait pas forcément se permettre dans le monde réel* ». Dans d'autres cas, elles sont loin d'être platoniques mais se limitent à des échanges crues qui n'aboutissent pas toujours au passage à l'acte de se rencontrer physiquement. Le virtuel sert ainsi à compenser un besoin que l'on ne peut pas accomplir dans la vie réelle. Des internautes concernés par ce cas de figure conçoivent le réseau comme un moyen pour se défouler et faire ressortir des penchants et désirs refoulés.

Chez les personnes séparées, les usages sont dominés par la recherche et les fonctions ayant traits à la sociabilité. Ils occupent 32% des proportions d'usage respectivement. Chez cette catégorie, les usages professionnels arrivent ensuite avec 28% des usages. Tandis que les usages ludiques occupent 8% des proportions dans les lieux d'accès publics de Rennes. L'usage de l'internet pour des besoins de liens matrimoniaux dans cette catégorie d'individus s'explique par le fait que la séparation avec son conjoint n'annihile pas forcément le désir de partager sa vie avec quelqu'un d'autre. Certains sites pour coller à cette catégorie servent de cadre de rencontres pour des personnes qui partagent ce vécu. Une dimension réconfortante s'avère ainsi dans le sens du partage d'une situation collectivement vécue.

La « matrimonialité » constitue ainsi pour ses sites de rencontres une cible commerciale sur laquelle ils s'investissent. L'usage intensif de l'internet à travers la boîte électronique ou la messagerie instantanée pour maintenir et actualiser les liens matrimoniaux traduit l'importance et la place qu'occupe la « matrimonialité » dans la vie en société. Elle a d'ailleurs toujours été au cœur des sociétés y compris celles dites modernes. C'est à travers elle que s'organisaient les liens unissant légalement les individus dans les sociétés anciennes. Le mariage constitue depuis très longtemps une tradition recouverte d'une dimension sacrée même dans les sociétés anciennes comme le décrit Yvonne KNIBIEHLER²⁹⁹.

En effet, dans la société gréco-latine, le célibat n'était moralement admis que pour certains dieux à qui on consentait une valeur symbolique à travers une mythologie. Mais pour les mortels, les cités antiques étaient exigeantes quant à la situation matrimoniale. Quels que soient les penchants sexuels de l'individu, le mariage était considéré comme une exigence sociale pour elle. Le mariage y revêtait une fonction sociale et symbolique. A ce titre, un individu non marié jusqu'à un certain âge perdait ses droits civiques et politiques à Sparte. Tandis qu'au début de l'empire romain, un homme non marié avait l'obligation de payer des impôts spéciaux. Les esclaves ne pouvaient jouir du privilège du droit au mariage comme les hommes libres³⁰⁰. Dans les sociétés modernes, elle permet de compter les individus vivant en union et de les distinguer des personnes seules. Elle a une importance avérée d'ordre démographique qui s'ajoute toutefois à d'autres.

Dans la société occidentale actuelle, la « matrimonialité » est objet d'intérêt des spécialistes en marketing qui se servent d'elle dans des cas pour mieux conquérir une catégorie de client comme les célibataires par exemple. Pour atteindre leurs cibles célibataires, ils montent des spots publicitaires dans lesquels ils touchent l'imaginaire de cette catégorie pour répondre voire susciter un besoin. La matrimonialité comporte dès lors un intérêt économique et financier proportionnel à sa place dans la société. Malgré la souplesse apportée à la vie en couple avec l'avènement du PACS, l'institutionnalisation de l'union libre et de l'homosexualité, les relations de couple restent encore une donnée

²⁹⁹ Cf. Yvonne KNIBIEHLER, « Le célibat. Approche historique. », in François De Singly, (sous la direction de), *La famille- l'état des savoirs*, La découverte, 1991.

³⁰⁰ Cf. Yvonne KNIBIEHLER, *Ibid*, p. 76.

importante dans la société occidentale. Toutefois, la série de mesures qui concerne la matrimonialité au début des années soixante dix a profondément changé la donne.

En effet, en 1970, la notion de « puissance paternelle » est abolie pour céder sa place à celle de « l'autorité parentale ». Une autre mesure allait par la suite révolutionner la vie en couple et accorder aux femmes plus de pouvoir. Il s'agit de la vente libre des moyens contraceptifs permettant aux femmes de décider librement par rapport à des questions qui concernent leur sexualité et leur maternité. En 1975, le divorce par consentement mutuel fut instauré et l'avortement sous certaines conditions légalisés avec quelques réserves. L'avènement du préservatif, de la contraception et différentes lois allant dans le sens de la libéralisation des mœurs ont déstructuré les représentations classiques de la vie en couple. Dans le même sens, l'avènement des réseaux télématiques va aussi influencer sur les relations dans le couple et sur la nature des liaisons³⁰¹.

De nouvelles façons de vivre en couple diffusées à travers des séries télévisées et les spots publicitaires ont fait émerger dans un contexte de société de l'image de nouveaux modèles d'identification incarnés par des vedettes du petit écran. A travers celles-ci s'identifie une bonne frange des jeunes, depuis des décennies. L'imaginaire de la société va dès lors se constituer également à travers les prismes du petit écran. A ce titre, l'imaginaire du couple a beaucoup évolué notamment en occident avec les changements intervenus dans la nature mais aussi le type de liens qui réunit les individus. C'est la parenté même qui est l'objet d'une redéfinition face à ces changements dans la vie en société. A ce titre, Maurice GODELIER³⁰² atteste que de profondes mutations ont affecté la parenté ces trente dernières années. Celles-ci sont survenues aussi bien dans les pratiques que dans l'imaginaire et les institutions qui régissent les relations qui la fondent dans la société moderne occidentale. Les indicateurs de ces mutations sont la forte diminution des mariages, la hausse des séparations et divorces avec la prolifération des familles monoparentales et recomposées³⁰³.

³⁰¹ Cf. Pascal LARDELLIER, *Le cœur du net – Célibat et amours sur le Web*, Editions Belin, 2004, p. 11.

³⁰² Cf. Maurice GODELIER, *Métamorphoses de la parenté*, Fayard, 2004.

³⁰³ Cf. Maurice GODELIER, *opcit*, p.9.

Ainsi, note t-il, les couples, dans une large proportion, ne se marient plus ou le font tardivement. L'âge moyen du mariage pour les hommes est de trente ans et celui des femmes de vingt sept ans. Les couples vivent à 30% en union libre et 40% des enfants naissent dans un contexte hors mariage en 2000 ³⁰⁴. La « matrimonialité » et la vie en couple ont subi les effets de ces bouleversements ayant traits à l'avènement de nouveaux idéaux mais aussi de nouveaux outils de communication. La matrimonialité et la vie en couple, plus que des sphères institutionnalisées sont devenues des enjeux d'intérêts marchands dans la société actuelle. Elles sont investies par différents acteurs tels que les agences matrimoniales, les spécialistes du marché de l'édition et des loisirs, les scénaristes de cinéma et de télévision, les publicitaires et thérapeutes et même les agences de voyages avec un empressement proportionnel à la manne financière qu'elles représentent.

Dans ce même ordre d'idées, les réseaux de communication à savoir les opérateurs téléphoniques et Internet particulièrement vont s'intéresser à la matrimonialité et à la vie des couples³⁰⁵. Par essence, ces outils ont pour vocation de créer du lien, de produire des contacts ainsi que de tisser des relations. Un très grand nombre d'acteurs qui s'intéressent à la matrimonialité ont investi les outils de communication profitant de la place grandissante qu'ils occupent dans la société actuelle. Les enjeux impliqués par la matrimonialité à Rennes et dans la société française en général se dessinent dans certains cas à Thiès mais dans d'autres ils se posent différemment. L'enjeu démographique et ses implications administratives (fiscalité, impôts...) sont certes réelles mais les contenus donnés à la vie en couple différent selon les deux cadres socioculturels considérés.

Le fait de vivre en couple ou d'être marié impliquent des droits et des obligations par rapport à l'Etat. Les impôts sur le revenu sont plus élevés pour une personne célibataire que pour quelqu'un qui vit en couple. Ce dernier bénéficie aussi d'un certain nombre d'avantages sociaux s'il vit dans un ménage avec des enfants. La loi sur le PACS fait ressortir une crise des modèles communautaires. Celle-ci est révélatrice d'une procédure qui consiste à traiter ces nouvelles appartenances provisoires sous formes légales et reconnues. C'est aussi, « une façon de stabiliser ce qui, par définition, s'est introduit

³⁰⁴ Ibid, p.564.

³⁰⁵ Ibidem.

comme déstabilisation profonde et durable des formes d'appartenance et singulière des formes « d'associations affectives ».

Toutefois, dans la société sénégalaise, la notion de vie en couple a un autre contenu comparée à celle de la France. Les couples en union libre et les homosexuels ne sont pas encore reconnus du point de vue juridique. Ils ne bénéficient par conséquent pas d'acquis spécifiques que pourraient impliquer leur reconnaissance. Le poids de la religion et les normes de la société traditionnelle font encore de ce choix de vie un phénomène marginal voire tabou dans la société thioyenne et sénégalaise en général. Le mariage reste encore une institution forte dans la société et le célibat prolongé constitue une forme de déviance voire de tare dans l'imaginaire sénégalais. Pourtant ces dernières années, l'âge du mariage a beaucoup reculé pour beaucoup de raisons dont particulièrement celles liées au vécu socio-économique. On se marie de plus en plus tard notamment chez les jeunes qui constituent la catégorie la plus représentative de la population.

Cette catégorie est la plus touchée par la crise économique et le chômage entravant ainsi toute ambition immédiate dont celle de s'unir juridiquement et religieusement avec une autre personne de sexe opposé. Cet état de fait pèse, en effet, largement sur le choix du mariage et pousse un grand nombre à surseoir ce projet. Le mariage s'accompagne dans la société sénégalaise de pesanteurs liées à la tradition. Il implique avant tout une dot qui, à l'origine, était une somme symbolique que tout prétendant est tenu de verser à sa belle famille pour demander la main de leur fille. Cette somme symbolique, au départ, a connu une hausse spectaculaire au fil du temps pour atteindre un montant jugé de plus en plus excessif par la plupart des jeunes. La prise en charge des cérémonies festives atteint un niveau très élevé par rapport au revenu moyen de la population. Les mutations intervenues dans l'organisation des mariages avec une forme de surenchère dans le montant de la dot sont à rechercher dans une certaine mesure avec l'avènement du nouvel acteur : l'émigré.

Cet acteur a beaucoup influé sur les principes qui président au mariage. Son niveau de revenu supposé être plus élevé que celui de la population, son degré de considération grandissant dans l'imaginaire du pays ainsi que sa propension à rendre visible son pouvoir économique ont fini par faire du mariage non plus un acte civil et traditionnel mais un

champ d'affirmation de soi. L'ostentatoire prend de plus en plus le dessus sur le naturel et l'essentiel. Ces raisons parmi d'autres poussent beaucoup de jeunes thieessois à l'instar de ceux du pays à retarder la décision du mariage. Le fait qu'ils se tournent dans bien des cas vers l'extérieur en particulier chez les sénégalais de l'étranger ou les occidentaux pour le choix de leur conjoint, érige les TIC à une place importante dans leur vie quotidienne.

L'internet, moins onéreux du point de vue des coûts de liaison est fortement utilisé. La corrélation entre l'usage de l'internet et la matrimonialité est d'autant plus étroite que les conversations amoureuses durent davantage. Pour compenser la séparation physique, la lettre postale ne suffit plus, le téléphone fixe ou portable sont certes utilisés mais la possibilité de se voir en conversant fait de l'internet l'outil prisé par les usagers. Son choix implique ainsi une dimension affective avec l'interface qu'il offre et d'autre part économique avec la faiblesse de son coût. Ces aspects ayant trait à la fois au subjectif et à l'objectif sont des raisons explicatives de l'intensité des usages de l'internet en fonction de la « matrimonialité ».

A Rennes, l'avènement du PACS (Pacte civil de solidarité) institué par la loi du 15 Novembre 1999 a donné une autre envergure à la vie en couple. Celui-ci est conçu comme un contrat qui lie deux individus, deux personnes physiques majeures, de sexe identique ou différents pour organiser la vie en couple. Cette loi a non seulement modifié dans son contenu juridique l'acceptation de la vie en couple mais il a modifié l'imaginaire qui entoure celle-ci. Elle donne une connotation légale à la vie commune hors du cadre du mariage. Elle redéfinit aussi les rapports qui régissent la vie du couple en l'élargissant à des personnes ayant le même genre. Ce faisant le mariage cesse ainsi d'être l'acte fondateur de la vie en couple³⁰⁶. En plus des mutations survenues dans l'imaginaire et l'organisation de la vie en couple, la mobilité constitue également un facteur explicatif important des usages des TIC. Le caractère multidimensionnel de la mobilité à travers le transport et le besoin de mouvement affectent tous les secteurs de la vie.

Plusieurs secteurs de la vie, du professionnel, à l'habitat en passant par la vie en famille, subissent des mutations profondes liées en partie à la mobilité. La

³⁰⁶ Cf. Maurice GODELIER, *opcit*, P. 565.

« matrimonialité », n'échappe pas aux effets induits par ce phénomène. En affectant par son intensité la vie des gens, il constitue un des reflets des mutations de la société moderne. A ce titre, le célibat qui jusqu'à une certaine période était considéré comme une tare, ou un obstacle au bonheur est même devenu un phénomène non handicapant. Bien au contraire, il apparaît, désormais, comme un phénomène de mode, socialement accepté qui a sa part de marché jouissant ainsi d'une étonnante visibilité et valorisation médiatique. En effet, certains feuilletons télévisés dans les médias et certains magazines « people » servent de vitrines d'exposition à l'apologie du célibataire vivant à travers des unions allégées moins contraignantes et des aventures.

La vie de couple a beaucoup évolué en occident et s'éloigne de plus en plus du statut traditionnel inspiré par l'Eglise et la religion chrétienne notamment. Celle-ci conçoit traditionnellement le mariage comme un contrat liant deux individus de sexe opposé et selon la formule consacrée : « pour le meilleur et le pire ». En tant que tel c'est un acte civil impliquant des droits et des obligations pour les deux parties. Certes l'empreinte de la tradition chrétienne et catholique particulièrement se fait encore sentir malgré la laïcisation de la République. Toutefois, la nature des liens du mariage telle que régit par le droit républicain n'est plus en parfaite adéquation avec l'Eglise. L'avènement de la laïcité et la non nécessaire référence à la religion dans la société française a fortement modifié le lien matrimonial. En plus de la perte de vitesse de la religion, on note aussi le processus d'individualisation progressive de la société. « *En moins de cent ans, note Dominique BOULLIER, (la famille conjugale restreinte) connaît une crise irréversible qui fait place au triomphe de l'individu* ». L'unité de base devient l'individu au centre d'un réseau de plus en plus malléable de taille variable, sans statut stable³⁰⁷.

Les contacts, les liens interpersonnels connaissent des natures différentes par rapport à la société traditionnelle. Les relations et les contacts connaissent ainsi une nature aussi complexe que la physionomie de la société. L'époque actuelle correspond selon Pascal LARDELLIER³⁰⁸ à celle du retour des grandes peurs d'ordres sanitaires, économiques, (géo)politiques. Ces formes d'angoisses paradoxales et proportionnellement inverses au degré de sécurité, objectif de l'univers quotidien sont aussi et avant tout

³⁰⁷ Dominique BOULLIER, opcit, 1999, p.33.

³⁰⁸ Cf. Pascal LARDELLIER, opcit, 2004, p. 65.

sociales. Ces sentiments correspondent à un recours à la vocation ancienne de la ville. Il s'agit de sa fonction première qui faisait d'elle un lieu de protection et de défense³⁰⁹. Celles-ci avant même d'avoir des résonances planétaires, concernent chacun des individus, dans les rapports qu'ils entretiennent quotidiennement avec leurs semblables.

Pour ainsi dire, selon cet auteur, le corps se trouve être au centre de ces relations que chaque individu entretient avec ses semblables. Il est l'objet d'un déni, d'un mépris et d'une inverse sacralisation ayant une résonance à la fois symbolique et juridique. La société voit chacun exercer un magistère total sur son propre corps. C'est ainsi que chez chaque individu, le corps se pose comme un territoire de nouvelles expérimentations, intimes et ostentatoires alors que celui d'autrui est devenu quasi intouchable, protégé par une résille juridique et morale d'un nouveau genre. L'époque actuelle est par conséquent, à la distanciation des relations. Dans ce cadre, le réseau internet se trouve être l'eldorado face à ces tendances convergentes : mise à distance des corps, connivence des cœurs, complicité des esprits, légèreté, toujours finalement propre au média lui-même³¹⁰.

On assiste dans ce cadre, à une raréfaction des espaces publics conviviaux au profit des lieux de passage et de transit, de connotation souvent ambiguë des clubs de sports, de boîtes de nuit et autres endroits branchés où beaucoup traînent seuls à toutes fins utiles, la carence en un mot, en lieux de rencontres interpersonnelles directes, ont concouru à faire du réseau le nouveau refuge des âmes seules³¹¹. Dans ce cadre, se révèlent de nouveaux lieux de rencontres par l'intermédiaire des agences matrimoniales pour trouver l'âme soeur. Les bars, les boîtes de nuit et autres lieux publics constituent des espaces de rencontres pour des personnes en quête de sociabilité. A leur suite, les moyens de communication sont progressivement devenus des outils d'organisation de contacts et de liens entre des individus. Le minitel a longtemps constitué un lieu de rencontre virtuel des individus. Aujourd'hui le réseau internet sert de cadre pour maintenir ainsi que pour perpétuer les liens de « matrimonialité » à des millions de français.

³⁰⁹ Cf. Dominique BOULLIER, *ibid.*, p.9.

³¹⁰ *Ibidem.*

³¹¹ Cf. Pascal LARDELLIER, *opcit.*, 2004, P.66.

Il existe ainsi une logique des rencontres dans l'espace virtuel qui se traduit par ce que l'on nomme « technosocialité » et qui pousse un internaute à s'orienter vers le groupe de sociabilité ou vers l'individu répondant aux critères et profils qu'il recherche³¹². Le virtuel devient, pour ainsi dire, le territoire des micro rassemblements à l'instar d'un lieu physique. Ce faisant, les individus y choisissent le ou les réseaux selon leur affinités avec les autres membres. La société dans sa physionomie moderne accroît les solitudes et face à celles-ci, l'homme invente des prothèses répondant à ces solitudes par des substituts imaginaires.

Les forums, les sites de rencontres offrent des cadres pour organiser des rencontres virtuelles dans le but de combler la solitude. Dès lors, les TIC deviennent les supports de celles-ci dans un réseau social complexe produit par la culture virtuelle. Internet est surtout un lieu d'évasion, dans la clandestinité de son bureau, puis dans l'intimité de sa chambre, et où on peut se rencontrer en toute quiétude et sécurité à l'abri du regard des autres et de la société mais aussi du contact corporel direct et ses risques sous couvert de l'anonymat³¹³. Le réseau est dans un certain sens le lieu de rencontres de personnes en manques affectifs, sentimentaux, sexuels, sociaux. La fréquentation de celui-ci étant motivée pour des raisons liées à des désirs de discussions, d'échanges. L'usage d'une identité alternative est parfois en vigueur dans le but de faire correspondre son « soi virtuel » et son « soi réel ». L'espace virtuel est ainsi investi jusqu'à la construction d'une identité autonome.

A travers certains sites comme www.meetic.fr, www.drague.com, des individus à la recherche de relations s'investissent pour trouver un ou des partenaires. Des milliers d'individus s'y rendent à la recherche de relations ponctuelles ou sérieuses soit dans leur lieu de vie soit dans d'autres localités. Les raisons et motivations dans la fréquentation de ces sites de rencontres sont multiples. Toutefois, le désir de liens y est permanent et la construction d'une identité matrimoniale constitue une réalité omniprésente. Il y a un changement dans les modalités de la rencontre amoureuse traduisant une évolution de la perception du célibat et de l'image du couple au tournant du

³¹² Cf. Johana Jarviner, « Pour une première approche du cybersexe » in *Revue des Sciences humaines : Sociétés*, n°46, DUNOD, 1994, p.447.

³¹³ Cf. Pascal LARDELLIER, *opcit*, 2004, p.66.

siècle tout en confirmant l'irréversible pénétration des TIC comme nouveaux modes de sociabilité. « *La connexion technique débouche sur des demandes de rencontres personnelles ou qu'inversement, il n'y ait d'échanges existants(...). Se rencontrer est une condition pour des échanges télécommunicants performants et inversement échanger par le réseau encourage les rencontres en face à face* »³¹⁴.

³¹⁴ Dominique BOULLIER, *opcit*, 1999, pp.78-79.

Troisième partie :

**LES APPORTS POUR LE
DEBAT SUR LE
PHENOMENE DE
L'APPROPRIATION.**

Cette recherche fait ressortir différentes facettes du phénomène de l'appropriation. Elle pose une certaine façon d'approcher le social en ce sens qu'elle permet de saisir la réalité en passant par un phénomène bien déterminé. Un phénomène social est très souvent un carrefour par lequel les différentes composantes de la réalité sociale s'interpénètrent. Les phénomènes sociaux sont ainsi dans une certaine mesure des cadres par lesquels les traits saillants d'un cadre social se laissent voir. Ce processus s'opère par les traits observables des différentes composantes qu'ils mettent en exergue. Les différents aspects du social aussi s'y reflètent, ce qui lui confère une nature de totalité. L'appropriation de l'internet et de la téléphonie mobile est un phénomène qui peut permettre une telle approche du social. Pour ce faire, la saisie de ce phénomène implique une approche mettant en exergue la totalité de la société.

La réalité constatée prouve que l'appropriation des outils de communication peut être une entrée très intéressante pour la saisie de la société dans sa totalité. Ces outils de communication cristallisent des enjeux sociaux caractéristiques de la structure sociale. Ainsi, les rapports sociaux de genre, de génération ou la mobilité sociale par exemple s'y reflètent. En faisant ressortir ces différents éléments constitutifs du social, l'appropriation de ces outils de communication est à envisager comme un « phénomène social total ». En effet, elle fait ressortir d'une part une dimension symbolique renvoyant à l'imaginaire de l'utilisateur. D'autre part, elle met en relief un processus d'interactions impliquant la société dans sa totalité. L'échange est ainsi au cœur du processus de l'appropriation de ces outils de communication. C'est autant d'éléments qui laissent prévaloir l'idée de phénomène social total concernant l'appropriation.

Chapitre 5. **L'appropriation : une entrée privilégiée pour étudier des phénomènes de société.**

En choisissant de traiter le phénomène de l'appropriation suivant une approche globale, nous avons abouti à une réalité qui pouvait permettre d'avoir une vue sur la société dans sa complexité. Les différentes catégories sociales qui sont en jeu dans ce phénomène et les différents aspects du social mis en relation avec le phénomène ont permis de donner des indices de renseignement sur les logiques qui président aux activités dans les cadres sociaux considérés. Ainsi, le phénomène de l'appropriation apparaît comme un excellent révélateur du social. Pour autant, les catégories sociales en jeu, bien qu'appartenant à leurs cadres sociaux respectifs auxquels ils sont liés par des éléments structurels, symboliques, sont susceptibles aussi d'être porteurs de spécificités en tant que sujets pensants.

Dès lors, ils orientent d'une manière qui leur est spécifique les usages. La structuration des usages s'élabore en fonction des contextes, des intérêts et des besoins. L'appropriation conduit, à ce niveau, à un processus d'expression par lequel ressortent leurs singularités. D'un autre côté, l'appropriation est un processus qui est socialement structuré puisqu'elle interpelle la socialisation de l'individu. En effet, cette dimension est importante à prendre en compte étant donné que les outils techniques renvoient à des savoir-faire, des compétences qui font référence à l'itinéraire de l'individu. L'appartenance à certains groupes sociaux, l'évolution dans certains milieux et la fréquentation de certains lieux sociaux favorisent davantage l'appropriation des outils de communication.

Les usagers dans leurs rapports avec les outils de communication, font ressortir leurs goûts, penchants qui sont le fruit de leur socialisation en se les appropriant. Ces éléments déterminants qui apparaissent dans le processus de l'appropriation nous permettent d'avoir une lecture autre sur le terme de « fracture numérique ». En effet, l'analyse des usages et de la diffusion des outils de communication dans les sociétés ne peut se résumer à celle du degré de sophistication des équipements techniques. Elle ne

pourrait aussi être restreinte à l'analyse quantitative des usages d'un outil sans une préalable mise en rapport avec d'autres phénomènes sociaux pour la fertiliser. En ce sens, une lecture critique du terme telle qu'elle est souvent posée, s'impose afin de discuter de sa pertinence scientifique.

3.5.1. Retour au concept.

Cette recherche ne saurait se terminer sans un préalable « *retour critique* »³¹⁵ sur le concept de l' « appropriation » qui se trouve être au centre. En d'autres termes, dans quelle mesure ce travail a-t-il contribué à apporter des éléments pour saisir l'intelligibilité de l'appropriation dans le domaine des TIC ? Pour cela, il s'est d'abord agi de partir des acquis des penseurs de la sociologie des usages sur lesquels cette recherche est basée. Ce qui suppose d'une part une négation de la réductibilité du phénomène à l'aspect technique. Ainsi une telle démarche souscrit à l'idée selon laquelle :

« La technique à elle seule, ne peut à l'évidence produire de la normativité, inscrire les sujets dans les places de la division des sexes et des générations : elle n'y est pas non plus un obstacle en elle-même, à condition qu'elle soit intégrée à une institution qui la transcende et qui soit elle-même décentrée de son activité fonctionnelle »³¹⁶.

D'autre part, il est opportun de prendre en compte le statut d'acteur des usagers dans ses relations avec le dispositif technique. C'est là, deux des principes directeurs pour toute recherche dans ce sillage. Ainsi, il existe une reconnaissance de la disposition d'une certaine liberté de l'utilisateur à se doter une marge de manoeuvre dans ses rapports avec la technique. Celle-ci fait ressortir sa libre créativité, son univers cognitif ainsi que son

³¹⁵ Allusion faite à un article de Josiane JOUËT qui porte cet intitulé et qui est paru dans le numéro 100 de la revue *Réseaux*.

³¹⁶ Dominique BOULLIER, *Communiquer n'est pas instituer. Nouvelles technologies de communication et autres dispositifs pousse-au-jour*, LARES-Université Rennes, 1998, p.164.

système de représentation. Ensuite, cette perspective implique la mise en rapport des usages avec le contexte social. Le choix de mener une recherche sur l'appropriation à travers une démarche comparative est une reconnaissance implicite de l'existence des effets des réalités sociales et culturelles sur le phénomène en question. Ce faisant, les croyances, ainsi que les visions du monde qui y sont en vigueur dans une époque se font ressentir dans les phénomènes sociaux notamment dans l'appropriation des outils de communication. Enfin, la prise en compte de ces deux premières postures évoquées ne constitue pas une négation de la technique comme élément structurant des usages. Les fonctionnalités des outils techniques, les possibilités d'usage prévus par les concepteurs exercent aussi des influences dans les relations avec les usagers.

La pertinence de la comparaison part du fait que les deux cadres choisis appartiennent à deux univers sociaux, culturels économiques voire géographiques différents. Une démarche empirique permet dans un premier temps de percevoir le niveau où se situe l'« appropriation » dans la chaîne de l'usage. D'autre part, elle l'identifie par rapport à d'autres notions qui traduisent des aspects de la relation entre l'homme et le dispositif technique. Le principe mis en exergue est que ces différents éléments constitutifs de ces deux cadres sociaux participent à structurer les attitudes, comportements et visions des individus qui y vivent. Ces derniers sont aussi le fruit d'histoires, de trajectoires personnelles qui leur accordent une façon particulière de percevoir les choses. Cette réalité se traduit aussi dans le domaine de l'appropriation des TIC. Ainsi posées, les bases de cette recherche s'opposent à l'idée de la neutralité de la technique. Celle-ci est toujours supportée par une vision du monde, des mythes et des idéaux qui accompagnent et légitiment son existence en tant qu'outil innovant.

Une fois que le dispositif technique est élaboré, cet ensemble d'idéaux se diffuse dans la société et a des effets structurants sur la façon dont les individus vont en disposer. L'appropriation est un terme adéquat pour décrire les relations complexes entre les usagers et les outils de communication dans les deux cadres sociaux auxquels ce travail s'est intéressé. De par son sens premier, il traduit l'action « *de rendre propre à un usage* », d'adapter. Appliqué aux TIC, ce terme est judicieux pour faire ressortir la place de l'utilisateur dans ses rapports avec la technique. Il met en exergue aussi le sens accordé aux usages en

traduisant une possibilité d'écarts entre « *usages anticipés* » et « *usages réels* ». *L'usage anticipé* est celui envisagé par les concepteurs et qui leur permet « *de se définir un langage commun autour de l'objet et de s'assurer de la cohérence de ses fonctionnalités pour sa conception* »³¹⁷. Les sociologues de l'innovation comme particulièrement Patrice FLICHY, ont montré que dans le processus de conception d'une technologie, les concepteurs collent à leur produit un type d'utilisateur défini au préalable. Ce qui les pousse à concevoir des modèles d'usage aux allures contraignantes qui se rapportent à la technologie³¹⁸.

Cependant, quand survient la phase concrète de l'usage, cette posture à priori envisagée par les ingénieurs et concepteurs des techniques ne se produit pas forcément de manière conforme à leur prévision. Des écarts entre les prévisions et la réalité des usages apparaissent très souvent. C'est dans ce cadre, que le terme « appropriation » revêt toute sa pertinence. Le recours à ce terme est d'autant plus judicieux que l'usager en tant qu'acteur n'était pas présent dans les conceptions classiques du processus d'innovation technique. La vulgarisation de ce concept par la sociologie des usages, pense Anne-France De Saint Laurent : « *redonne place à l'usager car il conduit à analyser les modalités selon lesquelles les objets sont mobilisés et utilisés dans un cours d'action particulier. Il permet de dévoiler la réalité qui se cache derrière les discours prophétiques en analysant les usages effectifs des technologies* »³¹⁹. Une telle réalité pose la pertinence et la légitimité de faire recours au terme « appropriation ».

Rien que de par son sens, ce terme fait ressortir la légitimité d'intégrer l'usager en tant qu'acteur dans le processus des usages d'une technique aussi sophistiquée soit-elle. Dans le dictionnaire Le Robert, l'acte de s'approprier renvoie à deux sens distincts. Le premier désigne l'action de « *rendre propre à un usage, une destination* ». Le second signifie « *faire sien, s'attribuer la propriété de quelque chose(...), s'emparer de* ». Dans le domaine des TIC, ce deuxième sens admet l'idée de réinterprétation et d'adaptation personnelle de la technique par l'usager. A ce titre, il se rapproche davantage de

³¹⁷ Cf. Anne-France De Saint Laurent, opcit, 1998, p.157.

³¹⁸ Patrice FLICHY, *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, La découverte.

³¹⁹ Anne France De Saint Laurent, Ibid, p.7.

l'acception sociologique de ce terme. Philippe BRETON et Serge PROULX considèrent qu'il est possible de parler d'appropriation en présence de trois conditions sociales :

« Il s'agit pour l'usager, premièrement, de démontrer un minimum de maîtrise technique et cognitive de l'objet technique. En deuxième lieu, cette maîtrise technique devra s'intégrer de manière significative et créatrice aux pratiques quotidiennes de l'usager. Troisièmement, l'appropriation ouvre vers des possibilités de détournements, de contournements, de réinventions ou même de participation directe des usagers à la conception des innovations »³²⁰.

Une telle acception de l'usage d'une technique de communication admet non seulement le statut d'acteur de l'usager mais aussi elle décompose l'acte en le posant comme un processus. La première dimension posée par ces deux auteurs est en rapport avec l'univers cognitif de l'usager. Elle repose sur le degré de connaissance de la procédure de fonctionnement d'un outil technique. Elle fait ressortir aussi le capital culturel c'est-à-dire l'acquisition d'un ensemble de savoir-faire nécessaires dans l'usage d'un outil de communication. Dans la seconde dimension que l'on peut nommer d'« interactionniste », ces deux spécialistes évoquent la routinisation des usages et leurs rapports avec les habitudes des usagers. La troisième, qui constitue le parachèvement du processus, repose sur les capacités de l'usager à développer des singularités et des façons qui lui sont propres dans ses rapports avec la technique de communication.

« Ce concept permet de dégager la signification sociale des usages et traduit, entre autre l'existence d'un éventuel glissement entre les usages prévus par les concepteurs et ceux des usagers »³²¹. L'enjeu épistémologique posé par le courant de la sociologie des usages, c'est l'insertion de l'usager dans le dispositif technique. En effet, avant son avènement, il existait une certaine tendance à réduire les rapports entre l'homme et la machine à une soumission du premier vis-à-vis du second. Or, ceux-ci ne se limitent pas au respect scrupuleux des fonctionnalités de l'outil technique. La complexité qui caractérise le phénomène de l'appropriation repose non seulement sur le fait qu'il soit un

³²⁰ Philippe BRETON et Serge PROULX, opcit, 2006, p. 256.

³²¹ Anne-France De Saint Laurent, Ibid, p.7.

processus mais aussi sur sa proximité sémantique avec d'autres notions. Il s'agit des termes : « usage », « utilisation » et « pratique ». Pour mieux comprendre le contenu du terme « appropriation », il est opportun de saisir les nuances d'avec les autres. Il y a souvent des procédures de réinterprétations, de détournements et contournements du dispositif technique par l'utilisateur. C'est dans la mesure où elles existent que l'« appropriation » se distingue des autres termes comme « utilisation » ou « adoption ». La notion d'« usage » constitue l'intersection entre les étapes de l'adoption, de l'« utilisation » et celle de l'« appropriation », qui en est le parachèvement.

3.5.1.1. L'appropriation comme parachèvement du processus de l'usage.

L'« usage » est un point d'intersection avec toutes les autres notions évoquées à savoir l'« adoption » et l'« utilisation ». Ces deux dernières notions tout comme l'appropriation ont des liens avec l'« usage ». Celui-ci est le terme global, la chaîne autour de laquelle se retrouvent les maillons que sont l'« appropriation », l'« adoption », l'« utilisation ». Ces dernières sont une étape de passage du processus mais elles nécessitent de s'accompagner d'un autre maillon pour compléter la chaîne de l'usage. En effet, Philippe BRETON et Serge PROULX considèrent que : « *L'usage renvoie à un continuum de définitions, allant du pôle de la simple « adoption » (achat, consommation, expression d'une demande sociale en regard d'une offre industrielle) au pôle de l'« appropriation »*³²². Le premier sens donné à « usage » par Pierre ANSART, dans le dictionnaire de sociologie de 1999 est celle d'« *une pratique que l'ancienneté ou la fréquence rend normale dans une culture donnée* »³²³.

Le deuxième sens « *renvoie aux utilisations particulières qu'un individu ou un groupe peut faire d'un bien, d'un instrument, d'un objet* ». Ce sens donné au terme

³²²Philippe BRETON et Serge PROULX, opcit, 2006, p.255.

³²³ Ibid, p.256.

« usage » porte un double intérêt si on l'applique aux techniques de communication. D'une part, il admet non pas un type d'usage strict de celles-ci mais des façons propres à chaque individu ou groupe de définir ses rapports. D'autre part, il met en exergue « *les usages sociaux, leur subtilité, les significations culturelles complexes de ces conduites de la vie quotidienne* »³²⁴. Dans cette perspective l'« appropriation » est une composante de la notion d'usage qui est beaucoup plus large car embrassant les autres dimensions. A l'opposé, « utilisation » est un terme renvoyant à une dimension restrictive de l'« usage ». Il se limite à l'interface homme/machine et renvoie au « simple emploi » d'un outil technique.

Ainsi, parler d'utilisation c'est réduire le processus de l'usage à une simple conformité au mode d'emploi. Cette distinction va dans le même sens que celle faite par Laurent THEVENOT pour qui, l'« utilisation » relève du cadre ergonomique, elle se situe au point de transaction entre l'utilisateur et le dispositif. « *Nous emploierons le terme d'utilisation pour indiquer l'encadrement dans une action normale en réservant le terme d'usage à un accommodement qui fait sortir de ce cadre* »³²⁵. Par conséquent, ce terme décrit une plus ou moins grande conformité au mode d'emploi. Certes, cette dimension est importante en ce sens qu'elle intègre un des aspects de la question qui nous intéresse. Mais, elle n'est pas suffisante à elle seule pour décrire l'« usage », la complexité des relations entre l'homme et le dispositif technique. La notion d'« usage » comporte la particularité d'impliquer l'histoire personnelle de l'usager, son rapport avec d'autres dispositifs techniques précédemment utilisés qui « prédisposent » celui-ci à certaines représentations de la technique.

L'« adoption » est aussi posée pour traduire cette réalité complexe des rapports entre individu et dispositif technique. Elle est relative à l'acte de consommer, d'acheter et concerne la diffusion d'innovations techniques. Elle traduit une articulation entre une demande sociale et une réponse industrielle. Ce terme s'applique bien à la démarche de certains organismes comme Trade Point. Elle consiste à jouer le rôle d'interface entre acteurs locaux et le réseau mondial. A travers leurs actions, ils visent une adoption de leurs

³²⁴ Ibid, p.257.

³²⁵ Laurent THEVENOT, « Essai sur les objets usuels. Propriétés, fonctions, usages », *Raisons pratiques*, n°4, 1993, p.87

services par les acteurs économiques locaux dont ceux de Thiès particulièrement. D'une part, il y a une non coïncidence de leurs objectifs avec les logiques qui président aux activités des opérateurs économiques locaux. D'autre part, les services offerts par l'outil de communication internet sont susceptibles de favoriser un enjeu conflictuel qui les dépossède de leur pouvoir de maîtrise absolue dans le processus de production au profit des acteurs institutionnels comme Trade Point.

Ce qui rejoint l'idée de Jacques PERRIAULT selon laquelle l'acceptation d'une technique ne se fait pas de manière systématique. Il existe une procédure des usagers à suivre et développer une logique singulière au-delà des actes de rejets et des détournements. Ce sont ces procédures non conformes aux « usages anticipés » qui fondent la logique de l'usage. Ainsi, note cet auteur : « *L'acception, c'est-à-dire le calage final de la niche d'usage, intervient au terme d'une sorte de procès qu'instruisent les utilisateurs. La logique, en soi, est l'artisan de la résistance* »³²⁶. Toute appropriation suppose, par ailleurs, une démarche concrète visant à se servir de la technique. C'est la dimension pragmatique de l'usage dont il est question ici. A partir de cette procédure, l'utilisateur fait une expérimentation de la technique en tant que matière. A ce titre, il met en œuvre « *l'acquisition de savoir-faire opératoires, voire de certaines connaissances théoriques. (...) dans ce vécu de la relation concrète à la technique, l'utilisateur s'adonne à des opérations mentales et pratiques dans son emploi de l'outil mais aussi fabrique de façon empirique, ses façons propres d'utiliser la techniques* »³²⁷.

Toutefois, elle ne suffit pas à elle seule pour que l'on puisse prétendre être en présence d'un acte de nature à parler d'usage dans sa globalité. Passer des étapes d'« utilisation » et d'« adoption » à celle de l'« appropriation » suppose une redéfinition des rapports entre l'utilisateur et le dispositif technique. S'approprier une technique, c'est donc le dépassement de l'étape de l'adoption et de l'utilisation. C'est partir des fonctionnalités propres de la machine pour y adjoindre des procédés propres et à sa convenance. Dans cette perspective, il y a en amont et au cours du processus, l'intervention des systèmes de représentations qui donnent un sens à l'appropriation. Cet univers symbolique de l'utilisateur

³²⁶ Cf. Jacques PERRIAULT, opcit, 1989, p.230.

³²⁷ Josiane JOUËT, « Pratiques de communication et figures de la médiation », in *Réseaux* n°60, 1993, p.103.

permettra aussi à l'utilisateur d'associer une ou des images à l'outil technique auquel il a affaire. A chaque type d'« appropriation » correspond ainsi une ou des images symboliques qui s'y rapportent. C'est dans ce cadre que le téléphone mobile qui est un objet très prisé à Thiès incorpore le besoin de se distinguer socialement.

Dans cet univers social, les TIC constituent des outils par lesquels se jouent des rapports de pouvoir symbolique. Ainsi, c'est par le type de téléphone portable, entre autre outil technique dont on dispose, que se révèle son niveau social. Ce qui explique la quête voire l'obsession de posséder un modèle de portable toujours plus récent et « chic ». Par ailleurs, la fascination de l'occident et de tout ce qui en provient, exercent aussi des effets certains sur le phénomène de l'appropriation à Thiès. Un autre terme s'invite dans la possible confusion sémantique, ou tout au moins au flou définitionnel pour conceptualiser les rapports entre l'utilisateur et l'outil technique. Il s'agit de la notion de « pratique » qui est plus large et englobe « *l'un ou l'autre des grands domaines d'activité des individus en société comme le travail, les loisirs, la consommation, la famille etc.* »³²⁸. Cette généralité à laquelle renvoie la notion de « pratique » la différencie du terme « usage » qui signifie une manière de faire singulière vis à vis d'un objet.

Selon Josiane JOUËT³²⁹, la pratique d'une technologie engloberait l'ensemble des comportements, attitudes, et représentations se rapportant directement à l'outil, alors que l'usage serait limité à l'emploi d'une technique. Par contre, l'appropriation peut être cernée suivant deux dimensions : individuelle et collective. A ce titre, précise Michel De CERTEAU, chaque individualité constitue « *un lieu où se joue une pluralité incohérente (et souvent contradictoire) de ses déterminations relationnelles* ». L'appropriation au sens individuel repose selon lui sur des combinaisons d'opérations culturelles et des « *modèles d'action caractéristiques des usagers* ». Une telle procédure s'invente selon lui, avec mille manières de braconner »³³⁰. La dimension individuelle de l'appropriation se rapproche de l'acception juridique qui lie le terme au « *geste de s'attribuer la propriété de quelque*

³²⁸ Philippe BRETON et Serge PROULX, opcit, 2006, p.257.

³²⁹ Cf. JOUËT, « Pratique de communication et figure de la médiation », *Réseaux* n° 60, Paris, 1993, PUF, pp. 371-376.

³³⁰ Michel De CERTEAU, opcit, 1990, p. xxxvi.

chose », celle-ci appartenant le plus souvent à autrui. Pour ainsi dire, une appropriation comporte toujours un caractère subversif.

3.5.1.2. ***L'appropriation est un acte subversif.***

Ce phénomène se pose entre acceptation, ajustements, réadaptions mais aussi distorsions des procédés dans la manière de faire par rapport à une technique. Comme le pense Jacques PERRIAULT, c'est une relation dynamique supposant « *une confrontation interactive de l'instrument et de sa fonction avec le projet de l'utilisateur, quelle qu'en soit l'issue* »³³¹. Les relations entre les deux protagonistes à savoir le dispositif technique et l'utilisateur se confondent, se complètent, et/ou s'inversent. Si la technique propose ou impose une certaine normativité dans la façon de disposer d'elle, l'utilisateur au fil du temps adapte, réinterprète ou change les fonctionnalités de celle-ci. Cette réalité redéfinit non seulement le statut de l'utilisateur mais pose autrement ses relations avec le dispositif technique. Ainsi pense Dominique BOULLIER :

*« L'utilisateur lui-même réalise une appropriation de cette nouvelle technique selon ces deux principes, technique et social, toujours étroitement recoupés mais dont la déconstruction est nécessaire. L'utilisateur devient en effet technicien au même titre que le constructeur de l'appareil. Il doit lui-même déconstruire sa tâche à réaliser que celle conseillée ou inventer de nouvelles procédures pour aboutir à la tâche convenue. Son apprentissage technique ne s'apparente pas à une domination univoque mais constitue avant tout un rapport social conflictuel constitutif de l'apprentissage où l'apprenti effectue une sélection dans les procédures, adopte un compromis avec les règles imposées, puis les détourne ou en refuse d'autres »*³³².

³³¹ Jacques PERRIAULT, opcit, p.159.

³³² Dominique BOULLIER, *Autres outils, autres communications. Trois études ethnosociologiques à propos des usages de la télématique en lieux publics*. Etude réalisée pour la DGT, Octobre 1983, p.92.

Cette tendance subversive de l'appropriation ne constitue pas forcément un rejet du dispositif technique. Elle n'a de sens que dans la mesure où elle se pose en rapport aux caractéristiques propres de cette dernière. La logique de l'utilisateur se constitue en se référant voire s'appuyant sur la norme technique. Le dispositif technique constitue le point d'ancrage de la logique d'usage qui progressivement s'autonomise pour le réinventer, le réadapter et le détourner. Ainsi, en plus des possibilités offertes par la technique, l'utilisateur en invente d'autres qui n'ont pas été prévues par les concepteurs. Il peut tout aussi se saisir de certaines normes de l'outil technique pour les adapter à d'autres fins. Ces détournements ou réadaptations correspondent à la volonté « de rendre propre à soi » un outil qui a ses caractéristiques originelles propres. En effet, « *les détournements dans l'usage peuvent relever de l'inadéquation entre les objectifs des promoteurs et les intérêts des usagers. Dans ce cas, un usage même techniquement très « adapté » peut recouvrir des significations sociales extrêmement variées* »³³³.

La personnalisation de son téléphone portable par exemple en modifiant son écran d'accueil, sa sonnerie selon sa convenance, ses goûts sont autant d'actes visant à rendre propre à soi cet outil. C'est un moyen pour affirmer son identité et les valeurs auxquelles on adhère. La mise en jeu de l'identité traduit une des caractéristiques essentielles du phénomène de l'appropriation. A ce titre, l'appropriation dans le processus de construction de l'usage s'appuie aussi sur des logiques faisant ressortir une mise en jeu d'une double identité : l'une se rapportant à sa personne et l'autre à son appartenance sociale. L'appropriation est alors un processus d'affirmation de la singularité et de l'appartenance qui relie l'individu-usager au corps social³³⁴. Dans un autre registre, se servir de l'outil internet à des fins militantes ou de prosélytisme confrérique constitue une appropriation inédite qui va même parfois à l'encontre des idéaux de base qui soutiennent sa diffusion.

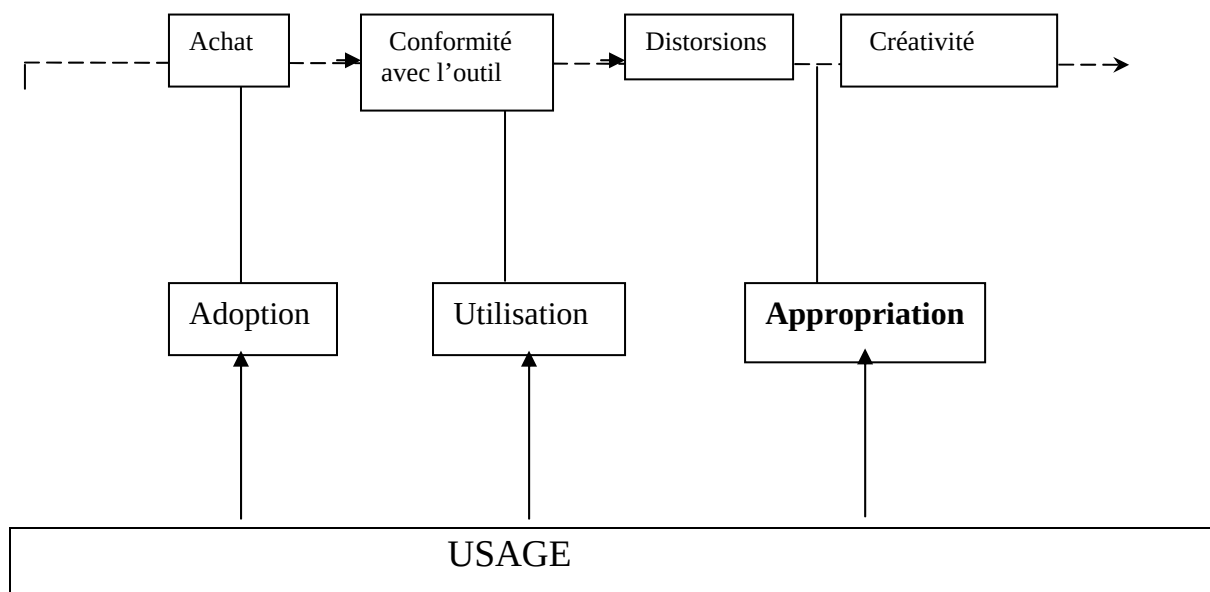
C'est l'exemple des groupes altermondialistes qui s'opposent au principe du capitalisme et de l'inégalité des échanges. Ils utilisent les outils techniques qui sont les supports des transactions financières pour lutter contre ce système de production. Le groupe confrérique mouride qui propose un modèle de société autre que celui de l'occident

³³³ Ibid, p.93.

³³⁴ Serge PROULX, (éd), *Vivre avec l'ordinateur. Les usagers de la micro-informatique*, éditions G. Vermette Inc., Montréal, 1988.

procède aussi de la même logique. L'appropriation des TIC par cette confrérie relève d'un désir de profiter des opportunités qu'elles offrent d'une part et de diffuser des idéaux alternatifs au modèle de société occidentale d'autre part. Ainsi, c'est à juste titre qu'il revient de considérer que : « (...) *Le choix de techniques est sans cesse interprété, retravaillé par les conflits entre acteurs qu'ils soient décideurs ou non* »³³⁵. Au sens collectif, on peut parler d'« appropriation sociale » pour décrire comment un groupe se représente un outil technique et comment elle définit ses rapports avec celui-ci. Cette dimension collective incorpore les contingences sociales et historiques.

Ce fut le cas avec le courant de l'autonomie sociale et ses effets dans la diffusion des outils de communication. Le phénomène de l'extraversion symbolique constatée à Thiès et au Sénégal constitue aussi une tendance qui se répercute dans les rapports avec les outils de communication. Cela se traduit par un usage fortement tourné vers l'occident comme le désir manifeste de certaines catégories comme les jeunes pour rejoindre le territoire occidental assimilé à un « eldorado ». A ce titre, l'appropriation de l'internet devient plus qu'un désir de communiquer mais un investissement pour disposer d'un outil dans une quête de mobilité sociale. Par ailleurs, le besoin de mobilité ressentie dans l'agglomération rennaise avec les réseaux de transport constitue aussi un élément constitutif dans l'appropriation des TIC. Ce « retour critique » par rapport au concept d'appropriation nous autorise à présenter ce processus à travers le schéma ci-dessous.



³³⁵ Dominique BOULLIER, opcit, Octobre 1983, p.92.

3.5.2. L'appropriation des TIC comme révélateur du social.

Plus que de simples actes traduisant la manière dont un individu et un groupe social se représentent des outils de communication ou ce qu'ils en font, l'appropriation de la téléphonie mobile et de l'internet fait ressortir les réalités sociales dans leur nature profonde. L'utilisateur qui se trouve être au centre du processus appartient à un groupe, évolue dans un contexte social et culturel qui participe à forger une façon particulière de se comporter. Le rapport avec son milieu de vie, son groupe social ne se fait pas dans un sens unique car l'individu en tant que sujet pensant et acteur social réinterprète selon sa grille d'analyse propre les éléments constitutifs de son vécu dont ses rapports avec les outils de communication. Toutefois, il ressort de la recherche que non seulement l'appropriation se décompose en plusieurs dimensions qui s'enracinent dans la structure sociale.

Ainsi, les images symboliques que l'individu associe à l'objet technique, la première dimension de l'appropriation, se construisent et se définissent par rapport aux idées que la société renvoie à l'utilisateur. L'appropriation est façonnée en partie par le groupe social d'appartenance, l'environnement immédiat, le parcours historique de l'utilisateur entre autres. En fonction de ses éléments, il développe des goûts, des systèmes de valeurs, des comportements, des manières spécifiques de réagir en société. Il faut aussi admettre cependant que l'individu réinterprète également les valeurs et les éléments symboliques que lui renvoient son groupe social d'appartenance et son environnement immédiat. La prégnance du social dans la vie de l'individu se réincarne dans l'usage et l'appropriation des TIC et particulièrement dans celle de la téléphonie mobile et de l'internet. A travers ces outils, transparaît et s'entrouvre une fenêtre qui révèle les traits distinctifs des cadres sociaux à une époque donnée.

Ce faisant, le social réapparaît dans toute sa diversité, sa complexité et les contradictions qui le traversent et qui fondent son essence. En se basant sur l'analyse comparative entre les villes de Thiès et de Rennes, se perçoivent les réalités

socioculturelles dont les TIC se trouvent être les révélatrices. Ce qui suppose la nécessité de placer l'appropriation de l'internet et de la téléphonie dans leur contexte social d'usage. La mise en relation du phénomène de l'appropriation avec les autres composantes du social fertilise non seulement la théorie qui en rend compte mais aussi elle permet de traduire toute la complexité de celui-ci. Les TIC sont non seulement des outils destinés à des finalités sociales mais des champs où s'exprime la réalité sociale. A ce titre, notait Francis JAUREGUIBERRY:

« Il convient dès lors, de changer de niveau d'analyse et d'aborder les nouvelles technologies de communication non plus seulement comme des sortes d'arrosoirs comportementaux dont l'eau serait puisée en dehors du social, ou comme de simples objets de consommation qui seraient acceptés ou refusés suivant les modes de fonctionnement des sociétés réceptrices ou les habitus des consommations, mais aussi comme des outils de production d'usages, de représentations et de comportements sociaux »³³⁶.

Par la personnalisation de ces outils à savoir le téléphone portable, la machine informatique particulièrement, on assiste à une mise en avant des goûts, des penchants de l'utilisateur. C'est dans ce cadre que le journal américain « Time » a fait de l'utilisateur des outils de communication, la personnalité marquante de l'année 2006. En effet, après une décennie de l'avènement d'internet, les usages de l'outil sont fortement marqués par l'empreinte de l'utilisateur. Ce faisant, les sites personnels et autres blogs se sont multipliés à outrance. L'avènement du Web 2.0 qui consacre le triomphe de l'utilisateur a poussé les grandes industries à racheter certains sites d'utilisateurs. On peut citer le cas de « you tube » racheté par « google » à un milliard d'euros.

Aussi bien collectivement qu'individuellement, les usages des TIC sont révélateurs des multiples marquages sociaux. Ce qui a orienté certains auteurs comme Francis JAUREGUIBERRY dans leur démarche à moins mettre l'accent sur les usages en soi que

³³⁶ Francis JAUREGUIBERRY, opcit, 2003, p.182

sur ce qu'ils peuvent renseigner par rapport à la société. Les usages constituent d'excellents révélateurs de certains traits et évolutions de notre environnement social. Ils permettent ainsi de renvoyer à l'image latente de la réalité sociale. Cette posture est d'autant plus intéressante quand on considère l'éclatement de la société en compartiments dispersés qui empêche de penser le social en tant qu'unité. Les catégories sociales qui pouvaient permettre d'en donner un sens global sont tellement éclatées qu'il est devenu difficile de rendre compte du social.

L'appropriation de la téléphonie mobile et d'internet dans la ville de Rennes est à mettre en rapport avec trois éléments au moins. Il s'agit de la dérégulation, de la mobilité et la spécificité de cette ville comme lieu d'expérimentation de techniques et d'usages. Depuis la promulgation de la loi sur la déréglementation de 1996, les opérateurs de télécommunications se sont multipliés. Une kyrielle d'offres et une diversité de services ont ainsi vu le jour dans le domaine des télécommunications. Cette déréglementation a beaucoup d'effets sur les différents secteurs des télécommunications. Les tarifs baissent de plus en plus et l'accouplage de services en même temps que la notion de gratuité s'invitent dans les offres de certains opérateurs.

A ce titre, dans beaucoup d'offres d'opérateurs, les appels illimités gratuits sur tous les fixes en France sont proposés par des opérateurs avec un forfait comprenant la connexion internet haut débit. Le secteur de la téléphonie mobile n'est pas en reste dans les mutations observés suite à la déréglementation. Il est de plus en plus difficile de savoir le nombre d'opérateurs qui interviennent dans le réseau du mobile. Il y a une double diversité qui apparaît dans le réseau de la téléphonie mobile. Cette diversité est à la fois liée aux types d'opérateurs et aux services proposés. En effet, outre les opérateurs traditionnels comme France Télécom, Bouygues, d'autres comme Virgin qui à l'origine ne sont pas des entreprises spécialisées dans le domaine des télécommunications ont investi le secteur. La concurrence a des effets certains sur les offres et les tarifs proposés par les opérateurs. Les offres d'appels illimités à certaines heures et les numéros gratuits sont proposés par divers opérateurs soucieux d'attirer un plus grand nombre de clients.

Dans le secteur d'internet depuis cinq ans les tarifs de connexion ont beaucoup chuté et les offres ont aussi augmenté au même rythme que les opérateurs. A ce titre note Pierre MUSSO : « *La mise en concurrence, la multiplication des services offerts, la différenciation des services et des tarifications entraînent une offre de plus en plus diversifiée sur le territoire* »³³⁷. Le boom du secteur des télécommunications va de pair avec le phénomène de la mobilité qui est une caractéristique de la société actuelle. La mobilité et les déplacements s'accroissent dans les espaces urbains actuels avec la multiplication des moyens de transport et les performances observées dans ce domaine. La vitesse s'accroît de plus en plus abaissant en fin de compte la durée des déplacements. Cette situation permet aux individus de souscrire à des territoires multiples assignant à chaque lieu de déplacement une ou des fonctions spécifiques.

Dans ce contexte, c'est la territorialité même qui est à réinterroger. En effet, territoire de vie, d'origine, de travail ou de loisir se superposent et s'enchevêtrent dans les parcours individuels sous le joug de l'accessibilité des moyens de transport. D'autant plus que comme l'atteste Georges BALANDIER, « *Les communications matérielles, par lesquelles l'idée de réseau a pris une première forme moderne avec le développement des chemins de fer, ont eu des effets qui n'ont cessé de s'amplifier. Elles ont ouvert puis démocratisé l'accès à la mobilité* »³³⁸. La ville de Rennes n'échappe pas à l'amplification de la mobilité. Inscrite dans un réseau interurbain en même temps que d'autres communautés urbaines avec l'existence d'une métropole, Rennes devient de plus en plus un espace de mobilité. C'est une des raisons qui a nécessité la construction du métro et l'existence d'un réseau de transport qui relie la ville avec les autres communautés urbaines environnantes. La mobilité s'accompagne d'un besoin de communiquer pour relier les différents lieux auxquels l'individu souscrit.

L'accessibilité des moyens de transport et l'accroissement de la mobilité favorisent l'usage des moyens de communication. En effet, dans un contexte marqué par le caractère multidimensionnel de la mobilité avec le développement des infrastructures de transport facilitant les possibilités de déplacements, les usages des outils de communication apparaissent comme catalysés. Les changements intervenus dans le milieu professionnel

³³⁷ Pierre MUSSO, opcit, 2002, p.16.

³³⁸ Georges BALANDIER, opcit, 2001, p.66.

notamment avec la flexibilité des emplois, l'instabilité du marché du travail, la délocalisation des entreprises, la concurrence libre, l'autonomie et la créativité individuelle impliquent aussi une autre dimension de la mobilité à savoir celle dite professionnelle. Face à cette mobilité plurielle et multidimensionnelle, les outils de communication se posent comme les éléments autour desquels s'articule l'élément fondateur des interactions individuelles et collectives : le lien social.

Ils apparaissent comme les moyens de liaisons de ces divers lieux d'attachement des individus. Non seulement cette configuration de l'espace urbain favorise le recours aux techniques de communication qui répondent aux exigences de la mobilité et de la vitesse mais, elle participe à accroître davantage la dimension utilitaire des usages. Dans la société rennaise, la prééminence de l'utilitaire apparaît, en premier ressort, dans les usages du portable et de l'internet, comme un outil de lien et de travail. La téléphonie mobile s'est largement diffusée dans la société au point de devenir un outil davantage utilitaire et dont la motivation de sa disposition n'est pas seulement liée aux activités professionnelles. Son usage est aussi à mettre en rapport avec des besoins sociabilité.

Ainsi, il se pose comme une continuité chez les jeunes qui, d'abord avec les « textos » prolongent à distance des conversations déjà entamées entre pairs à l'école ou dans les aires de jeux. Ensuite, il relie des personnes adultes séparées par la distance mais en contact permanent à travers le téléphone. L'outil internet se greffe à des besoins d'ordre professionnel et de liens faisant aussi ressortir des résonances identitaires dans les formes et les lieux de l'usage. Si la déréglementation et la mobilité sont des éléments structurants quant aux usages de la téléphonie mobile et de l'internet à Rennes, l'appartenance à la région de Bretagne qui abrite la rubrique « Images et réseaux » du pôle de compétitivité est aussi à prendre en compte. En effet, la région de Bretagne abrite ce volet qui fait partie des pôles à vocation mondiale. Axé autour des technologies des notions d'images et des réseaux fixes et mobiles, ce pôle concerne la distribution et les contenus.

Il associe des partenaires comme l'Etat, certains grands groupes internationaux de télécommunication, les institutions universitaires de Rennes, des laboratoires de recherche. Ainsi se sont développés des recherches avec le projet « Mobimages » qui provient d'un

financement de l'Etat depuis 2005. L'ambition est de faire de la région une vitrine des technologies et des usages. Il existe également le projet « Technimage » qui s'articule autour des technologies relatives à la montée en débit des réseaux domestiques. Ce projet a pour ambition de conditionner la mise en place de la diffusion des services à développer dans le futur. En tant que capitale régionale, la ville de Rennes constitue un lieu d'expérimentation de cette spécialisation de la Bretagne dans le domaine des télécommunications. Ces trois éléments qui sont la dérégulation, la mobilité et la spécificité de Rennes comme lieu abritant le pôle « images et réseaux » fait ressortir le lien étroit entre contexte social et usages des outils de communications.

Dans la ville de Thiès, la mobilité prend des formes internationales avec l'émigration. Ce phénomène apparaît comme un élément essentiel pour saisir l'intelligibilité de l'appropriation. Ce qui a comme effets de conséquence une extraversion des usages. Celle-ci s'accompagne du développement du secteur informel, de la migration internationale et de la montée en puissance de la communauté mouride. Mieux cette extraversion pose in fine, la question du contrat social sénégalais, notamment chez les plus jeunes. Ces différents aspects sont des éléments très liés aux usages de la téléphonie mobile et de l'internet. Le phénomène de la dérégulation a, certes, un effet mais celui-ci est moindre par rapport aux éléments déjà évoqués. Une politique de déréglementation a été adoptée mais elle a été partiellement appliquée.

Le téléphone portable quant à lui est un outil pour maintenir et actualiser les liens avec les connaissances sur place. Les émigrés ressentent le désir de maintenir et d'établir des relations d'ordres économiques, financiers et sociaux avec le pays d'origine. En effet, le système migratoire note Serigne Mansour TALL, est organisé selon un espace réticulaire. Face à une situation économique déficiente, la migration internationale a pris un essor considérable depuis la fin du 20^{ème} siècle. Elle concerne toutes les catégories de la population. Le lien est toutefois maintenu avec le pays d'origine. Ce lien est à la fois lié à l'attachement des émigrés envers leur lieu d'origine mais il traduit aussi un investissement et un soutien financier. Une fois dans leur pays d'accueil, les émigrés, participent activement à la prise en charge des besoins quotidiens de leur famille. Cette vocation à

s'impliquer dans de pareilles actions aboutit à accorder un pouvoir important aux émigrés dans la prise de décision au sein de leur famille et lieu d'origine.

A ce titre, ils s'impliquent à distance dans le financement des édifices de leur cadre de vie (école, mosquée, installation de lignes téléphoniques, électriques etc.). Leur implication à distance dans les affaires quotidiennes s'appuie sur l'apport décisif des TIC. La rente migratoire et les investissements financiers s'opèrent par le truchement des nouveaux outils de communications pour leur acheminement. Aussi bien le téléphone portable que l'internet sont mis à contribution pour envoyer la rente migratoire. Les envois d'argent peuvent passer aussi bien par des circuits officiels (western union, travelex) que par des circuits informels (émigrés venant en vacances par exemple). Les TIC sont utilisées comme outils pour donner les indications sur les montants, les moyens de convois ainsi que l'heure et la façon de récupérer l'argent envoyé.

Entre le territoire d'accueil, le pays d'origine et les zones d'investissement, l'émigré ressent le besoin d'y assurer une circulation de l'information. « *Les émigrés ont besoin de communication de la même manière que tous les acteurs évoluant en réseau dans un contexte d'allongement des distances et de la mobilité des acteurs* »³³⁹. Ces outils permettent une circulation des finances et des informations. Ils permettent aussi d'organiser les filières des futurs migrants. Il existe dès lors une coïncidence entre un désir d'organiser les circuits financiers et l'essor des TIC. Elles sont également utilisées comme objets à investir dans l'équipement de leur domicile et des présents à offrir à leurs proches³⁴⁰. Ainsi, on assiste à une recherche de reconnaissance sociale en mettant l'accent sur la marque du téléphone. On cherche à révéler son niveau de vie, de revenu en faisant recours à des portables qui incarnent les traits des dernières innovations.

La possession de ces outils dont les coûts dépassent de très loin le niveau de vie de l'écrasante majorité de la population participe à forger l'appartenance de son propriétaire à une famille qui compte parmi les siens un émigré. Celui-ci incarne de plus en plus le

³³⁹ Serigne Mansour TALL, *Les émigrés et les nouvelles technologies de l'information et de la communication*, Document préparé pour l'UNRISD : « Les nouvelles technologies et le développement social au Sénégal, Mai 2002, p.3.

³⁴⁰ Ibidem.

modèle de réussite dans un contexte social marqué par le manque de perspectives pour les jeunes surtout, qui ne voient d'autres issues que l'émigration. Ce phénomène est le plus souvent considéré comme une étape voire le couronnement d'un parcours dans le secteur informel. Elément clé des activités économiques sénégalaises y compris thiessoise, il entretient avec l'émigration un autre lien. Il s'agit de la place qu'y occupent les TIC particulièrement le téléphone portable et internet. Le secteur informel compris comme un enchevêtrement d'activités économiques se situant hors des structures légales, absorbe aujourd'hui une partie importante de la population sénégalaise. Face à la faillite de l'Etat, ce secteur embrasse un vaste champ d'activités économiques.

Ces acteurs sont derrière des secteurs d'activités très variées qui débordent du territoire national pour s'insérer dans l'économie mondiale. Ces réseaux économiques sont comparables selon Muriel DEVEY à de véritables « toiles d'araignées », tellement ils sont reliés à des axes difficiles à percevoir. Ils ont un poids considérable dans le marché sénégalais³⁴¹. Les acteurs du secteur informel, en favorisant la mise en réseau et les valeurs de solidarité placent les techniques de communication au cœur de leurs activités. Ils sont reliés à des capitales étrangères où se trouvent certains de leurs fournisseurs parfois membres de la même famille ou de leur réseau de sociabilité (groupe d'amis, membre de la confrérie religieuse).

Un des acteurs organisationnels les plus importants dans le milieu des industriels et commerçants du Sénégal regroupe des membres du secteur informel. Il s'agit de l'UNACOIS (Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal). Cette organisation regroupe les principaux hommes d'affaires dont des importateurs de denrées de première nécessité comme le riz par exemple, la base de l'alimentation au Sénégal. Ils maîtrisent parfois des filières entières de commercialisation de produits aussi variés allant des denrées alimentaires aux matériels informatiques. Ainsi, avec ce pouvoir stratégique, leur organisation constitue un groupe de pression avec lequel l'Etat est obligé de composer pour gouverner. En choisissant dès le départ de se mettre hors des circuits formels de l'Etat, les mourides sont les principaux acteurs du secteur informel.

³⁴¹ Cf. Muriel DEVEY, *opcit*, 2000, p.196.

«A un ordre établi, fondé sur la valorisation des diplômes, le mépris du travail manuel et le système des castes, qui a produit bien de chômeurs, les mourides ont opposé les valeurs du travail et de l'effort, acquises dans les écoles coraniques. Les petits métiers ont été revalorisés(...). Pour les partisans de l'idéologie mouride, c'est la revanche des « petits » sur les diplômés et les agrégés. Son émergence aurait sonné le glas du modèle senghorien »³⁴².

A ce titre, le triomphe des acteurs du secteur informel traduit l'émergence d'une nouvelle élite économique au détriment de l'ancienne d'une part. Il traduit une réussite sociale et économique de la confrérie mouride qui est à l'origine l'apôtre du secteur informel au Sénégal, d'autre part. Originaire du Sénégal des profondeurs, les premières vagues de cette confrérie ont investi des secteurs pas du tout prisés par les habitants des grandes villes comme Thiès. Du recyclage de produits usés, à la revente de matériels de seconde main en passant par la vente à la sauvette, ils ont progressivement développé leurs activités en se fondant sur la solidarité et l'abnégation. Ils ont fini par occuper des positions stratégiques dans la vente en gros et ont imposé leurs styles et visions en intégrant dans leur confréries de nouveaux adeptes parmi les citadins. Cette nouvelle élite dont l'avènement est consécutive au développement du secteur informel, développe une nouvelle grille de valeurs et des images axées sur des référents symboliques autres. En effet, fait remarquer le sociologue Malick NDIAYE :

« aux tentations de la ville, les « moodu » opposent la force morale des khassaïdes(écrits religieux de Cheikh Ahmadou Bamba) et la vigilance communautaire. Contre les agressions de l'appareil d'Etat, ils mettent en place une organisation structurée de 70. 000 membres »³⁴³.

Face à la croissance démographique de la communauté dans le pays et désormais dans le monde avec l'émigration, cette confrérie religieuse va faire de l'appropriation des

³⁴² Muriel DEVEY, opcit, 2000, p.196.

³⁴³ Malick NDIAYE cité par Muriel DEVEY, opcit, 2000, p.196, extrait de l'ouvrage : *Les Moodu Moodu ou l'éthos du développement au Sénégal. Tome2 de L'éthique ceddo et la société d'accaparement* , Dakar, Presses Universitaires de Dakar, 1998.

TIC une priorité. Ces outils seront destinés à la fois à des fins de management de leurs activités économiques mais aussi à des besoins de mettre sur pied des réseaux de solidarité. A ce titre, chaque émigré mouride qui rejoint une ville occidentale est mis en rapport avec des représentants de la confrérie installés dans les pays d'accueil sur lesquels il s'appuie pour ses débuts. Les TIC servent aussi à diffuser leurs idéaux et à développer un prosélytisme confrérique notamment dans le réseau internet. « Mouride » ou « Touba » sont devenus des mots clés pour s'introduire dans des sites sénégalais selon certains spécialistes sur la question de l'appropriation. Les TIC servent tout autant à faire passer le « ndigël » du Khalife général de la confrérie.

Cette priorité des mourides quant à l'appropriation des outils de communication a toujours existé d'ailleurs. Ils organisent régulièrement des cérémonies dans lesquels ils regroupent leurs membres pour réciter les khassaïdes et diffuser les enseignements de Cheikh Ahmadou Bamba, leur guide. Dans ces rencontres, ils utilisent traditionnellement des équipements de sonorisation pour retenir l'attention des résidents des lieux qui les abritent. Ils se sont aussi toujours servis des médias telles que la télévision ou la radio où ils font des annonces de leurs manifestations et y animent aussi des émissions. Certaines radios comme Dunya FM créée en 1995 et appartenant à un mouride ont beaucoup servi d'instances de diffusion des idéaux de la confrérie. L'avènement des médias modernes a été saisi par la confrérie pour accroître ses moyens de diffusions.

A ce titre, ils ont créé des sites internet présentant les préceptes de base de leur confrérie et les discours de leur guide. Depuis quelques années des radio on-line sur le réseau internet ont aussi vu le jour créées par des mourides de la diaspora. Dans un autre cadre, ils ont également beaucoup investi la vente des outils de communication comme les téléphones portables et les matériels informatiques. Ils sont fortement présents dans les différentes localités du Sénégal y compris la ville de Thiès. Ils sont très représentatives et sont même parfois les principaux résidents de certains quartiers. En effet, ces quartiers portent des noms qui font allusion à la confrérie mouride. On peut entre autres citer, « Kawsara » « Médina Fall », « Keur Cheikh », « Angle Serigne Fallou » « Gouye Mouride ». Ces quartiers se trouvent aux alentours du centre ville. Une bonne partie de ses habitants y exercent en tant que commerçants ou dans d'autres domaines. La chefferie

de la confrérie compte aussi dans la ville de Thiès d'éminents représentants tels que « Serigne Saliou TOURE ».

Leur empreinte dans la ville a expliqué, dans une certaine mesure, le fait que le premier cybercafé de Thiès portât le nom du fondateur du mouridisme. La forte présence de leurs membres à l'étranger explique la participation non moins considérable des mourides à l'extraversion des usages de la téléphonie mobile et de l'internet. Toutefois, cette réalité dans la configuration des usages n'est pas seulement le fait de cette communauté religieuse. Elle se révèle dans un large éventail d'utilisateurs au Sénégal et traduit la dépendance financière d'une grande partie des familles sénégalaises vis-à-vis des émigrés. Elle est également, une des manifestations de l'extraversion symbolique de certaines couches de la population sénégalaise. Il s'agit surtout des jeunes qui sont la partie la plus représentative de la population mais aussi l'ensemble des forces vives. Ils optent pour le détournement vers d'autres univers culturels et sociaux notamment l'Europe mais de plus en plus dans les pays anglo-saxons.

Déjà, avec les médias classiques telles que la radio et la télévision, une forte tendance à suivre les programmes étrangers se fait ressentir. Des chaînes étrangères comme RFI, BBC ou « la voix de l'Amérique » ont un audimat non négligeable. Parmi ces chaînes d'ailleurs certaines ont installé des antennes dans les régions du Sénégal. Il existe un tel engouement pour les chaînes de télévision étrangères qui sont largement suivies grâce au succès des antennes paraboliques. Leur installation dans les toits des maisons saute au regard de l'observateur avec la mise sur pied de structures pour les commercialiser. Le recours à ces chaînes de télévision étrangère est au départ un détournement vis-à-vis du monopole de l'organe de presse étatique. Celui-ci a pendant longtemps constitué la seule chaîne de diffusion de radio et télévision en s'illustrant par sa partialité dans le traitement des informations.

En 1994, des radios privées ont émergé en captant une partie essentielle de l'audimat mais les chaînes étrangères n'ont pas pour autant perdu leur audience. De nouvelles chaînes de télévision privée ont vu le jour depuis 2007 mais Canal +, CNN et les télévisions étrangères se portent tout aussi bien. Même dans le domaine musical malgré

l'envergure pris par des groupes et chanteurs locaux, les styles de musiques étrangères ont un grand succès. Les musiques en vogue en occident sont diffusées dans les chaînes locales et adoptées très rapidement par les populations. Ils ont d'ailleurs des influences considérables sur la production musicale des artistes locaux. Cette extraversion dans ces différents domaines se répercute dans les usages des nouveaux médias de communication à savoir la téléphonie mobile et internet.

Ce qui pousse à penser que l'extraversion des usages de la téléphonie mobile et de l'internet n'est pas spécifique à ces outils de communication. Elle n'est donc pas un phénomène émergent consécutif à l'avènement de ces nouveaux médias. Elle s'est déjà manifestée dans l'appropriation des médias traditionnels comme la télévision ou la radio. En définitive, elle ne fait que traduire, une extraversion symbolique visibles notamment chez les jeunes. Celle-ci, visible dans leur constante références à des modèles calqués dans l'univers occidental. Elle se dénote à travers la musique qu'ils écoutent, leurs ambitions d'émigrer et de quitter le pays, leurs accoutrements, leurs styles de langages entre autres. M. NIANG, journaliste dans une station de radio locale à Thiès expliquait cette extraversion symbolique perceptible dans ces différents domaines par ces termes : « *On ne peut avoir économiquement tort et culturellement raison* ».

En fin de compte ces réalités observées ne font que confirmer l'idée initiale selon laquelle les TIC sont des outils dont l'appropriation est révélatrice des réalités sociales et des identités individuelles. L'appropriation de ces outils dépasse dans cette perspective le simple besoin de communiquer mais trouve son sens et sa cohérence suivant les contextes sociaux considérés. L'appropriation des TIC est une activité humaine et en que telle, elle met en exergue le social dans toutes ses facettes. A travers elle, transparaissent les éléments constitutifs de la réalité sociale. Elle met en jeu les individus, les groupes sociaux, les conflits, les mécanismes de reproduction, les activités émergentes, le changement social etc. Elle apparaît dès lors, comme un phénomène qui est socialement structuré et en tant que telle, elle reflète les réalités sociales.

Ce qui conduit à appréhender scientifiquement ce phénomène non pas isolément mais en le mettant dans son contexte. Dans ce cadre, il convient d'éviter un double piège

à savoir celui d'isoler l'utilisateur d'une part et celui de placer la société dans une procédure de surdétermination de l'autre. La saisie de la complexité du phénomène de l'appropriation s'opère dans une perspective dialectique entre l'individu et la société. Il convient dès lors d'éviter de tomber dans la surévaluation de la technique qui apparaît dans certaines approches qui réduisent l'usage à la fonctionnalité de l'outil. Dans le même ordre d'idée, il ne s'agit pas non plus de faire preuve de « sociologisme hautain » comme le précise, Francis JAUREGUIBERRY, qui consiste en une surestimation du social dans l'analyse de tous les phénomènes. Il en est de même pour le réductionnisme individualiste de l'appropriation plaçant l'individu-acteur dans une situation hypercentriste.

Ainsi l'individualisme méthodologique est une approche en mesure de rendre compte de l'intelligibilité et de la complexité du phénomène de l'appropriation. Ce modèle permet de restaurer à l'utilisateur son potentiel d'acteur et sa relative autonomie dans l'usage tout en ne négligeant pas le poids du social. Toutefois, sa limite essentielle réside dans le fait qu'elle surestime le poids de l'individu-acteur en oubliant que celui-ci a un modèle comportemental et des attitudes qui sont aussi structurellement forgés. Autrement dit, sa socialisation, son environnement, son itinéraire orientent en partie son existentiel. Dans un autre registre, la prise en compte de la technique comme un outil doté de ses fonctionnalités et de sa logique propre implique aussi une nécessaire allusion à l'interaction entre l'outil et l'utilisateur.

Il est tout aussi intéressant de prendre en compte l'apport de la sociologie de la traduction qui oriente la notion d'usage dans une perspective de pratiques inventives et créatives qui participent à l'invention du quotidien³⁴⁴. Ce qui revient à penser que l'innovation en amont de sa mise sur le marché est aussi un construit social, un compromis entre divers acteurs sociaux porteurs d'un projet social inscrit dans leurs positions techniques. En d'autres termes, l'appropriation implique la mise en relation de trois éléments qui interagissent à savoir la technique, le social et l'individu. Il existe différents éléments sociaux relatifs à l'appropriation des TIC et qui interviennent dans ce processus. En effet, le constat de l'inégal accès aux TIC est une réalité qui sonnent à priori comme

³⁴⁴ Nous faisons ici allusion aux travaux et approches des auteurs comme Bruno LATOUR, Michel CAILLON entre autres qui sont des tenants de la sociologie de la traduction..

une évidence. Toutefois, cette réalité s'articule autour d'une relation complexe qui trouve une explication sociologique et scientifique.

L'usage des TIC notamment de l'internet et de la téléphonie mobile implique la mobilisation d'un ensemble de savoir-faire et de dispositions intellectuelles qui n'est pas une donnée innée. C'est un potentiel qui s'acquiert à travers l'apprentissage et l'habitude. *« Dans la trajectoire d'apprentissage d'un individu, le développement de savoirs et savoir-faire techniques (familiarisation avec les procédures, intériorisation de la logique de la culture technique) est associé à des représentations individuelles du fonctionnement des objets et systèmes techniques utilisés »*³⁴⁵. L'évolution de l'individu dans des milieux particuliers fortement scolarisés, l'exercice de certains métiers et l'appartenance à la catégorie professionnelle des cadres favorisent l'appropriation du réseau internet. Ceux qui sont dotés d'un capital culturel plus ou moins élevé (niveau universitaire surtout) et qui appartiennent à des sphères d'activités particulières (statut de cadre, étudiants par exemple) sont pourvus d'un habitus plus favorable à l'usage de l'internet.

Cette lecture structuraliste de l'appropriation ne se pose pas comme une approche absolue dans la mesure où l'utilisateur est aussi doté de capacité de réinvention et de réinterprétation du dispositif technique. Ainsi, il a la capacité de réadapter l'outil technique à ses aspirations et désirs. Cette posture est vérifiée par la fréquentation des téléboutiques et l'usage des TIC dans ces espaces par les migrants. Ces infrastructures et outils n'ont pas seulement une vocation communicante mais ils servent de lieux et moyens de reconstitution symbolique de leur territoire d'origine³⁴⁶. Ils fréquentent ces lieux en partie pour rencontrer des individus avec lesquels ils partagent l'origine ethnique. Ce sont des lieux qui donnent une forte impression de l'ailleurs avec les produits qui y sont vendus et le décor orienté vers l'exotique. Dès lors, faire une description et analyse sociologique par rapport à ce social éclaté revient à donner un sens aux relations d'interdépendances qui seront observées entre ces fragments de société.

³⁴⁵ Serge PROULX, « Usages de l'internet : la pensée réseaux et l'appropriation d'une culture numérique », in Eric GUICHARD opcit, 2001, p.143.

³⁴⁶ Cf. Claire SCOPSI, opcit, 2004.

Il faut penser la société non plus comme une unité donnée et structurante mais comme un résultat éphémère et aléatoire des pratiques sociales³⁴⁷. La société n'est plus alors une totalité en soi qui à la fois détermine les acteurs sociaux et constitue l'enjeu de leurs mobilisations, mais le produit « pour soi » de leurs conduites afin de construire une représentation à la fois intellectuelle et concrète de leur vie sociale. Il est dès lors possible, selon JAUREGUIBERRY, de travailler dans un champ sociologique (pratiques locales) tout en ne perdant pas de vue que d'une part les pratiques observées sont des représentations en action et les actions sont aussi productrices de représentations (cohérence sociale). Les usages de technologies de communication peuvent être étudiés à la fois comme pratiques locales mais aussi comme constructions générales. Pour cela, il faudrait que l'usage de ces technologies renvoie à une expérience qui soit à la fois suffisamment forte (prégnance au quotidien) aux yeux de ceux qui la vivent et importante au point de condenser plusieurs points de vue de la réalité sociale globale.

En tant que révélateur de la réalité sociale, la sociologie des usages est en soi de la sociologie et non une sociologie. Pour ce faire, deux préalables sont nécessaires, le premier d'ordre théorique, renvoie au concept d'expérience sociale par lequel il est possible d'étudier les conduites des acteurs, il s'agit de la dimension descriptive. Cela équivaut à rapporter en amont ces conduites à des logiques sociales et de montrer comment leur combinaison particulière peut être productrice d'écarts, de réactions ou d'innovations pouvant contribuer à modeler la réalité sociale. Le second d'ordre méthodologique est relatif à l'intervention sociologique, même si le suivi quantitatif ou qualitatif avec les carnets de bord et autres outils permettant de mesurer les flux réels ou de faire des interviews approfondies sont des techniques incontournables pour rendre compte des usages « en soi »³⁴⁸.

³⁴⁷ Francis JAUREGUIBERRY, *opcit*, 2003, p.185.

³⁴⁸ *Ibidem*.

3.5.3. L'appropriation : un champ d'expression.

L'appropriation des TIC particulièrement de la téléphonie mobile et de l'internet comporte à la fois une dimension symbolique et une autre active impliquant au cœur de ce processus l'identité. Comme l'ont déjà démontré les précurseurs de la sociologie des usages³⁴⁹, le rapport avec la technologie ne se fait point à travers un sens unique marqué par le dictat du concepteur sous le joug des fonctionnalités typiques de la machine. En effet, si le concepteur colle à son outil technique un prototype d'utilisateur en l'élaborant, celui-ci de son côté réinterprète toujours le dispositif en lui insérant son style. Il se pose dès lors une opposition de styles dans l'appropriation de n'importe quel objet technique que ce soit ³⁵⁰. Ce qui place l'utilisateur en position d'acteur mettant au devant toute sa subjectivité et sa personnalité dans son rapport avec l'outil de communication.

Tous ces aspects en exergue, dans le processus de l'appropriation, accordent à la sociologie et à l'anthropologie une place centrale dans la recherche sur les technologies de communication. Mais cette réalité sous jacente dans l'usage et l'appropriation permet de percevoir comment à travers ce processus se révèle l'identité en tant qu'élément décisif pour saisir la complexité de ce phénomène. L'identité est une notion centrale dans l'existentiel de l'individu en ce sens qu'elle peut être décelée dans toutes les activités de l'humain. C'est l'élément spécifique qui permet de distinguer l'individu dans la société et dans son groupe social. Chaque action individuelle, aussi isolée et anodine soit-elle, porte l'empreinte identitaire de son auteur. Elle s'enracine dans l'univers symbolique de celui-ci qui lui sert de base et de légitimation. L'identité constitue l'ensemble des traits d'apparence de l'individu par rapport au regard extérieur.

Ainsi, à travers n'importe quelle activité d'un individu on peut déceler les traits distinctifs de son identité. Aussi bien dans ses actions personnelles que dans ses rapports avec son environnement ou les outils dont il se sert, une marque identitaire de l'individu apparaît. En particulier, les TIC et leur appropriation constituent une excellente entrée pour

³⁴⁹ Ici, nous faisons bien évidemment référence à Michel De CERTEAU entre autres.

³⁵⁰ Cf. Dominique BOULLIER, *opcit*, 1985.

déceler les traits distinctifs des identités individuelles. Elles constituent des outils qui cristallisent les liens et incorporent les penchants subjectifs des usagers. En ce sens, la technologie constitue selon certains paradigmes, dont l'évolutionnisme social et culturel, le facteur déterminant de l'avancement des sociétés³⁵¹. Les tenants de ce paradigme admettent que les sociétés suivent une voie d'évolution marquée par des stades et étapes. Ce processus aurait comme point de départ la sauvagerie et comme aboutissement la civilisation en passant par la barbarie.

Les tenants de ce paradigme, qui a connu sa période de gloire au dix neuvième siècle, considèrent qu'il y'a un facteur clé qui rythme le passage d'un stade à l'autre. Sans verser dans ce déterminisme technologique, il est tout de même apparent que les rapports des individus avec les outils techniques notamment ceux de la communication peuvent renseigner sur les réalités sociales et les individus. L'usage des outils techniques à un moment donné de l'existence est toujours assujéti à des intentions et des fins de la part des membres de la société. La conception d'un outil technique répond toujours à un besoin identifié dans la vie sociale. Cela a toujours été le cas depuis l'existence des sociétés humaines. Les outils techniques, permettent de saisir les éléments qui constituent les traits distinctifs des acteurs impliqués dans le processus de leurs usages.

D'ailleurs, une pluralité d'imaginaires traverse « la vie » d'un outil technique allant de la conception de celui-ci à ses différents usages³⁵². Ces imaginaires qui transparaissent dans le processus des usages en impliquant les symboles auxquels les usagers associent les outils techniques ainsi que les fins et les visées de ceux-ci, renseignent en fin de compte

³⁵¹ Ce point de vue a surtout été développé par Frederich ENGELS qui considérait que les grands aménagements infrastructurels suite aux bouleversements technologiques dans la société occidentale auraient pour conséquence une sophistication de l'esprit humain. Il a surtout été influencé par les travaux de l'anthropologue américain du dix neuvième siècle, Lewis MORGAN. Il a mené un travail sur la parenté qui a débouché sur son ouvrage *Système de consanguinité et d'affinité dans la famille humaine* en 1871. Il a établi une théorie générale de l'évolution des sociétés humaines considérant la sauvagerie comme point de départ et comme aboutissement la civilisation qui correspond à l'invention de l'écriture en passant par le stade intermédiaire la barbarie dont les caractéristiques particulières sont la domestication des animaux et les débuts de l'agriculture. Il a aussi considéré la technologie comme le facteur clé de l'évolution des sociétés. Selon celui-ci la technologie constitue l'élément déterminant qui rythme l'évolution des sociétés. Ainsi considérait-il que les sociétés occidentales, à la faveur des avancements de la science, évoluaient vers de grandes découvertes scientifiques et techniques. Ce qui devrait avoir comme conséquences directes de nouveaux aménagements institutionnels. Et par rétroaction, cette réalité allait engendrer une sophistication de l'esprit humain. Cette théorie a eu une grande influence sur les pères fondateurs du paradigme marxiste à savoir Karl Marx et surtout Engels notamment dans l'élaboration du matérialisme historique.

³⁵² Cf. Patrice FLICHY, opcit, 2001.

sur leurs identités. Les relations entre les usagers avec le portable ou l'internet font toujours transparaître les identités individuelles qui sont en jeu dans le processus de l'appropriation. Dans ce cadre, beaucoup de recherches ont fait ressortir l'empreinte de l'identité générationnelle dans le phénomène de l'appropriation. Les usages de ces outils de communication sont fortement entachés des empreintes des identités générationnelles.

Cette recherche sur l'appropriation fait ressortir une des facettes de la réalité en montrant l'investissement poussé des plus jeunes dans les usages des TIC. En effet, les adolescents et autres jeunes, plus disposés mentalement à l'apprentissage que les adultes sont plus enclins à découvrir des fonctionnalités cachées et expérimenter des usages autant pour le portable que pour l'ordinateur. Ils sont ainsi très enclins à réinventer le dispositif de l'usage. L'appropriation des TIC implique une certaine familiarité avec les outils pour s'habituer à la technique. Elle passe aussi par un effort d'apprentissage ainsi qu'une pratique pouvant déboucher à la maîtrise technique, qui en est une des conditions. Celle-ci s'acquiert par le temps³⁵³. L'univers mental des adolescents, plus ouvert à l'apprentissage, se prête mieux à ce jeu. Par essence, cet âge correspond à celui de la découverte et de l'expérimentation et d'une construction de soi.

Dès lors, il y a une coïncidence entre le besoin de découverte, d'expérimentation et la logique d'appropriation de la technique. A cela s'ajoute le fait que les TIC sont porteuses de signes et de modes puisés parfois dans l'univers symbolique des plus jeunes. Les adultes quant à eux développent des usages davantage portés sur l'utilitaire. Ils placent ainsi, au centre de leurs activités d'usage l'aspect communicant dans sa dimension instrumentale. Ayant une identité supposée plus ou moins stabilisée, comparativement aux plus jeunes qui sont en âge de se construire et de quête d'eux-mêmes, ils se trouvent moins enclins à l'expérimentation. Le rapport avec l'outil technique est davantage rationalisé chez l'adulte et se limite le plus souvent à un usage que l'on peut considérer comme utilitaire. Contrairement à eux, les plus jeunes s'orientent davantage vers un usage plus créatif de ces outils qui colle bien à leur époque. Les TIC constituent des outils de marquage symbolique et de construction identitaire chez les jeunes.

³⁵³Cf. Serge PROULX et Philippe Breton, *opcit*, 2002.

Au-delà de l'identité générationnelle, d'autres traits distinctifs de l'individu laissent voir dans l'appropriation des TIC. Le téléphone portable et l'internet font appel à un processus de personnalisation qui porte aussi l'empreinte identitaire des usagers. A ce titre, le choix de la couleur, de la marque, de l'habillage, des fonctionnalités et des sonorisations fait apparaître les éléments constitutifs des identités d'un usager. Tout au moins, apparaissent ses penchants, ses goûts à travers ses rapports avec les techniques de communication. Les fonctionnalités telles que la photo, la vidéo ou les sons ont une particularité à savoir celle de faire ressortir les traits distinctifs de la personnalité de base de l'individu. Elles révèlent les lieux autour desquels se structure la sociabilité de l'utilisateur. Ces outils sont des éléments à travers lesquels les usagers transposent leurs sensibilités, leurs préférences ou leurs goûts de manière générale. Elles font même apparaître dans des cas, les identités religieuses auxquelles souscrivent les usagers.

C'est le cas par exemple pour les membres de la confrérie religieuse mouride qui donne un cachet particulier aux TIC³⁵⁴. A travers, l'exemple de la communauté mouride, se perçoivent les mécanismes par lesquels l'identité religieuse se réincarne dans l'appropriation des outils de communication. Les outils de communication comme le téléphone portable et internet sont utilisés à des fins professionnelles et de prosélytisme confrérique. La confrérie mouride est un groupe intéressant car illustratif dans ce cadre. Les usages des outils de communication par ses composantes, entre dans la perspective d'agrandir la communauté et de relier les différents membres éparpillés dans le monde. Ce sont aussi des moyens servant à faire passer le « ndigël »³⁵⁵ du marabout vers ses disciples. En prenant en compte l'importance et le type de relation entre le marabout et le disciple dans la confrérie mouride, se comprend la place et l'enjeu que peuvent revêtir ces outils de

³⁵⁴ Cf. Cheikh GUEYE et Moda GUEYE, Ibid.

³⁵⁵ Dans la confrérie mouride, il arrive très souvent que le marabout donne un ordre concernant la communauté ou un cas bien précis. Les « talibés », dans ce cas conformément à l'acte d'allégeance central qu'ils ont effectué, obéissent et se soumettent à cet ordre. Il peut s'agir d'une quête d'argent pour la mosquée ou pour une autre entreprise. L'ordre du marabout peut être d'une autre nature en concernant d'autres enjeux. L'un des « ndigël » les plus célèbres dans l'histoire du mouridisme est sans aucun doute celui que donna le khalife Abdou Lakhade en 1988 aux mourides pour voter en faveur du candidat Abdou DIOUF, lors des élections présidentielles de cette année. Ce « ndigël » fut très largement suivi par les disciples à l'exception de quelques rares contestataires qui sous le saut de l'anonymat ont pris une autre décision au moment du vote. Le « ndigël » a la même résonance que le « fatwa » à quelques petites nuances. L'effet du « ndigël » est surtout accentué par le rapport de type vertical qui lie le marabout et guide à son disciple et talibé. Il s'agit là d'un contrat moral qui obéit à une légitimité fondée sur le modèle de domination traditionnelle dont parlait Max Weber.

communication dans le dispositif religieux de cette communauté. En effet, cette communauté religieuse est reconnue à travers le monde par son penchant pour l'activité commerciale où ses membres ont fini d'y porter une empreinte significative.

Historiquement, l'investissement dans les activités commerciales a été une étape décisive dans le déploiement territorial de la communauté mouride. Ayant acquis une base solide dans la culture de l'arachide dans le fief du Baol (centre Ouest du Sénégal) et voulant amoindrir les conséquences de la sécheresse des années quatre vingts, les disciples se sont orientés vers les grandes villes comme Dakar ou Thiès. Dans ces localités, ils vont occuper les secteurs d'activités peu investis par les citoyens comme le commerce « à la sauvette »³⁵⁶. Progressivement et de manière solidaire, ils vont passer de l'étal à la boutique de vente en détail pour aboutir à des magasins grossistes et dans l'import-export. Beaucoup de commerçants sénégalais se réclament mourides ou sont tout au moins influencés par la logique d'expansion commerciale de cette confrérie religieuse.

Au même titre que l'empreinte religieuse, l'identité sexuée également se laisse voir dans le processus d'appropriation des TIC. Les outils de communication sont révélateurs des identités de genre. L'appropriation révèle la construction des identités de genre et l'attribution des rôles et des statuts sociaux. On note dans ce cadre, que les femmes sont plus enclines à téléphoner car constituant la base et les traits d'union des familles. A travers l'union matrimoniale, précisait Claude LEVI-STRAUSS, ce sont les femmes qui font l'objet d'échange entre les groupes. Cette logique des échanges appelée l'exogamie, implique la réciprocité. Elle est à l'origine de la parenté et constitue la base des relations d'alliance entre les groupes dont la femme se trouve être au centre³⁵⁷. La construction sociale des usages est modelée par les rapports sociaux de sexe qui accordent aux personnes de genre féminin le rôle d'entretien des liens familiaux. Cela passe souvent par

³⁵⁶ Ce terme désigne un type de commerce en détail à travers lequel, le commerçant se sert d'un étal qu'il se met sur l'épaule pour sillonner les rues et pour vendre des produits divers (bonbons, cigarettes, cure-dents...) à des potentiels clients. C'est un type de commerce informel, illégal mais toléré car servant de sources de revenus à une couche de la population. Le terme « sauvette » sert à désigner les courses poursuivies avec les agents municipaux dans le cadre de la perception des impôts sur leurs activités commerciales dont ils ne s'acquittent pas toujours. Cette activité apparaît aussi sous d'autres appellations comme « marchands ambulants ».

³⁵⁷ Cf. Claude LEVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Plon, Paris, 1958.

un usage fréquent des TIC pour actualiser et entretenir les liens de la famille élargie³⁵⁸. Les femmes sont ainsi, non seulement, plus enclins à téléphoner que les hommes mais elles ont tendance à davantage durer dans leur communication. Dans leur rapport avec internet, elles sont également plus disposées à des usages orientés vers la fonction de sociabilité. Les TIC apparaissent en quelque sorte comme des outils où se prêtent l'apprentissage et le jeu d'exercice des rôles sexués. A travers ceux-ci, on apprend à se comporter de manière sexuellement correcte³⁵⁹.

Les usages des outils de communication font apparaître des modèles d'appropriation spécifiques liés au genre. Ce faisant, le genre féminin développe un modèle d'appropriation fondé davantage sur le relationnel alors que celui de l'homme est surtout pragmatique. Les rôles et statuts sociaux se réincarnent dans l'appropriation des TIC étant donné que ces outils ont une vocation socialisante après tout. C'est ainsi que l'identité matrimoniale aussi se laisse entrevoir dans l'appropriation de la téléphonie mobile et de l'internet au même titre que celle du genre et de la génération. La situation matrimoniale se révèle à travers les formes et les logiques d'usage des TIC. L'appartenance à un couple fusionnel se réincarne par exemple dans les rapports avec les outils de communication par la fréquence des usages. C'est le cas pour les personnes vivant en couple et séparées par la distance. L'usage des SMS, du chat et les appels fréquents servent ainsi à annihiler ou tout au moins réduire l'obstacle que constitue la distance.

Dans le cas d'un couple fusionnel vivant ensemble, l'outil de communication peut être d'un usage commun. Moins fusionnel, dans leur relation matrimoniale, l'usage des outils de communication se fait de manière séparée et selon des liens propres à chaque conjoint. Il se révèle également que les personnes vivant en couple sont plus contraintes à communiquer que les solitaires. La communication étant au cœur de la vie en couple, elle accorde ainsi aux TIC une place importante dans la vie matrimoniale. Les couples vivant dans un contexte où la mobilité est une réalité marquante de la société moderne, ils composent ainsi avec ces outils pour s'adapter à la situation. Cette prégnance de l'identité dans l'appropriation des outils de communication a aussi une connotation professionnelle.

³⁵⁸ Cf. Josiane JOUËT, *Réseau* n°120, pp.53-86.

³⁵⁹ Cf. Gérard CLAISSE, *Ibid*, p.57.

En effet, l'identité professionnelle est aussi un élément clé dans l'appropriation des outils de communication.

A ce titre, il apparaît que la catégorie des élèves et étudiants, ayant une socioculture liée aux TIC, développe une appropriation plus inventive et moins instrumentale que les adultes. Le SMS, le chat sont des supports d'expression d'une forme de langage proche de la socioculture des jeunes. Ils réinventent périodiquement le langage en y intégrant de nouveaux codes avec un usage d'abréviations dont les initiés jeunes pour la plupart en sont les auteurs. Les outils de communication servent de support et de continuum à des conversations instantanées et des discussions déjà entamées dans les lieux de rencontres avec leurs pairs. Leurs activités ludiques se font de plus en plus avec des supports d'écrans qui impliquent de facto les TIC comme des outils privilégiés. Par contre, l'usage est davantage instrumentale chez les cadres et autres personnes exerçant une activité professionnelle comparée aux élèves et étudiants. Le facteur temps est également une dimension importante à prendre en compte puisque l'expérimentation et la découverte de types de fonctionnalités non apparentes impliquent un investissement temporel.

Ainsi à l'image des élèves et étudiants, les personnes sans activités professionnelles aussi, à la faveur de la disponibilité du temps, développent des formes d'usages moins instrumentales. D'autre part, l'identité professionnelle transparaît également dans l'appropriation des TIC en orientant les usages selon le niveau de revenu. Ainsi, l'envoi de messages écrits, qui se trouvent être moins onéreux, est davantage utilisé par les plus jeunes et les individus sans activités professionnelles. A l'opposé, les cadres surtout et les personnes disposant d'un niveau de revenu plus élevé, sont plus disposés à appeler qu'à envoyer des messages écrits. Le type d'abonnement souscrit fait aussi ressortir le niveau de revenu et l'identité professionnelle des usagers. Plus l'utilisateur dispose d'un revenu élevé plus il est porté à souscrire à un forfait conséquent.

A Thiès, la fréquence de la recharge de cartes se mesure à l'aune du niveau de revenu de l'utilisateur considéré. Les usages de l'internet des cadres y sont aussi orientés vers les activités professionnelles et la recherche en plus des fonctions de sociabilité. L'usage des outils de communication se structurent ainsi à travers le capital économique dont jouit

l'utilisateur. Il y a pour ainsi dire un rapport étroit entre l'identité professionnelle de l'individu et l'appropriation de ces outils de communication. Différents aspects constitutifs de l'identité de l'utilisateur transparaissent dans l'usage de ces outils de communication et traversent tout le processus de l'appropriation. En ce sens, les variables telles que le genre, l'âge ou la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance sont autant d'éléments intéressants pour saisir la complexité du phénomène de l'appropriation.

Elles sont des éléments susceptibles de renseigner non seulement sur les identités des usagers mais aussi sur les réalités sociales qui se laissent voir à travers les usages de l'internet et de la téléphonie mobile. Pour ce faire, il s'avère important de la part du chercheur de trouver un équilibre entre les approches macro et micro sociologiques et d'encourager une perspective historique et comparatiste. En plus de nous renseigner sur les réalités d'une société en un moment déterminé, l'appropriation de ces outils place au centre du phénomène le social par l'intermédiaire de sa composante élémentaire : l'individu. Ainsi la structuration sociale de l'individu est une donnée fondamentale qui se lie dans le phénomène de l'appropriation.

3.5.4. L'appropriation : un phénomène socialement structuré.

Les usages et l'appropriation de l'internet et de la téléphonie mobile constituent des reflets de la réalité sociale. A travers ce phénomène, ce sont les rapports sociaux à une époque qui se laissent entrevoir au-delà du souci des individus de répondre à des besoins par le biais de la technique. Ils transparaissent d'abord dans les rapports qu'entretiennent les groupes sociaux avec les outils techniques. L'accès à ceux-ci varie toutefois selon les individus et les groupes sociaux. A l'instar des différences dans le positionnement social des individus, l'accès aux outils de communication est aussi régi par une logique socialement structurée. Il en est de même pour l'usage et l'appropriation qui en sont faits.

La subdivision des sociétés en catégories sociales définies selon le groupe ethnique, l'appartenance à une profession, une génération ou un genre fait entrevoir une forme de structuration dans l'accès à certaines ressources.

Cette réalité inhérente à toutes les organisations sociales s'enracine davantage dans l'analyse marxiste de la société. En effet, Karl MARX considère que la division et la stratification sociale est une donnée permanente à la marche de toutes les sociétés humaines. Dans une de ses célèbres théories³⁶⁰, il expliquait comment l'apparition de l'accroissement des moyens de production avait fait émerger de nouveaux rapports sociaux. Ainsi survinrent la division du travail et l'enrichissement de certains groupes au détriment d'autres. C'est à partir de là qu'apparurent les « classes sociales », fruit de cet accès inégalitaires aux ressources de la société. De la société esclavagiste à celle du capitalisme en passant par la féodalité, les rapports de production ont toujours déterminé l'organisation politique et juridique de la société. La lutte de ces différentes classes sociales, les unes possédant les moyens de production et les autres leur force de travail, rythme la marche de l'humanité.

Cette approche de l'histoire va influencer beaucoup de théories et d'auteurs notamment dans les sciences humaines et sociales. Même si une partie de sa pensée est aussi récusée ou nuancée, toujours est-il que l'idée de subdivision de la société en groupes sociaux différents et l'existence d'un inégal accès aux ressources dont la technique sont des réalités indéniables. La non uniformité de la topographie sociale se réincarne dans l'accès aux ressources. Cet état de fait constitue un truisme à l'état actuel des corpus de connaissance dans ce domaine car très partagé par les différents penseurs. Elle apparaît dans l'actionnalisme d'Alain TOURAINE³⁶¹, à travers lequel, il considère que les mouvements sociaux sont à mettre en rapport avec la volonté de certains groupes sociaux de s'approprier le sens du système d'action historique contre la volonté des catégories

³⁶⁰ Nous évoquons ici « Le matérialisme historique » qui constitue une rupture philosophique et épistémologique que l'on appelle aussi une conception matérialiste de l'histoire et qui apparaît dans son livre *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, Editions Sociales, 1977.

³⁶¹ Dans son analyse de la société, qui apparaît notamment dans *Production de la société*, Paris, Seuil, 1973 entre autres, il essaie de comprendre le changement social à travers les rapports sociaux de classe et les orientations culturelles en jeu dans les divers groupes sociaux. Il en arrive à considérer que ces systèmes déterminent la nature du conflit social. Cette « historicité » comme il l'appelle ou le devenir social aboutit de manière inéluctable sur une opposition et un antagonisme entre groupes sociaux.

dirigeantes. Pierre BOURDIEU fait partie de ceux qui se sont beaucoup inspirés de la théorie marxiste à travers son structuralisme revisité, sur lequel nous nous appuyons en partie.

Dans son approche de la société, la stratification sociale et l'inégal accès aux ressources constituent un levier de base. Il en est de même pour beaucoup d'autres approches même si la façon de la décrire et la lecture qui en est faite sont différentes. A ce titre, c'est la position dans l'organisation sociale qui structure la capacité de l'individu à disposer des ressources à l'intérieur de l'organisation sociale. L'accès à la technique, à l'image des autres ressources dans la société, constitue un enjeu impliquant du coup, la possibilité qui s'offre à l'individu pour en disposer. L'accès aux techniques, soient-elles de communication, implique un recours à des éléments symboliques et matériels. Il s'agit des capacités techniques, cognitives mais aussi économiques qui sont mobilisables dans le processus de l'appropriation des outils de communication.

Ceux-ci sont différemment voire inégalement distribués suivant les individus et les catégories sociales. Les techniques de communication, étant une partie intégrante de la société n'échappent guère à la nature de la stratification sociale générée par la société elle-même. Les inégalités sociales résultent d'une répartition arbitrairement différenciée des richesses et des possibilités dans une société. Celles-ci se répercutent dans certaines composantes de la structure sociale. Par rapport à ces richesses et ces moyens, des inégalités tantôt flagrantes ou structurées par différentes instances se laissent voir dans les phénomènes sociaux. De tout temps, les inégalités sociales par rapport aux revenus, aux moyens techniques entre autres, ont été inhérentes aux sociétés humaines dans leur globalité. Dans les sociétés modernes, cette réalité, loin d'être éliminée ne cesse de s'accroître et évolue au rythme de la structure sociale. Dans le cas des technologies de la communication note Tandhika MKANDAWIRE, elles ont tendance à reproduire voire accentué les inégalités sociales, car l'accès et l'appropriation à celles-ci reflètent généralement l'état de l'ordre existant³⁶².

³⁶² Cf. Tandhika MKANDAWIRE, « Préface » in Momar Coumba DIOP (sous la direction de), *Le Sénégal à l'heure de l'information*, Karthala, UNRISD, 2002, p.9.

A ce titre, l'approche des rapports sociaux chez Pierre BOURDIEU, constitue un modèle privilégié pour comprendre l'existence de mécanismes de reproduction sociale qui se laissent voir dans le fonctionnement de la structure sociale. Ce processus se réincarne dans l'articulation des phénomènes sociaux ainsi que dans ses différentes institutions. En effet, l'école en est la parfaite illustration car elle génère des normes et des codes qui font appel au degré de familiarité des individus par rapport à certains lieux de culture comme les bibliothèques, les musées. Dès lors, c'est en se familiarisant dès le bas âge à la lecture, à l'intériorisation des normes véhiculées par ces lieux de culture que l'individu se dote d'un habitus qui s'apparente aux codes essentiels des milieux scolaires³⁶³.

Ainsi, le milieu scolaire est non seulement, un champ d'expression des inégalités sociales par rapport à l'accès à la connaissance mais il en devient un des maillons essentiels du dispositif. Le type de savoir qui y est distillé ainsi que les diplômes constituent la base qui fonde la reconnaissance sociale. La maîtrise des codes exigés par l'institution scolaire, transmise dès le bas âge en premier lieu dans le cercle familial puis dans le milieu des relations amicales, par le biais de l'école distinguent ceux que Pierre BOURDIEU nomme les héritiers des autres à savoir la couche de la population qui n'y a pas accès³⁶⁴. Dans le domaine de l'appropriation des TIC, le recours aux termes « information have » et des « information have not » pour désigner ceux qui ont accès à l'information numérique de ceux qui n'en disposent pas, fait également transparaître l'idée d'usages socialement structurés. L'accès aux outils de communication implique plusieurs aspects dont le culturel, le symbolique et l'économique.

L'appropriation des technologies de communication impliquent de la part de l'utilisateur le recours à une maîtrise technique pour sa mise en marche et pour l'activation des fonctionnalités qui correspondent. Le support linguistique intervient également dans le processus de l'appropriation étant donné qu'il existe dans la mise en marche, s'agissant de l'internet et dans une certaine mesure de la téléphonie mobile, une interface qui repose sur une langue. Ce qui suppose de la part de l'utilisateur des capacités minimales de décodage du

³⁶³ Cf. Pierre BOURDIEU et Jean Claude PASSERON, *La Reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970.

³⁶⁴ Cf. Pierre BOURDIEU et Jean Claude PASSERON, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit, 1964.

support linguistique pour s'approprier l'outil technique. Toutefois, cette dimension linguistique ne se pose pas de la même façon et avec le même degré d'importance suivant les deux outils techniques.

En effet, l'usage de la téléphonie mobile ancienne génération par exemple ne requiert pas forcément une grande capacité en matière de capital linguistique. L'activation des boutons qui correspondent aux fonctionnalités désirées requièrent surtout une mémorisation visuelle de celle-ci plutôt que la capacité de décodage linguistique. Mais avec les innovations surtout et l'incorporation de nouvelles fonctions qui font du téléphone un appareil à multiples facettes ou un mini ordinateur, le recours à des capacités techniques et linguistiques complexes se fait de plus en plus ressentir. Dans le même sillage que la réussite scolaire, l'appropriation des TIC se fait selon une logique structurellement définie. Les capacités cognitives, techniques et linguistiques se laissent voir dans le processus de l'appropriation de ces outils de communication. Ce faisant, le fait d'évoluer dans certains milieux favorisant l'usage de ces outils de communication constitue un élément fondamental pour saisir la complexité du phénomène de l'appropriation.

Le recours à ces outils fait ressortir le niveau de vie de l'individu-usager également. Dans le cas de la téléphonie mobile, le forfait auquel a souscrit un usager et la fréquence des achats de cartes téléphoniques sont autant d'indicateurs qui renseignent sur son niveau de revenu. Les moins dotés en capital économique, ont davantage tendance à recourir à plus de SMS et font moins recours à des appels téléphoniques pour correspondre, comparativement à ceux qui disposent de plus de revenus. S'agissant de l'outil internet, son appropriation dans les lieux d'accès publics fait aussi ressortir la médiation du capital économique de l'utilisateur. L'accès à cet outil requiert un coût pour la connexion et favorise ainsi ceux qui ont des possibilités financières plus élevées. La place qui lui est réservée aussi dans l'univers symbolique de l'utilisateur transparaît à travers l'investissement financier que celui-ci y consent pour se l'approprier.

Là aussi intervient une forme de structuration sociale qui élève la culture des médias de communication en un champ d'expression des inégalités sociales. Ainsi, ceux qui sont plus dotés en matière de capital culturel et linguistique ont plus d'avantages dans

l'accès et la manipulation d'Internet. L'appropriation de ces outils de communication requiert la disposition des codes et normes en conformité avec ceux-ci. Ces derniers sont toutefois inégalement distribués suivant les individus et les catégories sociales. L'appropriation est régulée par la catégorie sociale d'appartenance. Celle-ci s'appuie d'abord sur un ensemble d'imaginaires structurés, de symboles davantage proches des milieux fortement scolarisés dans le cas d'internet. Ainsi, se conçoivent des rapports à cet outil technique tributaire en grande partie des habitus des uns et des autres. Au-delà des inégalités liées à la disposition des capitaux culturels, linguistiques et/ou symboliques, il existe aussi celles liées au genre³⁶⁵.

Les technologies de communication particulièrement celles de l'internet font ressortir la domination masculine dans la société globale. Ce terme désigne l'idée arbitraire de la suprématie de l'homme sur la femme dans l'organisation sociale. Elle trouve sa légitimité dans l'anatomie des sexes et dans l'imaginaire collectif qui la considère comme un état de fait naturel. Il existe dans la société une division entre les sexes qui paraît être dans l'ordre naturel des choses comme le dénote Pierre BOURDIEU. Cet état de fait naturellement et normalement vécu par les individus des deux genres, est doublement présent dans la société. Il existe d'abord à l'état objectivé, notamment à l'intérieur des domiciles où toutes les parties sont sexuées ainsi que dans le reste du monde social.

Ensuite, la domination masculine apparaît dans un état incorporé notamment dans les corps, et habitus des agents, fonctionnant comme systèmes de schèmes de perception, de pensée et d'action³⁶⁶. La domination masculine repose surtout sur une différenciation dont le socle de base est l'anatomie, la référence étant faite ici aux les organes du corps humains. Dans ce cadre, le corps est considéré comme étant le dépositaire des principes de vision et de division sexuée. Le système social de perception incorporé s'applique à divers aspect y compris le corps lui-même. Cette différenciation anatomique entre les organes sexuels apparaît comme une justification naturelle des inégalités socialement construites entre les genres et notamment dans la division sexuelle du travail³⁶⁷.

³⁶⁵ Cf. Josiane JOUËT et Dominique PASQUIER, opcit, 1999.

³⁶⁶ Cf. Pierre BOURDIEU, *La domination masculine*, Seuil, 1993, p. 21.

³⁶⁷ Ibid, p.24.

Suite à la différence anatomique constatée dans les sexes de l'homme et de la femme, la domination masculine se réincarne sous forme de schèmes cognitifs organisés selon des perceptions objectivées de cette division. Ainsi, une violence symbolique s'exerce de manière construite et intériorisée depuis la socialisation se basant sur l'anatomie et la différenciation des sexes pour légitimer cette domination. La praxis sociale suscitée par la domination masculine apporte souvent une preuve de confirmation des représentations dont elle se réclame pour s'exercer et se justifier³⁶⁸. Au quotidien, cette logique de domination masculine fait apparaître dans les interactions des tendances conduisant les hommes à délaissier des tâches jugées inférieures aux femmes. Dans ce cadre, Pierre BOURDIEU atteste que :

« La violence symbolique s'institue par l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut pas ne pas accorder au dominant lorsqu'il ne dispose, pour le penser et pour se penser ou mieux pour penser sa relation avec lui, que d'instruments de connaissance qu'il a en commun avec lui et qui n'étant que la forme incorporée de la relation de domination, font apparaître cette relation comme naturelle ; ou, en d'autres termes, lorsque les schèmes qu'il met en œuvre pour se percevoir et s'apprécier ou pour apercevoir et apprécier les dominants sont le produit de l'incorporation des classements, ainsi naturalisés dont son être social est le produit »³⁶⁹.

Si les structures anciennes de la division sexuelle semblent encore déterminer la direction et la forme même des changements, c'est que, outre qu'elles sont objectivées dans les filières, des carrières, des postes plus ou moins fortement sexuées, elles agissent au travers de trois principes pratiques que les femmes ainsi que leur entourage mettent en œuvre dans leur choix. D'abord, une femme ne saurait avoir une quelconque autorité sur les hommes et a toutes les chances de se voir préférer son homologue masculin dans une position d'autorité et d'être cantonnée dans des fonctions subordonnées d'assistance. Ensuite, celles-ci assignées aux femmes dans l'exercice professionnel vont dans le

³⁶⁸ Cf. Bourdieu, Ibid, p.52.

³⁶⁹ Ibid, P.56.

prolongement des fonctions domestiques. Enfin, cette logique socialement structurée confère à l'homme le monopole du maniement des objets techniques et des machines³⁷⁰.

Les machines à communiquer et les TIC offrent un champ d'expérimentation très illustratif à cet état de fait. Les TIC notamment la machine informatique à travers les codes et les normes d'usage dont elle fait appel consacrent la domination symbolique et culturelle du genre masculin. En effet, pour un usage poussé et expert de ces techniques une dotation en connaissance orientée vers les disciplines scientifiques est essentielle. Or, ces machines ont été surtout conçues par et pour les hommes car la société a organisé le rapport à la connaissance de sorte à orienter les hommes dans les domaines scientifiques. Étant les principaux concepteurs de base de ces outils, les hommes les ont bien évidemment conçus à leur image. Ainsi, si les structures anciennes de la division sexuelle semblent encore déterminer la direction et la forme même des changements, fait remarquer Pierre BOURDIEU, c'est que, outre qu'elles sont objectivées dans les filières, des carrières, des postes plus ou moins fortement sexuées.

Ce faisant, ces machines à communiquer sont le fruit d'une logique de domination masculine s'expliquant par le fait que les concepteurs sont en grande partie des individus appartenant au genre masculin. Ils sont orientés dans des filières scientifiques contrairement aux individus de genre féminin qui font surtout recours aux filières littéraires. In fine, la conception et l'élaboration en très grande partie se font en référence à la physionomie de l'homme. L'ergonomie et les capacités cognitives se trouvent ainsi sexuellement structurées à l'avantage des hommes. Les usages classiques « basiques », sont dès lors observés comme étant davantage l'apanage des femmes. À l'opposé, les hommes développent des types d'usage plus poussés et un rapport plus complexifié avec les technologies de communication. L'appropriation des TIC reproduit ainsi les logiques de distribution des rôles et statuts sociaux.

Dans ce cadre, interviennent l'expérience d'un ordre social « sexuellement » ordonné et les allusions explicites de la famille, de l'école et des proches, eux-mêmes dotés de principes et de visions acquis dans des expériences semblables. Les femmes

³⁷⁰ Cf. Pierre BOURDIEU, *Ibid*, p. 129.

incorporent sous forme de schèmes de perception et d'appréciation difficilement accessibles à la conscience, les principes de la vision dominante qui les poussent à trouver normal voire naturel, l'ordre social tel qu'il est à devancer leur destin, réfutant les filières ou les carrières d'où elles sont en tout cas exclues au profit de celles auxquelles elles sont destinées³⁷¹. Les outils de communication sont en définitive des instruments qui cristallisent les inégalités sociales liées au sexe qui apparaissent dans d'autres sphères de la structure sociale. A l'image du milieu professionnel, de la vie politique, de la distribution des rôles dans le ménage ou de l'orientation scolaire par exemple, le dictat du genre masculin se réactualise dans l'appropriation des outils de communication.

A travers l'appropriation de ces outils, ce sont les inégalités sociales notamment l'accès à certaines ressources qui ressortent. C'est en plaçant les usages dans leur contexte et non en les isolant que l'on arrive à saisir la logique qui les entoure en tant que phénomène social. Au-delà des inégalités sociales qu'elle reflète ou des identités qui s'expriment à travers elle, l'appropriation peut être une excellente entrée pour réexplorer la notion de « fracture numérique ». En effet, telle qu'elle est souvent posée, l'analyse de cette réalité est souvent sous-tendue par un regard d'inspiration néo-évolutionniste. Beaucoup de dimensions telles que le culturel, le symbolique entre autres sont négligées dans la façon dont elle est souvent approchée. C'est tout l'enjeu que revêt le regard socio-anthropologique dans la saisie de la complexité de celle-ci.

3.5.5. La fracture numérique en question.

Ce terme, quoi que fort usité aujourd'hui, trouve ses origines dans la décennie précédente. Pour le soumettre à un regard critique, il est opportun d'en faire l'archéologie puisqu'il est l'objet de plusieurs acceptions. En effet, ce terme apparaît parfois sous d'autres vocables comme « fossé numérique » ou « gap numérique » pour désigner une même réalité à savoir l'inégal accès aux technologies de l'information et de la

³⁷¹ Ibid, p. 131.

communication. Les origines de la notion de fracture numérique remontent aux débuts des années 90 avec la distinction faite entre « info riche » et les « info pauvre » désignés dans certains rapports officiels de l'OCDE comme « information have » et « information have not ». Ces expressions désignent respectivement ceux qui bénéficient de l'économie numérique de ceux qui en sont exclus. La notion de fossé numérique apparaît pour la première fois aux Etats Unis en 1995 sous le terme de « Digital divide »³⁷².

Toutefois, le débat dans le domaine des télécommunications n'est pas nouveau, il s'enracine dans la thématique du service universel et du téléphone gap aux Etats Unis. En effet au début des années 90, six pour cent de la population américaine ne disposaient pas d'une ligne de téléphone. Parmi les catégories qui n'en disposaient pas, on distinguait les personnes âgées, les minorités pauvres, les femmes seules avec enfant³⁷³. Au début des années 90, des travaux aux Etats Unis soulignaient les risques liés à l'exclusion de certains groupes sociaux par rapport aux TIC. C'est ainsi qu'en 1995, l'expression de « Digital divide » a été évoquée par Long Scott. Par ce terme, il mettait en évidence les risques d'exclusion des plus pauvres et des minorités communautaires par rapport aux technologies de la communication. Cette nouvelle forme d'exclusion pouvaient constituer aux yeux des décideurs une source de handicap pour la participation à la vie démocratique. Cette expression fut à la mode l'année suivante, à l'occasion du débat sur la régulation à mettre en œuvre face aux changements technologiques intervenus dans le secteur des télécommunications aux Etats-Unis. Le potentiel rôle de l'éducation pour combler cette fracture fut également évoqué dans ce cadre³⁷⁴.

A l'époque, le département du commerce américain s'inquiétait d'un éventuel risque de voir s'accroître les inégalités quant à l'accès aux technologies de l'information et de la communication avec l'avènement de la nouvelle économie. Ce fossé se manifestait par une aggravation des inégalités en matière d'équipements en ordinateur personnelle et de connexion à Internet. Il y avait des disparités croissantes selon le revenu, la localisation

³⁷² Régis BIGOT, Le « fossé numérique » en France : des inégalités qui tendent à se réduire mais qui restent élevées », in Philippe MOATI (sous la direction de), *Nouvelles économies nouvelles exclusions*,

³⁷³ Alain RALLET, Présentation in *Réseaux N°127-128 : La Fracture Numérique*, FT R&D, Lavoisier, 2004, p11

³⁷⁴ ibidem

géographique et l'appartenance ethnique³⁷⁵. Ce constat sera réactualisé par le secrétaire du commerce américain en 1999. La notion de fossé numérique, était surtout évoquée pour faire allusion à l'inégal accès au réseau Internet. Mais avec l'avènement de la numérisation, le débat s'est nettement plus élargi. Initialement centré sur la question des écarts de taux d'équipements en matériel informatique, il s'est étendu aux inégalités d'accès à internet et plus récemment encore aux inégalités face aux réseaux haut débit. Les pays européens se sont ensuite saisis du terme de fracture numérique pour d'une part souligner leur retard par rapport aux Etats-Unis. D'autre part, ils s'en sont saisis pour fonder le projet de bâtir une société européenne d'information, relayé par un plan européen en 1999.

Le but était d'exploiter plus intensément les opportunités offertes par internet et les promesses de la nouvelle économie. Pour chaque pays, l'ambition de combler le retard au niveau national, les écarts entre les régions, les villes, les organisations, les groupes sociaux, les individus. Le débat allait se poursuivre et gagner les pays aux économies périphériques à l'exception des pays asiatiques nouvellement industrialisés. Avec les gains de productivité importants induits par les TIC aux Etats-Unis et en Europe, l'enjeu pour ces pays, consistait à s'équiper en matériel informatique, se connecter à internet, libéraliser le secteur des télécommunications et mettre l'accent sur la formation afin de familiariser les populations à ces outils. Actuellement, le concept recouvre un champ plus large et prend en compte les conditions d'accès à l'ensemble des technologies de l'information et de la communication (internet, ordinateurs, téléphone mobile, télévision, console de jeux vidéo ou appareil photo numérique). A l'origine, limité aux pays de l'OCDE, le débat sur la fracture numérique concerne désormais l'ensemble des pays avec l'intégration d'une nouvelle dimension aux inégalités internationales en matière de développement économique.

L'Organisation des Nations Unies est l'institution à l'avant-garde de cette nouvelle dimension liée aux enjeux des TIC. Ce terme est de plus en plus usité dans le milieu des spécialistes qui s'intéressent à la question des TIC. La fracture numérique est souvent définie comme « *le résultat des différences d'accès aux télécommunications comme le*

³⁷⁵ US Département of Commerce, 1995

fossé entre nations qui disposent et celles qui ne disposent pas de la technologie»³⁷⁶. Le concept est utilisé ici pour comparer des nations par rapport à leur accès aux TIC. Par contre, d'autres structures ou auteurs apportent des analyses plus élargies du concept. C'est le cas de l'OCDE pour qui, le concept est utilisé pour traduire les disparités entre individus, foyers, entreprises et aires géographiques, aux différents niveaux socio-économiques, en termes d'accès aux TIC et d'utilisation de l'internet pour une large variété d'activités. Selon cet organisme, la fracture numérique désigne:

*« l'écart existant entre les individus, les ménages, les entreprises et les zones géographiques, à différents niveaux socio-économiques, en ce qui concerne tout un éventail d'activités. Le fossé numérique reflète diverses différences entre pays et à l'intérieur d'un pays. Le terme fait référence au fossé qui sépare ceux qui ont la possibilité d'avoir régulièrement accès à internet de ceux qui n'y ont pas accès, ou seulement de manière irrégulière »*³⁷⁷.

Cette définition de l'OCDE a l'avantage d'élargir le concept en ne le confinant pas seulement à une comparaison entre nations mais en y incluant d'autres unités d'analyses comme les individus, les ménages, les entreprises... Plusieurs éléments pourraient ressortir de cette analyse de la fracture numérique. Une telle définition élève la notion de « *fracture numérique* » à une dimension universelle car impliquant les individus, les ménages, les organisations voire les zones géographiques. Elle renvoie aussi à différentes dimensions géographiques. Celles-ci sont de nature globale d'une part, à savoir au sein des pays développés, entre ceux-ci et les pays en développement. D'autre part, elles sont de type local, elles font apparaître les disparités entre régions, villes et campagnes. Cette acception fait ressortir également la nécessaire distinction à faire entre l'accès et l'usage des TIC. En outre, cette acception démontre l'idée selon laquelle la fracture numérique est conditionnée par l'accès aux infrastructures de télécommunication. La définition de la notion de fracture numérique, implique ainsi une prise en compte de trois dimensions.

³⁷⁶ Jean-François SOUPIZET, *La fracture numérique Nord-sud*, Economica, 2005, p.63.

³⁷⁷ Raouchen METHAMEM et Hatem M'HENNI, « La fracture numérique » Nord/Sud : une tentative d'évaluation empirique, in Adel Ben YOUSSEF et Ludovic RAGNI, opcit, 2004, p.192.

La première centrée sur les équipements techniques, une seconde sur les usages des TIC et une troisième sur les contenus (savoirs, informations, oeuvres...) Celle-ci semble considérer l'accès aux TIC comme une condition nécessaire à la richesse. Dans cette analyse, ces technologies sont supposées générer des gains de productivité quel que soit le milieu économique, institutionnel et culturel où elles sont diffusées. Cette première dimension met en avant une composante techniciste du phénomène. Ici, les technologies de l'information ont la vocation de générer des gains de productivité, quel que soit le milieu (économique, institutionnel ou culturel) dans lequel elles sont promues.

La deuxième dimension se fonde sur les usages des TIC dans leur effectivité et réalités. L'hypothèse centrale d'une telle dimension se fonde sur la neutralité technologique. Selon cette perspective, l'essentiel se trouve dans l'usage qui est fait des technologies et moins dans les stocks d'équipements informatiques et les connexions à internet³⁷⁸. Ainsi les TIC peuvent aussi bien conforter les formes d'organisations traditionnelles et renforcer les inégalités déjà existantes, soit être les vecteurs de transformations sociales et économiques si elles s'accompagnent de changements organisationnels. A ce titre, la fracture numérique apparaît comme la séparation entre les acteurs dans un sens très large (les individus, groupes sociaux, régions, pays...) qui utilisent les TIC de manières créatrices et ceux qui ne les utilisent point ou pas ainsi.

Dans ce cadre, ce qui importe, c'est moins les moyens en matière de TIC que l'appropriation et la promotion auprès des exclus. Ce qui conduit Patricia VENDRAMIN et Gérard VALENDUC à parler de « fracture numérique au second degré ». « *Cette fracture numérique au second degré renvoie aux compétences requises des utilisateurs pour qu'ils puissent réellement s'approprier les contenus de l'information et des services en ligne, voire devenir eux-mêmes offreurs d'information ou de services* »³⁷⁹. Elle désigne alors, le décalage non pas dans l'accès mais plutôt dans les types d'appropriation entre les usagers.

³⁷⁸ Cf. Alain RALLET et Fabrice ROCHELANDET, 22^{ème} Workshop MARSOUIN, ENST, Bretagne.

³⁷⁹ Patricia VENDRAMIN, Gérard VALENDUC, « Fractures numériques, inégalités sociales et processus d'appropriation des innovations », in Jacques de VELOIS(sous la direction), *Terminal. Technologie de l'information, culture et société* n°95-96 : De la fracture numérique..., L'Harmattan, Printemps 2006, p.137.

La troisième dimension porte sur les contenus, en l'occurrence l'information, les œuvres et les savoirs auxquels donnent accès les TIC. Selon cette acception, c'est l'accès à la connaissance, par le biais d'une technologie, qui est important et non pas la nature de celle qui est employée, son degré d'avancement ou la modalité de son implantation. Ainsi parler de fracture numérique, c'est prendre en compte ceux qui ont accès aux contenus et ceux qui n'y ont pas accès. Par exemple quel que soit l'équipement informatique d'un salarié, seul l'accès à la connaissance par le biais de cette technologie permet de le distinguer de ceux qui n'y ont pas accès. Quelle que soit la diversité des auteurs et structures qui l'ont évoqué au début, le concept a semblé très souvent revêtir le même contenu à quelques petites nuances près. La différence résidait le plus souvent dans l'approche utilisée pour mesurer et décrire la fracture numérique.

En effet, il est généralement utilisé pour désigner le fossé, le gap qui sépare les différentes parties du monde ou les différentes couches sociales quant à l'accès aux TIC. Il sonne parfois avec la même résonance évolutionniste que les termes évoqués au dix-neuvième siècle. Il peut rappeler à bien des égards celui de retardé dans la marche de l'évolution de certains pays par rapport au processus du progrès. Cette notion de fracture numérique est surtout l'œuvre d'organismes et d'institutions internationales. C'est le cas des Nations Unies, de l'OCDE par exemple, qui en font une grande question de notre temps. A ce titre, Abdelfettah BENCHENNA rappelle : « *Le discours de la fracture numérique entre pays du Nord et pays du Sud n'est pas une nouveauté en soi. C'est une récurrente croyance entretenue par les organisations internationales* »³⁸⁰.

La démarche utilisée le plus souvent par ces institutions consiste à un volontarisme à savoir résorber le gap numérique. Ce qui a pour conséquence une non insistance sur une question essentielle qui constitue une des bases sous-jacente de cette réalité à savoir l'appropriation. Même si ces institutions utilisent des données, le plus souvent statistiques, celles-ci sont de type général. Elles n'émanent pas très souvent d'études minutieuses impliquant des méthodes fines et qualitatives ou s'attachant à mettre l'utilisateur au centre du phénomène. A ce titre Jean François SOUPIZET recommande d'ailleurs une relativisation

³⁸⁰ Cf. « Réduire la fracture Nord-sud, une croyance récurrente des organisations internationales » in Jacques de VELOIS (sous la direction), *Terminal. Technologie de l'information, culture et société* n°95-96 : De la fracture numérique..., L'Harmattan, Printemps 2006, p. 33.

de certains facteurs comme le revenu jugé déterminant pour expliquer le phénomène. Ainsi pense-t-il, ce facteur considéré discriminant à l'échelle internationale distingue surtout des groupes de pays mais il n'est pas aussi influent à l'intérieur de ceux-ci. Il permet surtout de distinguer les pays de l'OCDE, les pays émergents et les pays moins avancés. Si l'accès aux NTIC dépend nettement de la richesse lorsque l'on passe d'un groupe à l'autre, à l'intérieur d'un groupe, l'influence du revenu moyen par habitant est beaucoup moins claire, ce qui ouvre la place à d'autres facteurs explicatifs notamment d'ordre politique. *« Tout cela ramène à nuancer la vision manichéenne de la fracture numérique Nord-sud telle qu'elle a été trop souvent mise en avant par les organisations internationales relayées par les médias »*³⁸¹.

Ce qui le ramène à poursuivre que si la fracture Nord-sud existe car attestée par certains indicateurs, il est opportun, tout de même, de donner désormais au mot « sud » un sens autre et différent de celui qu'on lui donne dans d'autres domaines³⁸². Par ailleurs, les représentations des usagers et leurs univers symboliques sont faiblement voire pas du tout pris en compte par ces données sur lesquelles se basent les institutionnels. Dans tous les cas, le besoin d'actions prime le plus souvent sur le questionnement en profondeur. C'est l'une des raisons principales qui expliquent la faible prise en compte de la dimension culturelle et symbolique des usages. Ainsi, à travers la fracture numérique, les usages sont évoqués en mettant en filigrane une seule et unique façon référentielle de s'en servir. En un mot, on semble évoquer une manière unidimensionnelle et une façon universelle de s'approprier les TIC et qui serait la meilleure.

En posant les TIC comme des outils susceptibles de résorber le gap qui sépare les pays du Sud de ceux du Nord, on admet implicitement les idées de rattrapage, de saut d'étapes chères aux tenants du paradigme évolutionniste. Une telle conception semble réduire le processus du développement à une voie unilinéaire en niant sa dimension culturelle. A ce titre, on peut évoquer de manière illustrative les étapes du développement chez ROSTOW³⁸³. Cet économiste a établi une voie de développement universelle qui est un schéma historiciste de croissance des pays occidentaux. Il a proposé un modèle de

³⁸¹ Cf. Gabriel DUPUY, *La fracture numérique*, Ellipses Editions, 2007, p.47.

³⁸² Ibid., p.48.

³⁸³ Cf. Walt Withman Rostow, *Les étapes de la croissance économique*, 1960.

développement basé sur un processus de cinq étapes. Ce processus avait pour début la société traditionnelle et comme aboutissement final, la consommation de masse. Les étapes intermédiaires sont d'abord celle de la transition qui nécessite une accumulation du capital avec une propagation des connaissances technologiques. Ensuite, suit celle du décollage économique qui coïncide avec le développement de la production industrielle. Enfin, le développement qui correspond à un stade supérieur en terme de production économique avec une élévation du niveau de vie, générée par les gains de productivité.

Le sous développement serait selon lui relative à un retard dans le processus du développement d'où l'idée de saut d'étapes. La question essentielle posée par les tenants de la résorption de la fracture numérique consiste à prôner l'orientation des usages des TIC dans une perspective de rentabilité économique. Il est entendu ici, que les TIC permettent de réduire voire annihiler les contraintes économiques qui se posent aux pays du Sud et aux groupes sociaux défavorisés. Ces contraintes ont pour noms les taxes douanières, l'étroitesse de la base du cadre des échanges ainsi que l'excès des coûts de transactions. Par le biais des TIC, ce saut d'étapes serait possible pour les nations à faible économie. Elles pourraient accéder au marché mondialisé et accroître leur part dans l'échange internationale. L'analyse classique de la fracture numérique néglige l'idée selon laquelle, les acteurs orientent leurs usages selon des buts et objectifs propres. Cette finalité assignée aux usages obéit à une cohérence symbolique.

Les usagers collent des images et des symboles aux techniques de communication. Les usages qu'ils développent ne sont pas seulement de nature instrumentale et utilitaire. Ce faisant, les usages devraient être mis en rapport avec les représentations que les acteurs se font des outils techniques considérés. L'analyse de la fracture numérique devrait impliquer un travail empirique sur l'appropriation des TIC auprès des usagers pour être pertinente. Dans ce processus, il convient non seulement de considérer les TIC dans leur contexte d'usage car chaque cadre culturel réagit de manière qui lui est spécifique par rapport à la technique. Mais, il est aussi tout important de considérer l'utilisateur comme un acteur dans l'analyse des écarts d'accès et d'usages des TIC. L'appropriation est ainsi au cœur du développement des usages des TIC. Il existe différents univers symboliques qui se côtoient dans les usages des TIC. Les technologies de communication sont plus que des

outils qui s'articulent autour d'une vision du monde sous tendue par une forme unique d'appropriation. Le développement des TIC implique aussi la prise en compte de la coexistence des visions du monde et des identités des individu-usagers ainsi que le contexte socioculturel. Pour toutes ces raisons, la sociologie s'auto invite au débat et s'y positionne dans une place centrale.

Cette recherche révèle que l'analyse du développement des usages des techniques revêt d'une part, un intérêt sociologique car l'individu est au cœur du processus. De l'autre, elle montre qu'au-delà des fonctionnalités propres à la technique ainsi que les savoir-faire qu'elle implique, il y a toujours une reconsidération du dispositif par l'utilisateur. Dans cette perspective, il fait intervenir son imaginaire, son univers mental, et son identité pour s'approprier l'outil technique. Ainsi, c'est tout un arsenal de variables sociologiques qui intervient dans le processus de l'usage. Selon Gabriel DUPUY³⁸⁴, certains facteurs comme le revenu, le niveau d'étude, le statut familial, le genre, la composition du ménage, la profession sont des facteurs déterminants de la fracture numérique³⁸⁵. Dans ce même ordre d'idée, on peut aussi évoquer le groupe social d'appartenance de l'individu, son itinéraire, sa situation socio-économique. En effet note cet auteur, « *le chômage ou les emplois qui ne donnent pas accès aux technologies numériques constituent des handicaps importants amplifiant la fracture numérique* »³⁸⁶.

Toutefois précise-t-il, une relativisation de l'effet de la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance s'impose. L'acquisition d'un capital culturel par le travail sur internet joue, il est vrai un rôle important. Pour autant, il existe aussi un autre facteur qui peut contribuer à relativiser l'effet du statut socioprofessionnel par rapport à l'appropriation. Le capital social à savoir « *la densité du voisinage social des individus* » peut entraîner un effet d'« *auto renforcement* »³⁸⁷. En d'autre terme le fait d'avoir un voisinage et un cercle de sociabilité bien imprégné dans la manipulation des TIC peut en faciliter l'appropriation, réduisant ainsi les risques de fracture numérique. Dans un autre registre, il existe aussi une « fracture grise » qui traduit les effets de la variable « âge » sur

³⁸⁴ Gabriel DUPUY, opcit, 2007.

³⁸⁵ Ibid, p.32.

³⁸⁶ Ibid, p.33.

³⁸⁷ Ibid, p. 34.

les usages des TIC. En effet, Gabriel DUPUY traduit cette réalité en ces termes : « *il est bien connu que les jeunes générations sont plus à l'aise avec les technologies numériques que les anciens. La façon dont les jeunes pianotent à toute vitesse sur le clavier de leur téléphone portable pour taper des sms laisse parfois pantois les adultes* »³⁸⁸.

Cette analyse ramène la notion de « fracture numérique » à un niveau interne dans une société. Un regard méso et micro des usages est ainsi très intéressant pour saisir la complexité du phénomène. Or, l'approche de la fracture numérique de certaines institutions internationales se cantonne le plus souvent à baser l'analyse sur un regard macro à l'aide des tendances statistiques générales des usages dans les cadres sociaux. De nouvelles approches du phénomène ont tendance à impliquer de nouveaux facteurs comme la dynamique de l'innovation par exemple. Des tenants de cette conception comme SOUPIZET considère que le rythme d'innovation est chaque fois à l'origine d'une fracture spécifique et conduit à des retards continus en matière de communication, de diffusion des PC. C'est ce qui expliquerait qu'en dépit du mouvement de chute des prix qui devrait en principe résorber la fracture, celle-ci s'accroît. L'une des caractéristiques de cette fracture est le nombre de sites internet produit dans les pays industrialisés et émergents ainsi que la diffusion du téléphone qui tendent à creuser l'écart Nord-Sud.

On intègre aussi de plus en plus la dimension individuelle dans l'analyse de la fracture numérique. Dans ce cadre, explique Philippe MOATI³⁸⁹, même au sein des grands pays industrialisés, la diffusion des TIC parmi les ménages s'opère de manière inégale selon les catégories sociales. Les grands bénéficiaires sont celles qui sont capables de combiner capital technique, capital culturel et capital économique. En effet, la micro-informatique et internet peinent à pénétrer dans le milieu des couches sociales défavorisées en particulier lorsque s'accumulent les handicaps de l'âge, du faible niveau de revenu et de formation, de la localisation résidentielle hors des grandes agglomérations. La fracture numérique s'appuie donc sur les facteurs traditionnels de l'exclusion dont elle accentue les effets. Elle opère ainsi une discrimination relative à l'accès aux nouveaux services qu'apportent les TIC (accès privilégié à l'information et à la communication), ainsi qu'aux

³⁸⁸ Ibid, p.38.

³⁸⁹ Cf. Philippe MOATI, Nouvelle économie, nouvelles exclusions, Editions de L'Aube, 2003, p.16.

réseaux de sociabilité qu'elles sous-tendent³⁹⁰. Ce faisant, cette problématique de l'appropriation des outils numériques pose d'une certaine manière le débat sur les rapports sociaux particulièrement les inégalités. Des auteurs comme Thomas LAMARCHE, Alain RALLET et Jean B. ZIMMERMAN considèrent que les inégalités les rapports inégalitaires dans l'appropriation des TIC s'enracinent dans la structure sociale.

Selon eux, « *sont majoritairement exclus de l'univers numérique ceux qui sont déjà en position d'infériorité dans d'autres univers, ceux de l'éducation, de l'accès aux ressources élémentaires comme l'électricité, l'eau potable et plus généralement ceux du développement et de la richesse* »³⁹¹. Ces facteurs quoi qu'influents ne déterminent pas de manière absolue la fracture numérique. Il est opportun pour comprendre ou agir sur ces phénomènes d'adopter une démarche prenant en compte sa complexité. Ainsi, il ne faudrait pas isoler les TIC de la société dont elles sont partie intégrante pour comprendre et agir sur leurs usages. Les cadres sociaux à travers leurs capacités à se reproduire et à se transformer s'incarnent dans les phénomènes sociaux qui s'y développent. Les TIC notamment, la téléphonie mobile et Internet sont ainsi des champs par lesquels on peut saisir cette « *historicité* »³⁹² des cadres sociaux.

Ainsi, « *ces inégalités ne sont pas nouvelles car fondées sur des critères économiques traditionnels (richesse), géographiques (villes-campagnes), démographiques (âge, sexe). Mais en les revisitant le numérique les déplace en fournissant aux individus des opportunités dont ils peuvent se saisir pour faire bouger les lignes* »³⁹³. Ce glissement sémantique qui se révèle de plus en plus dans la façon d'appréhender le phénomène de la fracture numérique interpelle les chercheurs des sciences humaines et sociales notamment la sociologie et l'anthropologie voire la psychologie. A travers cette recherche, nous avons essayer d'apporter une contribution en montrant qu'à travers l'appropriation des outils de communication, c'est la production de la société qui se laisse voir.

³⁹⁰ Philippe MOATI, *ibidem*.

³⁹¹ Cf. « Les TIC comme réductrices ou amplificatrices des inégalités » in Terminal n°95-96 Technologie de l'information, culture et société sous la direction de VELOIS Jacques, De la fracture numérique..., L'Harmattan, Printemps 2006, p.12.

³⁹² Par l'usage de ce terme nous faisons allusion à Alain TOURAINE qui en fait un élément central de son dispositif d'analyse sociologique notamment dans *Production de la société*, Editions du Seuil, 1973.

³⁹³ *Ibid.*, p.13.

Chapitre 6. L'appropriation : un fait social total.

L'appropriation de la téléphonie mobile et de l'internet, telle que décrite dans les chapitres précédents, est révélatrice du social. A travers ce phénomène les réalités sociales se laissent voir sous plusieurs facettes. C'est ainsi que des notions telles que l'identité, le groupe social, le genre ou l'âge interviennent dans le processus. Elles marquent de leurs empreintes les usagers et les usages en agissant sur les représentations notamment pour structurer le phénomène de l'appropriation. Elles traversent les usages et leur donnent un sens décelable par le regard scientifique. Les TIC et notamment la téléphonie mobile ou l'internet ne sont pas des outils ayant pour unique vocation de répondre à des besoins fonctionnels en l'occurrence celles de communication. Elles portent la charge du social qui se réincarne dans ses composantes élémentaires à savoir l'individu et le groupe.

Le phénomène de l'appropriation de ces outils de communication, en mettant en branle la totalité de la société et de ses institutions peut être considéré comme un « *fait social total* ». Le terme de fait social total conduit naturellement à une allusion à Marcel MAUSS. Dans une de ses plus célèbres contributions, il s'est attaché à montrer dans quelle mesure un seul phénomène significatif pouvait donner à voir les structures sociales sous jacentes dans leur totalité³⁹⁴. On peut ainsi parler de « *fait social total* » quand un phénomène de société met en branle la totalité d'une société et ses institutions. Pour comprendre le « fait social total » chez Marcel MAUSS, trois niveaux d'analyse ou dimensions sont à prendre en compte selon Camille TAROT³⁹⁵. Il s'agit des dimensions de la totalité, de l'imbrication et de l'échange. Selon elle, le « *fait social total* » se distingue d'abord par sa propension à engager toute une société à travers ses différents membres. Il trouve sa manifestation dans et par l'enceinte du politique.

Il est totalité en ce sens qu'il engage la société toute entière à travers les représentations. Ensuite, le « fait social total » traverse les différents découpages de la

³⁹⁴ Cf. Marcel MAUSS, « Essai sur le don. Formes et raison de l'échange dans les sociétés archaïques » in *Sociologie et anthropologie*, PUF, 1966, pp. 145-279.

³⁹⁵ Cf. Camille TAROT, *De DURKHEIM à MAUSS, l'invention du symbolique. Sociologie et sciences des religions*, Paris, La Découverte et Syros, 1999, p. 662.

société en fonctions ou en ordres séparés et met en exergue la société et ses membres dans toutes leurs dimensions. En permettant une imbrication des consciences individuelles et collectives, il autorise un décloisonnement et un mélange des différents ordres. Ainsi, porte-t-il un cachet symbolique qui en fonde l'essence. Enfin, le troisième niveau d'analyse est l'implication de choses, d'objets et personnes mis en exergue par l'échange. Celui-ci comporte des effets sociaux et politiques de hiérarchie, d'alliance, ainsi que des répercussions symboliques de prestige et d'autorité³⁹⁶.

A notre niveau, nous retiendrons trois aspects essentiels du « fait social total » qui se réincarnent dans le phénomène de l'appropriation. Nous faisons ainsi allusion à l'échange, la totalité et le symbolique. En effet, à la base de cette réalité se trouve la sociabilité. Cette dimension est le point central de la communication par le biais de ces outils. Aussi, ce phénomène social met en branle les différentes sphères de la société à savoir le générationnel, le genre, l'économique pour ne citer que celles là. En tant que totalité l'appropriation de ces outils de communication laissent transparaître la nature spécifique voire l'éthos qui fonde l'existence des cadres sociaux. Par ailleurs, elle s'accompagne d'une forte connotation symbolique qui en constitue la « boîte noire ». Ainsi toute tentative d'analyse ou de compréhension du phénomène passe par le déchiffrement de celle-ci.

3.6.1. L'appropriation : un processus d'échanges.

Dans leurs usages de ces outils de communication, les composantes et les acteurs du social transposent consciemment ou de façon tout à fait naturelle leurs marques identitaires. Dans leurs rapports avec les objets techniques, ils développent des usages particuliers qui sont un prolongement par rapport aux représentations qu'ils en font. Dans ce cadre, agit aussi le contexte social, culturel et économique dans lequel évolue l'utilisateur considéré. Les usages s'insèrent dans cet univers cosmopolite qu'il convient de prendre en

³⁹⁶ Ibidem.

compte pour analyser le phénomène de l'appropriation d'une part. De l'autre, celle-ci cohabite avec d'autres dimensions du social qui interfèrent avec elle, en tant que phénomène.

Les usages font ainsi ressortir les rapports de générations dans un cadre social déterminé et le cas des technologies de l'information et de la communication est assez évocateur comme le montrent les chapitres précédents. Les rapports de genre et la distribution des rôles et statuts transparaissent aussi bien dans les représentations que dans l'utilisation de ces outils de communication. L'économie apparaît aussi à travers la médiation des usages par le niveau de revenu de l'individu-usager. L'appropriation de ces outils de communication entretient dès lors, des relations très étroites avec la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance de ce dernier. Les rapports avec la technique sont au cœur des relations sociales en ce sens qu'ils révèlent le social dans toutes ses composantes. Cet état de fait érige l'appropriation au stade de « fait social total ».

L'appropriation de la téléphonie mobile et de l'internet pour être comprise devrait être mis en rapport avec son contexte d'éclosion. Ce qui nous pousse à prendre en considération l'importance de la mobilité comme élément décisif de l'analyse du phénomène. Cette réalité est une des pierres angulaires de la modernité consécutivement au grand développement des réseaux de transport de communication et la déterritorialisation des entreprises. Cet état de fait qui est une des causes motrices du développement des TIC n'a pas comme effet de conséquence l'annihilation des liens sociaux. Ainsi, sous l'effet de cette réalité du monde moderne, il ne s'est pas avéré l'émergence d'un individu désincarné déterritorialisé et dépourvu de liens. Beaucoup de travaux ont montré que les liens sociaux et les lieux de sociabilité ont plus que jamais place dans les communications contemporaines marquées par l'hyperconnexion via les TIC.

Il y a un affermissement des points d'ancrage des individus par rapport à des lieux sociaux. Des liens d'ordres affectifs, émotionnels ou professionnels s'établissent entre les individus et des territoires identifiés. Ainsi, cette réalité pose autrement la notion de proximité qui n'est pas simplement d'ordre physique mais qui intègre ces dimensions déjà évoquées. L'importance est de plus en plus accordée aux lieux, plus précisément les

espaces vécus, porteurs de significations symboliques, d'émotions. Il en est de même pour les espaces sociaux de projection qui sont porteurs d'ambitions et de rêves de la part des usagers. Dans le même ordre d'idées, on remarque l'importance constamment accordée aux fonctions de sociabilités dans les usages. Les contacts s'établissent quotidiennement entre les usagers en fonction de leur appartenance familiale, de leur réseau amical ou des structures organisationnelles auxquelles ils souscrivent (associations, milieux professionnels...).

Les nouvelles tendances dans les façons de communiquer suite à l'avènement des outils tels que la téléphonie mobile ou internet comme le chat, le sms confirment ce besoin et cette importance de la sociabilité. Dans ces nouvelles formes de communiquer, le besoin d'échange se manifeste en se réincarnant de façon insistante avec le recours à l'instantanéité que procurent les fonctionnalités du chat et des sms. Ce qui constitue une rupture avec une fausse évidence très répandue des temps modernes. Celle-ci consiste à considérer que l'avènement des outils de communication moderne et les effets de la mobilité multidimensionnelle devait aboutir à l'annihilation des liens et lieux sociaux. Dans ce fort besoin de sociabilité et de référence à des lieux sociaux bien définis, c'est l'échange qui est placé au cœur du processus. Ainsi, les communications par le biais de ces outils interactifs, impliquent du coup, l'échange comme élément clé du dispositif.

Ce processus constant s'opère et s'actualise en concernant davantage les individus avec lesquels les usagers entretiennent des relations de proximité (parents, amis, conjoints...). Les individus de sociabilité proches sont les personnes avec qui le contact est établi en premier lieu. Ce processus d'échange dans la communication, par le biais des TIC, rappelle à bien des égards la logique du don. Serge PROULX traduit cette réalité en la mettant en rapport avec la « pensée-réseaux ». Celle-ci s'articule, selon lui, autour de la croyance en la « culture du don » qui structure en partie une économie de type nouveau fondé sur la cognition et l'information. Dans cette perspective, ce qui fonde la spécificité de cette nouvelle économie c'est la possibilité de pouvoir à la fois de céder et conserver un bien.

*« C'est bien l'idée même de bien informationnel qui est
à l'origine d'une accentuation de cette théorie des*

échanges qui se situe à l'opposé de la théorie habituelle des échanges d'orientation utilitariste. Le fait de pouvoir céder un bien tout en le conservant – puisque le bien informationnel est facilement reproductible à l'infini à un coût quasiment nul – introduit un changement paradigmatique dans l'économie. C'est bien sûr Marcel MAUSS qui le premier, a porté le regard sur les pratiques du don dans les sociétés archaïques, ce qui le conduisit à formuler sa thèse sur « l'idéologie du don »³⁹⁷.

En effet, à l'instar de celui-ci, l'idée d'échange est aussi omniprésente dans la trilogie du don (donner, recevoir et rendre) qui préside aux activités dans les sociétés décrites par Marcel MAUSS³⁹⁸. Par extension le don implique en quelque sorte le partage puisque l'acte de donner en soi suppose un legs d'une partie de ses biens qui se compense par un retour de la part de celui qui reçoit. C'est un rapport de solidarité qui est ici instauré à travers le partage de ce que l'on possède voire ce que l'on incarne précise Maurice GODELIER. Ainsi, la notion du « don » joue un rôle essentiel dans la production et la reproduction du lien social³⁹⁹. Il se réincarne dans l'acte de communication notamment à travers les outils comme la téléphonie mobile et internet. Celui-ci s'articule de la même façon que le don puisqu'il instaure un dialogue, un échange entre deux acteurs quelles que soient les proportions qu'il revêt entre ceux-ci. Par la notion du « don », il faut comprendre, selon Maurice GODELIER, un acte volontaire, individuel ou collectif qui peut être sollicité par celui, celles ou ceux qui le reçoivent⁴⁰⁰.

Il est omniprésent dans les sociétés même s'il ne revêt pas toujours les mêmes formes d'un cadre social à l'autre. Dans les sociétés occidentales par exemple, il existe certes, mais il est libéré de toute la charge d'avoir à produire et reproduire des rapports sociaux fondamentaux, communs à tous les membres. Il est devenu objectivement une affaire avant tout subjective, personnelle, individuelle. Il est de rigueur dans les sphères

³⁹⁷ Serge PROULX, « Usages de l'Internet : la « pensée réseaux » et l'appropriation d'une culture numérique », in Eric GUICHARD (sous la direction de), *Comprendre les usages de l'Internet*, Editions rue d'ULM/ ENS, Paris 2001, p.141.

³⁹⁸ Il s'agit de certaines sociétés Nord américaines qui ont été au centre de l'analyse de Marcel MAUSS.

³⁹⁹ Cf. Maurice GODELIER, *L'énigme du don*, Editions Flammarion, 1996

⁴⁰⁰ Ibid, p. 20.

où il est de règle à savoir dans les cercles de proches de parenté et d'amitié. La logique du « don » s'y incarne en tant qu'obligation en témoignant de la proximité qui lie les individus qui se réclament proches. Ce processus se fait en l'absence de calcul ou d'instrumentalisation des rapports entre ceux-ci. C'est donc une logique qui relève d'un ordre différent de celui du marché et du profit même dans les sociétés occidentales.

Elle apparaît et se réincarne dans les formes de communication émanant des outils tels que la téléphonie mobile et internet. Dans tous les cas, elle se structure autour d'une trilogie à savoir : émettre, recevoir et répliquer. La procédure des usagers qui consiste à émettre un appel, un message de façon soit instantanée (par sms ou par chat un mail) soit normale (non interactif) est assujettie à une attente de réaction de la part de celui à qui il est adressé. La réponse est une donnée fondamentale pour la poursuite de l'échange. Elle ouvre une perspective de partage qui s'instaure pour présider à la base de l'échange dans la communication. Cette tendance à l'échange apparaît comme un besoin ou une demande de partager des informations, des émotions ou sociabilités. L'attitude qui consiste à ne pas rendre, par le biais de la réponse au message envoyé ou du rappel, est source de frustrations, d'embrouilles pour l'émetteur. Ainsi, c'est le rapport de supériorité dans le don, évoqué par Maurice GODELIER, qui se réincarne.

Dans son analyse, il admet que la réception du don par un tiers qui l'accepte inclut une dette vis-à-vis du donateur. Par cette dette, il devient son obligé, et donc se retrouve jusqu'à un certain point sous sa dépendance, jusqu'au retour du don⁴⁰¹. L'omniprésence de l'échange est d'ailleurs une survivance et une réincarnation, à travers des dispositifs, d'un des mythes fondateurs de l'avènement des outils de communication notamment internet. Cet outil s'est révélé dans toutes ses phases de développement à des fins d'échanges et de partage. Au début des années soixante dix, l'armée américaine avec ARPANET⁴⁰², ancêtre de l'internet, a utilisé ce réseau pour échanger des informations dans un contexte de guerre froide. Les universitaires en s'appropriant cet outil, par la suite, ont voulu disposer d'un réseau pour partager et échanger des éléments et données concernant la recherche.

⁴⁰¹ Ibid, p. 21.

⁴⁰² Il s'agit d'un réseau conçu par l'A.R.P.A. (Advanced Research Project Agency), conçu dans les années 60 pour le département américain de la défense. C'était au départ un réseau coopératif à des fins militaires avec comme objectif le partage de données et d'informations stockées sur des serveurs distants, par le biais d'ordinateurs.

L'apparition des hackers et individus se réclamant des milieux de contre culture entraine dans une perspective d'échanges et de partages dont les idées de gratuité et d'accessibilité constituaient le point essentiel.

Aujourd'hui les usages des TIC, autant la téléphonie mobile que l'internet, font se réincarner, quotidiennement, ces idées d'échanges et de partages. L'appropriation de ces outils de communication se greffe à des logiques déjà établies et qui placent au centre du processus les interactions individuelles et collectives. Ces échanges revêtent des formes aussi variées les unes que les autres allant de l'immatériel au matériel. L'immatériel occupe une place importante avec les échanges de messages, de photos, de sons musicaux, de sonneries ou de logos. Les documents numériques circulent et se partagent ainsi à travers les groupes de sociabilités. Cet échange peut aussi revêtir une dimension matérielle. Les transactions en ligne gagnent de l'importance, dans une époque où le virtuel est de plus en plus impliqué dans beaucoup de sphères. Les achats en lignes dans des sites qui battent de plus en plus des records de visites s'intensifient.

Les transactions commerciales de manière générale, se développent de plus en plus chez les usagers. Avec l'avènement des outils de communications, on note aussi d'autres types de phénomènes liés à l'échange. A titre d'exemple, dans la société sénégalaise, on note une certaine redistribution du pouvoir à l'intérieur de l'univers familial. En effet, l'émigré du fait de sa participation et contribution financière importante dans la gestion quotidienne des familles a imposé une place dans la prise de décision. Il s'est établi un échange qui consiste à une forte participation monétaire contre une considération. C'est une contribution financière échangée contre un pouvoir décisionnel même s'il n'est pas le besoin forcément revendiqué. Il s'agit surtout d'un effet lié à la dépendance économique vis-à-vis de l'émigré procurant à ce dernier un prestige social et une autorité grandissante dans la famille. Le contexte de forte mobilité internationale, du coup, participe à la redistribution des statuts et les tendances de l'échange entre les membres dans les familles⁴⁰³.

⁴⁰³ Cf. Mansour TALL, *opcit*, 2002.

La téléphonie mobile et l'outil internet ont fortement participé à cette reconfiguration des relations familiales. Il a rendu possible la permanence des liens entre les émigrés et leurs lieux (familles, terroir, cercle d'amitié entre autres). Le besoin d'échange s'affirme comme une donnée permanente dans la communication avec internet ou la téléphonie mobile. Les réseaux de communication se révèlent ainsi, comme des lieux où s'échangent des biens de toutes sortes (matériels, immatériels). C'est toute l'importance que revêt la notion de fluidité qui est une des bases d'une pensée moderne: la philosophie des réseaux comme en fait état Pierre MUSSO⁴⁰⁴. Le réseau, note-t-il dans son ouvrage cité, est devenu un ensemble de représentations et mythes. Il est un concept ayant désormais une connotation technique majeure notamment du point de vue de l'aménagement de l'espace-temps. Il est aussi une « *matrice spatio-temporelle* » car desserrant la contrainte spatiale tout en ne la supprimant pas d'une part.

Ainsi, il superpose un espace sur le territoire avec une procédure de déterritorialisation et de reterritorialisation. D'autre part, le réseau réduit aussi le temps pour l'échange d'informations. On peut parler de ce point de vue d'un dilatement du rapport entre le trio homme, espace et temps. Le réseau est ainsi institué en tant que lien universel des sociétés contemporaines. Dans divers secteurs aussi variés que le marché ou la communication, le réseau se pose comme la « machine relationnelle » par excellence⁴⁰⁵. A travers la notion de réseau, c'est l'effet de fluidité qui est recherché dans les outils de communication. La nécessaire fluidité dans la circulation des biens, des informations est le support et le point central qui gouverne les échanges. L'importance de l'échange dans le dispositif de communication est symptomatique d'une époque où la notion de marché est centrale. Cet échange se déroule dans la condition de circulation fluide permise par le réseau.

A ce titre, note Pierre MUSSO, la circulation constitue le principe de base du réseau en ce sens qu'il libère les flux et permet une transmission fondée sur la transparence⁴⁰⁶. Celle-ci est surtout un lieu où s'échangent des biens en rapport avec la potentielle demande

⁴⁰⁴ Cf. Pierre MUSSO, *Télécommunications et philosophie des réseaux. La postérité paradoxale de Saint Simon*, Paris, PUF, 1997.

⁴⁰⁵ Ibid, p. 44.

⁴⁰⁶ Ibid, p. 350.

en prévision de consommation dans les sociétés. La consécration du libéralisme économique et le triomphe de l'idéal démocratique sont autant de facteurs en faveur de l'échange. La nécessité d'échanger des biens coïncident avec celle de partager les émotions, les sentiments, le tout de manière aussi instantanée que possible. Au même titre que la valeur de l'échange dans le phénomène du don, il existe un autre aspect de ce « *fait social total* » qui se réincarne dans l'appropriation. Il s'agit de la notion de totalité qui se laisse appréhender.

3.6.2. L'appropriation en tant que totalité.

Dans la même perspective que la notion de « *don* », l'appropriation est un phénomène qui renvoie à une totalité. Les usages de la téléphonie mobile et de l'internet concernent les rapports qu'entretiennent les individus, les groupes sociaux avec ces outils de communication en partie. Seulement, ce phénomène s'opère dans un contexte global qui lui confère un aspect totalisant. L'appropriation indique, à ce titre, le sens où se noue l'ensemble des rapports qu'une société est à même de tisser entre les individus et les sous groupes qui la composent⁴⁰⁷. Son caractère englobant est à mettre en rapport avec sa capacité à impliquer toute une société à travers ses différents membres. Les catégories sociales dans leur totalité se trouvent impliquées d'une façon ou d'une autre et se positionnent de manière spécifique par rapport aux enjeux qu'elle suscite.

Ainsi, l'appropriation de l'internet et de la téléphonie mobile se pose différemment selon que l'on est jeune ou adulte, homme ou femme, instruit, analphabète ou faiblement instruit. Elle implique de ce fait les différentes composantes de la société ainsi que les autres aspects de la vie sociale tels que le genre, le générationnel, la socialisation, l'économique. C'est toute sa nature en tant que « *fait social total* » qui se décline dans le processus. Le social, comme nous l'avons déjà indiqué en souscrivant à la perception de

⁴⁰⁷ Cf. Bruno KARSENTI, Marcel MAUSS. *Le fait social total*, PUF, 1994.

Marcel MAUSS, renvoie à une totalité⁴⁰⁸. Il existe différentes sphères en relation qui forment le social. Ce dernier implique aussi bien, l'économique, le politique, le juridique dont la mise en relation débouche sur une totalité nommée le social. Ainsi pour appréhender tous les phénomènes qui se rapportent à la structure sociale, il est opportun, du point de vue épistémologique, de les corrélér avec la totalité. Ce qui amène Robert CRESSWELL, évoquant les technologies, à considérer que : « *pour les analyser, pour étudier leur développement(...), en un mot pour essayer de comprendre leur enchâssement dans le social, il faut faire largement appel à la société dont ils sont une des expressions* »⁴⁰⁹.

Cette démarche constitue la meilleure façon de saisir l'intelligibilité du social et des phénomènes qui gravitent autour de lui. A ce niveau, l'appropriation constitue un phénomène intéressant car elle implique plusieurs aspects du social. Elle dépasse le cadre des rapports qu'entretiennent les individus et les groupes sociaux avec les outils de communication. Différentes sphères de la vie sociale sont mises en exergue par le phénomène de l'appropriation à savoir le symbolique, le politique, l'économique, la sociabilité. A l'instar de tous les phénomènes sociaux, l'appropriation poussée loin dans son analyse renvoie aux traits et signes fondamentaux de la structure sociale. Ce phénomène social renvoie à une totalité qui se rapporte au point d'intersection, qu'il constitue. Nous ne souscrivons point cependant à une démarche de sociologisme, c'est à dire la réduction des phénomènes sociaux à la structure sociale comme instance explicative.

Toutefois, l'idée essentielle que nous développons dans cette recherche est celle selon laquelle l'appropriation en tant que phénomène social renvoie à une totalité. Celle-ci relève du fait qu'elle se développe dans un contexte particulier impliquant le culturel, le politique, l'économique qui sont les différentes sphères de la structure sociale. Le social qui en est la résultante constitue dès lors le carrefour des différentes sphères qui conditionnent l'existence humaine. Le social se pose ainsi comme une totalité et par

⁴⁰⁸ Cf. Marcel MAUSS, *opcit*, 1973.

⁴⁰⁹ Robert CRESSWELL, « Geste technique, fait social total. Le technique est-il dans le social ou face à lui ? », *Techniques et culture*, n°40, *Efficacité technique, efficacité sociale*, avril 2003. Mis en ligne le 11 juillet 2006. URL : <http://tc.revues.org/document1576.html>.

conséquent les phénomènes qui se rapportent à lui aussi se posent comme englobant. Ce faisant, il sont à appréhender en tant que totalité dans une perspective scientifique. L'intérêt que peut revêtir une telle démarche ne se pose pas en isolant le phénomène de l'appropriation. C'est dans sa prise en compte comme totalité que la complexité d'un tel phénomène peut être décryptée.

Ainsi notre démarche personnelle consiste à comprendre les logiques qui président à la configuration des réalités d'un cadre social. Dans ce cadre, le phénomène de l'appropriation des TIC constitue une entrée intéressante en ce sens qu'il cristallise les états d'âmes, les rêves, les habitus des usagers à une époque bien déterminée. Les usages, comme l'atteste Philippe BRETON et Serge PROULX⁴¹⁰, s'inscrivent dans un contexte impliquant les pratiques, le travail, les loisirs, la famille. Leurs significations sociales sont à mettre en rapport avec la situation et le contexte social dans lesquels le phénomène s'insère. Le processus des usages s'élabore dans un système de rapports sociaux à savoir les relations de genre, de génération ainsi que la situation économique. A ce titre, ce sont les modes de vie qui se réincarnent dans les usages et vice versa. L'appropriation s'inscrit aussi dans des dimensions politiques et morales. Les valeurs et les représentations sont portées par les objets techniques et transparaissent in fine dans le processus de l'appropriation.

Ces valeurs concernent l'histoire enchevêtrée de l'acteur-réseau responsable de la conception de l'objet technique qui se trouve présente dans le dispositif de communication. Celui-ci se pose comme un objet investi d'une délégation de moralité. Dans une perspective scientifique, la description d'un processus de moralisation de l'usage peut s'effectuer à travers la confrontation répétée de l'usage avec des objets porteurs de valeurs spécifiques et de repères, invitant à un type particulier de la part des acteurs⁴¹¹. L'appropriation des outils de communication est un phénomène qui fait ressortir les représentations individuelles et collectives. Elle est un support des référents des images et croyances qui constituent les principaux éléments de l'univers symbolique des usagers. L'utilisation qui est une dimension de l'appropriation traduit les façons spécifiques dont

⁴¹⁰ Cf. *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, Paris, La Découverte, 2006.

⁴¹¹ Ibid, p. 274.

l'utilisateur met à disposition les outils de communication à sa guise. Il en est de même pour le rapport entre la technique et l'utilisateur. Le phénomène de l'appropriation fait ressortir la relation qui s'établit entre la technique (un ensemble de fonctionnalité et un dispositif impliquant dans l'esprit du concepteur, un utilisateur type pouvant correspondre avec la logique de fonctionnement du dispositif) et l'utilisateur doté de son style propre. Ce dernier se positionne comme capable de réinterpréter le dispositif des usages de l'outil technique conformément à ses aspirations. Ce style propre à l'utilisateur est alimenté par ses représentations à savoir les images symboliques auxquelles il associe l'outil et le contexte social de l'appropriation.

La téléphonie mobile et l'internet à l'instar de toutes les technologies émergentes sont accompagnés d'idéaux, de mythes (planétarisation du monde, réduction des espaces et du temps par exemple) qui donnent à ces outils un certain cachet symbolique. Les discours et les représentations alimentent l'imaginaire individuel et collectif d'une société. Les usages qui se rapportent à ces outils relèvent du positionnement des usagers par rapport à ces discours et représentations⁴¹². L'économie est aussi impliquée avec l'émergence des téléservices et prestations par les technologies de l'information et de la communication. Cette réalité a des incidences dans les habitudes et comportements en société qui se laissent appréhender dans le nouveau contexte né de l'émergence des TIC. Celles-ci se hissent même à un niveau superstructurel en occupant la place laissée vacante par les anciennes croyances que sont la religion, les grandes idéologies des époques passées.

Ils se posent parfois en « garant métasocial »⁴¹³ c'est-à-dire comme une procédure d'explication des phénomènes puisée en dehors de la réalité sociale. A titre d'exemple, face à l'impossibilité de concevoir un discours susceptible de mobiliser les citoyens autour d'eux, les politiques dans les pays du sud notamment en Afrique utilisent beaucoup les TIC dans leur programme de société. On peut évoquer le cas du Président sénégalais Abdoulaye WADE, qui intègre le thème de l'appropriation des TIC comme un élément clé de son dispositif de projet de société. Il a ainsi, inscrit l'accès aux TIC comme un droit fondamental reconnu à tous dans le projet de constitution qu'il avait soumis à ses concitoyens en 2001. Dans son projet de reconstruction de la capitale, il entreprend de faire

⁴¹² Ibid, p. 274.

⁴¹³ Cf. Alain Touraine, opcit, 1973.

de Dakar une ville bâtie autour des hautes technologies. Il est également à l'origine du concept de « solidarité numérique »⁴¹⁴ qui a été en question dans le sommet mondial de l'information à Tunis. Son ex dauphin et maire de Thiès Idrissa Seck qui est devenu son challenger se montre aussi très prompt à développer un discours technophile en mettant l'appropriation des TIC à une place importante. Lui aussi, dans la construction de nouveaux édifices dans la ville de Thiès a investi sur un espace numérique qui constitue désormais un des joyaux de sa commune. Dans la campagne électorale des présidentielles de février 2007 au Sénégal, les TIC ont occupé une place de choix dans les discours et programmes politiques des différents candidats. Chacun à sa manière a voulu s'attirer la sympathie de la nouvelle élite et des jeunes qui sont acquis à la cause des TIC.

Posé ainsi, le social apparaît comme une totalité avec des dimensions aussi diversifiées que le politique ou l'économique. L'idée de « fait social total » émerge pour ainsi dire comme la conséquence d'une analyse assez intensive d'un seul aspect d'une

⁴¹⁴ Cette notion est apparue en 2002 lors du sommet sur la société de l'information à Genève, capitale de la Suisse. Cette proposition a été approuvée et adoptée par l'assemblée générale de l'ONU à travers la résolution 56/183 du 21 Décembre 2001. L'idée fondamentale était de permettre aux pays du sud de mieux accéder à internet et de produire leurs propres contenus sur la toile. C'est au cours de ce sommet que l'idée de créer un Fonds de solidarité numérique (FSN) a été émise par le Président Abdoulaye Wade du Sénégal lors. Face au constat de l'inégale accès des pays aux Technologies de l'Information et de la Communication, l'idée de faire participer les pays développés à la prise en charge de ce besoin a été développée. Dans ce cadre l'initiateur a suggéré l'idée de lutter contre la fracture numérique, il faudrait que les trois acteurs à savoir : l'Etat, la société civile et le secteur privé se mettent ensemble pour générer un fonds servant à l'éradiquer. Le FSN vise à compléter les mécanismes de financements de la société de l'information déjà existants d'une part. D'autre part, il vise aussi à accélérer la mise en place des infrastructures et des services TIC dans les pays du sud. L'idée de la solidarité numérique consiste en la collecte par certains mécanismes des contributions volontaires de la part des trois acteurs pour alimenter le fonds de solidarité numérique. Il s'agira de prélever un dollar par ordinateur vendu pour le compte du fonds ou 1% d'une communication téléphonique ou un dollar par logiciel vendu. Ce prélèvement n'est pas considéré comme une taxe mais plutôt comme une contribution volontaire. Etant donné que la fracture numérique est une réalité qui ne concerne pas seulement les pays en développement, le Fonds de la solidarité numérique seraient aussi bien à la disposition des pays développés que ceux en voie de développement. Le fonds de solidarité numérique est financé par une contribution volontaire, un don individuel ou collectif. Il s'agit de s'engager à verser 1% de son chiffre d'affaires lié aux TIC. Cet appel à contribution s'adresse à la fois aux Etats, ou collectivités locales, et à la société civile tout comme aux opérateurs privés. Dans cet ordre d'idée les fabricants d'ordinateurs, de logiciels, les opérateurs de télécommunications ou les distributeurs de produits de télécommunication sont des cibles privilégiés. Ces fonds prélevés seront gérés par une fondation internationale dans laquelle tous les continents seront représentés avec des mécanismes de gestion transparente. Les fonds quant à eux seront distribués dans le cadre de projets structurants qui vont aider les pays à entrer dans le grand réseau de l'information mondialisé. Cette proposition de solidarité numérique pour résoudre le fossé entre pays industrialisés et pays du sud, défendue principalement par des leaders tels que les chefs d'Etat OBASANJO du Nigeria ainsi que WADE du Sénégal a finalement été acceptée par la communauté internationale. Le fonds de solidarité numérique a été inauguré le 14 mars par le chef d'Etat nigérian OBASANJO, Président en exercice de l'Union Africaine. Ce fonds est sous la responsabilité d'une fondation à Genève qui est chargée de décider des critères de contribution et de l'utilisation des fonds qui seront collectés.

société. Si celle-ci est poussée le plus loin possible, une science particulière sera contrainte de réintroduire ce qu'elle avait cru devoir exclure, car c'est le donné qui le lui impose. Plus qu'un aboutissement de l'analyse, approfondie d'un phénomène, celle de l'appropriation résulte de la nature synthétique et de la totalité à laquelle elle renvoie. Le regard scientifique qui a été posé sur elle a impliqué, son placement dans son contexte ainsi que sa mise en relation avec d'autres dimensions et faits qui gravitent autour d'elle⁴¹⁵. L'ampleur des TIC a abouti à son intégration dans le domaine de la gouvernance politique. La citoyenneté électronique fait de plus en plus débat dans le milieu intellectuel et scientifique.

Avec le vote électronique, l'accès aux services administratifs en ligne constituent l'effet de la variante politique de l'appropriation. Dans le contexte actuel qui accroît de plus en plus l'individualisme mettant en péril le lien social, les TIC à travers leurs usages se posent en tant que des outils à la rescousse. Ils confirment ce besoin de liens qui se ressent dans plusieurs facettes : SMS, MMS, email, chat etc. La notion de cyberspace est employée pour désigner l'émergence de nouvelles pratiques liées aux nouveaux lieux d'interactions sociales et symboliques engendré par les usages des technologies de l'information et de la communication. Cette expression est investie d'une forte charge symbolique idéologique et utopique. Elle traduit l'investissement grandissant dans un espace social de transactions et de discussions publiques constitué par l'ensemble des interactions en ligne de différents groupes d'utilisateurs.

Le terrain d'expression qu'il offre à un grand nombre d'individus en fait une tribune d'expressions et de revendications de la part d'acteurs individuels et communautaires jusque là habitués à intervenir plutôt dans un cadre local⁴¹⁶. Cette connotation politique des usages prouve le débordement du phénomène du simple cadre des usages d'outils de communication. C'est un phénomène qui a une nature totalisante faisant d'elle un « fait social total » à l'image du don. Son caractère totalisant débouche naturellement sur une dimension symbolique. La nature relationnelle et combinatoire des

⁴¹⁵ Cf. Camille TAROT, opcit, 1999, pp. 658-659.

⁴¹⁶ Cf. Francis JAUREGUIBERRY et Serge PROULX, opcit, 2006, pp. 7-8.

faits sociaux implique l'intervention d'éléments symboliques qui servent de supports et de garants à l'existence de ceux-ci⁴¹⁷.

3.6.3. La nature symbolique de l'appropriation.

L'appropriation des TIC relève en grande partie d'une procédure d'abstraction qui renvoie à l'association des outils techniques à des images, des symboles par les usagers. Celle-ci renvoie à l'univers symbolique auquel se réclament les usagers. C'est aussi une action concrète par laquelle, ils agissent sur la technique en l'utilisant de manière particulière. L'intérêt se trouve ainsi dans la saisie de la cohérence qui existe entre les représentations et les usages. La dimension symbolique est essentielle dans la saisie de la complexité du fait social que constitue l'appropriation. D'ailleurs, elle est inhérente à tout fait social étant donné la place de l'imaginaire dans la vie et les activités humaines. L'usage des outils de communication n'est donc pas simplement le fait de leur nature spécifique en tant qu'objet d'action concrète avec des fonctionnalités déterminées.

Il n'est pas aussi réductible à la réinterprétation du dispositif par l'utilisateur qui à partir de son univers symbolique oriente l'outil technique dans un sens déterminé. C'est surtout un rapport complexe entre ces deux variantes à savoir l'outil technique, l'individu, le tout dans un contexte social qui se pose dans les usages de ces outils de communication. Cette relation complexe s'établit d'abord par l'omniprésence de la dimension symbolique dans le phénomène de l'appropriation. Ce phénomène, faut-il le rappeler se décompose ne serait ce que de deux dimensions une première d'ordre symbolique et une seconde de nature active. La nature symbolique que le phénomène de l'appropriation suscite au même titre que sa propension à impliquer l'échange et la totalité fait d'elle un « fait social total ».

Le « fait social total » se définit d'abord par sa nature symbolique dans la mesure où quelle que soit la nature des échanges entrepris par des individus dans un cadre social,

⁴¹⁷ Cf. Camille TAROT, *opcit*, 1999, p. 654.

ceux-ci s'articulent autour de sens et significations. A ce titre Camille TAROT⁴¹⁸ note que dans l'évocation d'un « fait social total », on énonce d'une certaine façon la dimension symbolique de tous les faits dans lesquels l'homme est partie prenante. Par exemple, fait-il remarquer à la suite de Marcel MAUSS, on peut voir dans une entreprise qu'un aspect économique et limiter son analyse à cette seule dimension. Toutefois, étant donné que ce fait en implique beaucoup d'autres, il est aussi possible de mettre en rapport les faits économiques avec l'organisation sociale qui leur sert de base. Il est aussi possible de constater qu'ils renvoient à des faits de valeurs et d'idéologie qui signifient à leur manière, des rapports de pouvoir qu'ils expriment ou consolident, imposent ou reproduisent.

Le politique, l'économique, la morale ne sont que des facettes d'une même unité à savoir le social. Ces éléments sont en quelque sorte des composantes de l'art social⁴¹⁹. La communication comme toute activité sociale revêt une symbolique qui lui donne une certaine complexité. Les rapports entre les individus, les groupes sociaux comportent une forte charge symbolique qui entretient et fait vivre les liens sociaux. A l'image du don évoqué par Marcel MAUSS, une activité peut avoir une finalité manifeste mais comporter d'autres logiques sous-jacentes aussi importantes pour expliquer et justifier celle-ci. L'appropriation de la téléphonie mobile et de l'internet, ne se limite pas à un acte de liaison entre les individus et groupe à travers un support technique. Ainsi à travers la nature de la communication entre deux acteurs, on peut déjà déceler la nature du lien social entretenu par ceux-ci. Ces outils de communication qui sont l'objet de notre recherche sont des cadres intéressants pour constater cet état de fait.

Ils cristallisent un profond cachet symbolique qui lie les différentes catégories sociales et activités humaines. Cette importance du symbolique dans l'activité humaine était déjà évoquée dans l'œuvre de fondateurs comme Max Weber. Celui-ci a basé sa démarche scientifique dans l'idée de compréhension des phénomènes sociaux à travers la saisie du sens que l'acteur donne à sa conduite⁴²⁰. Il se pose comme l'un des grands apôtres de la saisie du symbolique dans l'entreprise sociologique. Beaucoup d'autres fondateurs de la sociologie et des contemporains même s'ils ne l'affirment pas directement ont eu

⁴¹⁸ Ibid, p. 658.

⁴¹⁹ Ibidem.

⁴²⁰ Raymond ARON, *Les étapes de la pensée sociologique*, Gallimard, 1967, p. 501.

recours au symbolique à un certain moment pour rendre compte du social. En essayant de saisir la nature profonde qui préside aux rapports sociaux, on aboutit de manière irrémédiable au noyau que constitue le symbolique.

Il gouverne et rythme le fonctionnement des sociétés en ce sens que toute action individuelle ou collective renvoie à un système de valeurs et de significations. Tout individu se réfère à un ensemble de valeurs, de symboles qui orientent ses choix en un sens bien déterminé. Ces référents symboliques transparaissent dans la plupart des activités de celui-ci y compris dans ses rapports avec les outils de communication. En effet, les TIC, particulièrement la téléphonie mobile et internet en s'insérant dans un cadre social, dans un groupe ou dans le vécu d'un individu incorporent les éléments symboliques de ces acteurs. Déjà, la communication en tant qu'activité humaine est en soi un acte de haute portée symbolique. Elle s'articule autour d'un support linguistique qui véhicule des traits culturels.

Les mots que l'on utilise dans la communication interpersonnelle renvoient à des significations et des sens. Ils comportent une forte charge symbolique qui se réactualise non seulement dans le rapport avec l'outil utilisé mais aussi dans les formes revêtues par la communication. Le niveau de langue et le style que l'on utilise sont aussi révélateurs de symboles. Ils varient suivant l'individu à qui on s'adresse et la place qu'on lui accorde dans son univers symbolique. Pour ainsi dire le relationnel est symboliquement médié et celui-ci se réincarne à travers la communication qu'il laisse s'établir. Le niveau de langue est d'ailleurs révélateur de l'appartenance générationnelle et de l'adhésion à des référents culturels. Dans un autre registre, la nature et les proportions de l'échange dans la communication sont révélatrices des rapports sociaux qui lient deux interlocuteurs.

La téléphonie mobile et l'outil internet en tant qu'outils de communication portent cette forte dose de cette symbolique. Ce sont des outils qui par ailleurs en eux mêmes sont porteurs d'idéologie c'est-à-dire d'un ensemble d'images et de symboles. A chaque outil ou modèle correspond des symboles qui justifient sa création en tant que produit d'innovation. Durant tout le processus de conception, c'est un ensemble d'imaginaires qui traverse la conception de l'outil de communication. Des croyances, des mythes et des images

symboliques sont associés à la technique aussi bien par les concepteurs que les usagers. C'est ainsi que ces derniers adoptent un comportement vis-à-vis de l'outil technique qui peut s'incarner par une fétichisation, un rejet ou sous une autre forme.

La symbolisation de l'outil technique conditionne en partie le rapport à celui-ci c'est à dire leurs usages et leurs représentations. L'appropriation de ces techniques de communication ne s'arrête pas seulement à l'acte de liaison entre deux acteurs par le biais d'un support technique. Elle répond aussi à d'autres logiques qui traduisent des représentations sociales vis-à-vis des outils. Le fait d'être en mesure de s'approprier ces techniques de communication ou d'en disposer est source de gratifications sociales. Dans ce cadre, il peut permettre à un individu de se distinguer c'est-à-dire d'être valorisé aux yeux des autres. Cela se traduit par l'image d'être en phase avec son époque en adhérant à une « *urbanité numérique* »⁴²¹ caractéristique des époques contemporaines.

A titre d'exemple, dans la ville de Thiès, l'avènement des technologies de l'information et de la communication a fait apparaître un nouvel aménagement de l'espace urbain et modifié en partie les occupations de l'espace dans la ville. Le trait le plus édifiant se profile chez les adolescents qui jusqu'à une certaine époque avaient comme principale activité de distractions le football dans les allées et rues de leurs quartiers faute d'infrastructures et aires de jeux en nombre suffisant. Depuis le début des années 2000, marquant l'implantation des cybercafés, on voit de moins en moins les jeunes s'adonner à leurs interminables parties de foot gênant le passage des individus et des voitures. La fréquentation des cybercafés a progressivement supplanté leurs activités favorites et l'avènement des antennes MMDS et autres qui se démocratisent de plus en plus ont fait émerger une nouvelle génération de l'écran.

Le nouvel aménagement de l'espace urbain initié par le maire de la ville qui consistait à embellir la cité à travers la construction d'édifices à grande envergure a posé une nouvelle occupation de l'espace. Ceci a occasionné l'élimination de certains terrains vagues qui servaient d'espace de jeux à plusieurs jeunes issus de différents quartiers. On peut citer à ce titre, la construction de l'édifice « promenade des thiessois », qui se situe

⁴²¹ Titre d'un livre de Dominique BOULLIER.

devant la mairie sur un vaste terrain vague qui servaient d'espace de jeux à des jeunes des quartiers environnants à savoir « Grand Thiès », « Aiglon », « Escale », « Carrière ». La construction de cet édifice offrant un espace de détente, un jardin public a suscité au début un conflit d'intérêts entre les politiques et les jeunes de ces quartiers. Les uns étaient animés par l'ambition d'accomplir des réalisations visibles et les autres ne voulant pas se voir déposséder de leur espace de distraction. C'est un des exemples parmi tant d'autres sur les aménagements de l'espace urbain qui ne tient pas compte des habitudes et pratiques ludiques des jeunes.

Le grand espace numérique construit tout près de cet édifice sert d'alternatives à beaucoup de jeunes et certaines catégories qui s'y tournent pour se divertir ou pour investir ce créneau dans d'autres types d'activités ayant pour support Internet et les TIC de manière générale. Pour les mourides, l'appropriation constitue une sorte d'inversion de la domination symbolique occidentale. La téléphonie mobile et l'outil internet sont utilisés à des fins professionnelles et de prosélytisme religieux. La permanence des contacts entre proches séparés par la distance et la nature des lieux de connexion à Rennes sont soumises à une forte charge symbolique. On assiste ainsi à une reconstitution des lieux symboliques à travers la fréquentation de certains espaces de connexion à internet. C'est le cas des « téléboutiques » implantées dans les quartiers à forte composante ethnique.

L'impression exotique affichée et la présence de produits rappelant le terroir font de ces lieux de connexion des espaces de reconstitution symbolique. A travers l'usage de la téléphonie mobile, Francis JAUREGUIBERRY⁴²² faisait apparaître les relations de pouvoir. Certains acteurs ont plus de liberté dans la gestion de leur connectivité en choisissant de se brancher ou de se déconnecter en fonction des contextes dans lesquels ils se trouvent. Alors que d'autres, sont dans l'obligation de rester tout le temps connectés du fait de leur position sociale. Cette situation se vérifie davantage dans le cadre d'un usage professionnel de la téléphonie mobile. L'employé qui est sur le terrain se réfère à l'ordre de son supérieur hiérarchique avant d'agir ou de prendre une décision. Ainsi, par le téléphone mobile peut se réincarner la nature des rapports socioprofessionnels entre deux acteurs. Il

⁴²² Francis JAUREGUIBERRY, opcit, 1998.

en est de même dans les cas évoqués par Corinne MARTIN⁴²³, dans le cadre familial. Les parents financent les moyens de communication de leurs enfants en achetant le téléphone et en approvisionnant la recharge pour exercer une surveillance constante sur eux mêmes s'ils ne sont pas dans le domicile familial.

Alors que pour les plus jeunes, la disposition d'un téléphone mobile peut symboliser la conquête d'une parcelle de liberté. La disposition d'un téléphone mobile symbolise chez les adolescents la possibilité de pouvoir accéder à une communication privée. C'est la relation de pouvoir dans la famille, plus précisément l'autorité parentale qui s'actualise par le biais de la téléphonie mobile. Cette thèse est aussi défendue par Olivier MARTIN et François de SINGLY⁴²⁴. La compréhension du phénomène de l'appropriation passe ainsi par la saisie de l'intelligibilité de cette boîte noire que constitue le symbolique qui entoure les usages. Par cette dimension incontournable de l'usage de la technique l'individu donne un sens à son usage et colle à l'outil technique une image symbolique. C'est la cohérence entre ces deux niveaux qu'il faut saisir dans une entreprise scientifique particulièrement dans les champs de l'anthropologie et de la sociologie.

A travers la place importante de l'utilisateur dans le processus de l'appropriation qui ne se limite pas à la prééminence de l'outil technique, c'est le social qui est implicitement mis en exergue. Cette réalité implique une légitimité des sciences humaines et sociales en particulier la socio-anthropologie dans la saisie du phénomène. Dans le processus de l'appropriation, comme il a été démontré, s'agit toute une série de systèmes de représentation qui met en jeu l'innovation technique et les usages sociaux. Toute innovation technique et particulièrement dans le domaine des outils de communication est portée par un ensemble d'individus. Ceux-ci s'inspirent de leur vécu et des réalités sociales dans lesquelles ils vivent pour concevoir les outils techniques. Les innovations s'adressent toujours à des besoins sociaux à satisfaire qu'ils soient manifestes ou latents. Elles sont aussi destinées à des individus qui évoluent dans un contexte social bien déterminé et dont les imaginaires servent aussi de base pour la conception de ces outils.

⁴²³ Corinne MARTIN, opcit, 2003.

⁴²⁴ Olivier MARTIN et François de SINGLY, opcit, 2003.

3.6.4. L'appropriation et les contingences socio-historiques .

Le terme « appropriation », dans son acception occidentale a été dès le départ centré autour de l'individu. Il est communément admis comme un acte de rendre propre c'est-à-dire personnel quelque chose. Dans le domaine de la communication, une dimension individuelle de l'appropriation des outils s'est naturellement posée avec l'avènement de la sociologie des usages. Cela s'explique d'une part par la coïncidence de son avènement avec le courant de l'autonomie sociale. Philippe BRETON et Serge PROULX⁴²⁵ notent ainsi que l'une des ruptures anthropologiques qui va transformer en profondeur les pratiques de communication en occident ne dépend pas directement de la communication elle-même. Sa spécificité dans le monde occidental contemporaine, est à mettre en rapport avec la place qu'occupe l'individu dans une telle société.

En effet, il s'est imposée progressivement l'idée selon laquelle le centre de la société et sa valeur essentielle était l'individu. Les progrès technologiques et le développement économique ont fait évoluer le niveau de vie. Ce qui a progressivement abouti à l'autonomie de l'individu. En ce sens, les sociétés modernes pensent-ils sont individualistes au sens fort du terme ⁴²⁶. Du coup, au même titre que les autres aspects de la société, l'individualisme va aussi se faire ressentir dans la communication. En effet, l'acte de communiquer est devenu le point focal du lien social de type « volontaire » qui unit les hommes en occident. Cette réalité s'opère dans un cadre social régi par un lien de type organique caractérisé par le primat de l'individu sur le groupe, pour reprendre l'expression d'Emile DURKHEIM.

Vers les années soixante et quatre vingt s'est développé en occident le courant de l'autonomie sociale. Il a eu des répercussions sur différents aspects de la société aussi bien dans la vie professionnelle que sociale. Le terme appropriation cadre bien avec cette

⁴²⁵ Philippe BRETON et Serge PROULX, *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de communication*, La Découverte, 2006.

⁴²⁶ Ibid, p. 38.

époque où l'essence de la vie en société est centrée sur l'individu et non sur le groupe. A cette même période, le projet d'appropriation est emprunté à MARX, pour qui, l'évolution vers la déstructuration du système capitaliste coïncidant avec l'expropriation des outils de production est irréversible. Cette théorie élaborée dans le matérialisme historique prétend qu'il existe une phase de transition avant d'atteindre le stade du communisme. Selon celle-ci, il fallait que les travailleurs s'approprient les moyens de production, par lesquels la bourgeoisie les a toujours aliénés, pour les utiliser contre elle.

Ainsi, devait-on arriver à une société de nivellement des couches sociales au point de bannir toutes velléités d'injustice sociale et d'exploitation. Dans la continuité de cette logique, les écrits militants et syndicaux de l'époque prônaient l'appropriation des TIC en invitant les travailleurs à prendre le contrôle des nouveaux moyens techniques dans leur lieux de travail. Ce courant a fertilisé les travaux dans les sciences sociales au début des années soixante-dix et a constitué un ferment idéologique dans la constitution des premières problématiques de la sociologie des usages. L'autonomie sociale a constitué le noyau idéologique pour la problématique de l'appropriation. Les premiers travaux de la sociologie des usages ont été de ce point de vue, indissociables avec la problématique de l'appropriation sociale des technologies. Cette dernière apparaissait comme l'idéologie fondatrice du champs d'études.

Dans ce cadre, l'appropriation des TIC était davantage motivée par des visées d'épanouissement personnel et de réalisation de projets créateurs de nature privée ou visant l'acquisition d'une compétence professionnelle. Ce capital culturel devait servir à négocier une nouvelle place dans le marché de l'emploi. Le processus d'appropriation personnelle est également perçu à ce niveau comme une source d'auto valorisation ⁴²⁷. Le regard comparatif d'un tel phénomène traduit des réalités assez différentes suivant les types de sociétés auxquelles on a affaire. Ce terme a un conditionnement historique propre à chaque société dans laquelle il se rapporte. Il s'insère dans des logiques sociales en rapport avec les contextes sociologiques en question. A ce titre, José DO-NASCIMENTO ⁴²⁸ établit une

⁴²⁷ Ibid, p. 272.

⁴²⁸ Cf. José DO-NASCIMENTO, « Jalons pour une théorie des NTIC en Afrique », in Jean Jacques GABAS (sous la direction de), *Société numérique et développement en Afrique. Usages et politiques publiques*, Karthala, 2004, pp. 229-254.

ligne comparative qui permet de situer la démarcation sémantique du terme suivant les sociétés.

En effet, selon lui, il existe toujours des logiques d'appropriation à l'œuvre derrière les usages dont les TIC font l'objet au sein d'une société. Ainsi, suivant les pays développés et les pays en développement, on distingue deux connotations sociales du phénomène de l'appropriation. Dans les pays développés, l'appropriation repose sur des desseins caractéristiques d'une société de consommation. La logique du gain induit par le triomphe du libéralisme économique se traduit par une recherche accentuée de toujours plus de profits pour les entreprises c'est-à-dire un plus grand gain de productivité, plus de part de marché d'une part. De l'autre, il est censé traduire une plus grande simplicité pour le consommateur dans les actes de la vie quotidienne. Il s'en suit que dans les pays industrialisés, le développement du tissu numérique repose sur le jeu d'une double correspondance. A ce titre, d'une part, les entreprises ont la propension à vouloir toujours acquérir plus de profits. D'autre part, les consommateurs éprouvent le besoin de gagner davantage de confort et de simplicité dans les actes de la vie quotidienne⁴²⁹.

A l'inverse de ce qui se passe dans les pays industrialisés, les desseins d'appropriation dans les pays du Sud répondent à des réalités caractéristiques de sociétés marquées par la pénurie. Ceux-ci sont d'une part la recherche de palliatifs aux carences de l'environnement politique et économique. D'autre part, ils traduisent la quête permanente d'opportunités au sein d'un espace social de développement inégal. Il s'en suit que, dans le contexte socio-économique des pays du sud, l'appropriation des TIC répond à un besoin différent et spécifique. Il s'agit du besoin d'accéder à des ressources qui amplifient la marge de manœuvre des acteurs sociaux à l'endroit d'un environnement politique et économique caractérisé par la pénurie des infrastructures, des prestations d'intérêt général, des libertés publiques, des emplois, des soins et des aliments.

Ainsi, les types d'usage et les logiques qui soutendent l'appropriation des outils de communication ne peuvent être compris que replacés dans le cadre d'une approche sociologique de la société concernée. Les logiques d'appropriation des TIC apparaissent

⁴²⁹ Ibidem.

fortement déterminées par les contraintes de l'environnement politique et économique. A ce titre, les acteurs sociaux s'approprient les TIC selon deux logiques à la fois distinctes et complémentaires. D'une part, l'appropriation des TIC répond à un besoin de faire face à des carences liées à un contexte environnemental défavorable. Il faut comprendre par là que l'on est en face d'une situation de manquement et de pénurie sur le plan politique et économique. C'est le cas des opérateurs économiques qui pallient les aléas du marché et les incertitudes en utilisant le téléphone portable pour mieux gérer leurs activités économiques. D'autre part, elle obéit à une quête permanente d'opportunités au sein d'un espace social de développement inégal.

A ce titre, on peut évoquer le cas des jeunes qui utilisent le réseau internet pour trouver un moyen de s'exiler dans des territoires supposés être plus cléments. Les logiques d'appropriation qui se laissent voir en Afrique selon DO-NASCIMENTO, produisent un « effet de miroir » d'information sur un phénomène sociologique jusqu'ici méconnu par les études en sciences sociales sur l'Afrique. Il s'agit de l'existence d'une logique de modernité non pas par mimétisme mais par appropriation. Cette interprétation peut surprendre et susciter le doute des analystes qui interprètent toujours le rapport des populations africaines à la modernité en terme d'aliénation culturelle. Elle est pourtant réelle et permet incidemment de mettre en perspective les préjugés occidentalocentriste⁴³⁰. L'exemple épatant est donné par l'appropriation des outils de communication par la communauté des mourides.

Celle-ci procède par instrumentalisation de l'outil informatique, de l'internet non seulement pour rationaliser les procédés de gestion de la ville de Touba, son espace urbain. Mais, elle obéit aussi à une volonté de s'assurer une visibilité sur le Web et créer à travers cet outil un lien entre les différentes composantes de la diaspora. Le même exemple est donné par les acteurs du secteur informel qui utilisent le téléphone portable afin de mieux gérer leurs activités économiques. Ainsi, à travers cet outil, ils s'informent sur les cours de certains produits dans le marché, et se font une idée sur les nouveautés à acquérir. Ils arrivent à joindre leurs correspondants et fournisseurs établis en Italie, en France ou en Amérique. Avant l'arrivée du téléphone portable, ils étaient souvent obligés de se déplacer

⁴³⁰ Ibid, p. 242.

mais désormais ils font leur commandes par le biais de ces outils de communication. Comme toute innovation sociale, les TIC n'échappent pas à l'arbitraire de l'imaginaire social.

Une lecture utilitariste des acteurs sociaux se laisse voir par rapport à ce processus. A ce niveau deux réactions face à l'innovation apparaissent chez les acteurs sociaux. Ils peuvent rejeter celles-ci notamment quand les produits en question se heurtent à leurs logiques de croyances, de pratiques ou à leurs intérêts. Dans un autre registre, les acteurs sociaux adoptent et véhiculent une charge émancipatrice par rapport aux contraintes de leur vie quotidienne. C'est cette charge émancipatrice qui détermine le degré et les secteurs d'appropriation d'une technologie dans une société. Ce qui revient à reconsidérer le terme de l'appropriation en lui greffant une composante socioculturelle. Autrement dit, suivant les cadres sociaux, le terme appropriation devrait se concevoir différemment.

Si à l'origine, il est exclusivement réservé à une connotation occidentale, en tout cas dans le domaine de la sociologie des usages, l'avènement des outils de communication en Afrique et à Thiès laisse penser à un élargissement sémantique du terme. L'appropriation cesse d'être un concept occidental dans la sociologie des usages pour se conjuguer aussi à des sociétés autres. A ce titre, l'appropriation n'est plus simplement restreinte à une dimension individuelle. Elle s'ouvre à une dimension davantage collective au contact des sociétés qui lui insufflent leur modèle d'organisation centré sur le collectif. Ainsi, à l'opposé du modèle occidental de l'appropriation, en Afrique ce phénomène repose pour l'essentiel sur une quête de palliatifs et d'opportunités dans le contexte d'un environnement politique et économique de pénurie. Les TIC sont ainsi censées pallier un certain nombre de carences inhérentes à cet environnement. Cette logique s'opère dans une dynamique d'émancipation du contexte par le biais du numérique.

CONCLUSION

En définitive, il ressort de cette recherche, le constat selon lequel s'intéresser à l'appropriation de la téléphonie mobile et de l'internet, c'est saisir les traits caractéristiques des cadres sociaux dans lesquels ce phénomène est observé. De ce point de vue, l'approche comparative de l'appropriation de la téléphonie mobile et de l'internet dans les lieux d'accès publics est une excellente entrée pour saisir les réalités socioculturelles des villes de Thiès et de Rennes. Ce phénomène fait ressortir des types d'appropriation calqués sur les modèles de vie en vigueur dans ces deux cadres sociaux. Aussi bien la nature qui fonde les logiques socioculturelles de ces deux villes que les traits identitaires des usagers ressortent de l'appropriation de ces deux outils de communication. Les représentations, les caractéristiques de la personnalité de base des usagers ainsi que le contexte socioculturel se conjuguent avec la nature des outils techniques pour définir l'appropriation. Ce qui offre des éléments empiriquement observables pour un regard scientifique qui s'exerce sur un cadre social. Le phénomène de l'appropriation fait aussi ressortir au-delà du cadre global socioculturel (pays, ville, groupes sociaux) l'intérêt du contexte local (domicile, cybercafé, espace multimédia...) dans lequel le phénomène est observé.

En particulier, les usagers d'internet adoptent des comportements suivant la spécificité du lieu d'accès au réseau qu'ils choisissent. Cybercafés, espaces multimédias, téléboutiques sont autant de lieux de connexions impliquant des rapports à l'espace et aux territoires que les usagers incorporent dans les comportements médiatiques qu'ils y développent. Ainsi, un tel phénomène social comporte un intérêt de recherche certain à plus d'un titre. Il permet d'élargir le champs de vision sur les rapports entre l'individu et l'outil technique. Ces deux entités participent dans le processus de l'appropriation en interagissant réciproquement l'une sur l'autre. Dès lors, la perspective consistant à concevoir l'appropriation comme un processus à sens unique sous le dictat de la technique est réductrice. Ce phénomène traduit une attitude actantielle de l'individu en tant que sujet pensant qui réinterprète aussi la procédure. Le concept d'appropriation qui implique une telle posture de la part de l'utilisateur est de ce point de vue au cœur de la relation utilisateur-outil technique. L'intérêt de l'appropriation réside également dans le fait qu'elle permet de concevoir le processus dans sa complexité et sa globalité. En effet, l'appropriation suppose à la fois une dimension pragmatique à savoir l'acte de mettre à disposition un outil technique et celle impliquant une procédure d'abstraction.

Celle-ci consiste à une représentation particulière de l'outil technique de la part de l'utilisateur. Il est toujours associé à une image et des symboles alimentés par l'univers cognitif de l'utilisateur. Ces images, ces symboles se construisent quotidiennement et s'articulent autour des expériences des utilisateurs et des retours que la société lui renvoie. L'utilisateur a des rapports avec les outils de communication qui sont structurellement définis. Son histoire personnelle, son vécu, son groupe social d'appartenance façonnent en lui des goûts, des penchants qui interviennent dans le processus. Son habitus est alors important à prendre en compte sans pour autant réduire tout son comportemental à ce concept. Celui-ci procède d'une tendance réversible par rapport au processus d'usage. Il n'est pas une instance qui fait l'objet de régularités et constances.

Il est quotidiennement modulé par les éléments nouveaux qui interviennent dans la vie de l'utilisateur et qui implique une confrontation avec les pré requis de son univers cognitif. De ce point de vue, parler de l'appropriation c'est sortir du cadre technique, individuel pour arriver au niveau de la société. Le processus de l'appropriation s'opère dans un contexte social déterminé. La référence à la société renvoie à une organisation avec des rapports sociaux qui ne sont point inscrits dans un cadre harmonieux. Toute organisation sociale implique des groupes sociaux diversifiés dont les membres se distinguent par un rapport commun à un enjeu social. Par rapport à cela, il existe des intérêts en jeu, des positionnements qui alimentent des conflits tantôt latents tantôt manifestes. Ces caractéristiques des sociétés se réincarnent dans ses différents compartiments. Ce faisant, les phénomènes qui s'y développent, portent les empreintes de la configuration des rapports sociaux. Le phénomène des usages des TIC notamment la téléphonie mobile et l'internet n'échappent pas à cette logique.

L'ambition de départ affichée dans cette recherche à savoir comprendre le sens des rapports sociaux à travers le phénomène de l'appropriation de ces deux outils de communication revêt tout son sens. Dans le même sillage que Georges BALANDIER, il s'avère que le réseau, précisément celui des technologies de communication modernes, offre un mode de compréhension du monde actuel à la dimension de l'omniprésence de la technique⁴³¹. L'appropriation est dès lors une pertinente entrée pour saisir les

⁴³¹ Georges BALANDIER, opcit, 2001.

caractéristiques essentielles d'une société à un moment donné. Elle l'est autant, si dans la perspective de montrer comment les réalités sociales se réincarnent dans l'appropriation de la téléphonie mobile et de l'internet, on se sert de l'exemple de deux cadres sociaux différents. Chaque société fait ressortir une nature et des logiques socioculturelles qui lui sont propres. L'idée de relativisme culturel, défendue par l'école de l'anthropologie culturaliste américaine est de ce point de vue tout à fait judicieuse. L'appropriation est ainsi un phénomène qui incorpore une forte dimension culturelle. Ici, la culture revêt d'une part, un sens relatif aux connaissances, compétences acquises. D'autre part, elle fait surtout ressortir l'idée de valeurs, de normes et des comportements spécifiques à un cadre social.

En choisissant la ville de Thiès et de Rennes qui appartiennent à deux univers différents des points de vue sociaux, culturels, économiques, l'occasion a été offerte pour vérifier ces pré requis défendus plutôt. Ces deux cadres sociaux ont permis d'appréhender le phénomène de l'appropriation dans sa nature profonde c'est-à-dire en le plaçant dans un contexte en relation avec les éléments constitutifs de ces sociétés. Ils ont pour nom, le symbolique, le culturel, l'économique. A ce titre, l'appropriation de la téléphonie mobile et de l'internet dans ces deux cadres sociaux fait ressortir leurs caractéristiques essentielles du moment. Ce phénomène fait apparaître les traits identitaires des usagers et individus qui appartiennent à ces cadres sociaux. Leurs visions du monde, leurs penchants, leurs goûts transparaissent dans leurs rapports avec les dispositifs techniques notamment la téléphonie mobile et l'internet. Finalement, les usagers en s'appropriant les outils de communications leur transposent certains de leurs traits identitaires.

Une telle façon de concevoir ce phénomène de société constitue en quelque sorte une démarcation avec les idées courantes émanant de certains discours qui s'alimentent à partir des nouvelles idéologies des temps modernes. Certains discours et analyses font ressortir une récurrence des éloges de ces nouveaux outils de communication en leur accordant une capacité de pouvoir transformer la physionomie des cadres sociaux. A travers des sommets internationaux, on promeut les TIC en mettant en garde contre les risques d'accentuation de l'exclusion existante de certaines sociétés et groupes qui ne sont pas suffisamment dotés d'équipements dans ce domaine. La priorité pour ces sociétés et groupes, déjà mal positionnés dans les rapports sociaux de production, serait de se mettre à

disposition pour apprivoiser les TIC. C'est un moyen de rattraper l'écart qui les sépare des autres sociétés. C'est aussi une voie pour améliorer les conditions de vie de certains groupes sociaux.

Cette façon de concevoir les rapports aux techniques de communication sous entend une certaine uniformité ou universalité des usages. Elle omet la dimension culturelle des rapports avec les outils de communication. Dans ce cadre, le concept d'appropriation au sens socio-anthropologique du terme, inspiré des théoriciens de la sociologie des usages permet d'appréhender toute la complexité de cette relation. Elle permet aussi d'élargir le champ d'analyse de la question de la fracture numérique en la faisant déborder de sa dimension géopolitique. Patricia VENDRAMIN et Gérard VALENDUC confirment à cet égard que des travaux dans certaines zones géographiques non occidentales comme l'Afrique entre autres par exemple font ressortir des modèles communautaires, des types de solidarité à la base des logiques sociales. Cette réalité se déteint sur les rapports avec les outils techniques dans de tels cadres sociaux et grâce à des « bricolages » divers les rendent déterminants dans le processus de l'appropriation⁴³². Par conséquent concluent t-ils :

« Beaucoup d'indices conduisent à penser que la ligne de fracture entre le Nord et le Sud pourrait être une ligne de séparation entre deux attitudes, deux modèles d'usage des NTIC. Alors qu'au Nord, les NTIC sont saisies individuellement, comme un prolongement d'une culture fondée sur l'écrit, sur certains types d'images et d'informations, les usages au Sud seraient plus en rapport avec une culture orale, d'autres types d'images et une forte mutualisation. La principale fracture est donc bien la fracture Nord-sud... mais il s'agit peut être pas simplement d'une fracture numérique »⁴³³.

L'approche comparative qui consiste à partir des faits empiriques montre qu'il existe une autre lecture à faire du phénomène. Dans ce cadre, les usages des TIC ne

⁴³² Cf. VENDRAMIN Patricia, VALENDUC Gérard, « Fractures numériques, inégalités sociales et processus d'appropriation des innovations », in *Terminal. Technologie de l'information, culture et société*, sous la direction de VELOIS Jacques, n°95-96 : De la fracture numérique..., L'Harmattan, Printemps 2006, p.122.

⁴³³ Ibidem.

peuvent s'appréhender qu'à partir de ce qu'en font les usagers. Ce faisant, approcher de manière judicieuse le phénomène de l'appropriation de ces outils de communication équivaut à s'intéresser au sens que leur donnent les usagers. Cette posture implique aussi une volonté de comprendre la cohérence des régularités qui sont en œuvre dans la vie quotidienne d'un cadre social ou d'un groupe. A ce titre, s'intéresser à l'appropriation, c'est faire sortir le phénomène de son cadre restreint pour le mettre en rapports avec la structure sociale, l'utilisateur, les groupes, les croyances. Dans cette perspective Serge LATOUCHE précise que : « *les techniques ne sont pas des dispositifs physiques que l'on peut extraire de valeurs sociales contingentes. La technique incorpore toujours le social dans sa structure* »⁴³⁴. Une telle façon d'appréhender l'appropriation suppose alors une saisie du phénomène dans un cadre totalisant.

Ce projet épistémologique consiste à saisir les réalités sociales d'un moment à partir d'un phénomène. Cela peut se faire si celui-ci peut mobiliser le social dans toutes ses dimensions. La technique est dans les sociétés modernes actuelles un code d'accès pertinent. Elle est, selon Serge Latouche⁴³⁵ au même titre que la science et le développement, un des « maîtres mots » des sociétés modernes. Ainsi ajoute-t-il même si la vie sociale ne se résume pas à elle, toujours est-il que son « *ampleur considérable dans l'univers contemporain* » est indéniable. C'est toute l'acuité et le caractère judicieux de la procédure d'approche des faits de société initiée par certains fondateurs de la sociologie. Dans ce registre, l'idée de concevoir ce phénomène en tant que « fait social total »⁴³⁶ se justifie. Cette approche du fait social nous permet de saisir les différentes dimensions de l'appropriation à savoir le symbolique, le socioculturel, l'économique.

C'est un phénomène qui implique un recours à des images et symboles associés à la technique d'une part. D'autre part, il renvoie aux réalités socioculturelles en vigueur dans un cadre social. En outre, l'appropriation est une procédure d'échanges qui se manifeste à travers les outils de communication. Dans ce même ordre d'idée, le fait de procéder par la mise en rapports des usages des TIC avec d'autres sous disciplines de la sociologie est

⁴³⁴ Serge LATOUCHE, *La mégamachine. Raison technoscientifique, raison économique et mythe du progrès*, La Découverte, 2004, p.202.

⁴³⁵ Serge LATOUCHE, *opcit*, 2004, p.37.

⁴³⁶ Cf. Marcel MAUSS, *opcit*, 1973.

également intéressant. Cette procédure appliquée par certains sociologues de la famille, des organisations ou d'autres sous disciplines est aussi une manière judicieuse d'appréhender le caractère totalisant du phénomène. Elle a fertilisé les analyses en ce sens que nous avons souvent fait recours à des analyses et approches empruntées à d'autres domaines de la sociologie. Cette corrélation a été d'un grand apport dans l'appréhension du phénomène de l'appropriation. Toutefois comme toute recherche, celle-ci revêt des limites malgré l'intérêt qu'elle suscite et la pertinence de la façon d'approcher l'objet d'étude. En effet, le choix de l'avoir abordé sous un registre de généralité implique dans une certaine mesure la réduction de certains aspects particuliers.

Tous les aspects du phénomène comme l'appropriation de ces outils de communication par les jeunes, la manifestation des rapports sociaux de genre, les catégories socioprofessionnelles dans le processus auraient pu faire l'objet d'un travail approfondi. En choisissant d'aborder le phénomène à travers une approche totalisante, le risque inéluctable était de se disperser dans l'analyse, de tronquer la consistance de certaines parties. Cette limite est toutefois inhérente à tout travail scientifique en ce sens qu'il implique toujours un choix. Cette exigence de choix aboutit forcément à un rejet de certaines possibilités pour en épouser d'autres. Ce qui compte à ce niveau c'est de pouvoir justifier ses choix et de réduire les limites qu'il implique. Dans un autre registre, les conditions matérielles de cette recherche n'ont pas permis de pouvoir aller au bout de certaines possibilités. Par exemple, un séjour plus régulier à Thiès aurait été empiriquement plus enrichissant. Le recours à d'autres techniques de collecte de données aurait peut être permis d'arriver à des éléments d'analyse plus intéressants.

Certaines approches auraient pu par exemple être expérimentées. C'est le cas de la méthodologie des sites symboliques⁴³⁷ pour saisir la « boîte noire » ou les éléments internes qui forment l'imaginaire d'un groupe ou cadre social. Toutefois un certain effort de compensation de ces limites s'est opéré avec l'aide de ressources numériques. L'obtention d'informations sur le thème en utilisant les réseaux de chercheurs et organismes qui interviennent dans ce domaine a été d'un grand apport. Certains éléments et analyses dans les médias ont aussi permis de combler en partie ce vide. Il aurait été

⁴³⁷ Cf. Hassan ZAOUAL, *Les économies voilées du Maghreb, de la technique à l'éthique*, L'Harmattan, 2006.

judicieux aussi de mener des entretiens avec certains informateurs clés ou spécialistes mais l'occasion ne s'est pas offerte malgré beaucoup de tentatives. Le déplacement pour assister à des colloques et séminaires ne s'est pas effectué faute de moyens également. Une fois encore, la diffusion électronique de certains actes et l'accès à des documents écrits ont été d'un apport déterminant. La méthodologie est de ce point de vue, comme l'évoque Gilles FERREOL et Philippe DEUHEL, une quête ininterrompue qui se structure à partir d'idées distinctes permettant de s'affranchir de certaines limites inhérentes à la recherche⁴³⁸.

Beaucoup de perspectives s'ouvrent pour de futurs travaux aux termes de cette recherche. La jonction de trois éléments peut constituer une piste de recherche fertile. Il s'agit de l'articulation qui peut exister entre les outils de communications modernes, la catégorie sociale des jeunes et le changement social dans la société sénégalaise par exemple. L'empreinte de cette catégorie sociale, la plus représentative de ce pays permet de saisir les penchants, les désirs, ambitions et rêves qui permettent de comprendre les éléments de production de cette société. Dans un autre registre, l'enjeu de l'investissement des médias par certains groupes socio-religieux au Sénégal revêt un intérêt scientifique. Cela d'autant plus que l'on assiste à une montée en force de ces organisations sociales chez les jeunes depuis le début du nouveau millénaire. Cette situation pourrait être le fait d'une reformulation du discours en se servant des réseaux de diffusion prisés par les jeunes à savoir les médias. Ainsi, il convient de comprendre le lien entre les outils de communication et les stratégies d'endoctrinement des jeunes par les groupes religieux.

Certains sous groupes qui se distinguaient dans leur propension à remettre en question l'ordre social dominant au Sénégal, ont fait à un revirement manifeste. En effet, le mouvement hip hop sénégalais, par exemple a enregistré l'adhésion de certains de ses membres à des groupes faisant partie des piliers de l'équilibre du système « islamo-wolof ». Des groupes religieux et politiques du pouvoir en place ont investi ce milieu par essence contestataire et subversif pour s'attirer l'adhésion des personnalités de choix et leaders de ce milieu. Cet investissement s'est effectué d'une part à travers un processus discursif plus adapté au vécu des jeunes. D'autre part, l'usage des médias traditionnels mais surtout l'effort de visibilité dans les outils de communication modernes ainsi que la

⁴³⁸ Cf. Gilles FERREOL et Philippe DEUHEL, *Méthodologie des sciences sociales*, Armand Colin, 1997, p. 5.

culture des réseaux ont été déterminants. Ces groupes ont également bien investi le secteur des TIC comme la téléphonie mobile et internet entre autres. Existe-t-il une connexion entre le revirement de ce mouvement contestataire et l'investissement des réseaux de communications modernes par ces groupes politico-religieux ? Dans tous les cas, des pistes sont à explorer concernant ces différents éléments évoqués.

Un autre phénomène est tout aussi intéressant à analyser, il s'agit d'une part de l'avènement d'un nouvel opérateur dans le domaine de la téléphonie mobile. En effet, la troisième licence de téléphone mobile est attribuée à un opérateur du Soudan nommé SUDATEL. Ce groupe opère avec un réseau de troisième génération et compte 2 millions d'abonnés. L'arrivée de ce nouvel opérateur aura forcément des répercussions sur le secteur des télécommunications avec la fin du monopole de la SONATEL sur les autres services de la télécommunication comme le fixe. La nature de ces répercussions et la coexistence de ces différents opérateurs seront intéressantes à observer si on considère la position de quasi monopole dont jouissait la SONATEL. D'autre part, on assiste à un développement progressif depuis 2005 de l'internet à domicile au Sénégal. La marche irréversible vers une plus grande libéralisation des télécommunications et médias semble de plus en plus se dessiner au Sénégal.

Les signes de cette tournure dans des secteurs protégés à une époque récente sont perceptibles avec l'apparition des chaînes de télévisions appartenant à des groupes privés sénégalais. L'arrivée d'un troisième opérateur de téléphone mobile ainsi que l'idée de la vente des parts de l'Etat dans le capital de la SONATEL qui a fait la une de la presse poussent à conforter l'hypothèse d'une libéralisation plus grande de ce secteur⁴³⁹. Dans cet ordre d'idées, le réseau internet suivrait sans aucun doute la même logique. Ceci aurait comme conséquence logique un rabaissement progressif des coûts d'installation de l'internet à domicile avec les effets de la concurrence. Les implications de telles mutations seraient nombreuses. En effet, si un éventuel succès de l'internet à domicile se confirmait, cela pourrait avoir même des effets sur les autres types d'outils de communication

⁴³⁹ La presse privée et les syndicats de la SONATEL avait annoncé la vente imminente de ses parts de l'Etat du capital de la SONATEL. Les raisons évoquées étaient relatives à une crise dans les finances de l'Etat et un besoin de liquidité. A la suite de la mobilisation des organisations syndicales et l'alerte de la presse, cette éventualité semble ne plus être à l'ordre du jour.

notamment le fixe. Ne courrons nous pas vers la disparition des nombreux télécentres ? Que deviendraient les cybercafés face au développement de l'internet à domicile ainsi que les milliers d'emplois créés par la SONATEL à travers ces structures ? Beaucoup de questionnements s'offrent à un investissement de recherche dans ce domaine.

Aussi, il est à noter un paradoxe dans l'observation de l'appropriation des médias traditionnels et modernes entre les sénégalais restés au pays et ceux de la diaspora. Au Sénégal, l'usage des médias est très souvent fortement extraverti avec le recours aux antennes paraboles pour suivre les programmes de télévisions étrangères et occidentales. C'est le même phénomène qui s'observe pour internet avec la connexion régulière à des sites occidentaux. Cela ne fait que traduire, comme il a été démontré dans cette recherche, une extraversion symbolique et culturelle. Paradoxalement, une fois à l'extérieur particulièrement en occident, les sénégalais font le sens inverse en se dotant de moyens logistiques pour suivre les programmes de télévisions et les sites internet du pays d'origine. Une brève investigation dans d'autres groupes de migrants fait ressortir aussi la même tendance.

A ce titre, s'agit il d'une faible présence dans l'univers médiatique de leur lieu d'accueil ou d'un désir de contact avec leurs origines ? Ce paradoxe dans le comportement médiatique des populations migrantes est dans tous les cas, une piste intéressante à investir également, en ce sens qu'il pose autrement la notion de territoire. Cette situation n'est pas seulement réductible aux médias traditionnels comme la radio et la télévision. Elle concerne aussi et davantage les nouveaux médias comme internet. Ce comportement observé dans l'appropriation des nouveaux médias par les migrants semble être un prolongement de ceux dits traditionnels. En tant qu'« *outil transfrontière électronique, internet contribue à l'émergence d'une nouvelle géographie sociopolitique et identitaire redéfinissant la notion de territoire* »⁴⁴⁰. A ce niveau, la question des images symboliques se repose. Il pourrait exister une relation entre les représentations qu'ils se font de ces différents territoires et la façon dont ils s'approprient les médias.

⁴⁴⁰ Thomas GUIGNARD, « Le Sénégal et Internet : inégalités, carences et dépendances. Révolution virtuelle et réalités sénégalaises », in *Terminal. Technologie de l'information, culture et société*, VELOIS Jacques de (dir.), n°95-96 : De la fracture numérique..., L'Harmattan, Printemps 2006, p.133.

SIGLES ET ABREVIATIONS :

ART : Agence de Régulation des Télécommunications.

ARTP : Agence de Régulation des Postes et Télécommunications.

BIT : Bureau International du Travail.

CNUCED : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement.

EGEF : Etats Généraux de l'Education et de la Formation.

ENDA/Tiers Monde : Environnement et Développement du Tiers Monde.

IDH : Indice du Développement Humain.

INSEE : Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques.

MARSOUIN : Mole Armoricaïn de Recherche sur la Société de l'Information et des Usages d'Internet.

NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique.

ONU : Organisation des Nations Unies.

OSIRIS : Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal.

PAGSI : Programme Gouvernemental pour l'Entrée dans la Société de l'Information.

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.

RTS : Radio Télévision du Sénégal.

SENELEC : Société nationale d'électricité

SMS : Short Messaging System.

SONATEL : Société nationale des télécommunications.

SNCS : Société nationale des chemins de fers du Sénégal.

SNCF : Société Nationale des Chemins de fers de France.

UA : Union Africaine.

UIT : Union Internationale des Télécommunications.

UNRISD : Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social.

Bibliographie :

1. Articles et communications :

- ADJAMAGBO Agnès et ANTOINE Philippe, Le Sénégal face au défi démographique in DIOP Momar Coumba (sous la direction de), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Karthala, 2002, pp. 511-548.
- BAH I Aghi, « Usages d'internet et logiques d'adaptation sociale des jeunes . Une étude dans les cybercafés abidjanais. » in Bulletin du CODESRIA, N° 1,2, 2004, pp.71-75.
- BENCHENNA Abdelfettah, « Réduire la fracture Nord-sud, une croyance récurrente des organisations internationales » in DE VELOIS Jacques (sous la direction), *Terminal. Technologie de l'information, culture et société* n°95-96 : De la fracture numérique..., L'Harmattan, Printemps 2006, pp.33-45.
- BIGOT Régis, « Le « fossé numérique » en France : des inégalités qui tendent à se réduire mais qui restent élevées », in MOATI Philippe (sous la direction de), *Nouvelle économie, nouvelles exclusions*, Editions de L'Aube, 2003, pp
- BOUILLER Dominique. et CHARLIER, « A chacun son internet, Enquêtes sur des usages ordinaires », in *Réseaux* n°86, 1997, pp. 159-181.
- BRETON Philippe, « Réseau et religiosité » in MUSSO Pierre (sous la direction de), *Réseaux et société*, PUF, 2003, pp.65-92.
- CHAMBAT Pierre, « Usages des TIC : évolution des problématiques », in *Technologies de l'information et société*, vol. 6, n° 95, 1994, pp.249-269.

- CHENEAU-LOQUAY Annie, « Disponibilité et usages des technologies de la communication dans les espaces des échanges au Sénégal », in CHENEAU-LOQUAY Annie (dir.), *Enjeux des technologies de la communication en Afrique. Du téléphone à internet*, Editions Karthala-Regards, pp.73-93.

- CHENEAU-LOQUAY Annie, « Formes et dynamiques des accès à internet en Afrique de l'Ouest : vers une mondialisation paradoxale », in CHENEAU-LOQUAY Annie (dir.), *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, Karthala, 2004, pp.171-208.

- CHENEAU-LOQUAY Annie, « Internet aujourd'hui, les enjeux d'une relocalisation du point de vue africain, in *Terminal. Technologie de l'information, culture et société* n°95-96 : De la fracture numérique..., L'Harmattan, Printemps 2006, pp.73-93.

- CHENEAU-LOQUAY Annie, « Quelle insertion de l'Afrique dans les réseaux mondiaux ? in CHENEAU-LOQUAY Annie (dir.), *Enjeux des technologies de la communication en Afrique. Du téléphone à internet*, Editions Karthala-Regards, pp. 23-65.

- CLAISSE Gérard, "Identités masculines et féminines au téléphone. Des rôles des pratiques, des perceptions contrastées", *Réseaux*, n° 103, 2000, pp.51-90.

- CLAISSE Gérard, « Hybridation des services et logiques de l'ubiquité » in MUSSO Pierre et alii (sous la direction de), *Les territoires aménagés par les réseaux*, Editions de l'Aube, Datar, 2002, pp. 99-16.

- COCHOY Frank, « La toile comme force des points faibles ? » in *Réseaux* n° 121 : *Les NTIC en petites entreprises*, FT R&D/ Hermès Publications, 2003, pp.119-144.

- COULIBALY Abdou Latif , « Les nouvelles technologies de l'information et de la communication et le personnel des médias », in *Le Sénégal à l'heure de l'information. Technologies et société*, Karthala-UNRISD, 2002, pp. 143-167.
- CRESSWELL Robert, « Geste technique, fait social total. Le technique est-il dans le social ou face à lui ? », *Techniques et culture*, n°40, *Efficacité technique, efficacité sociale*, avril 2003. Mis en ligne le 11 juillet 2006. URL : <http://tc.revues.org/document1576.html>.
- DAFPE Gaye et DANSOKHO Mamadou, Les nouvelles technologies de l'information et de la communication : défis et opportunités pour l'économie sénégalaise in sous la direction de DIOP Momar Coumba, *Le Sénégal à l'heure de l'information, Technologies et société*, Karthala-UNRISD, 2002, pp. 45-96.
- DAFPE Gaye, La difficile insertion du Sénégal dans le commerce international, ...
- DAHMANI Ahmed, « Les TIC : une chance pour l'Afrique ? » in *Société numérique et développement en Afrique. Usages et politiques publiques*, Karthala, 2004, pp.13-34.
- DELIEGE Robert, « Les aléas de la méthode comparative en ethnologie » in JUCQUOIS Guy et VIELLE Christophe, *Le comparatisme dans les sciences de l'homme. Approches pluridisciplinaires*, Editions De Boeck Université, Bruxelles, 2000, pp. 225-239.
- DHALEINE Laurence et alii, « Internet dans les PME, premiers éléments pour une typologie des usages », in GUICHARD Eric (dir.), *Comprendre les usages de l'internet*, Paris, Editions Rue d'ULM/Presses de l'Ecole normale supérieure, 2001, pp. 43-51.

- DIOP M. C., « Introduction » in DIOP M.C. (sous la direction de), *Le Sénégal à l'heure de l'information. Technologies et société*, Karthala-UNRISD, 2002, pp.13-42.
- DIOP Momar Coumba et FAYE Ousseynou, « Les jeunes et la gouvernance de la ville », in *La société sénégalaise entre le local et le global*, Karthala, 2002, pp. 687-720.
- DIOUF Mamadou, « Des cultures urbaines entre traditions et mondialisation » in *Le Sénégal contemporain*, Karthala, 2002.
- Discours, Digital freedom initiative, USAID.
- DO-NASCIMENTO José, « Jalons pour une théorie des NTIC en Afrique », in Jean Jacques GABAS (sous la direction de), *Société numérique et développement en Afrique. Usages et politiques publiques*, Karthala, 2004, pp.229-254.
- FIZE Michel, « Les adolescents et l'usage du téléphone. » *Réseaux* N° 82-83, Mars, Juin 1997, pp.219-230.
- FLICHY Patrice, « Perspectives pour une sociologie du téléphone », *Réseaux* N°82-83, Mars-Juin, 1997, pp.5-20.
- FLICHY Patrice, « La place de l'imaginaire dans l'action technique. le cas de l'internet », *Réseaux*, n°109, 2001, pp.51-73.
- GUEYE Cheikh, « Enjeux et rôle des NTIC dans les mutations urbaines de Touba » in DIOP M C (sous la direction de), *Le Sénégal à l'heure de l'information*, Karthala-UNRISD, 2002, pp. 169-222.
- GUEYE Cheikh, « Touba, enveloppe et produit d'une confrérie en mutation », in *La société sénégalaise entre le local et le global*, Karthala, 2002, pp. 597-636.

- GUEYE Moda, « Dynamiques des réseaux et des systèmes de communication des migrants commerçants. De la bouche à oreille au téléphone portable », in CHENEAU-LOQUAY Annie (dir.), *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, Karthala, 2004, pp. 255-296.

- GUIGNARD Thomas, « Le Sénégal et Internet : inégalités, carences et dépendances. Révolution virtuelle et réalités sénégalaises », in *Terminal. Technologie de l'information, culture et société* sous la direction de VELOIS Jacques, n°95-96 : De la fracture numérique..., L'Harmattan, Printemps 2006, pp.127-134.

- GUIGNARD Thomas, « Les accès publics à Internet au Sénégal : une émergence paradoxale » in *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, sous la direction de Annie Cheneau-Loquay, Karthala, 2004, pp. 209-236.

- GODARD Xavier, « Les transport de Dakar : vers une intégration lente », in DIOP Momar Coumba (dir.), *La société sénégalaise entre le global et le local*, Karthala, 2002, pp. 657-687.

- HEURTIN Philippe, « La téléphonie mobile, une communication itinérante ou individuelle ? Premiers éléments d'une analyse des usages en France, *Réseaux* N°90 , Juillet-Août 1998, pp. 37-50.

- IRIBARNE Alain d' et TCHOBANIAN Robert, PME et TIC : « quels sites Web pour quelles PME ? » in *Réseaux* n°121 : Les NTIC en petites entreprises, FT R&D/ Hermès Publications, 2003, pp.145-169.

- JARVINER Johana, « Pour une première approche du cybersexe » in *Revue des Sciences humaines : Sociétés*, n°46, DUNOD, 1994.

- JAUREGUIBERRY Francis, « L'usage du téléphone portatif comme expérience sociale », *Réseaux* N°90, 1998, pp. 149-164.

- JOSPIN Lionel, discours à Hourtin, Août, 1997.

- JOUËT Josiane et PASQUIER Dominique, « Les jeunes et la culture de l'écran . Enquête nationale auprès des 6-17 ans », *Réseaux*, 92-93, 1999, pp. 25-102.

- JOUËT Josiane, « Pratique de communication et figure de la médiation », *Réseaux* n° 60, Paris, 1993, PUF, pp.371-376.

- JOUËT Josiane, « Technologies de communication et genre », *Réseaux* n° 120, 2003, pp.53-86.

- JUCQUOIS Guy, « Le comparatisme, éléments pour une théorie » in JUCQUOIS Guy et VIELLE Christophe (Eds), *Le comparatisme dans les sciences de l'homme. Approches pluridisciplinaires*, Editions De Boeck Université, Bruxelles, 2000, pp. 17-43.

- KNIBIEHLER Yvonne, « Le célibat. Approche historique. », in François De Singly, (sous la direction de), *La famille- l'état des savoirs*, La découverte, 1991, pp. 75-82.

- LAMARCHE Thomas, RALLET Alain, ZIMMERMANN Jean-Benoît, « Les TIC comme réductrices ou amplificatrices des inégalités » in *Terminal* n°95-96 Technologie de l'information, culture et société sous la direction de VELOIS Jacques, *De la fracture numérique...*, L'Harmattan, Printemps 2006, pp.7-14.

- LATOUCHE Serge, « Entrepreneuriat informel ou stratégie collective de survie conviviale », in *Revue Université Recherche et développement (URED)*, numéro 5-6-7, Saint Louis, Xamal, 1999.

- LE GALL Didier, « Préface » in *Approches sociologiques de l'intimité*, MANA – LASAR, Université de Caen, 1997, pp. 7-18.

- LE MAREC Joëlle, « L'analyse des usages en construction, quelques points de méthode », in GUICHARD Eric (dir.), *Comprendre les usages d'internet*, Paris, Editions Rue d'ULM/Presses de l'Ecole normale supérieure, 2001, pp. 146-155.
- LELONG Benoît et THOMAS F., « Usages domestiques de l'internet, familles et sociabilités : une lecture de la bibliographie. » in GUICHARD Eric (sous la direction), *Comprendre les usages de l'internet*, Paris, Editions Rue d'ULM/Presses de l'Ecole normale supérieure, 2001, pp. 196-206.
- LING Richard, « L'impact du portable sur quatre institutions », *Réseaux* n°112-113, vol 20, pp. 275-312.
- LOMBARD Jérôme et NINOT Olivier, « Impasses et défis dans le transport routier », in *La société sénégalaise entre le local et le global*, Karthala, 2002, pp. 109-157.
- MALLEIN Philippe et TOUSSAINT Yves, « L'intégration sociale des technologies d'information et de communication. Une sociologie des usages », *Technologies et sociétés*, n°4, 1994, p. 315-335.
- MARTIN Corinne, Le téléphone portable chez les jeunes adolescents et leurs parents : quelle légitimation des usages ? Deuxième Workshop de Marsouin, ENST Bretagne- Brest, 04 et 05 Décembre 2003.
- MARTIN Corinne, Représentations des usages du téléphone portable chez les jeunes adolescents, Dixième Colloque Bilatéral franco-roumain, Première Conférence Internationale Francophone en Sciences de l'Information et de la Communication, Bucarest, 28 juin – 2 juillet 2003.
- MARTIN Olivier et DE SINGLY F., « Le portable dans la vie conjugale . Retrouver un territoire personnel ou maintenir le lien conjugal », in *Réseaux* n°112-113, vol 20, pp. 211-248.

- MARTIN Olivier et De SINGLY François « L'évasion amicale. L'usage du téléphone familial par les adolescents » in *Réseaux*, volume 18 n°103, 2003, p.p. 91-118.
- MAUSS Marcel, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in *Sociologie et anthropologie*, PUF, 1966, pp. 145-273.
- MAUSS Marcel, « Les techniques du corps », in *Sociologie et anthropologie*, PUF, 1960, pp.363-386.
- MBODJI Mamadou, « Le Sénégal entre rupture et mutations », in Momar Coumba DIOP (sous la direction de), *Le Sénégal contemporain*, Karthala, 2002.
- METHAMEM Raouchen et M'HENNI Hatem, « La fracture numérique » Nord/Sud : une tentative d'évaluation empirique », in YOUSSEF Adel Ben et RAGNI Ludovic, *Nouvelle économie, organisation et mode de coordinations*, L'Harmattan, 2004, pp.
- MKANDAWIRE Tandhika, « Préface » in DIOP Momar Coumba (sous la direction de), *Le Sénégal à l'heure de l'information*, Karthala, UNRISD, 2002, pp. 9-12.
- MUSSO Pierre, « Introduction générale », in MUSSO Pierre (dir.) *Réseau et société*, pp. 5-11.
- MUSSO Pierre, « Introduction » in *Les territoires aménagés par les réseaux*, sous la direction de MUSSO Pierre et alii, Editions de l'Aube, Datar, 2002, pp. 5-27.
- NIANG Abdoulaye, « Le secteur informel, une réalité à réexplorer : ses rapports avec les institutions et ses capacités développantes » in *Africa Développement*, Vol XXI, N°1, 1996, pp. 57-80.

- O' BRIEN Donald Cruise et DIOUF Mamadou, « Introduction. La réussite politique du contrat social sénégalais » in O' BRIEN Donald Cruise, DIOP Momar-Coumba, DIOUF Mamadou, *La construction de l'Etat du Sénégal*, Paris, Karthala, 2002, pp. 9-15.

- O' BRIEN Donald CRUISE, « Les négociations du contrat social sénégalais » in O' BRIEN Donald Cruise, DIOP Momar-Coumba, DIOUF Mamadou, *La construction de l'Etat au Sénégal*, pp. 83-94.

- PASQUIER D., " La famille, c'est un manque ". Enquête sur les nouveaux usages de la téléphonie dans les familles immigrées », *Réseaux*, vol. 19, 107, 2001 , pp.181-206.

- PAYE Moussa, « Les nouvelles technologies et le processus démocratique » in DIOP Momar C., *Le Sénégal à l'heure de l'information. Technologies et société*, Karthala-UNRISD, 2002, pp. 263-294.

- PAYE Moussa, « De RADIO Mali aux stations FM. La fin du monologue autoritaire », in *La société sénégalaise entre le local et le global*, Karthala, 2002, pp. 465-490.

- PROULX Serge, « Mondialisation et mouvement d'affirmation identitaire : expressions possibles de la société civile internationale, in JAUREGUIBERRY Francis et PROULX Serge, *Internet, nouvel espace citoyen ?*, Paris, L'Harmattan, 2002.

- PROULX Serge, « Pratiques d'internet et numérisation des sociétés », in LAJOIE J et GUICHARD Eric (dir.), *Odyssée d'internet : enjeux sociaux*, Presses de l'Université du Québec Sainte Foy, 2002, pp. 21-40.

- PROULX Serge, « Usages de l'Internet : la « pensée réseaux » et l'appropriation d'une culture numérique », in Eric GUICHARD (sous la direction de), *Comprendre les usages de l'Internet*, Editions rue d'ULM/ ENS, Paris 2001, pp. 139-145.
- PROULX Serge, « Usages des technologies d'information et de communication : reconsidérer le champ d'étude ? », in SFSIC, *Emergences et continuité dans les recherches en information et communication*, Actes du XII^{ème} congrès national des sciences de l'information et de la communication, Paris, janvier 2001, pp.57-61.
- QUERE Louis et SMOREDA Zbigniew, « Présentation », *Réseaux* n° 103, vol 18, 2000, pp. 9-17.
- RALLET Alain, Présentation in *Réseaux N°127-128 : La Fracture Numérique*, FT R&D, Lavoisier, 2004, pp. 9-15.
- REBILLARD Jacques, « Présentation », in MONTCHARMONT Gabriel, *L'application de la loi de déréglementation des télécommunications*, Assemblée nationale, Rapport n° 1735, 23 juin 1999.
- RENAUD P. et. TORRES A, « Internet, une chance pour le Sud », in *Manières de voir*, Hors série, *Internet : l'extase et l'effroi*, 1996.
- RIVIÈRE C.-A., 2002, « La pratique du mini-message. Une double stratégie d'extériorisation et de retrait de l'intimité dans les interactions quotidiennes », *Réseaux*, vol. 20, 112-113, pp. 139-168.
- SCOPSI Claire, « Représentation des TIC et multiterritorialité : le cas des télé et cyberboutiques de Château Rouge à Paris in CHENEAU-LOQUAY Annie (sous la direction de), *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, Karthala-MSHA, 2004, pp. 275-294.
- SECK Mouhamed Tidiane, « Insertion d'internet dans les milieux de la recherche scientifique », in Annie Cheneau-Loquay (sous la direction de), *Enjeux des*

technologies de la communication en Afrique, du téléphone à internet, Editions Karthala-Regards, pp. 385-394.

- SOW D.F., Communication au séminaire sur « Nouveau paysage politique : stratégies des femmes pour les prochains scrutins », organisé par le COSEF et l'IAD, Dakar, 28 et 29 novembre 2000.
- TALL Serigne Mansour, « L'émigration internationale sénégalaise d'hier à aujourd'hui », in DIOP Momar Coumba (sous la direction de), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Karthala, 2002, pp. 545-578.
- TALL Serigne Mansour, « Les émigrés sénégalais et les TIC », in [www.oui.net/modules/ufsection/article.php? PP](http://www.oui.net/modules/ufsection/article.php?PP)
- TALL Serigne Mansour, « Les émigrés sénégalais et les Nouvelles technologies de l'information et de la communication » in DIOP M. C. (sous la direction de), *Le Sénégal à l'heure de l'information*, Karthala-UNRISD, 2002, pp. 223-262.
- TANDIAN Aly, Barça ou Barsax » (aller à Barcelone ou mourir) : le désenchantement des familles et les candidats sénégalais à la migration in *Diaspora* N°9 , Chercher fortune, www.univ-tlse2.fr/frames/afrevue/articles_fiches.php?id=400.
- THEVENOT Laurent, « Essai sur les objets usuels. Propriétés, fonctions, usages », in *Raisons pratiques*, n°4, 1993, pp. 85-111.
- VENDRAMIN Patricia, VALENDUC Gérard, « Fractures numériques, inégalités sociales et processus d'appropriation des innovations », in DE VELOIS Jacques (sous la direction), *Terminal. Technologie de l'information, culture et société* n°95-96 : De la fracture numérique..., L'Harmattan, Printemps 2006, pp. 137-154.

- ZAOUAL Hassan, “La Banque mondiale à la recherche des valeurs africaines”, in *Culture et développement*, numéro 23, Bruxelles, 1986.

2. Ouvrages :

- ARON Raymond, *Les étapes de la pensée sociologique*, Gallimard, 1967.
- BACHELARD Gaston, *La conquête de l'esprit scientifique*, Librairie philosophique J. VRIN, 1993.
- BALANDIER Georges, *Le grand système*, Fayard, 2001.
- BERGER Peter et LUCKMANN Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Méridiens Klincksieck, 1986.
- BOULLIER Dominique, *L'urbanité numérique. Essai sur la troisième ville en 2100*, L'Harmattan, 1999.
- BOULLIER Dominique, *Communiquer n'est pas instituer. Nouvelles technologies de communication et autres dispositifs pousse-au-jour*, LARES-Université Rennes, 1998.
- BOULLIER Dominique, *L'effet micro ou la technique enchantée, rapports de génération et pratiques de la micro-informatique dans la famille*, LARES, Université Rennes 2/CCET, 1984.
- BOULLIER Dominique, *Autres outils, autres communications. Trois études ethnosociologiques à propos des usages de la télématique en lieux publics*, Etude réalisée pour la DGT, Octobre 1983.

- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean Claude, *La Reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit, 1970.
- BOURDIEU Pierre et al., *Un art moyen. La photographie*, Editions de Minuit, Paris, 1965.
- BOURDIEU Pierre et PASSERON Jean Claude, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit, 1964.
- BOURDIEU Pierre, *La domination masculine*, Editions Seuil, 1993.
- BRETON Philippe et PROULX Serge, *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*, La découverte, 2006.
- BRETON Philipe et PROULX Serge, *L'explosion de la communication*, Editions Boréal 2002.
- BRETON Philippe et PROULX Serge, *L'explosion de la communication à l'aube du vingt et unième siècle. La naissance d'une nouvelle idéologie*, Boréal- La Découverte, 1993.
- BRETON Philippe et PROULX Serge, *L'explosion de la communication à l'aube du vingt et unième siècle*, La Découverte, 1989, Editions Boréal- La Découverte, 1989.
- COPANS Jean, *Les marabouts de l'arachide*, Le Sycomore, 1980.
- CRHISCO, Université Rennes 2, *Le Pays de Rennes, Histoire et identité*, Presses Universitaires de Rennes, 2001.

- DE CERTEAU Michel , L'invention au quotidien, Art de faire, Tome 1, Gallimard, 1990.
- DE SINGLY François, (sous la direction de), *La famille- l'état des savoirs*, La découverte, 1991.
- DEVEY Muriel, *Le Sénégal*, Karthala 2000.
- DIOP Momar Coumba (sous la direction de), *La société sénégalaise entre le local et le global*, Karthala, 2002.
- DIOP Momar-Coumba (sous la direction de), *Le Sénégal à l'heure de l'information. Technologies et société*, Karthala-UNRISD, 2002.
- DIOP Momar-Coumba (sous la direction de), *Le Sénégal contemporain*, Karthala, 2002.
- DIOP Momar-Coumba (sous la direction de), *Trajectoires d'un Etat*, Dakar, CODESRIA, 1992.
- DIOP Momar-Coumba et DIOUF Mamadou, *Le Sénégal sous Abdou DIOUF*, Paris, Karthala, 1990.
- DURKHEIM Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, 1956.
- ELIAS Norbert, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann/Lévy/ Presses Pocket, coll. Agora, 1973.
- FERREOL Gilles et DEUHEL Philippe, *Méthodologie des sciences sociales*, Armand Colin, 1997.

- FIJALKOW Ygal, *Usagers ou consommateurs ? France Télécom ou la dérégulation du service public*, Presses Universitaires du Mirail, 2006. pp.289-290.
- FLICHY Patrice, *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une nouvelle théorie de l'innovation*, Paris, La découverte.
- GABAS Jean Jacques (sous la direction de), *Société numérique et développement en Afrique. Usages et politiques publiques*, Karthala, 2004.
- GAUTHIER Aubert, CROIX Alain et DERIS Michel, *Rennes*, Editions Apogée et Presses Universitaires de Rennes, 2006.
- GODELIER Maurice, *L'énigme du don*, Editions Flammarion, 1996.
- GODELIER Maurice, *Métamorphoses de la parenté*, Fayard, 2004.
- GUICHARD Eric (sous la direction), *Comprendre les usages de l'internet*, Paris, Editions Rue d'ULM/Presses de l'Ecole normale supérieure, 2001.
- JAUREGUIBERRY Francis et PROULX Serge, *Internet, nouvel espace citoyen ?*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- JOUËT Josiane, *L'écran apprivoisé. Télématic et informatique à domicile*, CNET, Collection Réseaux, Issy les Moulineaux, 1987.
- JUCQUOIS Guy et VIELLE Christophe, *Le comparatisme dans les sciences de l'homme. Approches pluridisciplinaires*, Editions De Boeck Université, Bruxelles, 2000.
- JUCQUOIS Guy, *La méthode comparative dans les sciences de l'homme*, Editions Reeters, Louvain-La- Neuve, 1989.

- KARSENTI Bruno, *Marcel MAUSS. Le fait social total*, PUF, 1994.
- LALEYE Issiaka-Prosper (sous la direction de) *Université Recherche et développement (URED)*, numéro 5-6-7, Saint Louis, L'Harmattan, 1999.
- LARDELLIER Pascal, *Le cœur du net – Célibat et amours sur le Web*, Editions Belin, 2004.
- LARDELLIER Pascal, *Le pouce et la souris. Enquête sur la culture numérique des ados*, Fayard, 2006.
- LATOUCHE Serge, *L'autre Afrique. Entre don et marché*, Albin Michel, 1998.
- LATOUCHE Serge, *La mégamachine. Raison technoscientifique, raison économique et mythe du progrès*, La Découverte, 2004.
- LEVI-STRAUSS Claude, *Anthropologie structurale*, Plon, Paris, 1958.
- LIPIANSKY Edmond Marc, *Psychologie de l'identité, soi et le groupe*, Paris, DUNOD, 2005.
- LIPIANSKY Edmond Marc, *Identité, Communication*, PUF, 1992.
- LOQUAY Annie-Chéneau (sous la direction de), *Enjeux des technologies de la communication en Afrique, du téléphone à internet*, Editions Karthala-Regards.
- LOQUAY Annie-Chéneau(sous la direction de), *Mondialisation et technologies de la communication en Afrique*, Karthala, 2004.
- MACE GORDON, *Guide d'élaboration des projets de recherche en sciences sociales*, Editions De Boeck Université, Bruxelles, 2000.

- MAFFESOLI Michel, *Le temps des tribus*, Paris Méridiens Klincksieck, 1988.
- MARX Karl, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, Editions Sociales, 1977.
- MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, PUF, 1966.
- MOATI Philippe (sous la direction de), *Nouvelle économie, nouvelles exclusions*, Editions de L'Aube, 2003.
- MONTCHARMONT Gabriel, L'application de la loi de déréglementation des télécommunications, Assemblée nationale, Rapport n° 1735, 23 juin.
- MUSSO Pierre (sous la direction de), *Réseaux et société*, PUF, 2003.
- MUSSO Pierre et alii (sous la direction de) , *Le territoire aménagé par les réseaux*, éditions de L'Aube Datar, 2002.
- MUSSO Pierre, *Télécommunications et philosophie des réseaux. La postérité paradoxale de Saint Simon*, Paris, PUF, 1997.
- NDIAYE Malick, *L'éthique « Ceddo » et la société d'accaparement, ou les conduites culturelles des sénégalais d'aujourd'hui. Tome 2 : Les « moodu moodu », ou l'éthos du développement au Sénégal*, Presses Universitaires de Dakar, 1998.
- NDIAYE Malick, *L'éthique « Ceddo » et la société d'accaparement, ou les conduites culturelles des sénégalais d'aujourd'hui. Tome 1 : Le Goorgui*, Presses universitaires de Dakar, 1996.
- NDIONE Abasse, *Ramata*, Editions Gallimard, 2000.

- O'BRIEN Donald Cruise, DIOP Momar-Coumba, DIOUF Mamadou, *La construction de l'Etat au Sénégal*, Editions Karthala, 2002.
- OSSAMA François, *Les nouvelles technologies de l'information. Enjeux pour l'Afrique subsaharienne*, L'Harmattan, 2001.
- PERRIAULT Jacques, *La logique de l'usage. Essai sur les machines à communiquer*, Paris, Flammarion, 1989.
- POUPÉE Karyn, *La téléphonie mobile*, PUF, 2003.
- PROULX Serge et JAUREGUIBERRY Francis, *Internet, nouvel espace citoyen*, L'Harmattan, 2003.
- PROULX Serge, *Accusé de réception. Le téléspectateur construit par les sciences sociales*, Presses l'Université Laval/ L'Harmattan, Québec/ Paris, 1998.
- PROULX Serge, (éd), *Vivre avec l'ordinateur. Les usagers de la micro-informatique*, éditions G. Vermette Inc., Montréal, 1988.
- QUIVY Raymond et CAMPENHOUDT Van, *Manuel de recherche en science sociale*, DUNOD, 3^{ème} édition, 2006.
- RALLET Alain et ROCHELANDET Fabrice, 22^{ème} Workshop MARSOUIN, ENST, Bretagne.
- SAGNA Olivier, *les technologies de l'information et de la communication au Sénégal. Un état des lieux*, UNRSID, janvier 2001.
- TALL Serigne Mansour, *Les émigrés et les nouvelles technologies de l'information et de la communication*, Document préparé pour l'UNRISD : « Les nouvelles technologies et le développement social au Sénégal, Mai 2002.

- TAROT Camille, De DURKHEIM à MAUSS, l'invention du symbolique. Sociologie et sciences des religions, Paris, La Découverte et Syros, 1999.
- THORAVAL Joël et PERALDI Olivier, Protection de l'enfant et usages de l'internet pour le Ministre délégué de la solidarité et de la famille, Rapport de propositions, 2005.
- TOURAINE Alain, *Production de la société*, Paris, Seuil, 1973.
- VIARD Jean, *La société d'archipel*, Editions de l'Aube, 1994.
- YOUSSEF Adel Ben et RAGNI Ludovic, *Nouvelle économie, organisation et mode de coordinations*, L'Harmattan, 2004.
- ZAOUAL Hassan, *Les économies voilées du Maghreb, de la technique à l'éthique*, L'Harmattan, 2006.
- ZAOUAL Hassan, *La socio-économie des territoires. Expériences et théories*, L'Harmattan, 1998.

3. **Mémoires et thèses :**

- BA Aminata, *Introduction des médias modernes au sein de sociétés de l'oralité*, Thèse de doctorat, Université Rennes 2, 1996.
- BA Cheikh Moctar, *Analyse comparative de quelques systèmes et représentations cosmogoniques et cosmologiques grecs et africains*, Thèse de doctorat, université Rennes 1, décembre 2005.

- BERNARD Eric, *Le déploiement des infrastructures Internet en Afrique de l'Ouest* sous la direction d'Henri BAKIS et d'Annie CHENEAU-LOQUAY, thèse de doctorat, Université de Montpellier III, 2003.
- De Saint Laurent Anne-France, *Informatique en réseau et dynamique des usages. Le cas Ouest-France*, Thèse de doctorat, Rennes 2, 1998.
- GUEYE Moda, *Dynamiques des réseaux et des systèmes de communication des commerçants sénégalais en France*, Mémoire de DEA, Université Michel Montaigne Bordeaux 3, 2000-2001.
- GUIGNARD Thomas, opcit, 2004 et BERNARD Eric, *Le déploiement des infrastructures Internet en Afrique de l'Ouest* sous la direction d'Henri BAKIS et d'Annie CHENEAU-LOQUAY, thèse de doctorat, Université de Montpellier III, 2003.
- SECK Mamadou Lamine, *Politiques publiques et Internet dans les établissements d'enseignement supérieur au Sénégal*, Mémoire de DEA, Université Charles De Gaulle Lille 3, 2004.

3. Revues et périodiques.

- *Africa Développement*, Vol XXI, N°1, 1996.
- Agence de régulation des télécommunication, *Données*, Sénégal, 2004.
- OSIRIS, *Batik*, Bulletin revue mensuel n°80, mai 2006.
- Chambre des métiers de Thiès, *Données* 2000.

- CODESRIA, *Bulletin*, N° 1,2, 2004.
- Direction des statistiques et de la prévisions, Données, Sénégal, 2004.
- Direction des statistiques et prévisions, Projection 2005.
- INSEE, *Données 2005*.
- INSEE, *Enquête annuelle*, RP 99, exploitation principale, 2004.
- Le Robert : Dictionnaire , Editions Le Robert, 2002.
- PNUD, *Rapport IDH*, 2005.
- PNUD, *Les technologies de l'information au service du développement*, Rapport sur le développement humain, 2001.
- PNUD, *Rapport National sur le développement humain*, 2000.
- *Revue des Sciences humaines : Sociétés*, n°46, DUNOD, 1994.
- Réseaux n°143 : SociéTIC, vol 25, Lavoisier, 2007.
- *Réseaux* n°121 : Les NTIC en petites entreprises, Alexandra MAILLARD(coord.), FT R&D/ Hermès, vol 21, 2003.
- *Réseaux*, Simone BONNABOUS, Josiane JOUËT et Rémy RIEFEL(coord.), *Une communication sexuée*, Hermès FT R et D, vol 21 n° 120, 2003.
- *Réseaux*, Mobiles, Christian LICOPPE et Marc RELIEU (coord.) Hermes FT R et D n°112-113, vol 20, 2002.

- Réseaux, Le sexe du téléphone, Louis QUERE et Zbigniew SMOREDA, FT R et D, n° 103, vol 18, 2000.
- Revue Sénégalaise de sociologie, NIANG Abdoulaye(coord.), *La société civile* N°2 et 3, Editions Xamal, 2000.
- *Réseaux*, Les jeunes et l'écran, Josiane JOUËT et Dominique PASQUIER(coord.), FT R et D, vol 17, n°92-93, 1999.
- *Réseaux* N°90 ,Quelques aperçus sur la téléphonie mobile, Patrice FLICHY(coord.) Juillet-Août, CNET,1998.
- *Réseaux*, Patrice FLICHY (coord), Usages de la téléphonie, n°82-83, CNET, mars-juin 1997.
- *Réseaux* Mobiles et acteurs de la production audiovisuelle, Sabine Chalvon DEMERSAY(coord.), n°86, CNET, Novembre- décembre 1997.
- *Terminal. Technologie de l'information, culture et société*, VELOIS Jacques de (dir.) , n°95-96 : De la fracture numérique..., L'Harmattan, Printemps 2006.

4. Sites internet :

Les sites internet consultés dans cette recherche peuvent être regroupés en trois groupes : sites d'opérateurs et d'organismes, sites spécialisées et journaux d'informations.

4.1. Sites d'opérateurs et d'organismes :

- www.africanti.org
- www.alize.sn
- www.artp-senegal.org
- www.art-telecom.fr
- www.bouyguetel.fr
- www.calenda.revues.org
- www.codesria.org
- www.enda.org
- www.gouv.fr
- www.gouv.sn
- www.insee.fr.
- www.marsouin.org
- www.nepad.org
- www.osiris.sn.
- www.sfr.fr

- www.sonatel.sn

- www.unrisd.org

www.orange.fr

4.2. Sites spécialisés :

- www.batik.sn

- www.calenda.revues.org

- www.hermes.org

- www.oui.net.

- www.reseau.org

- www.tc.revues.org

4.3. Journaux en ligne :

- www.jeuneafrique.com

- www.lematin.sn

- www.lemonde.fr

- www.lemondediplomatique.fr

- www.lesoleil.sn
- www.lintelligent.com
- www.nettali.net
- www.sudonline.sn
- www.walf.sn
- www.xalima.com

ANNEXES

ANNEXES 1 :

QUESTIONNAIRES

QUESTIONNAIRE POUR LA VILLE DE THIES

Bonjour,

Je m'appelle Moustapha Ndiaye, je suis inscrit en doctorat de sociologie à l'Université de Haute Bretagne à Rennes 2. Je travaille sur le thème suivant : « Approche comparative de l'appropriation des TIC dans deux villes Rennes et Thiès. Ce qui m'oblige à vous solliciter pour remplir ce questionnaire qui est adressé aux usagers des TIC. Dans cette étude je m'intéresse essentiellement à deux outils : le téléphone portable et Internet.

Ce questionnaire est anonyme donc les réponses que vous aurez l'amabilité de nous donner resteront confidentielles et ne seront pas divulguer à une tierce personne. Nous comptons sur votre collaboration en nous indiquant les réponses les plus exactes possibles. Je vous remercie d'avance pour votre précieuse collaboration.

I. Questionnaire sur la téléphonie mobile

A. *Identification sociologique :*

1. Genre :

Masculin ☐ Féminin ☐

2. Age :

3. Situation professionnelle :

4. Situation matrimoniale :

Célibataire ☐ Marié (e) ☐

5. Lieu d'habitation :

6. Niveau d'instruction :

Universitaire ☐ secondaire ☐ Primaire ☐ autodidacte ☐

B. *Image symbolique du téléphone mobile :*

7. Qu'évoque la téléphonie mobile pour vous ?

8. Quel jugement portez vous sur cet outil ?

9. Aimez vous le téléphone portable ?

Oui ☐ Non ☐

10. Comment l'appréciez vous par rapport au téléphone fixe ?

Plus ☐ moins ☐ de manière égale ☐ sans réponse ☐

11. Comment l'appréciez vous par rapport à Internet ?

Plus ☐ moins ☐ de manière égale ☐ sans réponse ☐

12. Pourquoi ?

13. Lequel de ces trois outils appréciez vous le plus ?

14. Pourquoi ?

15. Qu'est ce qui vous a poussé à disposer d'un téléphone mobile ?

16. Cet outil est il indispensable pour vous ?

Oui ☐ Non ☐

17. Pourquoi ?

18. Quelle est la particularité du téléphone mobile pour vous ?

19. Quelle appréciation donnez vous à cet appareil ?

Très utile ☐ Assez utile ☐ un peu utile ☐ Accessoire ☐

20. Pourquoi ?

21. Pensez vous que le téléphone mobile est un outil pour :*(possibilité de donner plus d'une réponse si c'est le cas les numérotéer selon votre choix sinon question 23):*

Travailler[] se distinguer [] discuter[] donner des nouvelles []

22. Qu'est ce qui explique cet ordre de préférence ?

23. Quels sont les mots qui vous viennent à l'esprit lorsqu'on évoque la téléphonie mobile ?

24. Pourquoi ?

C. Usages de la téléphonie mobile :

25. pourquoi utilisez vous la téléphonie mobile ?

26. Quelle(s) fonction(s) donnez-vous à cet outil ?

Téléphoner[] SMS[] Autres[]

27. combien de fois l'utilisez-vous ?

Par jour [] Par semaine [] Par mois[]

28. Vous l'utilisez davantage pour :

Appeler [] recevoir [] autres (à préciser) :

29. A quelle fréquence achetez vous une carte téléphonique ?

Très souvent[] Souvent[] Parfois[] Rarement[]

30. Qu'est ce qui explique cette fréquence ?

31. Qui appelez vous le plus?(*possibilité de plusieurs réponses, dans ce cas numéroté*)

Père et mère[] frères et sœurs[] Amis[] Conjoint[] collègues[]

Autres membres de la famille (à préciser) :

32. Pourquoi appelez vous plus cette (ces) personne (s) ?

33. Quelle est la personne qui vous appelle le plus ?(*possibilité de plusieurs réponses selon numéroté selon votre choix*)

Père et mère[] frères et sœurs[] Amis[] Conjoint[] collègues[]

Autres membres de la famille (à préciser) :

34. Pourquoi cette (ces) personne (s) vous appelle t-elle le plus ?

35. Sur quoi portent vos conversations en général?

36. Depuis combien de temps disposez-vous d'un téléphone portable ?

37. Comment l'avez-vous acquis ?

38. A quel prix l'avez-vous acquis?

39. utilisez-vous le téléphone mobile pour :

Travailler[] se distinguer [] converser[] donner des nouvelles []

40. Combien sont ils à l'avoir dans votre maison ?

41. A part appeler et recevoir utiliser vous votre téléphone pour autre chose ?

Oui ☐

Non ☐

II. Questions sur l'Internet

A. Représentation :

42. Qu'évoque l'Internet pour vous ?

43. Quel jugement portez vous sur cet outil ?

44. Aimez vous l'Internet ?

Oui ☐

Non ☐

Indifférent ☐

46. Comment l'appréciez vous par rapport au téléphone fixe ?

47. Justifier votre réponse ?

48. Comment l'appréciez vous par rapport au téléphone mobile ?

49. Justifier votre réponse ?

50. Lequel de ces trois outils appréciez vous le plus ?

Téléphone portable ☐

Internet ☐

Fixe ☐

51. Pourquoi ?

52. Quelles sont les raisons qui vous poussent à l'utiliser ?

53. Internet est il indispensable pour vous ?

Oui ☐

Non ☐

54. Pourquoi ?

55. Quelle appréciation donnez vous de l'internet?

Très utile ☐ Assez utile ☐ un peu utile ☐ Accessoire ☐

56. Pourquoi ?

58. Pensez vous que l'Internet est un outil pour : *(possibilité de donner plus d'une réponse si c'est le cas les numéroter selon votre choix sinon question 59):*

Travailler ☐ se distinguer ☐ discuter ☐ donner des nouvelles ☐

57. Qu'est ce qui explique cet ordre de préférence ?

58. Quels sont les mots qui vous viennent à l'esprit lorsqu'on évoque l'internet ?

59. Pourquoi ?

B. Usages de l'Internet :

60. Quels sont les mots auxquels vous associez l'outil internet ?

61. pourquoi utilisez vous l'internet?

62. Quelle(s) fonction(s) donnez-vous à cet outil ?

63. Combien de fois l'utilisez-vous ?

Par jour ☐ Par semaine ☐ Par mois ☐

64. Vous l'utilisez davantage pour :

donner des nouvelles ☐ recherche ☐ chat ☐ travailler ☐ jeux ☐
autres (à préciser) :

65. Dans quel lieu vous connecter vous ?

Domicile ☐ Lieu de travail ☐ cybercafé ☐ Autre(à préciser):

66. Allez-vous tout le temps au même lieu pour vous connecter ?

Oui ☐ Non ☐ (dans ce cas allez à la question 68)

67. Si oui Qu'est ce qui explique la préférence à ce lieu ?

68. Quel lieu préférez-vous le plus pour vous connecter ?

69. Pourquoi préférez vous ce lieu ?

70. Quels types d'usage faites vous de l'Internet ?

donner des nouvelles[] recherche [] Travailler[] chat[] jeux[]
autres (à préciser) :

71. Quel(s) type(s) de sites utilisez-vous ?

72. Avec qui correspondez-vous le plus ?

Père et mère[] frères et sœurs[] Amis[] Conjoint[] collègues[] Autres :

73. Pourquoi correspondez-vous le plus avec cette (ces) personne (s) ?

74. Sur quoi correspondez-vous le plus souvent ?

75. Depuis combien de temps utilisez-vous l'Internet ?

76. Comment l'avez-vous découvert ?

77. Combien dépensez-vous pour vous connecter ?

Par jour [] par semaine[] par mois[]

78. Combien de temps passez vous sur Internet ?

Par jour de connexion[] par semaine[] par mois []

79. Qu'est ce qui explique cette fréquence ?

Questionnaire pour la ville de Rennes :

1. Identification sociologique :

1.1. Age :

1.2. Genre :

Masculin ☐

Féminin ☐

1.2. Situation matrimoniale :

Célibataire ☐

Marié ☐

Pacsé(e) ☐

Séparé ☐

1.4. Lieu de résidence :

1.5. Niveau d'instruction :

Sans instruction ☐

primaire ☐

secondaire ☐

universitaire ☐

1.6. Statut :

Elève-étudiant ☐

CSP1 ☐

CSP2 ☐

CSP3 ☐

Autres ☐

2. Téléphone portable.

2.1. Que représente le Téléphone portable pour vous ?

2.2. Quels sont les mots qui vous viennent à l'esprit lorsqu'on évoque la téléphonie mobile ?

2.3. Comment l'appréciez vous par rapport aux autres outils(internet, fixe) ?

2.4. Quelle appréciation donnez vous à cet outil ?

Très utile ☐ Assez utile ☐ un peu utile ☐ Accessoire ☐

2.5. A quelles fréquences l'utilisez-vous ?

Très souvent ☐ Souvent ☐ Parfois ☐ Rarement ☐

2.6. Vous l'utilisez davantage pour :

Appeler ☐ recevoir ☐

autres (à préciser) :

2.7. Quelles sont les personnes avec lesquelles vous êtes le plus souvent en contact par le biais du portable ? (possibilité de donner plusieurs réponses par ordre de préférence ? sinon passez à la question 2.9.)

Famille(préciser) ☐ Collègues ☐ Amis ☐ Conjointes ☐

2.8. Pourquoi ?

2.9. A quel type d'abonnement avez-vous souscrit?

A la carte ☐ Mini forfait ☐ Forfait intégral ☐

2.10. Quelles fonctions utilisez vous ?

Téléphoner ☐ SMS ☐ Autres (à préciser) ☐

2.11. Utilisez vous le téléphone mobile pour :

Travailler ☐ se distinguer ☐ converser ☐ donner des nouvelles ☐

3. Internet.

3.1 . Que représente l'internet pour vous ?

3.2. Comment l'appréciez-vous par rapport au portable ?

3.3. A quelles fins l'utilisez-vous ?

3.4.Pourquoi vous connectez-vous dans les lieux d'accès publics ?

3.5.Quelles différences il y'a entre se connecter à domicile et dans un lieux d'accès public ?

3.6. A quelles fréquences l'utilisez vous ?

Quotidiennement[]

Souvent[]

Parfois[]

rarement[]

3.7. Pourquoi ?

3.8.Quelles fonctions utilisez-vous ?

3.9. Cet outil est il indispensable pour vous ?

Oui[]

Non [] ?

3.10. Quand avez-vous commencé à utiliser internet ?

3.11. Quelle appréciation faites vous à cet appareil ?

Très utile ☐ Assez utile ☐ un peu utile ☐ Accessoire ☐

3.12. Pensez vous que l'Internet est un outil pour : *(possibilité de donner plus d'une réponse si c'est le cas les numéroté selon votre choix sinon question s):*

Travailler ☐ se distinguer ☐ discuter ☐ donner des nouvelles ☐

3.13. Avec qui correspondez-vous le plus ?

Père et mère ☐ frères et sœurs ☐ Amis ☐ Conjoint ☐ collègues ☐

3.14. Combien de temps passez vous sur Internet ?

Par jour de connexion ☐ par semaine ☐ par mois ☐

3.15. Pensez vous que l'Internet est un outil pour : *(possibilité de donner plus d'une réponse si c'est le cas les numéroté selon votre choix)*

Travailler ☐ se distinguer ☐ discuter ☐ donner des nouvelles ☐

3.16. Vous l'utilisez davantage pour :

donner des nouvelles ☐ recherche ☐ Travailler ☐ chat ☐ jeux ☐

autres (à préciser) :

Je vous remercie de votre aimable collaboration.

ANNEXES 2 :

GUIDES D'ENTRETIENS

GUIDE D'ENTRETIENS POUR LES PERSONNES INTERROGEES A THIES.

Profil usager:

Age :

Activité professionnelle :

Genre :

1. Que représente pour vous :

1.1. le téléphone mobile.

1.2. Internet.

2. Quelles sont leurs utilités dans votre vie de tous les jours ?

3. Comment s'intègrent t-ils dans votre vie ?

4. Quelles sont leurs fonctions ?

5. Fréquence des usages ?

6. Raisons ?

7. Perspectives et projet dans l'immédiat et le futur ?

GUIDE D'ENTRETIENS POUR LES PERSONNES INTERROGEES A RENNES.

1. Profil usager :

Age :

Activité professionnelle :

Genre :

3. Idées sur la téléphonie mobile et internet ?
4. A quoi vous renvoie ces deux outils ?
5. Comment s'intègrent ils dans votre vie ?
6. Quels Intérêts revêtent ils ?
7. Quelles particularités peut-on déceler dans votre façon de l'utiliser ?
8. Quelles fonctions utilisez vous concernant ces deux outils ?

GRILLE D'OBSERVATION :

1. Emplacement du lieu d'accès public.
2. Décors et cadre du lieu d'accès public.
4. Aperçu de l'état de l'équipements techniques.
5. Nombre d'outils techniques.
6. Services offerts.
7. Mode de fonctionnement (horaires, modalités...)
8. Profils des usagers.
9. Aperçu sur la fréquentation.
10. Traces sur l'historique de la connexion (Cybercafés de Thiès)

ANNEXES 3 :

LIEUX D'ACCES

PUBLICS

ENQUÊTES.

A THIES :

- Intercontinentale de négoce,
- Presconet,
- Elite,
- Bamba Ji,
- Rond Point.

A RENNES :

- Cyberespace « France Télécom », place de la République,
- Téléboutique « Amal », 33 Rue d’Antrain,
- Téléboutique du Triangle,
- Téléboutique de Villejean, 10 Rue du Bourbonnais,
- Espace multimédia « Kennedy » de Villejean,
- Espace multimédia, Rue d’Antrain.

ANNEXES 4 :

QUELQUES ELEMENTS

GRAPHIQUES ET

HISTORIQUES SUR

THIES ET RENNES.

Présentation de Thiès

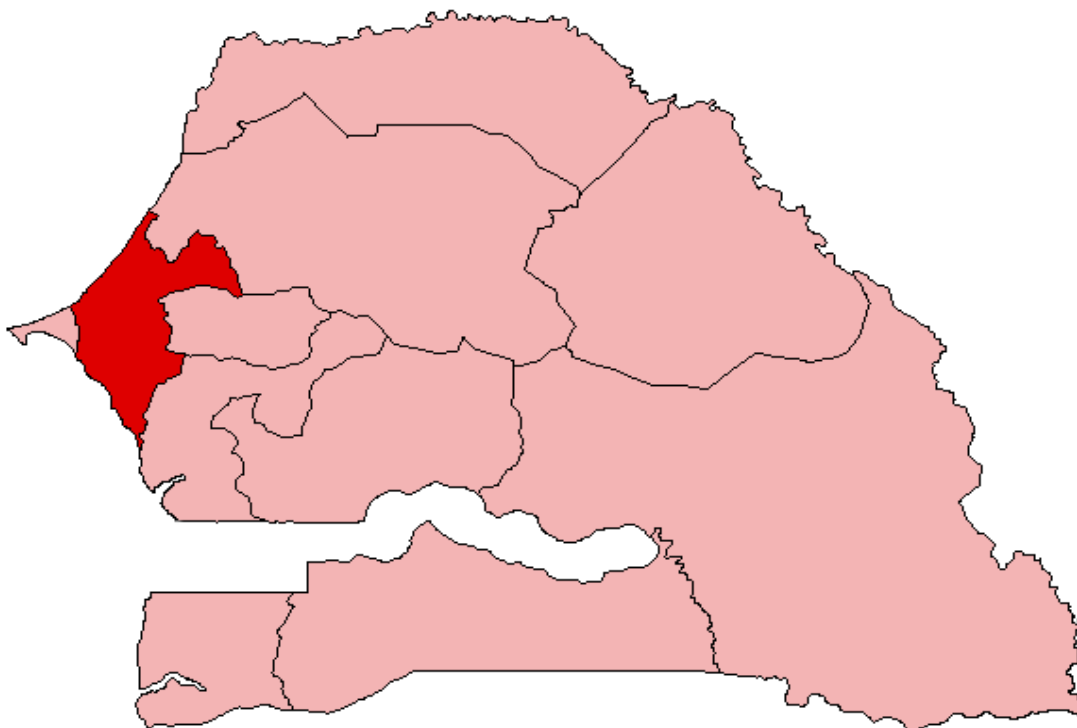


● **Le Sénégal dans le monde**

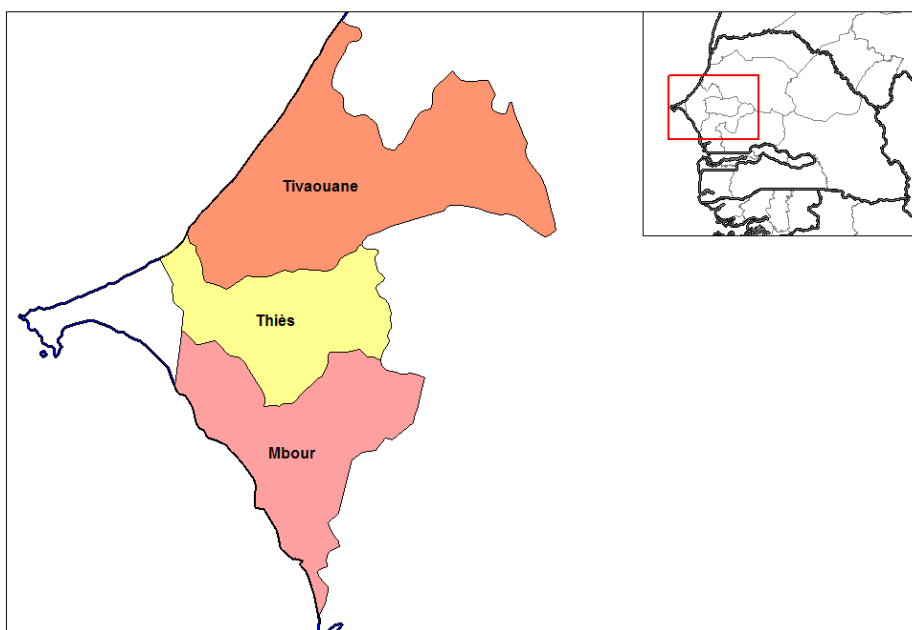


Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Image:LocationSenegal.svg>

● **Le Sénégal** : à la pointe Ouest du continent Africain.



- **La région de Thiès** : Façade Ouest du Sénégal et de part et d'autre à l'Est de Dakar.



- Le département de Thiès : Au centre de la région du même nom, le chef lieu de département.



Le plan de la ville de Thiès, sources : http://www.ausenegal.com/decouvrir/geo_thies.htm#

La ville de Thiès

La ville de Thiès est un chef lieu de région et de département. Elle est la deuxième ville du Sénégal tant au plan économique que démographique (taux de croissance de 2,8 à 3 % par an) avec une population estimée à 250.000 habitants. Elle fut naguère la première zone d'implantation des entreprises qui bénéficiait ainsi d'une baisse importante de leur fiscalité suite à une mesure incitative que le gouvernement de l'époque avait prise en vue de décongestionner la région de Dakar. L'application de nouvelles politiques industrielles entre autres et l'environnement international défavorable a entraîné un dépérissement des activités économiques qui a poussé la plupart des entreprises à la faillite. Les situations difficiles dans lesquelles se trouve la Société des Chemins de Fer du Sénégal, principale entreprise pourvoyeuse d'emplois pour les populations de la ville, a renforcé les processus de paupérisation de larges couches de la population. Face à la rareté de l'emploi salarié, les populations tentent de trouver des revenus avec les activités agricoles jusqu'ici menées à la périphérie de la commune qui s'étend jusqu'au niveau de la communauté rurale. La ville de Thiès s'est étendue, depuis les années 60, et on dénombre 3 périmètres successifs d'extension urbaine (périmètre de 1954, de 1974, de 1978), qui montrent une accélération exponentielle de l'emprise de la ville de Thiès sur l'espace agricole alentour. La ville de Thiès a maintenant englobé de nombreux villages autrefois situés à la périphérie de la ville. On distingue trois types de villages ex-ruraux autour de Thiès :

- Les « engloutis » : Wangou Jung, Thialy, Tionah. Ce sont des villages aujourd'hui totalement intégrés dans la ville (lotis).
- Les « intermédiaires » : Ils sont situés à la périphérie de la ville de Thiès. Les habitations du village sont déjà dans la ville, mais les terres agricoles sont encore pour partie à l'extérieur. Les habitants peuvent continuer à mener leurs activités d'agriculteurs. Au Nord : Thiapong, Pognène, Diassap, rattachés à Thiès selon le périmètre de 1978. Au Sud : Wango, Tional jung, Simmnang, Nouffouk, Ngoumsane, Peycouk.
- La communauté rurale de Fandène: elle ceinture Thiès, et est aujourd'hui menacée par l'extension urbaine (Thiès étant proche de Dakar, mais « verte », de nombreuses personnes

peuvent choisir d'habiter Thiès et de travailler à Dakar, ou achètent des terres en lotissement).

La ville continue à enregistrer une forte croissance démographique et commence à épuiser ses réserves foncières. La forte demande de parcelles à usage d'habitation amènent les populations à faire des pressions sur les autorités municipales et politiques dont les compétences en matière foncière se limitent aux terres du territoire communal que la commune cherche donc à étendre par décret en captant les terres des communautés rurales voisines. La ville s'étend aussi potentiellement sur des espaces naturels : la forêt classée (200 hectares). La ville est encerclée par la communauté rurale de Fandène composée de 36 villages qui recèle des ressources agricoles, pastorales et forestières (notamment rônier) importantes et aquí essaient de négocier l'avancée de la ville. La communauté rurale de Keur moussa jouxte également depuis peu la ville de Thiès. Le foncier est utilisé comme moyen de contrôle social et politique.

Thiès est une zone d'agriculture familiale et pluviale (mil, maïs, sorgho, niébé d'autosubsistance, manioc commercialisé) qui nourrit les agriculteurs durant 6 à 8 mois. La communauté rurale comptait en 1988 14 500 habitants est bâtie sur une cuvette inondable qui permet d'envisager un développement des cultures maraîchères, notamment, le piment. Les légumes souffrent cependant de la concurrence des produits issus des zones plus fertiles (les Niayes). Outre ces possibilités de ressources financières, les agriculteurs vendent aussi du petit bétail, des volailles ou de mangues pour se doter de ressources financières. Certains villages environnant Thiès exploitent également le « quinquelibà » (feuilles pour tisanes) et le rônier. D'une manière générale, la demande de la ville de Thiès en produits agro forestiers pousse les populations rurales confrontées à l'absence de revenus à exploiter de façon abusive le « quinquelibà » et d'autres produits forestiers. Ce qui a comme conséquence, une déforestation et une dégradation des sols . L'extension de la ville avec ce qui s'en suit pose énormément de problèmes aux ruraux. Ainsi, les conseils ruraux réclament une redéfinition claire des limites des communautés rurales. L'extension de la ville est sans doute inexorable, mais au moins, la communauté de Fandène souhaite qu'elle soit négociée, pour ne pas empiéter sur les terres les plus fertiles ou les plus adaptées aux cultures maraîchères. Les groupements de villages et les fédérations de quartier collaborent dans cette perspective pour trouver des solutions. Depuis 1994, cette réflexion, qui était menée seulement par des « paysans », a pris de l'ampleur et s'étend à d'autres habitants du département. Le maire de Thiès a répondu favorablement et le préfet a créé en 2000 un cadre de concertation par décret à savoir un lieu où se retrouvent les présidents des communautés rurales qui entourent Thiès, le maire de Thiès, et les services techniques, sous la présidence du préfet. Ce cadre de concertation constitue un jalon dans la prise en compte des intérêts des paysans par rapport à l'avancée urbaine. Un groupement d'intérêt communautaire a été créé entre la commune et la communauté rurale de Fandène.

<http://www.ecocite.org/senegal-thies.html>

- **Histoire de la ville de Thiès : sources (www.mairie-thies.sn).**

Thiès son nom sérère, Dianxène fut un petit village de Sérères nones fondé au début du 17^e siècle, dans le grand Royaume du Cayor. Thiès serait une déformation de Caisse, symbolisant les caisses de munitions que les premiers colonisateurs amènèrent à quelques encablures du village de Dianxène. Du fait de l'amorce du développement de l'urbanisation, le Gouverneur Général ROUME avait pris la décision d'ériger l'Escale en Commune Mixte de Premier Degré, par arrêté n° 931 du 31 décembre 1904. Depuis cette date, Thiès a connu une évolution institutionnelle similaire à celle de toutes les grandes communes du Sénégal, exceptées les « quatre vieilles communes » que sont les Communes de Saint-Louis, de Dakar, de Rufisque et de Gorée. Son statut a évolué comme suit

- commune mixte de 1^{er} degré, le 31 décembre 1904
- commune mixte de 2^e degré, le 23 décembre 1939
- commune mixte de 3^e degré, le 1^{er} décembre 1952
- commune de plein exercice, le 18 novembre 1955

Son premier Conseil Municipal fut dirigé par Léopold Sédar Senghor, le Premier Président de la République du Sénégal. Il a ensuite bénéficié d'un statut spécial (commune chef-lieu de Région) avec expérimentation, en 1972, de la grande réforme de l'Administration territoriale et locale, avant de retrouver son statut de « commune de droit commun » avec l'adoption, en 1996, des nouveaux textes sur la décentralisation.

La commune de Thiès, créée en 1904 pour des raisons stratégiques et grâce à des éléments favorables de communication, a suivi une évolution rapide par : l'absorption de villages traditionnels (Thiès Nones, Keur Modou Ndiaye, keur Saïb Ndoeye, Keur Issa, etc.) et la création de nouveaux quartiers. La ville est officiellement découpée en 25 quartiers. Thiès peut être appréhendé, sur les plans historique, socioculturel, économique à travers deux éléments caractéristiques de cette ville : un site : le Ravin des Voleurs, une activité : le Rail.

A. Le Ravin des Voleurs :

Le « Ravin des Voleurs », autrement baptisé « Allou Kagne », est un des lieux dont l'étude permet de connaître le site sur lequel Thiès est implantée, aussi bien sur les plans géographique, historique qu'économique. Ce site qui annonce l'entrée-ouest de la Commune de Thiès, offre un panorama d'une beauté exceptionnelle. Ce paysage contrasté, est constitué de collines latéritiques peu boisées d'un côté de la Route Nationale n° 1, et d'une plaine fortement boisée qui s'étend à perte de vue, de l'autre côté de cette voie. Le « Ravin des Voleurs » est également un lieu mythique, eu égard des multiples faits historiques qui se sont déroulés à cet endroit. Cette zone marque également l'aval de la vallée (de l'étroite échancrure dominée du

nord au sud, par des plateaux), à l'intérieur de laquelle est implantée Thiès. Cette ville est située sur une altitude variant entre 65 et 100 m, avec une pédologie très hétérogène constituée essentiellement de latérite et de sol dior ou deck dior. Elle est marquée: du point de vue historique par l'intérêt que le Colonisateur accordait à cette forteresse naturelle quasi-imprenable. C'était un site stratégique et essentiel pour la conquête du Sénégal. Ainsi, l'occupation de Thiès qui était la « porte d'entrée du Cayor », après destruction de la localité de Thiès Nones, par Pinet Laprade le 12 mai 1862, est une donnée majeure dans l'implantation coloniale au Sénégal.

B. Le Rail :

Parler du Rail, c'est à la fois revisiter l'histoire de Thiès, voire du Sénégal et évoquer l'économie et les potentialités de Thiès. En effet, le Rail est intimement lié à l'histoire de Thiès. Sa création découlait de la volonté exprimée par Faïdherbe d'assurer une liaison nord – sud du pays ; ceci nécessitant la traversée du Royaume du Cayor, dont le Roi, Lat Dior Ngoné Latyr DIOP était l'un des plus farouches résistants à la pénétration coloniale. La construction du chemin de fer répondait à un impératif économique, celui du colonisateur d'exploiter intensément et d'exporter vers la Métropole, les richesses (gomme arabique, arachide, phosphate,...) du Sénégal, voire de l'Afrique Occidentale Française (AOF). Ainsi, l'arrivée du chemin de fer en 1885 constitua un tournant décisif dans l'histoire de cette ville, avec notamment la construction des ateliers de la Régie des Chemins de Fer Dakar-Niger et l'émergence d'une économie locale basée principalement sur le commerce. Du fait de l'afflux de population, le premier plan de lotissement a été appliqué à cette période, et concerne principalement la zone baptisée l'« Escale ». Ce secteur, aux îlots carrés, qui concentre la plupart des activités commerciales et administratives, est organisé autour de la Gare ferroviaire et de l'ancien fort qui abrite actuellement aujourd'hui le musée, la Gouvernance, l'Hôtel de Ville. Les luttes menées par les syndicats de cheminots ont contribué à la marche du Sénégal vers l'indépendance et à l'émergence d'une classe ouvrière. Les grèves des années 1940, conduites par des héros comme Ibrahima Sarr, Aynina Fall et autres Ablaye Bâ, sont mémorables. Le plus grand cinéaste sénégalais, Sembene Ousmane, s'en est inspiré pour son célèbre ouvrage « Les bouts de bois de Dieu ». Le chemin de fer est à l'origine de la forme urbaine de Thiès qu'il traverse d'est en ouest. Les premiers quartiers de la ville se sont organisés le long des rails, en plus des différentes cités ouvrières qui ont été construites pour accueillir des cheminots (Cité Pilot, Cité Ballabey, etc.). La voie ferrée a également accentué la coupure de la ville en deux secteurs, limitant ainsi les échanges entre eux.

Quelques éléments sur Rennes.

- Les sites de l'enquête à Rennes.



Le quartier de Villejean Beauregard : Pop: 17842, Pop étudiante: 32,5%, Logement HLM: 38,7%



Le Centre de Rennes

Quelques chiffres : Population: 22.989 habitants, Population étudiante: 29,9%, Logement social: 8%. Le centre-ville, à Rennes, a par rapport aux autres quartiers un statut un peu à part. C'est un coeur de ville, mais aussi un quartier qui accueille de grandes manifestations culturelles.



Le quartier du Blosne



Le métro.

- Brève histoire de Rennes.

(Sources www.quid.fr/communes.html?mode=detail&id=9510&req=Ren&style=fiche).

L'antique Condate, située au confluent de l'Ille et de la Vilaine, doit son nom actuel aux Redones, le peuple gaulois dont elle était la capitale. Détruite au 3ème, lors des grandes invasions, la ville fut entourée alors d'une imposante muraille faite des débris des édifices rasés, dont aucun élément n'est visible actuellement. Elle devint siège d'un évêché au 5ème. Au haut Moyen Age, Rennes fut un bastion gallo-franc qui finit par tomber aux mains des Bretons au 9ème. Les comtes de Rennes, après une longue rivalité avec ceux de Nantes, se firent reconnaître au 11ème comme ducs de Bretagne. Devant l'extension de la ville, on édifia une nouvelle enceinte au 15ème. Rennes, fidèle à la duchesse Anne, l'accueillit après sa fuite de Nantes et c'est dans sa cathédrale qu'elle fut couronnée. Sous la royauté, on canalisa la Vilaine, tentant ainsi d'augmenter le commerce de la ville qui devint en 1580 le siège définitif du parlement créé en 1553. La fin du 17ème fut marquée par la "révolte du Papier timbré" réprimée durement par le duc de Chaulnes et qui eut pour conséquence directe la nomination d'un intendant en Bretagne (1689).

En 1720, un très grave incendie ravagea une grande partie de la ville qui fut reconstruite sur les plans de l'architecte Gabriel. Enfin, un long conflit opposa le roi et le parlement de Bretagne dans la deuxième moitié du 18ème, au cours duquel le procureur général La Chalotais se posa en champion des libertés bretonnes. La situation était encore trouble lors de la convocation des Etats généraux en 1789. Sous la Révolution, elle fut le quartier général des forces gouvernementales dans leur lutte contre la chouannerie et évita les massacres dont la menaçait Carrier grâce à l'action courageuse de son maire Leperdit. Ville natale du général Boulanger, de Paul Féval, de l'historien Jules Isaac. Le second procès Dreyfus s'y déroula. Le palais du Parlement de Bretagne a été incendié en 1994 par une manifestation de marins pêcheurs, restauré depuis. Rennes est une ville d'art aux innombrables richesses, dont la nomenclature ci-après ne donne que l'essentiel.

TABLE DES MATIERES :

INTRODUCTION	9

<i>I.1. De l'appropriation.</i>	<i>21</i>
<i>I.2. Pourquoi une approche comparative ?</i>	<i>30</i>
<i>I.3. Méthodologie.....</i>	<i>45</i>
<i>I.3.1. Démarche.</i>	<i>46</i>
<i>I.3.2. L'investigation empirique.</i>	<i>47</i>
<i>I.3.2.1. L'exploration.....</i>	<i>47</i>
<i>I.3.2.2. L'enquête de terrain.</i>	<i>50</i>

PREMIÈRE PARTIE : L'APPROPRIATION DE LA TELEPHONIE MOBILE DANS LES VILLES DE RENNES ET DE THIES.....	55

CHAPITRE 1. LES REPRESENTATIONS DU TELEPHONE PORTABLE DANS LES VILLES DE RENNES ET THIES.....	57

<i>1.1.1. Les modalités d'appropriation comme reflets des modèles de société.....</i>	<i>58</i>
<i>1.1.2. De la prédominance de l'utilitaire à Rennes à la fascination d'un produit occidental à Thiès.</i>	<i>72</i>
<i>1.1.3. Le téléphone mobile : un outil d'affirmation identitaire.</i>	<i>83</i>
<i>1.1.4. La dialectique entre l'individuel et le collectif.....</i>	<i>94</i>
<i>1.1.5. La conquête de l'espace privé et de l'intimité à travers le téléphone portable.....</i>	<i>105</i>

CHAPITRE 2. LES LOGIQUES D'USAGE DU TELEPHONE PORTABLE A RENNES ET A THIES.	108

<i>1.2.1. Téléphoner : un souci d'efficacité.</i>	<i>109</i>
<i>2.1.2. Le téléphone portable : un outil de renforcement des liens sociabilité.....</i>	<i>132</i>
<i>2.1.3. Les effets structurant de l'âge sur les types d'usages du téléphone portable.</i>	<i>137</i>
<i>2.1.4. A chaque genre, des types d'usage du téléphone portable correspondant.</i>	<i>146</i>
<i>2.1.5. La situation matrimoniale et les usages du téléphone Portable.....</i>	<i>150</i>
<i>2.1.6. Les types d'usages du téléphone portable comme reflet des situations socioprofessionnelles.....</i>	<i>154</i>

DEUXIÈME PARTIE :L'APPROPRIATION DE L'INTERNET DANS LES VILLES DE RENNES ET THIES. 165

CHAPITRE3. LES REPRESENTATIONS D'INTERNET DANS LES LIEUX D'ACCES PUBLICS DE RENNES ET THIES. 168

2.3.1. Appropriation d'Internet à Rennes et Thiès, comme reflet de deux modèles de société. 169

2.3.2. Représentations d'Internet : entre fétichisme, instrumentalisation et religiosité. .. 177

2.3.3. Socio-anthropologie des lieux d'accès publics de Thiès et de Rennes..... 197

2.3.3.1. Typologie des lieux d'accès publics à Thiès. 198

2.3.3.2. Typologie des lieux d'accès publics à Rennes..... 206

2.3.4. L'usage d'internet comme manifestation des rapports avec l'autre. 212

CHAPITRE 4. LES TYPES D'USAGE D'INTERNET DANS LES LIEUX 221

2.4.1. L'âge comme élément structurant des types d'usage d'internet. 223

2.4.2. Les usages de l'internet comme manifestation de la construction sociale du genre. 232

2.4.3. Des formes d'appropriation d'internet dans les lieux d'accès publics structurées par le niveau d'instruction. 242

2.4.4.Des types d'appropriation d'internet modelées par la catégorie socioprofessionnelle d'appartenance..... 249

2.4.5.L'appropriation d'Internet dans les lieux d'accès publics comme révélatrice de la situation matrimoniale des usagers de Thiès. 266

TROISIÈME PARTIE : LES APPORTS POUR LE DEBAT SUR LE PHENOMENE DE L'APPROPRIATION..... 284

CHAPITRE 5. L'APPROPRIATION : UNE ENTRÉE PRIVILÉGIÉE POUR ÉTUDIER DES PHÉNOMÈNES DE SOCIÉTÉ..... 286

3.5.1. Retour au concept..... 287

3.5.1.1. L'appropriation comme parachèvement du processus de l'usage. 291

3.5.1.2. L'appropriation est un acte subversif.....295

3.5.2. L'appropriation des TIC comme révélateur du social. 298

3.5.3. <i>L'appropriation : un champ d'expression</i>	313
3.5.4. <i>L'appropriation : un phénomène socialement structuré</i>	320
3.5.5. <i>La fracture numérique en question</i>	328
CHAPITRE 6. L'APPROPRIATION : UN FAIT SOCIAL TOTAL	339
3.6.1. <i>L'appropriation : un processus d'échanges</i>	340
3.6.2. <i>L'appropriation en tant que totalité</i>	347
3.6.3. <i>La nature symbolique de l'appropriation</i>	353
3.6.4. <i>L'appropriation et les contingences socio-historiques</i> .	359
CONCLUSION	364
SIGLES ET ABREVIATIONS :	374
BIBLIOGRAPHIE :	376
ANNEXES	401
ANNEXES 1 : Questionnaire	402
QUESTIONNAIRE POUR LA VILLE DE THIES.....	403
ANNEXES 2 : Guides d'entretien	416
ANNEXES 3 :LIEUX D'ACCES PUBLICS ENQUÊTES	421
ANNEXES 4 : QUELQUES ELEMENTS GRAPHIQUES ET HISTORIQUES SUR THIES ET RENNES	423
<i>Présentation de Thiès</i>	424
<i>Quelques éléments sur Rennes</i>	429

Beaucoup d'analyses ont tendance à se limiter à la notion d'accès ou à la dotation en équipements en comparant l'appropriation des outils de communication et en évoquant la fracture numérique entre les cadres sociaux du Nord et du Sud. Ainsi, la dimension culturelle de l'appropriation des outils de communication est souvent évacuée au profit d'une conception universaliste. Le phénomène de l'appropriation s'insère dans un cadre socioculturel bien déterminé avec des représentations, des valeurs spécifiques qui interviennent dans le processus. S'intéresser au contexte socioculturel et aux individus est essentiel pour saisir la complexité de l'appropriation des TIC. C'est tout l'intérêt que revêt une recherche comparative sur l'appropriation de la téléphonie mobile et d'internet dans deux cadres sociaux appartenant à des univers géographiquement, économiquement et culturellement différents comme Rennes et Thiès. En tant qu'éléments constitutifs de la physionomie de ces deux villes, de tels outils techniques incorporent leurs réalités socioculturelles. En plus d'être révélateur des modèles de société en vigueur dans ces deux villes, l'appropriation de ces deux outils reflète les identités culturelles des usagers. Ce phénomène fait apparaître les rapports sociaux de générations, de genres, de groupes entre autres. La culture technique, précisément un savoir-faire et une compétence minimale, intervient aussi pour rendre opérationnel l'outil de communication. Celle-ci varie, toutefois, selon les usagers, les groupes et les cadres socioculturels. L'appropriation implique aussi les finalités, les représentations, les identités des usagers ainsi qu'un ensemble de capitaux (culturel, économique et symbolique) mobilisables. Les codes acquis durant le processus de socialisation ainsi que les trajectoires et visions du monde se reflètent sur le phénomène. Par conséquent, l'articulation entre les identités des usagers et les objets techniques mais aussi les contextes socioculturels, constitue une entrée privilégiée pour appréhender l'appropriation.

Mots clés : Appropriation, approche comparative, téléphone mobile, Internet, identités culturelles, lieux d'accès publics, fracture numérique.

Equipe d'accueil: IRUTIC (Innovations, Réseaux, et Usages des Technologies de l'Information et de la Communication) composante du LAS (Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie).

TOPIC : *A comparative approach to the appropriation of the mobile telephony and the Internet in public-access facilities between the cities of Rennes and Thiès.*

SUMMARY:

Many analyses tend to be limited to the notion of accessibility or equipment availability when comparing the ICT appropriation and the digital divide between social frameworks of the North and the South. So, the cultural dimension of the ICT appropriation is often taken for the benefit of a universalist conception. The phenomenon of appropriation is part of a socio-cultural context determined by performances and specific values that are involved in the process. Taking an interest in sociocultural contexts and individuals is essential to grasp the complexity of ICT appropriation. This is all the interest of a comparative approach on mobile phones and networks appropriation between Rennes and Thiès, two cities that are geographically, economically and culturally different. As constituent features of the cities of both Rennes and Thiès, the technical tools incorporate their sociocultural realities. On top of revealing the models of society in force in both cities, the appropriation of these tools reflect the cultural identities of users. This phenomenon shows social relationships of genders, generations and groups. Technical culture, especially competence and minimal skills, play a part in operationalizing the communication tools. However, it varies from users to groups as well as social frameworks. The appropriation also implies purposes, representations, identities of users and a set of mobilized capital (cultural, economical and symbolic). The codes acquired during the socialization process, as well as the trajectories and world views are reflected on the phenomenon. Therefore, the relationship between the identities of users, technics and also the social contexts, is a privileged entry to apprehend appropriation.

Keywords: Appropriation, comparative approach, mobile phone, network, cultural identities, public acces facilities, digital divide.

Home Team: IRUTIC (Innovations, Networks and Applications of Information Technology and Communication) component of the LAS (Laboratory of Anthropology and Sociology).